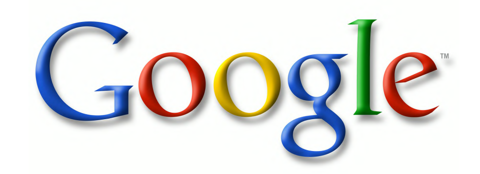
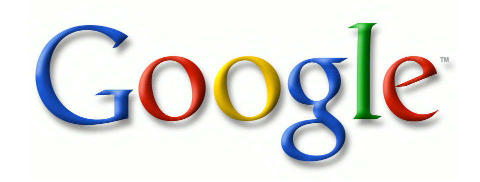
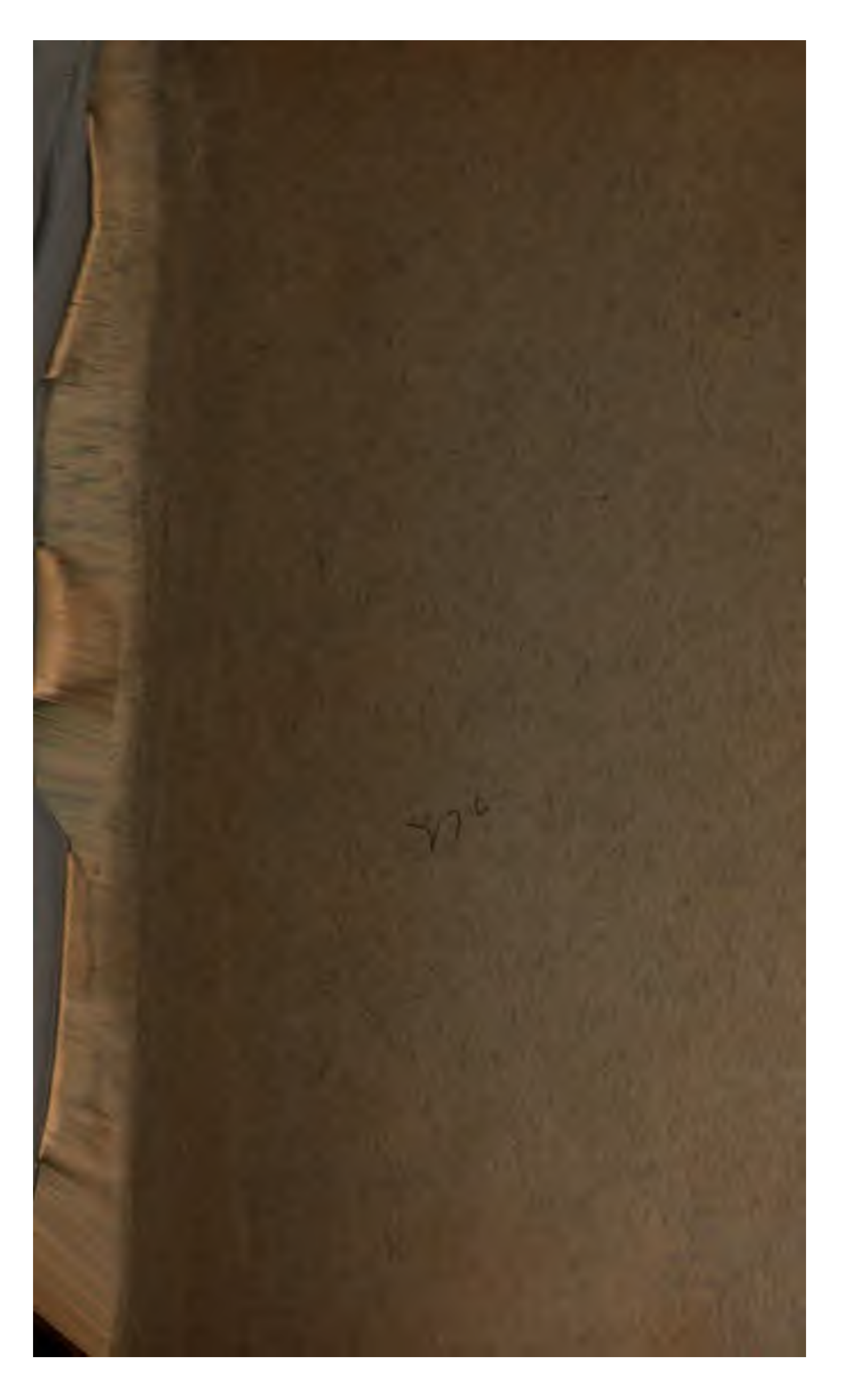





AUCTOR PRETIOSA FAC



KE

ŒUVRES

DE

BOILEAU DESPREAUX.

DE L'IMPRIMERIE DE P. DIDOT, L'AINÉ,
CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL DE SAINT MICHEL,
IMPRIMEUR DU ROI.

ŒUVRES

DE

BOILEAU DESPRÉAUX,

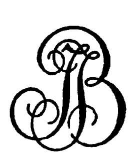
AVEC UN COMMENTAIRE

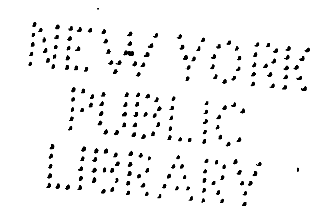
PAR M. DE SAINT-SURIN.

ORNÉES DE DOUZE FIGURES D'APRÈS DES DESSINS NOUVEAUX.

TOME DEUXIÈME.

ÉPITRES, ART POÉTIQUE, etc.





A PARIS,

J. J. BLAISE, LIBRAIRE DE S. A. S. MADAME
LA DUCHESSE D'ORLÉANS DOUAIRIÈRE,

QUAI DES AUGUSTINS, N° 61, A LA BIBLE D'OR.

M DCCC XXI.



ÉPÎTRES.

AVIS AU LECTEUR[a].

Je m'étois persuadé que la fable de l'huître, que j'avois mise à la fin de cette épître au roi, pourroit y délasser agréablement l'esprit des lecteurs [b], qu'un sublime trop sérieux peut enfin fatiguer, joint que la correction que j'y avois mise sembloit me mettre à couvert d'une faute dont je faisois voir que je m'apercevois le premier [c]; mais j'avoue qu'il y a eu des personnes de bon sens qui ne l'ont pas approuvée. J'ai néanmoins balancé long-temps si je l'ôterois, parcequ'il y en avoit plusieurs qui la louoient avec autant d'excès que les autres la blâmoient; mais enfin je me suis rendu à l'autorité d'un prince [d], non moins consi-

[a] Tel est le titre de l'avertissement que l'auteur mit en 1672 à la tête de la seconde édition de la première épître, et qu'il supprima dans les éditions postérieures de ses œuvres. Brossette, Saint-Marc, MM. Didot, Daunou, etc., conservent cet avis sous le nom d'avertissement.

[b] C'est ainsi qu'il faut lire. Saint-Marc, MM. Didot, Daunou, etc., mettent *les lecteurs* pour *l'esprit des lecteurs*, une *nouvelle* fin pour une *autre* fin.

[c] En terminant son apologue, le poëte disoit, pour le faire pardonner:

> Mais quoi! j'entends déja quelque austère critique,
> Qui trouve en cet endroit la fable un peu comique.
> Que veut-il? C'est ainsi qu'Horace dans ses vers
> Souvent délasse Auguste en cent styles divers; etc.

[d] Marmontel blâme Despréaux d'avoir autant hésité. « Il ne fal-« lut pas moins, dit-il, que le grand Condé pour vaincre la répu-

dérable par les lumières de son esprit que par le nombre de ses victoires. Comme il m'a déclaré franchement que cette fable, quoique très bien contée, ne lui sembloit pas digne du reste de l'ouvrage, je n'ai point résisté; j'ai mis une autre fin [a] à ma pièce, et je n'ai pas cru, pour une vingtaine de vers, devoir me brouiller avec le premier capitaine de notre siècle. Au reste, je suis bien aise d'avertir le lecteur qu'il y a quantité de pièces impertinentes qu'on s'efforce de faire courir sous mon nom, et entre autres une satire contre les maltôtes ecclésiastiques [b]. Je ne crains pas que les habiles gens m'attribuent toutes ces pièces, parceque mon style, bon ou mauvais, est aisé à reconnoître; mais comme le nombre des sots est grand, et qu'ils pourroient aisément s'y méprendre, il est bon de leur faire savoir que, hors les onze pièces qui sont dans ce livre [c], il n'y a rien de moi entre les mains du public ni imprimé ni en manuscrit.

« gnance du poëte à sacrifier ce morceau [a]. » Marmontel n'auroit-il pas dû reconnoître, dans le langage du satirique, le desir de faire au prince un compliment très flatteur?

[a] Cette autre fin parut en 1672, et commence au vers 151 :

Qui ne sent point l'effet de tes soins généreux?

[b] Cette pièce est généralement attribuée au père Sanlecque, dont nous avons déja parlé [b]. En voici le début :

Quel est donc ce cahos? et quelle extravagance
Agite maintenant l'esprit de notre France?
Quel démon infernal a mis des changements,
Et tant de nouveautés dans tous nos réglements?

[c] Ces onze pièces, contenues dans l'édition de 1672, sont le discours au roi, les neuf premières satires et l'épître première. Le discours sur la satire y est joint.

[a] *Éléments de littérature*, 1818, tome II, page 337, au mot *Épître*.
[b] Tome Ier, page 40, note *a*.

ÉPITRE I [a].

AU ROI.

Grand roi, c'est vainement qu'abjurant la satire
Pour toi seul désormais j'avois fait vœu d'écrire.
Dès que je prends la plume, Apollon éperdu
Semble me dire: Arrête, insensé; que fais-tu [b]?
Sais-tu dans quels périls aujourd'hui tu t'engages [c]?
Cette mer où tu cours est célèbre en naufrages.
Ce n'est pas qu'aisément, comme un autre, à ton char
Je ne pusse attacher Alexandre et César;

[a] Après le traité d'Aix-la-Chapelle, conclu en 1668, la France jouissoit d'une paix que Colbert vouloit maintenir. Pour seconder les vues sages du ministre, Despréaux, en 1669, composa sa première épître, qui fut présentée au roi par madame de Thiange, sœur du maréchal de Vivonne et de madame de Montespan.

[b] Cùm canerem reges et prælia, Cynthius aurem
Vellit, et admonuit. . . . .
(*Virgile, égl. VI, vers* 3—4.)

[c] Il y avoit dans la première composition:

Où vas-tu t'embarquer? Regagne le rivage.
Cette mer où tu cours est célèbre en *naufrage*.

D'après le conseil de ses amis, Despréaux mit au pluriel les deux substantifs qui terminent ces vers, et c'est ainsi qu'ils se trouvent dans les éditions antérieures à celle de 1701. Cette correction ne satisfit pas Desmarets. « Il suffit, dit-il, à un vaisseau qui est en « danger de gagner un port ou un rivage, sans en gagner plusieurs. »

Qu'aisément je ne pusse, en quelque ode insipide [a],
T'exalter aux dépens et de Mars et d'Alcide,
Te livrer le Bosphore, et, d'un vers incivil,
Proposer au sultan de te céder le Nil;

Il s'amuse ensuite aux dépens d'Apollon, qui veut faire regagner le rivage à quelqu'un qui n'est pas encore embarqué. Le poëte, qui étoit assez sage pour profiter des critiques de ses ennemis, refit le premier vers tel qu'on le lit dans les éditions de 1701 et de 1713:

Sais-tu dans quels périls aujourd'hui tu t'engages?

[a] Ce n'est pas que ma main, comme une autre, à ton char,
Grand roi, ne pût lier Alexandre et César;
Ne pût, sans se peiner, dans quelque ode insipide, etc.
(*Édit. ant. à celle de* 1701.)

Le changement étoit nécessaire: il n'y avoit pas de justesse à dire de *la main qu'elle peut exalter quelqu'un dans une ode.*

Pierre Corneille fait dire à Melpomène, dans le prologue d'*Andromède*, en parlant de Louis XIV, qui avoit à peu près dix ans, lorsque cette pièce fut jouée en 1750:

Je lui montre Pompée, Alexandre, César,
Mais comme des héros attachés à son char;
Et tout ce haut éclat où je les fais paroître,
Lui peint plus qu'ils n'étoient, et moins qu'il ne doit être.

Treize ans après, le même Corneille remercie le roi de l'avoir compris dans le nombre des hommes de lettres à qui il avoit accordé des gratifications; il lui rappelle son ancienne prédiction dans les vers suivants:

Mon génie au théâtre a voulu m'attacher,
Il en a fait mon sort, je dois m'y retrancher.
Par-tout ailleurs je rampe, et ne suis plus moi-même;
Mais là j'ai quelque nom, là quelquefois on m'aime;
Là ce même génie ose de temps en temps
Tracer de ton portrait quelques traits éclatants.
Par eux de l'*Andromède* il sut ouvrir la scène;
On y vit le soleil instruire Melpomène,

Mais, pour te bien louer, une raison sévère
Me dit qu'il faut sortir de la route vulgaire;
Qu'après avoir joué tant d'auteurs différents,
Phébus même auroit peur s'il entroit sur les rangs,
Que par des vers tout neufs, avoués du Parnasse,
Il faut de mes dégoûts justifier l'audace;
Et, si ma muse enfin n'est égale à mon roi,
Que je prête aux Cotins des armes contre moi.
 Est-ce là cet auteur, l'effroi de la Pucelle,
Qui devoit des bons vers nous tracer le modèle,
Ce censeur, diront-ils, qui nous réformoit tous?
Quoi! ce critique affreux n'en sait pas plus que nous?
N'avons-nous pas cent fois, en faveur de la France,
Comme lui dans nos vers pris Memphis et Byzance,
Sur les bords de l'Euphrate abattu le turban,
Et coupé, pour rimer, les cèdres du Liban[a]?
De quel front aujourd'hui vient-il, sur nos brisées,
Se revêtir encor de nos phrases usées?

Et lui dire qu'un jour Alexandre et César
Sembleroient des vaincus attachés à ton char:
Ton front le promettoit, et tes premiers miracles
Ont rempli hautement la foi de mes oracles [a].

On croit, et c'est l'opinion de Voltaire, que le satirique a voulu faire allusion à la louange usée que Corneille adresse à Louis XIV. Brossette n'en dit rien, et Monchesnai s'exprime ainsi: « M. Despréaux disoit assez volontiers dans la conversation: *C'est un tel ouvrage* ou *un tel auteur que j'ai eu en vue en faisant mes vers*. Cependant il ne nous a jamais dit qu'il eût eu dessein d'attaquer Corneille dans sa première épître. » (*Bolæana*, n. XCVI.)

[a] Dans son ode à la reine Marie de Médicis, sur sa bienvenue en

[a] *Remerciement au roi*, 1817, tome X, page 206.

Que répondrois-je alors? Honteux et rebuté,
J'aurois beau me complaire en ma propre beauté,
Et, de mes tristes vers admirateur unique,
Plaindre, en les relisant, l'ignorance publique:
Quelque orgueil en secret dont s'aveugle un auteur,
Il est fâcheux, grand roi, de se voir sans lecteur,
Et d'aller, du récit de ta gloire immortelle,
Habiller chez Francœur (1) le sucre et la canelle.
Ainsi, craignant toujours un funeste accident,

France, présentée à Aix, l'année 1600, Malherbe avoit dit:

O! combien lors aura de veuves
La gent qui porte le turban!
Que de sang rougira les fleuves
Qui lavent les pieds du Liban!
Que le Bosphore en ses deux rives
Aura de sultanes captives!
Et que de mères à Memphis,
En pleurant, diront la vaillance
De son courage et de sa lance,
Aux funérailles de leurs fils!

Despréaux signale les imitateurs de Malherbe, qui répétoient les expressions de ce poëte jusqu'à la satiété.

(1) Fameux épicier. (*Despréaux*, *édit. de* 1674.) * Claude Julienne demeuroit dans la rue Saint-Honoré, et fournissoit la maison du roi. Le surnom de *Franc-cœur* fut donné à l'un de ses aïeux par Henri III. Cette particularité, ignorée de Despréaux, est l'une de celles qui lui faisoient dire à Brossette: « A l'air dont vous y allez, « vous saurez mieux votre Boileau que moi-même. »

Horace termine par une semblable plaisanterie une épître à Auguste. Marmontel n'en condamne pas moins l'heureux imitateur du favori de Mécène. « Si dans un ouvrage adressé à une personne « illustre, dit-il, on doit ennoblir les petites choses, à plus forte « raison n'y doit-on pas avilir les grandes; et c'est ce que fait à tout

J'imite de Conrart le silence prudent(1) :
Je laisse aux plus hardis l'honneur de la carrière,

« moment, dans les épîtres de Boileau, le mélange de Cotin avec « Louis-le-Grand, du *sucre* et de la *canelle* avec la gloire de ce mo- « narque. Un mot plaisant est à sa place dans une épître familière; « dans une épître sérieuse et noble, il est du plus mauvais goût [a]. » Cette critique n'est pas juste. Les pièces de Despréaux comportent en général plusieurs tons; les plaisanteries qu'il s'y permet, loin de déplaire, y jettent de l'agrément, et ne sauroient être mieux exprimées. On pourroit seulement les trouver un peu répétées, quoique le tour n'en soit jamais uniforme.

Ronsard, dans une épître adressée à Jacques Grévin, avoit dit, en parlant des mauvais poëtes :

Ils ne servent de rien qu'à donner des habits,
A la canelle, au sucre, au gingembre et au riz.

(1) Fameux académicien qui n'a jamais rien écrit. (*Despréaux, édition de* 1701.) * Chez lui commencèrent les assemblées qui ont donné naissance à l'académie françoise, dont il fut le premier secrétaire. Quoiqu'il ne sût pas le latin, les gens de lettres le consultoient comme un critique d'un goût sûr, et plusieurs lui dédièrent leurs ouvrages. On lit quelques vers de lui dans différents recueils; on a ses lettres à Félibien, et M. de Monmerqué se propose de publier ses mémoires. Né à Paris en 1603, il mourut en 1675. Dans les éditions antérieures à celle de 1683, le vers de Despréaux se trouve ainsi :

J'observe sur ton nom un silence prudent.

Ce dernier mot, dit Brossette, est une louange équivoque, et fait allusion à cette épigramme de Linière :

Conrart, comment as-tu pu faire
Pour acquérir tant de renom?
Toi qui n'as, pauvre secrétaire,
Jamais imprimé que ton nom.

[a] *Éléments de littérature*, au mot *Épître*.

Et regarde le champ, assis sur la barrière.
Malgré moi toutefois un mouvement secret
Vient flatter mon esprit, qui se tait à regret.
Quoi! dis-je tout chagrin, dans ma verve infertile,
Des vertus de mon roi spectateur inutile,
Faudra-t-il sur sa gloire attendre à m'exercer
Que ma tremblante voix commence à se glacer?
Dans un si beau projet, si ma muse rebelle
N'ose le suivre aux champs de Lille et de Bruxelle (1),
Sans le chercher au nord de l'Escaut et du Rhin,
La paix l'offre à mes yeux plus calme et plus serein.
Oui, grand roi, laissons là les siéges, les batailles:
Qu'un autre aille en rimant renverser les murailles;
Et souvent, sur tes pas marchant sans ton aveu,
S'aille couvrir de sang, de poussière et de feu.
A quoi bon, d'une muse au carnage animée,
Échauffer ta valeur, déja trop allumée?
Jouissons à loisir du fruit de tes bienfaits,
Et ne nous lassons point des douceurs de la paix.
Pourquoi ces éléphants, ces armes, ce bagage,
Et ces vaisseaux tout prêts à quitter le rivage?
Disoit au roi Pyrrhus un sage confident (2),

(1) La campagne de Flandre, faite par le roi en l'année 1667.

(2) Plutarque, dans la vie de Pyrrhus. (*Despréaux*, *édit. de* 1713.) * Tout ce morceau, fidèlement traduit de Plutarque, est le modèle de ces sortes de dialogues si difficiles à faire, où le poëte joue lui seul le rôle des deux interlocuteurs. C'est un des endroits contre lesquels Pradon se récrie le plus. « Il semble, dit-il, que « l'on entend Jodelet qui parle à son maître, etc. » (*Nouvelles Remarques sur tous les ouvrages du sieur D****, 1685, page 56.)

Conseiller très sensé d'un roi très imprudent.
Je vais, lui dit ce prince, à Rome où l'on m'appelle. —
Quoi faire? — L'assiéger. — L'entreprise est fort belle,
Et digne seulement d'Alexandre ou de vous :
Mais, Rome prise enfin, seigneur, où courons-nous [a]? —
Du reste des Latins la conquête est facile. —
Sans doute, on les peut vaincre [b] : est-ce tout? — La Sicile
De là nous tend les bras, et bientôt sans effort
Syracuse reçoit nos vaisseaux dans son port. —
Bornez-vous là vos pas [c]? — Dès que nous l'aurons prise,
Il ne faut qu'un bon vent, et Carthage est conquise.
Les chemins sont ouverts : qui peut nous arrêter? —
Je vous entends, seigneur, nous allons tout domter :
Nous allons traverser les sables de Lybie,
Asservir en passant l'Égypte, l'Arabie,
Courir de là le Gange en de nouveaux pays,
Faire trembler le Scythe aux bords du Tanaïs,

[a] Mais quand nous l'aurons prise, eh bien! que ferons-nous?
(*Édit. ant. à celle de* 1683.)

[b] Fort bien, ils sont à nous : . . . .
(*Première édition.*)

Sans doute, ils sont à nous : . . . .
(*Éditions ant. à* 1683.)

Brossette et Saint-Marc se trompent, en donnant cette seconde leçon de la manière suivante :

Sans doute ils sont à *vous*. . . . .

[c] Nous y voilà, suivons. . . . .
(*Première édition.*)

Vous arrêtez-vous là? . . . .
(*Deuxième édition.*)

En demeurez-vous là? . . . .
(*Edit. suiv., ant. à celle de* 1701.)

Et ranger sous nos lois tout ce vaste hémisphère. —
Mais, de retour enfin, que prétendez-vous faire? —
Alors, cher Cinéas, victorieux, contents,
Nous pourrons rire à l'aise[a], et prendre du bon temps. -
Eh! seigneur, dès ce jour, sans sortir de l'Épire,
Du matin jusqu'au soir qui vous défend de rire?
Le conseil étoit sage et facile à goûter:
Pyrrhus vivoit heureux s'il eût pu l'écouter;
Mais à l'ambition d'opposer la prudence,
C'est aux prélats de cour prêcher la résidence(1).
Ce n'est pas que mon cœur, du travail ennemi,
Approuve un fainéant sur le trône endormi;
Mais, quelques vains lauriers que promette la guerre,
On peut être héros sans ravager la terre.
Il est plus d'une gloire[b]. En vain aux conquérants
L'erreur, parmi les rois, donne les premiers rangs;
Entre les grands héros ce sont les plus vulgaires.
Chaque siècle est fécond en heureux téméraires;

[a] Nous pourrons chanter, rire. . . . .
(*Première édition.*)

(1) Quand un trait de satire vient à sourire à Boileau, tout passe par l'étamine, comme il l'a dit lui-même. (*Le Brun.*)

[b] « Ce poëte, qu'on accuse de manquer de philosophie, en eut « assez, dit La Harpe, pour louer un roi conquérant, bien moins sur « ses victoires que sur les réformes salutaires et les établissements « utiles que l'on devoit à la sagesse de son gouvernement. Peut-être « y avoit-il quelque courage à dire au vainqueur de l'Espagne, au « conquérant de la Franche-Comté et de la Flandre :

« Il est plus d'une gloire. En vain aux conquérants
« L'erreur, parmi les rois, donne les premiers rangs; etc. »
(*Cours de littérature*, 1821, tome VII, page 45.)

Chaque climat produit des favoris de Mars;
La Seine a des Bourbons, le Tibre a des Césars:
On a vu mille fois des fanges Méotides
Sortir des conquérants goths, vandales, gépides.
Mais un roi vraiment roi, qui, sage en ses projets,
Sache en un calme heureux maintenir ses sujets;
Qui du bonheur public ait cimenté sa gloire,
Il faut pour le trouver courir toute l'histoire [a].
La terre compte peu de ces rois bienfaisants;
Le ciel à les former se prépare long-temps.
Tel fut cet empereur (1) sous qui Rome adorée
Vit renaître les jours de Saturne et de Rhée;
Qui rendit de son joug l'univers amoureux;
Qu'on n'alla jamais voir sans revenir heureux [b];
Qui soupiroit le soir, si sa main fortunée
N'avoit par ses bienfaits signalé la journée [c].
Le cours ne fut pas long d'un empire si doux (2).
Mais où cherché-je ailleurs ce qu'on trouve chez nous?
Grand roi, sans recourir aux histoires antiques,
Ne t'avons-nous pas vu dans les plaines belgiques,
Quand l'ennemi vaincu, désertant ses remparts,

[a] *Courir toute l'histoire*. Expression neuve et hardie.

(1) Titus. (*Despréaux, édit. de* 1701.)

[b] Voltaire dit, en parlant du duc de Guise:

Le pauvre alloit le voir, et revenoit heureux.
(*Henriade, chant III.*)

[c] Ces vers sur Titus sont inspirés par une ame vraiment citoyenne. « Le roi, dit d'Alembert, se fit redire ces vers jusqu'à trois fois, « loua beaucoup l'épître, et fit la guerre. » (*Éloge de Despréaux.*)

(2) Il ne dura que deux ans, deux mois et vingt jours. (*Brossette.*)

Au-devant de ton joug couroit de toutes parts,
Toi-même te borner au fort de ta victoire[a],
Et chercher dans la paix(1) une plus juste gloire?
Ce sont là les exploits que tu dois avouer;
Et c'est par là, grand roi, que je te veux louer.
Assez d'autres, sans moi, d'un style moins timide(2),
Suivront au champ de Mars ton courage rapide;
Iront de ta valeur effrayer l'univers,
Et camper devant Dôle au milieu des hivers(3).
Pour moi, loin des combats, sur un ton moins terrible,
Je dirai les exploits de ton règne paisible[b]:

[a] Saint-Marc prétend que l'on ne sauroit dire: *au fort de ta victoire*. (*Essais philologiques*, tome V, page 468.) Les raisonnements dont il appuie sa critique ne sont pas solides.

(1) La paix de 1668. (*Despréaux*, *édit. de* 1713.)

(2) Ce tour est heureux; mais Boileau répète ici la pensée qu'il exprime ainsi plus haut:

Qu'un autre aille en rimant renverser des murailles, etc.

(3) Le roi venoit de conquérir la Franche-Comté en plein hiver. (*Despréaux*, *édit. de* 1713.) * Il partit de Saint-Germain le 2 février, et revint le 28.

[b] En rapportant presque tout le morceau qui suit, La Harpe dit: « Il n'y a pas un de ces vers qui ne rappelle un fait constaté « dans l'histoire. Tout ce que la prose éloquente de Voltaire a con- « sacré dans le siècle de Louis XIV, les lois, les manufactures, les « canaux, la police, les travaux publics, la diminution des tailles, « les édifices élevés pour les arts, tout est ici exprimé en beaux vers. « On voit, dans ce morceau et dans beaucoup d'autres, non seule- « ment l'homme d'esprit qui sait plaire, le poëte qui sait écrire, « mais l'homme judicieux qui choisit les objets de ses louanges, et « ne veut pas être démenti par la postérité. » (*Cours de littérature*, tome VII, page 46.)

Je peindrai les plaisirs en foule renaissants [a];
Les oppresseurs du peuple à leur tour gémissants [b].
On verra par quels soins ta sage prévoyance
Au fort de la famine entretint l'abondance (1);
On verra les abus par ta main réformés,
La licence et l'orgueil en tous lieux réprimés (2);
Du débris des traitants ton épargne grossie (3);
Des subsides affreux la rigueur adoucie (4);
Le soldat, dans la paix, sage et laborieux (5);
Nos artisans grossiers rendus industrieux (6);
Et nos voisins frustrés de ces tributs serviles
Que payoit à leur art le luxe de nos villes [c].

[a] Le carrousel de 1662, les fêtes données à Versailles, sous le nom des *plaisirs de l'île enchantée*, au mois de mai 1664.

[b] Une chambre de justice fut établie en 1661, pour punir les malversations des traitants.

(1) Ce fut en 1663. (*Despréaux, édit. de* 1713.) * Ce fut en 1662 que le roi fit venir de Prusse et de Pologne une grande quantité de blé, et qu'il fit construire des fours dans le Louvre.

(2) Plusieurs édits donnés pour réformer le luxe. (*Despréaux, édit. de* 1713.)

(3) La chambre de justice. (*Despréaux, édit. de* 1713.) * Elle condamna les traitants à faire des restitutions au trésor public.

(4) Les tailles furent diminuées de quatre millions. *Despréaux, édit. de* 1713.) * On diminua également les droits sur les marchandises, et l'on supprima la plupart de ceux qu'on exigeoit sur les rivières du royaume.

(5) Les soldats employés aux travaux publics. (*Despréaux, édit. de* 1713.)

(6) Établissement en France des manufactures. (*Despréaux, édit. de* 1713.) * Particulièrement des tapisseries aux Gobelins et des points de France, en 1665; des glaces, en 1666.

[c] On ne pouvoit exprimer plus heureusement le prix excessif

Tantôt je tracerai tes pompeux bâtiments,
Du loisir d'un héros nobles amusements.
J'entends déja frémir les deux mers étonnées
De voir leurs flots unis au pied des Pyrénées (1).
Déja de tous côtés la chicane aux abois
S'enfuit au seul aspect de tes nouvelles lois (2).
Oh! que ta main par là va sauver de pupilles!
Que de savants plaideurs désormais inutiles [a]!
Qui ne sent point l'effet de tes soins généreux?
L'univers sous ton régne a-t-il des malheureux?

des points de Gênes et de Venise, dont une garniture s'étoit vendue jusqu'à 7,000 francs. Après les deux vers de Despréaux que La Fontaine estimoit le plus, venoient les quatre suivants, qui ont été supprimés dans l'édition de 1683:

O! que j'aime à les voir, de ta gloire troublés,
Se priver follement du secours de nos blés,
Tandis que nos vaisseaux, par-tout maîtres des ondes,
Vont enlever pour nous les trésors des deux mondes!

(1) Le canal de Languedoc. (*Despréaux*, *édit. de* 1713.) * Le général Andréossi a disputé, il y a quelques années, à Paul Riquet la gloire d'en avoir, en 1664, proposé le dessein. Il la réclame pour François Andréossi, son bisaïeul. De leur côté, MM. de Caraman ont fait valoir les titres de celui dont ils descendent.

(2) L'ordonnance de 1667. (*Despréaux*, *édit. de* 1713.) * Sur la procédure civile.

[a] Après ce vers, il y en avoit trente-deux qui terminoient l'épître, auxquels l'auteur substitua les quarante que l'on voit ici. Les vers supprimés en 1672 commençoient de cette manière:

Muse, abaisse ta voix: je veux les consoler;
Et d'un conte, en passant, il faut les régaler.
Un jour, dit un auteur, n'importe en quel chapitre,
. . . .

Les douze vers qui contiennent l'apologue de l'huître et des plai-

Est-il quelque vertu, dans les glaces de l'Ourse,
Ni dans ces lieux brûlés où le jour prend sa source,
Dont la triste indigence ose encore approcher,
Et qu'en foule tes dons d'abord n'aillent chercher (1)?
C'est par toi qu'on va voir les muses enrichies
De leur longue disette à jamais affranchies.
Grand roi, poursuis toujours, assure leur repos,

deurs sont insérés à la fin de la deuxième épître. Le poëte continuoit de la sorte :

Mais quoi ! j'entends déja quelque austère critique,
Qui trouve en cet endroit la fable un peu comique.
Que veut-il ? C'est ainsi qu'Horace dans ses vers
Souvent délasse Auguste en cent styles divers ;
Et, selon qu'au hasard son caprice l'entraîne,
Tantôt perce les cieux, tantôt rase la plaine.
Revenons toutefois ; mais par où revenir ?
Grand roi, je m'aperçois qu'il est temps de finir.
C'est assez : il suffit que ma plume fidèle
T'ait fait voir en ces vers quelque essai de mon zèle.
En vain je prétendrois contenter un lecteur,
Qui redoute sur-tout le nom d'admirateur,
Et souvent, pour raison, oppose à la science
L'invincible dégoût d'une injuste ignorance.
Prêt à juger de tout, comme un jeune marquis
Qui, plein d'un grand savoir chez les dames acquis,
Dédaignant le public que lui seul il attaque,
Va pleurer au Tartufe, et rire à l'Andromaque.

(1) Le roi, en 1663, donna des pensions à beaucoup de gens de lettres de toute l'Europe. (*Despréaux, édit. de* 1713.) * Sur la liste des poëtes françois qui en reçurent, on ne trouve ni La Fontaine ni Despréaux : le premier avoit encouru la disgrace de Colbert par son attachement pour Fouquet; le second n'étoit encore connu que par quelques unes de ses satires, qui circuloient manuscrites, et dans lesquelles n'étoient pas épargnés des écrivains que le ministre consultoit sur les récompenses à décerner.

Pour moi qui, sur ton nom déja brûlant d'écrire,
Sens au bout de ma plume expirer la satire,
Je n'ose de mes vers vanter ici le prix.
Toutefois si quelqu'un de mes foibles écrits [a]
Des ans injurieux peut éviter l'outrage,
Peut-être pour ta gloire aura-t-il son usage.
Et comme tes exploits, étonnant les lecteurs,
Seront à peine crus sur la foi des auteurs;
Si quelque esprit malin les veut traiter de fables,
On dira quelque jour, pour les rendre croyables:
Boileau, qui, dans ses vers pleins de sincérité,
Jadis à tout son siécle a dit la vérité,
Qui mit à tout blâmer son étude et sa gloire,
A pourtant de ce roi parlé comme l'histoire [b].

« à la gorge, et lui dit, par une saillie que la présence du roi ne « put retenir : *Ah ! traître, vous ne m'aviez pas dit cela.* Notre poëte « revint de la cour comblé d'honneurs et de biens. Cependant il a « dit plusieurs fois que la première réflexion que lui inspira sa nou- « velle fortune fut un sentiment de tristesse, envisageant la perte de « sa liberté, comme une suite inévitable des bienfaits dont il ve- « noit d'être honoré. »

[a] On a souvent comparé ce dernier morceau avec un autre endroit du même genre, dans l'épitre VIII; et le poëte a prononcé lui-même à cet égard. *Voyez* la note sur le vers 65 de l'épitre VIII, également adressée au roi.

[b] « C'est là prendre ses avantages avec toute l'adresse possible, « dit La Harpe. Ce morceau, récité devant Louis XIV, fit sur lui « une impression sensible, et devoit la faire : plus un grand cœur « aime la louange, plus il goûte vivement celle qui est apprêtée « avec un art qui dispense de la repousser. Au reste, Boileau, en « se vantant de parler comme l'histoire, ne disoit rien qui ne fût « vrai. » (*Cours de littérature*, 1821, tome VII, page 45.)

ÉPITRE II[a].

A M. L'ABBÉ DES ROCHES [b].

A quoi bon réveiller mes muses endormies,
Pour tracer aux auteurs des régles ennemies?
Penses-tu qu'aucun d'eux veuille subir mes lois,
Ni suivre une raison qui parle par ma voix?
O le plaisant docteur, qui, sur les pas d'Horace,
Vient prêcher, diront-ils, la réforme au Parnasse[c]!
Nos écrits sont mauvais; les siens valent-ils mieux?
J'entends déja d'ici Linière furieux[d]

[a] Cette épître doit avoir été imprimée, pour la première fois, dans l'édition de 1674. L'auteur l'a composée, afin de conserver l'apologue de l'huître et des plaideurs, qui terminoit d'abord l'épître précédente.

[b] On lit A M. L'ABBÉ D***, dans les éditions antérieures à celle de 1683. L'abbé Des Roches se nommoit Jean-François-Armand Fumée. Fils de François Fumée, seigneur Des Roches, il descendoit d'Adam Fumée, premier médecin de Charles VII. Gabriel Guéret lui a dédié son *Parnasse réformé*. Il mourut en 1711, âgé d'environ soixante-quinze ans. Voy. sur Guéret le tome III, page 123.

[c] Ces six vers indiquent assez que l'auteur travailloit à l'*Art poétique*. Ils rappellent ceux-ci de l'épître première:

> Est-ce là cet auteur, l'effroi de la Pucelle,
> Qui devoit des beaux vers nous tracer le modéle, etc.?

[d] Le nom de Linière est désigné par une L***, dans les éditions antérieures à celle de 1694. Ce poëte est cité honorablement dans la

Qui m'appelle au combat sans prendre un plus long terme.
De l'encre, du papier! dit-il; qu'on nous enferme [a].
Voyons qui de nous deux, plus aisé dans ses vers,
Aura plus tôt rempli la page et le revers.
Moi donc, qui suis peu fait à ce genre d'escrime,
Je le laisse tout seul verser rime sur rime,
Et, souvent de dépit contre moi s'exerçant,
Punir de mes défauts le papier innocent.
Mais toi, qui ne crains point qu'un rimeur te noircisse,
Que fais-tu cependant seul en ton bénéfice?
Attends-tu qu'un fermier, payant, quoiqu'un peu tard,
De ton bien pour le moins daigne te faire part?
Vas-tu, grand défenseur des droits de ton église,
De tes moines mutins réprimer l'entreprise?
Crois-moi, dût Auzanet (1) t'assurer du succès,

satire IX, vers 236; mais ayant fait une critique offensante de l'épitre IV, imprimée avant celle-ci, Despréaux a lancé quelques traits contre lui. *Voyez* l'*Épître VII*, vers 89, et l'*Art poétique*, ch. II, vers 194.

[a] Crispinus défie Horace à un pareil combat :

. . . . Accipe, si vis;
Accipiam tabulas; detur nobis locus, hora,
Custodes; videamus uter plus scribere possit.

Il étoit impossible d'imiter avec plus d'aisance et de concision les mouvements de l'original.

(1) Fameux avocat au parlement de Paris. (*Despréaux, édition de* 1713.) * *Barthélemi Auzanet*, selon d'autres, *Pierre Ausannet*, mourut à l'âge de quatre-vingt-deux ans, en 1693 d'après Brossette, en 1683 suivant la *Biographie universelle*. Parmi ses ouvrages recueillis en un volume in-folio, 1708, on distingue ses *notes sur la coutume de Paris*, ainsi que ses *Observations et Mémoires sur l'étude de la jurisprudence*. On avoit une si haute idée de son jugement et

Abbé, n'entreprends point même un juste procès.
N'imite point ces fous dont la sotte avarice
Va de ses revenus engraisser la justice;
Qui, toujours assignant [a], et toujours assignés,
Souvent demeurent gueux de vingt procès gagnés [b].
Soutenons bien nos droits: sot est celui qui donne.
C'est ainsi devers Caen que tout Normand raisonne (1).
Ce sont là les leçons dont un père manceau
Instruit son fils novice au sortir du berceau.
Mais pour toi, qui, nourri bien en-deçà de l'Oise (2),
As sucé la vertu picarde et champenoise (3),
Non, non, tu n'iras point, ardent bénéficier,
Faire enrouer pour toi Corbin ni Le Mazier (4).

de son intégrité, que, dans les affaires les plus importantes, les parties le prenoient pour arbitre. Louis XIV lui accorda le brevet de conseiller d'état.

[a] Dans toutes les anciennes éditions, on lit *assignans*, d'après l'orthographe de Despréaux, qui négligeoit la règle relative aux participes.

[b] Le Brun admire l'énergique précision de ces deux vers: l'un peint l'état de guerre dans lequel vivent les plaideurs; l'autre exprime les tristes résultats d'une suite de victoires en ce genre.

(1) L'auteur auroit pu dire *vers Caen* :

C'est ainsi que vers Caen tout Bas-Normand raisonne.

Mais il a préféré *devers Caen*, qui est une espèce de *normanisme*. D'ailleurs, un Normand qui sera de Caen même, dira toujours, *je suis devers Caen*, et ne dira pas, *je suis de Caen*. (*Brossette.*)

(2) Rivière qui a sa source dans la Picardie, vers les limites du Hainaut et de la Champagne. (*Brossette.*)

(3) Cette vertu est la franchise. (*Brossette.*)

(4) Deux autres avocats. (*Despréaux, édit. de* 1713.) * Jacques Corbin étoit fils de celui dont il est parlé dans l'*Art poétique*,

Toutefois si jamais quelque ardeur bilieuse
Allumoit dans ton cœur l'humeur litigieuse,
Consulte-moi d'abord, et, pour la réprimer,
Retiens bien la leçon que je te vais rimer.

Un jour, dit un auteur, n'importe en quel chapitre (1),
Deux voyageurs à jeûn rencontrèrent une huître.
Tous deux la contestoient (a), lorsque dans leur chemin
La justice passa, la balance à la main.

chant IV, vers 36. Dès l'age de quatorze ans, il plaida avec un succès qui donna de l'humeur à Martinet, l'un des plus anciens athlètes du barreau, qui fit à ce sujet l'épigramme suivante :

> Vidimus attonito puerum garrire senatu :
> Bis pueri, puerum qui stupuere senes !

Voyez, sur Le Mazier, la satire première, tome Ier, p. 90, note *b*.

(1) On ne peut raconter ni plus rapidement ni plus naïvement. (*Le Brun*.) * Ce récit a de la précision ; mais il n'a pas la naïveté de celui de La Fontaine. Cette fable, suivant Brossette, est tirée d'une ancienne comédie italienne. Despréaux, dans son enfance, l'avoit apprise de son père ; il n'en connoissoit peut-être pas la source, et c'est ce qu'il paroit avoir voulu faire entendre, en disant : *N'importe en quel chapitre.*

(a) Cet hémistiche est bien sec, lorsqu'on le compare avec les détails si vrais donnés par La Fontaine :

> L'un se baissoit deja pour amasser la proie ;
> L'autre le pousse, et dit : Il est bon de savoir
> Qui de nous en aura la joie.
> Celui qui le premier a pu l'apercevoir
> En sera le gobeur ; l'autre le verra faire.
> Si par là l'on juge l'affaire,
> Reprit son compagnon, j'ai l'œil bon, Dieu merci.
> Je ne l'ai pas mauvais aussi,
> Dit l'autre, et je l'ai vue avant vous, sur ma vie
> Eh bien ! vous l'avez vue ; et moi je l'ai sentie.
> (*Livre IX, fable* 9.)

Devant elle à grand bruit[a] ils expliquent la chose.
Tous deux avec dépens veulent gagner leur cause.
La justice, pesant ce droit litigieux[b],
Demande l'huître, l'ouvre, et l'avale à leurs yeux,
Et par ce bel arrêt terminant la bataille :
Tenez; voilà, dit-elle à chacun, une écaille.
Des sottises d'autrui nous vivons au palais.
Messieurs, l'huître étoit bonne. Adieu. Vivez en paix [c].

[a] Devant elle aussitôt. . . . .
(*Édit. antérieures à celle de* 1683.)

[b] Despréaux prétendoit que La Fontaine avoit manqué de justesse, en mettant le juge *Perrin Dandin* à la place de la *justice*, parceque ce ne sont pas les juges seuls, mais tous les officiers de justice, qui causent des frais aux plaideurs. « Nous laissons aux « gens de goût à deviner si cette critique n'est pas une chicane, dit « d'Alembert. Nous leur demanderons de plus, si Despréaux a été « lui-même à l'abri de la censure, en représentant les gens de jus- « tice par la justice en personne, la balance à la main, et s'il y a « rien qui ressemble moins à la justice *avec sa balance*, que les gens « de justice *avec leurs mains avides*. » (*Note vingtième sur l'éloge de Despréaux*.

[c] Ces derniers vers sont devenus proverbe. Le premier pourtant contient un aveu qui ne doit pas échapper à la grave circonspection des magistrats.

ÉPITRE III.

A M. ARNAULD, DOCTEUR DE SORBONNE[a].

Oui, sans peine, au travers des sophismes de Claude,
Arnauld, des novateurs tu découvres la fraude,
Et romps de leurs erreurs les filets captieux(1).

[a] Cette pièce, composée en 1673, porte, dans les éditions antérieures à celle de 1701, le titre suivant : *Épître à monsieur Arnaud.* A la manière dont ce dernier nom et plusieurs autres sont écrits dans les œuvres de l'auteur, on juge, comme nous l'avons fait observer, qu'il ne se piquoit pas de respecter l'orthographe des noms propres.

Les troubles de l'Église gallicane ayant été pacifiés en 1668 par Clément X et par Louis XIV, Antoine Arnauld eut non seulement la liberté de quitter sa retraite, mais il fut accueilli avec distinction par le nonce du pape et par la cour de France. Le premier président de Lamoignon fut un de ceux qui lui témoignèrent le plus d'empressement. Ce magistrat avoit un appartement dans la maison que les chanoines réguliers de Sainte-Geneviève possédoient à Auteuil. Il alloit quelquefois s'y délasser de ses pénibles fonctions. Un jour il y réunit Arnauld, Nicole, Despréaux et d'autres personnes. Ce fut là que le poëte et le théologien se virent pour la première fois, et sentirent l'un pour l'autre cette affection qui ne s'est jamais démentie. *Voyez*, sur Arnauld, le tome I[er], page 33, note *b*.

(1) Il étoit alors occupé à écrire contre le sieur Claude, ministre de Charenton. (*Despr.*, *édit. de* 1713.) * Jean Claude, né en 1619 à Lasauvetat, dans l'Agénois, passoit pour être l'ame de son parti en France. Ses adversaires ne pouvoient lui refuser leur estime. Orateur mâle et facile, logicien adroit et solide, nul n'étoit plus

Mais que sert que ta main leur dessille les yeux,
Si toujours dans leur ame une pudeur rebelle [a],
Près d'embrasser l'Église, au prêche les rappelle?
Non, ne crois pas que Claude, habile à se tromper,
Soit insensible aux traits dont tu le sais frapper;
Mais un démon l'arrête, et, quand ta voix l'attire,
Lui dit: Si tu te rends, sais-tu ce qu'on va dire?
Dans son heureux retour lui montre un faux malheur,
Lui peint de Charenton (1) l'hérétique douleur [b];
Et, balançant Dieu même en son ame flottante,

propre à diriger un consistoire, à présider un synode. Bossuet, qui avoit eu des conférences avec lui, dit qu' « il étoit le plus subtil « de tous les hommes à éluder les décisions de son église, lors- « qu'elles l'incommodoient. » (*Histoire des variations.*) Le 22 octobre 1685, jour où fut enregistré l'édit de révocation de celui de Nantes, il reçut ordre de partir dans vingt-quatre heures. Un valet de pied de Louis XIV le conduisit jusqu'aux frontières. Il se retira en Hollande, auprès de son fils, pasteur à La Haye. Le prince d'Orange lui donna une pension considérable, dont il ne jouit pas long-temps, étant mort le 13 janvier 1687. Ses nombreux ouvrages sont consacrés à la défense de la religion qu'il professoit.

[a] Saint-Marc est loin de sentir le bonheur de cette alliance de mots. Il reproche au poëte d'avoir fait « une faute contre l'usage « de notre langue, qui n'attache point l'idée de *honte* au mot *pu-* « *deur.* » (*Essais philologiques*, tome V, page 470.)

(1) Lieu près de Paris, où ceux de la R. p. R (*religion prétendue réformée*) avoient un temple. (*Despréaux, édit. de* 1713.)

[b] Cette heureuse hardiesse est ridicule aux yeux de Saint-Marc. (*Essais philologiques.*) Avant lui, Pradon la condamnoit en ces termes : « C'est parler un langage qui n'est pas chrétien, ou plutôt « qui n'est pas françois, etc. » (*Nouvelles Remarques*, page 58.) Voilà comment ils jugent un vers que l'épithète, la figure, l'inversion rendent élégant et nombreux.

Fait mourir dans son cœur la vérité naissante[a].
  Des superbes mortels le plus affreux lien,
N'en doutons point, Arnauld, c'est la honte du bien.
Des plus nobles vertus cette adroite ennemie
Peint l'honneur à nos yeux des traits de l'infamie,
Asservit nos esprits sous un joug rigoureux,
Et nous rend l'un de l'autre esclaves malheureux.
Par elle la vertu devient lâche et timide(1).
Vois-tu ce libertin en public intrépide,
Qui prêche contre un Dieu que dans son ame il croit[b]?
Il iroit embrasser la vérité qu'il voit;
Mais de ses faux amis il craint la raillerie,
Et ne brave ainsi Dieu que par poltronnerie.
  C'est là de tous nos maux le fatal fondement.
Des jugements d'autrui nous tremblons follement;
Et, chacun l'un de l'autre adorant les caprices,

[a] La justesse et l'élégance de ces deux vers ne les mettent pas à l'abri de la censure de Pradon. « On ne balance point Dieu, dit-il, « mais les raisons qui prouvent un Dieu; c'est parler fort impropre-« ment. »

(1) Après *lâche*, *timide* est un peu foible, etc. (*Le Brun.*)

[b] Voici une note que Cizeron-Rival assure avoir trouvée dans les papiers de Brossette : « Ce caractère est général. Cependant l'au-« teur m'a dit que M. le Prince (*le grand Condé*), étant près de « mourir (en 1686), fit appeler ses gens, et leur dit: Vous m'avez « souvent ouï dire des impiétés, mais dans le fond je croyois tout le « contraire de ce que je disois. Je ne contrefaisois le libertin et « l'athée que pour paroître plus brave. » (*Lett. fami. de MM. Boileau-Despréaux et Brossette*, tome III, page 184.) Suivant Bossuet, les paroles du prince au religieux qui l'assistoit dans ses derniers moments, furent celles-ci : « Je n'ai jamais douté des mystères de « la religion, quoi qu'on ait dit. » (*Oraison funèbre.*)

Nous cherchons hors de nous nos vertus et nos vices[a].
Misérables jouets de notre vanité,
Faisons au moins l'aveu de notre infirmité.
A quoi bon, quand la fièvre en nos artères brûle[b],
Faire de notre mal un secret ridicule?
Le feu sort de vos yeux pétillants et troublés,
Votre pouls inégal marche à pas redoublés;
Quelle fausse pudeur à feindre vous oblige?
Qu'avez-vous?-Je n'ai rien.-Mais....-Je n'ai rien, vous dis-je[c],
Répondra ce malade à se taire obstiné.
Mais cependant voilà tout son corps gangrené;
Et la fièvre, demain se rendant la plus forte,
Un bénitier aux pieds va l'étendre à la porte[d].
Prévenons sagement un si juste malheur.
Le jour fatal est proche, et vient comme un voleur[e].
Avant qu'à nos erreurs le ciel nous abandonne,

[a] Le germe de cette maxime si vraie et si morale se trouve dans ces mots de Perse : *Nec te quæsiveris extrà.*
(*Sat. I, vers* 7.)

[b] Neu, si te populus sanum rectèque valentem
Dictitet, occultam febrem sub tempus edendi
Dissimules, donec manibus tremor incidat unctis.
(*Horace, liv. I, épit. XVI, vers* 21—23.)

[c] Heus, bone tu palles!—Nihil est.—Videas tamen istud,
Quidquid id est. . . . .
(*Perse, sat. III, vers* 94—95.)

[d] In portam rigidos calces extendit. . . . . . .
(*Perse, sat. III, vers* 105.)

[e] Comparaison tirée des livres saints, où elle est fréquemment employée. *Scitis quia dies Domini, sicut fur in nocte, ita veniet.* Saint Paul, I, ad Thessal., chap. V, verset 2.

Profitons de l'instant que de grace il nous donne.
Hâtons-nous; le temps fuit, et nous traîne avec soi:
Le moment où je parle est déja loin de moi(1).
Mais quoi! toujours la honte en esclaves nous lie!
Oui, c'est toi qui nous perds, ridicule folie:
C'est toi qui fis tomber le premier malheureux,
Le jour que, d'un faux bien sottement amoureux,
Et n'osant soupçonner sa femme d'imposture,
Au démon, par pudeur[a], il vendit la nature.

(1) Perse, satire V. (*Despréaux*, *édit. de* 1713.) * Vers 153.

Vive memor lethi; fugit hora; hoc quod loquor indè est.

Ce vers, le plus connu, le plus remarquable de Perse, est celui qui caractérise le mieux sa manière. Sélis trouve que le vers de Despréaux le traduit bien sans doute, mais qu'il « ne peut être com« paré aux quatre mots rapides du latin. Le vers de Boileau court, « dit-il; le demi-vers de Perse a des ailes. » (*Dissertation sur Perse*, page 58.) Je ne sais si je me trompe; j'avoue que ce jugement ne me paroît pas exempt de la prévention d'un traducteur, qui affectionne son original en proportion de la peine qu'il a prise pour l'entendre. Le poëte latin se contente d'indiquer sa pensée, qu'il presse dans le moins de mots possible. Le poëte françois rend la sienne dans un style clair et précis, qui fait image, et dont la perfection ne laisse rien à desirer.

« L'auteur qui se levoit ordinairement fort tard, ainsi que nous « l'apprend Brossette, étoit encore au lit la première fois qu'il ré« cita cette épitre à M. Arnauld, qui l'étoit venu voir dès le matin. « Quand il en fut à ce vers, il le récita d'un ton léger et rapide, « comme il doit être récité, pour exprimer la rapidité du temps qui « s'enfuit. M. Arnauld, frappé de la légèreté de ce vers, se leva « brusquement de son siège; et, marchant fort vite, par la chambre, « comme un homme qui fuit, il redit plusieurs fois:

« Le moment où je parle est déja loin de moi. »

[a] Aux yeux de Le Brun le mot *pudeur*, placé plus haut si heu-

Hélas! avant ce jour qui perdit ses neveux,
Tous les plaisirs couroient au-devant de ses vœux[a].

reusement, contrarie ici le sens du poëte. « La mauvaise honte, ou « plutôt la foiblesse en général, produit de grands maux, dit Mar- « montel; voilà le vrai. Mais quand on ajoute, pour le prouver, « qu'*Adam*, par exemple, *n'a été malheureux que pour n'avoir osé* « *soupçonner sa femme;* voilà de la déclamation. » (*Élém. de litt.*, au mot *Épître.*) Sans combattre précisément cette objection, M. de Fontanes s'exprime ainsi dans le beau *Discours préliminaire* de sa traduction de l'*Essai sur l'homme :* « L'épître au grand Arnauld n'a-t-elle « pas un but très moral, malgré les réflexions critiques d'un littéra- « teur très distingué? Pour se convaincre de l'utilité de ce sujet, « qu'on ouvre les *Confessions de Jean-Jacques Rousseau :* toutes les « fautes dont il s'accuse naissent de la mauvaise honte. Que d'hom- « mes trouveroient le même résultat, en interrogeant leur conduite! » (1821, page 41.) Si la chute du premier homme pouvoit être mieux expliquée, elle ne pouvoit pas amener des vers plus harmonieux et plus pittoresques.

[a] Molli paulatim flavescet campus aristâ,
Incultisque rubens pendebit sentibus uva, etc.
(*Virg., églog. IV, vers* 28—29.)
Les champs seront jaunis de fertiles moissons,
La grappe rougira suspendue aux buissons, etc.
(*Dorange.*)
Mox etiam fruges tellus inarata ferebat;
Nec renovatus ager gravidis canebat aristis.
Flumina jam lactis, jam flumina nectaris ibant;
Flavaque de viridi stillabant ilice mella.
(*Ovide, métamorp., liv. I, âge d'or, vers* 109—112.)
L'épi, sans laboureur, jaunissoit les guérêts.
Des sources d'un lait pur, des sources d'un vin frais,
Serpentoient en ruisseaux, jaillissoient en fontaines,
Et le miel distilloit de l'écorce des chênes.
(*Saint-Ange.*)
. . . . Ipsaque tellus
Omnia liberiùs, nullo poscente, ferebat.

La faim aux animaux ne faisoit point la guerre:
Le blé, pour se donner, sans peine ouvrant la terre[a],
N'attendoit point qu'un bœuf pressé de l'aiguillon,
Traçât à pas tardifs un pénible sillon:
La vigne offroit par-tout des grappes toujours pleines,
Et des ruisseaux de lait serpentoient dans les plaines.
Mais dès ce jour Adam, déchu de son état,
D'un tribut de douleurs paya son attentat.
Il fallut qu'au travail son corps rendu docile
Forçât la terre avare à devenir fertile.
Le chardon importun hérissa les guérets[b];
Le serpent venimeux rampa dans les forêts;
La canicule en feu désola les campagnes;

Ille malum virus serpentibus addidit atris, etc.
. . . .
Mox et frumentis labor additus; ut mala culmos
Esset rubigo, segnisque horreret in arvis
Carduus; . . . .
(*Virg.*, *Géorg.*, *liv. I*, *vers* 127—152.)
. . . . Prodigue de son bien,
La terre donnoit plus à qui n'exigeoit rien.
C'est lui (*Jupiter*) qui . . . .
. . . .
Empoisonna la dent des vipères livides,
Contre l'agneau craintif arma les loups avides, etc.
. . . .
La rouille vient ronger le fruit de nos travaux;
La ronce naît en foule, et les épis périssent;
D'arbustes épineux les sillons se hérissent; etc.
(*Delille.*)

[a] Le contraste de ce vers et des deux suivants ne pouvoit pas être offert avec plus d'habileté.

[b] Dans ses *Éléments de littérature*, article *Harmonie du style*, Marmontel signale comme une négligence, à la vérité tolérée quel-

L'aquilon en fureur gronda sur les montagnes [a].
Alors, pour se couvrir durant l'âpre saison,
Il fallut aux brebis dérober leur toison.
La peste en même temps, la guerre et la famine
Des malheureux humains jurèrent la ruine;
Mais aucun de ces maux n'égala les rigueurs
Que la mauvaise honte exerça dans les cœurs.
De ce nid à l'instant sortirent tous les vices.
L'avare (1), des premiers en proie à ses caprices,
Dans un infame gain mettant l'honnêteté,
Pour toute honte alors compta la pauvreté (2).

quefois, la liaison des mots *chardon importun*. Comment n'a-t-il pas vu, ou plutôt comment n'a-t-il pas voulu voir que Despréaux a ménagé la rencontre des nasales *on* et *im*, pour mieux peindre l'objet désagréable qu'il avoit à décrire?

[a] Tum primùm siccis aër fervoribus ustus
Canduit, et ventis glacies astricta pependit.
(*Ovide*, *Métamorph.*, *liv. I*, *vers* 119—120.)
Alors l'air s'alluma de chaleurs dévorantes,
Et le froid aiguisa ses flèches pénétrantes.
(*Saint-Ange.*)

(1) « Le poëte confond ici, dit Saint-Marc, l'*amateur de ri-* « *chesses* avec l'*avare*. Ce sont deux caractères absolument diffé- « rents. » (*Essais philologiques*, tome V, page 474.)

(2) « Un prélat, qui d'ailleurs avoit du mérite, dit Brossette, « avoit pris le caractère exprimé dans ce vers, etc. » Une note, trouvée par Cizeron-Rival dans les manuscrits de ce commentateur, confirme l'opinion où l'on étoit que le poëte avoit en vue l'archevêque de Reims, Charles-Maurice Letellier, frère du ministre Louvois. (*Lett. famil. de MM. Boileau-Despréaux et Brossette*, tome III, page 185.) Despréaux disoit que ce prélat « l'avoit une fois plus « estimé, depuis qu'il savoit qu'il étoit riche. » (*Bolæana*, n. LXVI.)

L'honneur et la vertu n'osèrent plus paroître[a];
La piété chercha les déserts et le cloître.
Depuis on n'a point vu de cœur si détaché
Qui par quelque lien ne tînt à ce péché.
Triste et funeste effet du premier de nos crimes!
Moi-même, Arnauld, ici, qui te prêche en ces rimes,
Plus qu'aucun des mortels par la honte abattu,
En vain j'arme contre elle une foible vertu.
Ainsi toujours douteux, chancelant et volage,
A peine du limon, où le vice m'engage,
J'arrache un pied timide, et sors en m'agitant(1),
Que l'autre m'y reporte et s'embourbe à l'instant.
Car si, comme aujourd'hui, quelque rayon de zèle
Allume dans mon cœur une clarté nouvelle,
Soudain, aux yeux d'autrui s'il faut la confirmer,
D'un geste, d'un regard, je me sens alarmer;
Et, même sur ces vers que je te viens d'écrire,
Je tremble en ce moment de ce que l'on va dire.

[a] Depuis très long-temps on prononce *paraître*, et ce mot par conséquent ne rime plus à l'oreille avec *cloître*.

(1) L'auteur avoit ainsi exprimé sa pensée :

A peine du limon, où le vice m'engage,
J'arrache un pied timide, ...
Que l'autre m'y reporte, et s'embourbe à l'instant.

La difficulté étoit d'achever le second vers. Il consulta M. Racine, qui trouva la chose très difficile. Cependant M. Despréaux lui dit le lendemain la fin du vers :

. . . . Et sors en m'agitant.

Cette fin est d'autant plus belle, qu'elle fait une image qui n'est pas dans le vers d'Horace :

Nequicquam cœno cupiens evellere plantam.
(*Liv. II, sat. VII, vers* 27.)

(*Brossette.*)

AU LECTEUR [a].

Je ne sais si les rangs de ceux qui passèrent le Rhin à la nage devant Tholus (1) sont fort exactement gardés dans le poëme que je donne au public; et je n'en voudrois pas être garant, parceque franchement je n'y étois pas, et que je n'en suis encore que fort médiocrement instruit. Je viens même d'apprendre en ce moment que M. de Soubise[b], dont je ne parle point, est un de ceux qui s'y est le plus signalé(2). Je m'imagine qu'il en est ainsi de beaucoup d'autres, et j'espère de leur faire justice dans une autre édition. Tout ce que je sais, c'est que ceux dont je fais mention ont passé des premiers. Je ne me déclare donc caution que de l'histoire du fleuve en colère, que j'ai apprise d'une de ses naïades, qui s'est réfugiée dans la Seine. J'aurois bien pu

[a] Cet avertissement parut avec ce seul titre dans l'édition de l'épitre IV, publiée séparément en 1672. L'auteur ne l'a point inséré dans ses œuvres.

(1) Tolhuis, en langage flamand, signifie *un bureau où l'on reçoit les péages*.... (*Brossette.*) * Tholus est un village.

[b] François de Rohan, prince de Soubise, traversa le Rhin à la tête des gendarmes de la garde, dont il étoit capitaine-lieutenant. Il mourut en 1712, dans sa quatre-vingt-unième année. Le cardinal de Rohan étoit son fils. *Voy.*, sur ce dernier, le tome IV, p. 471, lettre du 3 juillet 1703.

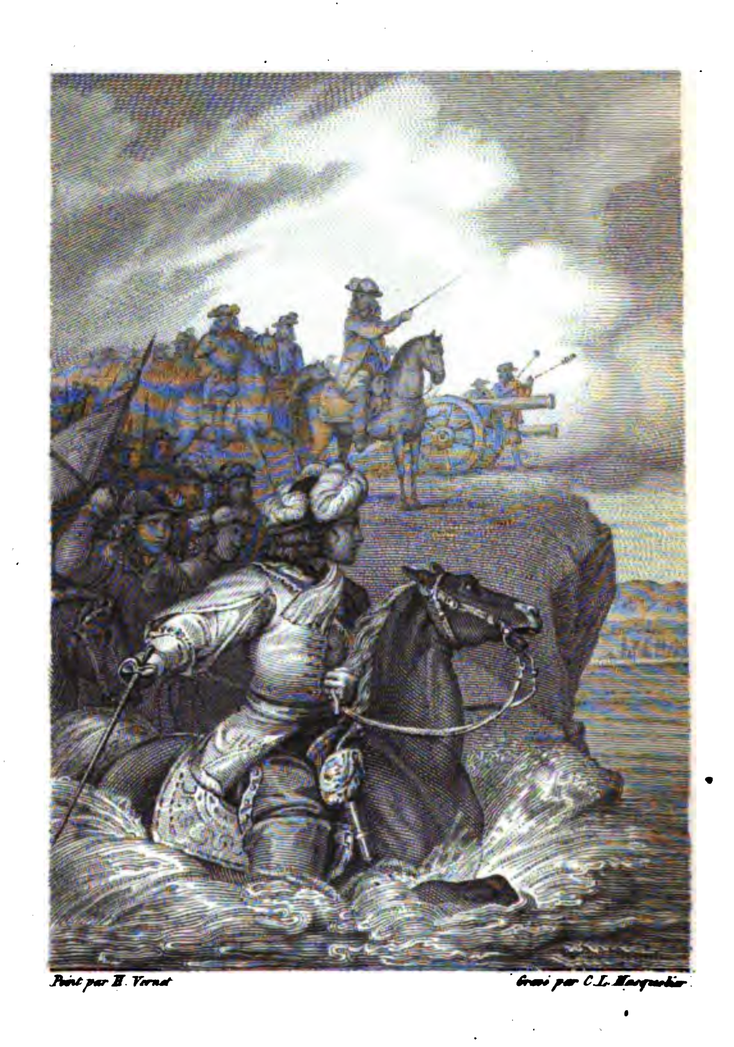
(2) *Qui s'y sont le plus signalés*; cette expression seroit plus correcte. (*Brossette.*) * On l'emploieroit à présent; mais l'ancienne locution étoit très usitée, et les académiciens d'Alembert et Marmontel la regrettent. *Voyez* le tome III, page 265, note *a*.

aussi parler de la fameuse rencontre qui suivit le passage; mais je la réserve pour un poëme à part. C'est là que j'espère rendre aux mânes de M. de Longueville[a] l'honneur que tous les écrivains lui doivent, et que je peindrai cette victoire qui fut arrosée du plus illustre sang de l'univers; mais[b] il faut un peu reprendre haleine pour cela[c].

[a] Charles-*Paris*, dernier duc de Longueville, né en 1649, tiroit l'un de ses prénoms de la capitale du royaume, parceque le prevôt des marchands de cette ville l'avoit tenu sur les fonts de baptême. Il avoit des vues sur le trône de Pologne, quand il fut victime d'une imprudence, qui entraîna la perte d'un grand nombre de François, et faillit coûter la vie au grand Condé, son oncle maternel, qui le vit périr sous ses yeux. On sait avec quelle énergie madame de Sévigné a peint la douleur de la mère de ce jeune guerrier, qui, d'après les mémoires de l'abbé de Choisy, étoit le mieux fait, le plus aimable, le plus magnifique de son temps.

[b] Quelques éditeurs suppriment ce *mais*.

[c] Rien n'annonce que l'auteur ait entrepris l'exécution de ce projet. Il est à présumer qu'il a voulu seulement jeter ici des fleurs sur la tombe d'un homme, dont la mort ne devoit pas trouver place dans une épître, qui est un chant de victoire et d'alégresse.



Peint par H. Vernet — *Gravé par C. L. Masquelier*

PASSAGE DU RHIN.

J. J. Blaise Libraire, Quai des Augustins.

ÉPITRE IV.

[illegible] M.

[illegible] pour te [illegible] toujours prête [illegible]
[illegible] tenté la conquête [illegible]
[illegible] mais [illegible] pu te résister.
[illegible] pas [illegible] si la [illegible] a [illegible]
[illegible] tu prends, les noms durs [illegible]
[illegible] de toutes parts que syllabes [illegible]
[illegible] rivée, [illegible] depuis [illegible]
[illegible]

[illegible]

J. J. Blaise Libraire, Quai des Augustins.

ÉPITRE IV.

AU ROI.

En vain, pour te louer, ma muse toujours prête,
Vingt fois de la Hollande a tenté la conquête[a]:
Ce pays, où cent murs n'ont pu te résister,
Grand roi, n'est pas en vers si facile à domter.
Des villes que tu prends les noms durs et barbares
N'offrent de toutes parts que syllabes bizarres[b];
Et, l'oreille effrayée, il faut depuis l'Issel,
Pour trouver un beau mot courir jusqu'au Tessel[c].

[a] La fierté de Louis XIV étoit blessée de l'opposition que les Hollandois lui avoient fait éprouver au congrès d'Aix-la-Chapelle. Il leur déclara la guerre le 7 avril 1672, après avoir employé quatre ans aux moyens de leur enlever l'influence qu'ils exerçoient dans les affaires de l'Europe. Il avoit trois corps d'armées, et des capitaines tels que Turenne, le grand Condé, Luxembourg.

[b] Despréaux, suivant le *Bolæana*, nomb. IX, convenoit qu'il avoit puisé dans Martial l'idée de ses plaisanteries sur la dureté des noms allemands et hollandois. Un certain Hippodamus avoit demandé des vers au poëte latin, qui s'excuse de lui en faire sur ce que son nom seroit effrayant pour les Muses. (*Liv. IV, épigramm. XXXI.*)

[c] Pour trouver un beau mot, des rives de l'Issel,
Il faut, toujours bronchant, courir jusqu'au Tessel.
(*Édit. ant. à celle de* 1683.)
Pour trouver un beau mot, il faut depuis l'Issel,

Oui, par-tout de son nom chaque place munie
Tient bon contre le vers, en détruit l'harmonie.
Et qui peut sans frémir aborder Voërden [a]?
Quel vers ne tomberoit au seul nom de Heusden [b]?
Quelle muse à rimer en tous lieux disposée
Oseroit approcher des bords du Zuiderzée?
Comment en vers heureux assiéger Doësbourg [c],
Zutphen, Wageninghen, Harderwic, Knotzembourg [d]?
Il n'est fort, entre ceux que tu prends par centaines,
Qui ne puisse arrêter un rimeur six semaines:
Et par-tout sur le Whal [e], ainsi que sur le Leck [f],
Le vers est en déroute, et le poëte à sec.

Sans pouvoir s'arrêter, courir jusqu'au Tessel.
(*Édition de* 1683.)
On a beau s'exciter : il faut depuis l'Issel,
Pour trouver un beau mot, courir jusqu'au Tessel.
(*Édition de* 1685 *jusqu'à celle de* 1701 *exclusivement.*)

L'*Issel* est une rivière de Hollande, qui se décharge dans le Zuiderzée, ou la mer du Sud. Le *Tessel,* aujourd'hui *Texel,* île de la Hollande, dans l'océan germanique.

[a] Ville forte de Hollande, sur le Rhin qui la traverse.

[b] Quel vers ne tomberoit au seul nom de Narden?
(*Édit. ant. à celle de* 1683.)

[c] Cette ville, située à quatre lieues de Zutphen, fut prise le 22 juin 1672 par Monsieur, frère du roi.

[d] Zutphen, capitale du comté de ce nom, prise par Monsieur le 26 juin. Wageninghen, Harderwic, villes du duché de Gueldre, qui se rendirent au roi les 22 et 23 juin. Knotzembourg, fort situé sur le Wahal, se nomme aussi le fort de Nimègue. Turenne l'assiégea le 15 juin, et le prit le 17.

[e] Le Wahal, branche du Rhin qui passe à Nimègue, et se mêle avec la Meuse.

[f] Le Leck est une autre branche du Rhin, qui se mêle éga-

Encor si tes exploits, moins grands et moins rapides,
Laissoient prendre courage à nos muses timides,
Peut-être avec le temps, à force d'y rêver,
Par quelque coup de l'art nous pourrions nous sauver.
Mais, dès qu'on veut tenter cette vaste carrière,
Pégase s'effarouche et recule en arrière;
Mon Apollon s'étonne; et Nimégue [a] est à toi,
Que ma muse est encore au camp devant Orsoi [b].
Aujourd'hui toutefois mon zéle m'encourage:
Il faut au moins du Rhin tenter l'heureux passage.
Un trop juste devoir veut que nous l'essayons [c].
Muses, pour le tracer, cherchez tous vos crayons:
Car, puisqu'en cet exploit tout paroît incroyable,
Que la vérité pure y ressemble à la fable,
De tous vos ornements vous pouvez l'égayer.
Venez donc, et sur-tout gardez bien d'ennuyer:
Vous savez des grands vers les disgraces tragiques;

lement avec la Meuse. « La difficulté vaincue, dit Le Brun, rend « ces deux vers doublement plaisants. »

[a] Cette capitale du duché de Gueldre fut prise par Turenne le 9 juillet 1672, après un siége de six jours. Elle est célèbre par la paix qui y fut conclue, 1° en 1678, entre la France, l'Espagne et les Provinces-Unies; 2° en 1679, entre la France et l'Empire.

[b] Place forte dans le duché de Clèves. Le roi la fit assiéger le 1er juin, et la prit en deux jours. Il tint son camp devant cette ville long-temps après qu'elle fut prise; les gazettes, les lettres particulières datoient toujours, *du camp devant Orsoy*. Le poëte fait allusion à cette circonstance.

[c] Le malheur sera grand, si nous nous y noyons.
(*Edit. ant. à celle de* 1694.)
Il fait beau s'y noyer, si nous nous y noyons.
(*Édit. ant. à celle de* 1701.)

Et souvent on ennuie en termes magnifiques.

Au pied du mont Adule(1), entre mille roseaux,
Le Rhin tranquille, et fier du progrès de ses eaux,
Appuyé d'une main sur son urne penchante,
Dormoit au bruit flatteur de son onde naissante[a]:

(1) Montagne d'où le Rhin prend sa source. (*Despréaux, édit. de* 1672.) * Adula, selon Ptolomée et Strabon; c'est aujourd'hui le mont Saint-Gothard.

[a] Dans les notes de la traduction de l'Énéide, par Delille, on rapproche ces beaux vers de ceux-ci :

Huic deus ipse loci, fluvio Tiberinus amœno,
Populeas inter senior se attollere frondes
Visus : eum tenuis glauco velabat amictu
Carbasus, et crines umbrosa tegebat arundo.
(*Liv. VIII, vers* 31—34.)

L'auteur des notes (M. J. Michaud.) trouve que le poëte françois ne perd rien à côté du poëte latin. « Je préfère cependant, dit-il, « *crines umbrosa tegebat arundo* à cette image un peu trop vague « *entre mille roseaux*. Dans le reste de sa description, Boileau res- « semble plus à Homère qu'à Virgile, et le Rhin prend plutôt « l'attitude fière et terrible du Scamandre que celle du Tibre. »

L'hémistiche *entre mille roseaux* n'est pas plus vague, il me semble, que ces mots *populeas inter frondes*, auxquels il faut le comparer, plutôt qu'à ceux-ci *crines umbrosa tegebat arundo*. Despréaux n'a point cherché à rendre cette dernière image, parcequ'il avoit à peindre l'attitude du Rhin endormi, et non la forme de sa coiffure. Quoi qu'il en soit, voici la traduction françoise :

Tout-à-coup, à travers les peupliers voisins,
Le Tibre s'offre à lui [a] durant la nuit obscure;
Des tresses de roseaux ceignent sa chevelure,
Et du lin le plus fin le léger vêtement
De ses plis azurés l'entoure mollement.

[a] A Énée.

Lorsqu'un cri tout-à-coup suivi de mille cris (1)
Vient [a] d'un calme si doux retirer ses esprits.
Il se trouble, il regarde, et par-tout sur ses rives
Il voit fuir à grands pas ses naïades craintives,
Qui toutes accourant vers leur humide roi [b],
Par un récit affreux redoublent son effroi.
Il apprend qu'un héros, conduit par la victoire,
A de ses bords fameux flétri l'antique gloire (2);
Que Rhinberg et Wesel, terrassés en deux jours [c],
D'un joug déja prochain menacent tout son cours.
Nous l'avons vu, dit l'une, affronter la tempête
De cent foudres d'airain tournés contre sa tête.
Il marche vers Tholus, et tes flots en courroux
Au prix de sa fureur sont tranquilles et doux.
Il a de Jupiter la taille et le visage;

(1) Cette savante répétition des *i* produit ici un son monotone et terrible pour l'oreille. (*Le Brun.*)

[a] Dans les éditions de 1672 et de 1674, il y a :

Vint d'un calme si doux. . . . .

[b] Suivant Le Brun, cette heureuse expression étoit employée pour la première fois. Saint-Marc la trouve ridicule.

(2) Molière n'approuva pas ce vers, parcequ'il signifie que la présence du roi a déshonoré le fleuve du Rhin. L'auteur lui représenta que ce sont les naïades de ce fleuve qui parlent du héros de la France, comme d'un ennemi qui veut soumettre à son joug leur empire; qu'ainsi il est naturel qu'elles disent que Louis a flétri l'ancienne gloire du Rhin. Mais Molière ne se rendit pas. (*Brossette.*) * La réponse de Despréaux paroît juste. Le Brun, dans ses notes, adopte la critique de Molière.

[c] Ces deux villes furent prises en deux jours, la première le 4 juin, la seconde le 6 du même mois.

Et, depuis ce Romain(1), dont l'insolent passage
Sur un pont en deux jours trompa tous tes efforts,
Jamais rien de si grand n'a paru sur tes bords.
Le Rhin tremble et frémit à ces tristes nouvelles;
Le feu sort à travers ses humides prunelles.
C'est donc trop peu, dit-il, que l'Escaut en deux mois[a]
Ait appris à couler sous de nouvelles lois;
Et de mille remparts mon onde environnée
De ces fleuves sans nom suivra la destinée!
Ah! périssent mes eaux! ou par d'illustres coups
Montrons qui doit céder des mortels ou de nous.
A ces mots, essuyant sa barbe limoneuse[b],
Il prend d'un vieux guerrier la figure poudreuse.
Son front cicatricé(2) rend son air furieux;

(1) Jules César. (*Despr.*, *édit. de* 1672.)* *Voy.* sur ces vers la lettre du 8 avril 1703 à Brossette, tome IV, page 463. C'est une réponse à des observations critiques du médecin Camille Falconnet.

[a] En 1667, Louis XIV avoit conquis la Flandre espagnole.

[b] « L'épître au roi sur le passage du Rhin exigeoit, dit Marmon-« tel, le style le plus héroïque : ainsi, l'image grotesque du fleuve « *essuyant sa barbe* y choque la décence. » (*Éléments de littérature*, au mot *Épître*.) Il y a peu de justice, en rapportant cette image, à omettre l'épithète *limoneuse* qui lui donne de la noblesse. Horace emploie une expression semblable, qui paroît inférieure à l'imitation, quand il dit : *Rheni luteum caput.* (*Liv. I*, *sat. X*, *vers* 37.)

(2) Quelques uns ont prétendu qu'il auroit fallu dire *cicatrisé*; mais ils n'ont pas pris garde que *cicatrisé* se dit d'une plaie qui commence à se fermer, au lieu que *cicatricé* signifie *couvert de cicatrices*, *recousu en divers endroits*. (*Brossette.*) * Dans toutes les éditions avouées par Despréaux, à l'exception de celle de 1713, on lit *cicatricé*; l'académie n'admet que *cicatrisé*, même dans son dictionnaire de 1694.

Et l'ardeur du combat étincelle en ses yeux.
En ce moment il part; et, couvert d'une nue,
Du fameux fort de Skink prend la route connue.
Là, contemplant son cours, il voit de toutes parts
Ses pâles défenseurs par la frayeur épars:
Il voit cent bataillons qui, loin de se défendre,
Attendent sur des murs l'ennemi pour se rendre.
Confus, il les aborde; et renforçant sa voix:
Grands arbitres, dit-il, des querelles des rois [a],
Est-ce ainsi que votre ame, aux périls aguerrie,
Soutient sur ces remparts l'honneur et la patrie (1)?
Votre ennemi superbe, en cet instant fameux,
Du Rhin, près de Tholus, fend les flots écumeux:
Du moins en vous montrant sur la rive opposée,
N'oseriez-vous saisir une victoire aisée [b]?
Allez, vils combattants, inutiles soldats;

[a] Grands arbitres, dit-il, du destin de deux rois, etc.
(*Édit. de 1672.*)

Ce vers est une ironie contre les Hollandois, qui s'étoient vantés d'avoir obligé le roi de France à faire la paix avec l'Espagne, par le traité d'Aix-la-Chapelle. En 1668, ils avoient fait frapper une médaille, dans laquelle ils prenoient en latin les titres d'*arbitres des rois*, de *réformateurs de la religion*, de *protecteurs des lois*, etc.

(1) Il y avoit sur les drapeaux hollandois: *pro honore et patriâ*. (*Despréaux*, *édit. de* 1701.)

[b] Saint-Marc a de la peine à concilier ces deux vers avec ceux qui terminent le discours. (*Essais philologiques*, tome V, page 476.) Sa critique paroît assez bien motivée, et pourtant elle n'est que spécieuse. N'est-il pas naturel, en effet, que le dieu reproche d'autant plus vivement à ses défenseurs de renoncer à une victoire facile, que leur devoir est de vaincre ou de mourir? Ces deux idées constituent la courte harangue du Rhin, et sont loin de se contrarier.

Laissez là ces mousquets trop pesants pour vos bras:
Et, la faux à la main, parmi vos marécages,
Allez couper vos joncs et presser vos laitages[a];
Ou, gardant les seuls bords qui vous peuvent couvrir,
Avec moi, de ce pas, venez vaincre ou mourir.
Ce discours d'un guerrier que la colère enflamme
Ressuscite l'honneur déja mort en leur ame;
Et, leurs cœurs s'allumant d'un reste de chaleur,
La honte fait en eux l'effet de la valeur.
Ils marchent droit au fleuve, où Louis en personne,
Déja prêt à passer, instruit, dispose, ordonne.
Par son ordre Grammont(1) le premier dans les flots

[a] Quoique la construction de ces vers s'entende fort bien, elle n'a pas toute la régularité desirable. L'auteur avoit, suivant Brossette, essayé plusieurs fois de la changer. « Non seulement, disoit-« il, je n'ai pu venir à bout de le dire mieux, mais je n'ai pu le « dire autrement. »

(1) M. le comte de Guiche. (*Despréaux, édit. de* 1672.) * Il étoit fils aîné du maréchal de Grammont, et lieutenant-général de l'armée de M. le PRINCE. Le roi lui ayant commandé de voir s'il se trouvoit un gué dans le Rhin, il vint annoncer qu'il y en avoit un facile vers Tolhuis, et promit de passer à la tête de la cavalerie. Il n'y en avoit pourtant pas, et l'armée fut obligée de traverser une partie du fleuve à la nage.

C'étoit au père du comte de Guiche que Despréaux disoit d'un homme qui parloit fort lentement: « Le OUI et le NON sont longs « quand il les prononce, et ces deux monosyllabes deviennent des « périodes dans sa bouche. » (*Bolæana*, nomb. XXXIV.) Lorsque le maréchal de Grammont mourut, son frère, que les charmants mémoires d'Hamilton rendent si fameux, prit le titre de comte: il portoit auparavant celui de chevalier. *Voyez* sur ce dernier le tome IV, pages 522 et 533.

S'avance soutenu des regards du héros:
Son coursier écumant sous son maître intrépide,
Nage tout orgueilleux de la main qui le guide[a].
Revel[b] le suit de près: sous ce chef redouté
Marche des cuirassiers l'escadron indomté.
Mais déja devant eux une chaleur guerrière
Emporte loin du bord le bouillant Lesdiguière(1),
Vivonne[c], Nantouillet, et Coislin, et Salart;
Chacun d'eux au péril veut la première part:
Vendôme[d], que soutient l'orgueil de sa naissance,
Au même instant dans l'onde impatient s'élance:
La Salle[e], Béringhen, Nogent, d'Ambre, Cavois,
Fendent les flots tremblants sous un si noble poids.
Louis, les animant du feu de son courage,

[a] A l'égard de ces deux vers, l'éloge est épuisé.

[b] *Voyez* la lettre de Despréaux au comte de Revel, t. IV, p. 433.

(1) M. le comte de Saux. (*Despr. édit. de* 1672.) * François Emmanuel de Blanchefort de Bonne de Créqui, duc de Lesdiguières, pair de France, gouverneur de Dauphiné, mort en 1681. Il fut blessé en passant le Rhin, mais il avança toujours, sortit de l'eau le premier, et donna le premier coup à l'ennemi.

[c] Louis-Victor de Rochechouart, duc de Mortemar et de Vivonne, mort en 1688. *Voyez* les lettres que Despréaux lui écrit, tome IV, pages 9 et suivantes. Le chevalier de Nantouillet, ami de Despréaux. Armand du Cambout, duc de Coislin, reçut plusieurs blessures après le passage du fleuve. Il mourut en 1702.

[d] Le chevalier de Vendôme, depuis grand prieur de France, n'avoit pas encore dix-sept ans. Il prit un drapeau et un étendart qu'il apporta au roi.

[e] Le marquis de La Salle reçut plusieurs coups des cuirassiers françois qui le prirent pour un Hollandois.

Le marquis de Béringhen, colonel du régiment Dauphin. Son che-

De tant de coups affreux la tempête orageuse(2)
Tient un temps sur les eaux la fortune douteuse;
Mais Louis d'un regard sait bientôt la fixer:
Le destin à ses yeux n'oseroit balancer(3).
Bientôt avec Grammont[a] courent Mars et Bellone[b];
Le Rhin à leur aspect d'épouvante frissonne:
Quand, pour nouvelle alarme à ses esprits glacés,
Un bruit s'épand qu'Enguien[c] et Condé sont passés:
Condé, dont le seul nom fait tomber les murailles,

Portant la foudre de nos rois,
Des Alpes a battu les têtes?
(*Ode à monseigneur le duc de Bellegarde, grand écuyer de France*, 1608, *liv. II, page* 127.)

(1) *Se plaint* est admirable; il imprime au vers le sentiment et la vie. (*Le Brun.*) * Dans un *nouveau commentaire sur Boileau*, où M. Mermet enchérit sur toutes les critiques dont ce poëte a été l'objet, on lit: « *l'onde écume*, à la bonne heure; mais *se plaint* « n'est évidemment là que pour la rime. » (in-12, 1809, page 42.)

(2) *Orageuse*, uni à tempête, est ici une épithète habilement hasardée. (*Le Brun.*) * J'ai cherché le mérite de ce mot, dans la place qu'il occupe: il m'a paru satisfaire plutôt l'oreille que l'esprit.

(3) Ce vers étoit fait pour enivrer l'orgueil de Louis XIV; c'étoit le mettre au-dessus des dieux de la fable qui fléchissoient sous le destin: *irrevocabile fatum.* (*Le Brun.*) * Ce vers, où la flatterie se cache adroitement sous l'enthousiasme, mettoit le grand sens de Louis XIV à une épreuve bien difficile.

[a] *Voyez*, sur le comte de Guiche, la page 44, note 1.

[b] Dans un sujet où l'on emploie le merveilleux de la mythologie, il est naturel d'opposer Mars et Bellone au dieu du Rhin.

[c] Henri-Jules de Bourbon, né en 1643, mort en 1709. Son père, né en 1621, mort en 1686, si justement célèbre, lui dut la vie à la bataille de Senef, la dernière qu'il ait gagnée (le 11 août 1674).

Force les escadrons, et gagne les batailles[a];
Enguien, de son hymen le seul et digne fruit,
Par lui dès son enfance à la victoire instruit.
L'ennemi renversé fuit et gagne la plaine;
Le dieu lui-même cède au torrent qui l'entraîne;
Et seul, désespéré, pleurant ses vains efforts,
Abandonne à Louis la victoire et ses bords.
Du fleuve ainsi domté la déroute éclatante
A Wurts(1) jusqu'en son camp va porter l'épouvante.
Wurts, l'espoir du pays, et l'appui de ses murs;
Wurts... Ah! quel nom, grand roi, quel Hector que ce Wurts!
Sans ce terrible nom, mal né pour les oreilles,
Que j'allois à tes yeux étaler de merveilles!
Bientôt on eût vu Skink[b] dans mes vers emporté
De ses fameux remparts démentir la fierté;
Bientôt.... Mais Wurts s'oppose à l'ardeur qui m'anime.
Finissons, il est temps: aussi bien si la rime
Alloit mal à propos m'engager dans Arnheim[c],
Je ne sais pour sortir de porte qu'Hildesheim[d].

[a] Despréaux a perfectionné ces deux vers, en les empruntant à Pierre Corneille, qui fait dire au capitan Matamore:

Le seul bruit de mon nom renverse les murailles,
Défait les escadrons, et gagne les batailles.
(*L'Illusion*, comédie, acte II, scène II.)

(1) Commandant de l'armée ennemie. (*Despréaux, édit. de* 1713.) * Il étoit d'une famille obscure du Holstein; son grade étoit celui de maréchal de camp.

[b] Ce fort que les habitants regardoient comme imprenable fut assiégé le 18 juin, et pris le 21.

[c] Ville considérable du duché de Gueldre.

[d] Petite ville de l'électorat de Trèves. « A peine M. D*** (*Des*

Oh! que le ciel, soigneux de notre poésie,
Grand roi, ne nous fit-il plus voisins de l'Asie!
Bientôt victorieux de cent peuples altiers,
Tu nous aurois fourni des rimes à milliers.
Il n'est plaine en ces lieux si sèche et si stérile
Qui ne soit en beaux mots par-tout riche et fertile.
Là, plus d'un bourg fameux par son antique nom
Vient offrir à l'oreille un agréable son.
Quel plaisir de te suivre aux rives du Scamandre;
D'y trouver d'Ilion la poétique cendre[a];
De juger si les Grecs, qui brisèrent ses tours,
Firent plus en dix ans que Louis en dix jours!
Mais pourquoi sans raison désespérer ma veine?
Est-il dans l'univers de plage si lointaine
Où ta valeur, grand roi, ne te puisse porter,
Et ne m'offre bientôt des exploits à chanter?
Non, non, ne faisons plus de plaintes inutiles:
Puisqu'ainsi dans deux mois tu prends quarante villes,
Assuré des bons vers dont ton bras me répond,
Je t'attends dans deux ans aux bords de l'Hellespont[b].

« *préaux*) a-t-il fait une centaine de vers, dit Pradon, que le voilà à « bout et plus fatigué que nos guerriers. Il trouve heureusement « Wurts auquel il s'accroche; ce nom lui fournit des turlupina- « des, etc. » (*Nouvelles Remarques*, page 61.) Cette critique a trouvé des partisans bien dignes de la répéter.

[a] Expression aussi juste que neuve.

[b] *Voyez*, sur cette magnifique épître, où le plaisant se joint si bien à l'héroïque, et qui est si heureusement terminée, la correspondance de Despréaux et de Bussy-Rabutin, tome IV, pages 3 et suivantes.

ÉPITRE V.

A M. DE GUILLERAGUES, SECRÉTAIRE DU CABINET [a].

Esprit né pour la cour, et maître en l'art de plaire,
Guilleragues, qui sais et parler et te taire [b],

[a] L'épître V, composée en 1674, parut dans l'édition de 1675 sous ce titre : *A M. de Guilleragues, secrétaire du cabinet du roi.* Cette dernière qualité, supprimée dans les éditions postérieures, est rétablie dans celle de 1701 telle que nous la donnons.

Le comte de Lavergne de Guilleragues, né à Bordeaux, fut d'abord premier président de la cour des aides de cette ville, puis attaché à la personne du prince de Conti, frère du grand Condé, ensuite pourvu de la charge de secrétaire de la chambre et du cabinet du roi, enfin nommé en 1679 ambassadeur à Constantinople, où son adresse et sa fermeté le firent aimer et respecter. Il y mourut d'apoplexie en 1684, peu de temps après avoir obtenu les honneurs du sopha. On a de lui la relation de son ambassade. On lui attribue la traduction des *Lettres portugaises*, dont la première édition parut en 1669; mais les bibliographes les plus exacts ne décident pas si elle est son ouvrage ou celui de Subligny.

[b] . . . . Dicenda tacendaque calles.
(*Perse, sat. IV, vers* 5.)

Le trait suivant confirme la justesse de cet éloge. Guilleragues, la veille de son départ pour Constantinople, alla prendre congé de Louis XIV, et lui demander ses dernières instructions. « Si vous « voulez, lui dit le roi, vous acquitter à mon gré de votre ambassade, « faites tout le contraire de ce qu'a fait votre prédécesseur (*M. de* « *Nointel.*) » M. de Guilleragues, en faisant la révérence au roi, lui répondit : « Sire, je ferai en sorte que votre Majesté ne donne pas la

Apprends-moi si je dois ou me taire ou parler.
Faut-il dans la satire encor me signaler,
Et, dans ce champ fécond en plaisantes malices,
Faire encore aux auteurs redouter mes caprices?
Jadis, non sans tumulte, on m'y vit éclater,
Quand mon esprit plus jeune, et prompt à s'irriter,
Aspiroit moins au nom de discret et de sage;
Que mes cheveux plus noirs ombrageoient mon visage (1).
Maintenant, que le temps a mûri mes desirs,
Que mon âge, amoureux de plus sages plaisirs,
Bientôt s'en va frapper à son neuvième lustre (2),
J'aime mieux mon repos qu'un embarras illustre [a].
Que d'une égale ardeur mille auteurs animés
Aiguisent contre moi leurs traits envenimés;
Que tout, jusqu'à Pinchêne (3), et m'insulte et m'accable:

« même instruction à mon successeur. » (Note recueillie par Cizeron-Rival, dans ses *Récréations littéraires*, page 117.)

Madame de Sévigné rapporte plusieurs bons mots de Guilleragues. L'un des plus connus est celui-ci : « Guilleragues, écrit-elle à sa fille, « disoit hier que Pellisson abusoit de la permission qu'ont les hommes « d'être laids. » (*Lettre du 5 janvier* 1674.)

On lit dans les *Souvenirs de madame de Caylus* le passage qui suit : « M. de Guilleragues, par la constance de son amour, son es-« prit et ses chansons, doit aussi trouver place dans le catalogue des « adorateurs de madame de Maintenon. » (*Édit. de* 1806, p. 140.)

(1) L'auteur portoit alors ses cheveux, qui commençoient à blanchir. (*Brossette.*)

(2) A la quarante et unième année. (*Despréaux, édit. de* 1683.)
* Il avoit trente-huit ans.

[a] Le Brun cite le plus souvent des alliances de mots, moins remarquables que celle-ci, sur laquelle il garde le silence.

(3) Pinchêne étoit neveu de Voiture. (*Despréaux, édit. de* 1713.)

Aujourd'hui vieux lion je suis doux et traitable[a];
Je n'arme point contre eux mes ongles émoussés.
Ainsi que mes beaux jours mes chagrins sont passés :
Je ne sens plus l'aigreur de ma bile première,
Et laisse aux froids rimeurs une libre carrière.
Ainsi donc, philosophe à la raison soumis,
Mes défauts désormais sont[b] mes seuls ennemis :
C'est l'erreur que je fuis; c'est la vertu que j'aime[c].
Je songe à me connoître, et me cherche en moi-même[d].
C'est là l'unique étude où je veux m'attacher.
Que, l'astrolabe en main, un autre aille chercher

* Étienne Martin, écuyer, sieur de Pinchesne, contrôleur de la maison du roi, n'hérita ni de l'esprit ni de la réputation de son oncle. Dans ses fades poésies, publiées en 1672, on ne trouve pas de traits dirigés contre Despréaux. Peut-être ne s'étoit-il joint à ses détracteurs que dans des conversations. Il crut que le satirique lui demandoit grace, et il en devint tout fier. On s'est trompé lorsqu'on l'a pris pour Martin, auteur d'une traduction posthume des Géorgiques de Virgile, imprimée en 1708, à laquelle Delille n'a pas dédaigné d'emprunter quelques hémistiches, et même quelques vers entiers.

[a] On voit, par la correspondance de Despréaux, qu'il aimoit à citer ce vers.

[b] .... « Il falloit *seront mes ennemis*, dit Pradon : car le terme « de *désormais*, qui veut dire à l'avenir, demande le futur.... Voilà « une faute assez grossière pour un philosophe qui raisonne avec « tant de flegme. » (*Nouvelles Remarques*, page 63.) Pradon se trompe, suivant son usage. Tous les jours, en pareil cas, on emploie le présent, qui a plus de force que le futur.

[c] Ce vers part de l'ame; il peint l'auteur, et le fait estimer.

[d] Voilà le sujet de cette épître, et le développement de ces mots de Perse :

. . . . Nec te quæsiveris extrà.
(*Satire Ire, vers 7.*)

Si le soleil est fixe ou tourne sur son axe [a],
Si Saturne à nos yeux peut faire un parallaxe [b];
Que Rohaut (1) vainement sèche pour concevoir
Comment, tout étant plein, tout a pu se mouvoir;
Ou que Bernier (2) compose et le sec et l'humide
Des corps ronds et crochus errant parmi le vide [c]:
Pour moi, sur cette mer qu'ici-bas nous courons,
Je songe à me pourvoir d'esquif et d'avirons,

[a] *Voyez* la satire X, tome Ier, page 303, note *a*. « M. Despréaux a dit cent fois qu'il n'avoit songé qu'à opposer le sentiment « de ceux qui faisoient tourner le soleil sur son axe, au sentiment de « ceux qui ne vouloient pas qu'il tournât sur son axe, et le vers le « dit même assez distinctement pour n'avoir pas besoin d'être inter- « prété. » (*Réflexions critiques sur la poésie et sur la peinture*, par Du Bos, in-4°, part. II, sect. XXXII, page 431.)

[b] Les astronomes font ce mot féminin, ainsi que Brossette l'écrivoit le 10 août 1706 à Despréaux, qui ne lui fit pas de réponse. *Voyez* le tome IV, page 581, note *a*. La parallaxe est la différence qui est entre le *lieu véritable* d'un astre et son *lieu apparent*.

(1) Fameux cartésien. (*Despréaux, édition de* 1713.) * Jacques Rohaut, d'Amiens, né en 1620, mort en 1675, fut enterré à Sainte-Geneviève à côté de Descartes.

(2) Célèbre voyageur, qui a composé un abrégé de la philosophie de Gassendi. (*Despréaux, édit. de* 1713.) * Il naquit à Angers en 1625, et mourut à Paris en 1688. *Voyez* le tome III, page 111, note 3.

[c] Despréaux désigne les systèmes opposés de Descartes et de Gassendi, en nommant Rohaut et Bernier, qui en étoient, chacun de son côté, les plus zélés partisans. Dans ces vers, d'ailleurs bien tournés, il met à dessein une sécheresse technique; plus bas, quand il s'agit de la morale qu'il aime, il déploie toute la hardiesse du langage figuré. Dans les éditions depuis 1675 jusqu'en 1713, ainsi que dans la plupart des éditions postérieures, on lit

Des corps ronds et crochus errans parmi le vide

A régler mes desirs, à prévenir l'orage,
Et sauver, s'il se peut, ma raison du naufrage.
C'est au repos d'esprit que nous aspirons tous;
Mais ce repos heureux se doit chercher en nous.
Un fou rempli d'erreurs, que le trouble accompagne,
Et malade à la ville ainsi qu'à la campagne,
En vain monte à cheval pour tromper son ennui:
Le chagrin monte en croupe, et galope avec lui [a].
Que crois-tu qu'Alexandre, en ravageant la terre,
Cherche parmi l'horreur, le tumulte et la guerre?
Possédé d'un ennui qu'il ne sauroit domter,
Il craint d'être à soi-même, et songe à s'éviter.
C'est là ce qui l'emporte aux lieux où naît l'aurore,
Où le Perse est brûlé de l'astre qu'il adore (1).
De nos propres malheurs auteurs infortunés,
Nous sommes loin de nous à toute heure entraînés.
A quoi bon ravir l'or au sein du nouveau monde?

[a] Louis Racine trouve que ce vers « est plus rapide dans sa ca-
« dence, et plus expressif par la double image que celui d'Horace :

Post equitem sedet atra cura.
(*Liv. III, ode I, vers* 40.)

Voyez les *Réflexions sur la poésie*, 1808, page 256.

Despréaux, en effet, lutte victorieusement dans un seul vers, et contre celui que l'on vient de citer, et contre le suivant :

. . . Comes atra premit (*cura*) sequiturque fugacem.
(*Liv. II, sat. VII, vers* 115.)

Le noir chagrin vous presse et s'attache à vos pas.
(*M. Daru.*)

(1) Le contraste de *brûlé* et d'*adore* imprime à ce vers une beauté suprême. (*Le Brun.*) * Le culte superstitieux du Perse est heureusement exprimé; mais Le Brun exagère l'éloge.

Le bonheur tant cherché sur la terre et sur l'onde[a]
Est ici comme aux lieux où mûrit le coco,
Et se trouve à Paris de même qu'à Cusco(1):
On ne le tire point des veines du Potose(2).
Qui vit content de rien possède toute chose.
Mais, sans cesse ignorants[b] de nos propres besoins,
Nous demandons au ciel ce qu'il nous faut le moins.
Oh! que si cet hiver un rhume salutaire[c],

[a] Strenua nos exercet inertia : navibus atque
Quadrigis petimus benè vivere. Quod petis, hîc est,
Est Ulubris, animus si te non deficit æquus.
(*Liv. I, ép. XI, vers* 28—30.)

Hélas! que nous prenons une peine inutile!
Sur les mers, sur la terre, on cherche le bonheur.
Le bonheur est par-tout, aux champs comme à la ville;
Il faut, pour le trouver, trouver la paix du cœur.
(*M. Daru.*)

(1) Capitale du Pérou. (*Despréaux.*) * On lit cette note dans toutes les éditions, depuis 1675 jusqu'en 1701 inclusivement. Dans celle de 1713, il y a: « Potosi, ville du Pérou. » C'est une faute typographique rectifiée dans les éditions postérieures, où l'on a mis simplement « ville du Pérou. » Cusco étoit en effet la capitale du Pérou sous les Incas; mais aujourd'hui c'est Lima.

(2) Potosi, montagne où sont les mines d'argent. (*Despréaux.*) * A cette note, qui se lit ainsi dans toutes les éditions depuis 1675 jusqu'en 1701 inclusivement, on a, dans celle de 1713, ajouté « les « plus riches de l'Amérique. » Dans l'édition de 1675, il y a :

On ne le tire point des veines *de* Potose.

[b] *Ignorants de nos propres besoins* est, selon Saint-Marc, une faute échappée au poëte et à ses commentateurs. Cette phrase étoit admise alors, et le fut long-temps après. On dit encore aujourd'hui *n'ignorer de rien*, *etc.*

[c] . . . . O si
Ebullit patrui præclarum funus! . . . .
(*Perse, sat. II, vers* 9—10.)

Guérissant de tous maux mon avare beau-père,
Pouvoit, bien confessé, l'étendre en un cercueil,
Et remplir sa maison d'un agréable deuil!
Que mon ame, en ce jour de joie et d'opulence,
D'un superbe convoi plaindroit peu la dépense!
Disoit le mois passé, doux, honnête et soumis,
L'héritier affamé de ce riche commis
Qui, pour lui préparer cette douce journée,
Tourmenta quarante ans sa vie infortunée.
La mort vient de saisir le vieillard *catherreux*[a]:
Voilà son gendre riche; en est-il plus heureux?
Tout fier du faux éclat de sa vaine richesse,
Déja nouveau seigneur il vante sa noblesse.
Quoique fils de meunier, encor blanc du moulin.
Il est prêt à fournir ses titres en vélin.
En mille vains projets à toute heure il s'égare :
Le voilà fou, superbe, impertinent, bizarre,
Rêveur, sombre, inquiet, à soi-même ennuyeux.
Il vivroit plus content, si, comme ses aïeux,
Dans un habit conforme à sa vraie origine,
Sur le mulet encore il chargeoit la farine.
Mais ce discours n'est pas pour le peuple ignorant,
Que le faste éblouit d'un bonheur apparent.
L'argent, l'argent, dit-on; sans lui tout est stérile[b]:

[a] Toutes les éditions, depuis 1675 jusqu'en 1713 inclusivement, ainsi que la plupart des éditions postérieures, écrivent *catherreux*, suivant un ancien usage. L'académie n'admet que *Catarrheux*.

[b] O cives, cives, quærenda pecunia primùm est;
Virtus post nummos. . . . .
(*Horace, liv. I, ép. I, vers* 53—54.)
La richesse avant tout! tarissez-en la source.
(*M. Daru.*)

La vertu sans l'argent n'est qu'un meuble inutile.
L'argent en honnête homme érige un scélérat;
L'argent seul au palais peut faire un magistrat[a].
Qu'importe qu'en tous lieux on me traite d'infame[b]?
Dit ce fourbe sans foi, sans honneur et sans ame;
Dans mon coffre tout plein de rares qualités,
J'ai cent mille vertus en louis bien comptés.
Est-il quelque talent que l'argent ne me donne?
C'est ainsi qu'en son cœur ce[c] financier raisonne.
Mais pour moi, que l'éclat ne sauroit décevoir,
Qui mets au rang des biens l'esprit et le savoir,
J'estime autant Patru(1) même dans l'indigence,

[a] Pouvoit-on s'élever plus hautement contre la vénalité des charges de magistrature?

[b] . . . . . . Quid enim salvis infamia nummis?
(*Juvénal, sat. I, vers* 48.)

[c] L'édition de 1675 porte :

C'est ainsi qu'en son cœur *cet avare* raisonne.

Voilà encore une des corrections que tous les éditeurs omettent. Elle étoit, comme les autres, commandée par la justesse du sens : l'homme que Despréaux fait parler est moins un avare qu'un ambitieux qui veut avec son or obtenir des honneurs.

. . . . Populus me sibilat; at mihi plaudo
Ipse domi, simul ac nummos contemplor in arcâ.
(*Horace, liv. I, sat. I, vers* 66—67.)

Le peuple, disoit-il, me siffle; et moi, je ris
Quand je compte chez moi mes richesses sonnantes.
(*M. Daru.*)

Celui qu'Horace fait parler ici est un véritable avare: aussi le représente-t-il sous des traits plutôt ridicules qu'odieux.

(1) Fameux avocat, et le meilleur grammairien de notre siècle.

Qu'un commis engraissé des malheurs de la France[a].
Non que je sois du goût de ce sage insensé
Qui, d'un argent commode esclave embarrassé,
Jeta tout dans la mer pour crier : Je suis libre(1).
De la droite raison je sens mieux l'équilibre ;
Mais je tiens qu'ici-bas, sans faire tant d'apprêts,
La vertu se contente et vit à peu de frais.
Pourquoi donc s'égarer en des projets si vagues?

(*Despréaux*, *édit. de* 1701.) * L'édition de 1713 modifie cet éloge ; on y lit : « .... et un des bons grammairiens de notre siècle. » *Voyez*, sur Patru, la satire I, page 90, note *b*.

[*a*] Quoique ces vers n'aient rien que de très honorable pour Patru, il semble que le poëte n'ait voulu les publier qu'après sa mort, dans l'édition de 1683. On lisoit auparavant ceux-ci, qui sont une assez foible répétition de ce qu'il a dit plus haut :

Je sais que dans une ame, où manque la sagesse,
Le bonheur n'est jamais un fruit de la richesse.

(1) Cratès, philosophe cynique. (*Despréaux*.) * Cette note se lit dans toutes les éditions, depuis 1675 jusqu'en 1701 inclusivement. Dans l'édition de 1713, elle est remplacée par celle-ci : « Aristippe fit « cette action, et Diogène conseilla à Cratès, philosophe cynique, « de faire la même chose. »

Ce trait est cité par Horace :

. . . . Quid simile isti
Græcus Aristippus? qui servos projicere aurum
In mediâ jussit Libyâ, quia tardiùs irent
Propter onus segnes. Uter est insanior horum?
(*Liv. II*, *sat. III*, *vers* 99—102.

Un Grec, pour que ses gens voyagent plus à l'aise,
Leur fait jeter en route un trésor qui leur pèse :
Autre fou qui vaut bien l'avare ; mais je crois
Que ce n'est pas la peine entre eux de faire un choix.
(*M. Daru*.)

Ce que j'avance ici, crois-moi, cher Guilleragues(1),
Ton ami dès l'enfance ainsi l'a pratiqué.
Mon père(2), soixante ans au travail appliqué,
En mourant me laissa, pour rouler et pour vivre,
Un revenu léger(3), et son exemple à suivre.
Mais bientôt amoureux d'un plus noble métier,
Fils, frère, oncle, cousin, beau-frère de greffier(4),
Pouvant charger mon bras d'une utile liasse,
J'allai loin du palais errer[a] sur le Parnasse.
La famille en pâlit, et vit en frémissant

(1) Boileau a employé en rime le nom de *Guilleragues*, qui n'est pas trop harmonieux; mais il vouloit sans doute rendre hommage à l'amitié, et savoit qu'un nom consacré par lui de la sorte ne s'oublieroit jamais. (*Le Brun.*) * Si le poëte eut cette intention, elle se dérobe, pour ainsi dire, sous l'aisance des rimes.

(2) Gilles Boileau, greffier du conseil de la grand'chambre, également recommandable par sa probité et par son expérience dans les affaires. Il mourut en 1657, âgé de soixante-treize ans. (*Brossette.*)

(3) Environ douze mille écus de patrimoine, dont notre auteur mit environ le tiers à fonds perdu sur l'hôtel-de-ville de Lyon, qui lui fit une rente de quinze cents livres pendant sa vie. (*Brossette.*) * *Voyez* le tome IV, page 638, lettre du 24 juin 1709.

(4) Frère de Jérôme Boileau, son aîné, qui a possédé la charge du père; oncle de M. Dongois, greffier de l'audience à la grand'chambre, fils d'une sœur de l'auteur; cousin du même Dongois, qui avoit épousé une cousine germaine de notre poëte; beau-frère de M. Sirmond, qui a eu la même charge de greffier du conseil de la grand'-chambre.

[a] « M. D*** (*Despréaux*) a raison de dire *errer*, car il y erre « assez souvent. » (*Nouvelles Remarques*, page 63.) Pradon dut bien s'applaudir d'avoir trouvé cette épigramme.

Dans la poudre du[a] greffe un poëte naissant:
On vit avec horreur une muse effrénée
Dormir chez un greffier la grasse matinée(1).
Dès-lors à la richesse il fallut renoncer:
Ne pouvant l'acquérir, j'appris à m'en passer;
Et sur-tout redoutant la basse servitude,
La libre vérité fut toute mon étude[b].
Dans ce métier funeste à qui veut s'enrichir,
Qui l'eût cru que pour moi le sort dût se fléchir?
Mais du plus grand des rois la bonté sans limite,
Toujours prête à courir au-devant du mérite,
Crut voir dans ma franchise un mérite inconnu,
Et d'abord de ses dons enfla mon revenu.
La brigue ni l'envie à mon bonheur contraires,
Ni les cris douloureux de mes vains adversaires[c],

[a] L'édition de 1675 porte :

Dans la poudre *d'un* greffe. . . . .

C'est encore une de ces légères corrections commandées par l'oreille, et que les éditeurs passent sous silence.

(1) Il étoit un grand dormeur, particulièrement dans sa jeunesse: car il se levoit ordinairement fort tard, et dormoit encore l'après-dînée. (*Brossette.*) * L'ennui du greffe n'étoit pas propre à le réveiller, s'il dormoit ainsi même en cultivant les muses.

[b] Dans toutes les éditions antérieures à celle de 1713, il y a:

La libre vérité fut mon *unique* étude.

Ce changement d'un seul mot donne plus de force au vers. Aucun éditeur ne l'a recueilli.

[c] Brossette, dans son commentaire, parle d'un seigneur de la cour que Despréaux avoit en vue; mais il ne le nomme pas. Une note manuscrite, trouvée dans ses papiers par Cizeron-Rival, lève tous les doutes. La voici :

« Le roi ayant donné une pension de 2,000 liv. à Despréaux, Pui-

Ne purent dans leur course arrêter ses bienfaits (1).
C'en est trop : mon bonheur a passé mes souhaits.
Qu'à son gré désormais la fortune me joue;
On me verra dormir au branle de sa roue [a].

morin, son frère, qui avoit une charge à la cour, donna avis de cette gratification à M. le duc de Montausier. Ce duc, persistant dans sa mauvaise humeur contre ce poëte satirique, répondit brusquement: « Bientôt le roi donnera des pensions aux voleurs de grands che- « mins. » Le roi sut cette réponse, et en fut extrêmement irrité. M. Despréaux disoit à son commentateur qu'elle avoit failli à perdre M. de Montausier. Quoi qu'il en soit, ce duc ayant rencontré quelque temps après M. de Puimorin : « Est-il vrai, monsieur, lui dit-il, « que j'ai été assez imprudent pour vous parler du roi en termes of- « fensants, au sujet de la pension qu'il a donnée à M. votre frère? » Et lui répéta à peu près la réponse brusque qu'il avoit faite. M. de Puimorin lui répondit en général qu'il ne se souvenoit pas précisément de ce qui s'étoit passé. « Mais quand vous m'auriez parlé « ainsi, Monseigneur, ajouta-t-il, vous n'aurez jamais dit que ce que « vous voudrez; je suis prêt à dire tout ce qu'il vous plaira. » M. de Montausier, le voyant si bien disposé, le pria de se rétracter, et il le fit. » (*Récréations littéraires ou anecdotes et remarques sur différents sujets*, 1765, page 177.)

(1) Personnifier ainsi le bienfait, en lui prêtant, pour ainsi dire, des ailes, c'est louer le monarque d'une manière bien neuve. (*Le Brun.*) * C'est le louer dans un style très poétique, dont les figures hardies sont amenées par une gradation naturelle. On ne s'étonne point d'entendre dire à l'auteur que l'on ne peut arrêter les bienfaits de Louis XIV *dans leur course*, parcequ'il annonce un peu plus haut que la bonté de ce prince est toujours prête *à courir* au-devant du mérite.

[a] Le grand Corneille avoit dit en 1636 :

Ainsi de notre espoir la fortune se joue :
Tout s'élève ou s'abaisse au branle de sa roue.

La scène V de l'acte V de l'*Illusion comique* s'ouvre par ces deux vers.

Si quelque soin encore agite mon repos,
C'est l'ardeur de louer un si fameux héros.
Ce soin ambitieux me tirant par l'oreille [a],
La nuit, lorsque je dors, en sursaut me réveille;
Me dit que ses bienfaits, dont j'ose me vanter,
Par des vers immortels ont dû se mériter.
C'est là le seul chagrin qui trouble encor mon ame.
Mais si, dans le beau feu du zèle qui m'enflamme,
Par un ouvrage enfin des critiques vainqueur
Je puis sur ce sujet satisfaire mon cœur,
Guilleragues, plains-toi de mon humeur légère,
Si jamais, entraîné d'une ardeur étrangère,
Ou d'un vil intérêt reconnoissant la loi,
Je cherche mon bonheur autre part que chez moi.

[a] .... « Ce tirement d'oreille, dit Pradon, est bien tiré et bien « bas. » (*Nouvelles Remarques*, page 64.) L'expression dont se sert Despréaux, employée au propre, seroit commune et familière; mais prise au figuré, elle est vive et plaisante. Elle jette de l'agrément dans un sujet très philosophique.

ÉPITRE VI.

A M. DE LAMOIGNON, AVOCAT-GÉNÉRAL.

Oui, Lamoignon (1), je fuis les chagrins de la ville,
Et contre eux la campagne est mon unique asile.
Du lieu qui m'y retient veux-tu voir le tableau?
C'est un petit village (2) ou plutôt un hameau,
Bâti sur le penchant d'un long rang de collines,

(1) Chrétien-François de Lamoignon, depuis président à mortier, fils de Guillaume de Lamoignon, premier président du parlement de Paris. (*Despr., édit. de* 1713.) * Son père figure dans le *Lutrin* sous le nom d'*Ariste*, et le vertueux Malesherbes étoit son petit-fils. Ayant écrit à Despréaux, qui étoit allé passer une partie de l'été à la campagne, pour l'engager à revenir promptement à Paris, le poëte lui répondit par cette épître, composée en 1677. *Voyez* la satire VIII, tome I[er], page 194, note 1, et le tome IV, page 483. Le président de Lamoignon, né en 1644, mourut en 1709.

(2) Hautile, proche la Roche-Guyon. (*Despréaux.*) * « Je fis remarquer à l'auteur cette consonnance vicieuse : *proche la roche ;* et il « l'a corrigée, dit Brossette, dans sa dernière édition de 1701. » Voici la seconde note : « Hautile, petite seigneurie près de la Roche-« Guyon, appartenante à mon neveu l'illustre M. Dongois. » A ce dernier mot, l'édition de 1713 ajoute ceux-ci : « greffier en chef du « parlement. » D'Alembert s'étonne de ce qu'un censeur aussi sévère donne le nom d'*illustre* à un neveu qui n'avoit « rien fait de plus « mémorable que de dresser et de signer des arrêts. » (Note 7 sur l'*éloge de Despréaux*.) Il est à remarquer, dans la *correspondance*, tome IV, que ce même nom est prodigué à des personnes qui n'y

D'où l'œil s'égare au loin dans les plaines voisines.
La Seine, au pied des monts que son flot vient laver,
Voit du sein de ses eaux vingt îles s'élever,
Qui, partageant son cours en diverses manières,
D'une rivière seule y forment vingt rivières.
Tous ses bords sont couverts de saules non plantés,
Et de noyers souvent du passant insultés (1).
Le village au-dessus forme un amphithéâtre:
L'habitant ne connoît ni la chaux ni le plâtre;
Et dans le roc, qui cède et se coupe aisément,
Chacun sait de sa main creuser son logement [a].

avoient pas plus de titres que le greffier dont Voltaire a dit:

> Chez ton neveu Dongois je passai mon enfance,
> Bon bourgeois, qui se crut un homme d'importance.
> (*Épître à Boileau.*)

Il falloit même que Despréaux n'attachât pas à ce mot le sens que nous lui donnons aujourd'hui, puisque, dans une note de la satire III, il l'accorde à *Boucingo*, marchand de vin. *Voyez* le tome Ier, p. 108, note *b*.

Clément, qui ne perd aucune occasion de déprimer Voltaire, s'exprime ainsi sur les deux vers cités : « Quel rapport M. Dongois a-t-il « avec la gloire de Despréaux? Peut-être M. de V. veut-il se venger « par là de ce que ce fameux satirique avoit traité d'*empoisonneur* le « traiteur *Mignot*, dont M. de Voltaire est le petit-neveu, à ce qu'on « dit. » (*Quatrième lettre à M. de Voltaire*, page 83.) *Voyez* le tome Ier, satire III, page 113, note *a*.

(1) Ces détails sont d'une *naïveté* charmante. Le saule, comme on sait, ne se *plante* point, et il n'y a pas d'écolier dont le caillou n'*insulte* le noyer. (*Le Brun.*) * Il seroit à desirer que les notes de Le Brun fussent en général aussi justes et aussi bien exprimées que celle-là.

[*a*] Cette description d'Hautile est de l'exactitude la plus scrupu-

La maison du seigneur, seule un peu plus ornée,
Se présente au dehors de murs environnée [a].
Le soleil en naissant la regarde d'abord,
Et le mont la défend des outrages du nord [b].
C'est là, cher Lamoignon, que mon esprit tranquille
Met à profit les jours que la Parque me file.
Ici, dans un vallon bornant tous mes desirs,
J'achéte à peu de frais de solides plaisirs.
Tantôt, un livre en main, errant dans les prairies,
J'occupe ma raison d'utiles rêveries [c]:
Tantôt, cherchant la fin d'un vers que je construi,
Je trouve au coin d'un bois le mot qui m'avoit fui [d];

leuse : les habitations y sont en effet pratiquées dans un roc friable, c'est-à-dire dans des bancs de craie. Le poëte n'accorde rien à la fiction : tous ses détails sont la copie d'un modèle auquel le temps n'a rien changé ; la simplicité de son style égale celle du lieu qu'il décrit.

[a] En 1785, il existoit à peine quelques vestiges du château possédé par M. Dongois. Hautile est du côté de Mantes, à treize lieues de Paris.

[b] . . . Sed ut veniens dextrum latus adspiciat sol,
Lævum decedens curru fugiente vaporet.
(*Horace*, *liv. I*, *ép. XVI*, *vers* 6 — 7.)
Le soleil sur son char la salue en naissant,
Et ses derniers rayons y plongent au couchant.
(*M. Daru.*)

[c] Suivant Brossette, ce vers caractérise les *Essais de Montaigne*, que Despréaux lisoit alors, et que Montaigne lui-même regardoit comme des « *rêveries* d'homme qui n'a goûté des sciences que la « croûte première.... » (*Édit. de* 1818, in-8°, tome Ier, liv. Ier, chap. XXV, page 219.)

[d] Vers heureux ; il rachète, pour ainsi dire, la licence de la rime du précédent, où l'*s* finale est supprimée.

Quelquefois, aux appas (1) d'un hameçon perfide,
J'amorce en badinant le poisson trop avide;
Ou d'un plomb qui suit l'œil, et part avec l'éclair,
Je vais faire la guerre aux habitants de l'air [a].
Une table au retour, propre et non magnifique,
Nous présente un repas agréable et rustique:
Là, sans s'assujettir aux dogmes du Broussain [b],

(1) On croit que l'auteur auroit dû mettre *à l'appât*, ce dernier mot ne se mettant au pluriel que dans le sens figuré : *les appas d'une belle*. (*Brossette.*) * Il eût sans doute été plus conforme à l'usage d'employer ce mot au singulier; mais le poëte a consulté l'oreille en le mettant au pluriel, qui est également françois. Despréaux écrit ce mot suivant l'orthographe du temps; c'est ainsi que le donne le dictionnaire de l'académie, édit. de 1694.

[a] J. B. Rousseau dit à l'abbé Courtin :

Vas-tu, dès l'aube du jour,
Secondé d'un plomb rapide,
Ensanglanter le retour
De quelque lièvre timide?
(*Liv. II*, *ode XI.*)

[b] Les éditions de 1683 et de 1685 portent:

. . . . Aux dogmes du B***.

Despréaux écrit *du Broussain*, au lieu de *du Broussin*, peut-être pour rendre la rime plus riche.

Ce dernier « faisoit, disoit-il, tous les jours de nouvelles découvertes dans le pays de la bonne chère, jusqu'à vouloir faire trouver aux mets ordinaires tout un autre goût que leur goût naturel. Quand il avoit à donner quelque *repas d'érudition* (ce sont ses termes), comme, par exemple, au duc de Lesdiguières et au comte d'Olonne, il étoit sur pied dès quatre heures du matin, et prenoit un compas pour faire poser la table du festin, afin qu'elle ne penchât pas plus d'un côté que de l'autre. Il ne parloit pas moins que de condamner au fouet, ou d'envoyer au carcan des

5.

Tout ce qu'on boit est bon, tout ce qu'on mange est sain;
La maison le fournit, la fermière l'ordonne [a],
Et mieux que Bergerat (1) l'appétit l'assaisonne.
O fortuné séjour! ô champs aimés des cieux!
Que, pour jamais foulant vos prés délicieux,
Ne puis-je ici fixer ma course vagabonde,

« valets qui se seroient mépris sur l'ordre des services. Un jour il « s'avisa de dire à ses convives : — Sentez-vous, messieurs, le pied « de mule dans cette omelette aux champignons? — Chacun d'eux « fut surpris de l'apostrophe. — Pauvres ignorants! leur dit-il, faut-« il que je vous apprenne que les champignons employés dans cette « omelette ont été foulés par le pied d'une mule? Cela met un cham-« pignon au dernier période de la perfection. » (*Bolæana*, n. XVII.)

« Ce même comte du Broussin menaça un jour M. Despréaux d'al-« ler dîner chez lui, et lui prescrivit le jour du repas. — Mais, « monsieur, lui répliqua le satirique, il faut donc que vous m'en-« voyiez une fée, pour vous régaler selon la supériorité de votre « goût. — Point, point, lui dit le comte, donnez-nous ce que vous « voudrez, nous nous contenterons d'un repas de poëte. — M. le « duc de Vitri et MM. de Gourville et de Barillon furent de la fête, « où tout se passa à merveille. C'étoit à qui feroit plus de remercie-« ments et d'embrassades au *seigneur architriclin;* et le comte du « Broussin lui dit en sortant : — « Mon cher Despréaux, vous pou-« vez vous vanter de nous avoir donné un repas sans faute. » (*Bolæana*, n. XVIII.)

Voyez, sur le comte du Broussin, la satire II, tome I[er], page 97, note *a*, et la satire III, pages 107, 108, 114, 115, 117, notes *c*, 2, *a*, 1.

[*a*] Pinguis inæquales onerat cui villica mensas,
Et sua non emptus præparat ova cinis.
(*Martial, liv. I, épig. LVI.*)

(1) Fameux traiteur. (*Despréaux.*) * Il demeuroit rue des Bons-Enfants, à l'enseigne des Bons-Enfants.

Et connu de vous seuls oublier tout le monde[a]!

[a] O rus, quando ego te aspiciam? quandeque licebit,
Nunc veterum libris, nunc somno et inertibus horis,
Ducere sollicitæ jucunda oblivia vitæ?
(*Horace*, *liv. II*, *sat. VI*, *vers* 60—62.)
Oblitusque meorum, obliviscendus et illis, etc.
(*Liv. I*, *ép. XI*, *vers* 9.)

Delille, mécontent de l'imitation que Despréaux a faite de ces vers, a cru sans doute pouvoir lutter plus heureusement contre le poëte latin. Voici son élégante paraphrase :

O champs! ô mes amis! quand vous verrai-je encore?
Quand pourrai-je, tantôt goûtant un doux sommeil,
Et des bons vieux auteurs amusant mon réveil,
Tantôt ornant sans art mes rustiques demeures,
Tantôt laissant couler mes indolentes heures,
Boire l'heureux oubli des soins tumultueux,
Ignorer les humains, et vivre ignoré d'eux?
(*L'Homme des champs*, *chant IV*, in-8°, 1808, page 118.)

A cette période, qui roule avec harmonie, Delille a joint la note suivante sur l'imitation de Despréaux. « Ces vers, dit-il, comparés à « ceux d'Horace, suffisent pour montrer au lecteur la différence du « génie de ces deux poëtes : elle est d'autant plus sensible qu'elle se « montre dans l'expression très différente de la même idée et du « même sentiment. Boileau, en traduisant Horace, est encore Boi- « leau. Ce poëte, si supérieur à son modèle dans la satire, n'a ja- « mais eu dans la poésie philosophique ni sa douceur, ni sa grace, « ni son aimable abandon.

« O fortuné séjour! ô champs aimés des cieux!

« Ne vaut pas la simplicité touchante de ces mots : *O champs! quand* « *pourrai-je vous voir?* Horace ne demande pas de fortuné séjour, « des champs aimés des cieux : il demande la campagne; la cam- « pagne, quelle qu'elle soit, suffit à ses desirs : *O rus, quando ego te* « *aspiciam?* on est fâché de ne pas retrouver dans les vers de Boi- « leau cette voluptueuse distribution du temps entre le sommeil, la « lecture des anciens et la paresse. Quelle douceur à-la-fois et quelle

Mais à peine, du sein de vos vallons chéris

« hardiesse dans l'*inertibus horis*, les heures paresseuses! Combien « on doit regretter aussi ce vers charmant :

« Ducere sollicitæ jucunda oblivia vitæ!
« Boire l'heureux oubli d'une vie inquiète.

« Enfin quelle différence, pour l'harmonie, la grace et l'expression « de l'amour de la solitude, entre

« Oblitus *cunctorum* [a], obliviscendus et illis,

« Et ce vers

« Et connu de vous seuls oublier tout le monde!

« Enfin Horace a trouvé ces vers dans son ame, et Boileau a pris « les siens dans Horace, mais avec la différence qu'ont dû mettre « entre le poëte et l'imitateur la sensibilité exquise de l'un et l'élé- « gance un peu laborieuse de l'autre. C'est à cette correction, fruit « du goût et du travail, que Chapelle fait allusion dans ces vers si « plaisants et si vrais :

« Tout bon habitant du *Marais*
« Fait des vers qui ne coûtent guère;
« Pour moi, c'est ainsi que j'en fais :
« Je les ferois bien plus mauvais
« Si je tâchois de les mieux faire.
« Quant à monsieur Despréaux,
« Il en compose de fort beaux [b].

« La Fontaine seul nous offre des exemples de cette douce sensibilité

[a] Le vers d'Horace n'est point ainsi, mais tel que nous l'avons donné.

[b] Voici l'épigramme de Chapelle, telle qu'on la trouve dans ses œuvres, édition de Saint-Marc, 1755, page 71 :

Tout bon fainéant du *Marais*
Fait des vers qui ne coûtent guère.
Pour moi c'est ainsi que j'en fais;
Et, si je les voulois mieux faire,
Je les ferois bien plus mauvais :
Mais pour notre ami Despréaux,
Il en compose des plus beaux.

A la manière dont les rimes masculines sont disposées, on reconnoît la né-

Arraché malgré moi, je rentre dans Paris,

« et de cet abandon plein de grace que j'admirois dans ces vers « d'Horace, lorsqu'au sujet de l'amour il s'écrie :

« Hélas! quand reviendront de semblables moments?
« Faut-il que tant d'objets si doux et si charmants
« Me laissent vivre au gré de mon ame inquiète?
« Ah! si mon cœur encore osoit se renflammer!
« Ne trouverai-je plus le charme qui m'arrête?
« Ai-je passé le temps d'aimer [a]?

« Le sujet est différent, mais le caractère du style est le même. »

Ces observations, pleines de sagacité, annoncent que l'auteur du poëme de l'*Homme des champs* n'étoit pas, à l'égard de Despréaux, exempt des préventions partagées trop généralement dans le dix-huitième siècle. Les deux satiriques avoient, sans contredit, un génie différent; mais Delille semble n'avoir pas assez réfléchi sur le plan de l'épître françoise. Le poëte, après avoir si bien décrit ses divers amusements champêtres, a dû former simplement le vœu de passer ses jours à la campagne: tout autre détail devenoit superflu. S'il s'écrie :

O fortuné séjour! ô champs aimés des cieux!

c'est qu'il éprouve le besoin de faire connoître à M. de Lamoignon le bonheur qu'il goûte dans toute sa pureté. Il ne convenoit pas à l'ami de la raison, écrivant à un sage magistrat, de vanter, comme Horace, la doctrine d'Épicure et de la mettre en pratique. *Boire l'oubli* est une expression étudiée, qui manque de clarté. Est-il vrai d'ailleurs que ce vers, sur-tout de la manière dont il est rapporté,

Oblitus *cunctorum*, obliviscendus et illis,

soit si fort au-dessus de celui-ci :

Et, connu de vous seuls, oublier tout le monde?

Quelle que soit la différence du génie d'Horace et de Despréaux,

gligence de Chapelle. L'épigramme rapportée par Delille est meilleure : elle paroît avoir été corrigée.

[a] *Les deux pigeons*, liv. IX, fable 11

Qu'en tous lieux les chagrins m'attendent au passage.
Un cousin (1), abusant d'un fâcheux parentage [a],
Veut qu'encor tout poudreux, et sans me débotter,
Chez vingt juges pour lui j'aille solliciter:
Il faut voir de ce pas les plus considérables;
L'un demeure au Marais et l'autre aux Incurables [b].
Je reçois vingt avis qui me glacent d'effroi:
Hier, dit-on, de vous on parla chez le roi,
Et d'attentat horrible on traita la satire.
Et le roi, que dit-il? — Le roi se prit à rire (2).

le style du second où le travail disparoît sous le naturel se rapproche plus du ton du premier, que le mécanisme brillant de la versification de Delille.

(1) Ce cousin se nommoit Balthasar Boileau. Il avoit eu des biens considérables, et entre autres trois charges de payeur des rentes; mais ces charges ayant été supprimées, il étoit obligé de solliciter le remboursement de sa finance, et il avoit engagé notre auteur dans ses sollicitations, sur-tout auprès de M. Colbert. (*Brossette.*)

[a] Ce mot a vieilli.

[b] « Autrefois il n'existoit à Paris qu'une seule maison d'incu« rables, fondée en 1637, rue de Sèvres. Cette maison, où les hom« mes et les femmes étoient réunis, existe encore au même lieu; « on l'a réservée pour les femmes. » (*Histoire physique, civile et morale de Paris*, tome VI, page 41.)

. . . . Cubat hic in colle Quirini,
Hic extremo in Aventino; visendus uterque: etc.
(*Horace, liv. II, ép. II, vers* 68—69.)

Je cours chez tous les deux; la distance est honnête:
L'un demeure au Forum; l'autre sur l'Aventin.
(*M. Daru.*)

(2) M. le duc de Montausier ne se lassoit point de blâmer les satires de notre poëte. Un jour le roi, peu touché des censures que ce seigneur en faisoit, se prit à rire, et lui tourna le dos. Quand

Contre vos derniers vers [a] on est fort en courroux:
Pradon a mis au jour un livre contre vous [b];

l'auteur récita au roi cette pièce, sa Majesté remarqua cet endroit sur tous les autres, et se mit encore à rire de mémoire. Horace comptoit aussi sur le suffrage d'Auguste, en pareil cas, satire Ire, liv. II, vers 82—86.

Si mala condiderit in quem quis carmina, jus est
Judiciumque. — Esto, si quis mala; sed bona si quis
Judice condiderit laudatus Cæsare; si quis
Opprobriis dignum laceraverit, integer ipse;
Solventur risu tabulæ, tu missus abibis.

(*Brossette.*)

TRÉBATIUS.

On pendra tout poëte auteur de vers méchants,
En réparation du tort qu'ils font aux gens (1).

HORACE.

S'ils sont méchants, d'accord; mais s'ils sont bons, Auguste
Les aime et s'y connoît. Si la satire est juste,
On en rit; la chicane a bientôt le dessous;
La plainte est déchirée, et l'auteur est absous.

(*M. Daru.*)

[a] L'épître VII à Racine, composée peu de temps avant celle-ci.

[b] Brossette prétend que ce livre est la critique intitulée *Le triomphe de Pradon sur les satires du sieur D****. Saint-Marc, pour rejeter cette opinion, se fonde sur ce que ce livre a été imprimé en 1686, trois ans après l'épître VI. Il croit en conséquence qu'il s'agit de la tragédie de *Phèdre et Hippolyte;* ce qui n'est pas clairement énoncé dans le vers de Despréaux, mais paroît très vraisemblable. En effet, Pradon croyoit avoir, par un chef-d'œuvre dramatique, exercé une vengeance éclatante contre son adversaire. Il dit dans sa préface:

La cabale en pâlit et vit en frémissant
Un second Hippolyte à sa barbe naissant.

(1) Le jurisconsulte Trébatius cite ici très sérieusement la loi des douze Tables, qui, en effet, portoit la peine de mort contre ceux qui flétrissoient la réputation d'autrui par de méchants vers. (*M. Daru.*)

Et, chez le chapelier du coin de notre place,
Autour d'un caudebec(1) j'en ai lu la préface.
L'autre jour, sur un mot la cour vous condamna;
Le bruit court qu'avant-hier(2) on vous assassina;
Un écrit scandaleux[a] sous votre nom se donne:
D'un pasquin qu'on a fait, au Louvre on vous soupçonne.
Moi? — Vous: on nous l'a dit dans le Palais-Royal(3).
Douze ans sont écoulés depuis le jour fatal
Qu'un libraire, imprimant les essais de ma plume,
Donna, pour mon malheur, un trop heureux volume[b].

(1) Sorte de chapeaux de laine qui se font à Caudebec en Normandie. (*Despréaux*, *édition de* 1713.) * Dans les éditions antérieures à celle de 1701, on lit:

A l'entour d'un castor j'en ai lu la préface.

A l'entour, qui est adverbe, s'employoit fréquemment alors comme préposition. C'étoit une faute qui fut signalée par Pradon. (*Nouvelles Remarques*, page 68.)

(2) L'abbé Tallemant l'aîné avoit fait courir ce faux bruit. *Voy.* le vers 90 de l'épître qui suit. Pradon, étant à la table de M. Pellot, premier président à Rouen, avoit dit que M. Despréaux avoit reçu des coups de bâton. *Avant-hier*, dans ce mot composé, notre poëte ne donne qu'une syllabe à *hier*, quoiqu'il l'ait fait de deux syllabes dans le vers 52, *Hier, de vous, dit-on*, etc. « C'est, disoit-il, parce« que le mot *hier* ne seroit pas assez soutenu, si on ne le faisoit que « d'une syllabe quand il est seul; au lieu qu'il est assez soutenu quand « il est joint à un autre mot, comme *avant-hier*. » (*Brossette*.)

[a] Un sonnet contre le duc de Nevers. Le mot *Pasquin* ne s'emploie plus dans ce sens-là.

(3) Allusion aux nouvellistes qui s'assemblent dans le jardin de ce palais. (*Despréaux*, *édit. de* 1713.)

[b] La première édition des satires parut au mois de mars 1666; la douzième année couroit lorsque cette epître fut composée en 1677.

Toujours, depuis ce temps, en proie aux sots discours,
Contre eux la vérité m'est un foible secours.
Vient-il de la province une satire fade,
D'un plaisant du pays insipide boutade,
Pour la faire courir on dit qu'elle est de moi;
Et le sot campagnard le croit de bonne foi [a].
J'ai beau prendre à témoin et la cour et la ville: —
Non; à d'autres, dit-il; on connoît votre style.
Combien de temps ces vers vous ont-ils bien coûté? —
Ils ne sont point de moi, monsieur, en vérité:
Peut-on m'attribuer ces sottises étranges? —
Ah! monsieur, vos mépris vous servent de louanges.
Ainsi de cent chagrins dans Paris accablé,

[a] Despréaux fut encore exposé à ce genre de désagrément long-temps après la composition de cette pièce. Suivant Brossette, il ne put, pendant son séjour à Bourbon, persuader à un capucin que la satire contre le mariage n'étoit pas de lui. Il est question sans doute de ce révérend père dans sa lettre à Racine du 29 juillet 1687, tome IV, page 54. Brossette raconte une scène à peu près pareille, dont il fut témoin. Un provincial, neveu de l'avocat Fourcroi, vint voir le poëte, sous prétexte de le consulter sur une difficulté de grammaire. Ensuite il parla des beaux ouvrages de celui-ci, et sur-tout de sa satire contre les gens d'église. Il alloit en citer les principaux traits, quand Despréaux lui dit avec un sourire amer: « Je vois bien que vous ne connoissez pas encore mes ouvrages; « mais je veux vous apprendre à les connoître par ces vers que j'ai « faits contre ceux qui en jugent aussi mal que vous:

« Vient-il de la province une satire fade,
« . . . .
« Et le sot campagnard le croit de bonne foi.

« En prononçant ce dernier vers, il jeta sur cet homme un regard « fier et méprisant, et le congédia. »

Juge si, toujours triste, interrompu, troublé,
Lamoignon, j'ai le temps de courtiser les muses[a]:
Le monde cependant se rit de mes excuses,
Croit que, pour m'inspirer sur chaque événement,
Apollon doit venir au premier mandement.
Un bruit court que le roi va tout réduire en poudre,
Et dans Valencienne est entré comme un foudre[b];
Que Cambrai, des François l'épouvantable écueil(1),
A vu tomber enfin ses murs et son orgueil;
Que, devant Saint-Omer, Nassau, par sa défaite,
De Philippe vainqueur(2) rend la gloire complète.

[a] Tu me inter strepitus nocturnos atque diurnos
Vis canere, et contracta sequi vestigia vatum?
(*Horace, liv. II, ép. II, vers* 79—80.)
Et vous voulez qu'ici je me livre à l'étude;
Que je suive, au milieu d'éternelles clameurs,
Les pas presque effacés des antiques auteurs?
(*M. Daru.*)

[b] Le roi ayant fait investir Valenciennes au commencement de mars 1677, cette ville, après quelques jours de siége, fut emportée d'assaut en moins d'une demi-heure, sans éprouver les horreurs du pillage. D'Alembert croit que le vers où il s'agit de cette ville « n'est peut-être pas à l'abri de la critique. Il nous semble, dit-il, « que l'expression *est entré comme un foudre* est à-la-fois foible et « enflée, etc. » (*Note* 14 *sur l'éloge de Despréaux.*) Cette remarque ne paroît pas fondée; elle est au moins rigoureuse.

(1) Sous les règnes précédents, Cambrai avoit été assiégé inutilement par les François; mais le 17 d'avril 1677, après vingt jours de siége, le roi se rendit maître de la ville et de la citadelle. (*Brossette.*)

(2) La bataille de Cassel, gagnée par MONSIEUR, Philippe de France, frère unique du roi, en 1677. (*Despréaux, édit. de* 1713.) * Ce dernier faisoit remarquer à Brossette qu'il avoit employé, pour

Dieu sait comme les vers chez vous s'en vont couler!
Dit d'abord un ami qui veut me cajoler[a],
Et, dans ce temps guerrier, et fécond en Achilles [b],
Croit que l'on fait les vers comme l'on prend les villes [c].
Mais moi, dont le génie est mort en ce moment,
Je ne sais que répondre à ce vain compliment;
Et, justement confus de mon peu d'abondance,
Je me fais un chagrin du bonheur de la France [d].

Qu'heureux est le mortel qui, du monde ignoré,
Vit content de soi-même en un coin retiré;
Que l'amour de ce rien qu'on nomme renommée
N'a jamais enivré d'une vaine fumée;
Qui de sa liberté forme tout son plaisir,

peindre les conquêtes du roi, tout ce que la poésie a de plus fort, et qu'en parlant des exploits de MONSIEUR, il avoit pris un ton moins élevé. Il a eu soin, « après les deux vers *foudroyants* qui ouvrent « cette tirade, de commencer déja à le baisser un peu dans les deux « vers du milieu, afin, dit d'Alembert, que le passage ne fût pas trop « tranchant et trop brusque de la *fierté* des premiers vers à la *mo*« *destie* des derniers » (*Éloge de Despréaux.*) Dans sa quatorzième note, cet écrivain ajoute que le public n'observa pas les mêmes nuances dans l'expression de sa joie. « Le monarque et le prince re« vinrent ensemble, dit-il, . . . Dans tous les lieux où ils passoient, le « peuple crioit : *Vive le roi et* MONSIEUR *qui a gagné la bataille.* Le « roi s'en souvint, et MONSIEUR n'en gagna plus. »

[a] Dans les éditions avouées par Despréaux, et dans la plupart des anciennes, il y a *cageoler*, suivant l'étymologie du mot.

[b] Dans quelques éditions récentes on a mis : *si fécond en Achilles*, pour éviter la répétition de l'*et*.

[c] Trait charmant.

[d] Cet éloge ne pouvoit se terminer avec plus de finesse et plus d'agrément.

Et ne rend qu'à lui seul compte de son loisir!
Il n'a point à souffrir d'affronts ni d'injustices,
Et du peuple inconstant il brave les caprices.
Mais nous autres faiseurs de livres et d'écrits,
Sur les bords du Permesse aux louanges nourris [a],
Nous ne saurions briser nos fers et nos entraves,
Du lecteur dédaigneux honorables esclaves [b].
Du rang où notre esprit une fois s'est fait voir,
Sans un fâcheux éclat nous ne saurions déchoir.
Le public, enrichi du tribut de nos veilles,
Croit qu'on doit ajouter merveilles sur merveilles.
Au comble parvenus il veut que nous croissions:
Il veut en vieillissant que nous rajeunissions.
Cependant tout décroît; et moi-même à qui l'âge
D'aucune ride encor n'a flétri le visage [c],
Déja moins plein de feu, pour animer ma voix
J'ai besoin du silence et de l'ombre des bois:
Ma muse, qui se plaît dans leurs routes perdues,
Ne sauroit plus marcher sur le pavé des rues.
Ce n'est que dans ces bois, propres à m'exciter,
Qu'Apollon quelquefois daigne encor m'écouter.
Ne demande donc plus par quelle humeur sauvage
Tout l'été, loin de toi, demeurant au village,
J'y passe obstinément les ardeurs du lion [d],
Et montre pour Paris si peu de passion.

[a] *Aux louanges nourris*, locution qui flatte l'oreille, et dont l'ancienne familiarité plaît à l'esprit.

[b] *Honorables esclaves*, heureuse alliance de mots.

[c] Il étoit dans sa quarante-unième année.

[d] Le soleil est dans le signe du lion pendant le mois de juillet.

C'est à toi, Lamoignon, que le rang, la naissance,
Le mérite éclatant et la haute éloquence
Appellent dans Paris aux sublimes emplois,
Qu'il sied bien d'y veiller pour le maintien des lois.
Tu dois là tous tes soins au bien de ta patrie :
Tu ne t'en peux bannir que l'orphelin ne crie (1);
Que l'oppresseur ne montre un front audacieux :
Et Thémis pour voir clair a besoin de tes yeux [a].
Mais pour moi, de Paris citoyen inhabile,

(1) *Tu dois là tous tes soins.... Tu ne t'en peux....* La multiplicité des *t* rend ces vers durs. *Tu ne peux t'en bannir* valoit mieux, il me semble, pour la douceur et l'harmonie, que *tu ne t'en peux bannir.* (*Le Brun.*) * Jean-Baptiste Rousseau imite ce passage, dans une ode dont Voltaire critique malignement les premiers vers dans son *Temple du goût.* Le poëte lyrique s'adresse au chancelier de la cour impériale, et lui dit :

Ministre de la paix, qui gouvernez les rênes
D'un empire puissant autant que glorieux,
Vous ne pouvez long-temps vous dérober aux chaines
De vos emplois laborieux.

Bientôt l'état privé d'une de ses colonnes
Se plaindroit d'un repos qui trahiroit le sien;
L'orphelin vous crieroit : Hélas, tu m'abandonnes!
Je perds mon plus ferme soutien.

Vous irez donc revoir, mais pour peu de journées,
Ces fertiles jardins, ces rivages si doux,
Que la nature et l'art, de leurs mains fortunées,
Prennent soin d'embellir pour vous.

(*Liv. III, ode VII*, à S. A. M. le comte de Zinzindorf.)

[a] Ce vers, qui ne pouvoit être mieux appliqué, indique exactement les fonctions d'un avocat-général.

Qui ne lui puis fournir qu'un rêveur inutile,
Il me faut du repos, des prés et des forêts.
Laisse-moi donc ici, sous leurs ombrages frais,
Attendre que septembre ait ramené l'automne,
Et que Cérès contente ait fait place à Pomone.
Quand Bacchus comblera de ses nouveaux bienfaits
Le vendangeur ravi de ployer sous le faix,
Aussitôt ton ami, redoutant moins la ville,
T'ira joindre à Paris, pour s'enfuir à Bâville [a].
Là, dans le seul loisir que Thémis t'a laissé,
Tu me verras souvent à te suivre empressé,
Pour monter à cheval rappelant mon audace,
Apprenti cavalier galoper sur ta trace [b].
Tantôt sur l'herbe assis, au pied de ces coteaux
Où Polycrène (1) épand ses libérales eaux,
Lamoignon, nous irons, libres d'inquiétude,
Discourir des vertus dont tu fais ton étude;

[a] Maison de campagne de M. de Lamoignon. (*Despr., édition de* 1713.) * Seigneurie considérable, à neuf lieues de Paris, du côté d'Étampes.

[b] Vers que son harmonie imitative a fait remarquer. L'édition de 1713 porte *apprentif cavalier;* ce qui est une fausse correction. le mot *apprenti*, que portent les éditions de 1683, 1685, 1694, 1701, commençoit dès lors à prévaloir, et depuis long-temps il est le seul en usage.

(1) Fontaine à une demi-lieue de Bâville, ainsi nommée par feu monseigneur le premier président de Lamoignon. (*Despréaux, édit. de* 1683 et de 1685.) * Dans les éditions suivantes, il y a simplement de feu *M. le premier président de Lamoignon*. Le nom de cette fontaine lui fut donné à cause de l'abondance de ses eaux. Plusieurs poëtes, entre autres les pères Commire et Rapin, l'ont chantée.

Chercher quels sont les biens véritables [a] ou faux;
Si l'honnête homme en soi doit souffrir des défauts;
Quel chemin le plus droit à la gloire nous guide,
Ou la vaste science, ou la vertu solide [b].
C'est ainsi que chez toi tu sauras m'attacher.
Heureux si les fâcheux, prompts à nous y chercher,
N'y viennent point semer l'ennuyeuse tristesse!
Car, dans ce grand concours d'hommes de toute espèce,
Que sans cesse à Bâville attire le devoir,
Au lieu de quatre amis qu'on attendoit le soir,
Quelquefois de fâcheux arrivent trois volées,
Qui du parc à l'instant assiégent les allées.
Alors sauve qui peut: et quatre fois heureux
Qui sait pour s'échapper quelque antre ignoré d'eux [c]!

[a] Chercher quels sont les biens véritables *et* faux.
(*Éditions ant. à celle de* 1713.)

. . . . Quod magis ad nos
Pertinet, et nescire malum est, agitamus: utrumne
Divitiis homines, an sint virtute beati;
Quidve ad amicitias, usus rectumne, trahat nos;
Et quæ sit natura boni, summumque quid ejus.
(*Horace, liv. II, sat. VI, vers* 72—76.)

Nous cherchons à savoir ce qui nous est utile;
Ce que sont les vrais biens, la justice, l'honneur;
Si c'est dans les trésors qu'on trouve le bonheur;
Si l'intérêt peut faire un ami véritable.
(*M. Daru.*)

[b] Tels étoient les nobles délassements que se permettoit un magistrat, digne de marcher sur les traces de son illustre père.

[c] Dans cette épître, remplie d'images douces et riantes, le style du poëte, malgré son élégance, est aussi simple que les lieux qu'il décrit, aussi facile que les plaisirs qu'il chante. La Harpe, qui

la regarde comme l'une des meilleures de l'auteur, est bien éloigné de partager sur celui-ci l'opinion de Delille, que nous avons rapportée, page 69, note *a*. « S'il est, dit-il, inférieur à Horace dans les « satires (excepté la neuvième), il est pour le moins son égal dans « les épîtres. » (*Cours de littérature*, 1821, tome VII, page 43.)

ÉPITRE VII.

A M. RACINE [a].

Que tu sais bien, Racine, à l'aide d'un acteur[b],
Émouvoir, étonner, ravir un spectateur!
Jamais Iphigénie, en Aulide immolée,

[a] Cette épître fut composée, avant la VIe, à l'occasion de la tragédie de *Phèdre* que Racine fit représenter le 1er janvier 1677.

[b] Pradon fait sur ce vers une longue remarque, dont le début suffit pour sentir combien elle est absurde: « *A l'aide d'un acteur*, « dit-il, n'est pas une belle expression, il semble que l'on crie à « l'aide comme la populace; *secours* eût *été* bien plus noble et plus « naturel, mais par malheur il ne pouvoit pas entrer dans son « vers, etc., etc. » (*Nouvelles Remarques*, page 72.)

Feu M. Germain Garnier, pair de France, à qui l'on doit des notes en général exactes sur les *œuvres de Racine*, s'étonne [a] que Despréaux ait commencé cette épître par un vers qui semble annoncer que son ami devoit le succès de ses pièces au jeu des acteurs. Une telle explication étoit fort loin de la pensée du poëte. Personne ne savoit mieux combien le charme du style de Racine est indépendant du prestige de la scène; mais pour consoler l'auteur de *Phèdre*, qui succomboit sous les efforts d'une cabale, il aimoit à lui rappeler les représentations d'*Iphigénie*, à lui peindre le triomphe de cette tragédie si achevée comme la source de l'acharnement de l'envie contre son nouveau chef-d'œuvre.

[a] *Œuvres complètes de Jean Racine, avec le commentaire de M. de La Harpe*, tome IV, page 378.

Faire au poids du bon [a] sens peser tous ses écrits,
Et donner à ses vers leur légitime prix.
Avant qu'un peu de terre, obtenu par prière [b],
Pour jamais sous la tombe eût enfermé Molière,
Mille de ses beaux traits, aujourd'hui si vantés,
Furent des sots esprits à nos yeux rebutés.
L'ignorance et l'erreur à ses naissantes pièces,
En habits de marquis, en robes de comtesses,
Venoient pour diffamer son chef-d'œuvre nouveau,
Et secouoient la tête à l'endroit le plus beau.
Le commandeur vouloit la scène plus exacte;
Le vicomte indigné sortoit au second acte [c]:
L'un, défenseur zélé des bigots mis en jeu,
Pour prix de ses bons mots le condamnoit au feu;

[a] Faire au poids du droit sens. . . . .
(*Édit. ant. à celle de 1701.*)

A la place de ces deux vers, il y en avoit deux autres que l'auteur supprima sans doute pour ne pas s'exposer au ressentiment de la duchesse de Bouillon et du duc de Nevers, son frère, qui protégeoient hautement la Phèdre de Pradon. Brossette paroît n'avoir retenu de ces deux vers que ce qui suit :

Réprimer . . . .
Des sots de qualité l'ignorante hauteur.

[b] Molière étant mort en état d'excommunication, le curé de Saint-Eustache, sa paroisse, lui refusa la sépulture ecclésiastique. Sa veuve en porta ses plaintes au roi, qui fit dire à l'archevêque de Paris, Harlay de Chanvalon, d'éviter l'éclat et le scandale.

[c] Pour faire sa cour au commandeur de Souvré, le comte du Broussin sortit un jour au second acte de l'*École des Femmes*, en disant tout haut qu'il ne concevoit pas la patience que l'on avoit d'écouter une pièce où les règles étoient ainsi violées.

L'autre, fougueux marquis, lui déclarant la guerre,
Vouloit venger la cour immolée au parterre [*a*].
Mais, sitôt que d'un trait de ses fatales mains
La Parque l'eut rayé du nombre des humains,
On reconnut le prix de sa muse éclipsée.
L'aimable comédie, avec lui terrassée,
En vain d'un coup si rude espéra revenir,
Et sur ses brodequins ne put plus se tenir [*b*].
Tel fut chez nous le sort du théâtre comique.
  Toi donc qui, t'élevant sur la scène tragique,
Suis les pas de Sophocle [*c*], et, seul de tant d'esprits,
De Corneille vieilli sais consoler Paris,
Cesse de t'étonner si l'envie animée,
Attachant à ton nom sa rouille envenimée,
La calomnie en main quelquefois te poursuit.
En cela, comme en tout, le ciel qui nous conduit,
Racine, fait briller sa profonde sagesse.
Le mérite en repos s'endort dans la paresse;

[*a*] Un spectateur, nommé Plapisson, placé sur le théâtre, haussoit les épaules à chaque éclat de rire du parterre, et, le regardant avec mépris, lui disoit tout haut: « Ris donc, parterre; ris donc. » Molière n'a pas oublié ce trait dans la VIe scène de *la Critique de l'École des Femmes*.

[*b*] *Put plus* est un peu rude à l'oreille; mais Boileau avoit raison, dit Voltaire. (*Dictionnaire philosophique*, au mot *Art dramatique*.) Au contraire, suivant Le Brun, ces mots, loin d'être durs, font beauté: « Le vers est chancelant comme le personnage. »

[*c*] Ce n'est pas sans intention que Despréaux nomme ici Sophocle au lieu d'Euripide, le poëte de prédilection de son ami: il a voulu faire entendre que ce dernier savoit, quand il le falloit, atteindre à la plus haute élévation.

Mais par les envieux un génie excité
Au comble de son art est mille fois monté:
Plus on veut l'affoiblir, plus il croît et s'élance.
Au Cid persécuté [a] Cinna doit sa naissance;
Et peut-être ta plume aux censeurs de Pyrrhus [b]
Doit les plus nobles traits dont tu peignis Burrhus [c].

[a] *Voyez* le tome Ier, page 249, satire IX, note 1.

[b] Les critiques s'exercèrent particulièrement contre le rôle de Pyrrhus, dans la tragédie d'Andromaque. Le grand Condé le condamnoit comme celui d'*un malhonnête homme qui manque de parole à Hermione*. La Harpe a fort bien répondu à ce reproche dans son commentaire des œuvres de Racine. La censure de Despréaux étoit plus juste : elle portoit sur quelques endroits où la vérité de pensée et d'expression tombe dans le familier et le comique.

[c] Racine supprima une scène qui commençoit le troisième acte de sa tragédie de *Britannicus*, et dont les interlocuteurs étoient Burrhus et Narcisse; ce qui faisoit craindre à Despréaux qu'elle ne fût mal accueillie des spectateurs. « Vous les indisposerez, dit ce « dernier à son ami, en leur montrant ces deux hommes ensemble : « pleins d'admiration pour l'un et d'horreur pour l'autre, ils souf- « friront pendant leur entretien. Convient-il au gouverneur de l'em- « pereur, à cet homme si respectable par son rang et sa probité, de « s'abaisser à parler à un misérable affranchi, le plus scélérat de « tous les hommes? Il le doit trop mépriser pour avoir avec lui quel- « que éclaircissement. Et d'ailleurs, quel fruit espère-t-il de ses re- « montrances? Est-il assez simple pour croire qu'elles feront naître « quelques remords dans le cœur de Narcisse? Lorsqu'il lui fait con- « noître l'intérêt qu'il prend à Britannicus, il découvre son secret à « un traître, et au lieu de servir Britannicus il en précipite la perte. » (*Œuvres de Louis Racine*, tome V, 1808; *Mémoires sur la vie de Jean Racine*, page 54.) Cette scène, digne de Racine pour le style, fut remise à sa famille par Despréaux lui-même, qui l'avoit conservée.

Moi-même, dont la gloire ici moins répandue
Des pâles envieux ne blesse point la vue,
Mais qu'une humeur trop libre, un esprit peu soumis,
De bonne heure a pourvu d'utiles ennemis,
Je dois plus à leur haine, il faut que je l'avoue,
Qu'au foible et vain talent dont la France me loue.
Leur venin, qui sur moi brûle de s'épancher,
Tous les jours en marchant m'empêche de broncher [a].
Je songe, à chaque trait que ma plume hasarde,
Que d'un œil dangereux leur troupe me regarde.
Je sais sur leurs avis corriger mes erreurs [b],
Et je mets à profit leurs malignes fureurs [c].
Sitôt que sur un vice ils pensent me confondre,
C'est en me [d] guérissant que je sais leur répondre:
Et plus en criminel ils pensent m'ériger (1),
Plus, croissant en vertu, je songe à me venger.

[a] « Il a bronché même dans ce vers, » dit Pradon avec sa confiance ordinaire.

[b] Ses ouvrages nous l'ont prouvé plus d'une fois.

[c] Pour le détourner de la satire, on lui représentoit qu'il s'attireroit des ennemis qui le calomnieroient. « Je sais un bon moyen de « m'en venger, répondit-il froidement; c'est que je serai honnête « homme. » Il répétoit souvent la maxime de Plutarque : « Il faut « avoir des amis et des ennemis; des amis, pour nous apprendre « notre devoir; des ennemis, pour nous obliger à le faire. » (*Comment on pourra recevoir de l'utilité de ses ennemis.*)

[d] C'est en m'en guérissant. . . . .
(*Edit. ant. à celle de* 1713.)

(1) On dit bien *ériger en héros*, mais peut-on *ériger en criminel?* Je ne le crois pas. Après le verbe *ériger* on attend ordinairement une qualification honorable. (*Le Brun.*) * Cette remarque paroît juste.

Imite mon exemple; et lorsqu'une cabale[a],
Un flot [b] de vains auteurs follement te ravale,
Profite de leur haine et de leur mauvais sens,
Ris du bruit passager de leurs cris impuissants.
Que peut contre tes vers une ignorance vaine?
Le Parnasse françois, ennobli par ta veine,
Contre tous ces complots saura te maintenir,
Et soulever pour toi l'équitable avenir[c].
Et qui, voyant un jour la douleur vertueuse
De Phèdre malgré soi perfide, incestueuse[d],

[a] On connoît le pitoyable sonnet dans lequel madame Deshoulières tourne en ridicule toutes les beautés de la tragédie de *Phèdre*, par Racine. Elle eut le bon esprit de ne pas le comprendre dans ses œuvres; mais depuis sa mort on l'y a inséré.

[b] Dans les éditions de 1683 et de 1685, il y a :

Un *tas* de vains auteurs. . . . .

Saint-Marc regrette cette expression qui a quelque chose de plus méprisant. « Pour un *flot*, dit-il, j'avouerai franchement que je n'en« trevois pas le rapport de la métaphore. » (*Essais philologiques*, tome V, page 482.) * Il est pourtant facile de l'entrevoir.

[c] Jean-Baptiste Rousseau imite visiblement ce beau vers dans la strophe suivante :

Mais la déesse de mémoire,
Favorable aux noms éclatants,
Soulève l'équitable histoire
Contre l'iniquité du temps, etc.
(*Liv. III, ode II, au prince Eugène de Savoie.*)

On remarque d'autres emprunts faits à Despréaux par le même poëte, et dans lesquels la supériorité reste presque toujours à l'auteur original.

[d] « Si Phèdre, dit Louis Racine, se livroit sans remords à sa « passion honteuse, le spectateur indigné contre elle ne pourroit « jamais l'écouter : il faut du moins qu'elle ne paroisse pas tout-à-

D'un si noble travail justement étonné,
Ne bénira d'abord le siècle fortuné
Qui, rendu plus fameux par tes illustres veilles,
Vit naître sous ta main ces pompeuses merveilles [a]?

« fait coupable, et qu'elle soit plus malheureuse que criminelle. Telle « est la Phèdre d'Euripide. La nôtre a une si grande horreur de la « moindre apparence du crime, qu'elle paroît toujours aimer la « vertu. » (*Œuvres de Louis Racine*, 1808, tome II, page 381, *Réflexions sur la poésie.*)

[a] « L'époque de cette épître fait autant d'honneur à Boileau que « l'épitre même, dit La Harpe : elle fut adressée à Racine au moment « où la cabale avoit fait abandonner *Phèdre*, et accumuloit contre la « pièce et l'auteur les critiques et les libelles. Boileau seul tint ferme « contre l'orage, et voulut rendre publique sa protestation contre « l'injustice. » (*Cours de littérature*, 1821, tome VII, page 30.)

Racine le fils a fait connoître les moyens employés par la duchesse de Bouillon et le duc de Nevers, son frère, chefs de la cabale en faveur de la tragédie du rival de son père. « Ils s'avisèrent d'une nou« velle ruse qui leur coûta, disoit Boileau, quinze mille livres : ils « retinrent les premières loges pour les six premières représentations « de l'une et de l'autre pièce, et par conséquent ces loges étoient « vides ou remplies quand ils vouloient.

« Les six premières représentations furent si favorables à la *Phèdre* « de Pradon, et si contraires à celle de mon père, qu'il étoit près « de craindre pour elle une véritable chute, dont les bons ouvrages « sont quelquefois menacés, quoiqu'ils ne tombent jamais. La bonne « tragédie rappela enfin les spectateurs, et l'on méprisa le sonnet qui « avoit ébloui d'abord :

« Dans un fauteuil doré Phèdre *mourante* [a] et blême, etc.

« Ce sonnet avoit été fait par madame Deshoulières, qui protégeoit

[a] Il y a dans le sonnet *tremblante* au lieu de *mourante*. *Voyez*, sur mademoiselle Deshoulières, le tome Ier, satire X, page 305, note *b*.

Cependant laisse ici gronder quelques censeurs [a]
Qu'aigrissent de tes vers les charmantes douceurs:
Et qu'importe à nos vers [b] que Perrin (1) les admire;
Que l'auteur du Jonas s'empresse pour les lire;

« Pradon, non par admiration pour lui, mais parcequ'elle étoit amie « de tous les poëtes qu'elle ne regardoit pas comme capables de lui « disputer le grand talent qu'elle croyoit avoir pour la poésie. » (*Mémoires sur la vie de Jean Racine*, 1808, page 66.)

[a] On ne sauroit trop regretter que Racine n'ait pas, en suivant le conseil de l'amitié, enrichi le théâtre de nouveaux chefs-d'œuvre.

[b] Men' moveat cimex Pantilius? An crucier, quòd
Vellicet absentem Demetrius, aut quòd ineptus
Fannius Hermogenis lædat conviva Tigelli?
Plotius et Varius, Mæcenas, Virgiliusque,
Valgius, et probet hæc Octavius optimus, atque
Fuscus; et hæc utinam Viscorum laudet uterque!
Ambitione relegatâ, te dicere possum,
Pollio, te, Messala, tuo cum fratre; simulque
Vos, Bibule et Servi, simul his te, candide Furni;
Complures alios, doctos ego quos et amicos
Prudens prætereo; quibus hæc, sint qualiacumque,
Arridere velim: doliturus si placeant spe
Deteriùs nostrâ. Demetri, teque, Tigelli,
Discipularum inter jubeo plorare cathedras.
(*Hor., liv. I, sat. X, vers* 78—91.)

Faudra-t-il m'affliger si le chanteur Pallène
Lance cotre ma muse une épigramme vaine,
Ou qu'à table, chez Jule, un malheureux bouffon
Ait payé son écot aux dépens de mon nom?
Pourvu que Varius et Mécène et Lollie,
L'un et l'autre Viscus, le chantre de Délie,
Arbitres de mes vers, daignent les estimer;
Et vous, qu'avec orgueil je me plais à nommer,
Virgile, Pollion, pourvu que vos suffrages
D'un disciple fidèle accueillent les ouvrages,
On ne me verra point, auteur ambitieux,

Qu'ils charment de Senlis le poëte idiot(2),
Ou le sec traducteur du françois d'Amyot[a]:
Pourvu qu'avec éclat leurs rimes débitées
Soient du peuple, des grands, des provinces goûtées[b];

Mendier la faveur d'un public dédaigneux;
Et je laisse à Psaphon, ce poëte des belles,
L'honneur de soupirer ses vers dans les ruelles.
(*Daru.*)

(1) Il a traduit l'Énéide, et a fait le premier opéra qui aît paru en France. (*Despréaux*, *édit. de* 1713.) * *Voyez* la satire VII, t. Ier, page 172, note 2.

Brossette nous apprend que Despréaux ayant su que M. D...., conseiller au parlement, disoit que ses poésies sentoient le travail, pour s'en venger, fit imprimer en 1701 ce vers, auquel il préféra définitivement l'ancien, en corrigeant les épreuves:

Que . . . au palais s'empresse pour les lire.

Pour ne laisser aucun doute, il avoit mis à côté cette note: «Conseiller au parlement qui fait peu de cas de mes ouvrages.»

(2) Linière. (*Despréaux*, *édit. de* 1713.) * *Le poëte de Senlis*, tel étoit le nom qu'il se donnoit. Il avoit, suivant Brossette, l'air d'un idiot; c'est néanmoins de ses yeux que madame Deshoulières a dit:

Ils sont *fins*, ils sont doux; voilà leur agrément.

Le portrait d'où ce vers est extrait fut tracé en 1658, avant que Despréaux fût connu. Il est fort long, et ne se trouve point dans l'édition que madame Deshoulières publia de ses poésies, en 1688, où elle admit ce qu'elle avoit fait de meilleur. *Voyez* le tome Ier, satire IX, page 253, note 1.

[a] François Tallemant, né à La Rochelle en 1620, mort à Paris en 1693. On a prétendu que, pour mettre en françois les vies de Plutarque, il avoit seulement changé le langage du célèbre Amyot, né en 1513, mort en 1593. *Voyez* la lettre de Paul Tallemant, son cousin, à Despréaux, tome IV, page 402.

[b] Ce vers et les trois précédents furent imprimés, pour la pre-

Pourvu qu'ils puissent [a] plaire au plus puissant des rois;

mière fois, dans l'édition de 1701. Brossette se trompe, en disant qu'ils le furent de la manière suivante, dans les premières éditions:

Pourvu qu'avec honneur leurs rimes débitées
Du public dédaigneux ne soient point rebutées.

Il a voulu parler de la première manière avant l'impression.

Voilà sans doute ce qui a fait avancer par M. Daunou que cette première leçon se lit dans les éditions antérieures à 1713; elle n'existe pourtant dans aucune de celles que Despréaux a surveillées et Brossette est le seul qui l'ait fait connoître.

[a] Pourvu qu'ils sachent plaire. . . . .
(*Édit. ant. à celle de* 1713.)

« J'avoue, dit Voltaire, que j'aime mieux le *Mæcenas Virgiliusque*, « dans Horace, que *le plus puissant des rois*, dans Boileau, parcequ'il « est plus beau, ce me semble, et plus honnête de mettre Virgile et « le premier ministre de l'empire sur la même ligne, quand il s'agit « du goût, que de préférer le suffrage de Louis XIV et du grand « Condé à celui des Coras et des Perrin; ce qui n'était pas un grand « effort [a]. »

Cette observation, faite par un génie dont le coup d'œil perçant et rapide est quelquefois superficiel, a moins de justesse que de subtilité; car elle échappe même aux lecteurs attentifs. Racine étoit dans un découragement total; pour le rassurer, Despréaux oppose les plus augustes suffrages aux menées du duc de Nevers et de la duchesse de Bouillon, qu'il n'ose toutefois nommer. Les personnages dont il s'appuie n'étoient pas considérables seulement par un rang élevé; ils étoient connus en général par un goût sain et par l'amour de l'étude. Le nom de La Rochefoucauld vivra autant que ses *Maximes*, dont le tour et la concision n'ont pas été sans influence sur les progrès de la langue françoise, à l'époque où elle s'est fixée. Les clameurs des Perrin, des Coras n'auroient pas été enten-

[a] *OEuvres complètes de Voltaire*, 1819, tome VII, page 80; *Don Pèdre*, tragédie; *Epître dédicatoire à M. d'Alembert.*

Qu'à Chantilli Condé [a] les souffre quelquefois;
Qu'Enguien en soit touché [b]; que Colbert [c] et Vivonne [d],
Que la Rochefoucauld [e], Marsillac [f] et Pomponne [g],
Et mille autres qu'ici je ne puis faire entrer,

dues sans le crédit d'une cabale puissante, que Despréaux intimidoit par l'éclat des noms les plus imposants. On aimeroit sans doute à le voir invoquer nos plus grands poëtes en faveur de son ami; mais Molière, qui n'existoit plus, s'étoit brouillé avec Racine presque à l'entrée de celui-ci dans la carrière dramatique; mais le sublime Corneille avoit la foiblesse de s'affliger de la gloire de son jeune rival. Quant à La Fontaine, son caractère insouciant devoit l'éloigner des combats littéraires, et l'on ne s'étonne pas qu'il n'en soit fait aucune mention dans la VII[e] épître.

[a] *Voyez* l'avertissement de l'épître I[re], page 3, note *d*.

[b] Le fils du grand Condé. *Voyez* le tome IV, page 173.

[c] Jean-Baptiste Colbert, contrôleur général des finances, etc., né le 31 août 1619, mort le 6 septembre 1683.

[d] *Voyez* l'épître I[re], page 19, note *b*, et le tome IV, depuis la neuvième jusqu'à la vingt-septième page inclusivement.

[e] Le célèbre auteur des *Maximes morales*, né en 1613, mort en 1680. *Voyez* la fin de la dernière note de la satire V, tome I[er], page 155.

[f] François VII, duc de La Rochefoucauld, grand-maître de la garde-robe du roi, s'appeloit le prince de Marsillac. Il étoit fils du précédent, et Louis XIV avoit pour lui une affection particulière. Après la disgrace du duc de Lausun, le gouvernement de Berri lui fut donné en 1671. Il ne l'accepta qu'avec beaucoup de résistance, représentant au roi que n'étant point l'ami de M. de Lausun, il se faisoit une peine de profiter de sa dépouille. « Belle parole, dit le « président Hénault, et de grande instruction! » *Voyez*, sur le duc de La Roche-Guyon, fils du prince de Marsillac, le tome IV, p. 209, note *a*.

[g] *Voyez*, sur le marquis de Pomponne, fils d'Arnauld-d'Andilly, le tome IV, page 259, note *b*.

A leurs traits délicats se laissent pénétrer?
Et plût au ciel encor, pour couronner l'ouvrage,
Que Montausier voulût leur donner son suffrage [a]!
C'est à de tels lecteurs que j'offre mes écrits;
Mais pour un tas grossier [b] de frivoles esprits,
Admirateurs zélés de toute œuvre insipide,
Que, non loin de la place où Brioché [c] préside,
Sans chercher dans les vers ni cadence ni son,
Il s'en aille admirer le savoir de Pradon [d]!

[a] La misanthropie du duc de Montausier ne résista point à une louange aussi flatteuse. Quelque temps après il aborda le poëte dans la grande galerie de Versailles, et lui fit un compliment de condoléance sur la mort de Boileau de Puimorin, son frère, en lui disant qu'il l'aimoit beaucoup. « Je sais, répondit Despréaux, qu'il faisoit « grand cas de l'amitié dont vous l'avez honoré; mais il en faisoit « encore plus de votre vertu; il m'a dit plusieurs fois qu'il étoit très « fâché que je n'eusse pas pour ami le plus honnête homme de la « cour. » Les préventions du duc contre le satirique se changèrent dès-lors en une amitié véritable; « et sur-le-champ, dit Brossette, il « l'emmena dîner avec lui. »

[b] C'est probablement pour éviter la répétition du mot *tas*, que Despréaux l'a supprimé dans l'endroit où nous avons vu que Saint-Marc le regrette.

[c] Fameux joueur de marionnettes, logé proche des comédiens. (*Despréaux*, *édit. de* 1701.) * L'édition de 1713 porte seulement, *fameux joueur de marionnettes.*

[d] Dans les éditions de 1683 et de 1685, il y a P***. La réponse si connue de Pradon au prince de Conti l'aîné, qui lui faisoit observer qu'il avoit mis en Europe une ville d'Asie, prouve, même en la supposant inventée par la malignité, combien il passoit pour être ignorant. « Je prie votre altesse de m'excuser, dit-il, car je ne sais « pas trop bien la chronologie. »

ÉPITRE VIII.

AU ROI [a].

Grand roi, cesse de vaincre, ou je cesse d'écrire [b].
Tu sais bien que mon style est né pour la satire;
Mais mon esprit, contraint de la désavouer,
Sous ton régne étonnant ne veut plus que louer.
Tantôt, dans les ardeurs de ce zéle incommode,
Je songe à mesurer les syllabes d'une ode;

[a] L'auteur appeloit cette épître son *remerciement :* c'est de tous ses ouvrages celui où il témoigne plus particulièrement au roi sa reconnoissance. Il la composa en 1675, et la lut à ce prince.

[b] Les heureux commencements de la campagne de 1675 inspirèrent ce début, que la mort de Turenne et la défaite du maréchal de Créqui firent changer ainsi, peu de temps après :

Grand roi, sois moins louable, ou je cesse d'écrire.

Ce changement ne pouvoit satisfaire le poëte : aussi aima-t-il mieux attendre que la campagne suivante lui permît de conserver l'un de ses meilleurs traits; et sa pièce ne parut qu'en 1676. Cette particularité, affirmée par Brossette, est très vraisemblable. Elle ne se concilie pas néanmoins avec la date de l'impression, indiquée par M. Daunou, dans le catalogue des *principales éditions des œuvres de Boileau*, laquelle est conçue de la manière suivante : 1675, *Les épîtres V, VIII et IX. Paris, in-4°*. Ce que dit Brossette ne nous paroît pas détruit par une indication aussi formellement énoncée, parceque le catalogue où elle se trouve contient des inexactitudes, que nous avons eu occasion de faire remarquer. *Voyez*, par exemple, la *préface* des trois dernières épîtres, note première.

Dans les nobles douceurs d'un séjour plein de charmes,
Tu n'es pas moins héros qu'au milieu des alarmes[a]:
De ton trône agrandi portant seul tout le faix,
Tu cultives les arts; tu répands les bienfaits;
Tu sais récompenser jusqu'aux muses critiques.
Ah! crois-moi, c'en est trop. Nous autres satiriques,
Propres à relever les sottises du temps,
Nous sommes un peu nés pour être mécontents:
Notre muse, souvent paresseuse et stérile,
A besoin, pour marcher, de colère et de bile.
Notre style languit dans un remercîment;
Mais, grand roi, nous savons nous plaindre élégamment.
  Oh! que, si je vivois sous les régnes sinistres
De ces rois nés valets de leurs propres ministres,
Et qui, jamais en main ne prenant le timon,
Aux exploits de leur temps ne prêtoient que leur nom;
Que, sans les fatiguer d'une louange vaine,
Aisément les bons mots couleroient de ma veine!
Mais toujours sous ton régne il faut se récrier;
Toujours, les yeux au ciel, il faut remercier.
Sans cesse à t'admirer ma critique forcée
N'a plus en écrivant de maligne pensée;
Et mes chagrins, sans fiel et presque évanouis,

parloit de Louis XIV. « C'est un prince, disoit-il, qui ne parle jamais sans avoir pensé. Il construit admirablement tout ce qu'il dit; « ses moindres reparties sentent le souverain; et quand il est dans « son domestique, il semble recevoir la loi plutôt que la donner. » (*Bolæana*, n. LXXXVI.)

[a] Ce vers et le précédent honorent autant le citoyen que le poëte: ils tendent à modérer l'amour de Louis XIV pour la guerre.

Font grace à tout le siècle en faveur de Louis.
En tous lieux cependant la Pharsale approuvée (1),
Sans crainte de mes vers, va la tête levée;
La licence par-tout règne dans les écrits:
Déja le mauvais sens, reprenant ses esprits,
Songe à nous redonner des poëmes épiques (2),
S'empare des discours mêmes [a] académiques;

(1) La Pharsale de Brébeuf. (*Despr., édit. de* 1683.) * *Voyez* sur ce poëme le tome Ier, page 14, note *c*.

(2) Childebrand et Charlemagne, poëmes qui n'ont point réussi. (*Despréaux, édition de* 1713.) * Jacques Carel de Sainte-Garde, conseiller et aumônier du roi, né à Rouen vers 1620, a composé le poëme intitulé *Childebrand* ou *les Sarrasins chassés de France*, dont il est parlé dans l'*Art poétique*, chant III, et dont il ne publia que les quatre premiers livres; Paris, 1666—1670. Il fit paroître en 1675 un petit volume ayant pour titre: *De la Défense des beaux esprits de ce temps contre un satirique*. C'est une apologie de Saint-Amand, de Scudéri, de Brébeuf et de lui-même, faite par un ami supposé. Sa dédicace à l'académie françoise est signée *de Lérac*, anagramme *de Carel*. Il parle de Despréaux avec le dernier mépris, et le met fort au-dessous de tous les auteurs attaqués dans ses ouvrages.

Néanmoins en 1680, il substitua, dans le titre de son poëme, le nom de *Charles-Martel* à celui de *Childebrand*, en faveur duquel il avoit fait une dissertation ridicule, dont nous rapportons plusieurs passages. *Voyez* les notes de l'*Art poétique*, ch. III.

Le poëme de *Charlemagne* est de Louis Le Laboureur, né vers 1615 à Montmorenci, où il mourut en 1679. Il y étoit bailli du duché. *Voyez* les derniers vers de l'épître IX.

[a] « *Même* et *mêmes* adverbe. Tous deux sont bons, et avec *s* et « sans *s*; etc. » (*Remarques sur la langue françoise*, par Vaugelas, tome Ier, page 138.) Suivant les *observations de l'académie*, p. 27, « il est plus ordinaire d'écrire le mot *même* sans *s* à la fin, quand il « est adverbe. » Dans son *dictionnaire*, édit. de 1694, elle le donne

Perrin[a] a de ses vers obtenu le pardon;
Et la scène françoise est en proie à Pradon[b].
Et moi, sur ce sujet loin d'exercer ma plume,
J'amasse de tes faits le pénible volume[c];
Et ma muse, occupée à cet unique emploi,
Ne regarde, n'entend, ne connoît plus que toi.
Tu le sais bien pourtant, cette ardeur empressée
N'est point en moi l'effet d'une ame intéressée.
Avant que tes bienfaits courussent me chercher,

de l'une et de l'autre manière; mais les exemples qu'elle choisit l'offrent sans *s*. Ainsi, lorsque Despréaux écrivoit, la règle qui veut que *même* adverbe soit indéclinable, n'étoit pas encore établie. Les poëtes se permettent quelquefois de ne pas la respecter.

[a] *Voyez* le commencement de la traduction en vers du second livre de l'Énéide, par Perrin, tome IV, page 369, lettre de Despréaux à Brossette, du 8 septembre 1700.

[b] Dans les éditions de 1683, de 1685, il y a un P***. « Voilà, « dit Pradon, tout-à-fait pardonner au siècle en faveur de Louis, « en déchirant plus que jamais, et voilà bien tenir à sa Majesté ce « qu'il vient de lui promettre. » (*Nouvelles Remarques*, page 81.)

[c] Despréaux ne fut nommé historiographe qu'en 1677; mais ce vers et les deux suivants font présumer qu'il étoit désigné pour cette place, avant de l'occuper.

L'épithète de *pénible*, si justement appliquée à *volume*, porte sur le nombre des faits, sur la nécessité de proportionner son récit à leur importance, principalement sur la fidélité scrupuleuse qu'ils exigent. Combien de recherches le plus souvent inutiles pour être exact! Plus de dix ans après la composition de cette épître, Racine, en faisant part à son ami de toutes les peines qu'il s'est données pour connoître les détails du combat de Saint-Gothard, lui dit: «... « Je vois bien que la vérité qu'on nous demande tant est bien plus « difficile à trouver qu'à écrire. » (*Lettre à Despréaux*, du 24 mai 1687, tome IV, page 40.)

Mon zèle impatient ne se pouvoit cacher:
Je n'admirois que toi. Le plaisir de le dire
Vint m'apprendre à louer au sein de la satire[a].
Et, depuis que tes dons sont venus m'accabler,
Loin de sentir mes vers avec eux redoubler,
Quelquefois, le dirai-je? un remords légitime,
Au fort de mon ardeur, vient refroidir ma rime.
Il me semble, grand roi, dans mes nouveaux écrits,
Que mon encens payé n'est plus du même prix.
J'ai peur que l'univers, qui sait ma récompense,
N'impute mes transports à ma reconnoissance;
Et que par tes présents mon vers décrédité
N'ait moins de poids pour toi dans la postérité[b].
    Toutefois je sais vaincre un remords qui te blesse.

[a] Cet éloge si flatteur lorsque Despréaux le donna pour la première fois, est peut-être celui qui s'offre le plus volontiers à son esprit; mais il sait en varier la forme toujours avec un nouvel art.

[b] Le marquis de Dangeau et un M. Du Charmel comparoient un jour cet éloge du roi avec celui qui termine l'épître première. Dans celui-ci ils trouvoient plus de force, dans celui-là plus de délicatesse. Dangeau conclut en disant que l'un faisoit plus d'honneur au roi, que l'autre en faisoit plus au poëte. Ce dernier partageoit lui-même cette opinion, qu'il motivoit, selon Brossette, de la manière suivante : « La pensée de ma première épître fait plus d'honneur au roi, parceque je dis que ses actions sont si extraordinaires, que pour les rendre croyables à la postérité, il faudra confirmer le récit de l'histoire par le témoignage irréprochable d'un satirique; mais la pensée de l'épître VIII me fait plus d'honneur, parceque j'y fais l'éloge de ma générosité et du désintéressement avec lequel je voudrois louer le roi, de peur que mes louanges ne soient suspectes de flatterie. » *Voyez* sur Dangeau la satire V, tome I[er], page 141, note *b*.

Voici les quatorze vers qui terminent l'épître I[re], et qui sont un

Si tout ce qui reçoit des fruits de ta largesse
A peindre tes exploits ne doit point s'engager,
Qui d'un si juste soin se pourra donc charger?
Ah! plutôt de nos sons redoublons l'harmonie:
Le zèle à mon esprit tiendra lieu de génie.
Horace tant de fois dans mes vers imité,
De vapeurs en son temps, comme moi tourmenté (1),
Pour amortir le feu de sa rate indocile,
Dans l'encre quelquefois sut égayer sa bile (2):
Mais de la même main qui peignit Tullius (3),

objet de comparaison avec les seize qu'on vient de lire :

Pour moi qui, sur ton nom déja brûlant d'écrire,
Sens au bout de ma plume expirer la satire,
Je n'ose de mes vers vanter ici le prix.
Toutefois si quelqu'un de mes foibles écrits
Des ans injurieux peut éviter l'outrage,
Peut-être pour ta gloire aura-t-il son usage.
Et comme tes exploits, étonnant les lecteurs,
Seront à peine crus sur la foi des auteurs,
Si quelque esprit malin les veut traiter de fables,
On dira quelque jour, pour les rendre croyables :
Boileau qui, dans ses vers pleins de sincérité,
Jadis à tout son siècle a dit la vérité,
Qui mit à tout blâmer son étude et sa gloire,
A pourtant de ce roi parlé comme l'histoire.

(1) *De vapeurs*. Ce mot se doit prendre au sens figuré, et signifie l'*humeur chagrine et satirique*. Dans le temps auquel notre auteur composa cette épître, on ne connoissoit de *vapeurs* qu'aux femmes; et les hommes ne s'étoient pas encore avisés d'être attaqués de cette indisposition. (*Brossette*.)

(2) L'expression d'*égayer sa bile dans l'encre* est plaisante et originale; mais c'est dommage qu'il n'y eût point d'encre du temps d'Horace. (*Le Brun*.)

(3) Sénateur romain. (*Despréaux*, *édit. de* 1683.) * A cette note,

Qui d'affronts immortels couvrit Tigellius(1),
Il sut fléchir Glicère[a], il sut vanter Auguste,
Et marquer sur la lyre une cadence juste(2).
Suivons les pas fameux d'un si noble écrivain.
A ces mots, quelquefois prenant la lyre en main,
Au récit que pour toi je suis près d'entreprendre,
Je crois voir les rochers accourir pour m'entendre;
Et déja mon vers coule à flots précipités,
Quand j'entends le lecteur qui me crie : Arrêtez.
Horace eut cent talents; mais la nature avare
Ne vous a rien donné qu'un peu d'humeur bizarre :
Vous passez en audace et Perse et Juvénal;
Mais sur le ton flatteur Pinchêne[b] est votre égal.
A ce discours, grand roi, que pourrois-je répondre?
Je me sens sur ce point trop facile à confondre;
Et, sans trop relever des reproches si vrais,
Je m'arréte à l'instant, j'admire et je me tais[c].

l'édition de 1713 ajoute ce qui suit : « César l'exclut du sénat; mais il « y rentra après sa mort. » *Voyez* les remarques de Dacier sur le vers vingt-quatrième de la VI[e] satire du I[er] livre d'Horace.

(1) Fameux musicien, le plus estimé de son temps et fort chéri d'Auguste. (*Despréaux, édit. de* 1683.) * Dans l'édition de 1713, on a retranché le second membre de phrase.

[a] Ode XIX, liv. I[er].

(2) L'adjectif est très bien jeté à la fin du vers; il marque la précision de la cadence. (*Le Brun.*) * Despréaux peint à merveilles le génie étonnant et flexible d'Horace. *Voyez* sur ce dernier notre premier volume, page 6, note *c*.

[b] Les œuvres de Pinchêne contiennent des éloges du roi, des princes et princesses de son sang et de toute sa cour. *Voyez* l'épitre V, page 52, note 3.

[c] Saint-Marc préfère cette huitième épître à la première et à la qua-

trième[a]; peu de lecteurs partagent ce sentiment. C'est une des pièces où Despréaux a mis le moins de nombre et de coloris; mais on y trouve de l'aisance et du mouvement, qualités précieuses dans des vers consacrés à la louange: moins ils supposent de travail, plus ils semblent partir du cœur.

[a] Tome V, page 482, *Essais philologiques*.

ÉPITRE IX [a].

A M. [b] LE MARQUIS DE SEIGNELAY,

SECRÉTAIRE D'ÉTAT.

Dangereux ennemi de tout mauvais flatteur,
Seignelay (1), c'est en vain qu'un ridicule auteur,
Prêt à porter ton nom de l'*Ebre* (2) *jusqu'au Gange* (3),
Croit te prendre aux filets d'une sotte louange.
Aussitôt ton esprit, prompt à se révolter [c],
S'échappe, et rompt le piége où l'on veut l'arrêter.
Il n'en est pas ainsi de ces esprits frivoles
Que tout flatteur endort au son de ses paroles;

[a] Cette épître fut composée avant la VIIIe, au commencement de 1675.

[b] Les éditions antérieures à celle de 1701 portent *à monseigneur le M. de Seignelay, etc.*

(1) Jean-Baptiste Colbert, ministre et secrétaire d'état, mort en 1690, fils (*aîné*) de Jean-Baptiste Colbert, ministre et secrétaire d'état. (*Despréaux, édit. de* 1713.) * Né en 1651, Seignelay fut formé par son père, qui obtint pour lui la survivance du ministère de la marine. Il le dirigea seul dès 1676, et mourut en 1690. C'étoit un homme d'un esprit étendu et d'un caractère ferme; son administration fut marquée par de brillants succès.

(2) Rivière d'Espagne. (*Despréaux, édition de* 1713.)

(3) Rivière des Indes. (*Despréaux, édit. de* 1713.) * Le poëte fit imprimer cet hémistiche en caractères différents, parcequ'on l'employoit jusqu'à la satiété.

[c] . . . . Nisi dextro tempore, Flacci

Qui, dans un vain sonnet, placés au rang des dieux,
Se plaisent à fouler l'Olympe radieux (1);
Et, fiers du haut étage où La Serre [a] les loge,
Avalent sans dégoût le plus grossier éloge.
Tu ne te repais point d'encens à si bas prix.
Non que tu sois pourtant de ces rudes esprits
Qui regimbent toujours, quelque main qui les flatte:
Tu souffres la louange adroite et délicate,
Dont la trop forte odeur n'ébranle point les sens.
Mais un auteur novice à répandre l'encens
Souvent à son héros, dans un bizarre ouvrage,
Donne de l'encensoir au travers du visage (2),
Va louer Monterey (3) d'Oudenarde forcé,

Verba per attentam non ibunt Cæsaris aurem;
Cui malè si palpere, recalcitrat undique tutus.
(*Horace, liv. II, sat. I, vers* 18—20.)

Ma muse doit attendre un moment favorable:
Car, toujours se gardant d'un vers adulateur,
Il se cabre à l'aspect d'un maladroit flatteur.
(*M. Daru.*)

(1) Pour varier l'arme du ridicule, Boileau emploie ici bien adroitement le style noble. (*Le Brun.*)

[a] *Voyez* sur ce fade panégyriste la satire III, tome Ier, page 123, note 1.

(2) *Au travers le visage* ne seroit pas aussi bien qu'*au travers du visage*, qui est plus fort et plus positif. (*Le Brun.*) * Despréaux a été déterminé principalement par l'oreille; d'ailleurs *au travers le visage* n'est pas françois : on dit *à travers le visage*.

(3) Gouverneur des Pays-Bas. (*Despréaux, édit. de* 1713.) * Le comte de Monterey, général espagnol, après la bataille de Sénef, forma le siége d'Oudenarde, que le grand Condé le força de lever précipitamment le 12 septembre 1674.

Ou vante aux électeurs Turenne repoussé [a].
Tout éloge imposteur blesse une ame sincère.
Si, pour faire sa cour à ton illustre père,
Seignelay, quelque auteur, d'un faux zèle emporté,
Au lieu de peindre en lui la noble activité,
La solide vertu, la vaste intelligence,
Le zèle pour son roi, l'ardeur, la vigilance,
La constante équité, l'amour pour les beaux arts,
Lui donnoit les vertus d'Alexandre ou de Mars;
Et, pouvant justement l'égaler à Mécène,
Le comparoit au fils de Pélée (1) ou d'Alcmène (2):
Ses yeux, d'un tel discours foiblement éblouis (3),

[a] Turenne gagna la bataille de Turckheim en Alsace, contre l'armée des électeurs, le 5 janvier 1675.

(1) Achille. (*Despréaux, édit. de* 1713.)

(2) Hercule. (*Despréaux, édit. de* 1713.)

(3) *Des yeux éblouis d'un discours!* C'est-il bien françois? On n'est point, il me semble, ébloui de ce qu'on ne voit pas. (*Le Brun.*) * Cette remarque est bien peu digne d'un homme occupé de vers, toute sa vie: aussi, dans le *Mercure de France*, fut-elle relevée particulièrement. Voici les expressions du critique judicieux (*M. Auger*): «Il faut en convenir, il n'étoit pas possible de motiver plus fausse-«ment une plus fausse remarque; on peut dire, on dit chaque jour «*un discours qui a de l'éclat, un discours éclatant*, enfin un *discours* «*éblouissant;* chaque jour on emprunte des mots à un ordre de «sensations, pour les appliquer à un autre; on transporte aux objets «qui agissent sur l'ouïe, des expressions primitivement affectées «aux objets qui frappent la vue, et réciproquement. Il est bien in-«concevable que ce soit un poëte, que ce soit le poëte Le Brun qui «se montre à ce point timoré et scrupuleux. Il n'en a point reçu «l'exemple des prosateurs eux-mêmes, pour lesquels, en toute oc-«casion et toujours sans motif, il témoigne un dédain très peu phi-

Bientôt dans ce tableau reconnoîtroient Louis;
Et, glaçant d'un regard la muse et le poëte,
Imposeroient silence à sa verve indiscrète [a].

« losophique. S'il remarque, dans Boileau, une expression auda-« cieusement poétique, il ne manque pas de s'écrier : *La prose n'au-« roit pas dit cela*, et en ceci il a raison, puisque les deux langages « ont, à certains égards, leurs lois particulières et distinctes ; mais « il a tort sans doute lorsqu'à propos de ces mêmes traits, il s'écrie : « *Voilà ce qu'un prosateur blâmeroit ou ne sentiroit pas*. Boileau n'est-« il que pour les poëtes ? Et ceux qui ne font pas de vers sont-ils « condamnés à ne pas sentir les siens ? Cela sent fort la ridicule va-« nité d'un métromane, à moins que ce ne soit l'amer ressentiment « d'un poëte dont quelques prosateurs ont osé ne pas trouver les « vers bons. » (*Mois de mars* 1808, page 601.)

[a] « Dans l'épître à M. de Seignelay, la plus estimée de celles de « Boileau, pour démasquer la flatterie, le poëte la suppose, dit « Marmontel, stupide et grossière, absurde et choquante, au point « de louer un général d'armée sur sa défaite, et un ministre d'état « sur ses exploits militaires. Est-ce là présenter le miroir aux flat-« teurs ? » (*Éléments de littérature*, au mot *Épître*.) Cela n'est pas exact : le poëte dit simplement que la louange d'un auteur *novice* et maladroit déplaît à un esprit noble et clairvoyant, qui n'aime que des éloges mérités. Dans ce passage, imité d'Horace, Voltaire croit que Despréaux avoit en vue les louanges adressées par Corneille au cardinal Mazarin, en lui dédiant *la Mort de Pompée*. Le poëte fait revivre dans ce ministre tous les héros de l'ancienne Rome.

Si quis bella tibi terrâ pugnata marique
Dicat, et his verbis vacuas permulceat aures :
Te ne magis salvum populus velit, an populum tu,
Servet in ambiguo, qui consulit et tibi et urbi,
Jupiter ; Augusti laudes agnoscere possis.

(*Horace, liv. I, ép. XVI, vers* 25—29.)

Si quelqu'un vous disoit que la terre et les flots
Vous ont, dans cent combats, vu faire des merveilles,

Un cœur noble est content de ce qu'il trouve en lui,
Et ne s'applaudit point des qualités d'autrui.
Que me sert en effet qu'un admirateur fade
Vante mon embonpoint, si je me sens malade;
Si dans cet instant même un feu séditieux
Fait bouillonner mon sang et pétiller mes yeux[a]?
Rien n'est beau que le vrai: le vrai seul est aimable[b];

Et par ces mots flatteurs chatouilloit vos oreilles:
« Que le ciel, qui vous aime et veille à nos destins,
« Nous conserve l'idole et l'espoir des Romains; »
Vous diriez que l'auteur fait l'éloge d'Auguste.
(*M. Daru.*)

[a] C'est pour la seconde fois que Despréaux imite Horace:
Sed vereor. . . . .
Neu, si te populus sanum, rectèque valentem
Dictitet, occultam febrem sub tempus edendi
Dissimules, donec manibus tremor incidat unctis.
(*Liv. I, ép. XVI, vers* 19—23.)
Lorsque j'entends vanter votre santé robuste,
Je tremble que, cachant un funeste levain,
Vous ne portiez déja la fièvre en votre sein;
Et je m'attends à voir, au sein de l'allégresse,
Échapper de vos mains la coupe enchanteresse.
(*M. Daru.*)
Voyez l'épître III, page 29, note *b*.

[b] Il n'est point de vers de Despréaux qui soit consacré par un suffrage plus universel, et qui caractérise mieux cet excellent esprit dont il semble être la devise. Les trois vers qui le suivent en sont le plus heureux développement. Voltaire cite ces vers, en disant: « Il a « été le premier (*Despréaux*) à observer cette loi qu'il a donnée. « Presque tous ses ouvrages respirent ce vrai; c'est-à-dire qu'ils « sont une copie fidèle de la nature. Ce vrai doit se trouver dans « l'historique, dans le moral, dans la fiction, dans les sentences, dans « les descriptions, dans l'allégorie. » (*Mélanges littéraires*, tome II, page 123, *du vrai dans les ouvrages.*)

Il doit régner par-tout, et même dans la fable :
De toute fiction l'adroite fausseté
Ne tend qu'à faire aux yeux briller la vérité.
  Sais-tu pourquoi mes vers sont lus dans les provinces?
Sont recherchés du peuple, et reçus chez les princes?
Ce n'est pas que leurs sons, agréables, nombreux,
Soient toujours à l'oreille également heureux;
Qu'en plus d'un lieu le sens n'y gêne la mesure [a],
Et qu'un mot quelquefois n'y brave la césure :
Mais c'est qu'en eux le vrai, du mensonge vainqueur,
Par-tout se montre aux yeux, et va saisir le cœur;
Que le bien et le mal y sont prisés au juste;
Que jamais un faquin n'y tint un rang auguste;
Et que mon cœur, toujours conduisant mon esprit,
Ne dit rien aux lecteurs, qu'à soi-même il n'ait dit [b].
Ma pensée au grand jour par-tout s'offre et s'expose;

[a] Despréaux a voulu, suivant Monchesnay, exprimer les transpositions forcées. « Je vais, lui disoit-il, vous en donner un exemple « sensible dans un vers de Chapelain. Il est question du fameux Cy- « négire, qui, s'étant attaché à l'un des créneaux, se vit le bras em- « porté; il y attache l'autre bras, et ce bras a le sort du premier; de « manière qu'il s'attacha aux créneaux avec les dents, ce que Cha- « pelain exprime ainsi :

Les dents, tout lui manquant, dans les pierres il plante.

(*Bolæana*, n. L.)

[b] Jean-Baptiste Rousseau dit :

Ma muse au moins, d'elle-même excitée,
Avec mon cœur fut toujours concertée;
L'amour du vrai me fit lui seul auteur,
Et la vertu fut mon premier docteur.

(*Liv. I, ép. VI à M. le baron de Breteuil.*)

L'imitateur ne persuade pas aussi bien que le modèle.

Et mon vers, bien ou mal, dit toujours quelque chose [*a*].
C'est par là quelquefois que ma rime surprend ;
C'est là ce que n'ont point Jonas [*b*] ni Childebrand [*c*],
Ni tous ces vains amas de frivoles sornettes,
Montre [*d*], Miroir d'amour [*e*], Amitiés [*f*], Amourettes,
Dont le titre souvent est l'unique soutien,
Et qui, parlant beaucoup, ne disent jamais rien.
Mais peut-être, enivré des vapeurs de ma muse,
Moi-même en ma faveur, Seignelay, je m'abuse.
Cessons de nous flatter. Il n'est esprit si droit
Qui ne soit imposteur et faux par quelque endroit :
Sans cesse on prend le masque, et, quittant la nature,
On craint de se montrer sous sa propre figure.
Par là le plus sincère assez souvent déplaît.
Rarement un esprit ose être ce qu'il est (1).
Vois-tu cet importun que tout le monde évite (2);

[*a*] Le poëte apprécie son talent avec une bonne foi modeste, et son caractère avec une noble franchise.

[*b*] Poëme de Coras. *Voyez* l'*Esquisse en prose de la satire IX*, tome Ier, page 213, note 1, et la satire IX, page 237, note 1.

[*c*] Poëme de Carel de Sainte-Garde. *Voyez* l'épitre VIII, p. 101, note 2, ainsi que l'*Art Poétique*, ch. III, et le *Lutrin*, ch. II.

[*d*] *La Montre d'amour*, par Bonnecorse. C'est un recueil de madrigaux qu'une dame envoie à son amant avec une montre, pour lui prescrire l'emploi de toutes les heures de la journée. *Voyez* la satire VII, tome Ier, page 172, note 2.

[*e*] C'est un conte de Charles Perrault, en prose mêlée de vers, intitulé : *La métamorphose d'Orante en miroir. Voy.* le t. IV, p 254.

[*f*] Les œuvres de René Le Pays sont intitulées : *Amitiés, amours et amourettes. Voyez* la satire III, tome Ier, page 123, note 3.

(1) Réflexion fine, et puisée dans le cœur humain. (*Le Brun.*)

(2) Ce portrait a été fait sur un homme fort obscur, dont l'auteur a oublié le nom. (*Brossette.*)

Cet homme à toujours fuir, qui jamais ne vous quitte?
Il n'est pas sans esprit; mais, né triste et pesant,
Il veut être folâtre, évaporé, plaisant;
Il s'est fait de sa joie une loi nécessaire,
Et ne déplaît enfin que pour vouloir trop plaire (1).
La simplicité plaît sans étude et sans art.
Tout charme en un enfant dont la langue sans fard,
A peine du filet encor débarrassée,
Sait d'un air innocent bégayer sa pensée [a].
Le faux est toujours fade, ennuyeux, languissant;
Mais la nature est vraie, et d'abord on la sent:
C'est elle seule en tout qu'on admire et qu'on aime.
Un esprit né chagrin plaît par son chagrin même [b].

(1) Ce dernier coup de pinceau met le comble à la perfection d'un portrait aussi juste que délicatement saisi. (*Le Brun.*)

[a] Brossette donne ce vers comme une imitation de celui-ci:

. . . . Tenero supplantat verba palato.
(*Perse*, *sat. I*, *vers* 21.)

Ce n'est pas, à beaucoup près, la seule méprise de ce genre qu'il commette. Les vers de Despréaux respirent ici la naïveté de l'enfance.

[b] Brossette applique ce vers au duc de Montausier.

« Confondant l'homme qui se corrige, avec l'homme qui se dé« guise, il (*Despréaux*) conclut qu'il faut suivre la nature, dit Mar« montel. Sur ce principe vague, un homme né grossier plairoit « donc par sa grossièreté? un impudent, par son impudence, etc.? « Qu'auroit fait un poëte philosophe? Qu'auroit fait, par exemple, « l'auteur des discours *sur l'égalité des conditions et sur la modéra« tion dans les desirs*, (*Voltaire*)? Il auroit pris le naturel inculte et « brut; il l'auroit comparé à l'arbre qu'il faut tailler, émonder, di« riger, cultiver enfin, pour le rendre plus beau, plus fécond, plus « utile. Il eût dit à l'homme: Ne veuillez jamais paroître ce que

Chacun pris dans son air est agréable en soi:
Ce n'est que l'air d'autrui qui peut déplaire en moi [a].
Ce marquis étoit né doux, commode, agréable;
On vantoit en tous lieux son ignorance aimable.
Mais, depuis quelques mois devenu grand docteur,
Il a pris un faux air, une sotte hauteur [b];

« vous n'êtes pas, mais tâchez de devenir ce que vous voulez pa« roître. Quel que soit votre caractère, il est voisin d'un certain « nombre de bonnes et de mauvaises qualités. Si la nature a pu vous « incliner aux mauvaises, ce qui est du moins très douteux, ne vous « découragez point, et opposez à ce penchant la contention de l'ha« bitude. Socrate n'étoit pas né sage, et son naturel, en se *redres« sant*, ne s'étoit pas *estropié*. » (*Éléments de littérature*, au mot *Épître*.)

Voilà des objections moins justes que spécieuses: c'est affecter de prendre les caractères pour les vices. Despréaux ne confond point l'homme qui se corrige, avec l'homme qui se déguise. Il est bien évident qu'il ne conseille à qui que ce soit de rester vicieux; il veut simplement que le caractère garde son empreinte, lorsqu'il n'a rien de choquant. Il ne dit pas que l'on puisse plaire avec de la grossièreté et de l'impudence: cela seroit absurde; mais il croit par exemple, qu'un esprit triste plaît mieux par sa tristesse naturelle, que par une gaieté contrefaite, et cela est vrai.

[a] La Harpe saisit parfaitement la pensée de l'auteur. « On au« roit tort, dit-il, de prendre trop à la lettre ces vérités morales, « exprimées avec la précision poétique qui les rend plus piquantes. « On sait bien qu'il y a des gens qui, pour être désagréables, n'ont « besoin que d'être ce qu'ils sont; mais cela n'empêche pas que le « principe général ne soit très juste, et que tout le morceau ne soit « plein de ce bon sens que nous aimons dans les vers d'Horace. » (*Cours de littérature*, 1821, tome VII, page 48.)

[b] Brossette désigne ce personnage par les initiales suivantes, M. L. C. D. F., que l'on croit signifier M. le comte de Fiesque.

Il ne veut plus parler que de rime et de prose;
Des auteurs décriés il prend en main la cause;
Il rit du mauvais goût de tant d'hommes divers,
Et va voir l'opéra seulement pour les vers [a].
Voulant se redresser, soi-même on s'estropie,
Et d'un original on fait une copie.
L'ignorance vaut mieux qu'un savoir affecté.
Rien n'est beau, je reviens, que par la vérité:
C'est par elle qu'on plaît, et qu'on peut long-temps plaire.
L'esprit lasse aisément, si le cœur n'est sincère.
En vain par sa grimace un bouffon odieux
A table nous fait rire, et divertit nos yeux:
Ses bons mots ont besoin de farine et de plâtre.
Prenez-le tête-à-tête, ôtez-lui son théâtre;
Ce n'est plus qu'un cœur bas, un coquin ténébreux;
Son visage essuyé n'a plus rien que d'affreux [b].
J'aime un esprit aisé qui se montre, qui s'ouvre,
Et qui plaît d'autant plus, que plus il se découvre.
Mais la seule vertu peut souffrir la clarté:
Le vice, toujours sombre, aime l'obscurité;
Pour paroître au grand jour il faut qu'il se déguise;
C'est lui qui de nos mœurs a banni la franchise.
Jadis l'homme vivoit au travail occupé [c],

[a] Quoique ce trait de satire soit général, il paroît dirigé contre Quinault: celui-ci ne fit jouer que l'année suivante (1676) Atys, le premier opéra qui pût donner une juste idée de son talent.

[b] Brossette et Monchesnay disent que ce portrait est celui de Lulli. *Voyez* le *Bolæana* du premier, tome III, page 181, et celui du second, n. XL.

[c] On peut comparer cette peinture avec celles de la satire XI et

Et, ne trompant jamais, n'étoit jamais trompé;
On ne connoissoit point la ruse et l'imposture;
Le Normand même alors ignoroit le parjure[a];
Aucun rhéteur encore, arrangeant le discours,
N'avoit d'un art menteur enseigné les détours(1).
Mais sitôt qu'aux humains, faciles à séduire,
L'abondance eut donné le loisir de se nuire,
La mollesse amena la fausse vanité.
Chacun chercha pour plaire un visage emprunté:
Pour éblouir les yeux, la fortune arrogante
Affecta d'étaler une pompe insolente;
L'or éclata par-tout sur les riches habits;
On polit l'émeraude, on tailla le rubis;
Et la laine et la soie, en cent façons nouvelles,
Apprirent à quitter leurs couleurs naturelles[b].
La trop courte beauté monta sur des patins;
La coquette tendit ses lacs tous les matins;
Et, mettant la céruse et le plâtre en usage,
Composa de sa main les fleurs de son visage[c].

de l'épître III. Saint-Marc en fait une critique bien peu raisonnable dans ses *Essais philologiques*, tome V, page 484.

[a] Suivant Brossette, l'auteur disoit, au sujet de ces vers: « Je « date de loin; c'étoit deux cents ans avant le déluge. »

(1) L'art savant avec lequel ces deux vers sont tournés nous fait sentir tous les détours captieux de l'éloquence. (*Le Brun.*)

[b] Nec varios discet mentiri lana colores.

(*Virg.*, *égl. IV*, *vers* 42.)

La toison n'osera, par un luxe usurpé,
Sous de fausses couleurs mentir à l'œil trompé.

(*M. de Langeac.*)

[c] Ces vers sont imités d'un passage de Regnier, que nous avons

L'ardeur de s'enrichir chassa la bonne foi:
Le courtisan n'eut plus de sentiments à soi.
Tout ne fut plus que fard, qu'erreur, que tromperie:
On vit par-tout régner la basse flatterie.
Le Parnasse sur-tout, fécond en imposteurs,
Diffama le papier par ses propos menteurs (1).
De là vint cet amas d'ouvrages mercenaires,
Stances, odes, sonnets, épîtres liminaires,
Où toujours le héros passe pour sans pareil,
Et, fût-il louche ou borgne, est réputé soleil [a].
Ne crois pas toutefois, sur ce discours bizarre,
Que, d'un frivole encens malignement avare,
J'en veuille sans raison frustrer tout l'univers.
La louange agréable est l'ame des beaux vers:
Mais je tiens, comme toi, qu'il faut qu'elle soit vraie,
Et que son tour adroit n'ait rien qui nous effraie.
Alors, comme j'ai dit, tu la sais écouter,
Et sans crainte à tes yeux on pourroit t'exalter.
Mais sans t'aller chercher des vertus dans les nues,
Il faudroit peindre en toi des vérités connues:

rapporté dans les notes de la satire X, tome I[er], page 285, note *a*.

(1) ... Le mensonge déshonore tout, jusqu'au papier. (*Le Brun.*)

[a] Le surintendant des finances Abel Servien, marquis de Sablé, etc., n'avoit qu'un œil. Ménage, dans l'églogue intitulée *Christine*, 1656, disoit pourtant de lui:

Le grand, l'illustre Abel, cet esprit sans pareil,
Plus clair, plus pénétrant que les traits du soleil,
Ce ministre fameux, dont le vaste domaine
Occupe tous les bords et de Sarthe et de Maine,
Qui du prince aujourd'hui dispense le trésor,
Nous promet en ces lieux les jours du siècle d'or.

Décrire ton esprit ami de la raison;
Ton ardeur pour ton roi, puisée en ta maison;
A servir ses desseins ta vigilance heureuse;
Ta probité sincère, utile, officieuse[a].
Tel, qui hait à se voir peint en de faux portraits,
Sans chagrin voit tracer ses véritables traits.
Condé même, Condé, ce héros formidable,
Et, non moins qu'aux Flamands, aux flatteurs redoutable (1),
Ne s'offenseroit pas si quelque adroit pinceau
Traçoit de ses exploits le fidéle tableau;
Et, dans Senef(2) en feu contemplant sa peinture,
Ne désavoueroit pas Malherbe ni Voiture(3).
Mais malheur au poëte insipide, odieux,
Qui viendroit le glacer d'un éloge ennuyeux!
Il auroit beau crier: « Premier prince du monde!

[a] Malgré cet hommage, qui paroît dicté par la vérité, Despréaux, si l'on s'en rapporte à Monchesnay, fit au marquis de Seignelay, un jour qu'il dînoit chez ce dernier, une réponse au moins très vigoureuse. *Voyez* le *Bolæana*, n. VII.

(1) Louis de Bourbon, prince de Condé, mort en 1686. (*Despr.*, *édit. de* 1713.) * Surnommé le grand Condé.

(2) Combat fameux de monseigneur le Prince. (*Despréaux*, *édit. de* 1713.) * Livré le 11 août 1674, contre les Allemands, les Espagnols et les Hollandois commandés par le prince d'Orange.

(3) Voici Voiture accolé à Malherbe; c'est sans doute pour la rime: car ce Voiture, ingénieux quelquefois et plus souvent maniéré, étoit peu propre à chanter les exploits du grand Condé « dans Senef « en feu. » (*Le Brun.*) * Le ton de Voiture n'est point celui de Malherbe; tout le monde le sait: Despréaux ne pouvoit donc l'ignorer. Aussi veut-il parler sans doute de la manière noble, fine et plaisante dont il chanta les exploits du héros en 1645. *Voyez* le tome IV, page 12, note 1.

« Courage sans pareil! lumière sans seconde(1)! »
Ses vers, jetés d'abord sans tourner le feuillet,
Iroient dans l'antichambre amuser Pacolet(2).

(1) Commencement du poëme de *Charlemagne*. (*Despréaux*, *édit. de* 1683.) * *Voy.* sur Le Laboureur, qui en est l'auteur, l'épître VIII, page 101, note 2.

(2) Fameux valet-de-pied de monseigneur le Prince. (*Despréaux*, *édit. de* 1683.) * Quand ce prince eut jeté les yeux sur le poëme de *Charlemagne*, qui lui est adressé, il le donna à Pacolet, suivant l'usage où il étoit de lui abandonner les livres qui l'ennuyoient.

Cette épître, critiquée injustement par Marmontel, est, suivant lui, la plus estimée de toutes celles de l'auteur [*a*]. Elle est, sans contredit, l'une des plus remarquables: on ne pouvoit pas développer en meilleurs vers un principe plus utile.

[*a*] Voyez la page 110, note *a*.

PRÉFACE [a].

Je ne sais si les trois [b] nouvelles épîtres que je donne ici au public auront beaucoup d'approbateurs; mais je sais bien que mes censeurs y trouveront abondamment de quoi exercer leur critique: car tout y est extrêmement hasardé. Dans le premier de ces trois ouvrages, sous prétexte de faire

[a] Les cahiers in-4° qui comprennent cette préface avec les trois dernières épîtres, du moins tous ceux que nous connoissons portent ce titre: *Épîtres nouvelles du sieur D***. A Paris, chez Denys Thierry, rue Saint-Jacques, devant les Mathurins, à la ville de Paris*, 1698. Nous ne doutons pas que cette édition ne soit la première, puisque le privilège est du 23 octobre 1697. Brossette fait remonter la publication de ces épîtres à l'année 1695, erreur évidente à nos yeux, et qui nous donne lieu de craindre que, malgré ses rapports avec le poëte, ce commentateur n'ait commis en ce genre d'autres méprises qu'il ne nous a pas été possible de démontrer également. Tous les éditeurs partagent son opinion, sans voir qu'elle est contredite par les dates de plusieurs lettres de la correspondance. *Voy.* le tome IV, depuis la page 296 jusqu'à la page 316. Racine remercie, le 20 janvier (1698) son ami, au nom de l'abbesse de Port-Royal, charmée de l'épître de *l'amour de Dieu*.

Dans son catalogue des *principales éditions des œuvres de Boileau*, M. Daunou omet celle dont nous parlons, ou plutôt il la donne de la manière suivante, sous une date qui n'est pas la véritable: 1696. *Épîtres nouvelles* (*X, XI, XII*) *du sieur D., Paris, Thierry, in-4°*. Dans le même catalogue, on indique, sous la date de 1698, la publication de la satire XI°, qui ne doit pas avoir eu lieu avant 1701. *Voyez* le tome Ier, page 329, note *a*.

[b] Les cahiers publiés séparément en 1698 portent: « Si les trois « épîtres..... »

le procès à mes derniers vers, je fais moi-même mon éloge, et n'oublie rien de ce qui peut être dit à mon avantage; dans le second, je m'entretiens avec mon jardinier de choses très basses et très petites; et dans le troisième, je décide hautement du plus grand et du plus important point de la religion, je veux dire de l'amour de Dieu. J'ouvre donc un beau champ à ces censeurs, pour attaquer en moi et le poëte orgueilleux, et le villageois grossier, et le théologien téméraire. Quelque fortes pourtant que soient leurs attaques, je doute qu'elles ébranlent la ferme résolution que j'ai prise il y a long-temps de ne rien répondre, au moins sur le ton sérieux, à tout ce qu'ils écriront contre moi.

A quoi bon en effet perdre inutilement du papier? Si mes épîtres sont mauvaises, tout ce que je dirai ne les fera pas trouver bonnes; et si elles sont bonnes, tout ce qu'ils diront ne les fera pas trouver mauvaises. Le public n'est pas un juge que l'on puisse corriger[a], ni qui se régle par les passions d'autrui. Tout ce bruit, tous ces écrits qui se font ordinairement contre des ouvrages où l'on court, ne servent qu'à y faire encore plus courir, et à en mieux marquer le mérite. Il est de l'essence d'un bon livre d'avoir des censeurs; et la plus grande disgrace qui puisse arriver à un écrit qu'on met au jour, ce n'est pas que beaucoup de gens en disent du mal, c'est que personne n'en dise rien.

Je me garderai donc bien de trouver mauvais qu'on attaque mes trois épîtres. Ce qu'il y a de certain, c'est que je les ai fort travaillées, et principalement celle de l'amour de Dieu, que j'ai retouchée plus d'une fois, et où j'avoue que j'ai employé tout le peu que je puis avoir d'esprit et de lumières. J'avois dessein d'abord de la donner toute

[a] Dans les cahiers de 1698, et dans l'édition de 1701, on lit: « N'est pas un juge qu'on puisse corrompre, ... »

seule, les deux autres me paroissant trop frivoles pour être présentées au grand jour de l'impression avec un ouvrage si sérieux; mais des amis très sensés m'ont fait comprendre que ces deux épîtres, quoique dans le style enjoué, étoient pourtant des épîtres morales, où il n'étoit rien enseigné que de vertueux; qu'ainsi étant liées avec l'autre, bien loin de lui nuire, elles pourroient même faire une diversité agréable; et que d'ailleurs beaucoup d'honnêtes gens souhaitant de les avoir toutes trois ensemble, je ne pouvois pas avec bienséance me dispenser de leur donner une si légère satisfaction. Je me suis rendu à ce sentiment, et on les trouvera rassemblées ici dans un même cahier. Cependant comme il y a des gens de piété qui peut-être ne se soucieront guère de lire les entretiens que je puis avoir avec mon jardinier et avec mes vers, il est bon de les avertir qu'il y a ordre de leur distribuer à part la dernière [a], savoir celle [b] qui traite de l'amour de Dieu; et que non seulement je ne trouverai pas étrange qu'ils ne lisent que celle-là, mais que je me sens quelquefois moi-même en des dispositions d'esprit où je voudrois de bon cœur n'avoir de ma vie composé que ce seul ouvrage, qui vraisemblablement sera la dernière pièce de poésie qu'on aura de moi; mon génie pour les vers commençant à s'épuiser, et mes emplois historiques ne me laissant guère le temps de m'appliquer à chercher et à ramasser des rimes.

Voilà ce que j'avois à dire aux lecteurs [c]. Avant néan-

[a] Afin que l'on pût acheter ces trois épîtres ensemble ou séparément, Despréaux les fit imprimer sans indiquer les pages par des chiffres.

[b] Dans les cahiers de 1698 et dans l'édition de 1701, il y a « c'est « à savoir celle.... »

[c] Dans les cahiers de 1698, la première phrase de cet alinéa ne

moins que de finir cette préface, il ne sera pas hors de propos, ce me semble, de rassurer des personnes timides, qui, n'ayant pas une fort grande idée de ma capacité en matière de théologie, douteront peut-être que tout ce que j'avance en mon épître soit fort infaillible, et appréhenderont qu'en voulant les conduire je ne les égare. Afin donc qu'elles marchent sûrement, je leur dirai, vanité à part, que j'ai lu plusieurs fois cette épître à un fort grand nombre de docteurs de Sorbonne, de pères de l'Oratoire et de jésuites très célèbres[a], qui tous y ont applaudi, et en ont trouvé la doctrine très saine et très pure; que beaucoup de prélats illustres à qui je l'ai récitée en ont jugé comme eux; que monseigneur l'évêque de Meaux(1), c'est-à-dire une des plus

se trouve point, et la seconde commence par ces mots : « Au reste, « avant que de finir cette préface, etc. »

[a] Despréaux, dans une de ses lettres, rend compte à Racine de l'effet que produisit son épître sur les pères de La Chaise et Gaillard, l'un confesseur de Louis XIV, l'autre célèbre prédicateur. *Voyez* le tome IV, page 296.

(1) Jacques Bénigne Bossuet. (*Despréaux, édition de* 1713.) * Né à Dijon en 1627, mort à Paris en 1704. *Voyez* le tome IV, p. 386, note *b*. C'est au sujet de la XII[e] épître que Bossuet, en 1695 [a], écrivit à l'abbé Renaudot, à qui elle est adressée : « Si je me fusse « trouvé ici, Monsieur, quand vous m'avez honoré de votre visite, « je vous aurois proposé le pélerinage d'Auteuil avec M. l'abbé Boi- « leau, pour aller entendre de la bouche inspirée de M. Despréaux « *l'Hymne céleste de l'amour de Dieu*. C'est pour mercredi; je vous « invite avec lui à dîner; après, nous irons, je vous en conjure. »

M. le cardinal de Bausset présume que l'éloquent prélat « étoit

[a] Cette date confirme l'opinion où l'on est que Despréaux composa sa XII[e] épître en 1695; mais il ne faut pas en inférer qu'il la publia dans cette même année, avec les deux épîtres précédentes.

grandes lumières qui aient éclairé l'Église dans les derniers siècles, a eu long-temps mon ouvrage entre les mains, et qu'après l'avoir lu et relu plusieurs fois, il m'a non seulement donné son approbation, mais a trouvé bon que je publiasse à tout le monde qu'il me la donnoit; enfin, que, pour mettre le comble à ma gloire, ce saint archevêque(1) dans le diocèse duquel j'ai le bonheur de me trouver, ce grand prélat, dis-je, aussi éminent en doctrine et en vertus qu'en dignité et en naissance, que le plus grand roi de l'univers, par un choix visiblement inspiré du ciel, a donné à la ville capitale de son royaume, pour assurer l'innocence et pour détruire l'erreur, monseigneur l'archevêque de Paris, en un mot, a bien daigné aussi examiner soigneusement mon épître, et a eu même la bonté de me donner sur plus d'un endroit des conseils que j'ai suivis, et m'a

« plus touché du mérite du sujet que de celui de la poésie, qu'on « regrette de ne pas trouver à un degré aussi remarquable que dans « les autres compositions de Boileau. » (*Histoire de J. B. Bossuet*, 1814; tome II, page 351.) L'évêque de Meaux, comme le pense son judicieux historien, applaudissoit sûrement, dans cette pièce, plutôt à la ferveur du chrétien qu'à l'inspiration du poëte. D'ailleurs son billet annonce qu'il en faisoit l'éloge avant de la connoître. Au surplus, il ne dissimuloit pas combien ses principes étoient opposés au genre de mérite littéraire qui avoit commencé la célébrité de Despréaux. Le médecin Dodart lui avoit ouï dire que la satire étoit « incompatible avec la religion chrétienne, ... ; que la Xe sur les « femmes étoit contraire aux bonnes mœurs, tendoit à détourner du « mariage, et à rendre toutes les femmes suspectes. » (*Lettre au docteur Antoine Arnauld*, du 6 août 1694.) *Voyez* la satire X, t. Ier, page 325, note *b*, ainsi que la satire VIII, page 206, note *a*.

(1) Louis-Antoine de Noailles, cardinal, archevêque de Paris. (*Despréaux*, *édit. de* 1713.) * *Voyez* sur ce prélat l'avertissement qui précède la XIIe satire, tome Ier, page 353, note *a*.

enfin accordé aussi son approbation, avec des éloges dont je suis également ravi et confus.

Au reste[a], comme il y a des gens qui ont publié que mon épître n'étoit qu'une vaine déclamation qui n'attaquoit rien de réel, ni qu'aucun homme eût jamais avancé; je veux bien, pour l'intérêt de la vérité, mettre ici la proposition que j'y combats, dans la langue et dans les termes qu'on la soutient en plus d'une école. La voici : « Attritio « ex gehennæ metu sufficit, etiam sine ullâ Dei dilectione, « et sine ullo ad Deum offensum respectu; quia talis ho-

[a] Ce dernier alinéa fut substitué, dans l'édition de 1701, à celui qui terminoit cette préface dans les cahiers de 1698, et non de 1695, comme on le répète par-tout d'après le témoignage de Brossette. Voici l'alinéa supprimé :

« Je croyois n'avoir plus rien à dire au lecteur; mais dans le « temps même que cette préface étoit sous la presse[a], on m'a apporté une misérable épître en vers, que quelque impertinent a « fait imprimer, et qu'on veut faire passer pour mon ouvrage sur « l'amour de Dieu[b]. Je suis donc obligé d'ajouter cet article, afin « d'avertir le public[c] que je n'ai fait d'épître sur l'amour de Dieu, « que celle qu'on trouvera ici[d]; l'autre étant une pièce fausse et « incomplète, composée de quelques vers qu'on m'a dérobés, et de « plusieurs qu'on m'a ridiculement prêtés[e]. »

[a] Dans l'édition de M. Daunou, on lit : « Mais dans le temps même que « cette préface étoit *sous presse*, . . ! »

[b] L'épître que l'on faisoit courir faussement sous le nom de Despréaux, en 1697, prouve encore que la véritable n'avoit pas été publiée dès 1695.

[c] Dans l'édition de M. Daunou on a supprimé ces mots : *le public*.

[d] La même édition porte : « Je n'ai fait d'épître sur l'amour de Dieu que « que celle *qui se trouve* ici; . . . . »

[e] Cet alinéa finit de cette manière dans les cahiers de 1698. Brossette y ajoute les mots suivants : « aussi bien que les notes téméraires qui y sont. » Les autres éditeurs l'ont copié.

« nesta et supernaturalis est [a]. » C'est cette proposition que j'attaque et que je soutiens fausse, abominable, et plus contraire à la vraie religion que le luthéranisme ni le calvinisme. Cependant je ne crois pas qu'on puisse nier qu'on ne l'ait encore soutenue depuis peu, et qu'on ne l'ait même insérée dans quelques catéchismes (1) en des mots fort approchants des termes latins que je viens de rapporter.

[a] Voici cette proposition traduite en françois : « L'attrition qui « résulte de la crainte de l'enfer suffit, même sans aucun amour de « Dieu, et sans aucun rapport à ce Dieu qu'on a offensé ; une telle « attrition suffit, parcequ'elle est honnête et surnaturelle. »

(1) *Voyez* le catéchisme de M. Joly et quelques autres. (*Brossette.*) * L'ouvrage de Claude Joly est intitulé : *Devoirs du chrétien en forme de catéchisme*. *Voyez* sur ce prélat la satire IV, tome Ier, page 142, note 1.

ÉPITRE X [a].

A MES VERS.

J'ai beau vous arrêter, ma remontrance est vaine [b];
Allez, partez, mes Vers, dernier fruit de ma veine.

[a] L'auteur avoit, suivant Brossette, une grande prédilection pour cette pièce, qu'il appeloit ordinairement *ses inclinations*. Elle fut composée au commencement de 1695. L'idée générale en est empruntée d'Horace, liv. Ier, épître XX; mais les deux épîtres ne se ressemblent par aucun détail. Dans celle de Despréaux, les rimes sont très exactes, le style est fort élégant, et les bienséances avouent les éloges qu'il s'y donne. « Pour moi, écrivoit-il à l'abbé de Maucroix, « je ne sais si j'y ai réussi; mais quand je fais des vers, je songe tou- « jours à dire ce qui ne s'est point encore dit en notre langue. C'est « ce que j'ai principalement affecté dans une nouvelle épître (la Xe), « que j'ai faite à propos de toutes les critiques qu'on a imprimées « contre ma dernière satire (la Xe également). » *Voyez* dans le tome IV la lettre du 29 avril 1695, page 274.

[b] Vertumnum Janumque, liber, spectare videris;
Scilicet ut prostes Sosiorum pumice mundus.
Odisti claves, et grata sigilla pudico;
Paucis ostendi gemis, et communia laudas;
Non ita nutritus. Fuge quò discedere gestis.
Non erit emisso reditus tibi. Quid miser egi?
Quid volui? Dices, ubi quis te læserit; et scis
In breve te cogi, plenus quum languet amator.
(*Horace, liv. I, ép. XX, vers* 1—8.)

Pour briller, grace aux soins d'un relieur fameux,
O mon livre, je vois que tu tournes les yeux
Vers ce bruyant quartier qu'habite mon libraire.

C'est trop languir chez moi dans un obscur séjour:
La prison vous déplaît, vous cherchez le grand jour;
Et déja chez Barbin (1), ambitieux libelles,
Vous brûlez d'étaler vos feuilles criminelles.
Vains et foibles enfants dans ma vieillesse nés,
Vous croyez sur les pas de vos heureux aînés
Voir bientôt vos bons mots, passant du peuple aux princes,
Charmer également la ville et les provinces;
Et, par le prompt effet d'un sel réjouissant,
Devenir quelquefois proverbes en naissant [a].

Les modestes enfants ne quittent pas leur père;
Mais toi, sous des verrous tu crains d'être enfermé;
Tu fuis l'obscurité, tu cherches la lumière;
Ce n'étoit pas ainsi que je t'avois formé.
Eh bien donc! j'y consens, va, suis ton vain délire;
Plus d'espoir de retour. Si quelqu'un te déchire,
Tu diras, mais trop tard: « Qu'ai-je fait, malheureux? »
Tu sais bien que moi-même, ennuyé de te lire,
Je t'ai plus d'une fois serré loin de mes yeux.

(*M. Daru.*)

(1) Libraire du Palais. (*Despréaux, édit. de* 1713.)

[a] Voltaire distingue dans les vers de Despréaux « ce qui est dé« venu proverbe d'avec ce qui mérite de devenir maxime. Les maxi« mes, dit il, sont nobles, sages, et utiles; elles sont faites pour les « hommes d'esprit et de goût, pour la bonne compagnie. Les pro« verbes ne sont que pour le vulgaire, et l'on sait que le vulgaire est « de tous les états. »

Pour paroître honnête homme, en un mot il faut l'être.
On me verra dormir au branle de sa roue [a].
Chaque âge a ses plaisirs, son esprit et ses mœurs.

[a] La roue de la fortune.

Mais perdez cette erreur dont l'appas [a] vous amorce.
Le temps n'est plus, mes Vers, où ma muse en sa force,
Du Parnasse françois formant les nourrissons,
De si riches couleurs habilloit ses leçons;
Quand mon esprit, poussé d'un courroux légitime,
Vint devant la raison plaider contre la rime;
A tout le genre humain sut faire le procès,
Et s'attaqua soi-même avec tant de succès.

L'esprit n'est point ému de ce qu'il ne croit pas.
Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

« Voilà ce qu'on doit appeler des maximes dignes des honnêtes gens.
« Mais pour des vers tels que ceux-ci :

J'appelle un chat un chat, et Rolet un fripon.
S'en va chercher son pain de cuisine en cuisine.
Quand je veux dire blanc, la quinteuse dit noir.
Aimez-vous la muscade? on en a mis par-tout.
La raison dit Virgile, et la rime Quinault.

« ce sont là plutôt des proverbes du peuple que des vers dignes d'être « retenus par les connoisseurs. » (*Écrivains françois du siècle de Louis XIV*, article *Nicolas Boileau Despréaux*.)

Ce dernier jugement est, ce me semble, bien rigoureux. Despréaux a sans doute des vers d'un ton fort différent. Comme poëte, il a su plaire aux diverses classes de lecteurs, sans toutefois être trivial; ce qui n'est pas un mérite commun. Des vers qui deviennent *proverbes en naissant* ne reçoivent-ils pas un bel éloge? S'ils n'étoient pas excellents, seroient-ils marqués du sceau de l'approbation générale? Ceux de Despréaux qui ont obtenu cette distinction la doivent à leur tournure naturelle et piquante; et le suffrage de la bonne compagnie se joint à celui de tous les hommes éclairés pour en consacrer la durée.

[a] Ce mot est écrit de cette manière dans toutes les éditions avouées par Despréaux, et dans la plupart des éditions postérieures. *Voyez* l'épître VI, page 67, note 1.

Alors il n'étoit point de lecteur si sauvage
Qui ne se déridât en lisant mon ouvrage,
Et qui, pour s'égayer, souvent dans ses discours,
D'un mot pris en mes vers n'empruntât le secours [a].
Mais aujourd'hui qu'enfin la vieillesse venue,
Sous mes faux cheveux blonds déja toute chenue (1),
A jeté sur ma tête, avec ses doigts pesants,
Onze lustres complets, surchargés de trois ans [b],
Cessez de présumer dans vos folles pensées,
Mes Vers, de voir en foule à vos rimes glacées
Courir, l'argent en main, les lecteurs empressés.
Nos beaux jours sont finis, nos honneurs sont passés;
Dans peu vous allez voir vos froides rêveries
Du public [c] exciter les justes moqueries;
Et leur auteur, jadis à Regnier préféré,

[a] L'auteur caractérise ses anciens succès par des vers dignes de son meilleur temps. Il met dans cet aveu la franchise d'un homme supérieur à la fausse modestie, et qui ne sait pas plus dissimuler l'opinion qu'il a de lui-même, que celle qu'il a des autres. On voit qu'il passe en revue l'Art Poétique, la IIe, la VIIIe et la IXe satires.

(1) L'auteur avoit pris la perruque. (*Despréaux, édit. de* 1713.)

[b] Despréaux nous apprend que cette périphrase est l'endroit de sa pièce sur lequel ses amis le félicitoient le plus; et lui-même il s'applaudissoit d'avoir, dans un style aussi poétique, exprimé qu'il avoit cinquante-huit ans. *Voyez* sa lettre à Maucroix, du 29 avril 1695, tome IV, page 275. Saint-Marc, loin de partager son opinion, critique sur-tout l'hémistiche: « avec ses doigts pesants. » (*Essais philologiques*, tome V, page 486.)

[c] Ce vers se lit ainsi dans toutes les éditions, même dans celle de 1713. Brossette y fait un changement que l'auteur, dit-il, avoit approuvé. Le voici:

Exciter du public les justes moqueries.

A Pinchêne, à Linière, à Perrin comparé (1).
Vous aurez beau crier : « O vieillesse ennemie (2)!
« N'a-t-il donc tant vécu que pour cette infamie »?
Vous n'entendrez par-tout qu'injurieux brocards
Et sur vous et sur lui fondre de toutes parts.

Que veut-il? dira-t-on; quelle fougue indiscréte
Ramène sur les rangs encor ce vain athléte?
Quels pitoyables vers! quel style languissant!

(1) Dans la première composition il y avoit :

A Sanlecque, à Regnard, à Bellocq comparé.

Ces trois poëtes ont composé des satires, et ils avoient écrit contre la satire X de notre auteur; mais il ne voulut pas faire imprimer leurs noms, et il mit ces trois autres poëtes qui n'étoient plus vivants. Regnard s'étoit réconcilié avec lui, et Bellocq lui avoit fait faire des excuses. (*Brossette.*) * *Voyez* sur Sanlecque le tome I[er], page 40, note *a*.

Pierre Bellocq, né à Paris en 1645, mort en 1704, auteur d'un poëme sur l'*Hôtel des Invalides*, d'une satire intitulée *les Petits-Maîtres*, d'une *Lettre de madame de N.... à madame la marquise de....., sur la satire de M. D*** contre les femmes.*

« Ce fut moi, dit Monchesnay, qui raccommodai Regnard, poëte « comique, avec M. Despréaux. Ils étoient près d'écrire l'un contre « l'autre, et Regnard étoit l'agresseur. Je lui fis entendre qu'il ne lui « convenoit pas de se jouer à son maître; et depuis sa réconcilia- « tion, il lui dédia ses *Ménechmes*. M. Despréaux disoit de Regnard « qu'il n'étoit pas médiocrement plaisant. » (*Bolæana*, n. LXIV.)

Jean-François Regnard avoit fait la *Satire contre les maris*, pour l'opposer à la *Satire contre les femmes*, et n'avoit pas ménagé Despréaux. Celui-ci s'en étant plaint amèrement, il fit une autre satire intitulée *Le tombeau de M. Boileau Despréaux*, plus violente que la première. Il mourut vers 1709, à l'âge de cinquante-trois ans. *Voy.* la satire X, tome I, page 268, note 3.

(2) Vers du Cid. (*Despr.*, *édit. de* 1701.) * Acte I[er], scène VII.

Malheureux, laisse en paix ton cheval vieillissant [a],
De peur que tout-à-coup, efflanqué, sans haleine,
Il ne laisse en tombant son maître sur l'arène.
Ainsi s'expliqueront nos censeurs sourcilleux,
Et bientôt vous verrez mille auteurs pointilleux,
Pièce à pièce épluchant vos sons et vos paroles,
Interdire chez vous l'entrée aux hyperboles;
Traiter tout noble mot de terme hasardeux,
Et dans tous vos discours, comme monstres hideux,
Huer la métaphore et la métonymie,
Grands mots que Pradon croit des termes de chimie [b];
Vous soutenir qu'un lit ne peut être effronté (1);
Que nommer la luxure est une impureté [c].
En vain contre ce flot d'aversion publique
Vous tiendrez quelque temps ferme sur la boutique [d];
Vous irez à la fin, honteusement exclus,

[a] Solve senescentem maturè sanus equum, ne
Peccet ad extremum ridendus, et ilia ducat.
(*Horace*, *liv. I*, *ép. I*, *vers* 8—9.)
. . . . Écoute la sagesse;
Dételle ton coursier qu'affoiblit la vieillesse;
Sa chute donneroit à rire à tes dépens.
(*M. Daru.*)

[b] *Voyez* sur Pradon l'épître VII, page 96, note *c*.

(1) Terme de la X[e] satire. (*Despréaux*, *édit. de* 1713.) * *Voy.* la satire X, page 297, note *b*.

[c] C'est une critique de Charles Perrault, dans la préface de l'*apologie des femmes*. *Voyez* la lettre d'Arnault, t. IV, p. 220.

[d] Quòd si non odio peccantis desipit augur,
Carus eris Romæ, donec te deserat ætas;
Contrectatus ubi manibus sordescere vulgi
Cœperis, aut tineas pasces taciturnus inertes,

Trouver au magasin Pyrame et Régulus (1),
Ou couvrir chez Thierry, d'une feuille encor neuve,
Les méditations de Buzée et d'Hayneuve (2);
Puis, en tristes lambeaux semés dans les marchés,
Souffrir tous les affronts au Jonas reprochés [a].
Mais quoi! de ces discours bravant la vaine attaque,
Déja, comme les vers de Cinna, d'Andromaque [b],
Vous croyez à grands pas chez la postérité
Courir, marqués au coin de l'immortalité!

Aut fugies Uticam, aut vinctus mitteris Ilerdam.
(*Horace*, *liv. I*, *ép. XX*, *vers* 9—13.)

Si j'en crois le dépit que ta faute me laisse,
Tu pourras quelque temps plaire par ta jeunesse;
Bientôt passant aux mains d'un vulgaire grossier,
Tu nourriras la mite à la dent vengeresse;
Ton libraire sera forcé de t'envoyer
Au fond d'une province, ou bien chez l'épicier.
(*M. Daru.*)

(1) Pièces de théâtre de Pradon. (*Despréaux*, *édit. de* 1713.)* Dans les éditions de 1698 et de 1701, il y a *de M. Pradon.* La tragédie de *Pirame et Thisbé* parut en 1674, celle de *Régulus* en 1688. Cette dernière pièce s'est maintenue assez long-temps sur la scène.

(2) Notre auteur étant un jour dans la boutique de Thierry, son libraire, s'aperçut qu'on avoit employé les tragédies de Pradon à envelopper les Méditations du père Julien Hayneuve, jésuite. Le père Buzée, autre jésuite, a fait aussi des Méditations autrefois estimées. (*Brossette.*)

[*a*] Dans les éditions de 1698 et de 1701, on lit la note suivante: « poëme héroïque non vendu. » Cette note n'a pas été conservée dans l'édition de 1713, parcequ'il est fait ailleurs mention du Jonas. *Voyez* la satire IX, page 237, note 1.

[*b*] Despréaux ne perd aucune occasion de placer Racine au même rang que Corneille.

Eh bien! contentez donc l'orgueil qui vous enivre;
Montrez-vous, j'y consens : mais du moins dans mon livre
Commencez par vous joindre à mes premiers écrits.
C'est là qu'à la faveur de vos frères chéris,
Peut-être enfin soufferts comme enfants de ma plume,
Vous pourrez vous sauver, épars dans le volume (1).
Que si mêmes [a] un jour le lecteur gracieux [b],
Amorcé par mon nom, sur vous tourne les yeux,
Pour m'en récompenser, mes Vers, avec usure,
De votre auteur alors faites-lui la peinture :
Et sur-tout prenez soin d'effacer bien les traits
Dont tant de peintres faux ont flétri mes portraits.
Déposez hardiment qu'au fond cet homme horrible [c],

(1) L'auteur se repentoit d'avoir publié la satire X en un volume séparé. Les critiques la voyant ainsi seule, l'avoient attaquée avec plus de hardiesse, et cela lui fit prendre la résolution de ne plus donner aucun ouvrage, qu'il ne l'insérât en même temps dans le volume de ses œuvres. (*Brossette.*) * La manière dont parut d'abord la satire contre les femmes ne fut pas la véritable cause des critiques qu'elle essuya. *Voyez* le jugement sur cette pièce, page 328, note *a*. D'ailleurs les trois dernières épitres parurent séparément.

[a] *Voyez* sur cet adverbe l'épître VIII, page 101, note *a*.

[b] Quum tibi sol tepidus plures admoverit aures,
Me libertino natum patre, et in tenui re,
Majores pennas nido extendisse, loqueris;
Ut, quantùm generi demas, virtutibus addas;....
(*Horace, liv. I, ép. XX, vers* 19—22.)
Là, souviens-toi de dire à tes lecteurs nombreux
Que d'un pauvre affranchi je reçus l'existence,
Que je portai mon vol plus haut que mes aïeux :
C'est vanter mes talents qu'avouer ma naissance.
(*M. Daru.*)

[c] Brossette rapporte la manière dont il avoit disposé ces vers,

Ce censeur qu'ils ont peint si noir et si terrible,
Fut un esprit doux, simple, ami de l'équité,
Qui, cherchant dans ses vers la seule vérité,
Fit, sans être malin, ses plus grandes malices,
Et qu'enfin sa candeur seule a fait tous ses vices.
Dites que, harcelé par les plus vils rimeurs,
Jamais, blessant leurs vers, il n'effleura leurs mœurs:
Libre dans ses discours, mais pourtant toujours sage,
Assez foible de corps, assez doux de visage,
Ni petit, ni trop grand, très peu voluptueux,
Ami de la vertu plutôt que vertueux[a].

Que si quelqu'un, mes Vers, alors vous importune
Pour savoir mes parents, ma vie et ma fortune,
Contez-lui qu'allié d'assez hauts magistrats(1),
Fils d'un père greffier(2), né d'aïeux avocats(3),

en y faisant de légers changements, pour les mettre au bas d'un portrait de Despréaux, qui lui avoit été donné par ce dernier. *Voy.* le tome IV, page 324, lettre du 15 avril 1699.

[a] Ce vers modeste, que l'auteur regardoit, suivant Brossette, comme l'un des plus sensés qu'il eût faits, termine parfaitement un portrait dans lequel il s'exprime, sur ses mœurs, avec la franchise qu'il a manifestée plus haut à l'égard de ses ouvrages.

(1) MM. de Bragelogne, Amelot, président à la cour des aides, Gilbert, président aux enquêtes, gendre de M. Dongois, De Lionne, grand audiencier de France, et plusieurs autres maisons illustres dans la robe. (*Brossette.*)

(2) Gilles Boileau, greffier du conseil de la grand'chambre, né le 28 de juin 1584. (*Brossette.*)

(3) Il tire son origine de Jean Boileau, notaire et secrétaire du roi, qui obtint des lettres de noblesse pour lui et pour sa postérité, au mois de septembre 1371. Jean Boileau fut un des quatre nommés pour exercer sa charge près du parlement; et Henri Boileau, son

Dès le berceau perdant une fort jeune mère(1),
Réduit seize ans après à pleurer mon vieux père(2),
J'allai d'un pas hardi, par moi-même guidé,
Et de mon seul génie en marchant secondé,
Studieux amateur et de Perse et d'Horace,
Assez près de Regnier m'asseoir sur le Parnasse[a];
Que, par un coup du sort au grand jour amené,
Et des bords du Permesse à la cour entraîné[b],
Je sus, prenant l'essor par des routes nouvelles,
Élever assez haut mes poétiques ailes;
Que ce roi dont le nom fait trembler tant de rois
Voulut bien que ma main crayonnât ses exploits[c];
Que plus d'un grand m'aima jusques à la tendresse[d];

petit-fils, fut reçu en 1408 avocat du roi en la même cour. Quelques uns de leurs descendants ont été de célèbres avocats. (*Brossette.*) * *Voyez*, sur la généalogie de Despréaux, le tome IV, depuis la page 328 jusqu'à la page 335 inclusivement.

(1) Il n'avoit qu'onze mois quand Anne Denielle, sa mère, mourut âgée de vingt-trois ans, en 1637.

(2) Il mourut en 1657, âgé de soixante-treize ans. (*Brossette.*) * Si cette date et la précédente sont exactes, il s'est écoulé vingt ans entre la mort de la mère de Despréaux et celle de son père; mais il est à présumer que l'erreur provient du commentateur plutôt que du poëte.

[a] Despréaux n'ose prendre au-dessus de Regnier la place que, de son aveu, lui assignoit le public. Il a dit plus haut, page 131, en parlant de ses propres vers,

Et leur auteur, jadis à Regnier préféré, etc.

[b] *Voyez*, sur l'introduction de Despréaux à la cour, l'épître Ire, page 19, note *b*.

[c] Il fut nommé historiographe en 1677.

[d] Henriette d'Angleterre, première femme de MONSIEUR, le grand

Que ma vue à Colbert inspiroit l'alégresse (1);
Qu'aujourd'hui même encor, de deux sens [a] affoibli,
Retiré de la cour [b], et non mis en oubli,
Plus d'un héros, épris des fruits de mon étude,
Vient quelquefois chez moi goûter la solitude (2).
Mais des heureux regards de mon astre étonnant
Marquez bien cet effet encor plus surprenant,
Qui dans mon souvenir aura toujours sa place:
Que de tant d'écrivains de l'école d'Ignace [c]
Étant (3), comme je suis, ami si déclaré,
Ce docteur toutefois si craint, si révéré,

Condé, le maréchal de Vivonne, le premier président de Lamoignon, Daguesseau le combloient de prévenances.

(1) M. Colbert mena un jour dans sa belle maison de Sceaux M. Despréaux et M. Racine. Il étoit seul avec eux, prenant un extrême plaisir à les entendre, quand on vint lui dire que M. l'évêque de ..... demandoit à le voir. « Qu'on lui montre tout, hormis moi, » dit M. Colbert. (*Brossette.*) * *Voyez*, dans le volume de correspondance, page 9, la fin de la note *a*.

[a] De la vue et sur-tout de l'ouie.

[b] Il n'y alloit plus assiduement depuis 1690. Après la mort de Racine, il s'y rendit pour demander au roi de lui associer Valincour dans le travail de l'histoire. *Voyez* le tome IV, page 327, lettre du 9 mai 1699.

(2) A Auteuil. (*Despréaux*, *édit. de* 1713.) * M. le duc et M. le prince de Conti l'honoroient souvent de leurs visites.

[c] Il étoit lié avec les pères Rapin, Bourdaloue, Bouhours, et long-temps après il le fut avec le père Thoulier, connu depuis sous le nom de l'abbé d'Olivet. *Voyez* le volume de correspondance, depuis la page 642.

(3) *Que de tant* et *étant*. Ces vers deviennent lourds par la consonnance de l'adverbe et du participe. (*Le Brun.*)

Qui contre eux de sa plume épuisa l'énergie,
Arnauld, le grand Arnauld, fit mon apologie (1).
Sur mon tombeau futur, mes Vers, pour l'énoncer,
Courez en lettres d'or de ce pas vous placer:
Allez, jusqu'où l'Aurore en naissant voit l'Hydaspe (2),
Chercher, pour l'y graver, le plus précieux jaspe:
Sur-tout à mes rivaux sachez bien l'étaler.
Mais je vous retiens trop. C'est assez vous parler.
Déja, plein du beau feu qui pour vous le transporte,
Barbin impatient chez moi frappe à la porte [a]:
Il vient pour vous chercher. C'est lui: j'entends sa voix.
Adieu, mes Vers, adieu, pour la dernière fois.

(1) M. Arnauld a fait une dissertation, où il me justifie contre mes censeurs. (*Despr.*, *édit. de* 1713.) * Dans les cahiers de 1698, après ces mots, on lit ceux-ci: « et c'est son dernier ouvrage; » dans l'édition de 1701, la note de 1698 est conservée, et se termine ainsi: « on le trouvera à la fin de ce volume. » L'apologie dont le poëte parle avec enthousiasme est la lettre 57, insérée dans le IV[e] volume, page 216. Cette apologie n'est point le dernier écrit du célèbre docteur, comme le croyoit Despréaux. *Voyez* à cet égard le tome IV, page 278, note *a*.

(2) Fleuve des Indes. (*Despréaux*, *édit. de* 1713.)

[a] Le Brun trouve que ce vers exprime l'impatience du libraire.

ÉPITRE XI [a].

A MON JARDINIER.

Laborieux valet du plus commode maître
Qui pour te rendre heureux ici-bas pouvoit naître,
Antoine [b], gouverneur de mon jardin d'Auteuil,
Qui diriges chez moi l'if et le chèvrefeuil [c],

[a] Cette pièce fut, suivant Brossette, composée en 1695. Horace adresse également une épître à son fermier : c'est la XIVe du Ier livre ; mais Despréaux ne lui emprunte que fort peu de détails. Le but des deux poëtes est différent : le latin oppose son amour pour la campagne au goût que son fermier a pour la ville ; le françois compare ses travaux, comme poëte, à ceux de son jardinier.

[b] Antoine Riquié étoit déja dans cette maison, lorsque Despréaux l'acheta en 1685. On le félicitoit de l'honneur que Despréaux lui avoit fait ; mais il trouvoit, dit-on, que le mot *valet* dégradoit sa profession de jardinier. « N'est-il pas vrai, maître Antoine, lui dit d'un air « railleur le père Bouhours, que l'épître que votre maître vous a « adressée est la plus belle de ses pièces ? — Nenni-dà, mon père, « répondit maître Antoine, c'est celle de l'amour de Dieu. » Cette réponse épigrammatique lui fut sans doute suggérée. On sait que la XIIe épître attaque la doctrine attribuée à quelques jésuites.

[c] *Chèvrefeuil* pour *chèvrefeuille*. Voltaire relève cette licence que la rime nécessite ; et nous apprend qu'il avoit connu *maître Antoine*. Voici comment il s'exprime :

Je vis le jardinier de ta maison d'Auteuil,
Qui, chez toi, pour rimer, planta le chèvrefeuil.
(*Épître à Boileau.*)

Clément de Dijon affecte de louer les deux vers de Despréaux, et

Et sur mes espaliers, industrieux génie,
Sais si bien exercer l'art de La Quintinie(1);
Oh! que de mon esprit triste et mal ordonné,
Ainsi que de ce champ par toi si bien orné,
Ne puis-je faire ôter les ronces, les épines,
Et des défauts sans nombre arracher les racines[*a*]!
 Mais parle: raisonnons. Quand, du matin au soir,
Chez moi poussant la bêche, ou portant l'arrosoir,
Tu fais d'un sable aride une terre fertile,
Et rends tout mon jardin à tes lois si docile;

de trouver inintelligibles ceux de Voltaire. « L'expression de *gouver-* « *neur de mon jardin* amène très heureusement, dit-il, celle de *diri-* « *ger*, qui convient on ne peut pas mieux au chèvrefeuil qui suit « toutes les directions qu'on veut lui donner, et encore plus à l'if « auquel on faisoit prendre autrefois toutes sortes de formes singu- « lières. Qu'est-ce que c'est, dans la parodie, qu'un jardinier qui « *plante pour rimer?* La plaisanterie n'est pas fine. Boileau étoit-il « embarrassé de rimer? Est-il fort rare de voir du chèvrefeuil dans « un jardin? » (*Quatrième lettre à M. de Voltaire*, page 82.)

(1) Célèbre directeur des jardins du roi. (*Despr.*, *édit. de* 1713.)
* Jean de La Quintinie, né en 1626 près de Poitiers, mort à Paris en 1700, étoit destiné au barreau, mais un penchant irrésistible l'appeloit à la culture des jardins. Il érigea cette culture en un art, qu'il enseigna sous le titre d'*Instructions pour les jardins fruitiers et potagers*, ouvrage que l'on estime encore.

[*a*] Certemus spinas animone ego fortius, an tu
Evellas agro; et melior sit Horatius, an res.
(*Horace*, *liv. I*, *ép. XIV*, *vers* 4—5.)

Viens, et voyons qui de nous deux enfin
Saura le mieux arracher les épines,
Moi de mon cœur, ou toi de ton jardin,
Et qui vaut mieux du maître ou du terrain.
(*M. Daru.*)

Que dis-tu de m'y voir rêveur, capricieux,
Tantôt baissant le front, tantôt levant les yeux,
De paroles dans l'air par élans envolées
Effrayer les oiseaux perchés dans mes allées [a]?
Ne soupçonnes-tu point qu'agité du démon,
Ainsi que ce cousin (1) des quatre fils Aimon
Dont tu lis quelquefois la merveilleuse histoire,
Je rumine en marchant quelque endroit du grimoire?
Mais non: tu te souviens qu'au village on t'a dit
Que ton maître est nommé pour coucher par écrit [b]

[a] Despréaux travaillant à l'*Ode sur la prise de Namur*, se livroit à l'enthousiasme lyrique dans les allées de son jardin. Il s'aperçut qu'Antoine, l'observant à travers le feuillage, ne savoit à quoi attribuer ses transports, et il s'amusa des postures qui marquoient tout son étonnement. Le poëte et le jardinier furent pendant quelque temps un spectacle l'un pour l'autre : cette scène plaisante fit naître au premier l'idée de composer l'épître XI.

(1) Maugis. (*Despréaux, cahiers de* 1698.) * Preux et vaillant chevalier, surnommé l'enchanteur; personne ne l'égaloit dans la nécromancie, c'est-à-dire dans l'art prétendu d'évoquer les ames des morts, pour en savoir quelque chose. Il joue un grand rôle dans les vieux romans de chevalerie, sur-tout dans la *merveilleuse histoire des quatre fils Aimon*.

[b] Ce vers et les deux suivants, dit Brossette, étoient ainsi dans la première composition :

> Que ton maître est gagé pour mettre par écrit
> Les faits de ce grand roi vanté pour sa vaillance,
> Plus qu'Ogier le Danois, ni Pierre de Provence.

Les changements que donne Brossette dans cette épître doivent être antérieurs à l'impression : ils ne se trouvent pas dans l'édition de 1698. *Coucher par écrit* est une vieille locution, usitée sur-tout parmi les villageois; mais Despréaux s'en sert moins pour ce motif, que

Les faits d'un roi plus grand en sagesse, en vaillance,
Que Charlemagne aidé des douze pairs de France (1).
Tu crois qu'il y travaille, et qu'au long de ce mur
Peut-être en ce moment il prend Mons et Namur.

Que penserois-tu donc, si on t'alloit apprendre [a]
Que ce grand chroniqueur des gestes d'Alexandre [b],
Aujourd'hui méditant un projet tout nouveau,
S'agite, se démène, et s'use le cerveau,
Pour te faire à toi-même en rimes insensées
Un bizarre portrait de ses folles pensées?
Mon maître, dirois-tu, passe pour un docteur,
Et parle quelquefois mieux qu'un prédicateur [c].

pour éviter dans le premier de ces trois vers l'emploi des deux homonymes *maître* et *mettre*.

(1) Notre auteur s'accommode au goût et aux lumières de son jardinier, grand lecteur d'anciens romans. Ici il fait allusion à un ouvrage de cette espèce, intitulé : *La Conquête de Charlemagne, grand roi de France et des Espagnes, avec les faits et les gestes des douze pairs de France, etc.* (*Voyez* les *Recherches de Pasquier*, l. II, c IX et X.) (*Brossette.*) * Pasquier regarde comme une fiction romanesque l'institution des douze pairs attribuée à Charlemagne.

[a] Ce second hémistiche pouvoit s'adoucir aisément, en mettant :

. . . . Si l'on alloit t'apprendre.

[b] Première manière :

Que ce grand écrivain des exploits d'Alexandre, etc.

Ce vers étoit moins modeste que celui auquel il a fait place.

[c] Brossette nous apprend ce qui a donné lieu à l'emploi de cette expression. Despréaux et Racine revenoient de Versailles, satisfaits de l'accueil qu'ils avoient reçu à la cour. Ils entrèrent dans un carrosse public, et leur conversation fut si agréable qu'ils enchantèrent deux particuliers qui y étoient avec eux. Au sortir de la voiture, tandis que l'un de ces particuliers faisoit son compliment à Racine,

Sous ces arbres pourtant, de si vaines sornettes
Il n'iroit point troubler la paix de ces fauvettes [a],
S'il lui falloit toujours, comme moi, s'exercer,
Labourer, couper, tondre, aplanir, palisser,
Et, dans l'eau de ces puits sans relâche tirée,
De ce sable étancher la soif démesurée.

Antoine, tu crois donc de nous deux, je le voi,
Que le plus occupé dans ce jardin c'est toi?
Oh! que tu changerois d'avis et de langage,
Si deux jours seulement, libre du jardinage [b],
Tout-à-coup devenu poëte et bel esprit,
Tu t'allois engager [c] à polir un écrit
Qui dît, sans s'avilir, les plus petites choses;
Fît, des plus secs chardons, des œillets et des roses [d];

l'autre embrassa Boileau, et lui dit : « J'ai été en voyage avec des « docteurs de Sorbonne, même avec des religieux; mais je n'ai jamais « ouï dire de si belles choses. En vérité, vous parlez cent fois mieux « qu'un prédicateur. »

L'anecdote rapportée par Brossette est vraisemblable. Despréaux cependant n'en avoit pas besoin pour supposer que maître Antoine le comparoit à un prédicateur, sous le rapport de l'élocution : un jardinier ne connoît guère de pièces oratoires que les sermons qu'il entend les jours de fête.

[a] Ce vers et le précédent contrastent par leur marche légère avec les quatre qui suivent, où se peignent les fatigues renaissantes d'Antoine.

[b] Première manière :

Si deux jours seulement, chargé de mon ouvrage, etc.

[c] Première manière :

Il te falloit songer. . . . .

[d] Cette image, si bien assortie à la profession d'Antoine, présente une opposition heureusement exprimée.

Et sût même aux discours de la rusticité (1)
Donner de l'élégance et de la dignité;
Un ouvrage, en un mot, qui, juste en tous ses termes,
Sût plaire à Daguesseau (2), sût satisfaire Termes [a];
Sût, dis-je, contenter, en paroissant au jour,
Ce qu'ont d'esprits plus fins et la ville et la cour!
Bientôt de ce travail revenu sec et pâle,
Et le teint plus jauni que de vingt ans de hâle,
Tu dirois, reprenant ta pelle et ton râteau:
J'aime mieux mettre encor cent arpents au niveau,
Que d'aller follement, égaré dans les nues,
Me lasser à chercher des visions cornues,

(1) Au lieu de ce vers et des cinq suivants, l'auteur n'avoit d'abord fait que ceux-ci:

Et qui pût contenter, en paroissant au jour,
Daguesseau dans la ville et Termes à la cour.

Mais dans la suite il ajouta les quatre précédents, et changea ces deux derniers. (*Brossette.*)

(2) Avocat-général. (*Despréaux, édit. de* 1698.) * L'édition de 1713 porte: « Alors avocat-général et maintenant procureur-général. » *Voyez* le tome Ier, satire XI, page 337, note 1.

[a] Roger de Pardaillan de Gondrin, marquis de Termes, mort en 1704. Despréaux le citoit « parmi les personnes en qui il reconnoissoit un esprit supérieur. » (*Bolæana*, nomb. CIII.) Il disoit « qu'il étoit toujours à la pensée d'autrui, et que c'étoit là où consistoit le savoir vivre. » (*Ibidem*, nomb. CXIII.) *Voyez* le tome IV de Correspondance, page 427, note *a*.

Le Brun fait une remarque juste, mais un peu minutieuse, sur les deux hémistiches où Despréaux rend hommage à un grand magistrat ainsi qu'à un courtisan connu par son esprit et son urbanité. « Le poëte, suivant le critique, dut *plaire à Daguesseau* par « l'harmonie du moins, mais non pas *satisfaire* Termes. »

Et, pour lier des mots si mal s'entr'accordants (1),
Prendre dans ce jardin la lune avec les dents (2).
Approche donc, et viens; qu'un paresseux t'apprenne,
Antoine, ce que c'est que fatigue et que peine.
L'homme ici-bas, toujours inquiet et gêné,
Est, dans le repos même, au travail condamné.
La fatigue l'y suit. C'est en vain qu'aux poëtes
Les neuf trompeuses sœurs dans leurs douces retraites
Promettent du repos sous leurs ombrages frais:
Dans ces tranquilles bois pour eux plantés exprès,
La cadence aussitôt, la rime, la césure,
La riche expression, la nombreuse mesure,
Sorcières dont l'amour sait d'abord les charmer,
De fatigues sans fin viennent les consumer.
Sans cesse poursuivant ces fugitives fées (3),

(1) *Si mal s'entr'accordants* est d'une rudesse savante. (*Le Brun.*) * Nous ne répèterons point ce que nous avons dit plusieurs fois sur l'indéclinabilité du participe. Despréaux ne la respectoit pas dans ses vers; il l'oublioit même dans sa prose. *Voyez* le tome Ier, satire VI, page 159, note *a*.

(2) Le proverbe est bien appliqué dans la bouche d'Antoine. Boileau, pour le faire parler, emploie le style qu'eût employé Molière lui-même. (*Le Brun.*)

(3) Les muses. (*Despréaux, édition de* 1713.) * « L'épître de Boi« leau à son jardinier exigeoit le style le plus naturel; ainsi ces vers « y sont déplacés, supposé même, dit Marmontel, qu'ils ne fussent « pas mauvais par-tout. Boileau avoit oublié, en les composant, « qu'Antoine devoit les entendre. » (*Éléments de littérature*, au mot *Épître.*) Quoique le poëte s'exprime par une image sensible, quoiqu'il emploie l'expression de *fées*, pour mieux frapper Antoine, quelques critiques adoptent l'opinion de Marmontel sur l'inconvenance prétendue de ces vers, que Le Brun admire en ces termes:

On voit sous les lauriers haleter les Orphées.
Leur esprit toutefois se plaît dans son tourment,
Et se fait de sa peine un noble amusement.
Mais je ne trouve point de fatigue si rude
Que l'ennuyeux loisir d'un mortel sans étude,
Qui, jamais ne sortant de sa stupidité,
Soutient, dans les langueurs de son oisiveté,
D'une lâche indolence esclave volontaire,
Le pénible fardeau de n'avoir rien à faire[a].
Vainement offusqué de ses pensers épais,
Loin du trouble et du bruit il croit trouver la paix:

« Ces deux vers sont enchanteurs. Comme *ces fugitives fées* sont d'une « touche vaporeuse! L'imagination les poursuit malgré elle; et avec « quel art le poëte n'a-t-il pas su retenir ces consonnances de *lau-* « *riers, haleter, les Orphées!* »

En lisant ces vers, on éprouve pourtant un léger embarras; on ne sait d'abord s'il faut, par les *fugitives fées*, entendre les neuf sœurs, ou la cadence et la rime que le poëte nomme des sorcières. Dans l'édition de 1713, on a senti le besoin de lever toute incertitude par une note.

[a] Condillac trouve que le poëte arrive bien fatigué à ce beau vers. Voici la critique qu'il fait de cette phrase: « *L'ennuyeux loisir* « *d'un mortel sans étude est la plus rude fatigue que je connoisse.* Si, « pour ajouter des modifications à ce loisir, je dis: *ce loisir est celui* « *d'un homme qui est dans les langueurs de l'oisiveté, qui est esclave* « *de sa lâche indolence*, on verra que je m'arrête sur une même idée, « et que les accessoires de *langueur* et d'*indolence* ne caractérisent « pas le loisir, par rapport à l'idée de fatigue qui est l'attribut de « la proposition. » (*De l'art d'écrire*, 1798, livre II, chapitre Ier, page 140.)

Geoffroi, qui débuta dans la profession de journaliste, par un article sur cet ouvrage de Condillac, s'attacha précisément à répondre à cette critique. « Quel abus de la métaphysique! Que de raisonne-

Dans le calme odieux de sa sombre paresse,
Tous les honteux plaisirs, enfants de la mollesse,
Usurpant sur son ame un absolu pouvoir [a],
De monstrueux desirs le viennent émouvoir,
Irritent de ses sens la fureur endormie,
Et le font le jouet de leur triste infamie.
Puis sur leurs pas soudain arrivent les remords;
Et bientôt avec eux tous les fléaux du corps,
La pierre, la colique et les gouttes cruelles [b];

« ments, dit-il, pour obscurcir et embrouiller les plus simples notions! « Boileau veut montrer que le loisir d'un homme ennuyé est une rude « fatigue et un pénible fardeau. Cette pensée est belle et forte: « pourquoi? parcequ'il y a une opposition apparente entre l'oisiveté « et la fatigue, entre le loisir et l'action laborieuse d'un homme qui « porte un lourd fardeau. Tout ce qui contribue à rendre cette op- « position plus saillante, doit donc augmenter l'énergie de la pen- « sée. Or tel est l'effet des accessoires de *langueur* et d'*indolence*. « Ils servent à faire mieux sentir l'espèce d'opposition qui paroît « être entre le loisir et la fatigue, et par là même en rendent le rap- « prochement plus piquant: ainsi, dans ce morceau tout est essen- « tiel; chaque mot tend à développer et à faire valoir la pensée du « dernier vers qui est admirable, au jugement même du censeur. » (*Année littéraire*, 1776, tome I, page 82.) Cet article, que nous aurons occasion de citer encore, est un de ceux où Geoffroy professe les principes les plus sains en littérature.

[a] . . . . Si intùs et in jecore ægro
Nascantur domini; . . . .
(*Perse, Sat. V, vers* 129—130.)

[b] Première manière:

La goutte aux doigts noués, la pierre, la gravelle,
D'ignorants médecins encor plus fâcheux qu'elle.

Le premier vers vaut mieux que celui qui le remplace; mais la nécessité de mettre les rimes au pluriel l'a fait changer.

Guenaud, Rainssant, Brayer(1), presque aussi tristes qu'elles,
Chez l'indigne mortel courent tous s'assembler,
De travaux douloureux le viennent accabler;
Sur le duvet d'un lit, théâtre de ses gênes,
Lui font scier des rocs, lui font fendre des chênes(2),
Et le mettent au point d'envier ton emploi.
Reconnois donc, Antoine, et conclus avec moi,
Que la pauvreté mâle, active et vigilante,
Est, parmi les travaux, moins lasse et plus contente
Que la richesse oisive au sein des voluptés.
Je te vais sur cela prouver deux vérités:
L'une, que le travail, aux hommes nécessaire,
Fait leur félicité plutôt que leur misère;

(1) Fameux médecins. (*Despréaux, édit. de* 1701.) * Ils étoient morts plusieurs années avant la composition de cette épître. *Voyez* sur le premier la satire VI, page 162, note 1, et sur le second la satire X, page 297, note *a*.

(2) Quand Boileau récita sa pièce à M. Daguesseau, cet avocat-général condamna absolument les métaphores de ce vers, comme trop hardies et trop violentes. Boileau lui répondit que si le vers n'étoit pas bon, il falloit brûler toute la pièce. Saint-Marc prétend qu'il ne falloit pas brûler la pièce, mais changer ce vers dont les métaphores sont si outrées qu'on ne les passeroit ni à Balzac ni à Brébeuf. Remarque d'un prosateur imbécile. Le vers est ce qu'il faut qu'il soit. Racine étoit loin de penser comme Saint-Marc. (*Le Brun.*) * Il s'agit de Louis Racine, que Le Brun, dans sa jeunesse, avoit beaucoup connu, et dont l'autorité en poésie est d'un grand poids. Les métaphores qu'il approuvoit n'ont point une exagération ridicule; elles ont toute l'énergie qui convient au sujet, et qui doit d'autant mieux frapper Antoine, que les objets dont elles sont empruntées lui sont plus familiers.

Et l'autre, qu'il n'est point de coupable en repos[a].
C'est ce qu'il faut ici montrer en peu de mots.
Suis-moi donc. Mais je vois, sur ce début de prône,
Que ta bouche déja s'ouvre large d'une aune,
Et que, les yeux fermés, tu baisses le menton (1).
Ma foi, le plus sûr est de finir ce sermon.
Aussi bien j'aperçois ces melons qui t'attendent,
Et ces fleurs qui là-bas entre elles se demandent
S'il est fête au village, et pour quel saint nouveau
On les laisse aujourd'hui si long-temps manquer d'eau[b].

[a] Première manière :

. . . . . Qu'en Dieu seul on trouve son repos.

Brossette indique cette leçon comme étant antérieure à l'impression. Il auroit dû faire la même remarque pour toutes les différentes leçons qu'il donne dans ses notes sur cette épître.

(1) L'auteur faisoit remarquer cette peinture naïve d'un homme qui s'endort. (*Brossette.*)

[b] Le Brun dit avec raison : « Ces fleurs parlent avec une grace « charmante ; » mais il a tort d'ajouter : « Racine eût à peine égalé le « naturel et l'élégance de ces vers. » La dernière qualité n'est pas d'ailleurs ce que l'on y remarque. Ils terminent la pièce par une saillie agréable, et qui naît du sujet, voilà leur mérite.

ÉPITRE XII.

SUR L'AMOUR DE DIEU [a].

A M. L'ABBÉ RENAUDOT [b].

Docte abbé, tu dis vrai, l'homme, au crime attaché,
En vain, sans aimer Dieu, croit sortir du péché.

[a] « Long-temps avant la composition de cette pièce, écrit Despréaux à Brossette, j'étois fameux par les fréquentes disputes que « j'avois soutenues en plusieurs endroits, pour la défense du vrai « amour de Dieu, contre beaucoup de mauvais théologiens. De sorte « que me trouvant de loisir un carême, je ne crus pas pouvoir mieux « employer ce loisir qu'à exprimer les bonnes pensées que j'avois là- « dessus. » C'étoit, suivant Brossette, le carême de l'année 1695. Dans la correspondance de ce commentateur, on ne trouve ni ce fragment, ni la lettre du mois de novembre 1709, d'où il est extrait.

Bayle, dans son dictionnaire, article *Antoine Arnauld*, dit que des amis de ce docteur ayant blâmé l'apologie de la Xe satire de Despréaux, où il s'agit de romans, d'opéra, etc., ce dernier, pour montrer que la poésie n'est point un art frivole, résolut de composer sa XIIe épître. Cette particularité est également attestée par Brossette, dans son *Bolæana*, tome III, page 190. Il est facile de la concilier avec le fragment de lettre, où le poëte a pu ne pas donner tous les motifs qui l'avoient déterminé à traiter un pareil sujet.

Madame de Sévigné nous a peint une des *fréquentes disputes* que Despréaux soutint *sur l'amour de Dieu*. « A propos de Corbinelli, il « m'écrivit l'autre jour un fort joli billet, dit-elle, il me rendoit « compte d'une conversation et d'un diner chez M. de Lamoignon : « les acteurs étoient les maîtres du logis, M. de Troyes, M. de Tou- « lon, le père Bourdaloue, son compagnon, Despréaux et Corbi- « nelli. On parla des ouvrages des anciens et des modernes : Des- « préaux soutint les anciens, à la réserve d'un seul moderne qui sur-

Toutefois, n'en déplaise aux transports frénétiques

« passoit, à son goût, et les vieux et les nouveaux. Le compagnon « du Bourdaloue qui faisoit l'entendu, et qui s'étoit attaché à Des- « préaux et à Corbinelli, lui demanda quel étoit donc ce livre si dis- « tingué dans son esprit? Despréaux ne voulut pas le nommer. Cor- « binelli lui dit: Monsieur, je vous conjure de me le dire, afin « que je le lise toute la nuit. Despréaux lui répondit en riant: Ah! « Monsieur, vous l'avez lu plus d'une fois, j'en suis assuré. Le jé- « suite reprend avec un air dédaigneux, *un cotal riso amaro*, et « presse Despréaux de nommer cet auteur si merveilleux. Despréaux « lui dit: Mon père, ne me pressez point. Le père continue. Enfin, « Despréaux le prend par le bras, et le serrant bien fort, lui dit: « Mon père, vous le voulez: hé bien! morbleu, c'est Pascal. — « Pascal, *dit le père tout rouge, tout étonné,* Pascal est beau autant « que le faux peut l'être. — Le faux, reprit Despréaux, le faux! Sa- « chez qu'il est aussi vrai qu'il est inimitable; on vient de le tra- « duire en trois langues. — Le père répond: Il n'en est pas plus « vrai. Despréaux s'échauffe, et criant comme un fou: Quoi! « mon père, direz-vous qu'un des vôtres n'ait pas fait imprimer dans « un de ses livres, qu'*un chrétien n'est pas obligé d'aimer Dieu?* « Osez-vous dire que cela est faux? — Monsieur, *dit le père en fu- « reur,* il faut distinguer. — Distinguer, dit Despréaux, distinguer, « morbleu, distinguer! distinguer si nous sommes obligés d'aimer « Dieu! Et prenant Corbinelli par le bras, s'enfuit au bout de la « chambre; puis revenant, et courant comme un forcené, il ne « voulut jamais se rapprocher du père, s'en alla rejoindre la com- « pagnie qui étoit demeurée dans la salle où l'on mange. Ici finit « l'histoire, le rideau tombe. » (*Lettre du* 15 *janvier* 1690.)

D'Alembert regarde le silence de Bourdaloue dans cette circonstance, comme une approbation tacite des *Provinciales*; mais il oublie que le célèbre jésuite étoit demeuré dans la salle à manger avec la compagnie, tandis que, dans une chambre voisine, son compagnon se débattoit avec Despréaux, en présence de Corbinelli. (*Voyez la note* 35 *sur l'éloge de Despréaux.*)

[*b*] Eusèbe Renaudot, de l'académie françoise, de celle des inscrip-

Du fougueux moine auteur des troubles germaniques(1),
Des tourments de l'enfer la salutaire peur
N'est pas toujours l'effet d'une noire vapeur,
Qui, de remords sans fruit agitant le coupable,
Aux yeux de Dieu le rende encor plus haïssable.
Cette utile frayeur, propre à nous pénétrer,
Vient souvent de la grace en nous prête[*a*] d'entrer,
Qui veut dans notre cœur se rendre la plus forte,
Et, pour se faire ouvrir, déja frappe à la porte[*b*].
Si le pécheur, poussé de ce saint mouvement,
Reconnoissant son crime, aspire au sacrement,
Souvent Dieu tout-à-coup d'un vrai zele l'enflamme;
Le Saint-Esprit revient habiter dans son ame,
Y convertit enfin les ténebres en jour,
Et la crainte servile en filial amour.
C'est ainsi que souvent la sagesse suprême
Pour chasser le démon se sert du démon même.

tions et belles-lettres, etc., né à Paris en 1646, mort en 1720, a continué le livre de *La Perpétuité de la foi*, commencé par Arnauld et Nicolle. Il étoit versé dans la connoissance de la plupart des langues, particulièrement dans celle des langues orientales; et il n'étoit point étranger au maniement des affaires. Étroitement lié avec Despréaux, il fut l'un des éditeurs de ses œuvres en 1713.

(1) Luther. (*Despréaux, édit. de* 1698.) * *Voyez* la satire VIII, page 199, note *c*.

[*a*] On diroit aujourd'hui : « La grace prête *à* entrer. » *Voyez* sur cette locution le tome Ier, satire IX, page 249, note *b*.

[*b*] Verùm etiam donum Dei esse, et spiritûs sancti impulsum, non adhuc quidem inhabitantis, sed tantùm moventis, quo pœnitens adjutus viam sibi ad justitiam parat. (*Concile de Trente*, session XIV, can. 4.)

Mais lorsqu'en sa malice un pécheur obstiné,
Des horreurs de l'enfer vainement étonné,
Loin d'aimer, humble fils, son véritable père,
Craint et regarde Dieu comme un tyran sévère,
Au bien [a] qu'il nous promet ne trouve aucun appas,
Et souhaite en son cœur que ce Dieu ne soit pas [b]:
En vain, la peur sur lui remportant la victoire,
Aux pieds d'un prêtre il court décharger sa mémoire;
Vil esclave toujours sous le joug du péché,
Au démon qu'il redoute il demeure attaché.
L'amour, essentiel à notre pénitence,
Doit être l'heureux fruit de notre repentance.
Non, quoi que l'ignorance enseigne sur ce point,
Dieu ne fait jamais grace à qui ne l'aime point.
A le chercher la peur nous dispose et nous aide [c];
Mais il ne vient jamais, que l'amour ne succède.
Cessez de m'opposer vos discours imposteurs,
Confesseurs insensés, ignorants séducteurs,
Qui, pleins des vains propos que l'erreur vous débite,
Vous figurez qu'en vous un pouvoir sans limite
Justifie à coup sûr tout pécheur alarmé,
Et que sans aimer Dieu l'on peut en être aimé [d].
Quoi donc! cher Renaudot, un chrétien effroyable,

[a] Dans l'édition de 1698, on lit:

Aux biens qu'il nous promet ne trouve aucun appas.

[b] Dixit insipiens in corde suo, non est Deus. (*Ps. XIII*, *v.* 1.)

[c] Eum (peccatorem) ad Dei gratiam in sacramento pœnitentiæ impetrandam disponit. (*Concile de Trente*, session IV, can. 4.)

[d] Cette doctrine est empruntée des casuistes, cités par Pascal dans sa Xe Provinciale.

Qui jamais, servant Dieu, n'eut d'objet que le diable,
Pourra, marchant toujours dans des sentiers maudits,
Par des formalités gagner le paradis!
Et parmi les élus, dans la gloire éternelle,
Pour quelques sacrements reçus sans aucun zèle,
Dieu fera voir aux yeux des saints épouvantés
Son ennemi mortel assis à ses côtés!
Peut-on se figurer de si folles chimères?
On voit pourtant, on voit des docteurs même austères [a]
Qui, les semant par-tout, s'en vont pieusement
De toute piété saper le fondement;
Qui, le cœur infecté d'erreurs si criminelles,
Se disent hautement les purs, les vrais fidèles;
Traitant d'abord d'impie et d'hérétique affreux
Quiconque ose pour Dieu se déclarer contre eux.
De leur audace en vain les vrais chrétiens gémissent;
Prêts à la repousser, les plus hardis mollissent,
Et, voyant contre Dieu le diable accrédité(1),
N'osent qu'en bégayant prêcher la vérité.
Mollirons-nous aussi? Non; sans peur, sur ta trace,
Docte abbé, de ce pas j'irai leur dire en face:

[a] Ce vers se lit ainsi dans la lettre écrite par Despréaux à Racine, en 1697:

Cependant on ne voit que docteurs, même austères, etc.

Voyez le tome IV, page 301. En lisant au père de La Chaise cette épître, Racine avoit passé le morceau contre les mauvais casuistes. Despréaux, moins circonspect, le lut avec toute l'énergie dont il étoit capable, et le jésuite y applaudit extrêmement.

(1) L'idée est plaisante! (*Le Brun.*) * Ce trait est saillant, sans déroger à la gravité du sujet.

Ouvrez les yeux enfin, aveugles dangereux.
Oui, je vous le soutiens, il seroit moins affreux
De ne point reconnoître un Dieu maître du monde,
Et qui règle à son gré le ciel, la terre et l'onde,
Qu'en avouant qu'il est, et qu'il sut tout former,
D'oser dire qu'on peut lui plaire sans l'aimer.
Un si bas, si honteux, si faux christianisme
Ne vaut pas des Platons l'éclairé paganisme (1);
Et chérir les vrais biens, sans en savoir l'auteur,
Vaut mieux que, sans l'aimer, connoître un créateur.
Expliquons-nous pourtant. Par cette ardeur si sainte,
Que je veux qu'en un cœur amène enfin la crainte,
Je n'entends pas ici ce doux saisissement,
Ces transports pleins de joie et de ravissement
Qui font des bienheureux la juste récompense,
Et qu'un cœur rarement goûte ici par avance.
Dans nous l'amour de Dieu, fécond en saints desirs,
N'y produit pas toujours de sensibles plaisirs.
Souvent le cœur qui l'a ne le sait pas lui-même:
Tel craint de n'aimer pas, qui sincèrement aime;
Et tel croit au contraire être brûlant d'ardeur,
Qui n'eut jamais pour Dieu que glace et que froideur.
C'est ainsi quelquefois qu'un indolent mystique (2),
Au milieu des péchés tranquille fanatique,

(1) L'auteur disoit encore que cette doctrine étoit non seulement fausse, mais abominable et plus contraire à la vraie religion que le luthéranisme et le calvinisme. (*Brossette.*)

(2) Quiétistes, dont les erreurs ont été condamnées par les papes Innocent XI et Innocent XII. (*Despréaux, édit. de* 1713.) * *Voyez* le tome Ier, satire X, page 317, note *b*.

Du plus parfait amour pense avoir l'heureux don,
Et croit posséder Dieu, dans les bras du démon.
Voulez-vous donc savoir si la foi dans votre ame
Allume les ardeurs d'une sincère flamme?
Consultez-vous vous-même. A ses régles soumis,
Pardonnez-vous sans peine à tous vos ennemis?
Combattez-vous vos sens? domtez-vous vos foiblesses?
Dieu dans le pauvre est-il l'objet de vos largesses?
Enfin dans tous ses points pratiquez-vous sa loi?
Oui, dites-vous. Allez, vous l'aimez, croyez-moi.
Qui fait exactement ce que ma loi commande,
A pour moi, dit ce Dieu, l'amour que je demande [*a*].
Faites-le donc; et, sûr qu'il nous veut sauver tous,
Ne vous alarmez point pour quelques vains dégoûts
Qu'en sa ferveur souvent la plus sainte ame éprouve;
Marchez, courez à lui [*b*]: qui le cherche le trouve;
Et plus de votre cœur il paroît s'écarter,
Plus par vos actions songez à l'arrêter [*c*].

[*a*] Voltaire, au sujet de ces deux vers qu'il croyoit être dans une satire, fait l'observation suivante : « Ce qu'on a écrit de plus sensé « sur cette controverse mystique, se trouve peut-être dans la satire « de Boileau sur l'amour de Dieu, quoique ce ne soit pas assuré- « ment son meilleur ouvrage. » (*Dictionnaire philosophique*, article *Amour de Dieu.*)

Les deux vers que Voltaire aimoit à citer, remplacèrent, dans l'édition de 1698, ceux qu'on lit dans la lettre originale de Despréaux à Racine, tome IV, page 301 :

Écoutez la leçon que lui-même il nous donne :
« Qui m'aime? c'est celui qui fait ce que j'ordonne. »

[*b*] Courez toujours à lui, ...

(*Lettre originale.*)

[*c*] Le père de La Chaise se fit redire trois fois par Despréaux ce

Mais ne soutenez point cet horrible blasphême,
Qu'un sacrement reçu, qu'un prêtre, que Dieu même,
Quoi que vos faux docteurs osent vous avancer,
De l'amour qu'on lui doit puissent vous dispenser.
Mais s'il faut qu'avant tout, dans une ame chrétienne,
Diront ces grands docteurs, l'amour de Dieu survienne,
Puisque ce seul amour suffit pour nous sauver,
De quoi le sacrement viendra-t-il nous laver?
Sa vertu n'est donc plus qu'une vertu frivole?
Oh! le bel argument digne de leur école!
Quoi! dans l'amour divin en nos cœurs allumé,
Le vœu du sacrement n'est-il pas renfermé?
Un païen converti, qui croit un Dieu suprême,
Peut-il être chrétien qu'il n'aspire au baptême,
Ni le chrétien en pleurs être vraiment touché,
Qu'il ne veuille à l'église avouer son péché?
Du funeste esclavage où le démon nous traîne
C'est le sacrement seul qui peut rompre la chaîne:
Aussi l'amour d'abord y court avidement;
Mais lui-même il en est l'ame et le fondement.
Lorsqu'un pécheur, ému d'une humble repentance,
Par les degrés prescrits court à la pénitence,
S'il n'y peut parvenir, Dieu sait les supposer.
Le seul amour manquant ne peut point s'excuser:
C'est par lui que dans nous la grace fructifie;
C'est lui qui nous ranime et qui nous vivifie;
Pour nous rejoindre à Dieu, lui seul est le lien;
Et sans lui, foi, vertus, sacrements, tout n'est rien.

vers et les sept précédents. Le timide Racine les avoit fait retrancher; mais le docteur de Sorbonne Boileau les fit rétablir par son frère.

A ces discours pressants que sauroit-on répondre?
Mais approchez; je veux encore mieux vous confondre,
Docteurs. Dites-moi donc: quand nous sommes absous,
Le Saint-Esprit est-il, ou n'est-il pas en nous?
S'il est en nous, peut-il, n'étant qu'amour lui-même,
Ne nous échauffer point de son amour suprême?
Et s'il n'est pas en nous, Satan toujours vainqueur
Ne demeure-t-il pas maître de notre cœur?
Avouez-donc qu'il faut qu'en nous l'amour renaisse:
Et n'allez point, pour fuir la raison qui vous presse,
Donner le nom d'amour au trouble inanimé
Qu'au cœur d'un criminel la peur seule a formé.
L'ardeur qui justifie, et que Dieu nous envoie,
Quoiqu'ici-bas souvent inquiète et sans joie,
Est pourtant cette ardeur, ce même feu d'amour,
Dont brûle un bienheureux en l'éternel séjour.
Dans le fatal instant qui borne notre vie,
Il faut que de ce feu notre ame soit remplie;
Et Dieu, sourd à nos cris s'il ne l'y trouve pas,
Ne l'y rallume plus après notre trépas.
Rendez-vous donc enfin à ces clairs syllogismes;
Et ne prétendez plus, par vos confus sophismes,
Pouvoir encore aux yeux du fidèle éclairé
Cacher l'amour de Dieu dans l'école égaré.
Apprenez que la gloire où le ciel nous appelle
Un jour des vrais enfants doit couronner le zèle,
Et non les froids remords d'un esclave craintif,
Où crut voir Abéli (1) quelque amour négatif.

(1) Auteur de *la Moelle théologique*, qui soutient la fausse attrition par les raisons réfutées dans cette épître. (*Despréaux*, *édition*

Mais quoi! j'entends déja plus d'un fier scolastique[a]
Qui, me voyant ici sur ce ton dogmatique
En vers audacieux traiter ces points sacrés,
Curieux, me demande où j'ai pris mes degrés;
Et si, pour m'éclairer sur ces sombres matières,
Deux cents auteurs extraits m'ont prêté leurs lumières.
Non. Mais pour décider que l'homme, qu'un chrétien
Est obligé d'aimer l'unique auteur du bien,
Le Dieu qui le nourrit, le Dieu qui le fit naître,
Qui nous vint par sa mort donner un second être,
Faut-il avoir reçu le bonnet doctoral,
Avoir extrait Gamache, Isambert et du Val[b]?
Dieu, dans son livre saint, sans chercher d'autre ouvrage,
Ne l'a-t-il pas écrit lui-même à chaque page?

de 1713.) * Au lieu de cette note, on lit celle-ci dans l'édition de 1701 : « Misérable défenseur de la fausse attrition. » L'abbé Boileau, frère du poëte, a réfuté Abéli dans un ouvrage intitulé : *De la contrition nécessaire pour obtenir la rémission des péchés dans le sacrement de pénitence.*

Louis Abéli, né en 1603, docteur en théologie, fut d'abord curé à Paris, puis évêque à Rhodez où il remplaça Péréfixe. En 1664, il se démit de son évêché, et revint à Paris s'établir dans la maison de Saint-Lazare, où il mourut en 1691. Ses ouvrages, en très grand nombre, ne sont aujourd'hui lus de personne.

[a] « Je défie, dit Clément de Dijon, de trouver, dans les autres « ouvrages de la jeunesse de ce poëte, un endroit plus vif, plus « animé, et dont le tour soit à-la-fois plus agréable et plus vif que « celui des vers suivants. » Cet éloge n'est pas exempt d'exagération.

[b] Philippe de Gamaches, né en 1568, mort en 1625; Isambert, mort en 1642; André Duval, né en 1564, mort en 1638. Ces trois docteurs de Sorbonne ont commenté *La Somme* de saint Thomas-d'Aquin.

De vains docteurs encore, ô prodige honteux!
Oseront nous en faire un problème douteux[a]!
Viendront traiter d'erreur digne de l'anathème
L'indispensable loi d'aimer Dieu pour lui-même,
Et, par un dogme faux dans nos jours enfanté,
Des devoirs du chrétien rayer la charité!
Si j'allois consulter chez eux le moins sévère,
Et lui disois: Un fils doit-il aimer son père?
Ah! peut-on en douter? diroit-il brusquement.
Et quand je leur demande en ce même moment:
L'homme, ouvrage d'un Dieu seul bon et seul aimable,
Doit-il aimer ce Dieu, son père véritable?
Leur plus rigide auteur (1) n'ose le décider,
Et craint, en l'affirmant, de se trop hasarder!
Je ne m'en puis défendre; il faut que je t'écrive
La figure bizarre, et pourtant assez vive,
Que je sus l'autre jour employer dans son lieu,
Et qui déconcerta ces ennemis de Dieu.
Au sujet d'un écrit qu'on nous venoit de lire,
Un d'entre eux[b] m'insulta sur ce que j'osai dire

[a] Épithète oiseuse: un problème n'est-il pas toujours douteux?

(1) M. Burluguay, docteur de Sorbonne et curé des Troux près de Port-Royal-des-Champs, n'osa un jour répondre précisément à M. Despréaux, qui lui demandoit si l'on étoit obligé d'aimer Dieu, et n'hésita point quand on lui demanda ensuite si un fils devoit aimer son père. La peine que ce docteur eut à répondre ne venoit point de son ignorance, mais de la crainte de s'embarrasser. Il a fait le *bréviaire* de Sens, qui passe pour le plus beau du royaume. (*Brossette.*) * Saint-Marc présume que Brossette confond avec quelque autre l'austère Burluguay.

[b] Celui dont parle Despréaux est sans doute l'adversaire que,

Qu'il faut, pour être absous d'un crime confessé,
Avoir pour Dieu du moins un amour commencé.
Ce dogme, me dit-il, est un pur calvinisme.
O ciel! me voilà donc dans l'erreur, dans le schisme,
Et partant réprouvé! Mais, poursuivis-je alors,
Quand Dieu viendra juger les vivants et les morts;
Et des humbles agneaux, objet[a] de sa tendresse,
Séparera des boucs la troupe pécheresse,
A tous il nous dira, sévère ou gracieux,
Ce qui nous fit impurs ou justes à ses yeux.
Selon vous donc, à moi réprouvé, bouc infâme,
Va brûler, dira-t-il, en l'éternelle flamme[b],

dans sa lettre à Racine déja citée, il désigne sous le nom du *petit théologien*, avec qui il eut « une prise chez M. de Lamoignon, » et que le père Gaillard regardoit comme « le dernier des hommes. » Comment, d'après cela, a-t-on pu croire qu'il s'agissoit du père Cheminais, connu par des qualités aimables et solides? Ce célèbre prédicateur étoit mort en 1689, avant la scène si bien décrite par madame de Sévigné, scène que nous avons rapportée, page 151, et qui paroît antérieure à celle dont fait mention Despréaux. A cet égard, quelques éditeurs, entre autres M. Daunou, s'en sont rapportés à un opuscule qui ne mérite aucune confiance: *Boileau aux prises avec les jésuites*. *Voyez* le tome IV, page 590, note *a*.

[a] *Objet* est au singulier dans les éditions avouées par Despréaux. Les éditions les plus récentes, telles que celles de MM. Didot, Crapelet, Daunou, etc., écrivent ce mot au pluriel.

[b] La lettre de Despréaux à Racine nous apprend avec quelle joie, quels éclats de rire le père de La Chaise entendit cette prosopopée qui termine si bien la pièce. D'Alembert s'étonne de l'heureux effet qu'elle produisit sur le confesseur du roi. « Le poëte avoit, dit-il, « un besoin si essentiel et si pressant de se concilier son juge, qu'il « dut s'applaudir beaucoup de l'avoir fait rire à si bon marché. »

Malheureux qui soutins que l'homme dut m'aimer;
Et qui, sur ce sujet trop prompt à déclamer,
Prétendis qu'il falloit, pour fléchir ma justice,
Que le pécheur, touché de l'horreur de son vice,
De quelque ardeur pour moi sentît les mouvements,
Et gardât le premier de mes commandements!
Dieu, si je vous en crois, me tiendra ce langage:
Mais à vous, tendre agneau, son plus cher héritage,
Orthodoxe ennemi d'un dogme si blâmé,
Venez, vous dira-t-il, venez, mon bien-aimé:
Vous qui, dans les détours de vos raisons subtiles
Embarrassant les mots d'un des plus saints conciles(1),
Avez délivré l'homme, ô l'utile docteur!
De l'importun fardeau d'aimer son créateur;
Entrez au ciel, venez, comblé de mes louanges,
Du besoin d'aimer Dieu désabuser les anges.
A de tels mots, si Dieu pouvoit les prononcer,
Pour moi je répondrois, je crois, sans l'offenser:
Oh! que pour vous mon cœur moins dur et moins farouche,
Seigneur, n'a-t-il, hélas! parlé comme ma bouche!
Ce seroit ma réponse à ce Dieu fulminant.
Mais vous, de ses douceurs objet fort surprenant,
Je ne sais pas comment, ferme en votre doctrine,
Des ironiques mots de sa bouche divine
Vous pourriez, sans rougeur et sans confusion,
Soutenir l'amertume et la dérision.

(*Éloge de Despréaux.*) C'est juger avec peu d'équité ce morceau, que La Harpe a su distinguer sans aucune prévention. *Voyez* ci-après de quelle manière il en parle, page 164, note *a*.

(1) Le concile de Trente. (*Despréaux, édit. de* 1713.)

L'audace du docteur, par ce discours frappée,
Demeura sans réplique à ma prosopopée.
Il sortit tout-à-coup, et, murmurant tout bas
Quelques termes d'aigreur que je n'entendis pas,
S'en alla chez Binsfeld, ou chez Basile Ponce(1),
Sur l'heure à mes raisons chercher une réponse[a].

(1) Deux défenseurs de la fausse attrition. (*Despréaux, édition de* 1701.) * A cette note, l'édition de 1713 ajoute ce qui suit: « Le « premier étoit chanoine de Trèves, et l'autre étoit de l'ordre de « Saint-Augustin. »

Pierre Binsfeld étoit de Luxembourg. Basile Ponce de Léon étoit d'une famille illustre de Grenade. Il mourut à Salamanque en 1629.

[a] Cette épître, que l'on goûte moins que les autres, paroissoit à Jean-Baptiste Rousseau aussi bonne qu'elle pouvoit l'être; jugement dans lequel se fait sentir l'illusion inséparable d'une ancienne amitié. La Harpe improuve le choix de la matière, « trop peu faite pour la « poésie, quoique la prosopopée qui termine la pièce soit heureuse « et vive. Ces sujets, dit-il, occupoient alors tout Paris échauffé « sur la controverse, comme il l'a été de nos jours sur la musique. « L'on oublioit qu'il falloit laisser ces questions à la Sorbonne, « et que les muses ne veulent point que l'on dogmatise en vers. » (*Cours de littérature*, 1821, page 13.)

FIN DES ÉPITRES.

L'ART POÉTIQUE.



Dessiné par Bergeret *Gravé par C. Mr. Dien*

ART POETIQUE

J. J. Blaise Libraire, Quai des Augustins.

L'ART POÉTIQUE (1).

CHANT PREMIER.

C'est en vain qu'au Parnasse un téméraire auteur
Pense de l'art des vers atteindre la hauteur (2) :
S'il ne sent point du ciel l'influence secrète,
Si son astre en naissant ne l'a formé poète,
Dans son génie étroit il est toujours captif ;
Pour lui Phébus est sourd, et Pégase est rétif.
O vous donc qui, brûlant d'une ardeur périlleuse,
Courez du bel esprit la carrière épineuse,

(1) Ce poëme fut commencé [illegible] et [illegible] la première fois, parut dans l'édition de [illegible].

(2) Pour prouver l'inutilité [illegible] de l'Abbé de [illegible] de L[illegible] exactement observées [illegible] de toutes [illegible] souvent avec [illegible] génie [illegible]

(3) [illegible]

(4) [illegible]

(5) [illegible]



J. J. Blaise Libraire, Quai des Augustins.

L'ART POETIQUE [a].

CHANT PREMIER.

C'est en vain qu'au Parnasse un téméraire auteur
Pense de l'art des vers atteindre la hauteur [b]:
S'il ne sent point du ciel l'influence secréte,
Si son astre en naissant ne l'a formé poëte,
Dans son génie étroit il est toujours captif [c];
Pour lui Phébus est sourd, et Pégase est rétif [d].
O vous donc qui, brûlant d'une ardeur périlleuse,
Courez du bel esprit (1) la carrière épineuse,

[a] Ce poëme fut commencé vers 1669, et, pour la première fois, parut dans l'édition de 1674.

[b] Pour prouver l'inutilité des règles, on citoit le peu de succès d'Alinde, tragédie de La Mesnardière (1642), où elles sont rigoureusement observées. Despréaux répondit: « Il a manqué à la première de toutes, qui est d'avoir le génie poétique. » Ce précepte devient avec raison le fondement de son ouvrage: l'étude développe le génie, mais ne le donne pas.

[c] Pradon applique ce vers et le suivant à Despréaux lui-même, toutes les fois qu'il n'est pas soutenu par Horace.

[d] Le poëte entre en matière, sans invoquer, suivant l'usage, toutes les divinités du Pinde. Jaloux de ne plaire qu'en instruisant, il ouvre son poëme par le précepte le plus utile.

(1) L'auteur n'a pas dit ce qu'il vouloit dire. Il change le génie en bel esprit. Quel noble poëte voudroit courir la carrière du bel

N'allez pas sur des vers sans fruit vous consumer,
Ni prendre pour génie un amour de rimer:
Craignez d'un vain plaisir les trompeuses amorces,
Et consultez long-temps votre esprit et vos forces [a].
La nature, fertile en esprits excellents,
Sait entre les auteurs partager les talents:
L'un peut tracer en vers une amoureuse flamme;
L'autre d'un trait plaisant aiguiser l'épigramme:
Malherbe d'un héros peut vanter [b] les exploits;

esprit! (*Le Brun.*) * Nous avons déja vu, page 37 du Ier volume, que le *génie* se prenoit alors pour de l'aptitude à tel ou tel genre. Quant au mot de *bel esprit*, il s'entendoit dans un sens très favorable. « C'étoit, dit La Harpe, le titre le plus honorifique de ceux « qui cultivoient les lettres. Boileau lui-même, au commencement de « son *Art poétique*, s'exprime ainsi:

« O vous donc qui, brûlant d'une ardeur périlleuse,
« Courez du bel esprit la carrière épineuse, etc.

« On diroit aujourd'hui la carrière du talent, la carrière du génie, « parceque le mot de bel esprit ne nous présente plus que l'idée « d'un mérite secondaire. Ce changement a dû s'opérer quand le « nombre des écrivains, qui pouvoient mériter d'être qualifiés de « beaux esprits, est venu à se multiplier davantage. Alors ce qui « appartenoit à tant de gens n'a plus paru une distinction assez ho- « norable, et l'on a cherché d'autres termes pour exprimer la su- « périorité. » (*Cours de littérature*, 1821, tome I, page 31.)

[a] Sumite materiam vestris, qui scribitis, æquam
Viribus; et versate diù quid ferre recusent,
Quid valeant humeri. . . . .

(*Horace*, *Art poétique*, *vers* 38—40.)

[b] « Un poëte lyrique *chante* et ne *vante* pas, » dit Le Brun dans ses notes, quelquefois si peu réfléchies. Un poëte *vante* dans ses chants. *Voyez* sur Malherbe la satire II, page 100, note *c*, et le tome IV, page 271, note *b*.

Racan, chanter Philis, les bergers et les bois [a].
Mais souvent un esprit [b] qui se flatte et qui s'aime
Méconnoît son génie [c], et s'ignore soi-même:

[a] Le vrai genre de Racan étoit la pastorale. La Harpe n'a rien dit du drame qu'il intitula d'abord *Arténice*, et qui depuis fut connu sous le nom de *Bergeries*. Marmontel en parle, mais en homme moins sensible au charme des détails, qu'aux vices de l'intrigue. « Ce sont, dit-il, les mœurs des bergers que Racan a voulu « y peindre; et on y voit des noirceurs dignes de la cour la plus « raffinée et la plus corrompue; un amant qui, pour rendre son « rival odieux, se rend plus odieux lui-même; un devin fourbe et « scélérat, pour le plaisir de l'être; un druide fanatique et impi- « toyable; en un mot, rien de plus tragique, et rien de moins in- « téressant. Cependant, à la faveur d'un peu d'élégance, mérite « rare dans ce temps-là, et que Racan devoit aux leçons de Mal- « herbe, ce poëme eut le plus grand succès, et fit la gloire de son « auteur. » (*Éléments de littérature*, article *Bergeries*.) *Voyez* sur Racan la satire IX, page 233, note *a*, ainsi que le tome IV, page 273, note *a*, et page 278, note *b*.

[b] On a remarqué que, depuis le cinquième jusqu'au vingtième vers, le mot *génie* étoit employé trois fois, et que le mot *esprit* l'étoit cinq fois. Quoique le mot *esprit*, dans le dernier vers, soit pris évidemment pour *auteur*, on a remarqué également qu'il eût été mieux de ne pas dire : « un *esprit* qui méconnoît son *génie*. »

[c] Suivant Condillac, « *méconnoître* signifie proprement *ne pas* « *reconnoître*, ou même *ne pas vouloir reconnoître*. D'ailleurs, *ne* « *pas connoître son génie* signifieroit ignorer combien on a de ta- « lents, et Despréaux veut dire: *ne connoît pas combien il en a peu*. « Au lieu de *soi-même*, il faudroit *lui-même*. Peut-on dire: *un es-* « *prit qui méconnoît son génie?* Enfin qui *s'aime* n'a été ajouté que « pour rimer avec *soi-même*. » (*De l'Art d'écrire*, liv. Ier, chapitre dernier.)

Ces diverses critiques sont ou minutieuses ou peu fondées: 1° on dit très bien *méconnoître son génie*, pour exprimer l'idée trop avan-

Ainsi tel(1), autrefois qu'on vit avec Faret(2)
Charbonner de ses vers les murs d'un cabaret[a],
S'en va, mal à propos, d'une voix insolente,
Chanter du peuple hébreu la fuite triomphante[b],
Et, poursuivant Moïse au travers des déserts,
Court avec Pharaon se noyer dans les mers[c].
Quelque sujet qu'on traite, ou plaisant, ou sublime,

tageuse que l'on s'en forme; 2° en poésie, on emploie fréquemment *soi-même* pour *lui-même;* 3° un *esprit* qui méconnoît son *génie* peut se dire, quoiqu'il seroit plus convenable de substituer un autre mot au premier; 4° l'expression *aime* enchérit sur *se flatte* qui la précède.

(1) Saint-Amant, auteur du *Moïse sauvé.* (*Despr.*, *édit. de* 1701.) * Toutes les éditions antérieures portent seulement: « Saint-Amant, « Moïse sauvé. » *Voyez* sur ce poëte le tome I[er], page 14, note *b*.

(2) Faret, auteur du livre intitulé *l'Honnête homme*, et ami de Saint-Amant. (*Despréaux*, *édit. de* 1713.) * Nicolas Faret, mort en 1646, au milieu de sa carrière, fut l'un des premiers membres de l'académie françoise, dont il rédigea les statuts. « La commodité « de son nom, dit-il, qui rimoit trop bien avec *cabaret*, étoit en « partie cause de la réputation de buveur que les poëtes du temps, « entre autres Saint-Amant, son ami, s'étoient avisés de lui faire. » Il est auteur d'un assez grand nombre d'ouvrages. *L'Honnête homme* ou *l'art de plaire à la cour*, 1630, in-4°, est tiré de l'italien du comte Balthazar Castiglione.

[a] Nigri fornicis ebrium poëtam,
Qui carbone rudi, putrique cretâ
Scribit carmina. . . . . . .
(*Martial*, *liv. XII*, *épig.* 62.)

[b] Le Brun dit avec raison que cette épithète est admirable : elle est motivée par les deux vers suivants.

[c] La remarque qui suit n'est pas moins juste : « Vers plein de sel « met, dit-il, la plaisanterie en image. »

Que toujours le bon sens s'accorde avec la rime:
L'un l'autre vainement ils semblent se haïr;
La rime est une esclave, et ne doit qu'obéir[a].
Lorsqu'à la bien chercher d'abord on s'évertue(1),
L'esprit à la trouver aisément s'habitue;
Au joug de la raison[b] sans peine elle fléchit,
Et, loin de la gêner, la sert et l'enrichit[c].

[a] L'extrême difficulté dans l'emploi de la *rime* est de la rendre « à-la-fois heureuse et naturelle, maniable et docile, au point qu'elle « paroisse avoir obéi au poëte, comme le cheval d'Alexandre, que « lui seul avoit pu dompter. On sent que ce mérite exclut également « la *rime* triviale et la *rime* forcée : Racine est en cela le premier mo- « dèle de l'art. » (*Élements de littérature*, au mot *Rime*.) Marmontel auroit pu citer également Despréaux.

(1) *S'évertue*, mot d'un emploi difficile, mais ici bien placé. (*Le Brun*.)

[b] En prose on auroit dit *sous le joug*.

[c] « L'esprit humain est naturellement porté à l'indolence, dit « Marmontel; et en écrivant en prose rien de plus difficile que de « ne pas se laisser aller à une indulgence paresseuse, et aux négli- « gences qu'elle autorise. Au lieu du moins qu'en écrivant en vers, « et en vers *rimés*, la difficulté renaissante réveille à tout moment « l'attention prête à se ralentir, et la tient, si j'ose le dire, en haleine. « Tout le monde connoît les vers de La Faye, où la gêne du vers est « comparée à ces canaux qui rendent les eaux jaillissantes. Seroit-il « permis d'ajouter que la *rime*, à la fin d'un vers, est comme l'ex- « trémité plus étroite encore du tuyau d'où les eaux jaillissent? C'est « une attention curieuse à donner à la lecture des bons poëtes, que « de voir combien d'images nouvelles, de tours originaux, d'expres- « sions de génie, de pensées qu'ils n'auroient pas eues sans la con- « trainte de la rime, leur ont été données par elle; et combien « d'heureuses rencontres ils ont faites en la cherchant. » (*Éléments de littérature*, au mot *Rime*.)

Mais lorsqu'on la néglige, elle devient rebelle;
Et pour la rattraper le sens court après elle (1).
Aimez donc la raison: que toujours vos écrits
Empruntent d'elle seule (2) et leur lustre et leur prix.
La plupart, emportés d'une fougue insensée,
Toujours loin du droit sens vont chercher leur pensée:
Ils croiroient s'abaisser, dans leurs vers monstrueux,
S'ils pensoient ce qu'un autre a pu penser comme eux.
Évitons ces excès: laissons à l'Italie
De tous ces faux brillants l'éclatante folie.
Tout doit tendre au bon sens: mais pour y parvenir

(1) Ce vers est charmant: la rime est devenue un personnage. (*Le Brun.*)

(2) *Seule* est de trop: car les graces et le génie sont aussi essentiels que la raison; la raison sans grace et sans génie ne se feroit pas lire. (*Le Brun.*) * Despréaux savoit fort bien que la raison est le fondement de l'art d'écrire, mais qu'elle *seule* ne le constitue pas. Son expression n'a donc pas ici été aussi fidèle à sa pensée qu'on le desireroit. Horace s'exprime plus exactement, lorsqu'il dit:

Scribendi rectè sapere est et principium et fons.
(*Art poétique, vers* 309.)

Le bon sens des beaux vers est la source première.
(*M. Daru.*)

La Harpe pressentoit l'objection; aussi a-t-il voulu la prévenir par l'observation suivante: « Remarquez bien que cela ne signifie point « du tout qu'elle suffise (*la raison*) pour donner du *lustre* et du *prix* « aux ouvrages: *l'Art poétique* tout entier démentiroit cette inter- « prétation absurde. Il est clair que l'auteur veut dire que la raison « *seule*, en dirigeant toutes les parties de la composition, peut leur « assurer leur valeur et leur effet, parceque sans elle l'imagination « ne produiroit rien que d'irrégulier et de vicieux. Tant d'exemples « l'ont prouvé! » (*Cours de littérature,* 1821, tome XIII, page 47.)

Le chemin est glissant et pénible à tenir;
Pour peu qu'on s'en écarte, aussitôt on se noie [a].
La raison pour marcher n'a souvent qu'une voie.
Un auteur quelquefois trop plein de son objet
Jamais sans l'épuiser n'abandonne un sujet [b].
S'il rencontre un palais [c], il m'en dépeint la face;
Il me promène après de terrasse en terrasse;
Ici s'offre un perron; là règne un corridor;
Là ce balcon s'enferme en un balustre d'or.
Il compte des plafonds les ronds et les ovales;
« Ce ne sont que festons, ce ne sont *qu'astragales* (1).

[a] *Se noie*. Cette expression n'est pas aussi naturellement amenée que dans le vers vingt-sixième, page 170 : on peut s'écarter de son chemin, sans pourtant se noyer. La figure n'est pas assez ménagée par les idées accessoires.

[b] Suivant M. Daunou, *quelquefois* et *jamais* sont des mots qui ne se ressemblent pas assez, *objet* et *sujet* au contraire se ressemblent trop pour être ainsi rapprochés.

[c] Scudéri, dans le poëme d'*Alaric* ou *Rome vaincue*, liv. III, décrit uniquement un palais, depuis la page 91 jusqu'à la page 106. Voici le commencement de cette longue description :

D'un fort grand pavillon la superbe façade
Arrête ses regards (*d'Alaric*), comme sa promenade;
Il s'arrondit en dôme, et le bronze doré
Couvre les ornements dont il est décoré.
Il est ouvert par-tout, et ses larges arcades
De cuivre de Corinthe ont quatre balustrades; etc.

(1) Vers de Scudéri. (*Despréaux, édit. de* 1674.) * Ce vers se lit de la manière suivante :

Ce ne sont que festons, ce ne sont que *couronnes;* etc.

A ce dernier mot on a substitué le mot d'*astragales*, pour mieux faire sentir l'extrême diffusion du poëte héroïque. L'astragale est un petit ornement qui entoure le haut du fût d'une colonne.

Je saute vingt feuillets pour en trouver la fin,
Et je me sauve à peine au travers du jardin.
Fuyez de ces auteurs l'abondance stérile [a],
Et ne vous chargez point d'un détail inutile.
Tout ce qu'on dit de trop est fade et rebutant [b],
L'esprit rassasié le rejette à l'instant.
Qui ne sait se borner ne sut jamais écrire.

Souvent la peur d'un mal nous conduit dans un pire [c]:
Un vers étoit trop foible, et vous le rendez dur;
J'évite d'être long, et je deviens obscur;
L'un n'est point trop fardé (1), mais sa muse est trop nue;
L'autre a peur de ramper, il se perd dans la nue.

[a] Cet heureux contraste de mots a fait fortune, au point qu'il en est devenu commun.

[b] « C'est cette grande règle du *ne quid nimis*, que M. Despréaux « prescrivoit aux poëtes, aux orateurs, aux historiens. Il ne pou- « voit souffrir qu'un homme d'esprit fît de trop longues écritures, « et semblât travailler au rôle comme un avocat ou un procureur. « C'est Horace, disoit-il, qui m'a fourni ce vers de mon *Art poétique*:

« Tout ce qu'on dit de trop est fade et rebutant. »
(*Bolæana*, nomb. XXIX.)

Omne supervacuum pleno de pectore manat.
(*Horace*, *Art poétique*, *vers* 337.)

[c] In vitium ducit culpæ fuga, si caret arte.
(*Horace*, *Art poétique*, *vers* 31.)

. . . . Brevis esse laboro,
Obscurus fio; sectantem lævia, nervi
Deficiunt animique; professus grandia turget;
Serpit humi, tutus nimiùm, timidusque procellæ.
(*Horace*, *Art poétique*, *vers* 25—28.)

Aut dum vitat humum, nubes et inania captet.
(*Horace*, *Art poétique*, *vers* 230.)

(1) *Fardé* n'est point l'opposé de *nue*. (*Le Brun*.)

Voulez-vous du public mériter les amours?
Sans cesse en écrivant variez vos discours [a].
Un style trop égal et toujours uniforme
En vain brille à nos yeux, il faut qu'il nous endorme.
On lit peu ces auteurs, nés pour nous ennuyer,
Qui toujours sur un ton semblent psalmodier (1).
Heureux qui, dans ses vers, sait d'une voix légère
Passer du grave au doux, du plaisant au sévère!
Son livre, aimé du ciel, et chéri des lecteurs,
Est souvent chez Barbin entouré d'acheteurs [b].
Quoi que vous écriviez, évitez la bassesse:
Le style le moins noble a pourtant sa noblesse.

[a] « Pour dire *variez votre style, si vous voulez mériter les applau-* « *dissements du public*, il prend ce tour : etc..... *Varier ses discours*, « c'est proprement écrire sur différents sujets. *Les amours* pour les « applaudissements est mal encore. *En écrivant* est inutile. » (*Condillac, de l'Art d'écrire*, liv. I, chapitre dernier.) * Les deux premières remarques sont rigoureuses, mais ne sont pas dépourvues de fondement, comme la plupart de celles du célèbre métaphysicien.

(1) Quelques uns ont cru que ce vers exprimoit le sens de celui-ci d'Horace :

. . . . et citharœdus
Ridetur, chordâ qui semper oberrat eâdem.
(*Art poétique, vers* 355—356.)

Mais M. Despréaux croyoit, avec la plupart des interprètes, qu'Horace a voulu dire « qu'un joueur d'instruments qui se trompe tou- « jours sur la même corde, en la touchant mal, se fait moquer de « lui, » etc.... (*Brossette.*)

[b] Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci,
Lectorem delectando, pariterque monendo.
Hic meret æra liber Sosiis; . . . . . .
(*Art poétique, vers* 343—345.)

Au mépris du bon sens(1), le burlesque effronté(2)
Trompa les yeux d'abord, plut par sa nouveauté:
On ne vit plus en vers que pointes triviales;
Le Parnasse parla le langage des halles;
La licence à rimer alors n'eut plus de frein;
Apollon travesti[a] devint un Tabarin[b].
Cette contagion infecta les provinces,
Du clerc et du bourgeois passa jusques aux princes:
Le plus mauvais plaisant eut ses approbateurs;
Et, jusqu'à d'Assouci(3), tout trouva des lecteurs.

(1) Il y avoit: « Sous l'appui de Scarron. » (*Brossette.*) * Leçon qui ne se trouve même pas dans l'édition de 1674, sans doute à cause du crédit naissant de la veuve de ce poëte.

(2) Le style burlesque fut extrémement en vogue, depuis le commencement du dernier siècle jusque vers 1660 qu'il tomba. (*Despréaux, édit de* 1713.)

[a] Allusion au *Virgile travesti* de Scarron. Avant ce dernier, J. B. Lalli, poëte et jurisconsulte italien, né en 1572, mort en 1637, publia l'Énéide travestie, dont Ménage parle avec peu d'estime.

[b] Bouffon grossier aux gages d'un charlatan, nommé Mondor, qui établissoit son théâtre dans la place Dauphine, vers le commencement du dix-septième siècle, et qui voyageoit dans le royaume avec sa troupe. On a, suivant Brossette, imprimé plusieurs fois à Paris et à Lyon les plaisanteries de Tabarin, sous le titre de *Recueil des questions et fantaisies tabariniques*. Elles ont été publiées également sous celui de *Recueil général et fantaisies de Tabarin, etc.*

(3) Pitoyable auteur, qui a composé l'*Ovide en belle humeur*. (*Despr. édit. de* 1713.) * Charles Coypeau d'Assoucy, né à Paris en 1604, mort en 1679, a mis en vers burlesques l'*Enlèvement de Proserpine*, par Claudien, et une partie des *Métamorphoses d'Ovide*. Sa vie errante et misérable fut remplie d'aventures fâcheuses qu'il s'attira par des couplets satiriques. Les plaisanteries cruelles de Chapelle et de Bachaumont, sans obtenir une entière confiance,

Mais de ce style enfin la cour désabusée
Dédaigna de ses vers l'extravagance aisée[a],
Distingua le naïf du plat et du bouffon,
Et laissa la province admirer le Typhon[b].
Que ce style jamais ne souille votre ouvrage.
Imitons de Marot l'élégant badinage[c],

donnent de ses mœurs une idée bien peu favorable. D'Assoucy fut très sensible au trait lancé contre lui par Despréaux. « Ah! cher « lecteur, s'écrie-t-il, si tu savois comme ce *tout trouva* me tient « au cœur, tu plaindrois ma destinée. J'en suis inconsolable, prin-« cipalement quand je pense qu'au préjudice de mes titres, dans ce « vers, qui me tient lieu d'un arrêt de la cour de parlement, je « me vois déchu de tous mes honneurs, et que ce Charles d'Assoucy, « d'empereur du burlesque qu'il étoit, premier de ce nom, n'est « aujourd'hui, si on le veut croire, que le dernier reptile du Par-« nasse, et le marmiton des muses. » (*Aventures d'Italie*, p. 241.) D'Assoucy, dans son genre, est à une grande distance de Scarron, dont il étoit regardé comme le singe.

[a] Marmontel semble faire l'éloge du *burlesque*, en haine de Despréaux. « Quoi que l'on pense de ce genre, dit-il, c'est peut-« être celui de tous qui demande le plus de verve, de saillie et « d'originalité. Rien de plat, rien de froid, rien de forcé n'y est « supportable, par la raison que de tous les personnages le plus « ennuyeux est celui d'un mauvais bouffon. » (*Éléments de littérature*, article *burlesque*.)

[b] *Typhon*, ou *la Gigantomachie*, poëme burlesque, publié en 1644, dans lequel Scarron décrit la guerre des géants contre les dieux. Despréaux avouoit que le commencement en est d'une assez bonne plaisanterie. Paul Scarron, né à Paris en 1611, mort en 1660, auteur du *Roman comique*, de l'*Énéide travestie*, etc., est le premier des poëtes burlesques.

[c] « Il fut, sans doute, beaucoup plus élégant que tous ses con-« temporains, dit La Harpe; mais comme le choix des termes « n'est pas ce qui domine le plus dans son talent, et que son lan-

Et laissons le burlesque aux plaisants (1) du Pont-Neuf.
Mais n'allez point aussi, sur les pas de Brébeuf,
Même en une Pharsale, entasser sur les rives
« De morts et de mourants cent montagnes plaintives [a]. »
Prenez mieux votre ton. Soyez simple avec art,
Sublime sans orgueil, agréable sans fard.
N'offrez rien au lecteur que ce qui peut lui plaire.
Ayez pour la cadence une oreille sévère :
Que toujours dans vos vers le sens coupant les mots,

« gage étoit encore peu épuré, on aimeroit mieux dire, ce me « semble :

« Imitons de Marot le charmant badinage. »

(*Cours de littérature*, 1821, tome V, page 75.)

Despréaux s'est décidé en faveur du mot *élégant*, parcequ'il est l'opposé de *burlesque*. D'ailleurs n'a-t-il pas, trois vers plus haut, caractérisé le mérite principal de Marot, en distinguant le naïf du bouffon ? Au surplus la remarque de La Harpe avoit été déja faite par Voltaire. Dans le discours de réception de celui-ci à l'académie française, on lit : « Le judicieux Despréaux a dit :

« *Imitez* de Marot l'élégant badinage.

« J'ose croire qu'il aurait dit *le naïf* badinage, si ce mot plus vrai « n'eût rendu son vers moins coulant. » (*Mélanges littéraires*, 1821, tome II, page 10.)

(1) Les vendeurs de mithridate et les joueurs de marionnettes se mettent depuis long-temps sur le Pont-Neuf. (*Despréaux, édition de* 1713.)

[a] Dans les éditions de 1674, 1675, 1683, on lit en marge : *vers de Brébeuf*. Cette note, qui étoit superflue, a été supprimée dans les éditions postérieures. Le traducteur françois enchérit sur le poëte latin, qui lui-même est en général fort exagéré. Ce dernier dit simplement que Pompée, après la bataille de Pharsale, voit « combien d'hommes ont péri, » *tot corpora fusa*, liv. VII, vers 625.

Suspende l'hémistiche [a], en marque le repos.
Gardez qu'une voyelle à courir trop hâtée
Ne soit d'une voyelle en son chemin heurtée [b].
Il est un heureux choix de mots harmonieux.
Fuyez des mauvais sons le concours odieux :
Le vers le mieux rempli, la plus noble pensée
Ne peut plaire à l'esprit, quand l'oreille est blessée.
Durant les premiers ans du Parnasse françois,
Le caprice tout seul faisoit toutes les lois [c].

[a] Ici la césure est fortement marquée, pour que la leçon soit appuyée de l'exemple. « C'est encore un précepte, dit Pradon en « parlant de Despréaux, qu'il observe bien mal en cent endroits,.... « ses vers étant remplis souvent de très méchantes césures. » (*Nouvelles Remarques*, page 87.) Pradon regarde, comme mauvaises, des césures qui sont presque toujours variées avec art, soit pour éviter la monotonie, soit pour produire les différents effets dont le mécanisme de notre grand vers est susceptible.

[b] La règle qui interdit l'*hiatus* se présente sous une image. C'est un éloge auquel pourroit donner lieu à-peu-près chaque précepte de l'Art poétique.

[c] « Le grand maître de la poésie moderne, Boileau, a confondu « l'histoire du premier âge de cette même poésie, avec celle du se- « cond âge, etc. Loin qu'alors *les mots fussent assemblés sans mesure*, « les poëtes anciens étoient versificateurs très exacts; quelques mo- « dernes ne s'accommoderoient point de la règle qu'ils observoient « pour la rime, non qu'ils fussent absolument assujettis à la marche « égale de la rime féminine après la masculine : cet entrelacement « n'étoit pas encore de règle étroite, quoiqu'il ne leur fût pas entiè- « rement inconnu. On en a trouvé le modèle dans leurs pièces; « quelques chansons de Thibaut, et sur-tout les deux premières, « offrent ce mélange exact. » (*Les Poésies du roi de Navarre*, t. Ier, page 225.) C'est aux savants versés dans les matières de ce genre à prononcer sur cette remarque de Lévesque de La Ravalière.

La rime, au bout des mots assemblés sans mesure,
Tenoit lieu d'ornements, de nombre et de césure.
Villon sut le premier, dans ces siècles grossiers,
Débrouiller l'art confus de nos vieux romanciers (1).
Marot bientôt après fit fleurir les ballades,
Tourna des triolets, rima des mascarades,
A des refrains réglés asservit les rondeaux,
Et montra pour rimer des chemins tout nouveaux [a].
Ronsard, qui le suivit, par une autre méthode,
Réglant tout, brouilla tout, fit un art à sa mode,
Et toutefois long-temps eut un heureux destin.
Mais sa muse, en françois parlant grec et latin [b],

(1) La plupart de nos plus anciens romans françois sont en vers confus et sans ordre, comme *Le Roman de la Rose* et plusieurs autres. (*Despréaux, édit. de* 1713.) * *Voyez* sur Villon la satire X, page 271, note *a*.

[*a*] Ce vers indique les services que Marot rendit à la poésie françoise. Le Brun voudroit que Despréaux eût parlé de son talent épigrammatique. « Boileau, dit-il, oublie que Marot a excellé dans « l'épigramme; c'est lui qui en a donné le vrai style, le tour, la vraie « forme dans ses huitains et dizains. Il a même eu le bonheur d'en « perfectionner si bien le langage naïf et malin, qu'il l'a pour ainsi « dire naturalisé dans ce genre. Rousseau, en marchant sur ses « traces, n'a pu que l'égaler. » *Voyez* sur Marot la satire X, p. 272, note *d*.

[*b*] *Voyez* sur Ronsard la satire III, page 122, note *e*. Muret lui-même, dans la préface de son commentaire sur le I[er] livre des *amours* de ce poëte, s'exprime ainsi: « Je puis bien dire qu'il y « avoit quelques sonnets dans ce livre, qui d'homme n'eussent ja- « mais été bien entendus, si l'auteur ne les eût ou à moi, ou à « quelque autre, familièrement déclarés. »

Despréaux citoit pour exemple d'affectation à parler grec en fran-

Vit dans l'âge suivant, par un retour grotesque,
Tomber de ses grands mots le faste pédantesque.
Ce poëte orgueilleux, trébuché de si haut,
Rendit plus retenus Desportes [a] et Bertaut.

çois ce vers, où le poëte dit à sa maîtresse:

> Êtes-vous pas ma seule Entéléchie?
> (*Liv. I, sonnet* 68.)

Entéléchie signifie *perfection*. Despréaux citoit encore ces autres vers, qui sont au commencement de l'épitaphe du tombeau de Marguerite de France et de François Ier:

> Ah! que je suis marry que la muse françoise
> Ne peut dire ces mots, comme fait la grégeoise,
> Ocymore, dyspotme, oligochronien!
> Certes, je les dirois du sang valésien.

Ocymore signifie, *qui meurt trop tôt; dyspotme*, qui périt funestement; *oligochronien*, qui dure peu de temps.

[a] Ces deux poëtes eurent plus d'un rapport. Ils furent payés l'un et l'autre, en biens de l'église, de leurs vers sur des sujets profanes; et dans la suite ils eurent la réserve de n'en composer que sur des sujets chrétiens.

Philippe Desportes, né à Chartres en 1546, mort en 1606, fut comblé de bienfaits par Henri III qu'il avoit suivi en Pologne, lorsque ce prince alla gouverner ce pays. Il refusa même l'archevêché de Bordeaux. Le satirique Regnier étoit son neveu. La Harpe développe la pensée de Despréaux de la manière suivante: « Desportes écrivit plus purement que Ronsard et ses imitateurs. Il effaça la rouille imprimée à notre versification, et la tira du chaos où on l'avoit plongée; il parla françois; il évita avec assez de soin l'enjambement et l'hiatus. Mais, foible d'idées et de style, il n'a pu, dans l'âge suivant, garder de rang sur notre Parnasse. Il imita Marot dans les pièces amoureuses, et resta fort inférieur à lui. Il devança Malherbe dans des stances qu'on ne peut pas encore appeler des odes, quoique la tournure en soit assez douce

Enfin Malherbe vint, et, le premier en France,
Fit sentir dans les vers une juste cadence,
D'un mot mis en sa place[a] enseigna le pouvoir,
Et réduisit la muse[b] aux régles du devoir.
Par ce sage écrivain la langue réparée
N'offrit plus rien de rude à l'oreille épurée.
Les stances avec grace apprirent à tomber,
Et le vers sur le vers n'osa plus enjamber.
Tout reconnut ses lois; et ce guide fidèle
Aux auteurs de ce temps sert encor de modèle.

« et facile; et Malherbe le fit oublier. » (*Cours de littérature*, 1821, tome V, page 100.) *Voyez* sur Desportes la satire Ire, page 93, note 1.

Jean Bertaut, né à Caen en 1552, mort en 1611 à Séez, siége de son évêché, étoit auprès de Henri III, lorsque ce prince fut assassiné par Jacques Clément. Madame de Motteville, auteur des *Mémoires sur la reine Anne d'Autriche*, étoit sa nièce. Bertaut a du sentiment et de la douceur dans sa poésie, mais quelquefois aussi de la recherche. Des stances de lui, mises en chanson, se terminent par ce couplet si connu :

Félicité passée,
Qui ne peux revenir,
Tourment de ma pensée,
Que n'ai-je, en te perdant, perdu le souvenir !

[a] Cette expression n'est pas toujours bien comprise par ceux qui en font l'application. Elle est relative à la place que les mots occupent dans la phrase, à leur ordre direct ou inverse, à leur union ou à l'intervalle qui les sépare, etc., circonstances qui exercent un si grand pouvoir sur leur énergie, et par conséquent sur leur valeur.

[b] Dans ce mot, mis au singulier pour personnifier la poésie, Pradon n'aperçoit que le retranchement de la lettre *s*, commandé par l'élision. *Voyez* la satire Ire, page 86, note *a*.

Marchez donc sur ses pas; aimez sa pureté,
Et de son tour heureux imitez la clarté [a].
Si le sens de vos vers tarde à se faire entendre,
Mon esprit aussitôt commence à se détendre;
Et, de vos vains discours prompt à se détacher,
Ne suit point un auteur qu'il faut toujours chercher.
Il est certains esprits dont les sombres pensées
Sont d'un nuage épais toujours embarrassées;
Le jour de la raison ne le sauroit percer.
Avant donc que d'écrire apprenez à penser.
Selon que notre idée est plus ou moins obscure,
L'expression la suit, ou moins nette, ou plus pure.
Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement,
Et les mots pour le dire arrivent aisément [b].
Sur-tout qu'en vos écrits la langue révérée
Dans vos plus grands excès vous soit toujours sacrée.
En vain vous me frappez d'un son mélodieux,
Si le terme est impropre, ou le tour vicieux:
Mon esprit n'admet point un pompeux barbarisme,
Ni d'un vers ampoulé l'orgueilleux solécisme.

[a] Les douze vers sur Malherbe sont parfaits. La prose n'auroit pas été plus exacte à décrire tout ce qui constitue son mérite. On ne pouvoit mieux terminer cet excellent morceau. « Il est certain, « dit Le Brun, que Malherbe est remarquable par la précision et « la netteté de ses tours; ils sont presque tous à lui, et presque tous « sont heureux. C'est par eux qu'il donne du mouvement et un air « de nouveauté à ses pensées, qui peut-être en auroient peu sans « cet avantage. » *Voyez* le tome IV, page 271, note *b*.

[b] Verbaque provisam rem non invita sequentur.

(*Horace*, *Art poétique*, *vers* 311.)

Sans la langue [a], en un mot, l'auteur le plus divin,
Est toujours, quoi qu'il fasse, un méchant écrivain.
Travaillez à loisir, quelque ordre qui vous presse (1),
Et ne vous piquez point d'une folle vitesse :
Un style si rapide, et qui court en rimant,
Marque moins trop d'esprit, que peu de jugement [b].
J'aime mieux un ruisseau qui, sur la molle arène [c],
Dans un pré plein de fleurs lentement se promène,
Qu'un torrent débordé qui, d'un cours orageux,
Roule, plein de gravier, sur un terrain fangeux.

[a] « Cela ne dit point ce qu'il veut ni ce qu'il doit dire; il veut « dire s'il manque à bien parler, et *sans la langue* n'exprime point « cette pensée. » (*Nouvelles Remarques*, page 88.) La critique de Pradon est absurde; mais le mot *divin* est-il bien celui qui devoit être employé? N'exclut-il pas toute idée d'imperfection?

(1) Scudéri disoit toujours, pour s'excuser de travailler si vite, qu'il avoit ordre de finir. (*Despréaux, édit. de* 1713.) * Despréaux observoit exactement le précepte qu'il donne. « Non seulement, dit « Brossette, il composoit suivant la disposition d'esprit où il se « trouvoit, sans forcer jamais son génie; mais quand il avoit achevé « un ouvrage, il ne le publioit que long-temps après, afin d'avoir « le loisir de le perfectionner, suivant le conseil d'Horace, *nonumque* « *prematur in annum.* (*Art poétique, vers* 388.) Un ami, voulant « l'exhorter à produire son Art poétique, lui disoit que le public « l'attendoit avec impatience. *Le public*, répondit-il, *ne s'informera* « *pas du temps que j'y ai employé.* D'autres fois il disoit la même « chose de la postérité. »

[b] On assure que ce vers se trouve dans une épître de Pavillon. Je l'ai vainement cherché dans ses œuvres, 1 vol. in-8°, La Haye, Henri du Sauzet, 1715. Peut-être est-il dans une édition plus étendue.

[c] Le poëte Le Brun et M. Daunou disent que ce vers appartient à Pellisson. Je crois être sûr qu'on ne le rencontre pas dans les œuvres de ce dernier.

Hâtez-vous lentement [a]; et, sans perdre courage,
Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage [b]:
Polissez-le sans cesse et le repolissez;
Ajoutez quelquefois, et souvent effacez [c].
C'est peu qu'en un ouvrage où les fautes fourmillent
Des traits d'esprit semés de temps en temps pétillent [d]:
Il faut que chaque chose y soit mise en son lieu;
Que le début, la fin répondent au milieu [e];
Que d'un art délicat les pièces assorties

[a] Personne n'a plus heureusement pratiqué que l'auteur lui-même ce précepte des sages.

[b] . . . . . Carmen reprehendite, quod non
Multa dies et multa litura coercuit, atque
Præsectum decies non castigavit ad unguem.
(*Horace, Art poétique, vers* 292—294.)

[c] Sæpe stylum vertas, iterum quæ digna legi sint
Scripturus; . . . .
(*Horace, liv. I, Sat. X, vers* 72—73.)

Effacez, corrigez, si vous voulez écrire
Des vers qu'un connoisseur soit tenté de relire.
(*M. Daru.*)

[d] Les fautes dont parle Despréaux concernent évidemment l'unité de diction ou de dessein, et peuvent se concilier avec des traits d'esprit. Les métaphores employées dans ces deux vers peuvent également s'accorder entre elles. C'est donc sans y avoir bien réfléchi que Le Brun s'exprime en ces mots: « Ce qui rend ces deux vers « entièrement vicieux, c'est la disconvenance de leurs trois méta- « phores. Comment, dans un ouvrage presque criblé de fautes, des « traits d'esprits semés peuvent-ils pétiller de temps en temps? »

[e] Primo ne medium, medio ne discrepet imum.
(*Horace, Art poétique, vers* 152.)

N'y forment qu'un seul tout de diverses parties [a];
Que jamais du sujet le discours s'écartant
N'aille chercher trop loin quelque mot éclatant.
Craignez-vous pour vos vers la censure publique?
Soyez-vous à vous-même un sévère critique [b]:
L'ignorance toujours est prête à s'admirer.
Faites-vous des amis prompts à vous censurer;
Qu'ils soient de vos écrits les confidents sincères,
Et de tous vos défauts les zélés adversaires.
Dépouillez devant eux l'arrogance d'auteur;
Mais sachez de l'ami discerner le flatteur [c]:
Tel vous semble applaudir, qui vous raille et vous joue.
Aimez qu'on vous conseille, et non pas qu'on vous loue [d].

[a] Denique sit, quod vis, simplex duntaxat et unum.
(*Horace*, *Art poétique*, *vers* 23.)
Il faut que tout ouvrage, à l'unité fidèle,
De la simplicité nous offre le modèle.
(*M. Daru.*)

[b] At qui legitimum cupiet fecisse poema,
Cum tabulis animum censoris sumet honesti.
(*Horace*, *liv. II*, *ép. II*, *vers* 109—110.)

« L'autre jour, disoit Despréaux, un homme de la cour vint me « chicaner sur quelques unes de mes expressions qu'il trouvoit trop « hardies. Je lui répliquai assez brusquement : « *Monsieur, quand je « fais tant que de vous réciter un ouvrage, ce ne sont pas vos critiques « que je crains, ce sont celles que je me fais à moi-même.* » (*Bolæana*, nomb. CVIII.)

[c] . . . . Mirabor, si sciet inter-
Noscere mendacem verumque beatus amicum.
(*Horace*, *Art poétique*, *vers* 424—425.)

[d] « M. Despréaux n'étoit pas insensible aux louanges ; mais il ne « vouloit être loué que par occasion. Quand on chargeoit trop l'en-

Un flatteur aussitôt cherche à se récrier:
Chaque vers qu'il entend le fait extasier.
Tout est charmant, divin [a]; aucun mot ne le blesse;
Il trépigne de joie, il pleure de tendresse;
Il vous comble par-tout d'éloges fastueux.
La vérité n'a point cet air impétueux.
Un sage ami, toujours rigoureux, inflexible [b],
Sur vos fautes jamais ne vous laisse paisible:
Il ne pardonne point les endroits négligés;
Il renvoie en leur lieu les vers mal arrangés;
Il réprime des mots l'ambitieuse emphase;
Ici le sens le choque, et plus loin c'est la phrase.
Votre construction semble un peu s'obscurcir:
Ce terme est équivoque; il le faut éclaircir.
C'est ainsi que vous parle un ami véritable.
Mais souvent sur ses vers un auteur intraitable
A les protéger tous se croit intéressé,
Et d'abord prend en main le droit de l'offensé.

« censoir, il avoit coutume de dire : *Vous ne me rendrez pas impertinent.* Son autre refrain étoit celui-ci : *J'aime qu'on me lise, et non pas qu'on me loue.* » (*Bolæana*, nomb. CII.)

[a] . . . Clamabit enim : Pulchre, bene, recte !
Pallescet super his ; etiam stillabit amicis
Ex oculis rorem ; saliet, tundet pede terram.
(*Horace*, *Art poétique*, *vers* 428—430.)

[b] Vir bonus et prudens versus reprehendet inertes,
Culpabit duros, incomptis allinet atrum
Transverso calamo signum ; ambitiosa recidet
Ornamenta, parum claris lucem dare coget,
Arguet ambigue dictum, mutanda notabit.
(*Horace*, *Art poétique*, *vers* 445—449.)

De ce vers, direz-vous, l'expression est basse. —
Ah! monsieur, pour ce vers je vous demande grace[a],
Répondra-t-il d'abord. — Ce mot me semble froid,
Je le retrancherois. — C'est le plus bel endroit! —
Ce tour ne me plaît pas. — Tout le monde l'admire.
Ainsi toujours constant à ne se point dédire,
Qu'un mot dans son ouvrage ait paru vous blesser,
C'est un titre chez lui pour ne point l'effacer.
Cependant, à l'entendre, il chérit la critique[b]:
Vous avez sur ses vers un pouvoir despotique.
Mais tout ce beau discours dont il vient vous flatter
N'est rien qu'un piége adroit pour vous les réciter[c].
Aussitôt il vous quitte; et, content de sa muse,
S'en va chercher ailleurs quelque fat qu'il abuse:
Car souvent il en trouve. Ainsi qu'en sots auteurs,
Notre siècle est fertile en sots admirateurs;
Et, sans ceux que fournit la ville et la province,
Il en est chez le duc, il en est chez le prince.
L'ouvrage le plus plat a, chez les courtisans[d],
De tout temps rencontré de zélés partisans;

[a] Nous avons eu plus d'une fois occasion de faire observer la précision et la rapidité que Despréaux sait mettre dans le dialogue.

[b] Et verum, inquis, amo; verum mihi dicite de me.
(*Perse, Sat. I, vers* 55.)

[c] Ce trait porte sur Quinault: il s'étoit raccommodé avec le satirique, par la médiation de Mérille, premier valet-de-chambre de Monsieur, frère du roi; mais il n'alloit le voir que pour lui réciter ses vers. *Voyez* le tome Ier, page 14, note *a*.

[d] Despréaux ne craignoit point que les courtisans les plus célèbres, qui le recherchoient avec empressement, prissent cette épi-

Et, pour finir enfin par un trait de satire,
Un sot trouve toujours un plus sot qui l'admire.

gramme pour eux; mais il y avoit du courage à braver ainsi tous les autres.

Le début du poëme est ce qu'il y a de moins heureux dans tout ce premier chant, si remarquable d'ailleurs, et par les transitions imperceptibles, et par les images inattendues sous lesquelles se peignent les préceptes généraux les plus arides.

L'ART POÉTIQUE.

CHANT II.

Telle qu'une bergère, au plus beau jour de fête,
De superbes rubis ne charge point sa tête,
Et, sans mêler à l'or l'éclat des diamants,
Cueille en un champ voisin ses plus beaux ornements;
Telle, aimable en son air, mais humble dans son style,
Doit éclater sans pompe une élégante idylle.
Son tour simple et naïf n'a rien de fastueux,
Et n'aime point l'orgueil d'un vers présomptueux.
Il faut que sa douceur flatte, chatouille, éveille,
Et jamais de grands mots n'épouvante l'oreille [a].

[a] Les dix vers qui commencent ce chant ont essuyé plusieurs critiques. Le Journal des savants, au mois de février 1723, prétendit que la construction n'en étoit pas régulière; que l'on ne pouvoit dire: « Une idylle doit éclater sans pompe, telle qu'une bergère ne « charge point sa tête;.... » qu'il falloit: « Semblable à une bergère « qui ne charge point sa tête, une idylle doit.... « La phrase elliptique de Despréaux est suffisamment autorisée par le bon goût et par l'exemple des grands poëtes.

« *L'idylle doit être simple comme une bergère*, dit Condillac. « Cette pensée renferme deux propositions: *la bergère est simple*, « *l'idylle doit l'être également*. Si, voulant les modifier chacune à « part, je dis: *la bergère ne se pare que des fleurs qui naissent dans* « *les champs*, ce sera choisir des accessoires qui conviennent à la

Mais souvent dans ce style un rimeur aux abois
Jette là, de dépit, la flûte et le hautbois;

« bergère et à la simplicité que je lui attribue. » (*De l'Art d'écrire*, 1798, liv. II, chap. Ier, page 144.)

Geoffroy, dans un article que nous avons déja cité, page 147, s'exprime en ces termes: « Jusqu'ici le critique raisonne juste; mais « il ne tarde pas à s'égarer. *Il seroit bien déplacé*, continue-t-il, « *d'observer qu'une bergère ne se charge ni d'or, ni de rubis, ni de* « *diamants.* — Et pourquoi cette observation seroit-elle déplacée? « Puis-je mieux faire voir quelle est la simplicité de la bergère, « qu'en disant qu'elle rejette tous les ornements qui s'éloignent de « la simple nature? — *Il vaudroit autant ajouter qu'elle ne met point* « *de rouge, et qu'elle ne porte point de paniers.* — Pourquoi non? « N'est-ce pas relever la simplicité champêtre que de lui opposer « le luxe des villes? Le critique ignore-t-il donc l'art des contrastes? « — *Ces accessoires sont étrangers à la bergère.* — Pitoyable équivo- « que! Oui, sans doute, ils lui sont étrangers; et c'est par cette rai- « son là même qu'ils servent à montrer sa simplicité. — *Ils n'ont* « *aucun rapport à l'idylle;* mais ils en ont beaucoup aux ornements « ambitieux que l'idylle proscrit. — *Il seroit encore mal de dire que* « *l'idylle est humble: on me reprocheroit de ne pas employer le* « *terme propre.* — Non, monsieur, on ne vous feroit point ce re- « proche injuste; on vous loueroit d'employer une expression figu- « rée, hardie, vraiment poétique, qui donne à l'idylle l'humble et « modeste contenance d'une bergère honteuse et timide. — *Pour être* « *simple on n'est pas humble:* — non, mais on ne peut pas être hum- « ble sans être simple. — *Mais si j'ajoutois qu'elle éclate sans pompe,* « *qu'elle n'a rien de fastueux, qu'elle n'aime point l'orgueil d'un vers* « *présomptueux; cet éclat, cette pompe, cet orgueil d'un vers présomp-* « *tueux seroient des expressions bien boursouflées,* — et qui par là « même peindroient admirablement le ridicule des grands mots et « des idées pompeuses qui défigurent quelquefois l'idylle.... — *Je* « *remarquerai encore qu'*AU PLUS BEAU JOUR DE FÊTE *est une circon-* « *stance inutile.* — Vous n'en avez donc pas compris le sens? Dans

Et, follement pompeux, dans sa verve indiscréte,
Au milieu d'une églogue [a] entonne la trompette.
De peur de l'écouter Pan fuit dans les roseaux;
Et les Nymphes, d'effroi, se cachent sous les eaux
Au contraire cet autre, abject en son langage,
Fait parler ses bergers comme on parle au village.
Ses vers plats et grossiers, dépouillés d'agrément,

« ce jour, où la bergère doit être exposée aux regards des jeunes ha« bitants du hameau, dans ce jour, où il lui est si important de pa« roître belle, de simples fleurs composent sa parure. Cette idée « n'est-elle pas bien propre à faire connoître toute la simplicité « de la bergère? » (*L'année littéraire*, 1776, tome Ier, page 87.)

Cette réponse de Geoffroy aux étranges observations de Condillac est sans réplique. On desireroit seulement que le journaliste se fût abstenu d'employer certaines expressions un peu dures envers un homme qui méritoit des égards, même lorsqu'il prononçoit en maitre sur un art dont le charme lui étoit inconnu.

Les observations qui viennent d'être réfutées se lisent en partie dans les *Nouvelles Remarques* de Pradon, page 89. « Ce n'est pas, « dit l'ennemi de Despréaux, une grande merveille qu'une bergère, « le jour de la fête de son village, ne charge point sa tête de rubis, « et ne mêle pas à l'or l'éclat des diamants. Où les prendroit-elle? « Ce seroit une merveille bien plus surprenante de l'en voir parée: « elle ignore, ou du moins elle doit ignorer de quelle couleur ils « sont, etc., etc.... » Saint-Marc ne voit pas que l'on puisse opposer rien de *raisonnable* à une critique aussi *bien fondée*.

[a] Le plus souvent on confond l'églogue et l'idylle. On ne voit pas que les anciens aient mis de la différence entre ces deux espèces de compositions. S'il en existe aujourd'hui, elle semble être encore assez légère. Cependant l'usage paroît vouloir dans l'une de l'action, une forme dramatique; on se contente de trouver, dans l'autre, des images, des pensées, des sentiments exprimés en général par l'auteur lui-même.

Toujours baisent la terre, et rampent tristement :
On diroit que Ronsard, sur ses pipeaux rustiques,
Vient encor fredonner ses idylles gothiques,
Et changer, sans respect de l'oreille et du son,
Lycidas en Pierrot, et Philis en Toinon [*a*].
Entre ces deux excès la route est difficile.
Suivez, pour la trouver, Théocrite [*b*] et Virgile ;
Que leurs tendres écrits, par les Graces dictés,

[*a*] Ronsard emploie, dans ses églogues, les noms de *Jeannot*, de *Jeannette*, de *Marion*, de *Pierrot*. Il appelle Henri II *Henriot*, Charles IX *Carlin*, Catherine de Médicis *Catin*. Pour l'excuser, il faut convenir que de son temps ces noms-là n'étoient point ignobles, comme ils le sont devenus depuis. Ses églogues offrent néanmoins des détails agréables, et l'on y trouve souvent le mérite de l'expression poétique. *Voyez* le chant I[er], page 180, note *b*.

[*b*] Théocrite, poëte grec, né à Syracuse, mourut vers l'an 280 avant Jésus-Christ. Les nombreux emprunts que lui a faits Virgile démontrent assez quelle est sa supériorité. Il réussit à peindre les sentiments doux, et même les passions fortes. « Son caractère domi-« nant est la simplicité et la vérité, comme le dit La Harpe ; mais « cette simplicité n'est pas toujours intéressante, et va quelquefois « jusqu'à la grossièreté. Il offre au lecteur trop de circonstances indif-« férentes, trop de détails communs, et ses sujets ont entre eux trop « de ressemblance.... Virgile est beaucoup plus varié ; il est aussi « plus élégant ; ses bergers ont plus d'esprit, sans jamais en avoir « trop.... Il a un mélange de douceur et de finesse qu'Horace re-« garde avec raison comme un présent particulier que lui avoient « fait les muses champêtres, *molle atque facetum*. Il vous intéresse « encore plus vivement que Théocrite aux jeux et aux amours de « ses bergers : nulle négligence, nulle langueur ; tout est vrai, et « pourtant tout est choisi. » (*Cours de littérature*, 1821, tome II, page 169.)

Ne quittent point vos mains, jour et nuit feuilletés[a].
Seuls, dans leurs doctes vers, ils pourront vous apprendre
Par quel art sans bassesse un auteur peut descendre;
Chanter Flore, les champs, Pomone, les vergers;
Au combat de la flûte animer deux bergers[b];
Des plaisirs de l'amour vanter la douce amorce;
Changer Narcisse en fleur, couvrir Daphné d'écorce[c];
Et par quel art encor l'églogue quelquefois
Rend dignes d'un consul la campagne et les bois (1).
Telle est de ce poëme et la force et la grace.

D'un ton un peu plus haut, mais pourtant sans audace,
La plaintive élégie, en longs habits de deuil,

[a] . . . . Vos exemplaria græca
Nocturnâ versate manu, versate diurnâ.
(*Horace, Art poétique, vers* 268—269.)

Les Grecs dans ce bel art sont nos guides fidèles :
Feuilletez nuit et jour ces antiques modèles.
(*M. Daru.*)

[b] Quelques éditeurs, entre autres M. Daunou, donnent ce vers de la manière suivante :

Au combat de la flûte animer *les* bergers; etc.

Dans les éditions avouées par l'auteur, il est tel que nous le donnons, et il vaut mieux.

[c] Ce vers charmant se fait remarquer, même au milieu de tant d'autres vers parfaits.

(1) Virgile, églogue IV. (*Despréaux, édit. de* 1674.) *

Si canimus silvas, silvæ sint consule dignæ.
(*Vers* 3.)

« M. Despréaux soutenoit que l'églogue étoit un genre de poésie où « notre langue ne pouvoit réussir qu'à demi; que presque tous nos « auteurs y avoient échoué, et n'avoient pas seulement frappé à la « porte de l'églogue; qu'on étoit fort heureux quand on pouvoit at-

Sait, les cheveux épars, gémir sur un cercueil.
Elle peint des amants la joie et la tristesse;
Flatte, menace, irrite, apaise une maîtresse [a].
Mais, pour bien exprimer ces caprices heureux,
C'est peu d'être poëte, il faut être amoureux.

« traper quelque chose de ce style, comme ont fait Racan et Segrais.
« Il donnoit pour exemples les vers de ce dernier :

« Ce berger, accablé de son mortel ennui,
« Ne se plaisoit qu'aux lieux aussi tristes que lui; etc.

« Et Racan, dans l'imitation d'une églogue de Virgile:

« Et les ombres déja du faîte des montagnes
« Tombent dans les campagnes. »

(*Bolæana*, nomb. LXXVI.)

Si la poésie pastorale n'est pas en honneur parmi nous, il ne faut point l'attribuer au genre qui a de l'agrément quand il est bien traité, mais à notre manière de vivre trop éloignée de la nature champêtre. C'est sous un ciel riant, dans une condition aisée, que les habitants des hameaux peuvent offrir des traits de ressemblance avec les bergers de Théocrite et de Virgile. « Ce qui le prouve, dit La Harpe, « c'est que les combats de la flûte, tels que nous les voyons tracés « dans les églogues grecques et latines, sont encore en usage en « Sicile.... Les poëtes embellissent, il est vrai; mais il faut que l'objet « les ait frappés avant qu'ils songent à l'orner: ils ne peignent pas « le contraire de ce qu'ils voient. Sans doute nos bucoliques mo- « dernes ne sont que des imitations des anciens, ne sont que des « jeux d'esprit : il n'y a plus parmi nous de Corydons ni de Thyrsis; « mais il y en avoit en Grèce et en Italie; le goût du chant et de la « poésie n'y étoit point étranger aux pasteurs. » (*Cours de littérature*, 1821, tome II, page 168.)

[a] « Il me semble, dit le duc de Nivernois, qu'il y a là de la mé- « prise et de la confusion. Est-ce l'élégie en habits de deuil et gémis- « sant sur un cercueil, qui flatte, menace, irrite, apaise une maî- « tresse? Je reconnois bien l'élégie à ces derniers traits; mais je la

Je hais ces vains auteurs dont la muse forcée
M'entretient de ses feux, toujours froide et glacée,
Qui s'affligent par art, et, fous de sens rassis,
S'érigent pour rimer en amoureux transis.
Leurs transports les plus doux ne sont que phrases vaines;
Ils ne savent jamais que se charger de chaînes,
Que bénir leur martyre, adorer leur prison,
Et faire quereller les sens et la raison [a].
Ce n'étoit pas jadis sur ce ton ridicule
Qu'Amour dictoit les vers que soupiroit (1) Tibulle,

« méconnois dans les deux premiers vers. » (*Dissertation sur l'élégie*, tome II des *Mélanges de littérature*, page 259.)

Voilà des objections aussi dénuées de fondement l'une que l'autre. N'est-il pas évident que l'élégie ne peut à-la-fois gémir sur un cercueil et flatter une maîtresse; mais qu'elle sait pleurer et sourire, dans des circonstances opposées? Sans recourir à une discussion étymologique, des exemples anciens et modernes ne prouvent-ils pas qu'elle déplore quelquefois la perte des personnes qui nous sont chères?

[a] « Cette critique, dit Brossette, regarde particulièrement Voi« ture, qui, dans le fameux sonnet d'Uranie, a dit:

« Je bénis mon martyre, et, content de mourir, etc. »

Il est fort douteux que le commentateur doive son observation à Despréaux lui-même. Il est au contraire certain que ce dernier a dit qu'il y avoit « des élégies de Voiture d'un agrément infini. » *Voyez* sa lettre à Charles Perrault, tome IV, page 387.

(1) Saint-Marc remarque que Boileau a rendu à la lettre l'expression de Tibulle, *suspirat amores*. Saint-Marc se trompe; il y a bien de la différence entre *soupirer ses amours* et *soupirer des vers*. Cette locution heureuse et hardie appartient à Du Bellay; il a dit:

Les vers que je *soupire* aux bords ausoniens.

Boileau, en abeille industrieuse qui sait recueillir le suc des fleurs

Ou que, du tendre[a] Ovide animant les doux sons,
Il donnoit de son art les charmantes leçons.
Il faut que le cœur seul parle dans l'élégie.
L'ode, avec plus d'éclat, et non moins d'énergie[b],
Élevant jusqu'au ciel son vol ambitieux,

poétiques, a eu raison de s'emparer de celle-ci. Je crois que la beauté de l'expression latine a engagé nos poëtes à rendre actif le verbe *soupirer*, quoique neutre selon la grammaire. D'autres, parmi lesquels, il me semble, on peut compter Racan, ont dit *soupirer quelqu'un*. De Lingendes a employé ainsi ce verbe dans son épître à Ovide:

Quitte donc ces Romains que ton ame charmée
Ne fait que *soupirer*, etc.

Mais *soupirer* une chose est bien plus élégant et plus françois que *soupirer* une personne. (*Le Brun.*) * Tibulle, le modèle des poëtes élégiaques latins, naquit environ 43 ans avant Jésus-Christ, et mourut l'an 17 de l'ère chrétienne.

[a] Ovide, mort en exil sur les bords de la mer Noire, dans un pays sauvage, l'an 17 de Jésus-Christ, à l'âge de cinquante-sept ans, étoit bien plus galant qu'il n'étoit *tendre :* aussi parle-t-il beaucoup plus à l'esprit qu'au cœur. Dans l'*Art d'aimer*, qui est l'ouvrage désigné par Despréaux, il mérite trop rarement l'épithète que lui donne celui-ci; mais il est le chantre sincère du plaisir, et c'est un mérite que n'ont pas les *vains auteurs*, dont la muse est *glacée.*

[b] En qualité de poëte lyrique, Le Brun s'indigne contre cet hémistiche. « *Et non moins d'énergie*, dit-il, ne signifie rien du tout. « Le poëte abaisse les ailes de l'ode, au lieu de les élever. J'ai osé « me permettre de corriger ainsi ce vers:

L'ode avec plus d'éclat, *de flamme*, d'énergie, etc.

« Il me semble plus fort et plus rapide. » La correction n'est pas fort heureuse; mais il ne s'ensuit pas que l'hémistiche critiqué soit irréprochable.

Entretient dans ses vers commerce avec les dieux[a].
Aux athlètes dans Pise (1) elle ouvre la barrière,
Chante un vainqueur poudreux au bout de la carrière,
Mène Achille sanglant (2) aux bords du Simoïs,
Ou fait fléchir l'Escaut sous le joug de Louis.
Tantôt, comme une abeille ardente à son ouvrage,
Elle s'en va de fleurs dépouiller le rivage:
Elle peint les festins, les danses et les ris;
Vante un baiser cueilli sur les lèvres d'Iris,
Qui mollement résiste, et, par un doux caprice,
Quelquefois le refuse, afin qu'on le ravisse (3).

[a] Musa dedit fidibus Divos, pueroque Deorum,
Et pugilem victorem et equum certamine primum,
Et juvenum curas, et libera vina referre.
(*Horace, Art poétique, vers* 83—85.)

Les poëtes divins que Calliope inspire,
En vers harmonieux, chantèrent sur la lyre
Les nobles actions des héros et des dieux,
Les lauriers moissonnés aux olympiques jeux,
L'amour et les soucis de l'ardente jeunesse,
Et les libres festins où brille l'allégresse.
(*Lefebvre-Laroche.*)

(1) Pise en Élide, où l'on célébroit les jeux olympiques. (*Despr., édit. de* 1713.)

(2) *Sanglant* est juste et bien. J'ai vu trois ou quatre éditions de Boileau, où on lisoit *Achille tremblant*, c'étoit la première fois qu'Achille avoit tremblé. (*Le Brun.*) * Cette bévue se trouve en effet dans l'édition de 1668, 3 vol. petit in-12.

(3) Horace, ode XII, liv. II. (*Despréaux, édit. de* 1674.) * vers 26—27.

. . . . Facili sævitia negat
Quæ poscente magis gaudeat eripi, etc.

« Ce n'est pas là Horace, dit le duc de Nivernois, en citant Des-

Son style impétueux souvent marche au hasard :
Chez elle un beau désordre est un effet de l'art [a].

« préaux ; ce n'est pas Licymnie dont il parle alors. Cela est bien « élégant, les vers sont bien faits, l'image est agréable ; mais ce n'est « pas la même chose : cela ne remue pas, cela ne respire pas la vo- « lupté. Le dernier vers ne me satisfait point du tout. » (*Réflexions sur le génie d'Horace, de Despréaux et de Jean-Baptiste Rousseau.*)

Le poëte françois se contente, avec raison, d'indiquer dans un ouvrage sérieux l'image développée dans une ode érotique.

[a] « On ne sauroit croire combien ces deux vers, mal entendus, « ont fait faire d'extravagances. On s'est persuadé que l'ode, appelée « *pindarique*, ne devoit aller qu'en bondissant. De là tous ces mou- « vements qui ne sont qu'au bout de la plume, et ces formules de « transports : *qu'entends-je? où suis-je? que vois-je?* qui ne se termi- « nent à rien. » (*Éléments de littérature*, article *Ode.*) Lorsque Marmontel s'exprime en ces termes, il est si loin de condamner ces deux beaux vers, qu'il en démontre la justesse en les appliquant à plusieurs odes d'Horace.

Voici comment La Harpe développe le sens qu'il faut y attacher : « Avec un peu de réflexion il est facile de s'entendre ; et quand on « ne veut rien outrer, tout s'éclaircit. Le poëte lyrique est censé cé- « der au besoin de répandre au-dehors les idées dont il est assailli, « de se livrer aux mouvements qui l'agitent, de nous présenter les ta- « bleaux qui frappent son imagination : il est donc dispensé de pré- « paration, de méthode, de liaisons marquées. Comme rien n'est si « rapide que l'inspiration, il peut parcourir le monde dans l'espace « de cent vers, entrer dans son sujet par où il veut, y rapporter des « épisodes qui semblent s'en éloigner ; mais à travers ce *désordre*, « qui *est un effet de l'art*, l'art doit toujours le ramener à son objet « principal. Quoique sa course ne soit pas mesurée, je ne dois pas « le perdre entièrement de vue : car alors je ne me soucierai plus de « le suivre. S'il n'est pas obligé d'exprimer les rapports qui lient ses « idées, il doit faire en sorte que je les aperçoive, puisque enfin c'est « un principe général, que ceux à qui l'on parle, de quelque ma-

Loin ces rimeurs craintifs dont l'esprit flegmatique
Garde dans ses fureurs un ordre didactique;
Qui, chantant d'un héros les progrès éclatants,
Maigres historiens, suivront l'ordre des temps.
Ils n'osent un moment perdre un sujet de vue:
Pour prendre Dole, il faut que Lille soit rendue [a];
Et que leur vers exact, ainsi que Mézerai [b],
Ait fait déja tomber les remparts de Courtrai.
Apollon de son feu leur fut toujours avare.
On dit, à ce propos, qu'un jour ce dieu bizarre [c],
Voulant pousser à bout tous les rimeurs françois,
Inventa du sonnet les rigoureuses lois [d];

« nière que ce soit, doivent savoir ce qu'on veut leur dire. Tout « consiste donc à procéder par des mouvements, et à étaler des ta- « bleaux: c'est là le véritable enthousiasme de l'ode. » (*Cours de littérature*, 1821, tome VI, chap. IX, *de l'ode et de Rousseau.*)

[a] Lille et Courtrai furent pris en 1667, et Dole le fut en 1668.

[b] François Eudes s'appela *de Mézeray*, du nom d'un hameau de la paroisse de Rye, près d'Argentan, dans lequel il naquit en 1610. La manière dont il envisage l'origine des impôts, dans son *Histoire de France*, étoit faite pour déplaire à Colbert. Esprit chagrin, il adopte facilement les inculpations hasardées. Son style dur et négligé a du nerf; ses réflexions sont en général courtes et sensées; quelquefois il s'élève jusqu'à la manière des anciens. Parmi ses autres ouvrages, on distingue sur-tout le *Traité de l'origine des François*. Il mourut en 1683, successeur de Conrart, dans la place de secrétaire perpétuel de l'académie françoise.

[c] Despréaux attache trop de prix à *un sonnet sans défaut*, sans doute parceque ce petit poëme exige particulièrement et la noblesse des pensées et le choix des expressions; mais il n'en donne pas moins l'épithète de *bizarre* au dieu qui en inventa *les rigoureuses lois*.

[d] Suivant l'auteur de l'*Histoire littéraire d'Italie*, le sonnet est

Voulut qu'en deux quatrains de mesure pareille
La rime avec deux sons frappât huit fois l'oreille;
Et qu'ensuite six vers artistement rangés
Fussent en deux tercets par le sens partagés [a].
Sur-tout de ce poëme il bannit la licence:
Lui-même en mesura le nombre et la cadence;
Défendit qu'un vers foible y pût jamais entrer,
Ni qu'un mot déja mis osât s'y remontrer.
Du reste il l'enrichit d'une beauté suprême:
Un sonnet sans défaut vaut seul un long poëme [b].

né en Sicile, et, au commencement du treizième siècle, il étoit encore dans une sorte d'enfance. « Les plus anciens poëtes siciliens et « italiens avoient d'abord, dit M. Ginguené, donné ce titre à une « espèce particulière de poésie qui varia selon leur caprice. Les uns « y employoient deux quatrains, suivis de deux tercets; les autres, « sous le nom de sonnets doubles, *doppii*, ou *rinterzati*, mettoient « deux strophes de six vers, ou une seule de douze, et ensuite « deux autres de six, de cinq ou de quatre vers. Il paroît constant « que ce fut *Guittone d'Arezzo* [a], qui leur donna des formes plus « fixes, et qui enchaîna par des lois plus sévères la liberté dont les « poëtes avoient joui jusqu'alors. C'est à lui et non pas aux *rimeurs* « *françois*, qu'Apollon dicta ces *rigoureuses lois*, que Boileau, en se « trompant sur ce point de fait, a exprimées en si beaux vers. »

[a] Cette description des règles du sonnet est un modèle de la difficulté vaincue: ce vers et les trois précédents sont du mécanisme le plus parfait.

[b] « Cela est un peu fort, dit La Harpe, et c'est pousser un peu « loin le respect pour le sonnet. On a remarqué avec raison qu'il « n'y avoit point de différence essentielle entre la tournure d'un

[a] Guittone d'Arezzo, né vers 1230, mort à Florence en 1294, peut être considéré comme le premier poète et le premier prosateur qui ait écrit en langue toscane.

Mais en vain mille auteurs y pensent arriver;
Et cet heureux phénix est encore à trouver.
A peine dans Gombaut [a], Maynard [b] et Malleville [c],

« sonnet et celle des autres vers à rimes croisées, et qu'il doit seu-« lement, comme le madrigal et l'épigramme, finir par une pensée « remarquable. Il n'y a pas là de quoi lui donner une si grande va-« leur. » (*Cours de littérature*, 1821, tome V, page 126.)

L'exemple de Despréaux fait assez voir que les meilleurs esprits paient quelque tribut à l'opinion; mais La Harpe atténue les difficultés du sonnet.

[a] Jean Ogier de Gombauld, né vers 1576 à Saint-Just de Lussac, près de Brouage en Saintonge, mort en 1666, l'un des premiers membres de l'académie françoise, dut le commencement de sa faveur à un sonnet sur la mort de Henri IV. Il fut gentilhomme ordinaire du roi Louis XIII; Marie de Médicis lui accorda une pension de 1200 écus, que les guerres civiles ne permirent pas de payer long-temps. Il a composé *les Danaïdes*, tragédie, *Amaranthe*, pastorale, *Endymion*, roman, des *Lettres sur la religion*. Il publia un volume de sonnets en 1649; et, suivant Brossette, Despréaux citoit principalement celui qui commence par ce vers :

Le grand Montmorency n'est plus qu'un peu de cendre, etc.

Le dernier fruit de la veine de Gombauld est le volume de ses épigrammes, publié en 1657. Ce n'étoit pas un écrivain vulgaire; les progrès de la langue et du goût se font sentir dans ses poésies, où l'on trouve de l'esprit, de la clarté, même du naturel pour le temps.

[b] François Maynard, né à Toulouse en 1582, étoit fils d'un conseiller au parlement de cette ville. Il fut président du présidial d'Aurillac, et vint jeune à la cour, où la reine Marguerite le nomma son secrétaire. Quoiqu'il fût l'un des principaux ornements de l'académie françoise alors naissante, le cardinal de Richelieu ne voulut rien faire pour lui. Ce fut pour se venger d'une réponse fort dure, que le poëte fit un très bon sonnet contre le ministre qu'il venoit de louer. Sous la régence d'Anne d'Autriche, il obtint le stérile honneur d'un brevet de conseiller d'État, quelques années avant sa mort ar-

En peut-on admirer [a] deux ou trois entre mille :

rivée en 1646. On lisoit encore, il n'y a pas long-temps, sur la porte de sa maison à Aurillac, une inscription que Voltaire rapporte, et que citent tous les recueils.

Maynard ne se conforme pas aux règles gênantes du sonnet, et s'affranchit par là de la plus grande difficulté de cette petite pièce. On lui doit en revanche, dans la coupe des strophes de l'ode, d'heureux changements consacrés par le suffrage de Malherbe. Il fut le disciple de ce dernier, ainsi que Racan. *Voyez*, sur ces dignes élèves d'un grand maître, le tome IV, page 378, note *b*.

[*c*] Claude Malleville, né à Paris en 1597, mort en 1647, l'un des premiers membres de l'académie françoise, et celui qui, après le duc de Montausier, composa le plus de vers pour *la Guirlande de Julie*. Le maréchal de Bassompière, dont il étoit secrétaire, touché de la fidélité qu'il lui avoit témoignée pendant sa détention à la Bastille, fit sa fortune.

Despréaux, suivant Brossette, donnoit le prix au sonnet que Malleville fit pour *la belle matineuse*. La Harpe y trouve « trop de « mots et trop peu de pensées : celle qui le termine, dit-il, tient de « cette galanterie des poëtes italiens, dont la France reçut les son- « nets vers le seizième siècle, et qui comparent toujours leurs belles « au soleil.... A cela près, le sonnet de Malleville n'est pas trop mal « tourné, et de son temps il a pu faire illusion. »

Le silence régnoit sur la terre et sur l'onde,
L'air devenoit serein et l'Olympe vermeil;
Et l'amoureux Zéphyre, *affranchi du sommeil*,
Ressuscitoit les fleurs, *d'une haleine féconde* (1).

L'Aurore déployoit l'or de sa tresse blonde,
Et semoit de rubis le chemin du soleil;
Enfin ce dieu venoit *au* (2) plus grand appareil,
Qu'il soit jamais venu pour éclairer le monde.

(1) Fin de vers traînante; l'inversion étoit ici de nécessité. (*La Harpe.*)

(2) Il faut *dans le plus grand*. *Au* ne peut remplacer *dans le* que lorsqu'il est question d'un lieu. (*La Harpe.*)

Le reste, aussi peu lu que ceux de Pelletier[b],
N'a fait de chez Sercy(1) qu'un saut chez l'épicier.
Pour enfermer son sens dans la borne prescrite,
La mesure est toujours trop longue ou trop petite.
  L'épigramme, plus libre en son tour plus borné,
N'est souvent qu'un bon mot de deux rimes orné[c].
Jadis de nos auteurs les pointes ignorées
Furent de l'Italie en nos vers attirées[d].

Quand la jeune Philis au visage riant,
Sortant de son palais *plus clair que l'orient*,
Fit voir une lumière et plus vive et plus belle.

Sacrés flambeaux du jour, n'en soyez point jaloux;
Vous parûtes alors aussi peu devant elle,
Que les feux de la nuit avoient fait devant vous.

[a] Les éditions antérieures à celle de 1683 portent:

En peut-on supporter. . . . .

[b] *Voyez*, sur les sonnets de Du Pelletier, le tome I[er], page 50, note *a*.

(1) Libraire du Palais. (*Despréaux, édit. de* 1713.)

[c] « . . . Cette définition ne caractérise guère que l'épigramme « médiocre, dit La Harpe. Celle dont Marot a donné le modèle, « surpassé depuis par Racine et Rousseau, doit être piquante par « l'expression comme par l'idée. L'épigramme a son vers qui lui ap- « partient en propre, etc. » (*Cours de littérature*, 1821, tome V, page 113.) Le Brun partage la même opinion. « Il me semble, dit- « il, que Boileau n'a pas défini l'épigramme : c'est autre chose *qu'un « bon mot de deux rimes orné*. L'épigramme est une espèce de petit « poëme qui a son caractère et son rhythme particulier. Il faut, si je « l'ose dire, pour y réussir, être malin avec candeur, être enfin ce « que Racine étoit si bien, etc. »

[d] « La poésie galante, dit La Harpe, s'empara de ces pointes du « bel esprit italien appelées *concetti*, et de là ce déluge de fadeurs

Le vulgaire, ébloui de leur faux agrément,
A ce nouvel appas [a] courut avidement.
La faveur du public excitant leur audace,
Leur nombre impétueux inonda le Parnasse:
Le madrigal d'abord en fut enveloppé [b];
Le sonnet orgueilleux lui-même en fut frappé;
La tragédie (1) en fit ses plus chères délices;
L'élégie en orna ses douloureux caprices;
Un héros sur la scène eut soin de s'en parer,
Et sans pointe un amant n'osa plus soupirer;
On vit tous les bergers, dans leurs plaintes nouvelles,
Fdèles à la pointe encor plus qu'à leurs belles;
Chaque mot eut toujours deux visages divers:
La prose la reçut aussi bien que les vers;
L'avocat au palais en hérissa son style,

« alambiquées, où l'amant qu'on entendoit le moins passoit pour « celui qui parloit le mieux: La poésie dramatique eut la même am- « bition, et les auteurs les plus estimés en ce genre firent parler « Melpomène en épigrammes et en jeux de mots, etc. » (*Cours de littérature*, 1821, tome V, page 55.)

[a] Ce mot ne s'écrivoit pas alors autrement. *Voyez* l'épître VI, page 67, note 1.

[b] « Despréaux, dans les douze vers qui suivent, exprime dix fois « la même chose avec des verbes différents. » (*Remarques de Batteux sur la poétique de Despréaux*.)

(1) La Sylvie de Mairet. (*Despréaux*, *édit. de* 1713.) * L'auteur, né à Besançon en 1604, mort dans la même ville en 1686, n'avoit que dix-sept ans lorsqu'il donna cette pièce, qui eut un grand succès. *Sophonisbe*, jouée en 1629, a de véritables beautés: c'est le meilleur de ses ouvrages, et la première tragédie où la règle des trois unités ait été observée. Mais quelle distance de cette pièce au *Cid*, qui parut en 1636!

Et le docteur(1) en chaire en sema l'évangile.
  La raison outragée enfin ouvrit les yeux,
La chassa pour jamais des discours sérieux;
Et, dans tous ces écrits la déclarant infame,
Par grace lui laissa l'entrée en l'épigramme,
Pourvu que sa finesse, éclatant à propos,
Roulât sur la pensée, et non pas sur les mots.
Ainsi de toutes parts les désordres cessèrent.
Toutefois à la cour les Turlupins[a] restèrent,
Insipides plaisants, bouffons infortunés,
D'un jeu de mots grossier partisans surannés.
Ce n'est pas quelquefois qu'une muse un peu fine

(1) Le petit père André, augustin. (*Despréaux, édit. de* 1713.)
* Il sortoit d'une famille de Paris, considérée dans la robe, dont le nom étoit *Boullanger*. A l'époque où il prêchoit, la chaire n'avoit pas encore le ton de gravité qu'elle doit aux plus grands orateurs du dix-septième siècle. Pour réveiller l'attention des auditeurs, ses sermons offroient quelques traits d'un enjouement déplacé; mais il est à présumer qu'on lui en prête un grand nombre. Vigneul-Marville dit que sa diction étoit fort triviale; que néanmoins il ne lui a jamais entendu débiter les impertinences qu'on lui attribue. Sa conduite étoit régulière; il n'a publié que l'oraison funèbre de Marie de Lorraine, abbesse de Chelles, pièce bien médiocre. Il mourut en 1657, âgé de soixante-dix-neuf ans.

[a] Ce nom se donne aux faiseurs de quolibets. Il est emprunté d'un célèbre farceur de la troupe de l'hôtel de Bourgogne, nommé Henri Legrand, qui s'appeloit *Belleville* dans le haut comique, et *Turlupin* dans la farce. Il monta sur le théâtre vers 1583, et mourut en 1634. Les *turlupinades*, ce misérable genre de plaisanterie, que nous avons vu renaître sous le nom de *calembours*, avoient une telle vogue parmi les courtisans, que Molière en fit justice dans *la Critique de l'École des femmes*, jouée en 1663.

Sur un mot, en passant, ne joue et ne badine,
Et d'un sens détourné n'abuse avec succès;
Mais fuyez sur ce point un ridicule excès,
Et n'allez pas toujours d'une pointe frivole
Aiguiser par la queue une épigramme folle [a].
  Tout poëme est brillant de sa propre beauté [b].
Le rondeau, né gaulois, a la naïveté.
La ballade, asservie à ses vieilles maximes,
Souvent doit tout son lustre au caprice des rimes.
Le madrigal, plus simple et plus noble en son tour,
Respire la douceur, la tendresse et l'amour.
  L'ardeur de se montrer, et non pas de médire,

[a] Condillac se récrie contre cette construction elliptique, très permise en poésie. « Aiguiser, dit-il, d'une pointe par la queue! » (*De l'Art d'écrire*, liv. Ier, chap. dernier.) On a déja répondu à de semblables critiques. C'est comme s'il y avoit : « Au moyen d'une « pointe, aiguiser par la queue une épigramme. »

[b] Marmontel regrette que la régularité sévère des petites pièces dont parle Despréaux les ait fait abandonner. « Chacun de ces petits « poëmes, dit-il, avoit son caractère particulier et ses règles pres- « crites, c'est-à-dire des guides sûrs pour le talent et pour le goût. « Ce qu'on appelle aujourd'hui *Poésies fugitives* n'a plus ni forme « ni dessein; elles sont libres, mais trop libres. La facilité que suit « la négligence, en fait produire avec une abondance qui ajoute en- « core au dégoût de leur insipidité. Des hommes de génie, dont ces « poésies légères sont les délassements, y excelleront toujours; « mais le génie est rare, et le talent médiocre; qui auroit peut- « être réussi à bien tourner une *ballade* ou un *rondeau*, ne fera, dans « une pièce de vers libres, qu'enfiler des rimes communes et des « idées plus communes encore, sans aucune peine, il est vrai, mais « aussi sans aucun mérite, ni du côté du goût ni du côté de l'art. » (*Éléments de littérature*, article *ballade*.)

Arma la Vérité du vers de la satire (1).
Lucile le premier osa la faire voir [a],
Aux vices des Romains présenta le miroir,
Vengea l'humble vertu, de la richesse altière,
Et l'honnête homme à pied, du faquin en litière.
  Horace à cette aigreur mêla son enjouement [b]:
On ne fut plus ni fat ni sot impunément;
Et malheur à tout nom qui, propre à la censure,
Put entrer dans un vers sans rompre la mesure!
  Perse, en ses vers obscurs, mais serrés et pressants,
Affecta [c] d'enfermer moins de mots que de sens.

(1) Desmarets et Pradon siffloient ces deux beaux vers. Saint-Marc les défend très bien dans ses remarques; mais Saint-Marc a tort d'appeler Pradon un bel esprit, et sur-tout de l'accuser de mauvaise foi: un sot fait et dit, de la meilleure foi du monde, une sottise. (*Le Brun.*)* Les remarques de Pradon, malgré leur ridicule, sont moins l'ouvrage de la sottise que de l'animosité la plus aveugle.

[a] *Voyez* sur Lucilius le tome Ier, page 63, note *a*.

. . . . Est Lucilius ausus
Primus in hunc operis componere carmina morem, etc.
(*Horace, liv. II, sat. I, vers* 62—63.)

. . . . Secuit Lucilius urbem.
(*Perse, sat. I, vers* 114.)

Ense velut stricto quoties Lucilius ardens
Infremuit, ...
(*Juvénal, sat. I, vers* 165—166.)

[b] Perse dit qu'Horace se joue autour du cœur, *circum præcordia ludit*. Sat. Ire, vers 117.

[c] « *Affecta*, dit Sélis, désigne, sans le blâmer, le style profond « et pensé de Perse, et peut encore être une allusion, si on le rap-« proche d'*obscurs*, à l'intention qu'a eue le satirique de n'être point « entendu de Néron. » (*Dissertation sur Perse*, page 85.) Toute affectation étant un véritable défaut, on ne sauroit partager l'opinion

Juvénal, élevé dans les cris de l'école,
Poussa jusqu'à l'excès sa mordante hyperbole.
Ses ouvrages, tout pleins d'affreuses vérités,
Étincellent pourtant de sublimes beautés:
Soit que(1), sur un écrit arrivé de Caprée,
Il brise de Séjan la statue adorée[a];

du traducteur de Perse: il est incontestable que l'expression de Despréaux emporte une idée de blâme à l'égard d'un poëte en général dénué de naturel, et dont la concision ne peut être comprise sans une étude opiniâtre. *Voyez* le tome I[er], page 66, note *b*.

(1) Satire X. (*Despréaux*, *édit. de* 1674.)* Vers 71—72.

. . . . . Verbosa et grandis epistola venit
A Capreis. . . . .

Dion nous apprend que cette lettre de Tibère étoit longue, et ne contenoit rien de suivi contre le ministre disgracié. (Liv. LVIII, ch. X.)

[a] Ardet adoratum populo caput, et crepat ingens
Sejanus; . . . .
(*Ibidem*, *vers* 61 *et suivants*.)

Thomas a traduit en vers françois la X[e] satire de Juvénal. Voici le passage auquel Despréaux fait allusion:

La forge en frémissant s'allume; le feu brille;
Ce Séjan colossal dans les fourneaux petille.
Déja coule à torrents le bronze révéré;
Déja ce front superbe et d'un peuple adoré,
Ce front qui fut jadis le second de la terre,
Et disputoit l'encens au maître du tonnerre,
Devient vase, trépied, plat, cuvette, bassin.
Va, cours, que des lauriers suspendus par ta main,
De tes toits couronnés embellissent le faîte;
Immole une victime et prépare une fête:
Ce jour pour les Romains est un jour fortuné;
Séjan, le fier Séjan au supplice est traîné.
Quel spectacle! on s'étonne, on célèbre sa chute;
Enfin à ses fureurs je ne suis plus en butte;

Soit(1) qu'il fasse au conseil courir les sénateurs,
D'un tyran soupçonneux pâles adulateurs;
Ou que, poussant à bout la luxure latine(2),
Aux portefaix de Rome il vende Messaline.
Ses écrits pleins[a] de feu par-tout brillent aux yeux.

Je ne l'aimai jamais. Quels dédains! quel orgueil!
Comme il laissoit tomber un insolent coup d'œil!
De quoi l'accuse-t-on? Qu'a-t-il osé commettre?
Où sont les délateurs, les témoins? — Une lettre
Des roches de Caprée est venue au sénat.
Sa prolixe longueur est un secrét d'État. —
J'entends, et ne veux pas en savoir davantage.
Mais le peuple! — Le peuple? il suit l'antique usage.
Quand on est condamné, peut-on être innocent?
Il hait le malheureux, adore le puissant.

(*Œuvres complètes de Thomas*, 1822, tome V, page 362.)

(1) Satire IV. (*Despréaux*, *édit. de* 1674.) * Vers 72—75.

. . . . Vocantur
Ergo in concilium proceres, quos oderat ille,
In quorum facie miseræ magnæque sedebat
Pallor amicitiæ. . . . .

Domitien convoque les sénateurs, dans un conseil extraordinaire, pour délibérer sur la sauce d'un turbot énorme; ils accourent, ils flattent le tyran avec effroi. Le vers françois, par son énergique concision, l'emporte sur l'original. « L'adjectif de *pâles*, à côté de « *soupçons*, rend ce vers d'une beauté effrayante, » dit Le Brun.

(2) Satire VI. (*Despréaux*, *édition de* 1674.) * Vers 116 et suivants. *Poussant à bout*, expression commune, mais qui n'en convient que mieux à la dégoûtante abjection de ce tableau. Il falloit tout l'art de M. de Fontanes pour reproduire cette horrible peinture, sans manquer au respect que commande la délicatesse du lecteur françois. *Voyez*, sur cet habile écrivain, le tome I[er], satire X, page 297, note *b*.

[a] Le Brun regrette que, dans ce portrait de Juvénal, « le mot de « *pleins* se trouve répété à peu de distance, *tout pleins d'affreuses*

De ces maîtres savants disciple ingénieux,
Regnier seul [a] parmi nous formé sur leurs modéles,
Dans son vieux style encore a des graces nouvelles [b].
Heureux, si ses discours, craints du chaste lecteur,
Ne se sentoient des lieux où fréquentoit l'auteur [c];

« *vérités, ses écrits pleins de feu*. Comme ce mot se remarque, peut-« être eût-il mieux valu, dit-il, en éviter la répétition. »

[a] Despréaux ne fait aucune mention de ses propres satires. Les neuf premières étoient pourtant publiées dès 1668, six ans avant l'Art Poétique. Il n'est point de lecteur qui ne supplée à son silence.

[b] « Ce qui étoit vrai alors n'a pas cessé de l'être aujourd'hui. « Despréaux l'a bien surpassé, mais il ne l'a pas fait oublier; et que « peut-on dire de plus à la louange de Regnier? » (*Cours de littérature*, 1821, tome V, page 129.)

[c] Au lieu de ces deux vers, il y avoit avant l'impression:

Heureux, si, moins hardi, dans ses vers pleins de sel,
Il n'avoit point traîné les muses au b. . . . !

Brossette, qui nous a conservé cette leçon, nous apprend que le docteur Arnauld la fit changer au poëte, parcequ'il y tomboit dans la faute reprochée par lui-même à Regnier. L'éditeur de 1735 dit que la correction fut faite sur-le-champ par l'ami de Despréaux, et que ce dernier l'adopta avec l'intention de mettre en marge qu'elle étoit du docteur; ce que celui-ci ne voulut point permettre. Saint-Marc confirme l'anecdote, en ajoutant qu'Arnauld n'a jamais composé d'autres vers. D'Alembert a peine à le croire, ces vers lui paroissant empreints du cachet de l'auteur de l'Art Poétique. Le Brun regrette l'ancienne leçon; il s'écrie: « Les chastes sœurs *traînées au* « *b. . . . . !* Arnauld fit changer ces vers piquants, pour les vers lourds, « froids et sans sel qui subsistent aujourd'hui. Arnauld eut grande « raison, comme docteur de Sorbonne, et grand tort comme poëte. » Arnauld eut raison sous tous les rapports: le goût ne sauroit admettre une expression que rejette la décence; mais il auroit fallu pouvoir, en la changeant, conserver l'image des premiers vers.

Et si, du son hardi de ses rimes cyniques,
Il n'alarmoit souvent les oreilles pudiques[a]!
Le latin, dans les mots, brave l'honnêteté[b]:
Mais le lecteur françois veut être respecté;

[a] Si quelque chose pouvoit faire excuser Regnier, c'est que, d'après une opinion fausse mais générale, à l'époque où il vivoit, le nom seul de satire indiquoit presque toujours un ouvrage licencieux. Aussi le premier président de Lamoignon louoit-il particulièrement Despréaux « d'avoir purgé, pour ainsi dire, ce genre de « poésie de la saleté qui lui avoit été jusqu'alors comme affectée. » (*Voyez* l'*avis au lecteur* sur le Lutrin.)

[b] « Il est reconnu, dit La Harpe, que sur cet article, toutes les « langues ne sont pas également scrupuleuses. La nôtre même a « éprouvé sur ce point des variations, puisqu'il y a dans Molière tel « mot, qui revient fort souvent, qui de son temps n'étoit pas mal-« honnête, et qu'aujourd'hui l'on ne se permettroit pas en bonne « compagnie ni sur le théâtre. La coutume et le préjugé doivent « donc avoir établi en ce genre des différences sensibles. Comme il « n'y eut jamais chez les Grecs, et pendant long-temps à Rome, que « les courtisanes qui vécussent librement et indistinctement avec les « hommes, l'habitude générale, parmi les jeunes gens, de vivre avec « cette espèce de femmes, tandis que toutes les mères de famille se « tenoient dans l'intérieur de leur domestique, ne dut pas apporter « beaucoup de réserve dans le langage ordinaire et journalier. Tout « ce qui a rapport aux convenances sociales n'a pu se perfectionner « que chez une nation où le commerce continuel des deux sexes a « dû former peu-à-peu l'esprit général, et épurer le ton de la société. « La société ainsi composée est en effet l'empire naturel des femmes; « elles en sont devenues les législatrices nécessaires. Les hommes « peuvent commander par-tout ailleurs; là seulement l'autorité ap-« partient tout entière au sexe à qui il a été donné par la nature « d'adoucir et de polir le nôtre.... Alors a dû s'établir le principe « de ne jamais prononcer devant les femmes un mot qui pût les faire « rougir, etc. » (*Cours de littérature*, 1821, tome II, page 101.)

Du moindre sens impur la liberté l'outrage,
Si la pudeur des mots n'en adoucit l'image.
Je veux dans la satire un esprit de candeur,
Et fuis un effronté qui prêche la pudeur.
D'un trait de ce poëme en bons mots si fertile,
Le François né malin forma le Vaudeville [*a*];
Agréable indiscret, qui, conduit par le chant,
Passe de bouche en bouche et s'accroît en marchant.
La liberté françoise en ses vers se déploie:
Cet enfant de [*b*] plaisir veut naître dans la joie.
Toutefois n'allez pas, goguenard dangereux,
Faire Dieu le sujet d'un badinage affreux:
A la fin tous ces jeux que l'athéisme éléve [*c*],
Conduisent tristement le plaisant à la Grève [*d*].

[*a*] Olivier Basselin, foulon, né dans le Val-de-Vire en Normandie, vers le milieu du quinzième siècle, passe, suivant l'opinion générale, pour être l'inventeur du vaudeville, dont le nom étoit d'abord *Vau de Vire*. Quelques auteurs pensent que vaudeville vient de *voix de ville*, nom fort antérieur à Basselin, et que l'on donnoit aux chansons qui se terminoient par un trait piquant ou satirique. *Voy.* dans la *Biographie universelle* l'article *Basselin*, où cette dernière opinion est développée.

[*b*] Quelques éditeurs, tels que M. Daunou, etc., écrivent « cet « enfant *du* plaisir; » mais toutes les éditions avouées par Despréaux portent « cet enfant *de* plaisir. »

[c] *Élever des jeux* n'est pas une expression convenable. *Élever* veut-il dire *former, établir, construire?* il est impropre. Veut-il plutôt dire *vanter, exalter?* il n'est pas assez clair.

[*d*] Ces deux vers rappellent le supplice de Petit, auteur du *Paris ridicule*, poëme burlesque. « Petit fut, dit Saint-Marc, découvert « assez singulièrement pour l'auteur de quelques chansons impies « et libertines, qui couroient dans Paris. Un jour qu'il étoit hors de

Il faut, même en chansons, du bon sens et de l'art:
Mais pourtant on a vu le vin et le hasard
Inspirer quelquefois une muse grossière,
Et fournir, sans génie, un couplet à Linière [a].
Mais pour un vain bonheur qui vous a fait rimer,

« chez lui, le vent enleva de dessus une table placée sous la fenêtre « de sa chambre quelques carrés de papier, qui tombèrent dans la « rue. Un prêtre, qui passoit par là, les ramasse, et voyant que « c'étoient des vers impies, il va sur-le-champ les remettre entre « les mains du procureur du roi. Au moyen des mesures qui furent « prises, Petit fut arrêté dans le moment qu'il rentroit, et l'on « trouva dans ses papiers les brouillons des chansons qui couroient « alors. Malgré tout ce que purent faire des personnes du premier « rang, que sa jeunesse intéressoit pour lui, il fut condamné à être « pendu et brûlé. Ce poëte, très bien fait de sa personne, étoit fils « d'un tailleur de Paris, et très en état de se faire un grand nom par « un meilleur usage de ses talents. Je tiens ce détail de quelqu'un « qui l'avoit connu, lui et sa famille. »

[a] Dans l'édition de 1674, il y a *L****; dans les éditions de 1675, 1683, 1685, on lit *Lo****, Despréaux s'amusant quelquefois à donner de fausses initiales. Depuis l'édition de 1694 inclusivement, *Linière* existe en toutes lettres; l'auteur semble avoir par là voulu repousser le reproche que Pradon lui fait en ces termes: « M. D*** « n'a pas osé mettre le nom d'un homme qui lui avoit bien fait « sentir la gentillesse de son génie...., et qui le menaça un jour si « joliment de le faire expirer sous le couplet. » (*Nouvelles Remarques*, page 92.)

Madame Deshoulières, que son mérite élève au-dessus des poëtes décriés, et qui semble néanmoins avoir été destinée à faire leur apologie, a tracé de Linière un portrait assez flatteur, où elle tâche même de le défendre contre le reproche d'irréligion, que, selon Brossette, il encourut toute sa vie. *Voyez* l'épître VII, page 93, note 2.

Gardez qu'un sot orgueil ne vous vienne enfumer.
Souvent l'auteur altier de quelque chansonnette
Au même instant prend droit de se croire poëte :
Il ne dormira plus qu'il n'ait fait un sonnet;
Il met tous les matins six impromptus au net.
Encore est-ce un miracle, en ses vagues furies,
Si bientôt, imprimant ses sottes rêveries,
Il ne se fait graver au-devant du recueil,
Couronné de lauriers, par la main de Nanteuil (1).

(1) Fameux graveur. (*Despréaux, édit. de* 1701.) * Robert Nanteuil, né à Reims en 1630, reçut une excellente éducation. Il avoit un talent remarquable pour la peinture au pastel, et saisissoit la ressemblance avec une extrême habileté. Comme graveur de portraits, il tient le premier rang. C'étoit d'ailleurs un homme d'un commerce agréable, faisant des vers et les récitant très bien. Il mourut en 1678.

Despréaux vouloit terminer ce chant par les deux vers qui suivent, et qu'il « supprima, selon Brossette, pour ne pas déplaire à « MM. de l'académie françoise : »

Et dans l'académie, orné d'un nouveau lustre,
Il fournira bientôt un quarantième illustre.

C'est dans ce chant sur-tout que les définitions, malgré leur nombre et leur variété, sont de vrais modèles du style et du coloris convenables à chaque genre de composition : elles fournissent et le précepte et l'exemple.

Le morceau par lequel Delille a voulu suppléer au silence de Despréaux sur l'apologue et sur La Fontaine, trouve naturellement sa place à la suite des notes du second chant de l'*Art Poétique*; mais la naïveté du fabuliste n'étoit pas le sujet qui convenoit le mieux à la touche brillante du grand versificateur. Après avoir parlé

de la comédie et de la tragédie, le chantre de l'*Imagination* continue ainsi :

Des genres plus bornés savent encor nous plaire.
Du Parnasse françois législateur sévère,
Boileau les peignit tous : épigramme, sonnet,
Madrigal, vaudeville, et jusqu'au triolet.
Sa muse cependant, je l'avoue avec peine,
Oublia l'apologue, oublia La Fontaine.
La mienne, en le blâmant, contrainte à l'admirer,
Peut venger son oubli, mais non le réparer.
L'imagination, dans cet auteur qu'elle aime,
Du modeste apologue a fait un vrai poëme :
Il a son action, son nœud, son dénouement.
Chez lui l'utilité s'unit à l'agrément;
Le vrai nous blesse moins en passant par sa bouche;
Il ménage l'orgueil, qu'un reproche effarouche;
Sous l'attrait du plaisir il cache la leçon,
Et par d'heureux détours nous mène à la raison.
Cet art ingénieux que la crainte a fait naître,
Qu'inventa le sujet pour conseiller son maître,
Par Ésope l'esclave et Phèdre l'affranchi,
A Rome et chez les Grecs fut sans faste enrichi.
Il reçut le bon sens, l'élégante justesse;
Mais, né dans l'esclavage, il en eut la tristesse.
La Fontaine y jeta sa naïve gaieté.
Quel instinct enchanteur! quelle simplicité!
Il ignore son art, et c'est son art suprême;
Il séduit d'autant plus qu'il est séduit lui-même.
Le chien, le bœuf, le cerf sont vraiment ses amis;
A leur grave conseil par lui je suis admis.
Louis, qui n'écoutoit, du sein de la victoire,
Que des chants de triomphe et des hymnes de gloire,
Dont peut-être l'orgueil goûtoit peu la leçon
Que reçoit dans ses vers l'orgueil du roi Lion,
Dédaigna La Fontaine, et crut son art frivole.
Chantre aimable! ta muse aisément s'en console.
Louis ne te fit point un luxe de sa cour;
Mais le sage t'accueille en son humble séjour,
Mais il te fait son maître, en tous lieux, à tout âge,

Son compagnon des champs, de ville, de voyage;
Mais le cœur te choisit, mais tu reçus de nous,
Au lieu du nom de grand, un nom cent fois plus doux;
Et qui voit ton portrait, le quittant avec peine,
Se dit avec plaisir : « C'est le bon La Fontaine. »
Et dans sa bonhomie et sa simplicité,
Que de grace! et souvent combien de majesté!
S'il peint les animaux, leurs mœurs, leur république,
Pline est moins éloquent, Buffon moins magnifique,
L'épopée elle-même a des accents moins fiers.

(*L'Imagination*, in-8°, 1816, tome II, chant V, page 25.)

Ce morceau offre des traits bien saisis; mais l'exagération des deux derniers vers produit son effet ordinaire : elle affoiblit l'impression que le poëte s'efforce de causer.

L'orateur couronné en 1774 par l'académie de Marseille, Chamfort, porte un jugement plus mesuré sur les beautés du style de La Fontaine. « Nul auteur, dit-il, n'a mieux possédé cette souplesse de « l'ame et de l'imagination qui suit tous les mouvements de son « sujet. Le plus familier des écrivains devient tout-à-coup et natu- « rellement le traducteur de Virgile ou de Lucrèce; et les objets de « la vie commune sont relevés chez lui par ces tours nobles et cet « heureux choix d'expressions qui les rendent dignes du poëme « épique. » (*Éloge de La Fontaine*, en tête de ses *œuvres choisies*, in-16, 1782, page 26.)

L'ART POÉTIQUE.

CHANT III.

Il n'est point de serpent, ni de monstre odieux,
Qui, par l'art imité, ne puisse plaire aux yeux [a]:
D'un pinceau délicat l'artifice agréable

[a] Ce principe, susceptible de restrictions comme tous les autres, est puisé dans la *Poétique d'Aristote*, chapitre IV. Voici comment Batteux le traduit: « C'est par l'imitation que nous prenons nos « premières leçons; enfin tout ce qui est imité nous plaît. On peut « en juger par les arts. Des objets que nous ne verrions qu'avec « peine, s'ils étoient réels, des bêtes hideuses, des cadavres, nous « les voyons avec plaisir dans un tableau, lors même qu'ils sont « rendus avec la plus grande vérité. La raison est que non seule- « ment les sages, mais tous les hommes en général, ont du plaisir « à apprendre, et que pour apprendre il n'est point de voie plus « courte que l'image, etc. »

Despréaux disoit, suivant ce que rapporte Brossette, et son opinion est conforme à la théorie des artistes les plus instruits, qu'il ne falloit pas que l'imitation fût entière, parcequ'alors elle inspireroit autant d'horreur que l'original même; que les figures en cire n'avoient pas de succès, parceque l'exécution en étoit trop fidèle; mais que celles qui s'exécutoient sur le marbre et sur la toile plaisoient d'autant plus qu'elles approchoient « davantage de la vé- « rité, parceque, quelque ressemblance qu'on y trouve, les yeux et « l'esprit ne laissent pas d'y apercevoir d'abord une différence telle « qu'elle doit être nécessairement entre l'art et la nature. »

Du plus affreux objet fait un objet aimable[a].
Ainsi, pour nous charmer, la Tragédie en pleurs
D'OEdipe tout sanglant(1) fit parler les douleurs,
D'Oreste parricide[b] exprima les alarmes,
Et, pour nous divertir, nous arracha des larmes.

[a] Dans une note de sa traduction en vers de l'Énéide, liv. III, Delille blâme cette épithète. « *Aimable*, dit-il, n'est sûrement point « le mot propre : un objet affreux, peint avec vérité, peut devenir « intéressant, mais jamais aimable. A cela près, Boileau a raison. » La remarque est juste. Le poëte cependant n'auroit-il point voulu faire une opposition saillante, en choisissant un mot dont il savoit que l'on réduiroit aisément la valeur?

(1) Sophocle. (*Despréaux, édit. de* 1713.) *Né vers l'an 495 avant Jésus-Christ, il mourut âgé de quatre-vingt-dix ans. Il obtint le commandement des armées, et fut élevé à l'archontat, la première dignité de la république d'Athènes. De ses nombreux ouvrages, il ne reste que sept tragédies. Impatients de jouir de sa succession, ses fils demandèrent à l'aréopage de l'interdire, sous le prétexte qu'il étoit tombé en enfance. Pour toute réponse, le vieillard lut à ses juges *OEdipe à Colonne*, qu'il venoit d'achever. C'étoit confondre doublement ses accusateurs, puisqu'il y représentoit un père dépouillé par des enfants dénaturés.

Voltaire, qui dans la carrière dramatique débuta par une imitation de l'*OEdipe-Roi*, crut, à l'exemple de Pierre Corneille, qu'il ne pouvoit faire entrer dans son plan la scène où le poëte grec expose son principal personnage aveugle et *tout sanglant* aux yeux des spectateurs; il la regarde même comme superflue. « Je n'oserois, dit La « Harpe, affirmer le contraire de cette opinion, assez conforme à « l'esprit général de notre théâtre; mais ce qui est sûr, c'est qu'on « ne peut lire cette scène sans verser des larmes, et que Sophocle « lui-même en a peu d'aussi touchantes. » (*Cours de littérature*, 1821, tome IX, page 21.)

[b] *Voyez* les passages d'Euripide, rapportés dans le tome III, page 442.

Vous donc qui, d'un beau feu pour le théâtre épris,
Venez en vers pompeux y disputer le prix,
Voulez-vous sur la scène étaler des ouvrages
Où tout Paris en foule apporte ses suffrages,
Et qui, toujours plus beaux, plus ils sont regardés,
Soient au bout de vingt ans encor redemandés?
Que dans tous vos discours la passion émue
Aille chercher le cœur, l'échauffe et le remue.
Si d'un beau mouvement l'agréable fureur
Souvent ne nous remplit d'une douce terreur,
Ou n'excite en notre ame une pitié charmante[a],

[a] *Agréable* fureur, *douce* terreur, pitié *charmante*. « Ces trois « épithètes, dit La Harpe, ne sont pas accumulées sans dessein; « elles indiquent assez clairement que la *terreur* et la *pitié* doivent « avoir leur douceur et leur *charme*, et que, quand nous nous ras-« semblons au théâtre, les impressions mêmes qui nous font le plus « de mal doivent pourtant nous faire plaisir, parceque, sans cela, « il n'y auroit aucune différence entre la réalité et l'illusion. Com-« ment donc le poëte parvient-il à unir deux choses qui semblent « opposées? C'est par des impressions mixtes, c'est par un choix « bien entendu de l'espèce de maux et de douleurs où se mêle tou-« jours quelque sentiment qui en adoucit l'amertume..... Pour citer « des exemples, la mort de Zaïre afflige le spectateur; mais il a en-« tendu Orosmane dire *J'étois aimé!* Il l'a vu sortir de l'état d'an-« goisse épouvantable où il étoit pendant deux actes; il le voit se « reposer, pour ainsi dire, dans la mort, et comme cette mort d'O-« rosmane n'est pas sans quelque douceur, l'affliction qu'elle nous « cause n'est pas aussi sans consolation.... Si l'infortune suffisoit « pour rendre un dénouement tragique et théâtral, celle de Thyeste « est sans doute assez horrible: elle nous attriste, mais ce n'est pas « de cette *pitié charmante* dont parle Boileau, de celle dont nous « aimons à nous pénétrer.... » (*Cours de littérature*, 1821, tome IX, page 341.)

En vain vous étalez une scène savante :
Vos froids raisonnements [a] ne feront qu'attiédir
Un spectateur toujours paresseux d'applaudir,
Et qui, des vains efforts de votre rhétorique
Justement fatigué, s'endort, ou vous critique.
Le secret est d'abord de plaire et de toucher :
Inventez des ressorts qui puissent m'attacher.
Que dès les premiers vers l'action préparée
Sans peine du sujet [b] aplanisse l'entrée.
Je me ris d'un acteur qui, lent à s'exprimer [c],

[a] « M. Despréaux ne se cachoit point d'avoir attaqué directe- « ment Othon dans ces quatre vers. » (*Bolæana*, nomb. CVII.) Dans cette pièce, les personnages discutent et n'agissent pas ; mais l'exposition en est très belle. On y trouve ces vers admirables sur les ministres de l'empereur Galba :

Je les voyois tous trois se hâter sous un maître
Qui, chargé d'un long âge, a peu de temps à l'être,
Et tous trois à l'envi s'empresser ardemment
A qui dévoreroit ce règne d'un moment.

[b] Dans quelques éditions récentes, telles que celles de MM. Daunou, etc., on a mis par erreur :

Sans peine du sujet *m*'aplanisse l'entrée.

[c] Brossette, au sujet de ces vers, rapporte le commencement de la tragédie de *Cinna ;* mais on les applique généralement, avec bien plus de raison, à *Héraclius*, dont l'intrigue est compliquée jusqu'à l'obscurité. « Ceux, dit La Harpe, qui ont pris leur parti d'admirer « tout dans un auteur illustre, ont prétendu, malgré Boileau, que « cette multiplicité de ressorts dont il est difficile de suivre le jeu « prouve une très grande force de composition. Cela peut être : je « ne veux pas les démentir ; mais je crois qu'il y en a davantage à « produire de grands effets avec des moyens très simples, etc. » (*Cours de littérature*, 1821, tome V, page 283.)

De ce qu'il veut, d'abord ne sait pas m'informer;
Et qui, débrouillant mal une pénible intrigue,
D'un divertissement me fait une fatigue.
J'aimerois mieux encor qu'il déclinât son nom(1),
Et dît, Je suis Oreste, ou bien Agamemnon,
Que d'aller, par un tas de confuses merveilles,
Sans rien dire à l'esprit, étourdir les oreilles :
Le sujet n'est jamais assez tôt expliqué.
Que le lieu de la scène y soit fixe et marqué.
Un rimeur, sans péril, delà les Pyrénées[a],

(1) Il y a de pareils exemples dans Euripide. (*Despréaux, édit. de* 1713.) * Euripide, né à Salamine l'an 480 avant Jésus-Christ, nous offre les scènes les plus touchantes du théâtre grec, malgré les défauts qu'on lui reproche dans l'exposition et dans la conduite de ses pièces. C'est par le pathétique qu'il balance les avantages que Sophocle a sur lui, quoique le plus grand nombre des connoisseurs semblent avoir donné la palme à ce dernier. La jalousie brouilla quelque temps ces deux grands hommes, qui dans la suite furent amis. Appelé à la cour d'Archélaüs, roi de Macédoine, Euripide fut comblé de bienfaits par ce prince; mais sa mort fut affreuse: s'étant trouvé seul dans un lieu écarté, des chiens le dévorèrent. De quatre-vingts pièces qu'il composa, il nous en reste dix-huit.

[a] Lope de Véga, célèbre poëte espagnol, né en 1562, mort en 1635, embrasse quelquefois dans une seule pièce la vie entière d'un personnage. Il connoissoit les préceptes des maîtres; mais l'envie de plaire à la multitude, et de s'enrichir en se livrant à sa facilité, les lui fit négliger. « Celui, dit-il, qui composeroit aujourd'hui « selon les règles de l'art mourroit sans gloire et sans récompense; « car la coutume fait plus que la raison sur ceux qui sont privés de « ses lumières. Je me suis quelquefois conformé dans mes écrits à « cet art si peu connu; mais voyant que le peuple et les femmes sur- « tout ne vouloient voir que des monstruosités, je suis revenu aux « habitudes barbares; etc. » (*Nouvel art de faire des comédies en ce*

Sur la scène en un jour renferme des années :
Là souvent le héros d'un spectacle grossier,
Enfant au premier acte, est barbon au dernier.
Mais nous, que la raison à ses régles engage,
Nous voulons qu'avec art l'action se ménage ;
Qu'en un lieu, qu'en un jour, un seul fait [a] accompli
Tienne jusqu'à la fin le théâtre rempli [b].
Jamais au spectateur n'offrez rien d'incroyable [c] :
Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable [d].
Une merveille absurde est pour moi sans appas :
L'esprit n'est point ému de ce qu'il ne croit pas.

temps.) Ce dernier ouvrage fut composé en 1602. On assure que Lope est auteur de dix-huit cents pièces de théâtre, toutes en vers.

[a] Dans l'édition de 1713, on a mis pár erreur : *Un fait seul.*

[b] Ce vers et le précédent nous étonnent par leur concision : ils contiennent la règle des trois unités, de lieu, de temps, d'action, ainsi que la nécessité du complément de l'action et la défense de laisser jamais la scène vide.

[c] Ficta voluptatis causâ sint proxima veris ; etc.
(*Horace, Art Poétique, vers* 338.)

[d] On voit par cette observation, qui paroît si juste, et qui est exprimée avec une simplicité si heureuse, que Despréaux veut exclure de la scène les actions vraies mais invraisemblables. Pierre Corneille, à qui l'on doit trois excellents *discours* sur l'art dramatique, n'est pas de ce sentiment. Voici comment il parle au sujet des actions : « lorsqu'elles sont vraies, il ne faut point se mettre en « peine de la vraisemblance, elles n'ont pas besoin de son secours. « *Tout ce qui s'est fait manifestement s'est pu faire,* dit Aristote, *par-« ceque, s'il ne s'étoit pu faire, il ne se seroit pas fait* [a]. » (*OEuvres de Pierre Corneille,* tome X, 1817, *second discours,* page 80.)

[a] *Poétique d'Aristote,* chap. IX.

Ce qu'on ne doit point voir, qu'un récit nous l'expose:
Les yeux en le voyant saisiroient mieux la chose;
Mais il est des objets que l'art judicieux
Doit offrir à l'oreille et reculer des yeux [a].

Que le trouble, toujours croissant de scène en scène,
A son comble arrivé se débrouille sans peine [b].
L'esprit ne se sent point plus vivement frappé
Que lorsqu'en un sujet d'intrigue enveloppé
D'un secret [c] tout-à-coup la vérité connue
Change tout, donne à tout une face imprévue [d].

La tragédie, informe et grossière en naissant,
N'étoit qu'un simple chœur, où chacun en dansant,
Et du dieu des raisins entonnant les louanges,
S'efforçoit d'attirer de fertiles vendanges.

[a] Segniùs irritant animos demissa per aurem,
Quam quæ sunt oculis subjecta fidelibus, et quæ
Ipse sibi tradit spectator. Non tamen intus
Digna geri, promes in scœnam; multaque tolles
Ex oculis, quæ mox narret facundia præsens.
(*Horace, Art Poétique, vers* 180—184.)

[b] « C'est le dénouement qui doit se faire par des moyens vrai-« semblables et naturels, comme dans l'OEdipe de Sophocle, dans « Phèdre, Cinna, Polyeucte, etc. » (*Batteux, Remarques sur Despréaux.*)

[c] Dans les éditions de 1674, de 1675, on lit :

D'un secret tout *d'un* coup. . . . . .

Cette leçon est du nombre de celles que Brossette et Saint-Marc ont omises, et qui n'avoient pas encore été recueillies.

[d] C'est ce qu'on appelle en terme d'art *reconnoissance* ou *agni-« tion*, comme dit Corneille. Ces reconnoissances donnent lieu aux « révolutions subites qu'on appelle *péripéties*. » (*Batteux, Remarques sur Despréaux.*)

Là, le vin et la joie éveillant les esprits,
Du plus habile chantre un bouc étoit le prix[a].

[a] Carmine qui tragico vilem certavit ob hircum, etc.
(*Horace, Art Poétique*, *vers* 220.)

« Le hasard et Bacchus donnèrent les premières idées de la tragédie « en Grèce, dit le père Brumoy. L'historiette en est assez connue. « Bacchus qui avoit trouvé le secret de cultiver la vigne, et d'en « tirer le vin, l'enseigna à un certain Icarius, dans une contrée de « l'Attique, qui prit depuis le nom d'Icarie. Cet homme un jour ren- « contrant un bouc qui faisoit du dégât dans ses vignes, l'immola « à son bienfaiteur, autant par intérêt que par reconnoissance. Des « paysans, témoins de ce sacrifice, se mirent à danser autour de la « victime, en chantant les louanges du dieu. Ce divertissement pas- « sager devint usage annuel, puis sacrifice public, ensuite cérémonie « universelle, et enfin spectacle profane. Car, comme tout étoit « sacré dans l'antiquité païenne, les jeux et les amusements se tour- « nèrent en fêtes, et les temples à leur tour se métamorphosèrent en « théâtres; mais cela n'arriva que par degrés. Les Grecs venant à « se polir transportèrent dans leurs villes une fête née du loisir de la « campagne. Les poëtes les plus distingués se firent gloire de com- « poser des hymnes religieuses en l'honneur de Bacchus, et d'y « ajouter tout ce que la musique et la danse pouvoient y répandre « d'agréments. Ce leur fut une occasion de disputer le prix de la « poésie; et ce prix, au moins à la campagne, étoit un bouc ou une « outre de vin, par allusion au nom de l'hymne bachique, appelée « depuis long-temps tragédie, c'est-à-dire chanson du bouc ou des « vendanges. Ce ne fut en effet rien autre chose durant un long « espace d'années. On perfectionna de plus en plus le même genre; « mais on ne le changea pas. Il fit entre autres la réputation de plus « de quinze ou seize poëtes, presque tous successeurs les uns des « autres. On voit assez que, ni dans ces hymnes, ni dans les chœurs « qui les chantoient, on ne trouve aucune trace de la véritable tra- « gédie, à en pénétrer l'idée plutôt que le nom. » (*Théâtre des Grecs*, tome I[er], 1785, page 44.)

Thespis fut le premier qui, barbouillé de lie,
Promena par les bourgs (1) cette heureuse folie;

(1) Les bourgs de l'Attique. (*Despréaux, édition de* 1713.) * Horace, *Art Poétique*, vers 275:

> Ignotum tragicæ genus invenisse camœnæ
> Dicitur, et plaustris vexisse poëmata Thespis,
> Quæ canerent, agerentque peruncti fæcibus ora.

Pour varier l'hymne bachique, « Thespis eut la hardiesse d'y changer quelque chose, et le bonheur de réussir, dit Brumoy. Il s'avisa d'interrompre le chœur par des récits, sous prétexte de le délasser. Cette nouveauté plut; mais qu'étoit-ce que ces récits? « L'unique acteur qu'il introduisoit jouoit-il seul une tragédie? Il est « visible que non. Point de tragédie sans dialogue, et point de dia-« logue sans deux interlocuteurs pour le moins. Je me figure que « Thespis, sur l'idée d'Homère, dont on récitoit les livres dans la « Grèce, crut que des traits d'histoire ou de fable, soit sérieux, soit « comiques, pourroient amuser les Grecs. Il barbouilloit même ses « acteurs de lie, dit Horace, pour les rendre plus semblables à « des Satyres; et il les promenoit dans des chariots, d'où ils disoient « souvent des paroles piquantes aux passants. Voilà l'origine des « tragédies satiriques; mais il y avoit quelque chose de plus dans les « tragédies sérieuses, dont il n'inventa pourtant que l'ébauche. Il y « a lieu de croire que, bien qu'un seul acteur parût et récitât, il « supposoit une action réelle, et qu'il venoit dans les intervalles du « chœur en rendre compte aux spectateurs, soit par voie de narra-« tion, soit en jouant le rôle d'un héros, puis d'un autre, et ensuite « d'un troisième..... Voilà ce qu'on peut imaginer de plus vraisem-« blable, en ne supposant avec Aristote qu'un acteur. Mais après « tout, ces récits d'une action qu'on ne voyoit pas n'étoient qu'une « espèce de poëme épique. En un mot, il n'y a point encore là de « vraie tragédie. » (*Théâtre des Grecs*, tome I[er], 1785, page 47.)

On a conservé les titres de quelques pièces attribuées à Thespis, et l'on croit qu'il fit représenter son *Alceste* l'an 536 avant Jésus-Christ.

Et, d'acteurs mal ornés chargeant un tombereau,
Amusa les passants d'un spectacle nouveau.
Eschyle dans le chœur jeta les personnages,
D'un masque plus honnête habilla les visages,
Sur les ais d'un théâtre en public exhaussé
Fit paroître l'acteur d'un brodequin chaussé [a].
Sophocle enfin, donnant l'essor à son génie,
Accrut encor la pompe, augmenta l'harmonie,

[a] Post hunc personæ, pallæque repertor honestæ
Æschylus, et modicis instravit pulpita tignis,
Et docuit magnumque loqui, nitique cothurno.
(*Horace, Art Poétique, vers* 278—280.)

Brossette rapporte que « Despréaux rioit de l'erreur dans laquelle « étoit tombé l'auteur des *Jugements des savants* (*Baillet, tome V, page* 146), en faisant dire à Horace qu'Eschyle fit mettre sur l'é« chafaud du théâtre une espèce de pupitre : *Pulpitum* signifie le « théâtre, le lieu où jouent les acteurs. »

Eschyle, né à Éleusine vers l'an 525 avant l'ère vulgaire, issu d'une des plus illustres familles de l'Attique, allioit le commerce des muses et l'art de la guerre. Il étoit frère du fameux Cynégire, qui, à Marathon, perdit les deux mains en voulant arrêter un vaisseau de la flotte des Perses, et fut tué en s'efforçant de le retenir avec ses dents. On regarde Eschyle comme le véritable créateur du poëme dramatique : le premier il y introduisit plusieurs personnages à-la-fois, et déploya les ressources de la représentation pour ramener sous nos yeux le temps et le lieu de la scène. Il inspire la terreur, et fait rarement couler des larmes ; la hardiesse de son style va quelquefois jusqu'à l'enflure et l'obscurité. Inconsolable d'avoir, à la fin de sa carrière, été vaincu par le jeune Sophocle, il quitta la ville d'Athènes, et se retira en Sicile, auprès du roi Hiéron, ami et protecteur des lettres. Ce fut là qu'il finit sa vie, écrasé, dit-on, par une tortue qu'un aigle laissa tomber sur sa tête chauve. Nous n'avons que sept de ses tragédies.

Intéressa le chœur dans toute l'action,
Des vers trop raboteux polit l'expression [a],
Lui donna chez les Grecs cette hauteur divine
Où jamais n'atteignit la foiblesse latine (1).

[a] « Horace, qui n'est pas louangeur, dit La Harpe, l'appelle *le « grand Sophocle;* Virgile en parle avec admiration. Il est certain « qu'il n'a aucun des défauts d'Euripide : on ne voit chez lui ni du- « plicité d'action, ni prologues inutiles, ni merveilleux mal employé, « ni épisodes déplacés, ni invraisemblances,... ni ces froides sen- « tences, ni ces ridicules déclamations contre les femmes.... qui « remplissent la plupart des pièces d'Euripide. Ses expositions sont « belles, ses plans sages; son dialogue est noble, animé, soutenu; « il a peu de langueur dans sa marche, et peu d'inutilité dans ses « scènes. Son style est poétique, comme le drame doit l'être; il n'est « jamais trop figuré, comme celui d'Eschyle, ni familier, comme « celui d'Euripide; il est plein de mouvements et de pathétique, et « le langage de la nature et l'éloquence du malheur sont souvent « chez lui au plus haut point de perfection. » (*Cours de littérature*, 1821, tome II, page 46.)

(1) *Voyez* Quintilien, liv. X, chap. I. (*Despr., édition de* 1713.) * Saint-Marc blâme Despréaux d'invoquer, par une note, le témoignage de Quintilien : le célèbre rhéteur, il est vrai, loue Accius et Pacuvius [a], en rejetant sur le siècle où ils vivoient, le défaut de politesse et de fini qu'on leur reproche; il compare le *Thyeste* [b] de Varius aux chefs-d'œuvre grecs; il parle de la *Médée* d'Ovide [c]

[a] On les cite comme les deux plus anciens poëtes tragiques dont les pièces aient été représentées à Rome, par ordre des édiles. Ils étoient contemporains; mais Pacuvius, fils de la sœur d'Ennius, avoit cinquante ans de plus. Accius naquit cent soixante-dix ans avant Jésus-Christ. Suivant Quintilien, on donnoit à ce dernier l'avantage de la force, et l'on trouvoit plus d'art dans son vieux rival. On a quelques fragments de l'un et de l'autre.

[b] *Voyez* sur Varius le tome IV, page 388, note *a*.

[c] *Voyez* sur la *Médée* d'Ovide le tome IV, page 201, note *c*.

Chez nos dévots aïeux le théâtre abhorré
Fut long-temps dans la France un plaisir ignoré.
De pélerins, dit-on, une troupe grossière (1)
En public à Paris y monta la première;

comme d'un ouvrage qui fait connoître la supériorité de ce poëte, lorsqu'il se défie des jeux de son esprit; enfin il regarde comme le premier de ses contemporains Pomponius Secundus [a], qui passoit pour n'être pas assez tragique. Ces poëtes, sous le rapport dramatique, ne sont connus que par les éloges que leur donne Quintilien; et les restrictions qu'il y met en général justifient ce que Despréaux dit de la tragédie latine, si on la compare à la tragédie grecque.

Saint-Marc s'étonne de ce que Despréaux ne fait aucune mention d'Euripide. La raison en est facile à deviner: le poëte a cru n'avoir plus rien à dire des progrès de la tragédie, après avoir caractérisé Sophocle, qui en fournit les vrais modèles. Nous suppléerons, par le passage suivant de l'abbé Barthélemy, au silence de Despréaux sur Euripide, ainsi qu'à l'insuffisance du jugement de La Harpe sur le style de ce grand tragique, dans son *Cours de littérature*.

« Eschyle avoit conservé dans son style les hardiesses du dithy« rambe, et Sophocle, la magnificence de l'épopée; Euripide fixa la « langue de la tragédie: il ne retint presque aucune des expressions « spécialement consacrées à la poésie; mais il sut tellement choisir « et employer celles du langage ordinaire, que, sous leur heureuse « combinaison, la foiblesse de la pensée semble disparoître, et le « mot le plus commun s'ennoblir. Telle est la magie de ce style en« chanteur qui, dans un juste tempérament entre la bassesse et l'é« lévation, est presque toujours élégant et clair, presque toujours « harmonieux, coulant et flexible, qu'il paroît se prêter sans efforts « à tous les besoins de l'ame. » (*Voyage du jeune Anacharsis*, t. VI, an VII (1799), chap. LXIX, page 35.)

(1) Leurs pièces sont imprimées. (*Despréaux, édit. de* 1713.)

[a] Pomponius Secundus, né à Bologne, sortoit d'une famille illustre. Il ne reste de lui qu'un très petit fragment.

Et, sottement zélée en sa simplicité,
Joua les Saints, la Vierge et Dieu, par piété[a].
Le savoir, à la fin dissipant l'ignorance,
Fit voir de ce projet la dévote imprudence.
On chassa ces docteurs prêchant [b] sans mission;

[a] « Ce fut vers la fin du quatorzième siècle qu'on vit arriver à « Paris cette singulière troupe de comédiens.... Il faut dire cependant que l'idée de ces représentations dramatiques, où l'on mettoit en action des traits de l'ancien ou du nouveau Testament, « n'étoit pas une chose absolument nouvelle. Il y avoit long-temps « que, pour amuser la piété des fidèles les jours de grandes fêtes, « on avoit imaginé de jouer ces jours-là, dans les églises, des scènes « soit pantomimes, soit accompagnées de paroles, et dont les re« présentations données par les pèlerins du Saint-Sépulcre ne furent « que l'imitation et le perfectionnement... Le jour des Rois, par « exemple, trois prêtres habillés en rois, et conduits par une figure « d'étoile qui paroissoit au haut de l'église, alloient se présenter à « une crèche où ils offroient leurs dons....

« Des pèlerins nouvellement revenus des lieux saints, où ils avoient « adoré le tombeau de *Notre Seigneur*, étoient assurément des per« sonnages vénérables : leurs jeux et leurs chants ne pouvoient « qu'édifier. Excités par ces spectacles, de pieux bourgeois voulu« rent les perfectionner en leur donnant une forme plus régulière. « Ils se réunirent pour cet effet à Saint-Maur près de Vincennes, et, « dans le printemps de 1398, ils représentèrent sur un théâtre, et « dans un lieu fermé, *les Mystères de la Passion de* NOTRE SEIGNEUR « *Jésus-Christ*.... En 1402, ils obtinrent du roi Charles VI les permis« sions les plus amples de représenter, où et quand il leur plairoit, « tel mystère qu'ils voudroient choisir dans les vies des saints, dans « l'ancien ou le nouveau Testament. » (*Mélanges de littérature*, publiés par J. B. Suard, 1804, tome IV, *Coup d'œil sur l'histoire de l'ancien théâtre françois*, pages 10 et suivantes.)

[b] On lit, suivant l'usage presque habituel de Despréaux, dans

On vit renaître Hector, Andromaque, Ilion (1).
Seulement, les acteurs laissant le masque antique (2),
Le violon tint lieu de chœur et de musique (3).

toutes les éditions qu'il a données, le mot *préchant* au pluriel, quoique ce participe fût indéclinable depuis long-temps.

L'arrêt du parlement, portant défense de jouer les choses saintes, est de l'an 1548.

(1) Ce ne fut que sous Louis XIII que la tragédie commença à prendre une bonne forme en France. (*Despréaux, édit. de* 1713.) * Dès 1552, Étienne Jodelle avoit fait jouer, en présence de Henri II, *Cléopâtre captive*. Il y a mis un prologue et des chœurs, et l'on voit qu'il suit les traces des anciens; mais Despréaux s'est bien gardé de faire remonter aussi haut la régularité de la tragédie françoise.

(2) Ce masque antique s'appliquoit sur le visage de l'acteur, et représentoit le personnage que l'on introduisoit sur la scène. (*Despréaux, édition de* 1713.) * Ce masque représentoit non seulement le visage, mais la tête entière. L'étendue du théâtre chez les anciens le rendoit nécessaire, parcequ'il augmentoit le volume de la voix. L'abbé Dubos en a fait connoître les avantages pour les Grecs et les Romains, ainsi que les inconvénients pour nous. Il n'y a pas long-temps, suivant lui, que les François s'en servoient en général dans la représentation des comédies, et même quelquefois dans celle des tragédies. (*Voyez* les *Réflexions critiques sur la poésie et sur la peinture*, troisième partie, 1755, page 182.)

(3) *Esther* et *Athalie* ont montré combien on a perdu en supprimant les chœurs et la musique. (*Despréaux, édit. de* 1713.) * Voltaire, qui met également un chœur dans sa tragédie d'*Œdipe*, écrit à M. de Genonville : « J'en ai fait un personnage qui paraît à son « rang comme les autres acteurs, et qui se montre quelquefois sans « parler, seulement pour jeter plus d'intérêt dans la scène, et pour « ajouter plus de pompe au spectacle.... M. Racine, qui a introduit « des chœurs dans *Athalie* et dans *Esther*, s'y est pris avec plus de « précaution que les Grecs : il ne les a guère fait paraître que dans « les entr'actes; encore a-t-il bien de la peine à le faire avec la vrai-

Bientôt l'amour, fertile en tendres sentiments,
S'empara du théâtre ainsi que des romans.
De cette passion la sensible peinture
Est pour aller au cœur la roûte la plus sûre[a].

« semblance qu'exige toujours l'art du théâtre.... Le chœur serait « absolument déplacé dans *Bajazet*, dans *Mithridate*, dans *Britan-* « *nicus*, et généralement dans toutes les pièces dont l'intrigue n'est « fondée que sur les intérêts de quelques particuliers; il ne peut « convenir qu'à des pièces où il s'agit du salut de tout un peuple. » (*OEuvres complètes de Voltaire*, 1819, tome Ier, pages 50 et suivantes.)

[a] « Ce qui ne doit pas être pris à la lettre, objecte Marmontel: « car les sentiments de la nature sont plus touchants encore, plus « pénétrants que ceux de l'amour; et il n'y a point sur le théâtre « d'amante qui nous intéresse au degré de Mérope. » (*Éléments de littérature*, article *Poétique*.)

La Harpe est d'une opinion opposée, qu'il développe en ces mots: « D'abord il faut remonter à ce principe de l'*Art Poétique*, « d'autant moins suspect dans la bouche de Despréaux, qu'à-peu- « près étranger au sentiment dont il parloit, il paroît n'avoir cédé « qu'à l'impression universelle, et au témoignage irrécusable de « l'expérience du théâtre....

« Je n'ai pas oublié que Voltaire lui-même a nié une fois ce prin- « cipe, et a prétendu que Boileau ne l'avoit établi que *par con-* « *descendance pour son ami Racine; que jamais l'amour n'a fait* « *verser autant de larmes que la nature; que la route de la nature* « *est cent fois plus sûre*..... Ce sont ses termes; mais il parloit ainsi « dans la préface de *Sémiramis*, à qui l'on reprochoit les amours « un peu froids d'Azéma et de Ninias, et dont le mérite éminent « tient sans contredit au sentiment filial et maternel.... Vous m'êtes « témoins, messieurs, que personne n'a condamné plus que moi la « prédilection exclusive qu'on a voulu donner sur la scène à l'in- « térêt de l'amour; mais en réclamant contre ceux qui semblaient « n'en vouloir point d'autre, j'ai toujours reconnu avec Boileau que

Peignez donc, j'y consens, les héros amoureux;
Mais ne m'en formez pas des bergers doucereux:
Qu'Achille aime autrement que Thyrsis et Philène;
N'allez pas d'un Cyrus nous faire un Artamène [a];

« c'était le plus puissant de tous. Pour avoir un autre avis, je serais « obligé de démentir ce que j'ai vu et observé au théâtre depuis plus « de trente ans; et, quant à l'autorité de Voltaire, qui certainement « est ici bien imposante, j'en ai une à lui opposer qui ne vaut pas « moins, et c'est encore la sienne. Il dit dans sa lettre à Maffei: *L'a-« mour est la passion la plus théâtrale, la plus fertile en sentiments, « la plus variée*. Si ces deux opinions différentes prouvent dans « Voltaire cette mobilité d'esprit qui en mettoit quelquefois dans ses « jugements, heureusement elles ne peuvent guère compromettre « son goût, puisqu'il ne s'agit que du plus ou moins d'effet entre « deux ressorts très puissants; mais il m'est permis de m'en tenir à « celle qui est confirmée par l'expérience.

. . . .

« Tragédie, comédie, opéra, romans, romances roulent plus ou « moins sur l'amour, et le représentent toujours plus ou moins mal-« heureux; et puisque tous les arts de l'imagination se sont accordés « pour employer ce ressort, c'est à coup sûr parcequ'il a la corres-« pondance la plus universelle avec le cœur humain. Il n'y a presque « personne qui n'ait éprouvé les effets de cette passion, et l'on peut « appliquer ici un vers de Zaïre:

« Qui ne sait compatir aux maux qu'on a soufferts? »

(*Cours de littérature*, 1821, tome IX, pages 140 et suivantes.)

[a] Artamène est un nom supposé que mademoiselle de Scudéri donne à *Cyrus*. *Voyez* le dialogue intitulé *les Héros de roman*, t. III, page 59. Le langage d'une galanterie insipide, étant alors celui de la meilleure compagnie, dominoit dans les romans et sur la scène. « On vouloit, dit La Harpe, l'entendre sur le théâtre, sans songer « que le ton de la société françoise ne devoit pas être celui des héros « de l'antiquité, qui n'en avoient pas la moindre idée. Boileau est le « seul (il faut le redire à sa gloire), parmi tant de grands esprits,

Et que l'amour, souvent de remords combattu,
Paroisse une foiblesse et non une vertu [a].
Des héros de roman fuyez les petitesses :
Toutefois aux grands cœurs donnez quelques foiblesses.
Achille déplairoit, moins bouillant et moins prompt [b] :
J'aime à lui voir verser des pleurs pour un affront [c].

« qui ait été frappé de cet absurde travestissement, et il en fit sentir « le ridicule et l'indécence dans son *Art Poétique* et dans ses autres « ouvrages. Mais de son temps il n'y eut guère que Racine qui pro- « fita de la leçon, et de nos jours il n'y eut d'abord que Voltaire. « Non seulement Thomas Corneille, qui avoit quelque talent, fut « toujours fidèle à la galanterie, mais Crébillon, qui avoit du génie, « souilla de cette turpitude les sujets les plus tragiques. » (*OEuvres complètes de Jean Racine, avec le commentaire de M. de La Harpe*, tome I[er], page 343.)

[a] « Règle qui n'est pas générale, suivant Marmontel : car un « amour vertueux et sacré, s'il est réduit à l'excès du malheur, peut « être aussi très intéressant; et le cœur des amants est déchiré de « tant de manières, que, pour nous arracher des larmes, ils n'ont « pas besoin du secours des remords. » (*Éléments de littérature*, article *Poétique*.) Despréaux admet des exceptions au précepte qu'il donne : il ne veut pas que l'amour soit toujours accompagné de remords, mais qu'il en éprouve *souvent*. Y a-t-il, en effet, rien de plus dramatique que le combat du devoir et de la passion ?

[b] . . Honoratum si fortè reponis Achillem ;
Impiger, iracundus, inexorabilis, acer, etc.
(*Hor.*, *Art Poétique*, *vers* 120—121.)

[c] Au sujet des pleurs que verse Achille dans le I[er] livre de l'Iliade, Bitaubé fait cette remarque : « Ces larmes ont révolté bien « des critiques; mais n'y a-t-il pas des larmes de colère et de fureur?... « Les poëtes, à force de vouloir élever l'homme, n'ont tracé quel- « quefois, au lieu de son tableau, que celui d'un stoïcien, qui est « un être de raison. »

A ces petits défauts marqués dans sa peinture,
L'esprit avec plaisir reconnoît la nature.
Qu'il soit sur ce modéle en vos écrits tracé :
Qu'Agamemnon soit fier, superbe, intéressé;
Que pour ses dieux Énée ait un respect austère.
Conservez à chacun son propre caractère.
Des siécles, des pays étudiez les mœurs :
Les climats font souvent les diverses humeurs [*a*].
Gardez donc de donner (1), ainsi que dans Clélie,
L'air ni l'esprit françois à l'antique Italie [*b*];
Et, sous des noms romains faisant notre portrait,
Peindre [*c*] Caton galant [*d*], et Brutus dameret [*e*].
Dans un roman frivole aisément tout s'excuse;

[*a*] Intererit multum. . . . .
Colchus an Assyrius, Thebis nutritus an Argis.
(*Horace, Art Poétique, vers* 114—118.)

(1) Hémistiche dur. (*Le Brun.*)

[*b*] *Voyez*, sur le roman de *Clélie*, par mademoiselle de Scudéri, 1° le tome III, page 44, note 1; 2° la lettre de Despréaux à Brossette, du 7 janvier 1703, tome IV, page 443.

[*c*] La grammaire voudroit que l'on mît *de peindre*. La suppression de la particule *de* est une licence que se permettent les poëtes.

[*d*] Pour juger de la galanterie de Porcius Caton, lisez son discours pour le maintien de la loi *Oppia*, contre le luxe des dames romaines. *Tite-Live*, liv. XXXIV, chap. II, III et IV.

[*e*] Junius Brutus, qui chassa les Tarquins de Rome et fit mourir ses enfants, étoit, d'après le roman de mademoiselle de Scudéri, « doux, civil, complaisant, agréable; il avoit l'esprit galant, adroit, « délicat et admirablement bien tourné. (IIe part., p. 197.) De plus, « dit-on, il connoît si parfaitement toutes les délicatesses de l'a- « mour.... qu'il n'y a pas un galant en Grèce ni en Afrique qui « sache mieux que lui l'art de conquérir un illustre cœur. » (p. 161.)

C'est assez qu'en courant la fiction amuse;
Trop de rigueur alors seroit hors de saison:
Mais la scène demande une exacte raison;
L'étroite bienséance y veut être gardée.
  D'un nouveau personnage inventez-vous l'idée?
Qu'en tout avec soi-même [a] il se montre d'accord,
Et qu'il soit jusqu'au bout tel qu'on l'a vu d'abord [b].
  Souvent, sans y penser, un écrivain qui s'aime
Forme tous ses héros semblables à soi-même [c]:
Tout a l'humeur gasconne en un auteur gascon;
Calprenède et Juba (1) parlent du même ton.

[a] Il seroit plus régulier de mettre ici *lui-même*, ainsi que dans l'un des vers suivants; mais cette question offroit alors des difficultés sur lesquelles les grammairiens ne sont pas encore réunis. Les poëtes à cet égard semblent moins consulter la règle que l'oreille.

[b] Si quid inexpertum scenæ committis, et audes
Personam formare novam, servetur ad imum
Qualis ab incepto processerit, et sibi constet.
(*Horace, Art Poétique, vers* 125—127.)

[c] *Voyez* ce que nous venons de dire sur l'emploi du mot *soi-même*, dans la note *a*.

(1) Héros de la *Cléopâtre*. (*Despréaux, édit. de* 1674.) * Gautier de Costes, seigneur de La Calprenède, né au château de Tolgou, diocèse de Cahors, mort en 1663, est auteur de plusieurs romans, dont les principaux sont *Cassandre*, 10 vol. in-8°, *Cléopâtre*, 12 tomes en 23 volumes in-8°, *Pharamond*, 7 volumes in-8°, auxquels Vaumorière en a ajouté cinq autres. Au milieu de tous les défauts de ces productions interminables, on trouve de l'imagination et des caractères fièrement dessinés; celui d'Artaban a même passé en proverbe. Le *Comte d'Essex*, joué en 1638, est la moins mauvaise de ses tragédies. Le cardinal de Richelieu s'en étant fait lire une dit que les vers en étoient lâches. « Comment lâches! s'écria La Cal-

La nature est en nous plus diverse et plus sage;
Chaque passion parle un différent langage [a]:
La colère est superbe, et veut des mots altiers;
L'abattement s'explique en des termes moins fiers [b].
Que devant Troie en flamme Hécube désolée
Ne vienne pas pousser une plainte ampoulée (1),
Ni sans raison décrire en quel affreux pays
Par sept bouches l'Euxin reçoit le Tanaïs (2).

« prenède quand on lui rapporta ce jugement, cadédis! il n'y a rien « de lâche dans la maison de La Calprenède. »

[a] . . . . Tristia mœstum
Vultum verba decent; iratum, plena minarum;
Ludentem, lasciva; severum, seria dictu, etc.
(*Horace*, *Art Poétique*, *vers* 105—107.)

[b] *Altiers* et *fiers* sont des rimes que l'on n'admet plus aujourd'hui, mais que l'habitude a maintenues fort long-temps. Elles étoient fondées sans doute sur une ancienne prononciation, que La Harpe semble perdre de vue dans la remarque suivante: « L'exemple de « Racine et de Boileau, les deux meilleurs versificateurs françois, « prouve qu'alors il étoit de principe qu'une rime exacte pour les « yeux étoit suffisante. Voltaire, qui d'ailleurs rime bien moins ri« chement que ces deux poëtes, est pourtant celui qui a insisté le « premier sur la nécessité de rimer principalement pour l'oreille. Il « a eu raison; c'est une obligation que nous lui avons, et qu'auroient « dû reconnoître ceux qui lui ont reproché avec justice de rimer « trop négligemment. » (*Cours de littérature*, 1821, t. V, p. 457.)

(1) Voilà bien des *p*: Boileau y auroit-il mis de l'intention? (*Le Brun.*) * Tout l'annonce: personne n'a autant médité l'effet de chacun de ses vers, et celui-ci ne peut se prononcer sans emphase.

(2) Sénèque le tragique, *Troade*, scène Ire. (*Despr.*, *édit. de* 1674.)
* . . . . Et qui frigidum
Septena Tanaim ora pandentem bibit, etc.
(*Vers* 8—9.)
Voyez, sur Sénèque le tragique, le tome III, page 246, note *c*.

Tous ces pompeux amas d'expressions frivoles
Sont d'un déclamateur amoureux des paroles [a].
Il faut dans la douleur que vous vous abaissiez [b]:
Pour me tirer des pleurs, il faut que vous pleuriez [c].
Ces grands mots dont alors l'acteur emplit sa bouche
Ne partent point d'un cœur que sa misère touche.
  Le théâtre, fertile en censeurs pointilleux,
Chez nous pour se produire est un champ périlleux.
Un auteur n'y fait pas de faciles conquêtes;
Il trouve à le siffler des bouches toujours prêtes.
Chacun le peut traiter de fat et d'ignorant;
C'est un droit qu'à la porte on achète en entrant.
Il faut qu'en cent façons, pour plaire, il se replie;
Que tantôt il s'éléve et tantôt s'humilie;
Qu'en nobles sentiments il soit par-tout fécond;

[a] Despréaux nomme Sénèque dans une note, après l'avoir désigné par l'un de ses vers; mais, suivant Brossette, il avoit aussi en vue quelques endroits des tragédies de Pierre Corneille. *Voyez* le jugement qu'il portoit sur le commencement de *la Mort de Pompée*, tome III, page 374, note *a*.

[b] Et tragicus plerumque dolet sermone pedestri.
(*Horace, Art Poétique, vers* 95.)

[c] . . . . Si vis me flere, dolendum est
Primùm ipsi tibi. . . . .
(*Horace, Art Poétique, vers* 103—104.)

« *Abaissiez* et *pleuriez*, au jugement de Pradon, ne sont pas des « rimes assez riches pour un poëte si altier que M. D*** Ce mot « d'*altier*, continue-t-il, est encore un de ses mots favoris comme « *fat*, *sot* et *faquin*. Il le met souvent en usage; mais je crois qu'il y « a des termes de tempérament qui suivent les humeurs de l'auteur « qui se les consacre. » (*Nouvelles Remarques*, page 94.)

Qu'il soit aisé, solide, agréable, profond;
Que de traits surprenants sans cesse il nous réveille;
Qu'il coure dans ses vers de merveille en merveille;
Et que tout ce qu'il dit, facile à retenir,
De son ouvrage en nous laisse un long souvenir.
Ainsi la Tragédie agit, marche et s'explique.
D'un air plus grand encor(1) la poésie épique,
Dans le vaste récit d'une longue action,
Se soutient par la fable, et vit de fiction[a].
Là pour nous enchanter tout est mis en usage;

(1) Cette transition ressemble beaucoup à celle-ci du chant II, vers 38:

D'un ton un peu plus haut, mais pourtant sans audace,
La plaintive élégie, etc.

Elle ne diffère pas beaucoup de cette autre du même chant, vers 58:

L'ode avec plus d'éclat et non moins d'énergie, etc.
(*Saint-Marc.*)

* Il étoit bien difficile d'amener ces transitions plus heureusement: nul poëme à cet égard ne l'emporte sur l'*Art Poétique*.

[a] Delille a développé en prose élégante les raisons que Despréaux donne en vers parfaits sur la nécessité du *merveilleux* dans la poésie épique. « C'est, dit-il, lui qui met à la disposition du « poëte tous les lieux, tous les évènements, tous les hommes, le « ciel, la terre et les enfers: lui seul peut satisfaire ce besoin que « nous avons de choses extraordinaires: lui seul peut, au gré du « poëte, retarder, précipiter, prolonger l'action épique; et quoi « qu'en ait dit l'admirateur passionné de Lucain (*Marmontel*), les « Catons, les Césars, les Pompées, tous les héros de l'histoire an- « cienne et moderne ne sauroient tenir lieu de l'intervention de la « divinité. Sans ce commerce de protection d'une part, et d'obéis- « sance de l'autre, il n'y a plus entre le ciel et la terre que l'attrac- « tion et les lois du mouvement; tout rentre dans l'ordre des évè-

Tout prend un corps, une ame, un esprit, un visage.
Chaque vertu devient une divinité:

« nements communs et ordinaires, dont l'imagination est bientôt « dégoûtée..... »

Le traducteur de l'Énéide envisage ensuite les fictions épiques sous leurs divers rapports. « Le seul inconvénient, dit-il, que pour« roit avoir le merveilleux, ce seroit que les hommes, étant subor« donnés aux puissances célestes, ne parussent que des instruments « et des machines. Aussi le poëte doit-il éviter dans ses fictions de « montrer les volontés et les passions de ses héros, sources si fé« condes d'intérêt, impérieusement maîtrisées par un pouvoir su« prême: car alors tout intérêt est détruit, ou singulièrement af« foibli.....

« Le poëte doit aussi avoir grand soin de mettre en équilibre les se« cours du merveilleux que reçoivent les principaux personnages....

« Il ne convient pas.... aux dieux d'inspirer le courage ou l'épou« vante aux guerriers introduits sur la scène des combats: ce genre « de fiction dégrade à-la-fois les dieux et les hommes. Concluons de « ces observations que le merveilleux ne doit commencer que là où « les hommes cesseroient de nous intéresser par eux-mêmes.

.... « On ne peut nier qu'en général Homère n'ait été, sous le « rapport du merveilleux, plus favorisé que Virgile par la croyance « de son siècle. Plus d'illusions semblent l'avoir inspiré. La religion « païenne étoit alors dans toute sa vigueur; les grands et le peuple « étoient également crédules: c'est l'époque favorable pour l'épopée. « On n'a peut-être pas assez réfléchi sur la nécessité de la bien choi« sir; mais, si j'en juge par la nature de l'esprit humain, et par « l'exemple d'Homère, de Virgile, et de ceux qui les ont plus ou « moins heureusement imités, les temps les plus propres à ce genre « de composition sont ceux qui sont placés entre un reste de croyance « au merveilleux et un commencement de lumière; car il faut inté« resser à-la-fois, et ceux dont l'imagination a besoin d'être amusée « par des évènements extraordinaires, et ceux qui, observateurs plus « attentifs, veulent trouver dans un poëme les arts, les mœurs, les

Minerve est la prudence, et Vénus la beauté;
Ce n'est plus la vapeur qui produit le tonnerre,
C'est Jupiter armé pour effrayer la terre;
Un orage terrible aux yeux des matelots,
C'est Neptune en courroux qui gourmande les flots;
Écho n'est plus un son qui dans l'air retentisse,
C'est une nymphe en pleurs qui se plaint de Narcisse [a].

« lois, la religion et les caractères différents des hommes, des peu« ples et des âges. Ainsi l'on peut dire que le Tasse et Milton écri« virent leurs poëmes dans des siècles tels que le poëte épique pou« voit les desirer : l'Angleterre et l'Italie étoient alors religieuses jus« qu'à la superstition. Dans ces siècles où l'on croyoit encore aux « sorciers et aux revenants, l'une s'enorgueillissoit de Locke et de « Newton, l'autre de Machiavel, de Guichardin et de Fra-Paolo. Le « Tasse.... avoit encore, de plus que Milton, les enchantements et « la féerie dont il a su tirer tant d'avantages. Voltaire, sous le rapport « de l'époque, est moins heureux que ses prédécesseurs : son sujet « est bien national, mais son héros est trop près de nous. L'histoire, « qui a prodigué tant de richesses à ses modèles, ne lui a donné que « des entraves, et a beaucoup resserré pour lui la carrière de la fic« tion et du merveilleux. Presque tout ce qu'il auroit pu feindre « auroit été repoussé par les premiers souvenirs de l'éducation et « par les premières impressions de l'histoire. » (*Préface* de l'Énéide, traduite en vers françois, 1814; in-8°, tome Ier, pages 13 et suiv.)

[a] Jean-Baptiste Rousseau, qui dans le genre lyrique n'a point de rival parmi nous, a fait une ode *sur les divinités poétiques*. Il se proposoit d'y développer ce morceau si parfait sur les charmes de la mythologie; mais il ne s'est, je crois, montré jamais aussi inférieur à lui-même. On peut en juger par ces deux strophes, qui sont loin d'être les plus foibles :

Ce n'est plus l'homme qui, pour plaire,
Étale ses dons ingénus;
Ce sont les Graces, c'est Vénus,

Ainsi, dans cet amas de nobles fictions,
Le poëte s'égaie en mille inventions,
Orne, éléve, embellit, agrandit toutes choses,
Et trouve sous sa main des fleurs toujours écloses.
Qu'Énée et ses vaisseaux, par le vent écartés,
Soient aux bords africains d'un orage emportés;
Ce n'est qu'une aventure ordinaire et commune,
Qu'un coup peu surprenant des traits de la fortune.
Mais que Junon constante en son aversion,
Poursuive sur les flots les restes d'Ilion;
Qu'Éole, en sa faveur, les chassant d'Italie,
Ouvre aux vents mutinés les prisons d'Éolie;
Que Neptune en courroux s'élevant sur la mer,
D'un mot calme les flots, mette la paix dans l'air,
Délivre les vaisseaux, des syrtes les arrache[*a*]:
C'est là ce qui surprend, frappe, saisit, attache.
Sans tous ces ornements le vers tombe en langueur,

Sa divinité tutélaire;
La sagesse qui brille en lui,
C'est Minerve dont l'œil l'éclaire,
Et dont le bras lui sert d'appui.

L'ardente et fougueuse Bellone
Arme son courage aveuglé;
Les frayeurs dont il est troublé
Sont le flambeau de Tisiphone;
La colère est Mars en fureur,
Et ses remords sont la Gorgone
Dont l'aspect le glace d'horreur.
(*Liv. IV, ode VI.*)

[*a*] Saint-Marc reprend l'expression *arrache*, en ce qu'elle suppose des efforts de la part de Neptune à qui tout est facile, et que

La poésie est morte, ou rampe sans vigueur(1),

Virgile parle seulement de ceux de Cymothoé et de Triton, divinités subalternes. Les efforts du dieu des mers sont bien légers, ils lui coûtent un seul mot: pouvoit-on mieux exprimer sa puissance?

Sic ait, et dicto citiùs tumida æquora placat,
Collectasque fugat nubes, solemque reducit.
Cymothoë, simul et Triton adnixus, acùto
Detrudunt naves scopulo; levat ipse tridenti,
Et vastas aperit syrtes, ...
(*Énéide, liv. I, vers* 146—150.)

Il dit, et d'un seul mot il calme les orages,
Ramène le soleil, dissipe les nuages.
Les Tritons, à sa voix, s'efforcent d'arracher
Les vaisseaux suspendus aux pointes du rocher;
Et lui-même, étendant son sceptre secourable,
Les soulève, leur ouvre un chemin dans le sable.
(*Delille.*)

(1) L'auteur avoit en vue Saint-Sorlin Desmarets, qui a écrit contre la fable. (*Despréaux, édit. de* 1713.) * Il publia, 1° la *Comparaison de la langue et de la poésie françoise avec la grecque et la latine, etc.*, 1670; 2° un *Discours pour prouver que les sujets chrétiens sont les seuls propres à la poésie héroïque*, lequel est en tête du poëme de *Clovis* ou *la France chrétienne*, dans l'édition de 1673; 3° *la Défense du poëme héroïque, avec quelques remarques sur les œuvres satiriques du sieur Despréaux*, dialogue en vers et en prose, 1674; 4° *la Défense de la poésie et de la langue françoise avec des vers dithyrambiques sur le même sujet, à M. Perrault*, 1675. Voici le début de la dernière pièce:

Viens défendre, Perrault, la France qui t'appelle,
Viens combattre avec moi cette troupe rebelle,
Ce ramas d'ennemis, qui, foibles et mutins,
Préfèrent à nos chants les ouvrages latins.
Ne souffrons point l'excès de leur audace injuste,
Qui sur le grand Louis veut élever Auguste, etc.

Dans la guerre que Desmarets déclare aux anciens, il met la violence

Le poëte n'est plus qu'un orateur timide,
Qu'un froid historien d'une fable insipide.
C'est donc bien vainement que nos auteurs déçus,
Bannissant de leurs vers ces ornements reçus,
Pensent faire agir Dieu, ses saints et ses prophètes,
Comme ces dieux éclos du cerveau des poëtes;
Mettent à chaque pas le lecteur en enfer,
N'offrent rien qu'Astaroth, Belzébuth, Lucifer.
De la foi d'un chrétien les mystères terribles
D'ornements égayés ne sont point susceptibles [a]:

de sa tête ardente et l'aveuglement de son amour-propre; mais au milieu d'une foule de raisonnements insoutenables, il en est d'assez justes en faveur du *merveilleux*, puisé au sein des opinions du temps et du pays où l'action se passe. *Voyez* sur Desmarets la page 76, note *a*.

[a] M. de Châteaubriand pense que les machines poétiques tirées du christianisme peuvent avoir le même effet que celles de la mythologie. « Nous ne nous dissimulons pas, dit-il, que nous avons à « combattre ici un des plus anciens préjugés de l'école. Toutes les « autorités sont contre nous, et l'on peut nous citer vingt vers de « l'*Art Poétique* qui nous condamnent. Quoi qu'il en soit, il n'est « pas impossible de soutenir que la mythologie, si vantée, loin d'em- « bellir la nature, en détruit les véritables charmes, et nous croyons « que plusieurs littérateurs distingués sont à présent de cet avis.

« Le plus grand et le premier vice de la mythologie étoit d'abord « de rapetisser la nature et d'en bannir la vérité. Une preuve incon- « testable de ce fait, c'est que la poésie que nous appelons *descrip-* « *tive* a été inconnue de toute l'antiquité; les poëtes mêmes qui ont « chanté la nature, comme Hésiode, Théocrite et Virgile, n'en ont « point fait de description dans le sens que nous attachons à ce « mot. » (*Génie du Christianisme*, 1804, tome IV, page 2.) L'auteur ensuite compare sous le point de vue poétique notre ciel, notre enfer, nos anges et nos saints à l'Olympe, au Tartare, aux divinités

L'évangile à l'esprit n'offre de tous côtés
Que pénitence à faire et tourments mérités;

subalternes et aux demi-dieux du paganisme. Il finit par conclure « qu'il y a plus d'enchantement dans une de ces larmes divines que « le christianisme fait répandre au fidèle, que dans toutes les riantes « erreurs de la mythologie. » (*Ibidem*, page 105.)

Comme le fond de ce système n'est pas neuf, il étoit combattu d'avance. On peut voir les raisonnements solides que Marmontel y oppose, dans ses *Éléments de littérature*, article *Merveilleux*. Parmi les écrivains qui ont donné à ces raisonnements une nouvelle force à l'apparition du *Génie du Christianisme*, il faut sur-tout distinguer M. de Fontanes. Les objections de cet excellent critique ont d'autant plus de poids qu'il les présente avec toute la bienveillance de l'amitié. Voici les principales :

« Remarquez bien cette expression *d'ornements égayés.* Boileau l'a « placée encore plus haut (*page* 242), en parlant de l'effet heureux « des fables anciennes dans la poésie épique :

« Ainsi dans cet amas de nobles fictions,
« Le poëte *s'égaie* en mille inventions,
« Orne, élève, *embellit*, *agrandit* toutes choses,
« Et trouve sous sa main des fleurs toujours écloses.

« Mais ces fleurs ne croissent que sur les autels d'une religion « douce et riante. La majesté du christianisme est trop sévère pour « souffrir de tels ornements. Si on veut l'*embellir*, on la dégrade. « Comment *agrandir* ce qui est infini? Comment *égayer* une religion « qui a révélé toutes les misères de l'homme? D'ailleurs le christia- « nisme a des traditions précises et des traditions invariables, dont « ne s'accommode point un art qui ne vit que de fictions. Si la my- « thologie fut si favorable aux poëtes, c'est qu'elle étoit pour eux « la source éternelle des ingénieux mensonges. Homère, Hésiode, « Ovide, racontent souvent, avec des circonstances très diverses, les « généalogies et les aventures de leurs dieux. La variété de leurs « récits favorise singulièrement l'essor et l'indépendance de l'imagi- « nation. Ces dieux qu'elle enfanta se prêtent à tous ses caprices, et

Si son sage héros, toujours en oraison,
N'eût fait que mettre enfin Satan à la raison;
Et si Renaud, Argant, Tancréde et sa maîtresse
N'eussent de son sujet égayé la tristesse.
Ce n'est pas que j'approuve, en un sujet chrétien (1),
Un auteur follement idolâtre et païen.
Mais, dans une profane et riante peinture (2),
De n'oser de la fable employer la figure;
De chasser les Tritons de l'empire des eaux;
D'ôter à Pan sa flûte, aux Parques leurs ciseaux;
D'empêcher que Caron, dans sa fatale barque,
Ainsi que le berger ne passe le monarque:
C'est d'un scrupule vain s'alarmer sottement,
Et vouloir aux lecteurs plaire sans agrément.
Bientôt ils défendront de peindre la Prudence,
De donner à Thémis ni bandeau ni balance,
De figurer aux yeux la Guerre au front d'airain,
Ou le Temps qui s'enfuit une horloge à la main;
Et par-tout des discours, comme une idolâtrie,
Dans leur faux zèle iront chasser l'allégorie [a].
Laissons-les s'applaudir de leur pieuse erreur,

(1) *Voyez* l'Arioste. (*Despréaux, édit. de* 1713.) * « Saint-Marc au« roit voulu que l'on eût cité plutôt Sannazar qui, dans un poëme « dont la naissance de Jésus-Christ est le sujet, introduit des naïades, « des hamadryades et d'autres divinités fabuleuses. »

(2) Telle que la description du passage du Rhin, dans l'épître IV. (*Brossette.*) * A cette note Saint-Marc ajoute que Despréaux se justifie ici lui-même contre la censure de Desmarets.

[a] Santeuil s'étoit, avant Despréaux, déclaré le défenseur des fables anciennes, dans une élégie latine, publiée en 1670, dont Pierre Corneille fit une imitation en vers françois, pleins de verve

Mais, pour nous, bannissons une vaine terreur;

et d'agrément. En voici quelques uns des plus remarquables:

Quoi! bannir des enfers Proserpine et Pluton!
Dire toujours le Diable, et jamais Alecton!
Sacrifier Hécate et Diane à la lune,
Et dans son propre sein noyer le vieux Neptune!
Un berger chantera ses déplaisirs secrets,
Sans que la triste Écho répète ses regrets!
Les bois autour de lui n'auront point de dryades!
L'air sera sans zéphyrs, les fleuves sans naïades!
. . . .
Otez Pan et sa flûte, adieu les pâturages;
Otez Pomone et Flore, adieu les jardinages:
Des roses et des lis le plus superbe éclat,
Sans la fable, en nos vers, n'aura rien que de plat.
Qu'on y peigne en savant une plante nourrie
Des impures vapeurs d'une terre pourrie,
Le portrait plaira-t-il, s'il n'a pour agrément
Les larmes d'une amante ou le sang d'un amant?
. . . .
Qu'ont la terre et la mer, si l'on n'ose décrire
Ce qu'il faut de Tritons à pousser un navire,
Cet empire qu'Éole a sur les tourbillons,
Bacchus sur les coteaux, Cérès sur les sillons?
Tous ces vieux ornements, traitez-les d'antiquailles.
Moi, si je peins jamais Saint-Germain et Versailles,
Les nymphes, malgré vous, danseront tout autour;
Cent demi-dieux follets leur parleront d'amour, etc.

Bossuet blâmoit Santeuil de consacrer par son talent les noms mythologiques, et ce poëte, par déférence pour l'autorité d'un aussi grand évêque, s'avoua coupable, dans une pièce intitulée *Poëta christianus*. On entrevoit, par une lettre du prélat, qu'il desiroit convertir également l'auteur de l'*Art Poétique*. « Je m'en vais, dit« il, préparer les voies à notre illustre Boileau [a]. » Le pieux Rollin

[a] Lettre à Santeuil, du 15 avril 1690. Joannis Baptistæ Santolii operum omnium edit. tert., 1729, tome second, page 203.

Et, fabuleux chrétiens, n'allons point, dans nos songes[a],

éprouvoit un repentir sincère d'avoir, dans sa jeunesse, employé « les noms des ennemis du dieu véritable. » Louis Racine, qui avoit eu le bonheur d'être élevé sous ses yeux, ne partageoit pas néanmoins ses scrupules. Personne n'a mieux développé l'opinion de Despréaux. Voici comment il s'exprime : « Nous devons donc distinguer « les sujets qui ont rapport à la religion, de ceux qui n'y ont aucun « rapport. Les premiers, sans être même des sujets chrétiens, sitôt « qu'ils ont le moindre rapport à la religion, rejettent tous ces noms; « les seconds les admettent aussi innocemment que poétiquement. « La sagesse de Boileau nous sert d'exemple. Dans son épître à « M. de Lamoignon sur les plaisirs de la campagne, il parle du « blé, des fruits et du vin, sous leurs noms poétiques :

« Attendre que Cérès ait fait place à Pomone....
« Quand Bacchus comblera de ses nouveaux bienfaits.....

« Mais dans son épître à M. Arnauld, il n'emploie pas les mêmes « termes :

« Le blé, pour se donner, sans peine ouvrant la terre.....
« La vigne offroit par-tout des grappes toujours pleines.....

« Le sujet du Lutrin n'intéresse pas la religion, mais la suppose : « l'action se passe entre des chanoines dans une église. Boileau n'y « introduit ni Mars, ni Vénus, mais la Discorde, la Mollesse, la « Volupté, la Charité. Il personnifie nos vertus et nos vices; il per- « sonnifie aussi l'Aurore :

« L'Aurore cependant d'un juste effroi troublée,
« Des chanoines levés voit la troupe assemblée.

« Mais ce n'est plus cette Aurore fabuleuse qui est ridiculement « nommée par Le Dante : *la Concubina di Titon antiquo*. L'Arioste, « plus hardi que Le Dante, ose nous dire que *l'Aurore, en sortant « des bras de son vieux époux, dont après tant d'années elle n'est point « lasse, aperçut le disciple bien-aimé de Jésus-Christ.*

« Je regarde les noms des divinités païennes comme un langage « poétique, qui ne peut faire sur nous aucune impression dange- « reuse; mais quand ces noms offrent des images contraires les unes

Du dieu de vérité faire un dieu de mensonges.
La fable offre à l'esprit mille agréments divers:
Là tous les noms heureux semblent nés pour les vers,
Ulysse, Agamemnon, Oreste, Idoménée,
Hélène, Ménélas, Pâris, Hector, Énée [b].
O le plaisant projet d'un poëte ignorant,
Qui de tant de héros va choisir Childebrand [c]!

« aux autres, le poëte se fait tort à lui-même dans l'usage qu'il en « fait. » (*OEuvres de Louis Racine*, 1808, tome II, page 167, *Réflexions sur la poésie.*)

[a] Dans les éditions antérieures à celle de 1701, on lit:

Et n'allons point parmi nos ridicules songes, etc.

Cette leçon est omise par tous les éditeurs.

[b] Ce que Despréaux dit des *noms heureux* de la fable, qui *semblent nés pour les vers*, paroît à Saint-Marc « prodigieusement fri- « vole, et peu digne d'un auteur aussi judicieux. » C'est bien connoître le pouvoir suprême de l'oreille!

[c] Carel de Sainte-Garde est auteur d'un poëme intitulé *les Sarrasins chassés de France*, dont le héros est *Childebrand*. Nous avons parlé, dans les notes de l'épître VIII, page 101, de la *défense* qu'il publia contre Despréaux. « En quoi, lui répond-il, trouvez-vous le « nom de *Childebrand* si rude? Est-ce à cause du *Ch?* Le nom « *d'Achille*, que vous trouvez si agréable, a la même incommodité. « Est-ce à cause de ce qu'il signifie? Il signifie en allemand, que « l'on parloit en ce temps-là en la cour de France, *Bouclier de feu*. « Peut-on rien imaginer de plus haut ni de plus propre pour un « guerrier, qui soutient l'effort des ennemis, et qui, en les soute- « nant, les consume? .....

« Qu'est-ce donc que vous demandez? C'est un nom obscur, me « direz-vous. Et quand cela seroit...... avec cela, qui est-ce qui vous « a dit que le nom de *Childebrand* est obscur? Nous n'avons point « d'historiens qui ne l'aient publié..... de Serres, Dupleix et le sieur « de Mézerai disent tous qu'il fut envoyé par Charles Martel, son « frère, au-devant des Sarrasins qui ravageoient la Guyenne. Il n'y

D'un seul nom quelquefois le son dur ou bizarre
Rend un poëme entier ou burlesque ou barbare.
Voulez-vous long-temps plaire et jamais ne lasser?
Faites choix d'un héros propre à m'intéresser,
En valeur éclatant, en vertus magnifique;
Qu'en lui, jusqu'aux défauts, tout se montre héroïque (1);
Que ses faits surprenants soient dignes d'être ouïs;
Qu'il soit tel que César, Alexandre ou Louis [a];
Non tel que Polynice et son perfide frère (2):

« a que le savant satirique qui ne le connoisse pas, et à qui son « nom déplaise; j'en suis bien fâché.

« Après tout, qui a jamais nommé pour cela le poëme du sieur « de Sainte-Garde [a] ni burlesque, ni barbare? M. le marquis d'An- « geau [b], qui en vit une partie, lorsqu'il vint à Madrid, ne se choqua « point du nom du héros, et témoigna de l'admiration pour les vers. « Les quatre livres imprimés ont reçu l'approbation universelle de « tous les habiles gens qui les ont vus..... Mais, mon petit maître, « qui est-ce qui en pourroit dire plus de nouvelles que vous? N'en « avez-vous pas fait une lecture si attachée, que vous en prenez même « des vers tout entiers. » (*La défense des beaux esprits*, p. 36—37.)

Dans le second chant du *Lutrin*, nous ferons le rapprochement des vers de Sainte-Garde et de Despréaux. Jamais accusation de plagiat ne fut assurément plus injuste.

(1) Achille est tout entier dans ce vers. (*Le Brun.*)

[a] Les ennemis de Despréaux lui faisoient un crime de comparer Louis XIV au conquérant macédonien, si maltraité dans ses satires; mais il est évident qu'il parle ici seulement des qualités extraordinaires d'Alexandre, dont il condamne ailleurs le funeste usage.

(2) Polynice et Étéocle, frères ennemis, auteurs de la guerre de

[a] Carel de Sainte-Garde fait lui-même son apologie, sous le nom du sieur de *Lérac*, son ami prétendu.

[b] *Voyez* sur ce nom le tome I[er], satire V, page 143, note *b*.

On s'ennuie aux exploits d'un conquérant vulgaire.
N'offrez point un sujet d'incidents trop chargé.
Le seul courroux d'Achille, avec art ménagé,
Remplit abondamment une Iliade entière(1):
Souvent trop d'abondance appauvrit la matière.
Soyez vif et pressé dans vos narrations;
Soyez riche et pompeux dans vos descriptions.
C'est là qu'il faut des vers[a] étaler l'élégance;
N'y présentez jamais de basse circonstance.
N'imitez pas ce fou(2) qui, décrivant les mers,
Et peignant, au milieu de leurs flots entr'ouverts,
L'Hébreu sauvé du joug de ses injustes maîtres,
Met, pour les voir passer, les poissons (3) aux fenêtres;

Thèbes. *Voyez la Thébaïde* de Stace. (*Despréaux, édition de* 1713.) * Stace, né à Naples, mort dans cette ville vers la fin du premier siècle de l'ère vulgaire, a composé *la Thébaïde*, poëme épique en douze chants; *l'Achilléide*, autre poëme en deux chants; plusieurs pièces sur différents sujets, distribuées en cinq livres, sous le titre de *Silves*. Ce poëte, avec un talent remarquable, ne sut pas se garantir des déclamations et de l'enflure.

(1) Le poëte a bien fait de rapprocher de l'adverbe *abondamment* le substantif *abondance :* le premier donne encore plus d'ampleur au second. *Appauvrit la matière*, qui vient après, en ressort mieux par le contraste. (*Le Brun.*)

[a] Les éditions antérieures à celle de 1694 portent :

C'est là qu'il faut *du* vers étaler l'élégance.

Aucun éditeur ne fait mention de ce léger changement.

(2) Saint-Amant. (*Despréaux, édit. de* 1713.) * *Voyez* le tome I[er], page 14, note *b*, page 214, note 2, page 237, note 1.

(3) Les poissons ébahis les regardent passer.

Moïse sauvé. (*Despréaux, édit. de* 1674.) * Le père Millieu, jésuite,

Peint le petit enfant qui va, saute, revient,
Et joyeux à sa mère offre un caillou qu'il tient.
Sur de trop vains objets c'est arrêter la vue.
  Donnez à votre ouvrage une juste étendue.
Que le début soit simple et n'ait rien d'affecté.

dit :

Hinc indè attoniti liquido stant marmore pisces.
(*Moses viator*, Lyon, 1636.)

Le passage suivant de la cinquième partie du *Moïse sauvé*, 1660, p. 66, donne une idée du style prolixe de Saint-Amant :

L'abyme, au coup donné, s'ouvre jusqu'aux entrailles ;
De liquides rubis il se fait deux murailles,
Dont l'espace nouveau se remplit à l'instant
Par le peuple qui suit le pilier éclatant.
D'un et d'autre côté, ravi d'aise il se mire ;
De ce fond découvert le sentier il admire,
Sentier que la nature a, d'un soin libéral,
Paré de sablon d'or et d'arbres de coral [a],
Qui, plantés tout de rang, forment comme une allée,
Étendue au travers d'une riche vallée,
Et d'où l'ambre découle, ainsi qu'on vit le miel
Distiller des sapins sous l'heur d'un jeune ciel.
  Là des chameaux chargés la troupe lente et forte
Foule plus de trésors encor qu'elle n'en porte ;
On y peut en passant de perles s'enrichir,
Et de la pauvreté pour jamais s'affranchir.
Là le noble cheval bondit et prend haleine,
Où venoit de souffler une lourde baleine.
Là passent à pied sec les bœufs et les moutons,
Où naguère flottoient les dauphins et les thons.
Là l'enfant éveillé, courant sous la licence
Que permet à son âge une libre innocence,
Va, revient, tourne, saute, et, par maint cri joyeux,
Témoignant le plaisir que reçoivent ses yeux,

[a] *Coral* étoit alors plus usité que *Corail*.

N'allez pas dès l'abord, sur Pégase monté [a],
Crier à vos lecteurs, d'une voix de tonnerre :
« Je chante le vainqueur des vainqueurs de la terre (1). »
Que produira l'auteur après tous ces grands cris?

D'un étrange caillou qu'à ses pieds il rencontre,
Fait au premier venu la précieuse montre ;
Ramasse une coquille, et, d'aise transporté,
La présente à sa mère avec naïveté.
Là, quelque juste effroi qui ses pas sollicite,
S'oublie à chaque instant *le fidèle exercite ;*
Et là, près des remparts que l'œil peut transpercer,
Les poissons ébahis *le* [a] regardent passer.

Voyez, sur ce passage du poëme de Saint-Amant, les VIe et Xe *Réflexions critiques*, tome III, pages 217 et 315.

[a] Nec sic incipies, ut scriptor Cyclicus olim :
« Fortunam Priami cantabo et nobile bellum. »
Quid dignum tanto feret hic promissor hiatu?
Parturient montes, nascetur ridiculus mus.
Quantò rectiùs hic, qui nil molitur ineptè!
« Dic mihi, Musa, virum, captæ post tempora Trojæ,
« Qui mores hominum multorum vidit et urbes. »
Non fumum ex fulgore, sed ex fumo dare lucem
Cogitat, ut speciosa dehinc miracula promat, etc.
(*Horace, Art Poëtique, vers* 136—144.)

(1) *Alaric*, poëme de Scudéri, liv. I. (*Despréaux, édit. de* 1713.)
* Les éditions précédentes portent seulement : *Alaric*, liv. I.

« Je ne vois pas, dit Pradon, la raison qui fait condamner ce « vers à M. D***; il est beau et bon, et bien meilleur que celui « qu'il nous propose pour modèle. » (*Nouvelles Remarques*, p. 95.) La critique de Despréaux ne pouvoit être plus clairement énoncée. Il l'a motivée dans la suite, en rendant justice à ce vers, qui est bon

[a] Despréaux met le pronom pluriel *les* dans sa citation; mais il faut le singulier *le*, puisqu'il se rapporte *au fidèle exercite*, c'est-à-dire à la fidèle armée.

La montagne en travail enfante une souris.
Oh! que j'aime bien mieux cet auteur plein d'adresse
Qui, sans faire d'abord de si haute promesse,
Me dit d'un ton aisé, doux, simple, harmonieux:
« Je chante les combats et cet homme pieux
« Qui, des bords phrygiens conduit dans l'Ausonie,
« Le premier aborda les champs de Lavinie[a]! »
Sa muse en arrivant ne met pas tout en feu,

en lui-même, et seulement déplacé au commencement d'un poëme. *Voyez* la II[e] *Réflexion critique*, tome III, page 166.

Voici comment l'auteur d'*Alaric* expose son sujet:

Je chante le vainqueur des vainqueurs de la terre,
Qui sur le Capitole osa porter la guerre,
Et qui sut renverser, par l'effort de ses mains,
Le trône des Césars et l'orgueil des Romains,
L'invincible Alaric, ce guerrier héroïque,
Qui s'éloignant du nord et de la mer Baltique,
Fit trembler l'Apennin au bruit de ses exploits,
Fit gémir sous ses fers la maîtresse des rois,
Vengea de mille affronts les peuples et les princes,
Fit servir à leur tour les tyrans des provinces,
Et qui, sur l'Aventin plantant ses étendards,
Triompha glorieux au noble champ de Mars.

[a] La concision du latin et la nécessité de la rime ont forcé le traducteur à rendre deux vers de Virgile par trois vers françois. Encore a-t-il omis ces mots *fato profugus*, *banni par le sort*. Ils expriment cependant une circonstance essentielle : ils justifient Énée; il est fugitif, mais il l'est par la volonté du destin. D'ailleurs cette circonstance, loin de relever la simplicité du début du poëme, semble plutôt y ajouter, en ne montrant encore le héros que comme un triste jouet de la destinée. Il ne paroît donc pas que Despréaux ait voulu omettre cette circonstance, pour être plus simple que son original, ainsi que le présume l'un des derniers commentateurs.

Et, pour donner beaucoup, ne nous promet que peu [a];

[a] Une critique de ce vers, faite par Delille, exige que nous rapportions le passage entier de Virgile :

Arma virumque cano, Trojæ qui primus ab oris
Italiam, fato profugus, lavinaque venit
Littora. Multùm ille et terris jactatus et alto,
Vi superûm, sævæ memorem Junonis ob iram.
Multa quoque et bello passus, dum conderet urbem,
Inferretque deos Latio : genus undè latinum,
Albanique patres, atque altæ mœnia Romæ.

Je chante les combats, et ce guerrier pieux
Qui, banni par le sort des champs de ses aïeux,
Et des bords phrygiens conduit dans l'Ausonie,
Aborda le premier aux champs de Lavinie.
Errant en cent climats, triste jouet des flots,
Long-temps le sort cruel poursuivit ce héros,
Et servit de Junon la haine infatigable.
Que n'imagina point la déesse implacable,
Lorsqu'il portoit ses dieux chez ces fameux Albains,
Nobles fils d'Ilion et pères des Romains,
Créoit du Latium la race triomphale,
Et des vainqueurs des rois la ville impériale !

« On ne peut rien ajouter, dit le traducteur, à la beauté de cette « exposition ; elle est tout ce qu'elle doit être, modeste et complète : « Virgile nous promet les aventures d'un héros malheureux ; il pro- « met de nous le montrer tout entier, fugitif, voyageur, persécuté « sur la terre et sur la mer, guerrier, législateur, donnant à l'Italie « de nouveaux dieux, une nouvelle ville, et préparant le berceau « de la capitale du monde. Boileau a donc eu tort de dire que, « pour donner beaucoup, il ne promet que peu. Et que pouvoit-on « promettre de plus que des aventures, de grands malheurs, de « grands exploits, une grande entreprise et la création du peuple- « roi? Ce n'est pas du peu de chose qu'il promet dont il falloit le « louer, mais du ton simple dont il promet de grandes choses. »

La justesse de cette remarque seroit incontestable, si Despréaux

Bientôt vous la verrez, prodiguant les miracles,
Du destin des Latins prononcer les oracles;
De Styx et d'Achéron [a] peindre les noirs torrents,
Et déja les Césars dans l'Élysée errants [b].

parloit de l'exposition entière de l'Énéide; mais il se contente d'opposer à la pompe maladroite du premier vers de Scudéri la sage simplicité des deux premiers vers, dans lesquels Virgile promet peu pour nous donner beaucoup.

[a] Brossette auroit voulu remplacer cet hémistiche par le suivant, qui est pénible à prononcer:

Du Styx, de l'Achéron. . . . .

Despréaux invoquoit avec raison le jugement de l'oreille. *Voyez* l'objection du commentateur et la réponse du poëte, tome IV, page 631.

[b] Despréaux offre particulièrement à l'admiration du lecteur la conception qui fait le plus d'honneur à Virgile, parcequ'il la doit à son génie, et qu'elle a toujours été, depuis l'Énéide, l'une des sources les plus abondantes du merveilleux épique. Dans des remarques sur le VI[e] livre de ce poëme, remarques attribuées à M. de Fontanes, et dignes de son talent, on trouve l'observation suivante: « En ouvrant ainsi le livre des Destins, en faisant voir dans des ta« bleaux prophétiques tout ce qui doit être un jour, Virgile a trouvé « le secret de réunir, pour ainsi dire, la vérité et la fiction. Com« ment refusera-t-on le titre d'inventeur à celui qui créa pour l'é« popée le plus beau genre de merveilleux? Tous les poëtes ont « imité à l'envi cette création du poëte latin; tous ont multiplié ces « visions de l'avenir dont il a le premier donné le modèle. Dans « *la Jérusalem délivrée*, un saint vieillard montre au jeune Renaud « toute la suite de ses descendants et leurs exploits futurs, qu'une « main divine a gravés sur son bouclier. Le Camoëns a fait entrer « dans divers épisodes, par des machines à peu près semblables, « toute l'histoire du Portugal. Un envoyé céleste, avant d'exiler « Adam du paradis terrestre, rassemble sous les yeux du père des « hommes tous les siècles et tous les peuples qu'a perdus son crime,

De figures sans nombre égayez votre ouvrage;
Que tout y fasse aux yeux une riante image:
On peut être à la fois et pompeux et plaisant [a];
Et je hais un sublime ennuyeux et pesant.
J'aime mieux Arioste et ses fables comiques [b],
Que ces auteurs toujours froids et mélancoliques,
Qui dans leur sombre humeur se croiroient faire affront [c]
Si les Graces jamais leur déridoient le front.
On diroit que pour plaire, instruit par la nature,

« et lui fait entrevoir de loin le Messie qui doit sauver le genre humain. Henri IV enfin, transporté en songe dans le palais des Destins, y voit briller d'avance les beaux jours du siècle de Louis XIV. » (*L'Énéide, traduite en vers françois, avec des remarques sur les principales beautés du texte,* 1813, in-8°, tome II, page 349.) Les remarques pour les quatre premiers livres sont l'ouvrage du traducteur Delille. Quant à celles des V[e] et VI[e] livres, il paroît certain qu'elles sont de M. de Fontanes, quoiqu'il n'y ait pas mis son nom.

[a] Ce mot, sur-tout en poésie, se disoit alors pour *agréable*, comme nous l'avons remarqué plus d'une fois. Despréaux lui donne cette acception dans ses vers et dans sa prose.

[b] « Il ne faut pas croire, dit Marmontel, sur l'éloge que Despréaux fait de l'Arioste, que le *Roland furieux* soit un modèle de « poëme épique, ni que le *plaisant* qu'on peut mêler au sublime de « l'épopée, le *dulce* d'Horace, soit le joyeux badinage que le poëte « italien s'est permis. » (*Éléments de littérature*, article *Poétique.*) Il n'est point de lecteur un peu instruit qui s'y méprenne. Despréaux ne propose point l'Arioste comme le modèle des poëtes épiques; il préfère seulement la folie enjouée, trait distinctif de son caractère, à l'humeur de ces écrivains qui ne se dérident jamais. *Voyez* sur l'Arioste le tome I[er], satire X, page 271, note *c*.

[c] Le Brun blâme la dureté de ce dernier hémistiche. N'est-il pas à présumer que le poëte a multiplié les *r* à dessein dans ce vers, afin d'en mieux faire sentir le contraste avec le vers suivant?

Homère ait à Vénus(1) dérobé sa ceinture.
Son livre est d'agréments un fertile trésor:
Tout ce qu'il a touché se convertit en or[a];

(1) Iliade, liv. XIV. (*Despr.*, *édit. de* 1713.) * Suivant Pradon, « on ne dit point *on diroit qu'il ait dérobé*, mais *qu'il a dérobé*, ou « qu'*il auroit dérobé*; voilà des fautes de construction. » (*Remarques nouvelles*, page 95.)

Desmarets ne s'étoit pas borné à faire cette minutieuse observation grammaticale que Pradon lui emprunte; il proposoit de plus pour les deux vers, dont l'inversion lui paroissoit d'ailleurs *insupportable*, un changement que voici, et auquel Despréaux n'auroit sûrement pas gagné :

Il nous semble qu'Homère, instruit par la nature,
Pour plaire, ait à Vénus dérobé sa ceinture.
(*Défense du poëme héroïque*, page 97.)

Marmontel trouve que « cette ceinture, quoique Homère en soit « lui-même l'inventeur, ne lui sied pas mieux qu'elle ne siéroit à « Hercule. » (*Éléments de littérature*, article *Poétique*.) Pour que cette critique fût juste, il faudroit que l'auteur de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* n'eût d'autre mérite que celui de la force.

La ceinture de Vénus est l'un des morceaux qu'a le mieux rendus Rochefort, de l'académie des inscriptions et belles-lettres. Trop foible pour atteindre à l'élévation de l'original, ce traducteur a réussi davantage dans ce qui exigeoit seulement une élégante simplicité :

La déesse, à ces mots, détache sa ceinture,
Où, tissus avec art, sont les enchantements,
Les desirs de l'amour, les soupirs des amants,
L'art de persuader, ce langage si tendre,
Dont les plus sages même ont peine à se défendre.

[a] Ovide fait dire à Midas :

. . . . .Quidquid
Corpore contigero, fulvum vertatur in aurum.
(*Métamorphoses*, *liv. XI*, *vers* 102.)

Tout reçoit dans tes mains une nouvelle grace;
Par-tout il divertit et jamais il ne lasse[a].
Une heureuse chaleur anime ses discours:
Il ne s'égare point en de trop longs détours.
Sans garder dans ses vers un ordre méthodique,
Son sujet de soi-même et s'arrange et s'explique;
Tout, sans faire d'apprêts, s'y prépare aisément;
Chaque vers, chaque mot court à l'événement[b].
Aimez donc ses écrits, mais d'un [c] amour sincère:
C'est avoir profité que de savoir s'y plaire[d].
Un poëme excellent, où tout marche et se suit,
N'est pas de ces travaux qu'un caprice produit:
Il veut du temps, des soins; et ce pénible ouvrage
Jamais d'un écolier ne fut l'apprentissage[e].

[a] Geoffroy croit voir ici le germe du second des deux vers suivants:

Je ne trouve qu'en vous je ne sais quelle grace
Qui me charme toujours et jamais ne me lasse.
(*Esther, acte II, scène VII.*)

[b] Semper ad eventum festinat. . . . .
(*Horaçe, Art Poétique*, vers 148.)

[c] Dans toutes les éditions avouées par Despréaux, depuis 1674 jusqu'en 1713 inclusivement, on lit *d'une amour* au féminin. Au commencement du dix-huitième siècle, le mot *amour* au singulier prenoit encore les deux genres; mais on inclinoit pour le masculin. Brossette est le seul des éditeurs qui ne l'ait pas fait de ce dernier genre.

[d] C'est l'éloge que Quintilien donne à Cicéron. « Ille se profecisse « sciat cui Cicero valdè placebit. » (*Institut. orat.*, liv. X, chap. Ier.)

[e] Clément de Dijon, dans sa *septième lettre à M. de Voltaire*, page 15, ne manque pas d'appliquer ce précepte à *la Henriade*, poëme trop exalté à son apparition, trop rabaissé dans la suite.

Mais souvent parmi nous un poëte sans art,
Qu'un beau feu quelquefois échauffa par hasard,
Enflant d'un vain orgueil son esprit chimérique,
Fièrement prend en main la trompette héroïque:
Sa muse déréglée, en ses vers vagabonds,
Ne s'éléve jamais que par sauts et par bonds:
Et son feu, dépourvu de sens et de lecture [a],
S'éteint à chaque pas faute de nourriture.
Mais en vain le public, prompt à le mépriser,
De son mérite faux le veut désabuser;
Lui-même, applaudissant à son maigre génie,
Se donne par ses mains l'encens qu'on lui dénie:
Virgile, auprès de lui, n'a point d'invention;
Homère n'entend point la noble fiction.
Si contre cet arrêt le siècle se rebelle,
A la postérité d'abord il en appelle.
Mais attendant qu'ici le bon sens de retour
Raméne triomphants ses ouvrages au jour,
Leurs tas au magasin, cachés à la lumière,
Combattent tristement les vers et la poussière [b].

qui, malgré la foiblesse du plan conçu par un esprit trop jeune encore, est jusqu'ici le seul titre de l'épopée françoise, pour l'élégance de la versification, l'éclat des pensées, et les beautés de détail.

[a] Condillac cite ce vers, pour exemple d'une association d'idées contraires. « Despréaux, dit-il, parle d'un feu qui n'a ni *sens* ni *lec-* « *ture*, et qui s'éteint *à chaque pas*. » (*De l'Art d'écrire*, liv. II, chap. I, 1798, page 151.) Despréaux parle du *feu* de l'imagination, et ce *feu-*là n'a-t-il pas besoin de *sens* et *de lecture*, pour être réglé et soutenu dans sa marche?

[b] Tout le morceau qu'on vient de lire regarde Saint-Sorlin Des-

Laissons-les donc entre eux s'escrimer en repos;
Et, sans nous égarer, suivons notre propos.
Des succès fortunés du spectacle tragique
Dans Athènes naquit la comédie antique[a].

marets. Cet écrivain, d'une imagination déréglée et d'une excessive présomption, plaçoit son poëme de *Clovis* fort au-dessus de l'*Iliade* et de l'*Énéide*. Suivant lui, Homère abondoit *en fictions entassées les unes sur les autres, en épisodes ennuyeux, en discours déraisonnables;* Virgile, presque dépourvu *d'invention*, *péchoit contre la vraisemblance, contre les bienséances, contre le jugement*. Comme le public pouvoit ne pas ratifier ces décisions, consignées dans la *Comparaison de la langue et de la poésie françoise avec la grecque et la latine*, chap. X et XI, l'auteur en appelle hardiment à la postérité, page 246. *Voy*. la page 243 de ce volume-ci, note 1.

Desmarets ne tarda pas à répondre au passage de l'*Art Poétique*, dans lequel Despréaux le désigne ouvertement. Il y opposa *la Défense du poëme héroïque*. C'est un dialogue dont les interlocuteurs le comblent de louanges. « Ces ouvrages, fait-il dire à l'un d'eux « au sujet de ses œuvres, ne sont pas pour périr contre lesquels « l'envie conçoit tant de rage. » Un autre lui répond: « Je sais le « véritable sujet de cette fureur, et qu'elle est venue de ces vers qui « ont été adressés au roi au-devant du poëme de *Clovis:*

« Et quand du dieu du Rhin l'on feint la fière image,
« S'opposant en fureur à ton fameux passage,
« On ternit par le faux la pure vérité
« De l'effort qui dompta ce grand fleuve indompté.
« Forcer les éléments par un cœur héroïque,
« Est bien plus que lutter contre un dieu chimérique.
« A ta haute valeur c'est être injurieux,
« Que de mêler la fable à tes faits glorieux;
« Recourir à la feinte offense ta victoire,
« Et c'est moins dire en vers que ne dira l'histoire. »

[a] La comédie a la même origine que la tragédie; mais l'histoire n'en est pas également connue. Née dans les bourgs de l'Attique,

Là le Grec, né moqueur, par mille jeux plaisants,
Distilla le venin de ses traits médisants.
Aux accès insolents d'une bouffonne joie
La sagesse, l'esprit, l'honneur furent en proie.
On vit par le public un poëte avoué
S'enrichir aux dépens du mérite joué;

assortie aux mœurs des habitants de la campagne, elle n'osoit approcher de la capitale, où le gouvernement toléroit quelquefois ses farces grossières. Ce fut après une longue enfance, qu'elle prit de l'accroissement en Sicile.

« On sait par quels degrés et par quels auteurs la tragédie s'est « perfectionnée, dit Aristote. Il n'en est pas de même de la co- « médie, parceque celle-ci n'attira pas dans ses commencements la « même attention. Ce ne fut même qu'assez tard que l'archonte en « donna le divertissement au peuple. C'étoient des acteurs volon- « taires, qui n'étoient ni aux gages ni aux ordres du gouvernement; « mais quand une fois elle a eu pris une certaine forme, elle a eu « aussi ses auteurs, qui sont renommés. On ne sait cependant ni « qui est l'inventeur des masques et des prologues, ni qui a aug- « menté le nombre des acteurs, ni quelques autres détails; mais on « sait que ce fut Épicharme et Phormis [a] qui commencèrent à y « mettre une action (c'est donc à la Sicile qu'on doit cette partie), « et que chez les Athéniens Cratès [b] fut le premier qui abandonna « les actions personnelles, et qui traita les choses dans le général. » (*Poétique d'Aristote*, chap. V, traduction de Batteux.)

[a] Siciliens l'un et l'autre, ils vivoient dans le cinquième siècle avant l'ère vulgaire, et mirent les premiers une action dans la comédie, c'est-à-dire un commencement, un milieu et une fin. Leurs pièces furent bientôt connues dans la Grèce, où elles servirent de modèles.

[b] Cratès florissoit quatre cent cinquante ans avant notre ère, douze ou treize ans avant Aristophane. Il se distingua par la gaieté de ses saillies; mais il traitoit toujours un sujet dans sa généralité, en s'abstenant de toute injure personnelle.

Et Socrate par lui, dans un chœur de nuées (1),
D'un vil amas de peuple attirer les huées.
Enfin de la licence on arrêta le cours :
Le magistrat des lois emprunta le secours,
Et, rendant par édit les poëtes plus sages,
Défendit de marquer les noms et les visages.
Le théâtre perdit son antique fureur;
La comédie apprit à rire sans aigreur [a],
Sans fiel et sans venin sut instruire et reprendre,

(1) *Les Nuées*, comédie d'Aristophane. (*Despr.*, *édit. de* 1674.) * Quoique l'auteur n'ait pas eu vraisemblablement d'autre projet que de se venger de l'éloignement de Socrate pour les poëtes comiques, et qu'il se soit écoulé plus de vingt ans entre la représentation de sa pièce et la mort du philosophe, on ne peut guère douter qu'il n'ait, par ses accusations contre la doctrine de ce dernier, disposé les esprits à voir sans étonnement l'arrêt qui le condamna. Dans cette comédie, Socrate est un corrupteur de la jeunesse, encore plus odieux que ridiculement subtil : il confond les notions du juste et de l'injuste, il substitue au culte des divinités du pays celui des *nuées*, qui forment *un chœur*.

Aristophane, dont la vie est peu connue, naquit à Athènes. Sa réputation commença l'an 427 avant l'ère vulgaire. Nous n'avons de lui que onze comédies. Elles consistent en allusions satiriques, qui sont pour nous d'un foible intérêt; mais on lui accorde le talent de saisir les ridicules et de peindre les mœurs de son temps. Quant à son style, le mérite en est incontestable, puisqu'il est reconnu par Platon lui-même, le disciple et l'admirateur de Socrate. Aristophane mourut dans sa patrie vers la fin du siècle où il étoit né.

[a] Après avoir parlé de Thespis et d'Eschyle, Horace continue ainsi :

> Successit vetus his comœdia, non sine multâ
> Laude; sed in vitium libertas excidit, et vim
> Dignam lege regi. Lex est accepta, chorusque

Et plut innocemment dans les vers de Ménandre[a].
Chacun, peint avec art dans ce nouveau miroir,
S'y vit avec plaisir, ou crut ne s'y point voir:
L'avare, des premiers, rit du tableau fidèle
D'un avare souvent tracé sur son modèle;

Turpiter obticuit, sublato jure nocendi.
(*Art Poétique, vers* 281—284.)

La vieille comédie, alors avec succès
Parut, et son audace alla jusqu'à l'excès.
Il fallut qu'une loi punît son insolence;
Le chœur, toujours mordant, fut réduit au silence.
(*M. Daru.*)

La veille comédie nommoit les personnes, et les immoloit à la risée publique. Dans une démocratie comme celle d'Athènes, la multitude encourageoit la médisance et la calomnie contre tous ceux qui étoient les objets de sa haine envieuse. Ce scandale fut réprimé par les lois; on défendit de nommer personne sur le théâtre. Les auteurs n'en continuèrent pas moins de flatter la malignité, en jouant des aventures connues sous des noms supposés, auxquels il étoit facile de substituer les véritables. Telle fut *la moyenne comédie*, que de nouveaux édits proscrivirent. On ne mit plus dès-lors sur la scène ni personnages réels, ni actions vraies; il fallut traiter des sujets de pure invention, et cette époque est celle de *la nouvelle comédie*.

[a] Ménandre, né à Céphisia, bourg de l'Attique, l'an 342 avant notre ère, périt à cinquante-deux ans, en se baignant dans le port du Pirée. Il fut *le prince de la nouvelle comédie*, qui différoit peu sans doute de la bonne comédie moderne, et se distingua par son respect pour les bienséances. D'un très grand nombre de pièces qu'il avoit composées, il nous reste des fragments qui déposent en faveur de la pureté de son style et de la vérité de son dialogue. César fait de ce poëte un éloge bien flatteur, en appelant Térence un *demi-Ménandre*. Quintilien et Plutarque le regardent comme le modèle de son art.

Et mille fois un fat finement exprimé
Méconnut le portrait sur lui-même formé [*a*].
Que la nature donc soit votre étude unique,
Auteurs qui prétendez aux honneurs du comique.
Quiconque voit bien l'homme, et, d'un esprit profond
De tant de cœurs cachés a pénétré le fond [*b*];
Qui sait bien ce que c'est qu'un prodigue, un avare,
Un honnête homme, un fat, un jaloux, un bizarre,
Sur une scène heureuse il [c] peut les étaler,
Et les faire à nos yeux vivre, agir et parler.
Présentez-en par-tout les images naïves;

[*a*] Rousseau présente la même idée dans l'*Épître à Thalie* :

Ce fut alors que la scène féconde
Devint l'école et le miroir du monde;
Et que chacun, loin d'en être choqué,
Fit son plaisir de s'y voir démasqué.
Là le marquis, figuré sans emblème,
Fut le premier à rire de lui-même;
Et le bourgeois apprit sans nul regret
A se moquer de son propre portrait.

[*b*] Despréaux avoit en vue Molière, qu'il nommoit *le Contemplateur*. Aussi ce grand peintre du cœur humain est-il « sur-tout l'auteur des « hommes mûrs et des vieillards, comme le remarque La Harpe: leur « expérience se rencontre avec ses observations, et leur mémoire avec « son génie. » (*Cours de littérature*, 1821, tome VI, page 320.)

« Il n'est jamais fin : il est profond ; c'est-à-dire que, lorsqu'il a « donné son coup de pinceau, il est impossible d'aller au-delà. Ses « comédies, bien lues, pourroient suppléer à l'expérience, non pas « parce qu'il a peint des ridicules, qui passent ; mais parcequ'il a peint « l'homme, qui ne change point. » (*Ibidem*, page 232.)

[c] *Il*, pronom au moins inutile. Cette inadvertance échappe quelquefois à Despréaux dans sa prose, mais très rarement dans ses vers.

Que chacun y soit peint des couleurs les plus vives.
La nature, féconde en bizarres portraits,
Dans chaque ame est marquée à de différents traits;
Un geste la découvre, un rien la fait paroître:
Mais tout esprit n'a pas des yeux pour la connoître[a].
Le temps, qui change tout, change aussi nos humeurs
Chaque âge a ses plaisirs, son esprit et ses mœurs.
Un jeune homme, toujours bouillant dans ses caprices
Est prompt à recevoir l'impression des vices;
Est vain dans ses discours, volage en ses desirs,
Rétif à la censure, et fou dans les plaisirs.
L'âge viril, plus mûr, inspire un air plus sage,
Se pousse auprès des grands, s'intrigue, se ménage[b],
Contre les coups du sort songe à se maintenir,
Et loin dans le présent regarde l'avenir.
La vieillesse chagrine incessamment amasse;

[a] « Un esprit n'a pas des yeux pour connoître la nature. Quel vers « et quelle expression! » (*Nouvelles remarques*, page 95.) Pradon ne concevoit pas, ou feignoit de ne pas concevoir, qu'il y a des choses que les seuls yeux de l'esprit aperçoivent.

[b] Un livre, que je crois peu répandu, nous apprend que Delille n'étoit satisfait ni de ce vers ni du précédent. La manière dont ils y sont imprimés fait seulement connoître les mots sur lesquels portoit son improbation.

L'âge viril, plus mûr, *inspire un air* plus sage,
Se *pousse* auprès des grands, s'intrigue, se *ménage*, etc.

La critique doit être motivée, sur-tout lorsqu'elle a pour objet un poëte tel que Despréaux. On auroit d'ailleurs été fort aise de trouver les raisons de celle d'un juge tel que Delille, dans la préface de l'*Art Poétique d'Horace, traduit en françois*, par le marquis de Sy, Londres, 1816.

Garde, non pas pour soi, les trésors qu'elle entasse;
Marche en tous ses desseins d'un pas lent et glacé;
Toujours plaint le présent et vante le passé;
Inhabile aux plaisirs dont la jeunesse abuse,
Blâme en eux(1) les douceurs que l'âge lui refuse.
Ne faites point parler vos acteurs au hasard,
Un vieillard en jeune homme, un jeune homme en vieillard[a].

(1) *Blâme en elle* me sembleroit préférable, parcequ'il se rapporte naturellement à *jeunesse*. (*Le Brun.*) * Il me semble au contraire qu'il faut *en eux*, parceque le sens et la construction de la phrase annoncent que ce pronom se rapporte à *plaisirs*.

[a] Dans la peinture des âges de l'homme, empruntée à Horace, le poëte omet à dessein celle de l'enfance, parcequ'il est rare qu'un enfant parle sur notre scène. Louis XIV vouloit que Despréaux « lui « récitât tous ses ouvrages, à mesure qu'il les composoit, dit Bros- « sette. Il lui fit réciter deux fois cette description..... »

Ætatis cujusque notandi sunt tibi mores,
Mobilibusque decor naturis dandus et annis.
Reddere qui voces jam scit puer, et pede certo
Signat humum, gestit paribus colludere; et iram
Colligit ac ponit temerè, et mutatur in horas.
Imberbis juvenis, tandem custode remoto,
Gaudet equis canibusque, et aprici gramine campi;
Cereus in vitium flecti, monitoribus asper,
Utilium tardus provisor, prodigus æris,
Sublimis, cupidusque, et amata relinquere pernix.
Conversis studiis, ætas animusque virilis
Quærit opes et amicitias; inservit honori;
Commisisse cavet quod mox mutare laboret.
Multa senem circumveniunt incommoda, vel quòd
Quærit, et inventis miser abstinet, ac timet uti;
Vel quòd res omnes timidè gelidèque ministrat,
Dilator, spe longus, iners, avidusque futuri,
Difficilis, querulus, laudator temporis acti
Se puero, censor, castigatorque minorum.

Étudiez la cour et connoissez la ville;
L'une et l'autre est toujours en modéles fertile.

Multa ferunt anni venientes commoda secum,
Multa recedentes adimunt. Ne fortè seniles
Mandentur juveni partes, pueroque viriles;
Semper in adjunctis ævoque morabimur aptis.
(*Horace*, *Art Poétique*, *vers* 156—178.)

Regnier rend ainsi ce morceau du poëte latin, dans une de ses satires adressée à Bertaut, évéque de Séez:

Chaque âge a ses humeurs, son goût et ses plaisirs,
Et, comme notre poil, blanchissent nos desirs.
Nature ne peut pas l'âge en l'âge confondre:
L'enfant qui sait déja demander et répondre,
Qui marque assurément la terre de ses pas,
Avecque ses pareils se plaît en ses ébats;
Il fuit, il vient, il parle, il pleure, il saute d'aise,
Sans raison d'heure en heure il s'émeut et s'apaise.
Croissant l'âge en avant, sans soin de gouverneur,
Relevé, courageux et cupide d'hônneur,
Il se plaît aux chevaux, aux chiens, à la *campaigne*;
Facile au vice, il hait les vieux et les dédaigne;
Rude à qui le reprend, paresseux à son bien,
Prodigue, dépensier, il ne conserve rien;
Hautain, audacieux, conseiller de soi-méme,
Et d'un cœur obstiné se heurte à ce qu'il aime.
L'âge au soin se tournant, homme fait il acquiert
Des biens et des amis, si le temps le requiert;
Il masque ses discours comme sur un théâtre;
Subtil, ambitieux, l'honneur il idolâtre;
Son esprit avisé prévient le repentir,
Et se garde d'un lieu difficile à sortir.
Maints fâcheux accidents surprennent sa vieillesse:
Soit qu'avec du souci gagnant de la richesse,
Il s'en défend l'usage, et craint de s'en servir,
Que tant plus il en a, moins s'en peut assouvir;
Ou soit qu'avec froideur il fasse toute chose,
Imbécile, douteux, qui voudroit et qui n'ose,

C'est par là que Molière illustrant ses écrits,
Peut-être de son art eût remporté le prix(1),
Si, moins ami du peuple, en ses doctes peintures
Il n'eût point fait souvent grimacer ses figures,
Quitté, pour le bouffon, l'agréable et le fin,
Et sans honte à Térence allié Tabarin[a]:

Dilayant, qui toujours a l'œil sur l'avenir,
De léger il n'espère et croit au souvenir;
Il parle de son temps, difficile et sévère,
Censurant la jeunesse, use des droits de père,
Il corrige, il reprend, hargneux en ses façons,
Et veut que tous ses mots soient autant de leçons.
(*Satire V, vers* 119—152.)

(1) De tous les auteurs modernes, Molière étoit celui que M. Despréaux estimoit et admiroit le plus : il le trouvoit plus parfait en son genre que Corneille et Racine dans le leur. (*Brossette.*)

* Ce vers

Peut-être de son art eût remporté le prix,

paroît très clair; mais comme il n'a pas toujours été compris de la même manière, on desireroit que le commentateur nous eût appris si le poëte a voulu dire que Molière, sans ses bouffonneries, auroit atteint à la perfection de l'art, ou s'il a seulement entendu qu'il auroit surpassé et les anciens et les modernes. Ce dernier sens s'offre naturellement au lecteur; c'est celui qui s'est présenté à l'esprit de Voltaire, et qu'il faut même adopter, si l'on ajoute quelque foi aux anecdotes racontées par Monchesnai : car celui-ci nous dit positivement qu'aux yeux de Despréaux Térence étoit un peintre de la nature plus accompli que Molière.

[a] *Voyez* sur Térence le tome I[er], p. 63, note *c*, et sur Tabarin ce tome-ci, p. 176, note *b*. « On pourrait, suivant Voltaire, répondre « à ce grand critique, que Molière n'a point allié Térence avec Ta- « barin dans ses vraies comédies, où il surpasse Térence; que s'il « a déféré au goût du peuple, c'est dans ses farces, dont le seul

Dans ce sac ridicule où Scapin s'enveloppe (1),
Je ne reconnois plus l'auteur du Misanthrope [a].

« titre annonce du bas comique, et que ce bas comique était nécessaire pour soutenir sa troupe.

« Molière ne pensait pas que *les Fourberies de Scapin* et *le Mariage forcé* valussent *l'Avare*, *le Tartufe*, *le Misanthrope*, *les Femmes savantes*, ou fussent du même genre. De plus, comment « Despréaux peut-il dire que Molière

« Peut-être de son art eût remporté le prix ?

« Qui aura donc ce prix, si Molière ne l'a pas ? »

Voltaire s'exprime ainsi dans de courtes analyses qu'il se proposoit de mettre en tête de chaque pièce de Molière, et qu'il destinoit à l'édition des œuvres de ce dernier, in-4°, 1734, Paris. (*Voyez les œuvres complètes de Voltaire*, 1821, *Mélanges littéraires*, tome Ier, page 103.)

(1) Comédie de Molière. (*Despréaux*, *édit. de* 1674.) * *Les Fourberies de Scapin*, pièce en trois actes et en prose, représentée le 24 mai 1671. Molière a pris le fond de l'intrigue dans le *Phormion* de Térence; « mais, dit La Harpe, l'auteur françois est bien « au-dessus du latin par là gaieté et la verve comique. C'est pourtant dans cette pièce que Boileau lui reproche, et avec raison, « d'avoir *à Térence allié Tabarin*. Molière, en effet, y est descendu « jusqu'à la farce, ce que Térence n'a pas fait. Mais nous savons « aussi que Molière avoit besoin de farces pour plaire à la multitude, qu'il n'avoit pas encore assez formée; et, dans cette même « pièce de Scapin, ce qui n'est pas de la farce est bien au-dessus « de la pièce de Térence, et les scènes imitées du latin sont bien « autrement comiques en françois. » (*Cours de littérature*, 1821, « tome II, page 131.)

[a] Quoique la censure de Despréaux tombe évidemment sur les bouffonneries que Molière a mêlées, dans sa pièce, à de *doctes peintures*, Marmontel élève les doutes suivants : « Boileau a eu tort, « s'il n'a pas reconnu l'auteur du *Misanthrope* dans l'éloquence de « *Scapin* avec le père de son maître; dans l'avarice de ce vieillard;

Le comique, ennemi des soupirs et des pleurs,
N'admet point en ses vers de tragiques douleurs (1);
Mais son emploi n'est pas d'aller dans une place,
De mots sales et bas charmer la populace (2).
Il faut que ses acteurs badinent noblement;
Que son nœud bien formé se dénoue aisément;
Que l'action, marchant où la raison la guide,
Ne se perde jamais dans une scène vide;
Que son style humble et doux se relève à propos;
Que ses discours, par-tout fertiles en bons mots,
Soient pleins de passions finement maniées,
Et les scènes toujours l'une à l'autre liées.
Aux dépens du bon sens gardez de plaisanter:

« dans la scène des deux pères; dans l'amour des deux fils, tableaux « dignes de Térence; dans la confession de *Scapin* qui se croit « convaincu; dans son insolence dès qu'il sent que son maître a be- « soin de lui, etc. Boileau a eu raison, s'il n'a regardé comme in- « digne de Molière que le sac où le vieillard est enveloppé; encore « eût-il mieux valu en faire la critique à son ami vivant, que « d'attendre qu'il fût mort pour lui en faire le reproche. » (*Éléments de littérature*, article *Comique.*)

Despréaux auroit vainement donné à Molière des conseils, que les intérêts de sa troupe ne lui permettoient pas de suivre. D'ailleurs le bel éloge qu'il fait du génie de son ami, dans une épître composée plusieurs années après l'*Art Poétique*, répond suffisamment à la dernière remarque de Marmontel. *Voyez* l'épître à Racine, p. 86, note *b*.

(1) On voit que Boileau avoit fait d'avance le procès aux comédies larmoyantes. (*Le Brun.*) * Ce n'est pas un des moindres reproches que lui fasse Saint-Marc.

(2) Vers léonins : les hémistiches riment ensemble. *De mots sales et bas* sont d'un style aussi par trop trivial. (*Le Brun.*) * La première remarque est juste; la seconde est rigoureuse.

Jamais de la nature il ne faut s'écarter.
Contemplez de quel air un père dans Térence(1)
Vient d'un fils amoureux gourmander l'imprudence;
De quel air cet amant écoute ses leçons,
Et court chez sa maîtresse oublier ces chansons.
Ce n'est pas un portrait, une image semblable;
C'est un amant, un fils, un père véritable[a].
J'aime sur le théâtre un agréable auteur

(1) *Voyez Simon* dans *l'Andrienne* et *Démée* dans *les Adelphes.* (*Despréaux, édit. de* 1713.)

[a] Monchesnai nous apprend qu'une des lectures qui faisoient le plus de plaisir à Despréaux étoit celle de Térence. « C'est un au- « teur, disoit-il, dont toutes les expressions vont au cœur; il ne « cherche point à faire rire, ce qu'affectent sur-tout les autres co- « miques; il ne s'étudie qu'à dire des choses raisonnables, et tous « ses termes sont dans la nature, qu'il peint toujours admirable- « ment. Les valets qu'il introduit sur la scène ne sont point comme « les valets de Plaute, c'est-à-dire toujours sûrs de leur dénoue- « ment, qu'ils conduisent par des stratagèmes à la fin qu'ils se sont « proposée; mais chez Térence une reconnoissance naturelle vient « toujours au secours d'un valet dont la prudence avoit été trompée. « Enfin, disoit-il, il est étonnant que ce poëte ayant écrit après « Plaute, si estimé et si autorisé chez les Romains, quoique ses plai- « santeries fussent outrées, il est étonnant que ce Plaute, si cher « à la multitude, ait été effacé par un concurrent, qui avoit pris la « route la moins sûre pour plaire. Car la raison n'est faite que pour « certains génies privilégiés; et ce peuple romain, si estimable par « tant d'autres endroits, prenoit souvent le change sur le vrai mé- « rite du théâtre. Il vouloit rire à quelque prix que ce fût, et voilà « ce qui rendoit Térence plus merveilleux, d'avoir accommodé le « peuple à lui, sans s'accommoder au peuple. Et par là, disoit « M. Despréaux, Térence a l'avantage sur Molière, qui certainement « est un peintre d'après nature, mais non pas si parfait que Té-

Qui, sans se diffamer aux yeux du spectateur,

« rence, puisque Molière dérogeoit souvent à son génie noble par « des plaisanteries grossières, qu'il hasardoit en faveur de la multi- « tude, au lieu qu'il ne faut avoir en vue que les honnêtes gens. » (*Bolæana*, nomb. XXVIII.) Monchesnai ajoute à la fin de cet article : « Il (*Despréaux*) louoit encore Térence de demeurer toujours « où il en faut demeurer ; ce qui a manqué à Molière. »

Les vers que, sans aucune restriction, Despréaux consacre à l'éloge de Térence semblent confirmer ce qu'on vient de lire sur la préférence qu'il lui accordoit. Quoi qu'il en soit, ce jugement est loin d'avoir fait loi parmi nous. D'Alembert l'attribue à une grande prédilection pour les auteurs de l'antiquité ; « car il falloit bien, dit- « il, que les anciens eussent quelque avantage sur un moderne, etc. » (*Note 23 sur l'éloge de Despréaux.*) Suivant l'opinion générale, Molière l'emporte sur les comiques de tous les temps. La Harpe le met au-dessus de Térence, même sous le rapport de la diction ; ce qui peut être contesté, s'il s'agit de l'élégance continue qui est l'un des premiers charmes du poëte latin. (*Voyez* le *Cours de littérature*, 1821, tome II, page 131.) Il prend de plus la défense des pièces sur lesquelles tomboit la critique de Despréaux.

« *La comtesse d'Escarbagnas, le Médecin malgré lui, les Fourbe- « ries de Scapin, le Malade imaginaire, M.* de *Pourceaugnac* sont « dans ce genre de bas comique qui a donné lieu, dit-il, au reproche « que le sévère Despréaux fait à Molière d'avoir *allié Térence à Ta- « barin*. Le reproche est fondé, etc...... Mais ne pourroit-on pas « excuser aussi jusqu'à un certain point ce genre de pièces, du « moins tel que Molière l'a traité ? Convenons d'abord qu'il n'y atta- « choit aucune prétention ; et ce qui le prouve, c'est que presque « toutes ne furent imprimées qu'après sa mort. Convenons encore « que la variété d'objets est si nécessaire au théâtre, comme par- « tout ailleurs, et le rire une si bonne chose en elle-même, que, « pourvu qu'on ne tombe pas dans la grossière indécence ou la « folie burlesque, les honnêtes gens peuvent s'amuser d'une farce, « sans l'estimer comme une comédie. Mais à cette tolérance en fa- « veur de l'ouvrage ne se mêlera-t-il pas encore de l'estime pour

Plaît par la raison seule, et jamais ne la choque.
Mais pour un faux plaisant, à grossière équivoque,
Qui pour me divertir n'a que la saleté(1),
Qu'il s'en aille, s'il veut, sur deux tréteaux monté,
Amusant le Pont-Neuf(2) de ses sornettes fades,
Aux laquais assemblés jouer ses mascarades.

« l'auteur, si, lors même qu'il descend à la portée du peuple, il se « fait reconnoitre aux honnêtes gens par des scènes où le comique « de mœurs et de caractères perce au milieu de la gaieté bouffonne? « C'est ce que Molière a toujours fait. » (*Cours de littérature*, 1821, tome VI, page 290.)

(1) Mont-Fleury le jeune, auteur de *la Femme juge et partie*, *etc.* Quand notre auteur récita cet endroit à M. C...... (*Colbert*), ce ministre s'écria : *Voilà Poisson, voilà Poisson.* Il ne pouvoit souffrir ce comédien, depuis qu'un jour Poisson, faisant le rôle d'un bourgeois, parut sur le théâtre en pourpoint et en manteau noir, avec un collet de point et un chapeau uni, enfin avec un habillement conforme en tout à celui de M. C......, qui par malheur étoit présent, et qui crut que Poisson vouloit le jouer, quoique cela fût arrivé sans dessein. Poisson, qui s'en aperçut, changea quelque chose à son habillement dans le reste de la pièce; mais cela ne satisfit point M. C...... (*Brossette.*) * Antoine Jacob de Mont-Fleury, né en 1640, mort en 1685, se fit recevoir avocat, et ne travailla que pour le théâtre. Il connoît la scène, il a de l'esprit et de la vivacité dans le dialogue; mais il blesse trop souvent la décence. Il étoit fils du comédien Mont-Fleury, qui composa la tragédie de *La mort d'Asdrubal.*

Raimond Poisson, mort en 1690, auteur du *Baron de la Crasse*, du *Fou de qualité*, *etc.*, étoit connu sous le nom de *Crispin*, parce-qu'il aimoit à jouer ce rôle dont l'invention lui est attribuée. Un de ses fils (*Philippe*), mort en 1743, a composé *le Procureur arbitre*, *l'Impromptu de campagne*, *etc.* Il étoit acteur comme son père.

(2) .... M. Despréaux disoit des mauvaises pièces de théâtre qu'elles n'étoient bonnes qu'à jouer en plein air. (*Brossette.*)

L'ART POÉTIQUE.

CHANT IV.

Dans Florence jadis vivoit un médecin,
Savant hâbleur, dit-on, et célèbre assassin.
Lui seul y fit long-temps la publique misère :
Là le fils orphelin lui redemande un père;
Ici le frère pleure un frère empoisonné.
L'un meurt vide de sang, l'autre plein de séné [a];
Le rhume à son aspect se change en pleurésie,
Et par lui la migraine est bientôt frénésie.
Il quitte enfin la ville, en tous lieux détesté.
De tous ses amis morts un seul ami resté
Le méne en sa maison de superbe structure.
C'étoit un riche abbé, fou de l'architecture.
Le médecin d'abord semble né dans cet art,
Déja de bâtiments parle comme Mansart [b] :
D'un salon qu'on éléve il condamne la face;

[a] Vers devenu proverbe.

[b] François Mansart, né à Paris en 1598, mort en 1666, est inventeur de cette sorte de couverture que l'on appelle *Mansarde*. Cet architecte donna son nom à Jules Hardouin, son neveu et son éléve, qui a construit le château de Versailles, l'hôtel des Invalides, etc. Ce dernier passe pour inférieur à son oncle dans beaucoup de parties de son art; il mourut en 1708. Né en 1645, il avoit à peine vingt-neuf ans lorsque l'*Art Poétique* fut publié, et ne devoit pas encore être bien connu. Despréaux écrit *Mansard*, suivant l'usage.

Au vestibule obscur il marque une autre place;
Approuve l'escalier tourné d'autre façon[a].
Son ami le conçoit, et mande son maçon.
Le maçon vient, écoute, approuve et se corrige.
Enfin, pour abréger un si plaisant prodige[b],
Notre assassin renonce à son art inhumain;
Et désormais, la règle et l'équierre[c] à la main,
Laissant de Galien[d] la science suspecte[e],

[a] Brossette trouvoit trop hardie l'ellipse que ce vers présente. Il soumit ses doutes à Despréaux; mais celui-ci lui fit sentir que cette heureuse hardiesse étoit suffisamment préparée par le vers qui la précède. *Voyez* la lettre du 2 août 1703, tome IV, page 478.

[b] « Que veut dire *abréger un prodige?* Il veut dire *pour ne pas* « *ennuyer le lecteur d'un si plaisant prodige;* mais *abréger un si plai-* « *sant prodige* est une expression que je ne crois pas françoise. » (*Nouvelles Remarques*, page 96.) Cette critique, l'une des moins hasardées de Pradon, est adoptée par Saint-Marc. Cependant les phrases antécédentes expliquent l'ellipse qu'ils condamnent; elle est usitée, et le lecteur supplée ce qui est sous-entendu. C'est comme s'il y avoit: « Pour abréger *le récit* d'un si plaisant prodige. »

[c] Les éditions avouées par Despréaux, depuis 1674 jusqu'en 1713 inclusivement, celles de Brossette, de Saint-Marc, etc., écrivent *équierre*. Dans les éditions de MM. Didot, Crapelet, Daunou, etc., on lit *équerre*, qui est le mot autorisé par l'usage actuel. « Quelques uns écrivent *équierre*, » dit le dictionnaire de l'académie françoise, édition de 1694.

[d] Claude Galien, le plus grand médecin de l'antiquité après Hippocrate, naquit sous l'empire d'Adrien, vers l'an 131 de l'ère vulgaire, à Pergame, ville de l'Asie mineure, fameuse par son temple d'Esculape. L'opinion la plus vraisemblable sur la durée de son existence est celle de Suidas, qui le fait vivre l'espace de soixante-dix ans. Les nombreux ouvrages qui nous restent de lui sont écrits en grec, dans un style abondant et prolixe.

De méchant médecin devient bon architecte [a].
Son exemple est pour nous un précepte excellent.
Soyez plutôt maçon, si c'est votre talent [b],

[e] Aux yeux de Saint-Marc, cette épithète expressive est amenée par le besoin de la rime.

[a] Chaque objet, sous la plume de Despréaux, reçoit si bien les couleurs qui lui sont propres, qu'il n'avoit pas besoin de recourir aux épisodes, pour éloigner le reproche de monotonie. Il n'a pourtant pas voulu priver entièrement son ouvrage de l'agrément qu'ils pouvoient y ajouter; c'étoit d'ailleurs un moyen de se venger de Claude Perrault. « ..... En même temps qu'il donne un précepte, « dit Louis Racine, il donne par son style l'exemple du précepte. « S'il parle de l'ode et des différents sujets qu'elle peut traiter, il « prend le style élevé, gracieux ou tendre, suivant ces différents « sujets. Son style doux et naturel, quand il parle de l'idylle, se « change en un style lugubre quand il vient à l'élégie. Il enlève par « le style le plus pompeux, en parlant de la poésie épique; et lui-« même remue le cœur en apprenant aux poëtes tragiques à le re-« muer. Il a su même, dans un si noble sujet, prendre un moment « le ton familier et badin, en racontant l'histoire de ce médecin,

« Savant hâbleur, dit-on, et célèbre assassin;

« de manière qu'il a exécuté ce qu'il recommande aux autres, quand « il leur dit qu'il faut

« . . . . d'une main légère
« Passer du grave au doux, du plaisant au sévère. »

(*Réflexions sur la poésie*, chap. VII, *sur la poésie didactique*, p. 346 du tome II des *œuvres de Louis Racine*, in-8°, 1808.)

[b] On lit 1° dans la *première Réflexion critique*, tome III, p. 159, les motifs que le poëte croyoit avoir de se venger de Claude Perrault; 2° dans une lettre écrite en 1676 au duc de Vivonne, les suites de son démêlé avec ce médecin-architecte. Celui-ci se récria contre une injure dont il ne pouvoit s'offenser, puisqu'il n'étoit pas nommé. Employé dans les bâtiments du roi, il porta même sa plainte à Colbert qui en avoit la surintendance. Au lieu de se disculper,

Ouvrier estimé dans un art nécessaire,
Qu'écrivain du commun [a], et poëte vulgaire.
Il est dans tout autre art des degrés différents [b],
On peut avec honneur remplir les seconds rangs;
Mais dans l'art dangereux de rimer et d'écrire,
Il n'est point de degrés du médiocre au pire;
Qui dit froid écrivain dit détestable auteur [c].

Despréaux fit rire le ministre par cette plaisanterie : « Il a tort de se « plaindre, je l'ai fait précepte. » *Voyez* sur Claude Perrault le tome I[er], satire IX, page 252, note *a*.

[a] C'est par erreur qu'il y a dans l'édition de M. Daunou,

. . . . *ou* poëte vulgaire.

La leçon que nous avons suivie est celle de toutes les autres éditions.

[b] . . . . . . Certis medium et tolerabile rebus
Rectè concedi. . . . .
. . . . Mediocribus esse poetis
Non homines, non dî, non concessere columnæ.
(*Horace, Art Poétique, vers* 368—373.)

[c] Au lieu de ce vers et des trois suivants, il y avoit ceux-ci dans les éditions antérieures à celle de 1701 :

Les vers ne souffrent point de médiocre auteur,
Ses écrits en tous lieux sont l'effroi du lecteur;
Contre eux dans le Palais les boutiques murmurent,
Et les ais chez Billaine (1) à regret les endurent.

Voici les raisons principales que Brossette donne de ce changement : 1° Le mot *médiocre* se trouvoit répété dans le premier vers; 2° les mots qui terminent ce vers se lioient mal avec ceux qui commencent le second; 3° ces quatre vers, foiblement imités d'Horace, étoient une amplification des précédents; 4° ceux qui les remplacent confirment la règle par des exemples.

L'abbé Paul Tallemant regrettoit les deux derniers vers, qui sont

(1) Fameux libraire. (*Despréaux, édition de* 1674.)

Boyer(1) est à Pinchêne[a] égal pour le lecteur;
On ne lit guère plus Rampale et Mesnardière[b],

en effet très heureux: il croyoit que l'auteur les avoit sacrifiés à son penchant pour la satire. *Voyez* sa lettre du 3 mai 1701, où il lui en fait poliment des reproches, tome IV, page 402.

(1) Auteur médiocre. (*Despréaux*, *édition de* 1701.) * Claude Boyer, né à Alby en 1618, prêcha, dit-on, de bonne heure à Paris avec peu de succès. Après avoir donné un grand nombre de pièces au théâtre, il fut admis à l'académie françoise en 1666. Sa tragédie de *Judith* doit le triste souvenir qu'elle a laissé à une épigramme de Racine. *Voyez* le tome IV, page 309, note *a*.

[a] *Voyez* sur Pinchêne l'épître V, p. 52, note 3.

[b] « Rampale, que M. Despréaux met dans la même classe que « La Mesnardière, est, en qualité de poëte, plus obscur que celui-ci. « J'ignore d'où il étoit, dit l'abbé Goujet, et s'il a eu quelques titres « dans le monde.... Il n'a guère fait que des idylles, et il croyoit « être le premier qui eût employé ce nom en notre langue; en quoi « il s'est trompé. » (*Bibliothèque françoise*, tome XVII, page 110.) Rampale mourut en 1663.

Pilet de La Ménardière, ou plutôt Mesnardière, de l'académie françoise, né à Loudun vers 1610. En s'efforçant de prouver, dans son *Traité de la mélancolie*, que les religieuses ursulines de cette ville étoient possédées du démon, il obtint la faveur du cardinal de Richelieu. Sur la demande de ce ministre, il entreprit une *Poétique* où il devoit embrasser toutes les parties qui la composent; mais il n'a exécuté que ce qui regarde la tragédie et l'élégie. Sa traduction du *Panégyrique de Trajan*, par Pline le jeune, est une paraphrase; et, par un autre excès, celle des trois premiers livres des lettres du même auteur est trop littérale. Ses tragédies de *la Pucelle d'Orléans* et d'*Alinde* n'eurent aucun succès. Les épigrammes imitées de l'Anthologie sont ce qu'il y a de mieux dans son volume de poésies. On distingue les vers suivants sur l'amour :

. . . . . Dès qu'il est paisible, il sommeille;
S'il n'a point de frayeur, il n'a point de desir;

Que Magnon (1), du Souhait (2), Corbin (3) et la Morlière (4).
Un fou du moins fait rire, et peut nous égayer;

L'assurance l'endort, la crainte le réveille;
Et s'il acquiert sans peine, il jouit sans plaisir.

La Mesnardière avoit critiqué *la Pucelle* de Chapelain. Aussi ce dernier le traite-t-il assez mal, dans le mémoire rédigé par ordre de Colbert, en 1662, sur les gens de lettres. Bussy-Rabutin au contraire en parle comme « d'un virtuose qui avoit fort bien écrit de « toutes manières, et qui avoit laissé des ouvrages de lui sérieux et « galants, dignes de beaucoup d'estime. » On ne le connoît aujourd'hui que par ce qu'en dit Despréaux. *Voy.* l'*Art Poétique*, chant I[er], page 167, note *b*.

(1) Magnon a composé un poëme fort long, intitulé l'*Encyclopédie*. (*Despréaux, édit. de* 1713.) * Jean Magnon, que Despréaux nomme *Maignon*, né à Tournus dans le Maconnois, après avoir composé plusieurs tragédies, entre autres Jeanne de Naples, Zénobie, Artaxerce, Tamerlan, etc., entreprit un poëme qui suppose au moins une étrange facilité; c'est *la Science universelle*, « compilation immense, « dit-il au lecteur, mais si bien conçue et si bien expliquée, que les « bibliothèques ne serviront plus que d'un ornement inutile. » Il venoit d'en mettre le premier volume sous presse, lorsqu'il fut assassiné par des voleurs sur le Pont-Neuf, en 1662. Ce poëme devoit être d'environ trois cent mille vers.

(2) Du Souhait avoit traduit l'Iliade en prose. (*Despréaux, édit. de* 1713.) * Cette mauvaise traduction fut donnée en 1614, in-8°, et fut réimprimée en 1627. Les poésies de ce traducteur consistoient en pointes et en jeux de mots.

(3) Corbin avoit traduit la Bible mot à mot. (*Despréaux, édition de* 1713.) * Cette traduction, publiée en 1643, fut faite par ordre de Louis XIII, et n'eut aucun succès. Jacques Corbin, né à Saint-Gaultier en Berri, vers 1580, fut d'abord avocat au parlement de Paris, ensuite conseiller du roi en ses conseils, maître des requêtes de la reine Anne d'Autriche. Il étoit meilleur jurisconsulte que poëte. Ses principaux ouvrages sont *La vie et miracles de sainte Geneviève*, poëme, 1632; *la sainte Franciade*, ou *Vie de S. Fran-*

Mais un froid écrivain ne sait rien qu'ennuyer.
J'aime mieux Bergerac (1) et sa burlesque audace

çois, poëme en douze chants, 1634; *la Vie de S. Bruno*, poëme en quatre chants, avec l'*Histoire des Chartreux*, 1647, etc. Voici comment il compare sa *Franciade* à l'*Iliade* et à l'Énéide:

A genoux, Énéide; à genoux, Iliade;
Adorez toutes deux ma sainte Franciade:
Car vous n'êtes que fable et pure vanité,
Ma sainte Franciade est toute vérité.

Corbin mourut en 1653. Il étoit père de l'avocat dont il est parlé épître II, page 23, note 4.

(4) La Morlière, méchant poëte. (*Despréaux, édition de* 1713.) * « Celui-ci, dit Brossette, est si obscur, que notre auteur n'en « connoissoit que le nom. » Adrien de La Morlière, chanoine d'Amiens, a donné les *Antiquités* de cette ville, in-4°, 1621. Guillaume Colletet nous apprend que cet auteur avoit publié « divers sonnets « avec un commentaire, qui est une espèce de glose aussi téné- « breuse que le texte. »

(1) Cyrano Bergerac, auteur du Voyage de la lune. (*Despréaux, édit. de* 1674.) * Cette note se lit ainsi dans toutes les éditions, depuis 1674 jusqu'en 1701. Dans celle de 1713, il y a: « Cyrano *de* « Bergerac, etc. » Né au château de Bergerac en Périgord, vers 1620, mort en 1655, Cyrano servoit avec plaisir de second à ceux qui avoient des duels, et se battoit souvent pour lui-même: il provoquoit tous ceux dont la difformité de son nez fixoit l'attention. Il a composé la tragédie d'*Agrippine* et *le Pédant joué*. Molière a puisé dans cette dernière pièce deux des meilleures scènes des *Fourberies de Scapin*. « Fontenelle, dans ses *mondes*, Voltaire, dans « *Micromégas*, et Swift, dans les *Voyages de Gulliver*, se sont ap- « proprié plusieurs idées du *Voyage dans la lune* et de l'*Histoire co-* « *mique des états et empires du soleil*. A travers toutes les extra- « vagances dont ces ouvrages sont pleins, on voit qu'à une imagi- « nation singulière l'auteur joignoit une connoissance parfaite des « principes de Descartes. » (*Biographie universelle*, article *Bergerac*.)

Que ces vers où Motin[a] se morfond et nous glace.
Ne vous enivrez point des éloges flatteurs,
Qu'un amas quelquefois de vains admirateurs
Vous donne en ces réduits[b], prompts à crier Merveille!
Tel écrit récité se soutint à l'oreille,
Qui, dans l'impression au grand jour se montrant,
Ne soutient pas des yeux le regard pénétrant(1).

[a] Pierre Motin, né à Bourges, comme il nous l'apprend dans ses vers, mourut vers l'an 1615. On a imprimé ses poésies dans divers recueils, avec celles de Malherbe, de Maynard, de Racan, etc. Une de ses odes, adressée à Regnier, est en tête des œuvres de ce dernier, qui étoit son ami, et qui lui adresse sa quatrième satire. Il jouissoit de quelque réputation, puisque Balzac, au sujet de deux petits poëmes latins du père Téron sur la naissance de Louis XIII, écrit à Chapelain : « Le feu roi (*Henri IV*), sur le favorable récit « qui lui en fut fait, commanda à Motin de les traduire. » (*Lettre V* du livre VI, Elzévier, 1661.) Baillet a cru mal-à-propos que par ce nom, Despréaux vouloit désigner Cotin. (*Jugements des savants*, tome VIII, page 44.) Le témoignage de Brossette et de La Monnoye prouve le contraire.

[b] Dans les premières éditions, depuis 1674 jusqu'en 1694 inclusivement, il n'y a point de virgule entre le substantif *réduits* et l'adjectif *prompts*. Desmarets blâme le rapport qui existe entre ces deux mots, et Pradon le tourne en ridicule. Brossette, pour répondre à cette critique approuvée par Saint-Marc, fait rapporter le mot *prompts* au mot *admirateurs;* mais alors le mot *réduits* n'a-t-il pas un sens indéterminé, et par conséquent incomplet? La construction de cette phrase offre de l'équivoque aux yeux de Le Brun. Malgré le témoignage de Brossette, on seroit tenté d'appliquer aux *réduits* l'épithète qui appartient aux *admirateurs* qui s'y rassemblent, et de la justifier par la hardiesse de la langue poétique.

(1) Chapelain. (*Despréaux*, *édit. de* 1713.) * *Voyez* sur Chapelain la satire VII, tome I[er], page 171, note 1.

On sait de cent auteurs l'aventure tragique:
Et Gombaut[a] tant loué garde encor la boutique.
Écoutez tout le monde, assidu consultant:
Un fat quelquefois ouvre un avis important[b].
Quelques vers toutefois qu'Apollon vous inspire,
En tous lieux aussitôt ne courez pas les lire.
Gardez-vous d'imiter ce rimeur furieux(1)
Qui, de ses vains écrits lecteur harmonieux,
Aborde en récitant quiconque le salue,
Et poursuit de ses vers les passants dans la rue[c].

[a] *Voyez* sur Gombauld l'*Art Poétique*, ch. II, p. 202, note *a*.

[b] Ce vers, qui exprime une vérité fort ancienne, est devenu proverbe.

(1) Duperrier. (*Despréaux, édit. de* 1713.) * *Voyez* sur Charles Duperrier la satire IX, tome Ier, page 255, note *a*, ainsi que le *Dialogue contre les modernes qui font des vers latins*, tome III, page 104, note *b*, et page 108, note *a*.

. . . . Certè furit . . . .
. . . .
Indoctum doctumque fugat recitator acerbus.
(*Horace, Art Poétique, vers* 472—474.)

[c] « *De ses vains écrits lecteur harmonieux* ne fait, dit Condillac, « que ralentir le discours. *Dans la rue* est inutile, et ne se trouve à « la fin du vers que pour rimer à *salue*. Enfin les épithètes *furieux*, « *vains*, *harmonieux*, ne signifient pas grand'chose, ou du moins « sont bien froides. Cette pensée ne perdroit donc rien si on se « bornoit à dire: *Gardez-vous d'imiter ce rimeur, qui aborde en ré-* « *citant quiconque le salue, et poursuit de ses vers les passants.* En « ajoutant tout ce que je retranche, Despréaux a voulu peindre, et « il répand en effet des couleurs; mais c'est du coloris qu'il falloit, « et le vrai coloris consiste uniquement dans les accessoires bien « choisis. » (*De l'Art d'écrire*, 1798, liv. II, ch. I, page 141.) Cette critique n'a pas même le mérite d'être spécieuse; elle n'est juste

Il n'est temple si saint, des anges respecté (1),

sous aucun rapport. Dans ces vers rien d'oiseux, rien d'amené par la rime, chaque épithète est la véritable, et les couleurs sont celles du sujet.

Clément, dans sa *neuvième lettre à M. de Voltaire*, combat quelques unes des objections de Condillac, avec plus de justesse que d'agrément; mais il n'oublie pas du moins tous les ménagements dus à celui qu'il réfute. Il crut apparemment devoir un peu les observer à l'égard du frère de l'abbé de Mably. On sait que ce dernier étoit, dans le monde, le patron déclaré du jeune critique; ce qui lui valut de la part de Voltaire un trait plaisant et malin dans l'*Épître à Horace*.

Clément annonce, dans la même lettre, qu'il se propose de travailler à un commentaire des œuvres de Despréaux, projet qu'il n'a pas exécuté. Le grand tort de ce critique est de ne pas assez compter sur l'intelligence du lecteur, ce qui rend sa discussion pesante et fastidieuse. On peut s'en former une idée exacte par la réponse qu'il fait à Condillac, réponse la plus solide et la plus impartiale qui soit sortie de sa plume. La voici :

« Un accessoire est bien choisi, quand il renforce le trait principal, et qu'il augmente la vérité d'un tableau. *Rimeur furieux* est très bien, parcequ'il caractérise d'abord l'espèce de *fureur* d'un homme toujours possédé du démon de la rime, qui se rend importun à tout le monde, et pousse la frénésie au point de courir après ceux qui passent dans la rue, pour leur réciter ses vers. *De ses vains écrits lecteur harmonieux* n'est pas une circonstance inutile; c'est un nouveau coup de pinceau très convenable à ces rimeurs, toujours en extase sur leurs vers, et qui, pour donner de l'importance à leurs bagatelles, affectent une déclamation sonore et harmonieuse, comme s'ils chantoient les hymnes d'Apollon. Ce ridicule est encore tout aussi vif aujourd'hui dans nos mauvais poëtes qui vont surprendre des applaudissements dans leurs coteries, et faire admirer de misérables vers par une lecture harmonieuse. *Dans la rue* n'est point inutile non plus, et n'est pas mis seulement pour rimer. Il est là au bout du vers pour achever

Qui soit contre sa muse un lieu de sûreté.
Je vous l'ai déja dit, aimez qu'on vous censure[a],
Et, souple à la raison, corrigez sans murmure.
Mais ne vous rendez pas dès qu'un sot vous reprend.
Souvent dans son orgueil un subtil ignorant

« l'image, et pour fixer davantage les yeux du lecteur sur la scène « qu'on lui présente; car ce tableau est une véritable scène, qui « seroit excellente dans une comédie. D'ailleurs, si l'on dit en prose « *poursuivre ceux qui passent dans la rue*, il est très permis de dire « en vers *poursuivre les passants dans la rue*; y trouver à redire est « une pure chicane. Ce n'est pas dans une promenade, ou dans un « lieu retiré, que ce rimeur furieux va arrêter les passants pour leur « réciter ses vers; c'est au milieu du bruit et de l'embarras des rues. « Cela est beaucoup plus ridicule. Mais Boileau pousse le ridicule « de ce rimeur encore plus loin; ce n'est pas assez qu'il vous pour- « suive dans *la rue* :

« Il n'est temple si saint. . . . .

« La gradation est parfaite, et prétendre que ce n'est pas là du « coloris, mais des couleurs répandues sans choix, c'est se boucher « les yeux pour ne pas voir : car toutes les couleurs y sont assorties « au fond du tableau. Il n'y a point là de ce coloris vague, de ce « vernis brillanté que nos poëtes à la mode appliquent indifférem- « ment à toutes sortes d'objets, et qui doit les faire regarder plutôt « comme des vernisseurs que comme des peintres. » (Page 100.)

(1) Il récita de ses vers à l'auteur, malgré lui, dans une église. (*Despréaux*, *édit. de* 1713.) * C'étoit une ode qu'il avoit présentée à l'académie françoise pour le prix de l'année 1671, et qui ne l'avoit pas obtenu. A peine put-il se contenir un moment pendant l'élévation. Il rompit aussitôt le silence, et s'approchant de l'oreille de Despréaux : « Ils ont dit, s'écria-t-il assez haut, que mes vers étoient « trop *Malherbiens.* »

[a] Tel vous semble applaudir qui vous raille et vous joue.
Aimez qu'on vous conseille, et non pas qu'on vous loue.
(*Art Poétique, chant I, vers* 191—192.)

Par d'injustes dégoûts combat toute une pièce,
Blâme des plus beaux vers la noble hardiesse.
On a beau réfuter ses vains raisonnements,
Son esprit se complaît dans ses faux jugements;
Et sa foible raison, de clarté dépourvue,
Pense que rien n'échappe à sa débile vue.
Ses conseils sont à craindre; et, si vous les [a] croyez,
Pensant fuir un écueil, souvent vous vous noyez.
  Faites choix d'un censeur solide et salutaire (1),
Que la raison conduise et le savoir éclaire,
Et dont le crayon sûr d'abord aille chercher
L'endroit que l'on sent foible, et qu'on se [b] veut cacher.
Lui seul éclaircira vos doutes ridicules,
De votre esprit tremblant lèvera les scrupules.
C'est lui qui vous dira par quel transport heureux
Quelquefois dans sa course un esprit vigoureux,
Trop resserré par l'art, sort des régles prescrites,
Et de l'art même apprend à franchir leurs [c] limites.

[a] Dans les éditions antérieures à celle de 1683, on lit:

. . . . Et si vous *le* croyez,

Le poëte faisoit rapporter à l'*ignorant* le pronom qui depuis se rapporte à ses *conseils*. C'est une des corrections omises par tous les éditeurs.

(1) Caractère de M. Patru, le plus habile et le plus sévère critique de son siècle, etc. (*Brossette.*) * *Voyez* sur Patru le tome Ier, satire Ire, page 90, note *b*, et dans le tome IV, la lettre du 2 août 1703, page 478.

[b] L'édition de M. Daunou est la seule où il y ait:

. . . . Et qu'on *veut se* cacher.

[c] Et de l'art même apprend à franchir *les* limites.

(*Éditions antérieures à celle de* 1683.)

Ce vers présentoit une équivoque qui fut relevée par Desmarets de

Mais ce parfait censeur se trouve rarement:
Tel excelle à rimer qui juge sottement;
Tel s'est fait par ses vers distinguer dans la ville,
Qui jamais de Lucain n'a distingué Virgile (1).
  Auteurs, prêtez l'oreille à mes instructions.
Voulez-vous faire aimer vos riches fictions?
Qu'en savantes leçons votre muse fertile
Par-tout joigne au plaisant le solide et l'utile [a].
Un lecteur sage fuit un vain amusement,
Et veut mettre à profit son divertissement [b].

Saint-Sorlin: suivant la construction, *les limites* se rapportoient à l'*art*, au lieu de se rapporter aux *règles*. Un léger changement a suffi au poëte pour exprimer de la manière la plus heureuse le premier de tous les préceptes, celui « de sacrifier le moins pour obtenir le « plus, comme le dit La Harpe. Quand il y a tel ordre de beautés où « l'on ne peut atteindre qu'en commettant telle faute, quel est alors « le calcul de la raison et du goût? C'est de voir si les beautés sont « de nature à faire oublier la faute; et dans ce cas il n'y a pas à ba- « lancer..... Il en est de même dans tous les genres. » (*Introduction au Cours de littérature*, 1821, tome Ier, page 6.)

(1) C'est M. Corneille l'aîné: sa tragédie de *la Mort de Pompée* est une preuve de l'estime qu'il avoit pour Lucain, etc. (*Brossette.*) * Le savant Huet dit avoir ouï le grand Corneille donner la préférence à l'auteur de *la Pharsale* sur celui de l'*Énéide*. (*Huetiana*, page 177.) Quoi qu'il en soit, Despréaux devoit plus de ménagement à un homme de génie.

[a] Omne tulit punctum, qui miscuit utile dulci,
Lectorem delectando, pariterque monendo.
(*Horace*, *Art Poétique*, *vers* 343—344.)
Le grand point c'est d'unir le solide au plaisant,
D'instruire son lecteur en le divertissant.
(*M. le marquis de Sy.*)

[b] « Après que M. D*** (*Despréaux*) a fait le fou dans ses satires,

Que votre ame et vos mœurs, peintes dans vos ouvrages [a],
N'offrent jamais de vous que de nobles images.
Je ne puis estimer ces dangereux auteurs
Qui de l'honneur, en vers, infames déserteurs (1),
Trahissant la vertu sur un papier coupable,
Aux yeux de leurs lecteurs rendent le vice aimable.
Je ne suis pas pourtant de ces tristes esprits
Qui, bannissant l'amour de tous chastes écrits,

« et a tant parlé contre la sagesse, il s'érige à présent en docteur. Mais « quand le lecteur trouve ce vers :

« Un lecteur sage fuit un vain amusement,

« ce lecteur, s'il est sage, fuira en lisant de si méchants vers, et fer« mera son livre comme un vain et indigne amusement. » (*Nouvelles Remarques*, page 97.) L'animosité de Pradon ne pouvoit pas l'aveugler davantage.

[a] Toutes les éditions, depuis 1674 jusqu'en 1701 inclusivement, portoient :

Que votre ame et vos mœurs *peints* dans tous vos ouvrages.

Le professeur Gibert fit le premier remarquer à l'auteur ce solécisme, qui avoit échappé à l'examen attentif de Patru, et même à la malveillance des ennemis les plus acharnés. *Voyez* la lettre de Despréaux, du 3 juillet 1703, tome IV, pages 474 et suivantes.

(1) Les Contes de La Fontaine. (*Brossette.*) * Cette expression de Despréaux est si violente, que l'on a peine à croire qu'il l'ait employée précisément à l'égard de ce poëte, dont les contes sont en général plutôt libres que licencieux, et dans la lecture desquels son ingénuité ne semble pas avoir prévu qu'il y eût un danger véritable. On auroit desiré que le commentateur eût donné plus d'étendue à sa note, en l'appuyant du témoignage de l'auteur lui-même. Si La Fontaine a cru qu'il étoit l'objet des vers de Despréaux, il ne seroit pas étonnant qu'il lui eût répondu par une épigramme sanglante, qui n'est pas authentique, il est vrai, et qui, pour la première fois, fut publiée dans *les Quatre Saisons du Parnasse*, tome IV, page 41, année 1806.

D'un si riche ornement veulent priver la scène,
Traitent d'empoisonneurs et Rodrigue et Chimène [*a*].
L'amour le moins honnête exprimé chastement
N'excite point en nous de honteux mouvement [*b*].
Didon a beau gémir et m'étaler ses charmes,
Je condamne sa faute en partageant ses larmes [*c*].
Un auteur vertueux, dans ses vers innocents,
Ne corrompt point le cœur en chatouillant les sens:
Son feu n'allume point de criminelle flamme.
Aimez donc la vertu, nourrissez-en votre ame:
En vain l'esprit est plein d'une noble vigueur;
Le vers se sent toujours des bassesses du cœur [*d*].

[*a*] Nicole, dans un traité *sur la comédie*, cite quelques exemples tirés des tragédies de Pierre Corneille, pour prouver que, bien que ce grand poëte ait tâché de purger le théâtre des vices qu'on lui reproche le plus, ses pièces ne laissent pas d'être contraires à la morale de l'évangile; qu'elles corrompent l'esprit et le cœur par les sentiments profanes qu'elles inspirent. Les véritables sentiments de Despréaux sur cette question délicate se trouvent dans sa lettre judicieuse, écrite en 1707 à Monchesnai, tome IV, page 599.

« Nos poëtes françois se sont conformés, dit Louis Racine, au « goût d'une nation chez laquelle la galanterie a toujours régné : « ils ont chanté l'amour...... Le sage Boileau lui-même a eu la foi- « blesse de les autoriser par ces vers, dont il m'a avoué que son « ami M. Arnauld lui avoit toujours fait un sévère reproche. » (*Réflexions sur la poésie*, chap. Ier, tome II des *œuvres de Louis Racine*, 1808, page 156.

[*b*] Racine confirma, quelques années après, la justesse de ces vers, par le rôle de Phèdre, dans lequel le rigide Arnauld lui-même ne trouva rien de répréhensible.

[*c*] Sentiment vrai et touchant.

[*d*] Brécourt, comédien de la troupe de Molière, lisant une pièce

Fuyez sur-tout, fuyez ces basses jalousies[a],
Des vulgaires esprits malignes frénésies.
Un sublime écrivain n'en peut être infecté;
C'est un vice qui suit la médiocrité.
Du mérite éclatant cette sombre rivale
Contre lui chez les grands incessamment cabale,
Et, sur les pieds en vain tâchant de se hausser,
Pour s'égaler à lui cherche à le rabaisser.
Ne descendons jamais dans (1) ces lâches intrigues:
N'allons point à l'honneur par de honteuses brigues.
Que les vers ne soient pas votre éternel emploi (2).

de sa composition à Despréaux, lui disoit que les ouvrages exprimoient toujours le caractère de l'auteur, et s'autorisoit des deux vers de l'Art Poétique:

En vain l'esprit est plein d'une noble vigueur, etc.

Despréaux lui répondit: « Je conviens que votre exemple peut servir « à confirmer cette règle; » réponse d'autant plus juste et plus piquante que les mœurs de cet acteur ne valoient vraisemblablement pas mieux que ses comédies. *Voyez* sur Brécourt le tome III, p. 158, note 1.

[a] Ces vers avoient frappé Racine. *Voyez* sa lettre à son ami, du 3 juin 1692, page 145.

(1) *Descendre dans* n'est heureux ni pour l'harmonie ni pour le françois; j'aimerois mieux:

Ne descendons jamais à ces lâches intrigues.
(*Le Brun.*)

(2) M. de La Fontaine n'avoit pour tout mérite que le talent de faire des vers; et ce talent si rare n'est pas celui qui fournit le plus de qualités pour la société civile. M. Despréaux condamnoit vivement la foiblesse que La Fontaine avoit eue de donner sa voix pour exclure de l'académie françoise l'abbé Furetière, son confrère et son ancien ami. On dit pourtant, pour la justification de La Fon-

Cultivez vos amis, soyez homme de foi :
C'est peu d'être agréable et charmant dans un livre,
Il faut savoir encore et converser et vivre.
  Travaillez pour la gloire, et qu'un sordide gain
Ne soit jamais l'objet d'un illustre écrivain.
Je sais qu'un noble esprit peut, sans honte et sans crime,
Tirer de son travail un tribut légitime (1);
Mais je ne puis souffrir ces auteurs renommés,
Qui, dégoûtés de gloire et d'argent affamés,

taine, qu'il avoit bien résolu d'être favorable à Furetière; mais que par distraction il lui avoit donné une boule noire, qui avoit été cause de son exclusion. (*Brossette.*) * En supposant que La Fontaine soit désigné dans cet endroit, le commentateur ne commet pas moins une méprise grave, lorsqu'il semble appliquer le vers

Cultivez vos amis, soyez homme de foi, etc.

à la prétendue distraction du fabuliste à l'égard de Furetière : celui-ci ne fut exclus de l'académie qu'en 1685, plus de dix après la publication de l'*Art poétique.*

(1) Boileau faisoit présent de ses ouvrages; c'est en faveur de Racine, forcé de tirer une rétribution des siens, qu'il fit ces deux vers. J'ai pour autorité de ce fait Louis Racine, que j'ai cité déja. (*Le Brun.*) *Voici comment Racine le fils s'exprime à ce sujet : « Il m'a assuré (*Despréaux*) que jamais libraire ne lui avoit payé un seul de ses ouvrages; ce qui l'avoit rendu hardi à railler dans son *Art Poétique*, chant IV, les auteurs qui

« Mettent leur Apollon aux gages d'un libraire ;

« et qu'il n'avoit fait les deux vers qui précèdent que pour consoler « mon père, qui avoit retiré quelque profit de ses tragédies. » (*Mémoires sur la vie de Jean Racine*, page 36, tome V des *œuvres de Louis Racine*, 1808.) *Iphigénie* fut jouée la même année que parut l'*Art Poétique*, et *Mithridate* avoit été donné en 1673, l'année précédente.

Mettent leur Apollon aux gages d'un libraire,
Et font d'un art divin un métier mercenaire (1).
Avant que la raison, s'expliquant par la voix [a],

(1) Notre auteur félicitoit le grand Corneille du succès de ses tragédies, et de la gloire qui lui en revenoit. « Oui, répondit Corneille, « je suis soûl de gloire et affamé d'argent. » (*Brossette.*) * Despréaux a pu mettre en vers une réponse chagrine de ce grand homme; mais il n'est pas vraisemblable qu'il ait voulu le caractériser par ce trait-là.

[a] Silvestres homines sacer interpresque deorum
Cædibus et victu fœdo deterruit Orpheus,
Dictus ob hoc lenire tigres rabidosque leones:
Dictus et Amphion, thebanæ conditor arcis,
Saxa movere sono testudinis, et prece blandâ
Ducere quò vellet. Fuit hæc sapientia quondam,
Publica privatis secernere, sacra profanis;
Concubitu prohibere vago, dare jura maritis;
Oppida moliri, leges incidere ligno.
Sic honor et nomen divinis vatibus atque
Carminibus venit. Post hos insignis Homerus,
Tyrtæusque mares animos in martia bella
Versibus exacuit. Dictæ per carmina sortes,
Et vitæ monstrata via est; et gratia regum
Pieriis tentata modis; ludusque repertus,
Et longorum operum finis. Ne fortè pudori
Sit tibi musa lyræ solers, et cantor Apollo.
(*Horace, Art Poétique, vers* 391—407.)

Le chantre de la Thrace, interprète des dieux,
Par des accords touchants, des sons mélodieux,
Arrachant les humains à leur séjour sauvage,
Les détourna du sang, du meurtre et du pillage.
Amphion les trouva *dans les forêts épars;*
Et, de Thèbes pour eux élevant les remparts,
De leurs féroces *mœurs adoucit la rudesse.*
De là sont nés ces bruits répandus dans la Grèce,
Qu'aux accents de leur voix *les pierres se mouvoient*,
Que les tigres, les ours, les lions les suivoient.

Eût instruit les humains, eût enseigné des lois,
Tous les hommes suivoient la grossière nature,
Dispersés dans les bois couroient à la pâture;
La force tenoit lieu de droit et d'équité;
Le meurtre s'exerçoit avec impunité.
Mais du discours enfin l'harmonieuse adresse
De ces sauvages mœurs adoucit la rudesse,
Rassembla les humains dans les forêts épars,
Enferma les cités de murs et de remparts,
De l'aspect du supplice effraya l'insolence,
Et sous l'appui des lois mit la foible innocence.
Cet ordre fut, dit-on, le fruit des premiers vers.

Par des sons souverains du cœur et des oreilles,
L'harmonie, en naissant, produisit ces merveilles;
Des sexes proscrivit le mélange brutal,
Prêcha la sainteté du lien conjugal;
Distingua les pouvoirs sacrés ou politiques,
Et les devoirs privés et les vertus publiques;
De l'ordre social détermina les droits,
Imprima sur l'airain la menace des lois,
Sous leur auguste appui *mit la foible innocence*,
Et par le châtiment effraya la licence.
Ainsi, dans ces beaux jours, du poëte inspiré
Par-tout, comme ses vers, le nom devint sacré;
En vers, on vit Tyrtée et l'immortel Homère
Enflammer aux combats la jeunesse guerrière;
C'est en vers qu'on rendit les oracles des dieux;
Qu'aux humains la sagesse apprit l'art d'être heureux;
Ils servirent aux jeux d'Eschyle et de Ménandre,
Et l'oreille des rois se plut à les entendre.
Osez donc, sans rougir, cultiver les neuf sœurs,
Monter leur docte lyre, et briguer leurs faveurs.

Dans cette traduction peu répandue, M. le marquis de Sy emprunte à Despréaux des hémistiches et presque des vers entiers.

De là sont nés ces bruits reçus dans l'univers,
Qu'aux accents dont Orphée [a] emplit les monts de Thrace
Les tigres amollis dépouilloient leur audace;
Qu'aux accords d'Amphion les pierres se mouvoient,
Et sur les murs thébains [b] en ordre s'élevoient.
L'harmonie en naissant produisit ces miracles.
Depuis, le ciel en vers fit parler les oracles;
Du sein d'un prêtre ému d'une divine horreur [c],
Apollon par des vers exhala sa fureur.
Bientôt, ressuscitant les héros des vieux âges,
Homère aux grands exploits anima les courages (1).

[a] La vie d'Orphée appartient au merveilleux de la mythologie; son nom étoit célèbre dès le temps de l'expédition des Argonautes, c'est-à-dire avant la guerre de Troie.

[b] Cadmus avoit bâti la ville de Thèbes en Béotie, sur le modèle de la Thèbes d'Égypte. Par le charme de sa poésie et de son éloquence, Amphion obtint des habitants qu'ils l'environneroient de murailles. Cette ville est aujourd'hui Tiva ou Stives, en Livadie, province de la Turquie européenne.

[c] Ce vers, dont Desmarets de Saint-Sorlin et Saint-Marc blâment la dureté, convient à l'image que le poëte veut exprimer : il rappelle le tableau que Virgile fait de la sibylle échevelée, hors d'elle-même, luttant contre le dieu qui la maîtrise. *Voyez* l'Énéide, livre VI, vers 46 et suivants.

(1) Boileau, par la beauté de ce vers, a consacré au pluriel *les courages*. *Courage* au singulier seroit moins large, et feroit bien moins d'effet. Corneille l'avoit cependant employé au pluriel avec succès (*Le Brun.*) * Ce vers de Despréaux est noble; mais n'est-ce pas mettre un peu trop d'importance à l'emploi du mot *courage* au pluriel? Le dictionnaire de l'académie dit que *les courages* se prennent pour *les cœurs;* et il me semble que l'on trouve cette expression, avec ce sens-là, dans les écrivains du dix-septieme siècle.

Hésiode à son tour[a], par d'utiles leçons,
Des champs trop paresseux vint hâter les moissons (1).
En mille écrits fameux la sagesse tracée
Fut, à l'aide des vers, aux mortels annoncée;
Et par-tout des esprits ses préceptes vainqueurs,
Introduits par l'oreille, entrèrent dans les cœurs.
Pour tant d'heureux bienfaits, les Muses révérées
Furent d'un juste encens dans la Grèce honorées;
Et leur art, attirant le culte des mortels,
A sa gloire en cent lieux vit dresser des autels.
Mais enfin l'indigence amenant la bassesse,
Le Parnasse oublia sa première noblesse[b].

[a] Hésiode, poëte grec du dixième siècle avant Jésus-Christ, passe généralement pour avoir été le contemporain et même l'émule d'Homère. Ses principaux ouvrages, ou du moins ceux que nous avons, sont *les Travaux et les Jours*, *la Théogonie* ou *la Naissance des dieux*, *le Bouclier d'Hercule*. Le premier, celui auquel Despréaux fait allusion, est la plus ancienne esquisse du poëme géorgique, et Virgile lui a emprunté plusieurs traits. Les deux autres, sur-tout le dernier, ont quelquefois été disputés à leur auteur. Les vers d'Hésiode, remarquables par la douceur du style, offrent des vérités utiles, non seulement pour l'agriculture, mais pour les mœurs. *Voyez* le tome III, page 410, note 1.

(1) L'auteur, dans ces deux vers, mesure sagement son style à l'objet dont il parle; il ne s'élève ni trop ni trop peu. (*Le Brun.*) * Quintilien accorde à Hésiode la palme dans le genre médiocre, et dit de ce poëte : *Raro assurgit.*

[b] Saint-Marc ne doute pas que Despréaux, dans cette peinture, n'ait profité de la troisième idylle latine de Saint-Geniez, intitulée *Euterpe;* et, pour le démontrer, il rapporte un passage de cette pièce, qui prouve seulement que les deux poëtes modernes ont étendu le tableau d'Horace, chacun à leur manière. Marmontel, qui

Un vil amour du gain, infectant les esprits,
De mensonges grossiers souilla tous les écrits;
Et par-tout, enfantant mille ouvrages frivoles,
Trafiqua du discours et vendit les paroles[a].
  Ne vous flétrissez point par un vice si bas.
Si l'or seul a pour vous d'invincibles appas,
Fuyez ces lieux charmants qu'arrose le Permesse:
Ce n'est point sur ses bords qu'habite la richesse.
Aux plus savants auteurs, comme aux plus grands guerriers,
Apollon ne promet qu'un nom et des lauriers.
  Mais quoi! dans la disette une muse affamée
Ne peut pas, dira-t-on, subsister de fumée;

ne perd aucune occasion d'atténuer les éloges dus à l'auteur de l'*Art Poétique*, s'exprime à son égard de la manière suivante : « C'est à « propos de l'élévation d'ame et du noble désintéressement qu'exige « le commerce des Muses, que, remontant à l'origine de la poésie, « il l'a fait voir pure et sublime dans sa naissance, et dégradée « dans la suite par l'avarice et la vénalité. Tout ce morceau est ha- « bilement imité d'une idylle de Saint-Geniez, comme tout ce qui « regarde le choix d'un critique judicieux et sévère est imité d'Ho- « race. » (*Éléments de littérature*, 1819, tome IV, page 112, article *Poétique*.)

[a] On a dit que l'*Art Poétique* auroit pu se passer de l'épisode qu'on vient de lire, ainsi que de celui qui ouvre ce quatrième chant. C'est le plus grand éloge que l'on ait fait d'un ouvrage didactique, où les préceptes de chaque genre de poésie se présentent sous des formes animées qui en bannissent la sécheresse, et sont enchaînés avec un artifice qui en rompt la monotonie. Quelques éditeurs néanmoins prennent cette observation pour une censure: ils veulent en conséquence découvrir des taches dans les deux épisodes, qui sont les seuls du poëme, et qui joignent au mérite d'être courts celui d'être amenés naturellement.

Un auteur qui, pressé d'un besoin importun,
Le soir entend crier ses entrailles à jeun,
Goûte peu d'Hélicon les douces promenades:
Horace a bu son soûl [a] quand il voit les Ménades;
Et, libre du souci qui trouble Colletet [b],
N'attend pas pour dîner le succès d'un sonnet.
Il est vrai: mais enfin cette affreuse disgrace

[a] . . . . Neque enim cantare sub antro
Pierio, thyrsumve potest contingere sana
Paupertas, atque æris inops, quo nocte dieque
Corpus eget. Satur est, quum dicit Horatius EVOE!
(*Juvénal*, *sat. VII*, *vers* 59—62.)

A bu son soûl seroit aujourd'hui une expression trop familière, même dans le style négligé. Les mots *se soûler* et *il soûle* se trouvent dans la prose de Despréaux; mais ils y paroissent moins déplacés que dans l'Art Poétique. *Voyez* le tome III, page 232, *VIe Réflexion critique*, et le *Traité du sublime*, page 468, note *a*. *Boire son soûl* et *se soûler* ne sont point au rang des expressions populaires dans *le Dictionnaire de l'Académie françoise*, édition de 1694.

[b] *Voyez* sur François Colletet le tome Ier, satire Ire, p. 85, note 1. Despréaux le nomme dans l'Art Poétique, publié en 1674, parce-qu'il y parle seulement de son indigence. Dans la Ire satire, où il le représente comme un habile parasite, il le nomme seulement dans les éditions postérieures à celle de 1685, sans doute après sa mort. Voltaire se trompe en plaçant ce rimeur famélique parmi les cinq poëtes « que le cardinal de Richelieu faisoit travailler aux pièces « dont il étoit l'inventeur [a]. » Il est évident qu'il le confond avec Guillaume Colletet, son père, qui n'existoit plus lorsque Despréaux composa sa première satire.

[a] *OEuvres de Pierre Corneille*, 1817, tome II, page 191; préface de Voltaire sur la tragédie de *Médée*.

Rarement parmi nous afflige le Parnasse.
Et que craindre en ce siècle, où toujours les beaux-arts
D'un astre favorable éprouvent les regards,
Où d'un prince éclairé la sage prévoyance
Fait par-tout au mérite ignorer l'indigence[a]!
Muses, dictez sa gloire à tous vos nourrissons:
Son nom vaut mieux pour eux que toutes vos leçons.
Que Corneille, pour lui rallumant son audace,
Soit encor le Corneille et du Cid et d'Horace[b];

[a] Despréaux avoit déja parlé de la bienfaisance de Louis XIV envers les gens de lettres,

1° dans la satire Ire, tome Ier, page 86:

Il est vrai que du roi la bonté secourable
Jette enfin sur la Muse un regard favorable;
Et, réparant du sort l'aveuglement fatal,
Va tirer désormais Phébus de l'hôpital.

2° Dans l'épître Ire au roi, page 17 de ce volume :

Est-il quelque vertu, dans les glaces de l'Ourse,
Ni dans ces lieux brûlés où le jour prend sa source,
Dont la triste indigence ose encore approcher,
Et qu'en foule tes dons d'abord n'aillent chercher?
. . . .

On aime à comparer les différentes manières d'un poëte, qui reproduit trois fois la même idée avec des couleurs toujours variées et toujours habilement assorties.

[b] « Ne le suis-je pas toujours? » disoit-il en lisant ces deux vers qu'il prit en mauvaise part. Ce grand homme, chargé de couronnes et d'années, se faisoit illusion sur ses plus foibles ouvrages. Voici de quelle manière il en parle à Louis XIV, en 1676, deux ans après la publication de l'*Art Poétique:*

. . . . . Les derniers n'ont rien qui dégénère,
Rien qui les fasse croire enfants d'un autre père;
Ce sont des malheureux étouffés au berceau,

Que Racine, enfantant des miracles nouveaux,
De ses héros sur lui forme tous les tableaux[a];
Que de son nom, chanté par la bouche des belles,
Benserade[b] en tous lieux amuse les ruelles[c];

Qu'un seul de tes regards tireroit du tombeau.
On voit Sertorius, Œdipe et Rodogune
Rétablis par ton choix dans toute leur fortune;
Et ce choix montreroit qu'Othon et Suréna
Ne sont pas des cadets indignes de Cinna.
Sophonisbe à son tour, Attila, Pulchérie,
Reprendroient pour te plaire une seconde vie;
Agésilas en foule auroit des spectateurs,
Et Bérénice enfin trouveroit des acteurs.

[a] Lorsque Despréaux manifestoit sa prédilection pour les chefs-d'œuvre de son ami, on donnoit les premières représentations d'Iphigénie.

[b] Le nom de Benserade étoit alors dans tout son éclat: ses vers ingénieux pour les ballets de la cour, les chansons dont il fournissoit les paroles au fameux musicien Lambert l'avoient rendu célèbre. On y remarque cet esprit d'à-propos qui fait valoir les moindres pièces de circonstances. Lorsqu'il eut compromis sa réputation en mettant les Métamorphoses d'Ovide en rondeaux, on assure que l'auteur de l'*Art Poétique* regretta d'avoir cité comme supérieur dans son genre un écrivain qui « s'étoit, disoit-il, formé « du mauvais de Voiture. » (*Bolæana*, nomb. LXX.)

Il étoit si fort habitué à ce pitoyable genre de plaisanterie, connu à présent sous le nom de calembour, que dans le même article du *Bolæana* on lit l'anecdote suivante: « C'est un homme mort, di- « soient les médecins à sa garde, cependant continuez à lui faire « manger de la poule bouillie. — Pourquoi du bouilli, dit Bense- « rade, puisque je suis frit? »

Voyez le tome I[er], page 25, note *a*, et page 357, note *a*.

[c] Le mot *ruelles*, dans le sens où il est pris ici, est tombé en désuétude. *Le Dictionnaire de l'académie françoise*, édition de 1694,

Que Segrais dans l'églogue en charme les forêts[a];

lui donne la signification suivante : « ..... Des assemblées qui se « font chez les dames pour des conversations d'esprit. » Il cite ces expressions : « les ruelles délicates, les ruelles savantes, polies. » Suivant l'édition de 1811, on dit figurément « qu'un homme passe « sa vie dans les ruelles, qu'il va de ruelle en ruelle, pour dire qu'il « est souvent chez les dames, et qu'il se plaît dans leur conversa- « tion. »

L'usage, qui devance toujours de bien des années les dictionnaires, même les plus exacts à le suivre, n'admet plus ces manières de parler. « Il y a long-temps, dit La Harpe, qu'il n'est plus ques- « tion de *ruelles*. Aujourd'hui nos rimeurs galants qui font l'amour « dans nos almanachs ne croiroient pas leurs vers de bon ton, s'ils « n'y plaçoient pas un *boudoir*, et peut-être dans cent ans, si la « mode change encore, le *boudoir* aura passé comme leurs vers. » (*Cours de littérature*, 1821, tome V, page 123.)

[a] La plupart des écrivains qui citent ce vers, l'altèrent de la manière suivante :

Que Segrais dans l'églogue *enchante* les forêts.

Voltaire, pour qui la poésie bucolique avoit fort peu d'attrait, s'étoit contenté de jeter à peine un coup d'œil sur les églogues de Segrais, puisque, dans son *Temple du goût*, il en confond le style avec celui de l'Énéide, traduite par le même auteur, et dont la lecture n'est plus supportable. « Il est remarquable, dit-il ailleurs, « qu'on a retenu des vers de la Pharsale de Brébeuf, et aucun de « l'Énéide de Segrais. Cependant Boileau loue Segrais et dénigre « Brébeuf [a]. » Cette observation seroit fondée, si Despréaux avoit vanté le premier pour son Énéide. Il s'en est bien gardé : il le vante avec raison, lorsqu'il essaie la flûte de Virgile ; mais il se tait lorsqu'il en veut emboucher la trompette.

Depuis long-temps la traduction de l'Énéide par Segrais est oubliée. Lorsqu'on la parcourt, on trouve assez naturel qu'elle ait

[a] *Catalogue des écrivains du siècle de Louis XIV*, article *Segrais*.

Que pour lui l'épigramme aiguise tous ses traits.

obtenu le suffrage de Saint-Marc, dont le goût est rarement sûr. Il la regarde pour l'auteur comme son premier titre auprès de la postérité.

D'Alembert, qui s'étoit, pour ainsi dire, fait une loi d'adopter tous les jugements de Voltaire, prétend, dans l'*éloge* même de *Segrais*, que « ses églogues, écrites d'un style traînant et foible, n'offrent guère « que la monotonie et la langueur presque inséparables aujourd'hui « du genre pastoral. » Il ajoute qu'elles sont tombées dans « un oubli « presque total [a]. »

Fontenelle, malgré l'intérêt de son amour-propre, est à cet égard un juge bien plus équitable. Si, dans sa composition, les graces simples de la nature ne se rencontrent presque jamais, il a du moins le mérite de les reconnoître chez son rival. Il a la bonne foi de convenir que celui-ci « savoit parfaitement attraper, quand il le vouloit, les « vraies beautés de l'églogue [b]. »

Parmi les critiques qui rendent justice au talent de Segrais, il faut distinguer Batteux [c] et Clément de Dijon. Le dernier cependant gâte sa cause par la manière injurieuse dont il réfute Voltaire [d]. La Harpe est celui dont le suffrage est le mieux motivé : « Le princi-« pal mérite de Segrais, dit-il, est d'avoir bien saisi le caractère et « le ton de l'églogue. Il a du naturel, de la douceur et du senti-« ment. Imitateur fidèle, mais foible, de Virgile, il fait, comme lui, « rentrer dans ses sujets les images champêtres qui leur donnent « un air de vérité; mais il ne sait pas à beaucoup près les colorier « comme lui..... [e] » L'auteur du *Cours de littérature* termine sa judicieuse analyse des meilleurs morceaux de Segrais par cette ré-

[a] *Œuvres philosophiques, historiques et littéraires de d'Alembert*, t. VIII, 1805, in-8°, pages 158—160.

[b] *Discours* de Fontenelle *sur l'églogue*.

[c] *Voyez* son *Cours de Belles-Lettres*, tome Ier, page 184, et ses *Principes de la littérature*, tome II, page 185.

[d] *Seconde lettre à M. de Voltaire*, page 125.

[e] *Cours de littérature*, 1821, tome XII, page 198.

Mais quel heureux auteur, dans une autre Énéide,

flexion : « Il faut songer qu'il écrivoit avant les maîtres de la poésie « françoise, et n'ayant encore d'autres modèles que Malherbe et « Racan. C'est ce qui rend excusables les fautes de sa versifica- « tion, etc. [a]. »

On peut, comme nous l'avons déja remarqué, blâmer Segrais de n'avoir pas assez varié les sujets de ses églogues : tous ses bergers ne sont occupés que de leurs amours [b]. Sous ce rapport, Jean-Baptiste Rousseau lui reproche un peu durement d'être « un fort mauvais mo- « dèle [c]. »

Jean Regnault de Segrais, de l'académie françoise, né à Caen vers 1624, mort dans la même ville en 1701, fut attaché plus de vingt ans, en qualité de gentilhomme ordinaire, au service de MADEMOISELLE, cousine germaine de Louis XIV. Cette princesse le fit rayer de l'état de sa maison, en 1671, parcequ'il avoit hautement improuvé son mariage avec le duc de Lauzun. Il se retira chez madame de La Fayette; et, par ménagement pour le préjugé qui défendoit alors à une femme de qualité d'être auteur, il consentit à passer pour être celui des aimables romans de *Zaïde* et de *la Princesse de Clèves*. Quelques années après il se maria dans sa patrie, et il y fit une traduction en vers des Géorgiques de Virgile, que Delille met avec raison au-dessous de celle de Martin [d].

Malgré l'hommage éclatant que Despréaux a rendu à Segrais, celui-ci n'aimoit point l'auteur de l'*Art Poétique*. Des préventions, entretenues par Corneille, Huet et mademoiselle de Scudéri, ses compatriotes, l'ont emporté sur la reconnoissance. Il a saisi toutes les occasions de parler désavantageusement de l'homme qui, par le poids de son autorité, le fait nommer tous les jours avec honneur [e].

[a] *Cours de littérature*, 1821, tome VII, page 203.

[b] *Voyez* notre quatrième volume, page 378, note *c*.

[c] Lettre du 12 mai 1728 à M. Boutet de Monthéri, tome Ier, page 160.

[d] *Voyez* dans ce volume la page 52, note 3.

[e] *Voyez* le IVe volume de cette édition, page 390, note *a*.

Aux bords du Rhin tremblant conduira cet Alcide?
Quelle savante lyre au bruit de ses exploits
Fera marcher encor les rochers et les bois;
Chantera le Batave, éperdu dans l'orage,
Soi-même se noyant pour sortir du naufrage(1);
Dira les bataillons sous Mastricht enterrés(2),
Dans ces affreux assauts du soleil éclairés(3)?
 Mais tandis que je parle, une gloire nouvelle
Vers ce vainqueur rapide aux Alpes vous appelle.
Déja Dôle et Salins sous le joug ont ployé(4);

(1) Après le passage du Rhin, le roi s'étoit rendu maître de presque toute la Hollande, et Amsterdam même se disposoit à lui envoyer ses clefs. Les Hollandois, pour sauver le reste de leur pays, n'eurent d'autre ressource que de le submerger entièrement, en lâchant leurs écluses. (*Brossette.*)

(2) Mastricht étoit une des places les plus considérables qui restoient aux Hollandois, après les pertes qu'ils avoient faites en 1672. Le roi en fit le siége en personne; et, après plusieurs assauts donnés en plein jour, et dans lesquels on avoit emporté tous les dehors l'épée à la main, cette forte place se rendit le 29 de juin 1673, après treize jours de tranchée ouverte. (*Brossette.*) * « Quoique le siége « de Mastricht n'ait duré que treize jours, dit le président Hénault, « il est mémorable par les actions réciproques de valeur des assié« geants et des assiégés. » Dans ce siége, qui, suivant Voltaire, ne dura que huit jours, « Vauban se servit, pour la première fois, des « parallèles inventées par des ingénieurs italiens au service des « Turcs devant Candie. » (*Siècle de Louis XIV*, chap. XI.)

(3) *Du soleil éclairés* me paroît mis pour la rime. Boileau avoit certainement une intention poétique, mais il ne l'a point exécutée. (*Le Brun.*) * Il avoit l'intention d'exprimer que les assauts s'étoient donnés en plein jour, et il l'a fort bien exécutée.

(4) Places de la Franche-Comté, prises en plein hiver. (*Despréaux, édit. de* 1713.) * Cette note n'est pas exacte. Dôle se rendit

Besançon fume encor sur son roc foudroyé[a].
Où sont ces grands guerriers dont les fatales ligues
Devoient à ce torrent opposer tant de digues[b]?
Est-ce encore en fuyant qu'ils pensent l'arrêter,
Fiers du honteux honneur d'avoir su l'éviter[c]?
Que de remparts détruits! Que de villes forcées!
Que de moissons de gloire en courant amassées!
Auteurs, pour les chanter redoublez vos transports:
Le sujet ne veut pas de vulgaires efforts.
Pour moi, qui, jusqu'ici nourri dans la satire,
N'ose encor manier la trompette et la lyre[d],

au roi le 6 juin 1674, et le 22 le duc de La Feuillade prit Salins.

[a] Besançon, attaqué par Vauban, se soumit, le 15 mai 1674, au roi, qui avoit déja conquis la Franche-Comté, pendant l'hiver de 1668, et qui l'avoit presque aussitôt rendue, en vertu de la paix signée à Aix-la-Chapelle le 2 mai de la même année entre la France et l'Espagne.

[b] L'empereur et l'Espagne renouvelèrent le 30 août 1673 un traité d'alliance avec les Hollandois; et le roi d'Angleterre fit la paix avec ces derniers le 19 février 1674. La France étoit abandonnée à ses propres forces.

[c] Montécuculli, général de l'armée d'Allemagne pour les alliés, s'applaudissoit d'avoir, en 1673, malgré les savantes manœuvres de Turenne, opéré sa jonction avec le prince d'Orange, sans être contraint de livrer bataille. En poëte jaloux de l'honneur françois, Despréaux ne voit que de la honte dans cette conduite habile, dont Louvois osoit imputer les résultats fâcheux au sage et prévoyant Turenne. Horace fait dire à Annibal, parlant des Romains:

. . . . Quos opimus
Fallere et effugere est triumphus.

(*Liv. IV, Ode IV, vers* 51—52.)

[d] Nous verrons Despréaux manier une seule fois la lyre, vingt ans après avoir composé l'*Art Poétique*.

Vous me verrez pourtant, dans ce champ glorieux,
Vous animer du moins de la voix et des yeux;
Vous offrir ces leçons que ma muse au Parnasse
Rapporta, jeune encor, du commerce d'Horace;
Seconder votre ardeur, échauffer vos esprits,
Et vous montrer de loin la couronne et le prix.
Mais aussi pardonnez, si, plein de ce beau zèle,
De tous vos pas fameux observateur fidèle,
Quelquefois du bon or je sépare le faux,
Et des auteurs grossiers j'attaque les défauts:
Censeur un peu fâcheux, mais souvent nécessaire,
Plus enclin à blâmer que savant à bien faire [a].

[a] On ne doit pas être étonné que Pradon réserve tous ses éloges pour ce vers si modeste.

Nous avons dit un mot du mérite particulier à chacun des deux premiers chants. Jetons également un coup d'œil sur ce qui distingue les deux derniers.

L'ordre suivi dans le troisième pourroit être combattu, comme n'étant pas le plus naturel. Mais quelle richesse de couleurs dans ces trois magnifiques tableaux, où se déploient la tragédie, l'épopée et la comédie! Si les genres tragique et comique ne sont pas traités immédiatement l'un après l'autre, ainsi que leur analogie sembloit le prescrire, c'est par une savante combinaison de l'art. Pour mieux nous instruire, il a fallu nous plaire en séparant, par un assez long intervalle, deux peintures qui, bien que différentes, réclament quelquefois le retour des mêmes préceptes.

Le quatrième chant est ce qu'il devoit être. Après avoir médité sur l'importance des règles, dans les trois précédents, on rencontre dans celui-ci des épisodes habilement variés. La poésie y est rappelée à sa sublime origine. Enfin, dans un résumé des leçons de l'expérience,

l'auteur donne les conseils les plus sages et les plus nobles. A ses yeux, les dons de l'esprit sont inséparables des qualités du cœur; aussi fait-il entendre le langage du goût le plus exquis et d'une ame très élevée.

Nous ne saurions mieux terminer nos notes sur l'*Art Poétique* qu'en rapportant l'hommage que Voltaire et Marmontel rendent à ce chef-d'œuvre : l'un ne fut pas toujours juste envers l'auteur; l'autre le fut trop rarement.

« L'*Art Poétique* de Boileau est admirable, parcequ'il dit tou-
« jours agréablement des choses vraies et utiles, parcequ'il donne
« toujours le précepte et l'exemple, parcequ'il est varié, parceque
« l'auteur, en ne manquant jamais à la pureté de la langue,

« . . . . Sait d'une voix légère
« Passer du grave au doux, du plaisant au sévère.

« Ce qui prouve son mérite chez tous les gens de goût, c'est qu'on
« sait ses vers par cœur; et, ce qui doit plaire aux philosophes, c'est
« qu'il a presque toujours raison.

« Puisque nous avons parlé de la préférence qu'on peut donner
« quelquefois aux modernes sur les anciens, on oserait présumer
« ici que l'*Art Poétique* de Boileau est supérieur à celui d'Horace.
« La méthode est certainement une beauté dans un poëme didac-
« tique; Horace n'en a point. Nous ne lui en fesons pas un re-
« proche, puisque son poëme est une épître familière aux Pisons, et
« non pas un ouvrage régulier comme *les Géorgiques;* mais c'est un
« mérite de plus dans Boileau, mérite dont les philosophes doivent
« lui tenir compte.

« L'*Art Poétique* latin ne paraît pas, à beaucoup près, si travaillé
« que le français. Horace y parle presque toujours sur le ton libre
« et familier de ses autres épîtres. C'est une extrême justesse dans
« l'esprit, c'est un goût fin, ce sont des vers heureux et pleins
« de sel, mais souvent sans liaison, quelquefois destitués d'har-
« monie; ce n'est pas l'élégance et la correction de Virgile. L'ou-

« vrage est très bon, celui de Boileau paraît encore meilleur; et, « si vous en exceptez les tragédies de Racine, qui ont le mérite su- « périeur de traiter les passions, et de surmonter toutes les diffi- « cultés du théâtre, *l'Art Poétique* de Despréaux est sans contredit « le poëme qui fait le plus d'honneur à la langue française.

« Il serait triste que les philosophes fussent les ennemis de la « poésie. Il faut que la littérature soit comme la maison de Mé- « cène..... *est locus unicuique suus.* » (*OEuvres complètes de Voltaire*, in-8°, *Dictionnaire philosophique*, 1819, article *Art Poétique*, t. I, page 608.)

Telle est la réponse motivée que fait Voltaire à la décision irré- fléchie et tranchante de Diderot, qui, dans son article *Encyclopédie*, réduit Despréaux au mérite d'un simple *versificateur.*

« Cet ouvrage excellent et vraiment classique, *l'Art Poétique* « françois, dit Marmontel, fait tout ce qu'on peut attendre d'un « poëme : il donne une idée précise et lumineuse de tous les genres; « mais il n'en approfondit aucun [a]. »

Après cet aveu qui semble lui coûter, l'auteur des *Éléments de littérature* caractérise ainsi les trois maîtres de l'art : « Aristote, le « génie le plus profond, le plus lumineux, le plus vaste qui ja- « mais ait osé parcourir la sphère des connoissances humaines; « Horace, à-la-fois poëte, philosophe et critique excellent; Des- « préaux, l'homme de son siècle qui a fait le plus valoir la por- « tion de talent qu'il avoit reçue de la nature, et la portion de lu- « mière et de goût qu'il avoit acquise par le travail [b]. »

Marmontel restreint ensuite de la manière suivante le mérite du poëte françois : « Aristote et Horace avoient vu l'art dans la na- « ture; Despréaux semble ne l'avoir vu que dans l'art même, et ne « s'être appliqué qu'à bien dire ce que l'on savoit avant lui [c]. Mais « il l'a dit le mieux possible; et à ce mérite se joint celui de l'avoir

[a] *Éléments de littérature*, in-8°, 1819, article *Poétique*, t. IV, p. 98.

[b] Même article, p. 100.

[c] Les préceptes qu'il dicte sont trop bien adaptés à notre littérature, pour qu'on puisse le considérer simplement comme l'heureux écho des deux grands critiques ses prédécesseurs.

« appris à un siècle qui l'auroit peut-être ignoré sans lui : je parle « de la multitude.

« Quand le goût du public a été formé, la plupart des leçons de « Despréaux nous ont dû paroître inutiles; mais c'est grace à lui-« même et à l'attrait qu'il leur a donné, que ses idées sont aujour-« d'hui communes [c] ».

[c] *Eléments de littérature*, in-8°, 1819, article *Poétique*, t. IV, p. 113.

FIN DE L'ART POÉTIQUE.

LE LUTRIN,

POËME HÉROÏ-COMIQUE.

AU LECTEUR [a].

Je ne ferai point ici comme Arioste [b], qui, quelquefois sur le point de débiter la fable du monde la plus absurde, la garantit vraie d'une vérité reconnue, et l'appuie même de l'autorité de l'archevêque Turpin (1). Pour moi, je déclare franchement que tout le poëme du Lutrin n'est qu'une pure fiction, et que tout y est inventé, jusqu'au nom même

[a] Cet avis se trouve dans les éditions antérieures à 1683, c'est-à-dire dans celles de 1674 et de 1675.

[b] Dans les éditions données par l'auteur, on lit *Arioste*, et non point *l'Arioste*, comme l'écrivent Brossette, Saint-Marc, MM. Didot, Daunou, etc., etc. On peut à cet égard consulter le tome III, p. 8, note 1. *Voyez* également le tome I[er], page 271, note *c*.

(1) Historien fabuleux des actions de Charlemagne et de Roland. L'auteur de ce roman ridicule a emprunté le nom de Turpin, archevêque de Reims, prélat d'une grande réputation, qui avoit accompagné Charlemagne dans la plupart de ses voyages, et qui, selon Trithème, avoit écrit la vie de cet empereur, en deux livres que nous n'avons plus. Le savant M. Huet (*Origine des romans*) croit que le livre des faits de Charlemagne, attribué à l'archevêque Turpin, lui est postérieur de plus de deux cents ans; et M. Allard, dans sa *Bibliothèque du Dauphiné*, assure que ce roman a été composé dans Vienne par un moine de Saint-André, l'an 1092. (*Brossette.*)

Turpin ou *Tulpin*, moine de Saint-Denis en France, fut fait archevêque de Reims, au plus tard, vers l'an 760. Il mourut le 2 de septembre de l'an 800, à ce que l'on croit, après quarante ans d'épiscopat. (*Saint-Marc.*)

du lieu où l'action se passe. Je l'ai appelé Pourges[a], du nom d'une petite chapelle qui étoit autrefois proche de Montlhéry[b]. C'est pourquoi le lecteur ne doit pas s'étonner que, pour y arriver de Bourgogne, la Nuit prenne le chemin de Paris et de Montlhéry.

C'est une assez bizarre occasion qui a donné lieu à ce poëme. Il n'y a pas long-temps que dans une assemblée où j'étois, la conversation tomba sur le poëme héroïque. Chacun en parla suivant ses lumières. A l'égard de moi, comme on m'en eut demandé mon avis, je soutins ce que j'ai avancé dans ma poétique: qu'un poëme héroïque, pour être excellent, devoit être chargé de peu de matière, et que c'étoit à l'invention à la soutenir et à l'étendre. La chose fut fort contestée. On s'échauffa beaucoup; mais, après bien des raisons alléguées pour et contre, il arriva ce qui arrive ordinairement en toutes ces sortes de disputes: je veux dire qu'on ne se persuada point l'un l'autre, et que chacun demeura ferme dans son opinion. La chaleur de la dispute étant passée, on parla d'autre chose, et on se mit à rire de la manière dont on s'étoit échauffé sur une question aussi peu importante que celle-là. On moralisa fort sur la folie des hommes qui passent presque toute leur vie à faire sérieusement de très grandes bagatelles, et qui se font souvent une affaire considérable d'une chose indifférente. A propos de cela un provincial raconta un

[a] Ne voulant pas nommer la Sainte-Chapelle de Paris, le poëte avoit d'abord parlé de celle de Bourges; ensuite il jugea convenable de changer Bourges en Pourges. *Voyez* la note sur le vers troisième du premier chant.

[b] Les derniers éditeurs, tels que MM. Didot, Daunou, etc., mettent *proche Monthléri*, ce qui n'est pas conforme au texte. Monthléri est une petite ville à six lieues de Paris.

démêlé fameux, qui étoit arrivé autrefois dans une petite église de sa province [a], entre le trésorier et le chantre, qui sont les deux premières dignités de cette église[b], pour savoir si un lutrin seroit placé à un endroit ou à un autre. La chose fut trouvée plaisante. Sur cela un des savants de l'assemblée, qui ne pouvoit pas oublier sitôt la dispute, me demanda si moi qui voulois si peu de matière pour un poëme héroïque, j'entreprendrois d'en faire un sur un démêlé aussi peu chargé d'incidents que celui de cette église [c]. J'eus plus tôt dit, pourquoi non? que je n'eus fait réflexion sur ce qu'il me demandoit. Cela fit faire un éclat de rire à la compagnie, et je ne pus m'empêcher de rire comme les autres, ne pensant pas en effet moi-même que je dusse jamais me mettre en état de tenir parole. Néanmoins le soir me trouvant de loisir, je rêvai à la chose, et ayant imaginé en général la plaisanterie que le lecteur va voir, j'en fis vingt vers que je montrai à mes amis. Ce commencement les réjouit assez. Le plaisir que je vis qu'ils y prenoient m'en fit faire encore vingt autres: ainsi de vingt vers en vingt vers, j'ai poussé enfin l'ouvrage à près de neuf cents [d]. Voilà toute l'histoire de la bagatelle que je

[a] Circonstance inventée pour donner le change au lecteur.

[b] Pour que cette phrase fût correcte, il faudroit dire: « entre le « trésorier et le chantre, dont les dignités sont les deux premières « de cette église, etc. » Aujourd'hui l'on diroit: « entre le trésorier « et le chantre, les deux premiers dignitaires de cette église,.....; » mais il paroît que le mot dignitaire n'étoit pas admis alors dans la langue. Le dictionnaire de l'académie françoise, édition de 1694, n'en fait aucune mention.

[c] Le premier président de Lamoignon est celui qui fit cette question.

[d] Tous les éditeurs indistinctement mettent *neuf cents vers*; cela n'est pas conforme au texte. Il est ici question des quatre

donne au public. J'aurois bien voulu la lui donner achevée; mais des raisons très secrètes(1), et [a] dont le lecteur trouvera bon que je ne l'instruise pas, m'en ont empêché. Je ne me serois pourtant pas pressé de le donner

premiers chants; le poëme entier a douze cent vingt-huit vers.

(1) Ces raisons très secrètes sont que le poëme n'étoit pas encore achevé. (*Brossette.*) * Jean-Baptiste Rousseau fait sur cette note la remarque suivante : « Ces raisons très secrètes sont que M. Des-« préaux pensoit qu'il ne lui étoit plus permis de faire des vers de-« puis qu'il étoit payé pour travailler à l'histoire du roi, et qu'il « n'osoit donner cette excuse au public. Il y a dans votre remarque « une petite ironie que vous ferez bien de corriger [a]. »

Brossette lui répond qu'il ne peut admettre ce motif: il le trouve trop honorable pour que l'auteur ne l'ait pas indiqué, comme il l'a fait plusieurs fois ; et d'ailleurs celui-ci ne fut nommé historiographe qu'en 1677, trois ans après la publication des quatre premiers chants du Lutrin. « Je laisserai donc, ajoute-t-il, ma note comme « elle est, avec d'autant plus de raison que je n'ai fait que rapporter « les propres paroles que M. Despréaux m'avoit dites; et cela me « justifie du petit air d'ironie que vous y trouvez [b]. »

Ce témoignage est positif. Rousseau néanmoins ne le regarde pas comme satisfaisant. Il passe, à la vérité, condamnation sur le motif qu'il a prêté d'abord au poëte: « Mais il pourroit, dit-il, y en avoir « d'autres, comme la crainte de blesser la délicatesse du p. p. de « Lamoignon, en le faisant intervenir dans une action aussi co-« mique que celle de son poëme; et celle de s'attirer tout le corps « de la Sainte-Chapelle sur les bras, en la désignant aussi claire-« ment qu'elle l'est dans ces deux derniers chants, dont il y a lieu « de croire que le plan au moins étoit déja fait. Quoi qu'il en soit, « j'aimerois mieux imaginer toute autre chose que de soupçonner

[a] *Lettres de Rousseau sur différents sujets de littérature*, tome II, p. 192, 13 août 1717.

[b] Réponse du 13 septembre, page 207.

imparfait, comme il est, [b] n'eût été les misérables fragments qui en ont couru [c]. C'est un burlesque nouveau,

« un homme comme M. Despréaux de faire un mensonge au public [a]. »

Le scrupule de Rousseau ne paroît pas fondé. Despréaux ne pouvoit-il pas, sans en imposer au public, se permettre un ton mystérieux, afin d'exciter la curiosité? C'est un de ces artifices innocents dont les écrivains font usage. Au surplus, pourquoi n'auroit-il pas, vingt-cinq ans après, confié son secret à Brossette?

[a] Les derniers éditeurs suppriment cet *et*, qui est dans le texte des éditions originales.

[b] Despréaux conserve, dans sa prose négligée, plusieurs locutions qui, même de son temps, commençoient à vieillir.

[c] On a imprimé quelques uns de ces fragments en 1673, à la suite de la *Réponse au Pain bénit du sieur abbé de Marigny;* ils sont si défectueux qu'ils ne peuvent faire autorité, pour indiquer les premières leçons du Lutrin.

Jacques Carpentier de Marigny, né près de Nevers, mort en 1670, fut un des principaux auteurs des plaisanteries connues sous le nom de *Mazarinades*. Il fit contre les marguilliers de sa paroisse le petit poëme intitulé *le Pain bénit*. La plupart des compilateurs en vantent l'agrément; mais il n'en vaut pas mieux. C'est un amas d'injures grossières; la réponse que l'on y joint, sans nom d'auteur, n'offre pas plus de décence. On ne pouvoit guère associer plus mal les *Fragments sur le Lutrin de la Sainte-Chapelle;* ils consistent en cent quarante vers, dont voici les cinq premiers :

Je chante le pupitre, et ce prélat terrible,
Qui, par ses longs travaux et sa force invincible,
Dans la Sainte-Chapelle exerçant son grand cœur,
Fit placer à la fin un lutrin dans le chœur.
Illustre Lamoignon, dont la sage entremise, etc.

[a] Réplique du 5 octobre, page 213.

dont je me suis avisé en notre langue[a] : car, au lieu que dans l'autre burlesque, Didon et Énée parloient comme des harengères et des crocheteurs, dans celui-ci une horlogère et un horloger[b] parlent comme Didon et Énée. Je ne sais donc si mon poëme aura les qualités propres à satisfaire un lecteur ; mais j'ose me flatter qu'il aura au moins l'agrément de la nouveauté, puisque je ne pense pas qu'il y ait d'ouvrage de cette nature en notre langue, *la Défaite des bouts-rimés* de Sarasin [c] étant plutôt une pure allégorie qu'un poëme comme celui-ci.

[a] Les derniers éditeurs mettent *dans*, au lieu de *en notre langue*.

[b] A l'horlogère et à l'horloger le poëte substitua dans la suite une perruquière et un perruquier.

[c] Dulot, poëte ridicule, passe pour l'inventeur des bouts-rimés, ou du moins pour les avoir mis à la mode vers le milieu du dix-septième siècle. Afin de décrier ce genre misérable, Sarasin composa un poëme d'environ cinq cents vers, divisé en quatre chants, et qui a pour titre, *Dulot vaincu ou la Défaite des bouts-rimés*. C'est un badinage dont les détails sont plus uniformes qu'ingénieux, mais où l'on trouve quelques passages agréables, quelques comparaisons poétiques. Quatorze bouts-rimés, alors en vogue, se mettent à la tête de tous les leurs, et veulent soumettre les meilleurs genres de poésie, qui leur opposent une armée non moins considérable. Le poëme se termine ainsi :

> Dulot porte un grand coup qui doit finir la guerre ;
> L'ÉPIQUE sous le faix glisse et tombe par terre.
> Le camp épouvanté fait alors mille vœux ;
> Mais l'épique soudain se levant tout honteux,
> Sur le front de Dulot ramène son épée ;
> Son casque en est ouvert, sa trame en est coupée,
> Ses yeux son obscurcis d'une éternelle nuit,
> Et son ame en rimant sous les ombres s'enfuit.

L'abbé Sabathier de Castres qui juge, comme la plupart des faiseurs de dictionnaires, un grand nombre d'auteurs sans les avoir lus, cite

plusieurs morceaux qu'il donne pour échantillons du style de *Dulot vaincu* [a]. Ces morceaux ne font point partie de ce poëme ; mais ils sont de l'auteur. Pellisson nous les a conservés dans un *discours sur les œuvres de M. Sarasin*.

J. Fr. Sarasin, né en 1603 à Caen, mourut à Pézénas en 1654. On croit que ce fut de chagrin, parcequ'il avoit encouru la disgrace du prince de Conti, dont il étoit le secrétaire des commandements. *Voyez* sur ce poëte un jugement plus étendu, tome IV, page 378, note *c*.

[a] *Les trois siècles de la littérature françoise*, 1781, article *Sarasin*, t. IV, page 243.

AVIS AU LECTEUR[a].

Il seroit inutile maintenant de nier que le poëme suivant a été composé à l'occasion d'un différent assez léger, qui s'émut, dans une des plus célèbres églises de Paris, entre le trésorier et le chantre; mais c'est tout ce qu'il y a de vrai. Le reste, depuis le commencement jusqu'à la fin, est une pure fiction; et tous les personnages y sont non seulement inventés, mais j'ai eu soin même de les faire d'un caractère directement opposé au caractère de ceux qui desservent cette église [b], dont la plupart, et principalement[c] les chanoines, sont tous gens, non seulement d'une fort grande probité, mais de beaucoup d'esprit, et entre lesquels il y en a tel à qui je demanderois aussi volontiers son sentiment sur mes ouvrages, qu'à beaucoup de messieurs de l'académie. Il ne faut donc pas s'étonner si personne n'a été offensé de l'impression de ce poëme, puisqu'il n'y a en effet personne qui y soit véritablement attaqué. Un prodigue ne s'avise guère de s'offenser de voir rire d'un avare, ni un dévot de voir tourner en ridicule un libertin.

[a] Cet avis remplaça le précédent; il terminoit la préface des œuvres de Despréaux, depuis l'édition de 1683 jusqu'à celle de 1694 inclusivement. En 1701 l'auteur fit une nouvelle préface générale, en conservant ce morceau qu'il plaça avant *le Lutrin*.

[b] On les a néanmoins reconnus.

[c] Brossette et les anciens éditeurs qui l'ont suivi, à l'exception de Saint-Marc, donnent toute la préface publiée depuis 1683 jusqu'en 1694. Ils y substituent à *principalement* le mot *particulièrement* qui n'existe dans aucune des éditions avouées par le poëte.

Je ne dirai point comment je fus engagé à travailler à cette bagatelle sur une espèce de défi, qui me fut fait en riant par feu M. [a] le premier président de Lamoignon, qui est celui que j'y peins sous le nom d'Ariste [b]. Ce détail, à mon avis, n'est pas fort nécessaire [c]. Mais je croirois me faire un trop grand tort si je laissois échapper cette occasion d'apprendre à ceux qui l'ignorent, que ce grand personnage, durant sa vie, m'a honoré de son amitié. Je commençai à le connoître dans le temps que mes satires faisoient le plus de bruit; et l'accès obligeant qu'il me donna dans son illustre maison fit avantageusement mon apologie contre ceux qui vouloient m'accuser alors de libertinage et de mauvaises mœurs. C'étoit un homme d'un savoir éton-

[a] Dans les éditions de 1683 et de 1685, on lit *monseigneur* au lieu de *monsieur*.

[b] Guillaume de Lamoignon, né en 1617, nommé premier président du parlement de Paris en 1658, mort en 1677, est l'un des plus grands magistrats dont la France s'honore. *Voyez* le tome Ier, satire VIII, page 194, note 1.

[c] Brossette, qui tenoit ce détail de l'auteur lui-même, nous l'a transmis en ces termes : « Le démêlé du trésorier et du chantre parut « si plaisant à M. le premier président de Lamoignon, qu'il proposa « un jour à M. Despréaux d'en faire le sujet d'un poëme, que l'on « pourroit intituler *La Conquête du Lutrin* ou *le Lutrin enlevé*, à « l'exemple du Tassoni, qui avoit fait son poëme de *la Secchia* « *rapita* sur un sujet presque semblable. M. Despréaux répondit qu'il « ne falloit jamais défier un fou, et qu'il l'étoit assez non seulement « pour entreprendre ce poëme, mais encore pour le dédier à M. le « premier président lui-même. Ce magistrat n'en fit que rire ; et l'au- « teur, ayant pris cette plaisanterie pour une espèce de défi, forma « dès le même jour l'idée et le plan de ce poëme, dont il fit même « les premiers vers. Le plaisir que cet essai fit à M. le premier pré- « sident encouragea M. Despréaux à continuer. »

nant et passionné admirateur de tous les bons livres de l'antiquité; et c'est ce qui lui fit plus aisément souffrir mes ouvrages, où il crut entrevoir quelque goût des anciens. Comme sa piété étoit sincère, elle étoit aussi fort gaie, et n'avoit rien d'embarrassant. Il ne s'effraya point du nom de satires que portoient ces ouvrages, où il ne vit en effet que des vers et des auteurs attaqués. Il me loua même plusieurs fois d'avoir purgé, pour ainsi dire, ce genre de poésie de la saleté qui lui avoit été jusqu'alors comme affectée. J'eus donc le bonheur de ne lui être pas désagréable. Il m'appela à tous ses plaisirs et à tous ses divertissements, c'est-à-dire à ses lectures et à ses promenades. Il me favorisa même quelquefois de sa plus étroite confidence, et me fit voir à fond son ame entière. Et que n'y vis-je point! Quel trésor surprenant de probité et de justice! Quel fonds inépuisable de piété et de zèle! Bien que sa vertu jetât un fort grand éclat au-dehors, c'étoit tout [a] autre chose au-dedans; et on voyoit bien qu'il avoit soin d'en tempérer les rayons, pour ne pas blesser les yeux d'un siècle aussi corrompu que le nôtre. Je fus sincèrement épris de tant de qualités admirables; et s'il eut beaucoup de bonne volonté pour moi, j'eus aussi pour lui une très forte attache. Les soins que je lui rendis ne furent mêlés d'aucune raison d'intérêt mercenaire; et je songeai bien plus à profiter de sa conversation que de son crédit. Il mourut dans le temps que cette amitié étoit en son plus haut point; et le souvenir de sa perte m'afflige encore tous les jours. Pourquoi faut-il

[a] Dans les éditions avouées par l'auteur, le mot *tout* est employé comme adjectif féminin, et non comme adverbe; ce qui n'étoit pas conforme aux règles établies dès-lors. Despréaux suivoit l'opinion de Vaugelas, combattue par les *observations de l'académie françoise*, in-4°, 1704, page 111.

que des hommes si dignes de vivre soient sitôt enlevés du monde, tandis que des misérables et des gens de rien arrivent à une extrême vieillesse! Je ne m'étendrai pas davantage sur un sujet si triste : car je sens bien que si je continuois à en parler, je ne pourrois m'empêcher de mouiller peut-être de larmes la préface d'un ouvrage de pure plaisanterie[a].

[a] Dans les éditions antérieures à celle de 1701, on lit : « d'un « livre de satires et de plaisanteries, » au lieu « d'un ouvrage de pure « plaisanterie. » Les premiers mots terminoient fort bien la préface générale des œuvres de l'auteur; mais dans la préface particulière du Lutrin, il convenoit de les remplacer par ceux qu'on leur a substitués.

Pradon ose révoquer en doute tout ce que Despréaux raconte de l'intérêt que le premier président de Lamoignon prenoit à ses ouvrages. Voici comment il s'exprime :

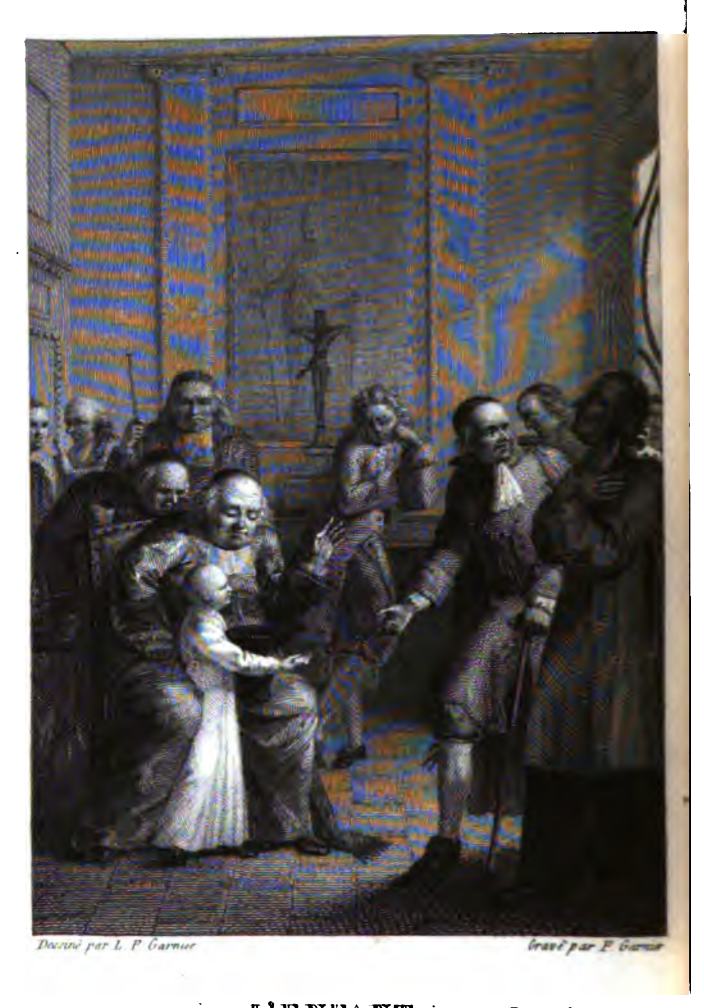
Que cet homme important, ce grand panégyriste
Dresse un beau mausolée à la gloire d'Ariste,
Quand de ses vers malins il le rend protecteur,
Et de son cher Lutrin le complice et l'auteur!
A l'entendre parler, il en fit ses délices,
Il adoroit sa veine, il aimoit ses caprices;
Sans ce fidèle Achate il n'eût su faire un pas :
L'un étoit le David, l'autre le Jonathas.
Non, je ne puis souffrir une telle imposture;
C'est pour se faire honneur qu'il lui fait cette injure.

(*Épître à Alcandre.*)

ARGUMENT[a].

Le trésorier remplit la première dignité du chapitre dont il est ici parlé, et il officie avec toutes les marques de l'épiscopat. Le chantre remplit la seconde dignité. Il y avoit autrefois dans le chœur, à la place de celui-ci, un énorme pupitre ou lutrin, qui le couvroit presque tout entier. Il le fit ôter. Le trésorier voulut le faire remettre. De là arriva une dispute, qui fait le sujet de ce poëme.

[a] Cet argument se trouve dans l'édition de 1713.



Dessiné par L. F. Garnier — Gravé par F. Garnier

L'ENFANT tire; et Brontin
Est le premier des noms qu'apporte le destin.

Chant I. Vers [illegible]

J. J. Blaise Libraire, Quai des Augustins.

LE LUTRIN.

CHANT PREMIER [a].

Je chante les combats, et ce prélat terrible (1)
Qui, par ses longs travaux et sa force invincible,
Dans une illustre église (2) exerçant son grand cœur,

[a] Les quatre premiers chants du *Lutrin* parurent dans l'édition de 1674, en même temps que l'*Art Poétique*. L'auteur travailloit à ces deux ouvrages depuis environ cinq ans. Il donna le titre de *poëme héroï-comique* au Lutrin en 1701; il l'intituloit auparavant *poëme héroïque*.

(1) Claude Auvri..... avoit été camérier du cardinal Mazarin, et comme il entendoit assez bien l'usage de la cour de Rome sur les matières bénéficiales, il se rendit nécessaire à ce cardinal qui possédoit un assez grand nombre de bénéfices. Le cardinal lui fit donner l'évêché de Coutances en Normandie, qu'il quitta ensuite pour la trésorerie de la Sainte-Chapelle. (*Brossette.*) * *Voyez* sur le trésorier une lettre de l'abbé Boileau, tome IV, page 447.

(2) L'auteur ne voulant pas nommer la Sainte-Chapelle de Paris, avoit mis, *dans Bourges autrefois......*, parcequ'il y a aussi une Sainte-Chapelle dans la ville de Bourges; mais, après l'impression, il fit effacer avec la pointe du canif une partie du *B* qui est dans le mot Bourges, et de cette lettre on fit un *P*. Ainsi *Bourges* fut changé en *Pourges*, comme on le peut voir dans les exemplaires de l'édition in-4° de l'année 1674. Dans celle de 1675 on ne mit qu'un P...., suivi de quatre points. (*Brossette.*) * Le vers parut, tel qu'il est aujourd'hui, dans l'édition de 1683.

Fit placer à la fin un lutrin dans le chœur[a].
C'est en vain que le chantre[b], abusant d'un faux titre,
Deux fois l'en fit ôter par les mains du chapitre;
Ce prélat, sur le banc de son rival altier
Deux fois le reportant, l'en couvrit tout entier[c].

[a] Dès le début, le poëte excelle dans son art: il affecte, dans les trois premiers vers, de s'élever à la hauteur de l'épopée, afin de rendre plus piquante la chute qui, dans le quatrième vers, ramène le lecteur au comique du sujet. Un écrivain très obscur a pourtant critiqué le premier vers. « Il m'a semblé, dit-il, que l'*arma virumque* « *cano de Virgile*, trop exactement imité par M. D. (*Despréaux*), « n'étoit nullement du génie de notre langue[a]. » La tournure adoptée par l'auteur du Lutrin est latine, il est vrai; mais il faut lui savoir gré d'en avoir enrichi notre style poétique: elle a de la pompe et de l'harmonie. Les autres remarques du critique sur les œuvres de Despréaux ne déposent pas davantage en faveur de son goût. *Voyez*, sur l'époque du débat entre le chantre et le trésorier, le tome IV, page 450, note *a*.

[b] L'abbé Barrin, distingué par son mérite et par sa naissance; il étoit fils du maître des requêtes La Galissonnière.

[c] En vain deux fois le chantre, appuyé d'un vain titre,
Contre ses hauts projets arma tout le chapitre.
Ce prélat généreux, aidé d'un horloger,
Soutint jusques au bout l'honneur de son clocher.
(*Éditions de* 1674 *et de* 1675.)

Le premier de ces quatre vers fut changé d'abord de la manière suivante, en 1683:

C'est en vain que le chantre, appuyé d'un vain titre, etc.

Cette leçon fut conservée jusqu'en 1701. Quant aux trois derniers vers, ils firent place en 1683 à ceux qu'on lit aujourd'hui.

[a] *OEuvres mêlées de M. de Rosel Beaumont*, 1750, pag 12.

Muse, redis-moi donc [a] quelle ardeur de vengeance
De ces hommes sacrés rompit l'intelligence,
Et troubla si long-temps deux célèbres rivaux.
Tant de fiel entre-t-il dans l'ame des dévots [b]!
Et toi, fameux héros (1), dont la sage entremise
De ce schisme naissant débarrassa l'Église,
Viens d'un regard heureux animer mon projet,
Et garde-toi de rire en ce grave sujet.
Parmi les doux plaisirs d'une paix fraternelle
Paris [c] voyoit fleurir son antique chapelle [d]:

[a] Musa, mihi causas memora. . . . .

(*Énéide, liv. Ier, vers* 12.)

Muse, raconte-moi ces grands événements, etc.

(*Delille.*)

[b] On ne pouvoit faire de l'imitation un plus heureux usage.

. . . . Tantæ ne animis cœlestibus iræ!

(*Ibidem*, *vers* 15.)

Tant de fiel entre-t-il dans les ames des dieux!

(*Delille.*)

(1) M. le premier président de Lamoignon. (*Despréaux, édition de* 1713.) * Avant l'impression il y avoit :

Et toi, grand Lamoignon, ...

Cette leçon n'est pas la même que celle du fragment rapporté par nous, page 317, note *c*.

[c] Dans l'édition de 1674, il y a *Pourges*, au lieu de *Paris;* et dans celle de 1675, il y a un *P*...., suivi de quatre points. On lit *Paris* dans l'édition de 1683. Avant l'impression, il y avoit :

Le calme fleurissoit dans la Sainte-Chapelle.

[d] La Sainte-Chapelle, située dans l'enceinte du Palais de justice, fut commencée en 1245, et finie en 1248, sous le règne de saint Louis. Ce prince la fit construire pour y déposer des reliques,

Ses chanoines vermeils et brillants de santé [a]
S'engraissoient d'une longue et sainte oisiveté.
Sans sortir de leurs lits, plus doux qué leurs hermines,

et sur-tout celles qu'il avoit obtenues de Baudouin II, dernier empereur latin de Constantinople. « Pierre de Montreuil, le plus habile « architecte de ce temps, celui, dit l'auteur de l'Histoire de Paris, « qui a fait valoir avec le plus de goût les formes élégantes de l'ar- « chitecture sarrasine, improprement appelée *gothique*, fut chargé « de cet ouvrage [a]. »

« Le trésor de la Sainte-Chapelle renfermoit une grande quantité « d'objets riches et curieux : une grande croix de vermeil que « Henri III fit fabriquer, dans laquelle étoit un morceau de bois « de la vraie croix; le buste de saint Louis, couronné, grand « comme nature, tout en or, enrichi de pierreries et soutenu par « deux anges de vermeil [b], etc., etc. »

« Depuis une quinzaine d'années, ce bâtiment a reçu une autre « destination; il contient des archives dont les diverses pièces sont « placées avec un ordre admirable. Les armoires où elles sont dé- « posées occupent une grande partie de l'édifice, et présentent, par « leur objet et leur décoration, l'heureux mélange de l'utile et de « l'agréable [c], etc., etc. »

[a] En citant ce vers et le suivant, Batteux dit : « Le premier vers « est riant, clair; l'autre est lent et paresseux. Ce poëte en a une « infinité qui ont ce degré de perfection [d]. »

Ils sont effectivement en si grand nombre qu'il seroit trop long de les faire tous remarquer.

[a] *Histoire physique, civile et morale de Paris*, 1821, t. II, p. 149.

[b] *Ibidem*, page 152.

[c] *Ibidem*, page 156.

[d] *Cours de belles-lettres, distribué par exercices*, 1748, tome III, p. 61. Cette remarque se trouve dans la refonte de cet ouvrage, sous le titre de *Principes de la littérature*, tome V, 1774, *Traité de la construction oratoire*, page 174.

Ces pieux fainéants faisoient chanter matines[a],
Veilloient à bien dîner, et laissoient en leur lieu
A des chantres gagés le soin de louer Dieu:
Quand la Discorde encor toute noire de crimes,
Sortant des Cordeliers pour aller aux Minimes(1),
Avec cet air hideux qui fait frémir la Paix,
S'arrêta près d'un arbre au pied de son palais[b].
Là, d'un œil attentif contemplant son empire,
A l'aspect du tumulte elle-même s'admire.
Elle y voit par le coche et d'Évreux et du Mans
Accourir à grands flots ses fidèles[c] Normands;

[a] Ces deux rimes, qui n'étoient pas faciles à rencontrer, sont amenées si naturellement, que leur exactitude ne coûte rien à l'excellence de la plaisanterie.

(1) Il y eut de grandes brouilleries dans ces deux couvents, à l'occasion de quelques supérieurs qu'on y vouloit élire. (*Despréaux, édition de* 1713.) * Les Cordeliers s'appeloient ainsi, parcequ'à l'exemple de saint François leur patron, ils avoient une corde pour ceinture. Ils donnèrent leur nom à la rue qu'ils habitoient, qui est aujourd'hui la rue de l'École de médecine. Après la suppression des ordres religieux, prononcée en France dans l'année 1790, leur église fut démolie, et forma la place qui est devant la façade de l'École de médecine; ce qui reste du couvent est habité par des particuliers.

Les Minimes s'appeloient ainsi par humilité chrétienne; ils habitoient au Marais la rue qui porte leur nom; l'église a été démolie, et le couvent sert de caserne à des gendarmes.

[b] Première manière, avant l'impression:

S'arrêta près du *mai* dans la cour du Palais.

La communauté des clercs, nommée la Basoche, le premier mai de chaque année plantoit, dans la cour du Palais, un arbre qui tiroit son nom du mois où se pratiquoit cet usage.

[c] Épithète heureuse et plaisante.

Elle y voit aborder le marquis, la comtesse,
Le bourgeois, le manant, le clergé, la noblesse;
Et par-tout des plaideurs les escadrons épars
Faire autour de Thémis flotter ses étendards.
Mais une église seule à ses yeux immobile
Garde au sein du tumulte une assiette tranquille:
Elle seule la brave; elle seule aux procès
De ses paisibles murs veut défendre l'accès.
La Discorde, à l'aspect d'un calme qui l'offense,
Fait siffler ses serpents, s'excite à la vengeance[a]:
Sa bouche se remplit d'un poison odieux,
Et de longs traits de feu lui sortent par les yeux.
Quoi! dit-elle d'un ton qui fit trembler les vitres[b],
J'aurai pu jusqu'ici brouiller tous les chapitres,
Diviser Cordeliers, Carmes et Célestins[c];
J'aurai fait soutenir un siége aux Augustins (1):

[a] Vers qui parle également à l'oreille et aux yeux.

[b] Vers à-la-fois imitatif et plaisant.

[c] Leurs divisions donnèrent lieu à un arrêt que le parlement rendit au mois d'avril 1667, sur le réquisitoire de l'éloquent avocat général Talon.

Les Carmes, suivant l'opinion générale, tiroient leur nom du mont Carmel. Sur l'emplacement de leur couvent on a bâti une halle destinée au marché de la place Maubert.

Les Célestins, institués par le pape Célestin V, s'établirent en 1352, sur le quai auquel ils donnèrent leur nom. Ils furent supprimés en France douze ans à peu près avant la suppression générale des ordres religieux. Leur église a été démolie; leurs bâtiments sont convertis en une caserne située près de l'Arsenal.

(1) De deux en deux ans, les Augustins du grand couvent de Paris nomment en chapitre trois de leurs religieux bacheliers pour faire leur licence en Sorbonne. Il y a trois places fondées pour cela.

Et cette église seule, à mes ordres rebelle,
Nourrira dans son sein une paix éternelle!

En 1658, le père Célestin Villiers, prieur de ce couvent, voulant favoriser quelques bacheliers, en fit nommer neuf pour les trois licences suivantes. Ceux qui s'en virent exclus, par cette élection prématurée, se pourvurent au parlement, qui ordonna que l'on feroit une autre nomination, en présence de MM. de Catinat [a] et de Saveuse, conseillers de la cour, et de M. Jannart, substitut du procureur général [b]. Les religieux ayant refusé d'obéir, la cour fut obligée d'employer la force pour faire exécuter son arrêt. On manda tous les archers, qui, après avoir investi le couvent, essayèrent d'enfoncer les portes; mais ils n'en purent venir à bout, parceque les religieux, prévoyant ce qui devoit arriver, les avoient fait murer par derrière, et avoient fait provision de cailloux et de toutes sortes d'armes. Les archers tentèrent d'autres voies: les uns montèrent sur les toits des maisons pour entrer dans le couvent, tandis que les autres travailloient à faire une ouverture dans la muraille du jardin, du côté de la rue Christine. Les Augustins, s'étant mis en défense, sonnèrent le tocsin, et commencèrent à tirer d'en bas sur les assiégeants. Ceux-ci, postés plus avantageusement qu'eux, et couverts par les cheminées, tirèrent à leur tour sur les moines, dont il y en eut deux de tués et autant de blessés.

Cependant la brèche étant faite, les religieux eurent la témérité d'y porter le Saint-Sacrement, espérant d'arrêter par là les assiégeants; mais comme ils virent que cette ressource étoit inutile, et que l'on ne laissoit pas de tirer sur eux, ils demandèrent à capituler, et l'on donna des otages de part et d'autre. Le principal article de la capitulation fut que les assiégés auroient la vie sauve, moyennant quoi ils abandonnèrent la brèche, et livrèrent leurs portes. Les commissaires du parlement étant entrés firent arrêter onze de ces religieux, qui furent menés en prison à la Conciergerie: ce

[a] Le père de l'illustre maréchal de Catinat.

[b] *Voyez* sur M. Jannart le tome IV, page 138, note *a*.

Suis-je donc la Discorde? et, parmi les mortels,
Qui voudra désormais encenser mes autels(1)?

fut le 23 d'août 1658, veille de Saint-Barthélemy. Le cardinal Mazarin, qui n'aimoit pas le parlement, fit mettre les religieux en liberté par ordre du roi, après vingt-sept jours de prison. Ils furent mis dans les carrosses du roi, et menés en triomphe dans leur couvent, au milieu des gardes-françoises rangés en haie depuis la Conciergerie jusqu'aux Augustins. Leurs confrères allèrent les recevoir en procession, ayant des palmes a la main. Ils sonnèrent toutes leurs cloches, et chantèrent le *Te Deum* en action de graces.

La Fontaine fit à ce sujet une ballade, dont M. Despréaux n'avoit retenu que le commencement et la fin. (*Brossette.*) * La Fontaine fut témoin du siège soutenu par les Augustins; sa ballade a éte publiée, pour la première fois, dans ses *œuvres diverses*, 1729, in-8°, tome Ier, page 10.

On a, sur une partie de l'enclos des Augustins, établi la rue *du Pont de Lodi*, vers l'an 1797. Sur l'emplacement de l'église on a construit, en 1811, une vaste et magnifique halle, destinée au marché de la volaille et du gibier.

(1) Énéide, liv. I, vers 52. (*Despréaux*, *édition de* 1713.) *

. . . . Et quisquam numen Junonis adoret
Præterea, aut supplex aris imponat honorem?

Où sont donc mes honneurs? et qui d'un vain encens
Fera fumer encor mes autels impuissants?
(*Delille.*)

« Dans *le Lutrin*, rien de plus juste et de plus naturellement placé « que l'épisode de la Discorde; on sait qu'elle règne dans une *église* « comme dans un camp, parmi des moines et des chanoines comme « parmi des généraux d'armées; et lorsqu'on lui entend tenir dans *le* « *Lutrin* le même langage à peu près qu'elle tiendroit dans l'Iliade, « lorsqu'on la voit

« . . . . . Encor toute noire de crimes,
« Sortir des Cordeliers pour aller aux Minimes,

« Ce rapprochement des extrêmes, cette manière ingénieuse de nous

A ces mots, d'un bonnet couvrant sa tête énorme,
Elle prend d'un vieux chantre et la taille et la forme;
Elle peint de bourgeons son visage guerrier,
Et s'en va de ce pas trouver le trésorier.
Dans le réduit obscur d'une alcôve enfoncée (1)

« faire sentir que les grandeurs sont relatives, et que les passions « égalisent tous les intérêts; cette manière, dis-je, qui est le grand « art de La Fontaine, rend l'intervention de la Discorde, dans les « démêlés d'un chapitre, aussi plaisante qu'elle est juste. On est « agréablement surpris de retrouver dans la bouche de cette fière « divinité les mêmes discours qu'elle a coutume de tenir dans les « grands poëmes, et de l'entendre parler d'une querelle de chanoi- « nes, comme Junon, dans l'*Énéide*, parle de la guerre de Troie et « de la fondation de l'empire romain. » (*Éléments de littérature*, 1818, tome III, article *Parodie*, page 497.)

Ces observations judicieuses sont la meilleure réponse que l'on puisse opposer aux objections de Saint-Marc, qui blâme l'intervention de la Discorde dans un poëme dont les personnages sont des prêtres chrétiens. *Voyez* l'*Art Poétique*, chant III, p. 248, note *a*.

(1) Cette description avoit été faite de génie, l'auteur n'ayant jamais vu ni l'alcôve ni le lit du trésorier. Cependant elle se trouva conforme à la vérité. (*Brossette.*) * Suivant Le Brun, ces détails, exprimés avec une perfection admirable, « étoient presque impos- « sibles à rendre en poésie. » La Harpe observe que tous les mots sont choisis « de manière qu'il n'y a pas une seule syllabe qui fasse « assez de bruit pour réveiller le prélat qui dort [*a*]. » Marmontel trouve que, dans ce modèle de la versification françoise, il n'y a pas une épithète « qui n'ajoute à l'image [*b*]. » Batteux offre l'analyse d'une partie de ce tableau, pour faire voir jusqu'où peuvent aller la justesse et l'énergie pittoresque des mots.

« *Réduit* marque, dit-il, un lieu écarté, isolé, bien clos. *Obscur*:

[*a*] *Cours de littérature*, 1821, tome VII, page 55.
[*b*] *Eléments de littérature*, 1818, t. II, p. 329, au mot *Épithète*.

S'élève un lit de plume à grands frais amassée:
Quatre rideaux pompeux, par un double contour,
En défendent l'entrée à la clarté du jour.
Là, parmi les douceurs d'un tranquille silence,
Règne sur le duvet une heureuse indolence.
C'est là que le prélat, muni d'un déjeuner,
Dormant d'un léger somme, attendoit le dîner.
La jeunesse en sa fleur brille sur son visage (1):

« il le falloit pour y mieux dormir jusqu'au grand jour. Ce n'est pas « assez d'un réduit obscur, il y a encore une *alcôve enfoncée;* c'est « une retraite profonde, la retraite même du sommeil et de la mol- « lesse. *S'élève,* au commencement du vers, présente l'idée d'un « duvet léger, rebondi. *A grands frais amassée,* ce duvet est si fin! « Quel temps, quelle quantité, quelle dépense, pour former cet « amas qui s'enfle et s'élève mollement! Tout n'est pas dit encore « pour assurer le repos du prélat. *Quatre rideaux* qui se croisent, « mais de ces rideaux amples, étoffés. *Pompeux,* ce mot est placé à « l'hémistiche, pour y reposer l'oreille et l'esprit, et faire sur eux « une impression plus grande. *Défendent l'entrée,* quelle fierté! Dé- « fendre au jour de venir troubler, par sa clarté, le sommeil pré- « cieux du prélat. *Là, parmi les douceurs d'un tranquille silence.* Rien « n'est si doux, si paisible que ce vers, la rime en est fondante. Le « suivant n'est pas moins beau: *Règne sur le duvet une heureuse in-* « *dolence.* Ce n'est pas un homme indolent, c'est l'indolence même, « et une heureuse indolence, qui règne, qui jouit de tout le bon- « heur qu'on se figure attaché à la royauté [a]. »

(1) L'auteur ajoute ces quatre vers pour faire une contre-vérité: car le trésorier étoit maigre, vieux et de grande taille; mais notre poëte voulant faire un portrait de son héros a dû le faire conforme au caractère qu'il lui donne dans ce poëme. (*Brossette.*)

[a] *Cours de belles-lettres, distribué par exercices,* 1750, t. IV, p. 123. Cette analyse se retrouve dans les *Principes de la littérature,* par le même, tome II, 1774, page 338.

Son menton sur son sein descend à double étage;
Et son corps, ramassé dans sa courte grosseur,
Fait gémir les coussins sous sa molle épaisseur.
La déesse en entrant qui voit la nappe mise
Admire un si bel ordre, et reconnoît l'Église(1);
Et, marchant à grands pas vers le lieu du repos,
Au prélat sommeillant elle adresse ces mots:
Tu dors, prélat, tu dors[a]! et là-haut à ta place(2)
Le chantre aux yeux du chœur étale son audace,
Chante les OREMUS, fait des processions,
Et répand à grands flots les bénédictions(3)!

* *Voyez* comment Despréaux a reproduit l'image du premier vers, dans la satire X, tome Ier, page 314, note *a*.

(1) Ce dernier mot fut imprimé dans l'édition posthume de 1713. L'auteur ne l'avoit indiqué que par des étoiles dans les précédentes éditions. (*Brossette.*) * Cette foible précaution ne pouvoit le mettre à l'abri des traits de ses ennemis. Voici comment Pradon s'exprime à ce sujet: « .... On peut dire que s'il a donné des marques de « son esprit dans ce poëme, il en a donné très peu de son juge- « ment, pour un homme qui se pique tant de bonnes mœurs.... » (*Nouvelles Remarques*, page 101.)

[a] Ce discours est une parodie de celui que, sous les traits de Nestor, un songe adresse à Agamemnon par l'ordre de Jupiter, au commencement du second chant de l'Iliade.

(2) La Sainte-Chapelle haute, où les chanoines font l'office, est beaucoup plus élevée que la maison du trésorier, qui est dans la cour du Palais. (*Brossette.*) * « La Sainte-Chapelle est double ou « à deux étages. La chapelle inférieure étoit destinée aux habitants « de la cour, et dédiée à la Vierge. La chapelle supérieure, destinée « au roi et à ses officiers, portoit le titre de *Sainte-Couronne* et de « *Sainte-Croix.* » (*Histoire de Paris*, tome II, page 150.)

(3) C'étoit le principal motif de la jalousie du trésorier contre le chantre. (*Brossette.*)

Tu dors! Attends-tu donc que, sans bulle et sans titre,
Il te ravisse encor le rochet et la mitre?
Sors de ce lit oiseux qui te tient attaché,
Et renonce au repos, ou bien à l'évêché[a].
Elle dit: et, du vent de sa bouche profane,
Lui souffle avec ces mots l'ardeur de la chicane.
Le prélat se réveille, et, plein d'émotion,
Lui donne toutefois la bénédiction[b].
Tel qu'on voit un taureau qu'une guêpe en furie
A piqué dans les flancs aux dépens de sa vie[c];

[a] En 1316, soixante-huit ans après avoir été bâtie, la Sainte-Chapelle fut exempte de la juridiction épiscopale par une bulle du pape Jean XXII. Ensuite le roi Charles V la favorisa beaucoup. « C'est « lui, dit Pasquier, qui obtint du saint-siége permission au trésorier « d'icelle d'user de mitre, anneaux et autres ornements pontificaux, « excepté la crosse, et donner bénédiction tout ainsi qu'un évêque, « célébrant le service divin dedans le pourpris de cette Sainte-Cha- « pelle. » (*Recherches*, liv. III, chap. 39.) Hugues Boileau, confesseur de Charles V, fut le premier qui jouit de ces priviléges. Il étoit de la famille dont notre Despréaux descendoit.

[b] Excellent trait de caractère.

[c] Illis ira modum supra est, læsæque venenum
Morsibus inspirant, et spicula cæca relinquunt
Affixæ venis, animasque in vulnere ponunt.
(*Géorgiques, liv. IV, vers* 231—233.)

L'abeille est implacable en son inimitié,
Attaque sans frayeur, se venge sans pitié,
Sur l'ennemi blessé s'acharne avec furie,
Et laisse dans la plaie et son dard et sa vie.
(*Delille.*)

Brossette pensoit que ce que Virgile dit de l'abeille ne pouvoit s'appliquer à la guêpe. Despréaux, sans discuter l'exactitude du fait, dissipa ses doutes, en invoquant les priviléges de la poésie. « Ja-

Le superbe animal, agité de tourments[a],
Exhale sa douleur en longs mugissements:
Tel le fougueux prélat, que ce songe épouvante,
Querelle en se levant et laquais et servante;
Et, d'un juste courroux rallumant sa vigueur,
Même avant le dîner parle d'aller au chœur.
Le prudent Gilotin(1), son aumônier fidèle,
En vain par ses conseils sagement le rappelle;
Lui montre le péril; que midi va sonner;
Qu'il va faire, s'il sort, refroidir le dîner.
  Quelle fureur, dit-il, quel aveugle caprice,
Quand le dîner est prêt, vous appelle à l'office?
De votre dignité soutenez mieux l'éclat:
Est-ce pour travailler que vous êtes prélat?
A quoi bon ce dégoût et ce zèle inutile?

« mais, lui dit-il, on n'a fait à mon vers l'objection que vous lui faites. « Je ne vous cacherai point pourtant que je ne crois cette prétendue « mort vraie, ni de l'abeille ni de la guêpe, et que tout cela n'est, à « mon avis, qu'un discours populaire, dont il n'y a aucune certitude; « mais il ne faut pas d'autre autorité à un poëte pour embellir son « expression. Il en faut croire le bruit public sur les abeilles et sur « les guêpes, comme sur le chant mélodieux des cygnes en mourant, « et sur l'unité et la renaissance du phénix. »

Des observations faites dans la suite par M. de Puget, académicien de Lyon, prouvent que la piqûre des guêpes leur est presque toujours mortelle, ainsi qu'aux abeilles. *Voyez* le tome IV, p. 466, 469, 525.

[a] Comme ce premier vers met sous les yeux l'agitation du taureau! Comme le second porte à l'oreille les mugissements que lui arrache la douleur!

(1) Son véritable nom étoit *Guéronet*. Le trésorier lui donna ensuite la cure de la Sainte-Chapelle.

Est-il donc pour jeûner quatre temps ou vigile?
Reprenez vos esprits, et souvenez-vous bien
Qu'un dîner réchauffé ne valut jamais rien [a].
Ainsi dit Gilotin; et ce ministre sage
Sur table, au même instant (1), fait servir le potage.
Le prélat voit la soupe, et, plein d'un saint respect,
Demeure quelque temps muet à cet aspect.
Il cède, il dîne enfin; mais, toujours plus farouche [b],
Les morceaux trop hâtés se pressent dans sa bouche.
Gilotin en gémit, et, sortant de fureur,
Chez tous ses partisans (2) va semer la terreur.
On voit courir chez lui [c] leurs troupes éperdues,
Comme l'on voit marcher les bataillons de grues (3),

[a] Vers devenu proverbe.

(1) Le poëte pouvoit mettre *sur la table à l'instant;* mais *sur table, au même instant* est bien plus vif. (*Le Brun.*) * La seconde locution n'est pas seulement plus vive; elle est plus coulante, même pour l'oreille la moins exercée.

[b] L'ellipse de ce dernier hémistiche et l'hiatus du vers qui suit peignent l'agitation du prélat: il est hors de lui; il n'a même plus la force de savourer les mets.

(2) Les chantres subalternes étoient dans le parti du trésorier contre le chantre et les autres chanoines, parceque ceux-ci leur refusoient de certains droits. (*Brossette.*) * Saint-Marc trouve dans le vers de Despréaux une faute grammaticale. « Il s'agit, dit-il, des « partisans du prélat; et cependant *ses partisans* se rapporte né- « cessairement à *Gilotin*, nominatif de la phrase. » Le sens est si clair qu'il ne s'élève à cet égard aucun doute dans l'esprit du lecteur.

[c] Saint-Marc fait ici la même remarque avec aussi peu de fondement. « *Chez lui*, par la construction, dit-il, se rapporte encore « à *Gilotin*, quoiqu'il veuille dire *chez le prélat.* »

(3) Homère, Iliade, liv. III, vers 6. (*Despréaux*, *édit. de* 1713.)

Quand le Pygmée altier [a], redoublant ses efforts,
De l'Hèbre (1) ou du Strymon (2) vient d'occuper les bords (3).
A l'aspect imprévu de leur foule agréable,
Le prélat radouci veut se lever de table:
La couleur lui renaît, sa voix change de ton [b];
Il fait par Gilotin rapporter un jambon.
Lui-même le premier, pour honorer la troupe,
D'un vin pur et vermeil il fait remplir sa coupe;
Il l'avale d'un trait, et chacun l'imitant,
La cruche au large ventre est vide en un instant (4).
Sitôt que du nectar la troupe est abreuvée,
On dessert: et soudain, la nappe étant levée,
Le prélat, d'une voix conforme à son malheur,

[a] Les Pygmées, peuple fabuleux, n'avoient, disoit-on, qu'une coudée de haut.

(1) Fleuve de Thrace. (*Despréaux, édit. de* 1713.) * C'est aujourd'hui la Marisa, rivière de la Turquie européenne.

(2) Fleuve de l'ancienne Thrace. (*Despréaux, édit. de* 1713.) * La Thrace est aujourd'hui la Romanie.

(3) Ces vers, par la manière dont ils sont frappés, ne dépareroient pas un poëme épique. (*Le Brun.*) * Ils n'en produisent que mieux l'effet comique que le poëte s'est proposé.

[b] Son visage n'a plus cet air si *furibon.*

Ce vers, qui existe dans toutes les éditions antérieures à celle de 1701, n'a été recueilli dans aucun commentaire. Le mot *furibond* y est écrit sans *d*, probablement à cause de la rime.

(4) On ne peut pas mieux peindre. (*Le Brun.*) * Ce vers heureux et pittoresque offre non seulement une inconvenance, mais *une image grotesque* à l'un des derniers commentateurs de Despréaux. *Voyez* les *Nouvelles Observations sur Boileau*, par M. Mermet, page 86; compilation des critiques les plus connus.

Leur confie en ces mots sa trop juste douleur:
Illustres compagnons de mes longues fatigues,
Qui m'avez soutenu par vos pieuses ligues,
Et par qui, maître enfin d'un chapitre insensé,
Seul à MAGNIFICAT je me vois encensé;
Souffrirez-vous toujours qu'un orgueilleux m'outrage;
Que le chantre à vos yeux détruise votre ouvrage,
Usurpe tous mes droits, et s'égalant à moi,
Donne à votre lutrin et le ton et la loi?
Ce matin même encor, ce n'est point un mensonge,
Une divinité me l'a fait voir en songe;
L'insolent, s'emparant du fruit de mes travaux,
A prononcé pour moi le BENEDICAT VOS [a]!
Oui, pour mieux m'égorger, il prend mes propres armes.
Le prélat à ces mots verse un torrent de larmes.
Il veut, mais vainement, poursuivre son discours;
Ses sanglots redoublés en arrêtent le cours.
Le zélé Gilotin, qui prend part à sa gloire,
Pour lui rendre la voix fait rapporter à boire;
Quand Sidrac, à qui l'âge alonge le chemin,
Arrive dans la chambre, un bâton à la main [b].

[a] « Il me semble, dit Pradon, que cela tourne un peu en ridi- « cule les cérémonies et les termes de notre religion. » (*Nouvelles Remarques*, page 104.)

[b] « Les héros d'Homère sont-ils mieux peints? » demande La Harpe, en citant le portrait qu'on va lire [a]. On ne sauroit trop remarquer en effet le bonheur avec lequel Despréaux oblige la rime à se plier aux tours les plus hardis. Chez lui, les accessoires qu'elle

[a] *Cours de littérature*, 1822, tome XIV, page 388.

Ce vieillard dans le chœur a déja vu quatre âges[a]:
Il sait de tous les temps les différents usages:
Et son rare savoir, de simple marguillier(1),
L'éleva par degrés au rang de chevecier(2).
A l'aspect du prélat qui tombe en défaillance,
Il devine son mal, il se ride, il s'avance;
Et d'un ton paternel réprimant ses douleurs[b]:
Laisse au chantre, dit-il, la tristesse et les pleurs,
Prélat; et, pour sauver tes droits et ton empire,
Écoute seulement ce que le ciel m'inspire.
Vers cet endroit du chœur où le chantre orgueilleux(3)

amène ne remplissent point de vides: ils nous paroissent aussi nécessaires qu'ils sont neufs.

Lorsque Brossette rassembloit des matériaux pour former son commentaire, il écrivit le 20 janvier 1703 à l'abbé Boileau, frère du poëte et chanoine de la Sainte-Chapelle: « J'ai besoin de votre « secours sur le personnage de Sidrac, ce vieux chanoine, au sujet « duquel M. Despréaux ne m'a pu apprendre rien de particu- « lier, etc. » L'abbé Boileau lui répondit le 12 février suivant: « Si- « drac est un vrai nom d'un vieux chapelain-clerc de la Sainte-Cha- « pelle, c'est-à-dire un chantre musicien, dont la voix étoit une « taille fort belle; son personnage n'est point feint. » *Voyez* le t. IV, page 448.

[a] Homère, dans l'Iliade, liv. I, et dans l'Odyssée, liv. III, dit que le vieux Nestor avoit déja régné trois âges.

(1) C'est celui qui a soin des reliques. (*Despr., édit. de* 1713.)

(2) C'est celui qui a soin des chapes et de la cire. (*Despr., édit. de* 1674.) * Dans les éditions antérieures à celle de 1694, il y a *cheffecier* au lieu de *chevecier*.

[b] Saint-Marc ne comprend pas ce dernier hémistiche; en vérité, ce n'est pas la faute de Despréaux.

(3) L'auteur disoit que ce vers et les cinq suivants lui avoient coûté beaucoup de temps et de peine. (*Brossette.*)

Montre, assis à ta gauche, un front si sourcilleux,
Sur ce rang d'ais serrés qui forment sa clôture
Fut jadis un lutrin(1) d'inégale structure,
Dont les flancs élargis, de leur vaste contour
Ombrageoient pleinement tous les lieux d'alentour.
Derrière ce lutrin, ainsi qu'au fond d'un antre,
A peine sur son banc on discernoit le chantre,
Tandis qu'à l'autre banc le prélat radieux,
Découvert au grand jour, attiroit tous les yeux[a].
Mais un démon, fatal à cette ample machine,
Soit qu'une main la nuit eût hâté sa ruine,
Soit qu'ainsi de tout temps l'ordonnât le destin,
Fit tomber à nos yeux le pupitre un matin.
J'eus beau prendre le ciel et le chantre à partie,
Il fallut l'emporter dans notre sacristie,
Où depuis trente hivers, sans gloire enseveli,
Il languit tout poudreux dans un honteux oubli.
Entends-moi donc, prélat. Dès que l'ombre tranquille
Viendra d'un crêpe noir envelopper la ville,
Il faut que trois de nous, sans tumulte et sans bruit,
Partent à la faveur de la naissante nuit,
Et, du lutrin rompu réunissant la masse,
Aillent d'un zèle adroit le remettre en sa place.
Si le chantre demain ose le renverser,
Alors de cent arrêts tu le peux terrasser.
Pour soutenir tes droits, que le ciel autorise,

(1) On voit encore le trou dans lequel étoit autrefois planté le pivot du lutrin, devant le siège du chantre. (*Brossette.*)

[a] Il y a bien de la vérité dans le contraste que présentent, chacun à sa place, le chantre et le trésorier.

Abyme tout plutôt; c'est l'esprit de l'Église[a]:
C'est par là qu'un prélat signale sa vigueur.
Ne borne pas ta gloire à prier dans un chœur:

[a] Le mot *Église* est en toutes lettres dans les diverses éditions avouées par Despréaux, tandis qu'il se trouve indiqué seulement par des astérisques dans ces vers:

La déesse en entrant qui voit la nappe mise
Admire un si bel ordre, et reconnoît l' * * *.
(*Vers* 69—70, page 335.)

M. Daunou s'en étonne en ces termes : « Comment se fait-il que les « premières éditions laissent en blanc le mot *Église* à la fin du vers « soixante-dix, et qu'elles nous le montrent tout entier dans celui-ci? « Au vers soixante-dix, il n'est question que d'une *nappe* bien *mise*; « ici l'on déclare que l'esprit de l'Église est de *tout abymer.* » Cette opinion est partagée par les divers éditeurs; mais il me semble que l'on peut expliquer ce qui les surprend.

Dans le premier passage, l'auteur se permet une plaisanterie qu'il laisse un peu deviner: parlant lui-même, il est bien aise d'user d'une certaine réserve. Dans le second passage, c'est un vieux plaideur acharné qui veut ennoblir sa passion, et donner du poids à ses conseils, en supposant que le démon de la chicane est l'*esprit de l'Église.* C'est un trait de caractère, qui ne pouvoit compromettre le peintre. Les clameurs de ses ennemis étoient si déplacées, qu'il n'eut pas besoin de descendre à une justification.

D'Alembert avance cependant le contraire, sans doute pour saisir l'occasion de placer des réflexions qu'il n'étoit pas fâché de répandre. Voici ses expressions: « L'Église entendit la plaisanterie, et « s'épargna le ridicule de la relever. Despréaux la calma sans peine, « en l'assurant qu'il entendoit par l'Église, non ce corps respectable « de pasteurs éclairés et vertueux, qui conserve et défend le pré- « cieux dépôt de la foi; mais cette troupe subalterne et malheureu- « sement trop nombreuse de ministres ignorants et calomniateurs, « qui ne sont pas plus l'Église, que le parterre de la foire n'est le « public. » (*Note* 39 *sur l'éloge de Despréaux.*)

Ces vertus dans Aleth(1) peuvent être en usage;
Mais dans Paris[a] plaidons: c'est là notre partage.
Tes bénédictions dans le trouble croissant[b],
Tu pourras les répandre et par vingt et par cent(2);
Et, pour braver le chantre en son orgueil extrême,
Les répandre à ses yeux, et le bénir lui-même[c].
Ce discours aussitôt frappe tous les esprits;
Et le prélat charmé l'approuve par des cris.
Il veut que, sur-le-champ, dans la troupe on choisisse
Les trois que Dieu destine à ce pieux office:
Mais chacun prétend part[3] à cet illustre emploi.
Le sort, dit le prélat, vous servira de loi(4).

(1) Éloge très délicat de M. Pavillon alors évêque d'Aleth, dans le Bas-Languedoc. (*Brossette.*) * Ce prélat mourut en 1677, âgé de quatre-vingts ans. Il étoit recommandable par son zèle, son austérité, ses charités immenses. Saint-Vincent-de-Paul et le docteur Arnauld furent ses amis. Le poëte agréable qui porte son nom étoit son neveu. Saint-Marc, le même qui a commenté les œuvres de Despréaux, passe pour être l'auteur de la *Vie de M. Pavillon.*

[a] Mais dans Pourges plaidons: . . . . . .
Voyez la page 327, note *c.*

[b] Saint-Marc ne peut deviner ce que signifie ce vers, qui n'a pourtant rien d'obscur.

(2) Hémistiche foible et prosaïque. (*Le Brun.*) * Il est saillant et très propre à faire impression sur le prélat.

[c] Comment résister à ce dernier trait d'éloquence?

(3) *Prétend part* est vif, quoique un peu dur. (*Le Brun.*) * Cette expression très usitée peint le zèle des concurrents.

(4) Homère, Iliade, liv. VII, vers 171. (*Despréaux, édit. de* 1713.) * Lorsque Hector défie le plus vaillant des Grecs, neuf guerriers se présentent pour le combattre; mais Nestor les ayant décidés à s'en remettre au sort, chacun d'eux jette sa marque dans le casque d'Agamemnon.

Que l'on tire au billet ceux que l'on doit élire.
Il dit, on obéit, on se presse d'écrire.
Aussitôt trente noms, sur le papier tracés,
Sont au fond d'un bonnet par billets entassés (1).
Pour tirer ces billets avec moins d'artifice,
Guillaume (2), enfant de chœur, prête sa main novice :
Son front nouveau tondu, symbole de candeur,
Rougit, en approchant, d'une honnête pudeur [*a*].
Cependant le prélat, l'œil au ciel, la main nue,
Bénit trois fois les noms, et trois fois les remue.
Il tourne le bonnet : l'enfant tire [*b*] ; et Brontin (3)
Est le premier des noms qu'apporte le destin.
Le prélat en conçoit un favorable augure,
Et ce nom dans la troupe excite un doux murmure.
On se tait ; et bientôt on voit paroître au jour

(1) Détails difficiles, facilement exprimés. (*Le Brun.*)

(2) Il y avoit eu autrefois un enfant de chœur de ce nom-là, qui avoit la voix fort belle ; mais il avoit quitté cette église long-temps avant l'événement qui a donné lieu à ce poëme. (*Brossette.*)

[*a*] Ces vers ont le charme de l'innocence. Comme l'ingénuité du petit Guillaume contraste avec l'endurcissement du vieux Sidrac !

[*b*] Le Brun a senti le mérite de cette suspension ; mais il n'est pas exact dans la manière dont il s'exprime : « Coupe heureuse et « rapide, dit-il ; le vers court aussi vite que l'idée. » Ce vers est, sans contredit, remarquable par une coupe savante ; il tient le lecteur en suspens, pour mieux rendre l'attitude des spectateurs immobiles. Il court, mais à la fin ; il termine tout d'un coup l'incertitude des concurrents, mais après avoir peint leur longue et pénible attente. C'est le vers suivant qui vole avec la rapidité de l'idée ; et c'est probablement ce qu'a voulu dire Le Brun.

(3) Son vrai nom étoit Frontin ; il étoit prêtre du diocèse de Chartres, et sous-marguillier de la Sainte-Chapelle. (*Brossette.*)

Le nom, le fameux nom du perruquier l'Amour(1).
Ce nouvel Adonis, à la blonde crinière[a],
Est l'unique souci d'Anne sa perruquière[b].
Ils s'adorent l'un l'autre; et ce couple charmant

(1) Molière a peint le caractère de cet homme dans *le Médecin malgré lui*, à la fin de la première scène, sur ce que M. Despréaux lui en avoit dit. (*Despréaux, édition de* 1713.) * La note qu'on vient de lire semble devoir dissiper les doutes que M. Auger élève sur cette particularité, consignée également dans le *Menagiana* [a]. « Il « est peu probable, dit-il, que notre grand comique, voulant mettre « sur la scène un mari grossier qui bat sa femme, ait exprès jeté « les yeux sur un perruquier de la cour du Palais, lorsque les « exemples de cette brutalité se rencontrent par-tout, et courent, « pour ainsi dire, les rues [b]. »

Brossette d'ailleurs confirme la note de l'édition de 1713. Voici comment il parle du fameux perruquier : « Didier l'Amour, perru-« quier, qui demeuroit dans la cour du Palais, et dont la boutique « étoit sous l'escalier de la Sainte-Chapelle. C'étoit un gros et grand « homme d'assez bon air, vigoureux et bien fait. Il avoit été marié « deux fois. Sa première femme étoit extrêmement emportée, etc. « Molière a peint le caractère de l'un et de l'autre, dans son Mé-« decin malgré lui, etc. »

Dans les éditions antérieures à celle de 1701, on lit :

Le nom, le fameux nom de l'horloger Latour.

[a] Ce nouvel Adonis, à la taille légère, etc.
(*Édit. ant. à* 1701.)

[b] Est l'unique souci d'Anne son horlogère.
(*Édit. ant. à* 1701.)

Anne Dubuisson, seconde femme du sieur l'Amour. Ils vécurent toujours en bonne intelligence, avant et après leur mariage. Le mari mourut le premier de mai 1697, et la femme mourut l'année suivante. (*Brossette.*)

[a] Édition de 1715, tome III, page 18.
[b] *Œuvres de Molière, avec un commentaire par M. Auger*, t. V, p. 283.

S'unit long-temps, dit-on, avant le sacrement;
Mais, depuis trois moissons, à leur saint assemblage
L'official a joint le nom de mariage.
Ce perruquier[a] superbe est l'effroi du quartier,
Et son courage est peint sur son visage altier.
Un des noms reste encore, et le prélat par grace
Une dernière fois les brouille et les ressasse.
Chacun croit que son nom est le dernier des trois.
Mais que ne dis-tu point, ô puissant porte-croix,
Boirude (1), sacristain, cher appui de ton maître,
Lorsqu'aux yeux du prélat tu vis ton nom paroître!
On dit que ton front jaune, et ton teint sans couleur,
Perdit en ce moment son antique pâleur;
Et que ton corps goutteux, plein d'une ardeur guerrière,
Pour sauter au plancher fit deux pas en arrière[b].

[a] Cet horloger superbe est l'effroi du quartier.
(*Édit. ant. à* 1701.)

Quand il arrivoit quelque tumulte dans la cour du Palais, il y mettoit ordre sur-le-champ. Il avoit un grand fouet avec lequel il chassoit les enfants et les chiens du quartier, qui faisoient du bruit ou qui se battoient. Il se servoit même d'un bâton à deux bouts, pour écarter les filoux et les bretteurs qui faisoient du désordre, et que le grand abord du monde attiroit au Palais. Pendant les troubles de Paris, le peuple ayant mis le feu aux portes de l'hôtel-de-ville, le sieur l'Amour se fit faire place à travers cette populace mutinée, et tira de l'hôtel-de-ville deux ou trois de ses amis qui y étoient en danger. (*Brossette.*)

(1) François Sirude, sous-marguillier ou sacristain de la Sainte-Chapelle. Il portoit ordinairement la croix ou la bannière aux processions; il fut ensuite vicaire de la Sainte-Chapelle. (*Brossette.*)

[b] « Quelle verve dans la peinture du vieux Boirude! » (*Cours de littérature*, 1821, tome VII, page 55.)

Chacun bénit tout haut l'arbitre des humains,
Qui remet leur bon droit en de si bonnes mains.
Aussitôt on se léve; et l'assemblée en foule,
Avec un bruit confus, par les portes s'écoule[a].
Le prélat resté seul calme un peu son dépit,
Et jusques au souper se couche et s'assoupit(1).

[a] Quelle vérité dans ce tableau! On voit, on entend la nombreuse assemblée qui se lève, qui se précipite vers les portes, et que retardent ses efforts pour sortir. Clément pense que Despréaux n'a fait qu'adoucir et perfectionner les deux vers suivants de Chapelain :

On quitte alors le temple, et l'innombrable foule
Par le triple portail avec peine s'écoule.
(*La Pucelle, liv. VIII.*)

« Il sentit la beauté de cette image, dit-il, et vit qu'il y manquoit « de la douceur et de l'harmonie ; etc. » (*Neuvième Lettre à M. de Voltaire*, page 258.)

(1) Il n'y a point d'oreille délicate qui ne soit agréablement caressée par le son de cette rime si heureusement choisie. (*Le Brun.*)

Despréaux a jugé avec raison que, pour plaire et pour intéresser, il falloit manier les ressorts de l'épopée, mettre en scène les personnages, et se cacher lui-même. « Il prend un tout autre ton que « celui de l'histoire, dit Clément. C'est la Discorde elle-même qui « explique le sujet de l'action; c'est la Discorde qui va allumer les « querelles, et qui met en mouvement tous les personnages. Après « cela, les passions opposées des différents acteurs répandent peu « à peu sur le sujet les éclaircissements nécessaires, en font le nœud « et en préparent le dénouement. Si vous exceptez les descriptions « et les comparaisons, où le poëte ouvre tous les trésors de la « poésie, pour charmer, attacher l'esprit, et donner plus d'im-

« portance à sa narration, l'auteur n'affecte point d'étaler un récit « ambitieux ; toutes les circonstances de l'action s'expliquent par « l'organe des acteurs mêmes. C'est par le discours de la Discorde « au prélat, et par celui du prélat à ses partisans que l'on apprend « la cause des haines du prélat et du chantre. C'est par la réponse « de Sidrac au prélat que l'on voit de quelle manière celui-ci doit « se venger de son ennemi, en relevant le lutrin. Toute la suite du « poëme est racontée dans le même goût; et le même art préside « à la partie du merveilleux. » (*Septième lettre à M. de Voltaire*, page 137.)

LE LUTRIN.

CHANT II.

Cependant cet oiseau qui prône les merveilles (1),
Ce monstre composé de bouches et d'oreilles,
Qui, sans cesse volant de climats en climats,
Dit par-tout ce qu'il sait et ce qu'il ne sait pas;
La Renommée enfin, cette prompte courrière [a],
Va d'un mortel effroi glacer la perruquière;

(1) Énéide, liv. IV, vers 113. (*Despréaux, édit. de* 1713.) * La description de la Renommée est admirable dans Virgile. Plusieurs poëtes l'ont faite après lui. « La première, dit Delille, est celle d'Ovide, dans le deuxième livre des *Métamorphoses*, très bien rendue « par M. de Saint-Ange. Le palais de la déesse y est décrit d'une « manière brillante; mais la prolixité et la monotonie empêchent « d'en distinguer les traits les plus remarquables.

« La description de Boileau, dans le second chant du *Lutrin*, est « beaucoup moins étendue; mais aucun des traits que comportoit « son sujet n'y est oublié.

« Voltaire a fait aussi, en décrivant la Renommée dans le huitième « chant de *la Henriade*, une heureuse imitation de Virgile; mais « celle de Jean-Baptiste Rousseau, dans sa belle ode au prince Eu- « gène, nous paroît supérieure à toutes les autres par la rapidité et « le mouvement. » (*Remarques sur le quatrième livre de l'Énéide.*)

[a] La Renommée enfin, d'une course légère,
Va porter la terreur au sein de l'horlogère.
(*Édit. ant. à* 1701.)

J. J. Blaise Libraire, Quai des Augustins.

LE LUTRIN,

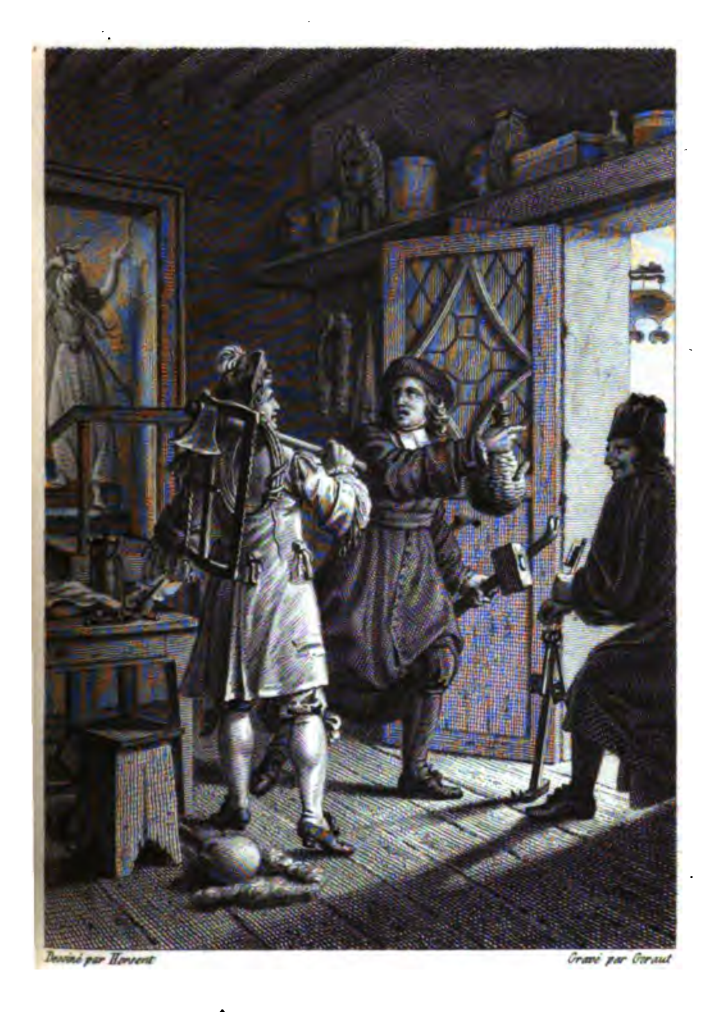
CHANT II.

Cependant cet oiseau qui prône les merveilles,
Ce monstre composé de bouches et d'oreilles,
Qui, sans cesse volant de climats en climats,
Dit partout ce qu'il sait et ce qu'il ne sait pas;
La Renommée enfin, cette prompte courrière [a],
Va d'un mortel effroi glacer la perruquière;

[illegible] vers [illegible] *édit. de* 171[illegible] [illegible] la Renommée [illegible] le dans Virgile. [illegible] dit Delille, [illegible] livre des *Métamorphoses*, très [illegible] la déesse y est [illegible] mais la [illegible] et [illegible] les traits les plus [illegible] second chant du [illegible] des traits [illegible]

[illegible] la Renommée [illegible] une heureuse imitation [illegible] dans sa belle ode [illegible] à toutes les autres par[illegible] *Remarques sur le* [illegible]

[illegible]



AUSSI-TÔT de longs clous il prend une poignée:
Sur son épaule il charge une lourde coignée:

Chant II. Vers 85-86.

J. J. Blaise Libraire, Quai des Augustins.

Lui dit que son époux, d'un faux zéle conduit,
Pour placer un lutrin doit veiller cette nuit[a].
A ce triste récit, tremblante, désolée[b],
Elle accourt, l'œil en feu, la tête échevelée,
Et trop sûre d'un mal qu'on pense lui celer:
Oses-tu bien encor, traître, dissimuler(1)?
Dit-elle: et ni la foi que ta main m'a donnée,
Ni nos embrassements qu'a suivis [c] l'hyménée,

[a] Dans les éditions de 1674 et de 1675, on lit, après ce vers, les quatre suivants, retranchés par l'auteur en 1683:

Que, sous ce piége adroit, cet amant infidéle
Trame le noir complot d'une flamme nouvelle,
Las des baisers permis qu'en ses bras il reçoit,
Et porte en d'autres lieux le tribut qu'il lui doit.

[b] A ce triste récit, tremblante *et* désolée, etc.
(*Édit. de* 1674 *et de* 1675.)

Cette leçon n'a pas été recueillie. C'est un de ces changements imperceptibles auxquels tient la perfection du style.

(1) Énéide, liv. IV, vers 305. (*Despréaux, édit. de* 1713.)

Dissimulare etiam sperasti, perfide, tantum
Posse nefas? tacitusque meâ decedere terrâ?
Nec te noster amor, nec te data dextera quondam,
Nec moritura tenet crudeli funere Dido?
(*Vers* 305—308.)

Perfide! as-tu bien cru pouvoir tromper mes yeux?
As-tu cru me cacher ton départ odieux?
Quoi! notre amour... la foi que tu m'avois donnée...
Quoi! la triste Didon, à mourir condamnée...
Rien ne t'arrête! etc.
(*Delille.*)

[c] Dans toutes les éditions avouées par Despréaux, on lit:

Ni nos embrassements qu'a *suivi* l'hyménée, etc.

Le participe *suivis* n'étoit point alors déclinable dans la place qu'il occupe.

Ni ton épouse enfin toute prête à périr,
Ne sauroient donc t'ôter cette ardeur de courir!
Perfide! si du moins, à ton devoir fidèle,
Tu veillois pour orner quelque tête nouvelle[a],
L'espoir d'un juste gain, consolant ma langueur,
Pourroit de ton absence adoucir la longueur.
Mais quel zèle indiscret, quelle aveugle entreprise
Arme aujourd'hui ton bras en faveur d'une église?
Où vas-tu, cher époux? est-ce que tu me fuis[b]?

[a] Tu veillois pour régler quelque horloge nouvelle.
(*Édit. ant. à* 1701.)

Dans les fragments publiés en 1673, dont nous parlons, page 317, note *c*, on rencontre trois vers qui sont à peu près les seuls où l'on puisse reconnoître une première leçon du poëte. Les voici:

Oh! si ta main du moins, sous un rasoir fidèle,
Alloit faire tomber quelque barbe nouvelle,
L'espoir du gain pourroit soulager mes ennuis, etc.

[b] Mene fugis? per ego has lacrymas dextramque tuam, te,
(Quando aliud mihi jam miseræ nihil ipsa reliqui)
Per connubia nostra, per inceptos hymenæos,
Si benè quid de te merui, fuit aut tibi quidquam
Dulce meum, miserere domûs labentis, et istam,
Oro, si quis adhuc precibus locus, exue mentem.
(*Énéide*, *liv. IV*, *vers* 314—319.)

Est-ce moi que tu fuis? par ces pleurs, par ta foi,
(Puisque je n'ai plus rien qui te parle pour moi)
Par l'amour dont mon cœur épuisa les supplices,
Par l'hymen dont à peine il goûtoit les délices,
Si mes bienfaits ont pu soulager ton malheur,
Si mes foibles attraits ont pu toucher ton cœur,
Songe, ingrat! songe aux maux où ta fuite me laisse;
Et par pitié du moins, au défaut de tendresse,
Si pourtant la pitié peut encor t'émouvoir,
Romps cet affreux projet, et vois mon désespoir!
(*Delille*.)

As-tu donc oublié tant de si douces nuits?
Quoi! d'un œil sans pitié vois-tu couler mes larmes?
Au nom de nos baisers jadis si pleins de charmes[a],
Si mon cœur, de tout temps facile à tes desirs,
N'a jamais d'un moment différé tes plaisirs;
Si, pour te prodiguer mes plus tendres caresses,
Je n'ai point exigé ni serments, ni promesses,
Si toi seul à mon lit enfin eus toujours part,
Diffère au moins d'un jour ce funeste départ.
En achevant ces mots, cette amante enflammée
Sur un placet[b] voisin tombe demi-pâmée.
Son époux s'en émeut, et son cœur éperdu
Entre deux passions demeure suspendu;
Mais enfin rappelant son audace première:
Ma femme, lui dit-il d'une voix douce et fière,
Je ne veux point nier les solides bienfaits[c]

[a] « Je voudrois bien savoir, dit Pradon, quel nom avoient les « baisers de l'horlogère et de l'horloger; cela seroit assez curieux à « apprendre. » (*Nouvelles Remarques*, page 102.)

[b] Despréaux emploie ce mot ailleurs, dans le même sens, tome premier, satire première, vers cinquième de la page 88. Le dictionnaire de l'académie françoise lui donne la signification suivante: « Sorte de siège qui n'a ni dos ni bras. »

[c] . . . . Ego te, quæ plurima fando
Enumerare vales, numquam, regina, negabo
Promeritam; nec me meminisse pigebit Elisæ,
Dum memor ipse mei, dum spiritus hos reget artus.
(*Énéide, liv. IV, vers* 333—336.)

Grande reine, mon cœur se plaît à l'avouer,
De vos soins généreux j'ai lieu de me louer;
J'en conserve à jamais la mémoire chérie;
Leur souvenir ne peut finir qu'avec ma vie.
(*Delille.*)

Dont ton amour prodigue a comblé mes souhaits;
Et le Rhin de ses flots ira grossir la Loire
avant que tes faveurs sortent de ma mémoire[a].
Mais ne présume pas qu'en te donnant ma foi
L'hymen m'ait pour jamais asservi sous ta loi.
Si le ciel en mes mains eût mis ma destinée[b],
Nous aurions fui tous deux le joug de l'hyménée,
Et, sans nous opposer ces devoirs prétendus,
Nous goûterions encor des plaisirs défendus.
Cesse donc à mes yeux d'étaler un vain titre:
Ne m'ôte pas l'honneur d'élever un pupitre;
Et toi-même, donnant un frein à tes desirs,

[a] Antè, pererratis amborum finibus, exsul
Aut Ararim Parthus bibet, aut Germania Tigrim,
Quàm nostro illius labatur de pectore vultus.
(*Virg.*, *égl. I*, *vers* 62—64.)
. . . . Ou, changeant de pays,
Les Gaulois boiront l'Hèbre, et les Scythes la Loire,
Avant que de ses traits je perde la mémoire.
(*M. Firmin Didot.*)

[b] . . . . Nec conjugis unquam
Prætendi tædas, aut hæc in fœdera veni.
Me si fata meis paterentur ducere vitam
Auspiciis, et sponte meâ componere curas,
Urbem trojanam primùm, dulcesque meorum
Reliquias colerem; etc. . . . .
(*Enéide*, *liv. IV*, *vers* 338—343.)
Ne croyez pas non plus qu'à votre destinée
J'aie espéré m'unir par les nœuds d'hyménée.
Hélas! fus-je jamais le maître de mes jours?
Si le ciel à mon choix en eût laissé le cours,
Je vous verrois encor, bords chéris du Scamandre!
Mon Ilion détruit sortiroit de sa cendre, etc.
(*Delille.*)

Raffermis ma vertu qu'ébranlent tes soupirs.
Que te dirai-je enfin? c'est le ciel qui m'appelle [a].
Une église, un prélat m'engage en sa querelle.
Il faut partir : j'y cours. Dissipe tes douleurs,
Et ne me trouble plus par ces indignes pleurs [b].
Il la quitte à ces mots. Son amante effarée
Demeure le teint pâle, et la vue égarée [c];

[a] Sed nunc Italiam magnam Gryneus Apollo,
Italiam Lyciæ jussère capessere sortes, etc.
(*Énéide*, *liv. IV*, *vers* 345-346.)
Mais le destin m'appelle aux champs de l'Hespérie;
C'est là qu'il a choisi ma nouvelle patrie, etc.
(*Delille.*)

[b] Desine meque tuis incendere teque querelis.
(*Énéide*, *liv. IV*, *vers* 360.)
N'irritez plus vos maux et ma douleur profonde.
(*Delille.*)

[c] Pendant tout ce discours l'horlogère éplorée
A le visage pâle et la vue égarée.

Dans les éditions de 1674 et de 1675, ces deux vers sont suivis de ceux-ci :

Elle tremble, et sur lui roulant des yeux hagards,
Quelque temps, sans parler, laisse errer ses regards;
Mais enfin sa douleur se faisant un passage,
Elle éclate en ces mots, que lui dicte la rage :
Non, ton père à Paris ne fut point boulanger,
Et tu n'es point du sang de Gervais l'horloger;
Ta mère ne fut point la maîtresse d'un coche.
Caucase dans ses flancs te forma d'une roche;
Une tigresse affreuse, en quelque antre écarté,
Te fit, avec son lait, sucer sa cruauté.
Car pourquoi désormais flatter un infidèle?
En attendrai-je encor quelque injure nouvelle?
L'ingrat, a-t-il du moins, en violant sa foi,
Balancé quelque temps entre un lutrin et moi?

La force l'abandonne; et sa bouche, trois fois

A-t-il, pour me quitter, témoigné quelque alarme?
Ai-je pu de ses yeux arracher une larme?
Mais que servent ici ces discours superflus?
Va, cours à ton lutrin; je ne te retiens plus.
Ris des justes douleurs d'une amante jalouse;
Mais ne crois plus en moi retrouver une épouse.
Tu me verras toujours constante à me venger,
De reproches hargneux [a] sans cesse t'affliger;
Et quand la mort bientôt, dans le fond d'une bière,
D'une éternelle nuit couvrira ma paupière,
Mon ombre chaque jour reviendra dans ces lieux,
Un pupitre à la main, se montrer à tes yeux,
Rôder autour de toi dans l'horreur des ténèbres,
Et remplir ta maison de hurlements funèbres.
C'est alors, mais trop tard, qu'en proie à tes chagrins,
Ton cœur froid et glacé maudira les lutrins;
Et mes mânes contents, aux bords de l'onde noire,
Se feront de ta peur une agréable histoire.
En achevant ces mots, cette amante aux abois
Succombe à la douleur qui lui coupe la voix.
Elle fuit, et de pleurs. . . . .

En 1683, Despréaux supprima le discours que l'on vient de lire, jugeant sans doute qu'il donnoit trop d'étendue à cet épisode. C'est une parodie des vers les plus connus du quatrième livre de l'Énéide. Suivant Desmarets, rien n'est « si pauvre et si plat; » Saint-Marc la trouve *très ridicule*. Un des derniers commentateurs reproche au parodiste de descendre *jusqu'à la charge*. Pour mieux apprécier un morceau que l'auteur sacrifia, parcequ'il ralentissoit la marche de l'action du poëme, ne suffit-il pas d'en opposer l'élégante précision à la paraphrase languissante du plus grand versificateur de nos jours?

Talia dicentem jam dudum aversa tuetur,

[a] De reproches *fâcheux* sans cesse t'affliger.
(*Édit de* 1675.)

Voulant le rappeler, ne trouve plus de voix.
Elle fuit, et, de pleurs inondant son visage,

Huc illuc volvens oculos, totumque pererrat
Luminibus tacitis, et sic accensa profatur:
Nec tibi diva parens, generis nec Dardanus auctor,
Perfide; sed duris genuit te cautibus horrens
Caucasus, Hyrcanæque admorunt ubera tigres.
Nam quid dissimulo? aut quæ me ad majora reservo?
Num fletu ingemuit nostro? num lumina flexit?
Num lacrymas victus dedit? aut miseratus amantem est?

(*Vers* 361—369.)

Durant ces mots, Didon, dévorant son offense,
A peine à contenir sa longue impatience;
Avec le froid dédain de son courroux altier
Le mesure des yeux, le parcourt tout entier,
Se détourne en silence, et de sa sourde rage
En ces mots à la fin laisse éclater l'orage:
Non, tu n'es point le fils de la mère d'Amour;
Au sang de Dardanus tu ne dois point le jour.
N'impute point aux dieux la naissance d'un traître:
D'une race divine un monstre n'a pu naître.
Moins horrible que toi, le Caucase en fureur
De ses plus durs rochers fit ton barbare cœur,
Et du tigre inhumain la compagne sauvage,
Cruel! avec son lait t'a fait sucer sa rage [a].

[a] Ces deux vers ne valent pas ceux de Despréaux, sur lesquels ils sont calqués. D'ailleurs, si l'on permet à un parodiste d'enchérir sur les idées de son modèle, pour ajouter au comique du sujet, on n'accorde point les mêmes droits à un traducteur. Le langage de la fureur étant rapide, les phrases de Didon sont courtes, et Virgile lui fait dire simplement:

. . . . Hyrcanæque admorunt ubera tigres.

Aussi Gilles Boileau, frère de l'auteur du Lutrin, en se renfermant dans le sens de l'original, a-t-il fait l'un des vers les plus naturels de sa traduction du quatrième livre de l'Énéide:

Tu suças en naissant le lait d'une tigresse.

Voyez le tome III, page 109.

Seule pour s'enfermer vole au cinquième étage;
Mais, d'un bouge prochain accourant à ce bruit,
Sa servante Alison la rattrape et la suit [a].

Car enfin qui m'arrête? après ses durs refus,
Après tant de mépris, qu'attendrois-je de plus?
Auteur de tous mes maux, a-t-il plaint mes alarmes?
Ai-je pu de ses yeux arracher quelques larmes [a]?
S'est-il laissé fléchir à mes cris douloureux?
A-t-il au moins daigné tourner vers moi les yeux?
Prosternée à ses pieds, plaintive, suppliante,
N'a-t-il pas d'un front calme écouté son amante?
(*Delille.*)
. . . . . Neque te teneo, neque dicta refello.
(*Vers* 379.)
C'en est assez : va, pars; je ne te retiens pas.
(*Delille.*)
. . . . Sequar atris ignibus absens;
Et, cùm frigida mors animâ seduxerit artus,
Omnibus umbra locis adero; dabis, improbe, pœnas.
Audiam, et hæc manes veniet mihi fama sub imos.
(*Vers* 383—386.)
Et moi, je poursuivrai l'ingrat qui me délaisse;
Absente, à tes regards je m'offrirai sans cesse.
Des funestes brandons prêts à me dévorer,
Barbare! à ton départ les feux vont t'éclairer;
Et lorsque, de mon corps affranchissant mon ame,
Les dieux de mes destins auront coupé la trame,
Ne crois pas m'échapper; à toute heure, en tous lieux,
Spectre pâle et sanglant, j'assiégerai tes yeux.
Oui, je serai vengée; et, dans l'empire sombre,
Le bruit de tes malheurs viendra charmer mon ombre.
(*Delille.*)

[a] Lorsque, pour le seul plaisir de parodier Virgile, Boileau

[a] Ce vers ne diffère de celui de Despréaux que par l'emploi du mot *larmes* au pluriel, qui répond à *lacrymas;* mais il n'est ni aussi coulant, ni aussi énergique.

Les ombres cependant, sur la ville épandues,

« amène une querelle qui n'a aucun rapport à celle du chapitre; « lorsque, dit Marmontel, pour s'élever au ton héroïque dans un « sujet plaisant, il fait dire à un perruquier des choses qui n'ont ja-« mais dû lui passer par la tête :

« Et le Rhin de ses flots ira grossir la Loire,
« Avant que tes faveurs sortent de ma mémoire, etc.;

« Qu'il fait dire à la perruquière, pour imiter Didon :

« Ni ton épouse enfin, toute prête à périr, etc.;

« Et au perruquier, pour rappeler Énée :

« Je ne veux point nier les solides bienfaits
« Dont ton amour prodigue a comblé mes souhaits, etc.;

« Tout cela grimace, et n'a rien de vraisemblable ni de plaisant.

« Boileau a tourmenté cet endroit de son poëme. Il avoit mis d'a-« bord un horloger à la place d'un perruquier. Il trouva que ce per-« sonnage n'étoit pas assez comique; il changea, et ne fit pas mieux. « C'est que la situation n'avoit rien d'assez analogue à celle de « Didon et d'Énée; qu'il n'étoit ni plus vraisemblable, ni plus amusant « de voir une perruquière qu'une horlogère se désoler de ce que « son mari alloit passer la nuit à monter un lutrin, et que leur que-« relle n'avoit aucun trait à la vanité ridicule du chantre et du tré-« sorier, les deux héros du poëme. » (*Éléments de littérature*, au mot *Parodie*.)

Toutes ces critiques semblent peu fondées. Un perruquier connu par ses hauts faits, tel que l'étoit Didier l'Amour, n'est-il pas un champion plus convenable dans un poëme héroï-comique, que l'horloger La Tour, personnage sans doute imaginaire, et que le genre de ses occupations rend moins propre à un coup de main? N'est-il pas naturel que la femme de ce perruquier ait des alarmes, en le voyant se mettre à la tête d'une expédition nocturne, qui l'expose à l'animosité du chantre et des chanoines? Enfin le langage des deux époux, loin d'être trop relevé, n'ajoute-t-il pas au comique de la situation, précisément parcequ'il offre une élégante parodie des discours de Didon et d'Énée?

Du faîte des maisons descendent dans les rues(1);
Le souper hors du chœur chasse les chapelains(2),
Et de chantres buvants les cabarets sont pleins.
Le redouté Brontin, que son devoir éveille,
Sort à l'instant, chargé d'une triple bouteille
D'un vin dont Gilotin, qui savoit tout prévoir,
Au sortir du conseil eut soin de le pourvoir.
L'odeur d'un jus si doux lui rend le faix moins rude.
Il est bientôt suivi du sacristain Boirude;
Et tous deux, de ce pas, s'en vont avec chaleur
Du trop lent perruquier[a] réveiller la valeur.
Partons, lui dit Brontin: déja le jour plus sombre,
Dans les eaux s'éteignant, va faire place à l'ombre.
D'où vient ce noir chagrin que je lis dans tes yeux?
Quoi! le pardon sonnant(3) te retrouve en ces lieux!

(1) Virg., ecl. I, vers 83. (*Despréaux, édit. de* 1713.) * vers 84.

Majoresque cadunt altis de montibus umbræ.

Racan a imité ce vers par ces deux-ci, que Despréaux aimoit à citer:

Ou que l'ombre du soir du faîte des montagnes
Tombe dans les campagnes, etc.

Le *Bolæana*, n. LXXVI, rapporte d'une manière inexacte ces deux vers, qui sont dans une ode. *Voyez* les *OEuvres de Racan*, 1724, tome II, page 159, ainsi que l'*Art Poétique*, chant II, page 194, note 1. Quant aux vers de Despréaux, ils sont excellents; ils semblent se déployer et s'étendre comme les voiles de la nuit.

(2) *Le souper chasse;* expression hardie. (*Le Brun.*) * Cette expression est si familière qu'elle ne comportoit pas de remarque.

[a] Du trop lent horloger. . . . .
(*Edit. ant. à celle de* 1701.)

(3) Ce sont les trois coups de cloche par lesquels on avertit le peuple de réciter l'*Angelus*. Cet avertissement se fait le matin, à

Où donc est ce grand cœur dont tantôt l'alégresse
Sembloit du jour trop long (1) accuser la paresse?
Marche, et suis-nous du moins où l'honneur nous attend.
 Le perruquier honteux [a] rougit en l'écoutant.
Aussitôt de longs clous il prend une poignée:
Sur son épaule [b] il charge une lourde coignée;
Et derrière son dos, qui tremble sous le poids,
Il attache une scie en forme de carquois (2);
Il sort au même instant, il se met à leur tête.
A suivre ce grand chef l'un et l'autre s'apprête:
Leur cœur semble allumé d'un zèle tout nouveau;
Brontin tient un maillet, et Boirude un marteau.
La lune, qui du ciel voit leur démarche altière,
Retire en leur faveur sa paisible lumière.
La Discorde en sourit, et, les suivant des yeux,
De joie, en les voyant, pousse un cri dans les cieux.
L'air, qui gémit du cri de l'horrible déesse,

midi et le soir. On l'appelle indifféremment *Angelus*, à cause de la prière qu'on dit, ou *pardon*, à cause des indulgences qui y sont attachées. (*Brossette.*)

(1) *Trop long* est ici pour *lent*, mais il est bien plus poétique. (*Le Brun.*) * *Trop lent* eût mieux valu; mais l'auteur a craint sans doute de répéter ces mots, employés six vers plus haut dans ce discours.

[a] L'horloger indigné. . . . .
(*Édit. ant. à celle de* 1701.)

[b] « Cette heureuse inversion, dit Clément, peint l'effort du « perruquier, en se chargeant de la lourde coignée. Substituez-y:
« Il met, sur son épaule, une lourde coignée,
« le vers devient léger et plat. » (*Nouvelles Observations critiques*, 1772, page 336.)

(2) Pour mettre la *scie* en image, il falloit trouver *en forme de carquois*. (*Le Brun.*)

Va jusque dans Cîteaux[a] réveiller la Mollesse.
C'est là qu'en un dortoir elle fait son séjour;
Les Plaisirs nonchalants folâtrent à l'entour;
L'un pétrit dans un coin l'embonpoint des chanoines;
L'autre broie en riant le vermillon des moines[b];

[a] Fameuse abbaye de bernardins, située en Bourgogne, dont les religieux n'avoient pas embrassé la réforme, établie dans quelques maisons de leur ordre.

Voici une anecdote que l'on doit à Brossette: « Despréaux étant à la suite de Louis XIV, au voyage que ce monarque fit à Strasbourg (*en* 1681), passa à Cîteaux, où les moines le reçurent avec beaucoup de distinction. Quand ils lui eurent fait voir tout leur couvent, l'un d'eux lui demanda qu'il leur montrât le lieu où logeoit *la Mollesse*, comme il l'avoit dit dans son *Lutrin*. » — « Montrez-la « moi vous-mêmes, mes Pères, leur répondit-il en riant, car c'est « vous qui la tenez cachée avec grand soin. » (*Lettres familières de messieurs Boileau-Despréaux et Brossette*, etc., tome III, page 216.)

Le nom de l'abbaye de Cîteaux se lit de la manière suivante dans les éditions de 1674 et de 1675:

Va jusque dans C***. . . . .

Il est en toutes lettres dans les éditions postérieures, depuis 1683 inclusivement. Le poëte crut pouvoir s'affranchir d'une précaution inutile.

[b] Au sujet de cette peinture si gracieuse et si neuve, il est curieux d'entendre Carel de Sainte-Garde, l'un des adversaires les plus obscurs de Despréaux. Il prétend que celui-ci n'est qu'un plagiaire maladroit d'un passage du poëme de *Childebrand*. Voici comment il s'exprime, sous le nom d'un ami prétendu:

« Le sieur de Sainte-Garde décrit un fleuve délicieux très célèbre « dans l'antiquité. Il prend de là occasion de représenter sous d'a- « gréables images les principaux effets de l'amour, liv. Ier, ch. IV:

Les Amours enjoués folâtrent sur sa rive.
L'un regarde Amyntas de qui la voix plaintive

La Volupté la sert avec des yeux dévots (1),

Amollit les rochers par ses tristes accents,
A fléchir son Olympe, hélas! trop impuissants.
Un autre dissimule, et son étude feinte
Semble joindre deux cœurs d'une bien ferme étreinte;
Mais le nœud s'est rompu quelques moments après :
Les vents l'ont emporté dans un bois de cyprès.
Un autre plus malin exerce sa malice
A forger aux amants un bizarre supplice :
Mopse fuyoit Cloris dont il étoit aimé,
Et suivoit en tous lieux d'un desir enflammé,
Sans se lasser jamais de sa recherche vaine,
La blanche Amaryllis qui rioit de sa peine;
L'insensible beauté n'écoute point ses vœux,
Elle admire Anaxandre et l'or de ses cheveux;
Anaxandre l'évite, et son ame surprise
Adore avec transport Cloris qui le méprise.
Un noir Amour à part détrempoit des poisons,
Moitié faits de dédains et moitié de soupçons.

« Quand le satirique n'auroit pas tiré son premier vers du poëme du « sieur de Sainte-Garde, aussi visiblement qu'il a fait, les connois- « seurs ne laisseroient pas de voir sur quoi il a formé son idée : car « l'on n'imite pas seulement en empruntant les mêmes paroles; mais « on imite le tour, l'harmonie, la manière, qui est ici toute semblable, « sinon que celle du noble censeur est estropiée. Il ne l'a pas remplie « d'assez d'images. Il en falloit du moins trois, au lieu qu'il n'en a « formé que deux, et ces deux encore ne sont différentes que par la « phrase : au fond c'est la même chose. L'*un pétrit de l'embonpoint*, « et l'*autre broie du vermillon :* cela ne représente que des visages de « bonne chère.

« Avec cela, il n'a pas pris garde que ce verbe *folâtrer*, qui lui a « paru si plein de grace dans le vers du sieur de Sainte-Garde, qu'il « l'a transporté tout pur et sans déguisement dans le sien, ne pro- « duit pas tout le bel effet qu'il s'en est promis; au contraire, il « déshonore son vers, parcequ'il ne s'accommode pas avec son sujet. « Des enfants paresseux et d'une humeur nonchalante ne folâtrent

Et toujours le Sommeil lui verse des pavots.
Ce soir, plus que jamais, en vain il les redouble;
La Molesse à ce bruit se réveille, se trouble,
Quand la Nuit, qui déja va tout envelopper,
D'un funeste récit vient encor la frapper;
Lui conte du prélat l'entreprise nouvelle:
Aux pieds des murs sacrés d'une sainte chapelle,
Elle a vu trois guerriers, ennemis de la paix,

« point: ce sont des enfants éveillés ou enjoués. En un mot, toute « cette imitation est forcée er hors de son lieu. Comme d'avoir figuré « ces plaisirs nonchalants qui pétrissent et qui broient, sur ce que « le sieur de Sainte-Garde avoit représenté un Amour noir qui dé« trempoit des poisons, cela vient encore très mal. Un boulanger ne « voudroit pas avoir un valet nonchalant pour pétrir; un peintre en « voudroit encore moins pour broyer ses couleurs : ce sont des actions « pénibles. Cependant, bien ou mal, c'est toujours une imitation. » (*La Défense des beaux-esprits de ce temps contre un satirique*, page 38.) *Voyez* sur Carel de Sainte-Garde l'*Art Poétique*, chant III, page 251, note *c*.

Cette critique est divertissante par l'excès du ridicule. On y blâme précisément ce qui est digne d'éloge · les Plaisirs qui entourent la Mollesse ne doivent-ils pas être paisibles dans leurs jeux et badiner avec nonchalance?

(1) Expression d'une délicatesse charmante : en effet, la Volupté a, pour être plus engageante, presque de la dévotion dans les yeux. (*Le Brun.*) * Est-ce bien là ce que le poëte s'est proposé d'exprimer? Je ne le crois pas. Il a voulu que chaque coup de son pinceau fût à-la-fois exact et neuf: les occupations des Plaisirs sont parfaitement assorties au lieu qu'habite la Mollesse : tout ce qui compose la cour de cette dernière, tout, jusqu'à la Volupté, sa fidèle suivante, conserve un air dévot. Dans ses *Observations critiques*, page 464, Clément s'épuise en exclamations sur ce tableau; mais il ne paroît pas avoir senti tout ce qui en fait le charme.

Marcher à la faveur de ses voiles épais;
La Discorde en ces lieux menace de s'accroître[a];
Demain avec l'aurore un lutrin va paroître,

[a] Au sujet de ce vers et du suivant, Marmontel s'exprime en ces termes, dans une préface qu'il composa pour le poëme de *la Henriade :* « On prononce *s'accraître* pour la rime; et cela est assez usité. Madame Deshoulières dit :

Puisse durer, puisse *croître*
L'ardeur de mon jeune amant,
Comme feront sur ce *hêtre*
Les marques de mon tourment [a] !

« mais ce qui paroît singulier, c'est que *paroître*, en faveur de qui « on prononce *s'accraître*, change lui-même sa prononciation en « faveur de *cloître*.

L'honneur et la vertu n'osèrent plus *paroître;*
La piété chercha les déserts et le *cloître* [b].

« Une bizarrerie si marquée vient de ce qu'on a changé l'ancienne « prononciation, sans changer l'orthographe qui la représente. La « réformation d'un tel abus eût été une affaire d'éclat. M. de Vol« taire n'a porté que les premiers coups; il a cru judicieusement « qu'on devoit rimer pour l'oreille, et non pour les yeux : en consé« quence il a fait rimer *François* avec *succès*, etc.; et pour satisfaire « en même temps les oreilles et les yeux, il a écrit *Français*, substi« tuant à la diphthongue *oi* la diphthongue *ai*, qui, accompagnée « d'un *s*, exprime à la fin des mots le son de l'*è*, comme dans *bien*« *faits*, *souhaits*, etc. » La Harpe semble perdre de vue l'ancienne prononciation, en parlant des vers où nos deux versificateurs les plus exacts se contentoient de rimes que l'on s'interdit aujourd'hui, parcequ'elles n'existent plus que pour les yeux. *Voyez l'Art Poétique,* chant III, page 237, note *b*.

[a] *Célimène*, églogue.
[b] Épître III de Despréaux, page 34, note *a*.

Qui doit y soulever un peuple de mutins.
Ainsi le ciel l'écrit au livre des destins.
A ce triste discours, qu'un long soupir achève,
La Mollesse, en pleurant, sur un bras se relève,
Ouvre un œil languissant, et, d'une foible voix,
Laisse tomber ces mots qu'elle interrompt vingt fois:
O Nuit! que m'as-tu dit? quel démon sur la terre
Souffle dans tous les cœurs la fatigue (1) et la guerre?
Hélas! qu'est devenu ce temps, cet heureux temps,
Où les rois s'honoroient du nom de fainéants (2),
S'endormoient sur le trône, et, me servant sans honte,
Laissoient leur sceptre aux mains ou d'un maire ou d'un comte (3)
Aucun soin n'approchoit de leur paisible cour:
On reposoit la nuit, on dormoit tout le jour.
Seulement au printemps, quand Flore dans les plaines

(1) *Souffler la fatigue* ne s'étoit point dit encore; il est heureux, et d'ailleurs le mot de guerre lui sert de passe-port. (*Le Brun.*)* Desmarets blâme cette expression hardie, et Saint-Marc partage son opinion. La remarque de Le Brun n'en est pas moins fort bonne.

(2) Sous les derniers rois de la première race, toute l'autorité royale étoit exercée par un maire du palais, tandis que ces rois, que nos historiens ont surnommés *fainéants*, demeuroient enfermés dans quelque maison de plaisance, d'où ils ne sortoient qu'une fois l'année, dans un chariot traîné par des bœufs. Cette autorité absolue des maires du palais commença sous la minorité de Clovis II, en l'année 638, et dura jusqu'à Charles Martel, dernier maire du palais, qui s'empara enfin de la souveraineté. (*Brossette.*)

(3) Quelques historiens ont confondu les *maires* avec *les comtes du palais* ou comtes palatins; mais, à proprement parler, le comte du palais étoit le second officier de la couronne, qui rendoit la justice dans le palais du roi. *Voyez* Du Cange, diss. 14 sur Joinville. (*Brossette.*)

Faisoit taire des vents les bruyantes haleines,
Quatre bœufs attelés, d'un pas tranquille et lent,
Promenoient dans Paris le monarque indolent [*a*].
Ce doux siècle n'est plus. Le ciel impitoyable
A placé sur leur trône [*b*] un prince infatigable.
Il brave mes douceurs, il est sourd à ma voix;
Tous les jours il m'éveille au bruit de ses exploits.
Rien ne peut arrêter sa vigilante audace:
L'été n'a point de feux, l'hiver n'a point de glace (1).
J'entends à son seul nom [c] tous mes sujets frémir.
En vain deux fois la paix a voulu l'endormir;
Loin de moi son courage, entraîné par la gloire,
Ne se plaît qu'à courir de victoire en victoire.
Je me fatiguerois à te tracer le cours
Des outrages cruels qu'il me fait tous les jours [*d*].

[*a*] « Les vers marchent aussi lentement que les bœufs qui traî-« nent le char. C'est ainsi que le poëme est écrit d'un bout à l'autre: « par-tout le même rapport des sons avec les objets. » (*Cours de littérature*, 1821, tome VII, page 59.)

[*b*] A placé sur *le* trône. . . . .
(*Édit. de* 1674 *et de* 1675.)

(1) Allusion à la première conquête de la Franche-Comté dont le roi se rendit maître pendant l'hiver, en dix jours, au commencement de février 1668. (*Brossette.*) * *Voyez* l'épître première, p. 14, note 3.

[c] On lit dans l'édition de 1713:

J'entends *en* son seul nom. . . . .

C'est une faute que l'éditeur de 1740 a copiée.

[*d*] Voilà sans doute le triomphe de la louange poétique. Combien d'art dans cette manière détournée de la présenter!

Quand Despréaux eut achevé cet admirable discours, « madame « de Thiange, dit Brossette, lui en demanda une copie pour la

Je croyois, loin des lieux d'où ce prince m'exile,
Que l'Église du moins m'assuroit un asile[a]:
Mais en vain j'espérois y régner sans effroi;
Moines, abbés, prieurs, tout s'arme contre moi.
Par mon exil honteux la Trappe(1) est ennoblie;

« montrer au roi..... » Ce prince « voulut voir l'auteur, qu'il ne « connoissoit encore que par ses satires; et sa majesté ordonna « qu'on le fît venir à la cour, comme on l'a dit ailleurs. »

D'après le récit de Brossette, il est à présumer que madame de Thiange remit à Louis XIV le discours de la Mollesse, à peu près en même temps que l'épître première, c'est-à-dire en 1669. Quoique ce prince connût déja l'adresse que Despréaux mettoit à préparer la louange, il fut surpris du tour ingénieux qu'il donnoit à celle-ci, dans le poëme auquel il travailloit. Quant aux premiers éloges adressés au monarque, *voyez* entre autres ceux qui se trouvent dans le *Discours au roi*, dans les Ve et IXe satires, tome Ier, pages 57, note *b*, 153, note *c*, 225, note *c*. Sur l'accueil que le poëte reçut à la cour, *voyez* ce volume, épître Ire, p. 19, note *b*.

[a] « Par ce seul vers, le poëte rentre aussitôt dans son sujet. Cet « art n'est connu que des maîtres. » (*Cours de littérature*, 1822, tome XIV, page 385.)

(1) Abbaye de Saint-Bernard, dans laquelle l'abbé Armand Bouthilier de Rancé a mis la réforme. (*Despréaux, édition de* 1713.) * Armand-Jean Le Bouthilier de Rancé, né à Paris en 1626, abbé commendataire de La Trappe, située dans le Perche, y rétablit l'étroite observance de Citeaux en 1662, après la mort de la duchesse de Montbazon qu'il aimoit. Il mourut en 1700. On a de lui une édition d'Anacréon et des écrits ascétiques. Barthe a composé une héroïde où Rancé raconte à un ami ses amours et sa conversion. Elle est du petit nombre de pièces que l'on distingue en ce genre, qui obtint quelques années de vogue. La Harpe y fit une réponse où il s'élevoit contre les vœux monastiques; et que Voltaire, par cette raison, vanta beaucoup trop.

J'ai vu dans Saint-Denis la réforme établie(1);
Le Carme[a], le Feuillant[b] s'endurcit aux travaux;
Et la régle déja se remet dans Clairvaux(2).
Cîteaux dormoit encore, et la Sainte-Chapelle
Conservoit du vieux temps l'oisiveté fidèle[c];
Et voici qu'un lutrin, prêt à tout renverser,
D'un séjour si chéri vient encor me chasser!
O toi! de mon repos compagne aimable et sombre,
A de si noirs forfaits prêteras-tu ton ombre?
Ah! Nuit, si tant de fois, dans les bras de l'amour,
Je t'admis aux plaisirs que je cachois au Jour,
Du moins ne permets pas.... La Mollesse oppressée
Dans sa bouche à ce mot sent sa langue glacée[d];
Et, lasse de parler, succombant sous l'effort,

(1) Le cardinal de La Rochefoucauld, commissaire général pour la réforme des ordres religieux en France, établit la réforme dans l'abbaye de Saint-Denis en 1633. (*Brossette.*)

[a] *Voyez* sur les Carmes le chant Ier, page 330, note *c*.

[b] Les bâtiments des Feuillants furent démolis en 1804, et firent place aux belles rues de Castiglione et de Rivoli.

(2) Abbaye fondée par saint Bernard, dans la province de Champagne. Le cardinal de La Rochefoucauld avoit aussi travaillé à la réforme de cette abbaye, en 1624 et 1625. (*Brossette.*)

[c] « Que ces deux derniers vers sont heureux! » (*Cours de littérature*, tome XIV, page 386.)

[d] « Votre remarque, écrit Brossette à Jean-Baptiste Rousseau, « sur le choix des syllabes dans cet hémistiche : *sans cesse à ses* « *oreilles* [a], me fait souvenir d'une observation que M. Despréaux « me fit faire sur cet endroit du récit épisodique de la Mollesse, dans

[a] *Voyez* la satire IV, tome I, page 142, note *b*.

Soupire, étend les bras, ferme l'œil, et s'endort[a].

« le Lutrin :

. . . . La Mollesse oppressée
Dans sa bouche à ce mot sent sa langue glacée, etc.

« où il y a le même choix de syllabes, composées de la lettre *s*, qui « rendent le vers lent et languissant. J'en avois fait une note; mais « M. de La Monnoye me la fit supprimer, disant que c'étoit tout le « contraire, et que la lettre *s* se prononçoit avec un sifflement qui « rend le vers rude. Ne pourrois-je point refaire ma note, et dire « que la prononciation de ce vers, embarrassée par le concours « fréquent des *s*, exprime l'embarras de la langue de la Mollesse? « Conseillez-moi là-dessus. » (*Lettre du* 13 *septembre* 1717.)

On regrette que Brossette n'ait pas mieux retenu les explications de Despréaux. Quoi qu'il en soit, voici la réponse de Rousseau, du 5 octobre : « Je vous conseille de donner votre note sur les deux « vers du récit de la Mollesse, telle que vous l'avez refaite : elle est « plus juste que celle de M. de La Monnoye. Ce ne sont pas les *s* « qui rendent les vers lents et languissants; ce sont les *l*. Mais je « ne sais si l'auteur a mis toutes ces *s* exprès, comme dans l'hémi- « stiche de la quatrième satire : *sans cesse à ses oreilles*, où il lui étoit « aisé de mettre *toujours* au lieu de *sans cesse*, s'il n'avoit pas cher- « ché exprès à marquer le sifflement que je vous ai dit. » (*Lettres de Rousseau*, tome II, pages 201—210.)

La remarque de Jean-Baptiste sur l'effet ordinaire des *s* est très vraie; mais elle n'est pas applicable à des vers où nul sifflement ne se fait entendre, et sur lesquels on auroit desiré qu'un maître aussi habile se fût étendu davantage. A son défaut, l'abbé d'Olivet en développe le savant artifice en ces termes :

« Quel est ici l'objet du poëte? d'achever le portrait de la Mollesse. « Et comment la peindroit-il mieux qu'en la supposant hors d'état de « finir sa phrase? Des cinq derniers mots qu'elle articule, il y en a « quatre de monosyllabes, *du moins ne* permets *pas*, et si peu de « chose suffit pour épuiser ce qui lui reste de forces. Ajoutons que « ces deux finales *mets*, *pas* marquent bien sa lassitude.

« *Oppressée* est moins un mot qu'une image. Deux syllabes trai-

« nantes, et la dernière qui n'est composée que de l'*e* muet, ne font-« elles pas sentir de plus en plus le poids qui l'accable?

« Tant de monosyllabes dans le vers suivant continuent à me « peindre l'état de la Mollesse, et je vois effectivement *sa langue* « *glacée;* je le vois par l'embarras que cause la rencontre de ces mo-« nosyllabes *sa, ce, cent, sa,* qui augmente encore par *langue glacée,* « où *gue, gla* me font presque à moi-même l'effet qu'on dépeint. » (*Prosodie françoise*, 1771, page 105.)

[a] D'Olivet marque de la manière suivante la quantité de ce vers :

Soŭpīre, ĕtēnd lēs brās, fĕrmĕ l'œ̆il ĕt s'ēndōrt.

« Assurément, dit-il, si des syllabes peuvent figurer un soupir, c'est « une longue précédée d'une brève et suivie d'une muette, soŭpīre. « Dans l'action d'étendre les bras, le commencement est prompt, « mais le progrès demande une lenteur continuée, ĕtēnd lēs brās. « Voici qu'enfin la Mollesse parvient où elle vouloit, fĕrmĕ l'œ̆il. Avec « quelle vitesse! trois brèves. Et de là, par un monosyllabe bref, « suivi de deux longues, ĕt s'ēndōrt, elle se précipite dans un pro-« fond assoupissement. » (*Prosodie françoise*, 1771, page 106.)

Ce vers frappa tellement Henriette d'Angleterre, première femme de Monsieur, frère de Louis XIV, que Brossette, dont la mémoire retient beaucoup mieux les faits que les observations littéraires, nous apprend que cette princesse « ayant un jour aperçu de loin M. Des-« préaux dans la chapelle de Versailles, où elle étoit assise sur son « carreau, en attendant que le roi vînt à la messe, elle lui fit signe « d'approcher, et lui dit à l'oreille :

« Soupire, étend les bras, ferme l'œil et s'endort. »

Dans une notice composée récemment sur cette aimable princesse, on raconte cette particularité avec plus d'agrément que d'exactitude. Voici les expressions du biographe : « Au moment où Boileau venoit « de publier *le Lutrin*, elle l'aperçoit dans la galerie, au milieu de la « foule des courtisans et des spectateurs, le regarde finement avec un « léger sourire, lui fait du doigt signe d'approcher, se penche à la « hâte vers son oreille, lui dit tout bas :

« Soupire, étend les bras, ferme l'œil et s'endort,

« et continue sa marche avec la famille royale et le roi, qui se ren-

« doient à la chapelle. Peu d'éloges ont dû flatter autant le poëte, à « qui la princesse la plus spirituelle de la cour citoit ainsi, dans un « tel moment, avec un empressement délicat et une gracieuse fami- « liarité, un des plus beaux vers du Lutrin, qui ne faisoit que d'é- « clore. » (*Oraisons funèbres de Bossuet, Fléchier et autres orateurs, avec un discours préliminaire et des notices par M. Dussault*, t. I[er], page 92.) Les deux écrivains ne s'accordent pas entièrement sur les détails; le fond de l'anecdote est le même, voilà l'essentiel. Nous demandons seulement à M. Dussault la permission de relever une inadvertance qui lui est échappée : il seroit à craindre que son autorité ne lui donnât du poids. Lorsque la princesse accordoit le suffrage dont il a si bien fait sentir tout le prix, *le Lutrin* n'étoit point encore publié; les quatre premiers chants parurent en 1674, cinq ans après sa mort. D'ailleurs on a vu, page 367, note *d*, que l'épisode de la Mollesse avoit été présenté à Louis XIV, aussitôt après sa composition, que nous croyons pouvoir rapporter à l'année 1669. Il est probable que la belle-sœur du roi en eut alors connoissance.



Dessiné par Carle Vernet *Gravé par* [illegible]

L'OISEAU sort en courroux, et d'un cri menaçant
Acheve d'étonner le barbier frémissant:

Chant III. Vers 75-76.

J. J. Blaise Libraire, Quai des Augustins.

[illegible]

[illegible]

[illegible]


J. J. Blaise Libraire, Quai des Augustins.

LE LUTRIN.

CHANT III.

Mais la Nuit aussitôt de ses ailes affreuses
Couvre des Bourguignons les campagnes vineuses[a],

[a] « *Les campagnes vineuses*, dit Clément, sont une expression « aussi riche, aussi neuve que juste, et l'on ne sent point là le be- « soin de la rime. » (*Neuvième Lettre à M. de Voltaire*, 1776, p. 127.) La Harpe prétend au contraire que Despréaux n'a pu s'exprimer ainsi que « dans un genre qui admet le familier. » (*Cours de littérature*, 1821, tome VIII, page 421.) Voici la note de Le Brun : « *Vineuses*, « épithète d'un excellent choix, mais que je crois empruntée à Des- « marets [a] ou à un autre poëte. »

Ce qu'il y a de sûr, on la trouve dans l'ancienne traduction des Géorgiques de Virgile, par Martin [b], imprimée seulement en 1708. Ce poëte obscur, mais non sans mérite, rend ainsi ces mots latins, qui sont à la fin du second livre :

. . . . Et altè
Mitis in apricis coquitur vindemia saxis.

Attendant que le ciel, sur les croupes vineuses,
Achève de mûrir les grappes paresseuses, etc.

Delille s'est emparé de ces deux vers, auxquels il a fait de légers changements, et qui sont au nombre des plus heureux de son élégante traduction :

Et les derniers soleils, sur les côtes vineuses,
Achèvent de mûrir les grappes paresseuses.

[a] *Voyez* sur Desmarets le tome Ier, satire Ire, page 76, note *a*.
[b] Voir l'épître V, page 52, note 3.

Revole vers Paris, et, hâtant son retour,
Déja de Montlhéri voit la fameuse tour (1).
Ses murs, dont le sommet se dérobe à la vue,
Sur la cime d'un roc s'alongent dans la nue,
Et, présentant de loin leur objet ennuyeux,
Du passant qui le fuit semblent suivre les yeux (2).
Mille oiseaux effrayants, mille corbeaux funèbres
De ces murs désertés habitent les ténèbres.
Là, depuis trente hivers, un hibou retiré
Trouvoit contre le jour un refuge assuré.
Des désastres fameux ce messager fidèle
Sait toujours des malheurs la première nouvelle,
Et, tout prêt d'en semer le présage odieux (3),
Il attendoit la Nuit dans ces sauvages lieux.
Aux cris qu'à son abord vers le ciel il envoie,
Il rend tous ses voisins attristés de sa joie.
La plaintive Progné de douleur en frémit (4);
Et, dans les bois prochains, Philomèle en gémit.
Suis-moi, lui dit la Nuit. L'oiseau plein d'alégresse
Reconnoît à ce ton la voix de sa maîtresse.
Il la suit: et tous deux, d'un cours précipité,

(1) Tour très haute à cinq lieues de Paris, sur le chemin d'Orléans. (*Despréaux, édition de* 1713.)

(2) L'image est frappante de vérité: les objets ennuyeux semblent toujours vous suivre. (*Le Brun.*)

(3) *Semer le présage;* expression nouvelle. (*Le Brun.*)

(4) On ne dit pas *frémir de douleur*, comme on dit *frémir de crainte*, *de colère*, *d'indignation;* mais je suis loin de le blâmer. (*Le Brun.*) * La douleur de Progné est accompagnée d'un effroi qui justifie l'expression du poëte.

De Paris[a] à l'instant abordent la cité;
Là, s'élançant d'un vol que le vent favorise[b],
Ils montent au sommet de la fatale église.
La Nuit baisse la vue, et, du haut du clocher,
Observe les guerriers, les regarde marcher.
Elle voit le barbier[c] qui, d'une main légère,
Tient un verre de vin qui rit dans la fougère(1);

[a] Dans l'édition de 1674, il y a *Pourges*, et dans celle de 1675 *P....*

[b] Dom Bonaventure d'Argonne, chartreux mort en 1705, qui a pris le nom de Vigneul-Marville, a dans ses *Mélanges d'histoire et de littérature* inséré des observations critiques sur Despréaux. Voici ce qu'il en dit, au sujet de ce vers : « Je demande pourquoi il a cru « avoir besoin que le vent favorisât l'essor du hibou. Est-ce parce-« que cet oiseau vole lentement? Mais puisqu'il le fait venir, avec « le secours de la déesse de la Nuit, dans un instant, depuis Mont-« lhéri jusqu'à Paris, il n'avoit pas besoin d'un nouveau secours « pour monter sur le toit d'une église. Cette critique, dira-t-on, est « un vain raffinement. J'en conviens, si l'on veut; mais on pardonne « moins aux grands hommes qu'aux médiocres auteurs les plus pe-« tites négligences. »

Le poëte pouvoit sans doute omettre cette circonstance, sans nuire à son récit; elle semble pourtant ajouter à la célérité que la Nuit met dans son vol. On n'est pas surpris que Saint-Marc applaudisse à l'observation du censeur : il approuve souvent des critiques bien moins raisonnées. *Voyez*, dans son édition, les *additions au Bolæana*, tome V, page 162, n. X.

[c] Elle voit l'horloger. . . . .
(*Édit. ant. à celle de* 1701.)

(1) On appelle *verres de fougère* ceux dans la composition desquels il entre du sel tiré de la cendre de fougère, etc., etc. (*Brossette.*)
* Cette image gracieuse, qui fait naître la joie, offre les figures les plus hardies et les plus naturelles : la matière dont se compose le verre est prise pour le verre même, et c'est le vin qui ressent le plai-

Et chacun, tour-à-tour s'inondant de ce jus,
Célébrer, en buvant, Gilotin et Bacchus.
Ils triomphent, dit-elle, et leur ame abusée
Se promet dans mon ombre une victoire aisée:
Mais allons; il est temps qu'ils connoissent la Nuit.
A ces mots, regardant le hibou qui la suit,
Elle perce les murs de la voûte sacrée;
Jusqu'en la sacristie elle s'ouvre une entrée,
Et, dans le ventre creux du pupitre fatal,
Va placer de ce pas le sinistre animal.
  Mais les trois champions, pleins de vin et d'audace,
Du Palais cependant passent la grande place;
Et, suivant de Bacchus les auspices sacrés,
De l'auguste chapelle ils montent les degrés.
Ils atteignoient déja le superbe portique
Où Ribou le libraire, au fond de sa boutique(1),
Sous vingt fidéles clefs [a], garde et tient en dépôt

sir qu'il sait inspirer. Despréaux est si riche en beautés de ce genre, que l'on n'ose guère lui contester la propriété de celle-ci. Clément néanmoins en fait honneur à Théophile [a], qui avoit dit :

Bacchus, tout dieu qu'il est, riant dans le cristal [b].

(1) La boutique de Jean Ribou étoit sur le troisième perron de la Sainte-Chapelle, vis-à-vis la porte de cette église. (*Brossette.*) * En 1669, il avoit imprimé la *Satire des satires*, comédie de Boursault contre l'auteur.

[a] Lorsque Clément, dans sa *neuvième Lettre à M. de Voltaire*, parle des emprunts faits par Despréaux, il dit, page 259 : « Cette « épithète de *fidèles*, qui est tout-à-fait neuve et belle dans cette

[a] *Voyez* le tome Ier, satire III, page 122, note *b*.
[b] *Neuvième lettre à M. de Voltaire*, page 257.

L'amas toujours entier des écrits de Haynaut[a]:
Quand Boirude, qui voit que le péril approche,
Les arrête; et, tirant un fusil de sa poche,
Des veines d'un caillou (1), qu'il frappe au même instant,

« circonstance, l'avoit frappé en lisant ce vers du même livre de la « Pucelle (*du huitième*):

Sous vingt fidèles clefs le saint vase est serré.

Cette épithète, dans Chapelain, est telle que la trouve Clément; dans Despréaux, elle est plaisante.

[a] Dans les éditions de 1674, 1675, 1683, 1685, on lit *Bursost*, c'est-à-dire *Boursault*: le satirique s'étant reconcilié avec ce dernier, comme on le voit dans le tome IV, page 90, note 1, remplaça ce nom en 1694 par celui de *Pérost*, c'est-à-dire de *Charles Perrault*, auteur du *Parallèle des anciens et des modernes*. Lorsqu'il se fut raccommodé avec celui-ci, il lui substitua, en 1701, *Haynaut*, c'est-à-dire Hesnault, auteur du sonnet sur l'*Avorton* et de l'*Invocation à Vénus*. Voyez, sur ce poëte et sur la manière dont Despréaux changeoit les noms propres, le tome Ier, satire IX, page 238, note *a*.

(1) Virg. Géorg. livre 1, vers 135, et Énéide, livre 1, vers 178. (*Despréaux, édit. de* 1713.) * Voici les vers cités par l'auteur:

Et silicis venis abstrusum excuderet ignem.

Le caillou rend le feu recélé dans ses veines.

(*Delille.*)

Ac primùm silici scintillam excudit Achates,
Suscepitque ignem foliis, atque arida circùm
Nutrimenta dedit, rapuitque in fomite flammam.

(*Vers* 178—180.)

Achate, au même instant, prend un caillou qu'il frappe;
La rapide étincelle en petillant s'échappe;
Des feuilles l'ont reçue. Alors dans son berceau
Achate d'un bois sec nourrit ce feu nouveau;
Et bientôt au brasier d'une souche brûlante
Cherche, attise et saisit la flamme étincelante.

Delille joint à sa traduction la note suivante: « Les détails de cette

Il fait jaillir un feu qui petille en sortant;
Et bientôt, au brasier d'une méche enflammée,

« peinture sont de la plus aimable poésie; on aime à voir l'étincelle « reçue à sa naissance dans un lit de feuilles, la nourriture qui l'en-« tretient, et la vivacité avec laquelle on saisit le premier jet de la « flamme.... On aime à voir combien cette figure est heureuse, et « combien elle est heureusement suivie. L'étincelle, au sortir du « caillou, est réprésentée comme un enfant reçu dans un lit, et, « pour ainsi dire, dans un berceau de feuilles; elle est bientôt nour-« rie des aliments qui lui conviennent. »

Passant à l'imitation de cette peinture, par l'auteur du Lutrin, Delille pense que les « deux derniers vers, d'une élégance un peu « pénible, ne valent pas la vivacité des mots *rapuitque in fomite « flammam*. Ils ont d'ailleurs quelque chose d'obscur dans leur con-« struction, le dernier mot *allumée* se rapportant à ces mots *au bra-« sier*, dont il se trouve trop éloigné. »

Cette opinion bien motivée est celle de d'Alembert. « On croiroit, « dit-il, qu'*au brasier* est le régime de *montre*, ce qui ne signifieroit « rien; il est le régime d'*allumée* dont il est trop loin, et dont il est « séparé d'ailleurs mal-à-propos par le verbe *montre*. » (*Note 24me sur l'éloge de Despréaux.*)

D'autres littérateurs se sont montrés plus sévères, et je crois qu'ils le sont beaucoup trop. « Le brasier d'une mèche !... dit M. An-« drieux. Une mèche (c'est-à-dire un pèu d'amadou) peut-elle for-« mer un brasier? *Au brasier* et *à l'aide du soufre*... Ces deux tours « semblables et trainants embarrassent la phrase poétique. Une « mèche *enflammée*, une cire *allumée*, ces deux mots sont les mêmes, « et on pourroit dire presque indifféremment, au moins pour l'exac-« titude, une *mèche allumée* et une *cire enflammée*. » (*La Décade philosophique, littéraire et politique*, juin 1797, page 537.)

On s'étonne que La Harpe, si rigoureux ordinairement, n'ait que des éloges à donner à un tableau dont la première moitié est admirable, mais dont la seconde ne satisfait pas aussi complètement. Voici ses expressions : « Rien n'est oublié, et tout est fidèlement

Montre, à l'aide du soufre, une cire allumée.
Cet astre tremblotant (1), dont le jour les conduit,
Est pour eux un soleil au milieu de la nuit.
Le temple à sa faveur est ouvert par Boirude:
Ils passent de la nef la vaste solitude [*a*],
Et dans la sacristie entrant, non sans terreur,
En percent jusqu'au fond la ténébreuse horreur.
C'est là que du lutrin gît la machine énorme [*b*].
La troupe quelque temps en admire la forme.
Mais le barbier [*c*], qui tient les moments précieux:
Ce spectacle n'est pas pour amuser nos yeux,
Dit-il, le temps est cher; portons-le [*d*] dans le temple;

« rendu, non pas en cherchant des termes nouveaux et inusités, des « figures bizarres, des combinaisons forcées : le poëte n'a point re- « cours au néologisme, il se sert des mots les plus ordinaires, la « mèche, le soufre, le caillou, la cire, le brasier ; mais il les com- « bine sans effort, de manière à leur donner de l'élégance et du « nombre. » (*Cours de littérature*, 1821, tome VII, page 57.)

(1) *Astre*, qui précède *tremblotant*, prête une certaine dignité à la chose. (*Le Brun.*)

[*a*] Dans l'édition de 1740, on lit la note qui suit : « M. Despréaux « vantoit ce vers comme une image merveilleuse d'une église, qui, « durant la nuit, paroît une vraie solitude. »

[*b*] « Cette épithète, si bien placée à la fin du vers, présente le « lutrin dans toute sa masse. » (*Cours de littérature*, tome VII, « page 59.)

[*c*] Dans les éditions antérieures à celle de 1701, il y a

Quand l'horloger, ...

et non

Mais l'horloger, ...

comme le disent Brossette et Saint-Marc.

[*d*] Voici la note de l'édition de 1740 : « Ce *le* est tout-à-fait équi-

C'est là qu'il faut demain qu'un prélat le contemple.
Et d'un bras, à ces mots, qui peut tout ébranler,
Lui-même, se courbant, s'apprête à le rouler[a].
Mais à peine il y touche, ô prodige incroyable(1)!
Que du pupitre sort une voix effroyable.
Brontin en est ému; le sacristain pâlit;
Le perruquier[b] commence à regretter son lit.
Dans son hardi projet(2) toutefois il s'obstine,
Lorsque des flancs poudreux de la vaste machine

« voque; il se rapporte à *lutrin*, qui est quatre vers plus haut. » Cette critique n'est pas assez sévère aux yeux de Saint-Marc : il se plaît à trouver Despréaux en faute, en prouvant que le pronom *le* se rapporte nécessairement au mot *spectacle*. Plusieurs éditeurs partagent son opinion; M. Daunou est de ce nombre. Je crois néanmoins que l'intention du poëte a été de faire rapporter *le* à *spectacle*, parceque ce dernier mot se disoit alors « de tout objet extraordinaire, qui attire les regards, l'attention, qui arrête la vue. » (*Dictionnaire de l'académie*, édit. de 1694.) Cette acception se conserve même encore.

[a] « Vous voyez, vous entendez l'effort des bras qui le soulèvent. » (*Cours de littérature*, 1821, tome VII, page 59.)

(1) Énéide, liv. III, vers 39. (*Despréaux, édit. de* 1713.)

. . . . Gemitus lacrymabilis imo
Auditur tumulo, et vox reddita fertur ad aures, etc.
(*Vers* 39—40.)

Quand du fond du tombeau, j'en tremble encor d'effroi!
Une voix lamentable arrive jusqu'à moi, etc.
(*Delille.*)

[b] Et l'horloger commence. . . . .
(*Edit. ant. à celle de* 1701.)

(2) *Hardi projet* est plus poétique et plus soutenu que *projet hardi*. Boileau savoit admirablement varier l'épithète. Autre remarque sur ce sujet. Lorsque deux épithètes accompagnent deux substantifs,

L'oiseau sort en courroux, et, d'un cri menaçant,
Achève d'étonner le barbier frémissant [a];
De ses ailes dans l'air secouant la poussière,
Dans la main de Boirude il éteint la lumière.
Les guerriers à ce coup demeurent confondus;
Ils regagnent la nef, de frayeur éperdus.
Sous leurs corps tremblotants [b] leurs genoux s'affoiblissent;
D'une subite horreur leurs cheveux se hérissent [c];
Et bientôt, au travers des ombres de la nuit,
Le timide escadron (1) se dissipe et s'enfuit.

on doit faire en sorte que l'une suive et que l'autre précède son substantif, comme dans ce vers :

Des flancs poudreux de la vaste machine.

Lorsque ces deux épithètes suivent ou précèdent, le tour est moins varié et le vers moins poétique. (*Le Brun.*)* Cette observation est d'une vérité sensible pour quiconque a l'oreille un peu exercée.

[a] Achève d'étonner l'horloger pâlissant.
(*Édit. ant. à celle de* 1701.)

[b] « Ici, dit Saint-Marc, l'image est affoiblie par *leurs corps tremblotants*. Il y falloit *tremblants*. » Il me semble au contraire que ce dernier mot convient moins à un sujet comique.

[c] Obstupui, steteruntque comæ, ...
(*Enéide, liv. III, vers* 48.)
Et mes cheveux d'horreur sur mon front sont dressés.
(*Delille.*)

(1) Expression heureuse. Cependant appeler trois hommes à pied *un escadron!* Quelle bonne trouvaille pour un pesant critique! (*Le Brun.*)* Cette expression seroit-elle donc, aux yeux de Le Brun, d'autant plus heureuse qu'il s'agit de trois hommes *à pied?* J'avoue que, sous ce dernier rapport, il me semble permis de ne pas en sentir tout le mérite. Despréaux l'emploie ailleurs, à l'égard des dé-

Ainsi lorsqu'en un coin, qui leur tient lieu d'asile,
D'écoliers libertins une troupe indocile,
Loin des yeux d'un préfet au travail assidu,
Va tenir quelquefois un brelan [a] défendu;
Si du veillant Argus la figure effrayante
Dans l'ardeur du plaisir à leurs yeux se présente,
Le jeu cesse à l'instant, l'asile est déserté,
Et tout fuit à grands pas le tyran redouté.
La Discorde qui voit leur honteuse disgrace,
Dans les airs cependant, tonne, éclate, menace,
Et, malgré la frayeur dont leurs cœurs sont glacés,
S'apprête à réunir ses soldats dispersés.
Aussitôt de Sidrac elle emprunte l'image [b]:
Elle ride son front, alonge son visage,
Sur un bâton noueux laisse courber son corps,
Dont la chicane semble animer les ressorts;
Prend un cierge en sa main, et, d'une voix cassée,

votes qui volent au secours de leur directeur malade. Voyez le t. I[er], satire X, page 315, note *a*. L'expression du poëte ennoblit plaisamment les trois champions. Voilà ce que n'a point senti un critique obscur, qui la blâme, parcequ'il n'y trouve pas une justesse rigoureuse. Ce critique est celui dont nous avons parlé, page 326, note *a*; il se nomme Rosel Beaumont.

[a] Va tenir quelquefois un *berlan* défendu.
(*Édit. de* 1674 *et de* 1675.)

Le dictionnaire de l'académie, édition de 1694, admet *berlan* et *brelan*. Le dernier est le seul qui se dise aujourd'hui.

[b] La Discorde ne pouvoit pas se cacher sous un personnage plus propre que Sidrac à piquer d'honneur les trois champions éperdus, et le poëte ne pouvoit pas mieux finir le portrait si bien commencé du vieux plaideur, chant I[er], page 340.

Vient ainsi gourmander la troupe terrassée[a]:
  Lâches, où fuyez-vous? quelle peur vous abat[b]?
Aux cris d'un vil oiseau vous cédez sans combat!
Où sont ces beaux discours jadis si pleins d'audace?
Craignez-vous d'un hibou l'impuissante grimace?
Que feriez-vous, hélas! si quelque exploit nouveau
Chaque jour, comme moi, vous traînoit au barreau;
S'il falloit, sans amis, briguant une audience,
D'un magistrat glacé soutenir la présence,
Ou, d'un nouveau procès hardi solliciteur,
Aborder sans argent un clerc de rapporteur[c]?
Croyez-moi, mes enfants, je vous parle à bon titre:
J'ai moi seul autrefois plaidé tout un chapitre;
Et le barreau n'a point de monstres si hagards,
Dont mon œil n'ait cent fois soutenu les regards.
Tous les jours sans trembler j'assiégeois leurs passages.
L'Église étoit alors fertile en grands courages[d]:
Le moindre d'entre nous, sans argent, sans appui,
Eût plaidé le prélat et le chantre avec lui.
Le monde, de qui l'âge avance les ruines,

[a] Cette métaphore paroît *très impropre* à Saint-Marc. Elle est très juste, puisqu'elle exprime le dernier degré de l'abattement.

[b] Despréaux parodie un discours de l'Iliade, liv. VII, où Nestor reproche aux Grecs de n'oser se mesurer avec Hector qui les défioit au combat.

[c] Aux yeux du satirique, les liens qui l'unissoient à des familles de robe n'étoient pas un motif pour ménager les abus du palais. Il aiguise d'autant mieux ses traits, qu'une main étrangère est censée les décocher.

[d] *Voy.* sur le mot *courages* au pluriel, l'*Art Poétique*, chant IV, page 296, note 1.

Ne peut plus enfanter de ces ames divines(1);
Mais que vos cœurs, du moins, imitant leurs vertus,
De l'aspect d'un hibou ne soient pas abattus.
Songez quel déshonneur va souiller votre gloire,
Quand le chantre demain entendra sa victoire.
Vous verrez tous les jours le chanoine insolent,
Au seul mot de hibou, vous sourire en parlant.
Votre ame, à ce penser, de colère murmure;
Allez donc de ce pas en prévenir l'injure;
Méritez les lauriers qui vous sont réservés,
Et ressouvenez-vous quel prélat vous servez.
Mais déja la fureur dans vos yeux étincelle:
Marchez, courez, volez où l'honneur vous appelle.
Que le prélat, surpris d'un changement si prompt,
Apprenne la vengeance aussitôt que l'affront.
  En achevant ces mots, la déesse guerrière
De son pied trace en l'air un sillon de lumière[a],

(1) Iliade, liv. I, discours de Nestor. (*Despréaux*, édit. de 1713.)
* Cette plainte est d'un comique excellent. Rosel Beaumont, dont il est parlé page 382, note 1, se permet sur le mot *enfanter* une critique vraiment absurde. La voici: « L'on ne dit point que le monde « enfante des ames divines ou des hommes extraordinaires. Il falloit, « ce semble, se contenter de faire dire à Sidrac:

N'a plus dans son déclin de ces ames divines, etc.

« A la vérité, cette expression *n'a plus* paroît simple; elle est pour-« tant la seule qui pouvoit être ici employée. » (*Œuvres mêlées*, page 13.)

[a] Desmarets s'élève contre ce dernier moyen de persuasion, auquel il étoit impossible de résister. Il le trouve invraisemblable de la part d'une déesse qui « devoit plutôt remplir tout de ténèbres. » Saint-Marc n'oublie pas d'applaudir à une pareille critique. La Dis-

Rend aux trois champions leur intrépidité,
Et les laisse tous[a] pleins de sa divinité.
C'est ainsi, grand Condé, qu'en ce combat célèbre(1),
Où ton bras fit trembler le Rhin, l'Escaut et l'Èbre,
Lorsqu'aux plaines de Lens nos bataillons poussés
Furent presque à tes yeux ouverts et renversés,
Ta valeur, arrêtant les troupes fugitives,
Rallia d'un regard leurs cohortes craintives,
Répandit dans leurs rangs ton esprit belliqueux,
Et força la victoire à te suivre avec eux(2).
La colère à l'instant succédant à la crainte,

corde cependant ne pouvoit épaissir les profondes ténèbres au milieu desquelles la scène se passe. Quand elle l'auroit pu, cet expédient étoit-il propre à rendre le courage aux trois champions? N'auroit-il pas augmenté leur effroi? Il étoit donc naturel qu'elle eût recours à un autre moyen.

[a] *Tous.* Ce mot se lit ainsi dans les éditions avouées par Despréaux. Les éditions suivantes, depuis celle de Brossette jusqu'à celle de M. Crapelet, qui parut en 1798, le donnent de la même manière. MM. Didot, Daunou, etc., le considèrent cependant comme adverbe. On peut sans doute admettre les deux leçons; mais pourquoi ne pas respecter celle de l'auteur?

(1) En 1649. (*Despr.*, *édit. de* 1713.) * Cette date n'est pas exacte: le prince de Condé gagna la mémorable bataille de Lens contre les Espagnols et les Allemands, le 20 août 1648, et non le 10, comme l'avancent quelques éditeurs.

(2) Magnifique comparaison où l'éloge du grand Condé, amené à l'improviste, ressort avec plus d'éclat. L'auteur a si bien choisi ses couleurs qu'il sert à la fois son poëme et le héros. (*Le Brun.*) * Rien n'est mieux approprié à la nature du poëme héroï-comique que ce mélange adroit d'images sublimes et d'images plaisantes. Cette belle comparaison n'échappe point à la censure du critique cité dans la page précédente, note 1.

Ils rallument le feu de leur bougie éteinte :
Ils rentrent; l'oiseau sort; l'escadron raffermi
Rit du honteux départ[a] d'un si foible ennemi[b].
Aussitôt dans le chœur la machine emportée
Est sur le banc du chantre à grand bruit remontée.

[a] Ce *honteux départ,* « qui se rapporte au hibou, n'est pas fort « juste, dit Rosel Beaumont. Le hibou pouvoit bien sans honte s'en- « voler à l'approche d'un escadron. » (*Œuvres mêlées,* page 15.) Le critique ne voit pas que le mot *honteux* tombe sur les trois champions, qui ont tremblé devant un ennemi si foible, qu'il part de lui-même, et qui se réjouissent de sa fuite comme d'une grande victoire.

[b] Ici se termine l'admirable épisode de *la Nuit* et de *la Mollesse.* Au lieu d'y voir les ressources du génie qui féconde un sujet stérile, Saint-Marc n'y aperçoit qu'un hors-d'œuvre. La *Nuit* lui paroît un *personnage contradictoire ;* il ne sait pourquoi elle instruit la Mollesse de « ce qui va causer une guerre intestine entre de *pieux fainéants* « dont elle est la *patronne;* » il demande « ce que cet épisode produit « dans le poëme, et comment il *court à l'évènement;* » suivant lui, « l'invention du *hibou* n'est qu'une puérilité ; » il ne conçoit pas enfin que la Discorde l'emporte sur deux autres déesses, « qui sont « des êtres de la même classe, qui doivent être ses égaux en puis- « sance, etc. »

De pareilles objections, délayées dans une note très longue, ne sont pas difficiles à réfuter. La Discorde est l'ame du poëme : elle en dirige les ressorts ; les acteurs sont ses instruments. L'opiniâtreté de sa vengeance n'éclateroit pas assez, si elle n'avoit des obstacles à vaincre. La Mollesse et la Nuit s'opposent donc à ses desseins, et rien n'est plus simple. L'une est l'ennemie des troubles ; et, quoique l'autre les favorise quelquefois, en leur prêtant involontairement ses ténèbres, elle est sa confidente naturelle. On conçoit sans peine qu'elles ne puissent pas arrêter long-temps un adversaire aussi redoutable. Quant à l'incident du hibou, n'est-il pas assorti parfaitement au peu de gravité du sujet ? Despréaux doit vraisemblablement ce moyen à lui-même. L'histoire le lui a peut-être fourni, comme

Ses ais demi-pourris, que l'âge a relâchés,
Sont à coups de maillet unis et rapprochés.
Sous les coups redoublés tous les bancs retentissent;
Les murs en sont émus; les voûtes en mugissent,
Et l'orgue même en pousse un long gémissement [a].

M. Daunou semble vouloir le faire entendre, en racontant le fait suivant :

« En 1412, le pape Jean XXII tenoit à Rome un concile. Clémen- « gis [a] raconte que dès le premier jour, immédiatement après la « messe, tous les pères ayant pris place, un hibou s'élança du coin « de l'église. L'animal regardoit le pape en jetant des cris horribles. « Le souverain pontife en fut si déconcerté, qu'il s'enfuit, et tout le « monde en fit autant. A la seconde séance, le hibou reparut, et l'on « décampa de même ; à la fin pourtant les prélats le tuèrent à coups « de bâtons ou de crosses. »

[a] Ce poëme fourniroit des volumes d'observations, si l'on s'attachoit à faire remarquer tout ce que l'auteur y a répandu de poésie, même sur les détails les plus petits et les plus secs en apparence. Arrêtons-nous sur l'effet produit par la manière dont le lutrin est remis dans la place qu'on lui destine.

Le vers sur l'orgue est admirable. Les six vers précédents offrent chacun des beautés différentes d'harmonie imitative. « Le second ex- « prime, dit Clément, par les *r*, le frottement de la machine sur le « banc. Le second hémistiche du troisième montre, par une sorte de « bâillement qu'occasionent ces syllabes longues et uniformes *l'âge* « *a relâchés*, le relâchement lui-même de la machine. Cette harmonie « fait un heureux contraste avec les deux vers suivants, qui sont « pressés, sur-tout :

Sous les coups redoublés tous les bancs retentissent, etc.

« cette cadence est exactement le bruit du marteau. Mais quel nou- « veau contraste dans les deux vers qui suivent ! Les mots ont un

[a] Clémengis, historien ecclésiastique, mourut en 1430. Il étoit proviseur du collége de Navarre.

Que fais-tu, chantre, hélas! dans ce triste moment?

« son sourd, mais extrêmement prolongé, pour imiter celui des « voûtes, qui répètent long-temps le même son. Remarquez dans ce « vers :

Les *murs* en sont *émus*, les voûtes en *mugissent*, etc.,

« que son harmonie vient de la répétition de cette syllabe *mu*, qui est « le cri même de l'animal qui mugit. Le vers d'ensuite est au-dessus « de tout éloge; il n'est personne assez malheureusement organisé « pour n'en pas sentir l'extrême beauté. » (*Nouvelles Observations critiques sur différents sujets de littérature*, 1772, page 396.)

A ces observations d'une justesse évidente, mais qui sont un peu communes, nous ajouterons que l'effet prodigieux du dernier vers provient en partie de ce qu'il se termine à la première rime, parceque le son de l'orgue se prolonge de tout l'intervalle qui sépare ce vers du suivant.

A ce sujet, nous citerons un principe de Malherbe, conçu en ces termes : « Quand on finit un sens, il le faut finir à la seconde rime, « et non pas faire que des deux rimes, l'une achève un sens, et l'au- « tre en commence un autre. » Aux yeux de Saint-Marc, commentateur de Malherbe et de Despréaux, c'est « une règle tirée de la « nature même de notre versification. » M. Daunou veut prouver le contraire par l'exemple même de l'auteur du Lutrin. Voici comment il s'exprime : « Boileau, qui avoit profondément étudié les secrets « de notre versification, a méprisé cette prétendue règle; il finit sou- « vent un sens, même un alinéa, par une première rime; et cette li- « berté, car nous ne croyons pas du tout que ce soit une licence, « est presque toujours d'un très heureux effet dans ses poëmes. »

L'opinion de M. Daunou, adoptée par les derniers éditeurs, exige quelques développements. En général, le principe de Malherbe est vrai. Despréaux le respectoit sans doute, comme le prouve la lecture de ses ouvrages; mais il savoit qu'il comporte des exceptions. Aussi place-t-il la rime de manière à faire sortir les avantages qu'elle est destinée à procurer : convaincu que, sans son appui, la poésie ne seroit pas distinguée de la prose, il évite avec soin tout arrangement

Tu dors d'un profond somme[a], et ton cœur sans alarmes
Ne sait pas qu'on bâtit l'instrument de tes larmes!
Oh! que si quelque bruit, par un heureux réveil,
T'annonçoit du lutrin le funeste appareil!
Avant que de souffrir qu'on en posât la masse,
Tu viendrois en apôtre expirer dans ta place,
Et, martyr glorieux d'un point d'honneur nouveau,
Offrir ton corps aux clous et ta tête au marteau.
Mais déja sur ton banc la machine enclavée
Est, durant ton sommeil, à ta honte élevée.
Le sacristain achève en deux coups de rabot;
Et le pupitre enfin tourne sur son pivot(1).

qui la feroit disparoître, en la rendant insensible. C'est pour cela qu'il finit presque toujours une période, une phrase de quelque étendue, par la dernière des deux rimes correspondantes. Si, pour rompre l'uniformité des chutes, ou pour produire un grand effet, il déroge quelquefois à cet usage, il ménage bien vite un repos à l'oreille, en terminant par la dernière de ces deux rimes la phrase suivante, composée d'un seul vers, comme ici :

Que fais-tu, chantre, hélas! dans ce triste moment?

[a] Quelle pesanteur dans cet hémistiche! Comme le chantre est enseveli dans un profond sommeil!

(1) Quelle admirable légèreté dans ce dernier vers! La chose reste pour jamais sous les yeux. (*Le Brun.*)

LE LUTRIN.

CHANT IV.

Les cloches dans les airs, de leurs voix argentines[a],
Appeloient à grand bruit les chantres à matines(1),
Quand leur chef(2), agité d'un sommeil effrayant,
Encor tout en sueur, se réveille en criant(3).
Aux élans redoublés de sa voix douloureuse,

[a] Cette épithète, si juste à l'égard de cloches dont le son est clair, fut critiquée par Chapelle un jour que l'auteur lisoit son poëme chez Segrais, après y avoir soupé. Voici comment ce dernier s'exprime dans les *Mémoires anecdotes* publiés sous son nom : « Chapelle, « qui se prenoit aisément de vin, lui dit (*à l'auteur*) : Je ne te passe- « rai pas *argentines;* argentines n'est pas français. Despréaux conti- « nuant de lire, sans lui répondre, il reprit : Je te dis que je ne te « passerai pas argentines ; cela ne vaut rien. Despréaux répartit : « Tais-toi, tu es ivre. Chapelle répliqua : Je ne suis pas si ivre de vin, « que tu es ivre de tes vers. » (*Œuvres de Segrais*, 1755, tome 2, page 1.)

(1) C'est de l'élégance de la rime que ces deux vers empruntent tout leur prix ; mais *à grand bruit* est peut-être un peu trop pompeux, après *leurs voix argentines.* (*Le Brun.*) * Le mérite de ces deux vers est dans leur harmonie imitative. Par *grand bruit*, le poëte entend tout celui que ces cloches peuvent faire.

(2) Le chantre. (*Despréaux, édition de* 1713.) * *Voyez* le chant Ier, page 326, note *b*.

(3) Je ne connois point de peinture plus vraie et plus énergique : on entend les cris du chantre. (*Le Bruh.*)



Peint par Roehn — Gravé par Bos

O CIEL ! quoi? sur mon banc une honteuse masse
désormais me va faire un cachot de ma place?

Chant IV. Vers 73-74.

J. J. Blaise Libraire, Quai des Augustins.

[illegible]

[illegible] pou [illegible]

[illegible] le en [illegible]

[illegible] onde fo [illegible]

[illegible] tique [illegible]

[illegible] parte [illegible]

[illegible] Il était [illegible]

[illegible]

J. J. Blaise Libraire, Quai des Augustins.

Tous ses valets tremblants quittent la plume oiseuse [*a*.]
Le vigilant Girot (1) court à lui le premier.
C'est d'un maître si saint le plus digne officier;
La porte dans le chœur à sa garde est commise:
Valet souple au logis, fier huissier à l'église (2).
Quel chagrin, lui dit-il, trouble votre sommeil?
Quoi! voulez-vous au chœur prévenir le soleil?
Ah! dormez, et laissez à des chantres vulgaires
Le soin d'aller sitôt mériter leurs salaires [*b*].
Ami, lui dit le chantre encor pâle d'horreur,
N'insulte point, de grace, à ma juste terreur;
Mêle plutôt ici tes soupirs à mes plaintes,
Et tremble en écoutant le sujet de mes craintes.
Pour la seconde fois un sommeil gracieux

[*a*] Desmarets critique cette expression, sans paroître l'entendre; et Saint-Marc partage son opinion.

(1) Brunot. Il étoit fâché que l'auteur ne l'eût pas désigné par son véritable nom. (*Brossette.*)

(2) Brunot étoit valet-de-chambre du chantre et huissier de la Sainte-Chapelle. Cet huissier est un bedeau ou porte-verge, dont la principale fonction est de garder la porte du chœur. Il étoit fort soumis auprès de son maître, mais dans l'église il faisoit son emploi avec beaucoup de fierté. M. le premier président de Lamoignon, voisin de la Sainte-Chapelle, où il alloit ordinairement à l'office, connoissoit cet huissier qui se faisoit assez remarquer. Toutes les fois qu'il le voyoit en fonction, ce vers lui revenoit dans la mémoire, et il ne pouvoit s'empêcher de dire tout bas:

Valet souple au logis, fier huissier à l'église.

(*Brossette.*)

[*b*] Saint-Marc doute que ce mot ait un pluriel. Le dictionnaire de l'académie, dans toutes ses éditions, donne des exemples qui prouvent qu'il se trompe.

Avoit sous ses pavots appesanti mes yeux,
Quand, l'esprit enivré d'une douce fumée,
J'ai crû remplir au chœur ma place accoutumée.
Là, triomphant aux yeux des chantres impuissants,
Je bénissois le peuple, et j'avalois l'encens(1),
Lorsque du fond caché de notre sacristie
Une épaisse nuée à grands flots est sortie,
Qui, s'ouvrant à mes yeux, dans son bleuâtre éclat[*a*],
M'a fait voir un serpent conduit par le prélat.
Du corps de ce dragon, plein de soufre et de nitre[*b*],
Une tête sortoit en forme de pupitre,
Dont le triangle affreux, tout hérissé de crins,
Surpassoit en grosseur nos plus épais lutrins.

(1) En l'absence du trésorier, le chantre étoit en possession de faire l'office avec les ornements pontificaux, de se faire encenser, et de donner la bénédiction au peuple. Le trésorier ne put souffrir que l'on partageât ainsi ses honneurs. Il obtint un arrêt du parlement qui le maintint dans la prérogative d'être encensé tout seul, et qui condamna le chantre à porter un rochet plus court que le sien; mais il ne put lui faire défendre de donner les bénédictions en son absence. C'étoit le sujet de la jalousie du trésorier. (*Brossette.*)

[*a*] On lit *bluastre* dans les éditions avouées par Despréaux, ainsi que dans celles de Brossette, de Saint-Marc et de plusieurs autres. On lit *bleuâtre* dans l'édition de 1722 et dans toutes les éditions les plus récentes. L'académie françoise n'admet que ce dernier mot, même dans son édition de 1694.

Dans son bleuâtre éclat, hémistiche d'une expression juste et pittoresque, est aux yeux de Saint-Marc un remplissage amené par la rime.

[*b*] Cet hémistiche n'est point, comme Saint-Marc le prétend, « une « pure cheville; » il indique d'où provient l'*épaisse nuée à grands flots* et au *bleuâtre éclat*.

Animé par son guide, en sifflant il s'avance;
Contre moi sur mon banc je le vois qui s'élance.
J'ai crié, mais en vain; et, fuyant sa fureur,
Je me suis réveillé plein de trouble et d'horreur.
Le chantre, s'arrêtant à cet endroit funeste,
A ses yeux effrayés laisse dire le reste.
Girot en vain l'assure [a], et, riant de sa peur,
Nomme sa vision l'effet d'une vapeur.
Le désolé vieillard [b], qui hait la raillerie,

[a] Saint-Marc regarde comme « une faute de langage » l'emploi que Despréaux fait ici de ce mot. Voltaire en dit autant à l'égard de P. Corneille:

Un oracle m'assure, un songe me travaille.
(*Horace, acte IV, scène IV.*)

Voici sa remarque: « *M'assure* ne signifie pas *me rassure;* et c'est *me* « *rassure* que l'auteur entend. Je suis effrayé, on me rassure. Je doute « d'une chose, on m'assure qu'elle est ainsi.... *Assurer* avec l'accusatif « ne s'emploie que pour *certifier: J'assure ce fait;* et en termes d'art « il signifie *affermir :* assurez cette solive, ce chevron. »

Clément trouve cette remarque fort bonne pour le dictionnaire de l'académie, et prouve, par divers exemples tirés de Malherbe et de Racine, que les poëtes « se servent d'*assurer* dans le même sens que « *rassurer* [a]. » Si ce critique avoit consulté le dictionnaire dont il parle avec dédain, il y auroit vu que les prosateurs eux-mêmes pouvoient alors employer le même mot dans le sens indiqué. L'édition de 1694 donne cet exemple: « J'avois peur, mais cela m'a assuré. »

[b] Saint-Marc pense que cet hémistiche est contraire à l'harmonie et à la logique. Le Brun dit avec bien plus de raison : « L'épithète « de *désolé,* placée avant vieillard, rend le personnage risible. Si le « poëte eût mis *le vieillard désolé,* il eût été presque barbare d'en « rire. »

[a] *Sixième lettre à M. de Voltaire*, 1774, page 258.

Lui défend de parler, sort du lit en furie.
On apporte à l'instant ses somptueux habits,
Où sur l'ouate molle éclate le tabis.
D'une longue soutane il endosse la moire,
Prend ses gants violets, les marques de sa gloire;
Et saisit, en pleurant, ce rochet qu'autrefois
Le prélat trop jaloux lui rogna de trois doigts [a].
Aussitôt, d'un bonnet ornant sa tête grise [b],
Déja l'aumusse en main il marche vers l'église;
Et, hâtant de ses ans l'importune langueur,

[a] « Nous n'avons pas, dit La Harpe, d'ouvrage où l'on trouve « plus souvent que dans le *Lutrin* l'exemple de ces détails vulgaires « relevés par ceux qui les avoisinent. Je n'en citerai plus qu'un seul « entre mille autres : c'est l'habillement du chantre.

« Quel choix d'expressions et de circonstances! L'ouate, que nous « prononçons communément *ouette*, ne semble pas faite pour figurer « dans un vers; mais le poëte, en faisant tomber doucement le sien « sur l'*ouate molle*, et le relevant pour y faire *éclater le tabis*, vient « à bout d'en tirer de l'élégance et de l'harmonie. Il emploie le même « art pour ennoblir la soutane du chantre par une épithète bien « placée, par une figure fort simple, qui consiste à prendre la partie « pour le tout, et il en résulte un vers élégant et pittoresque :

« D'une longue soutane il endosse la moire.

« Prendre ses gants est bien une action triviale; mais

« Ses gants violets, les marques de sa gloire,

« sont relevés par une heureuse apposition. Enfin il met de l'inté-« rêt jusque dans ce *rochet*, placé à une césure artificielle, ce *rochet*

« Qu'un prélat trop jaloux lui rogna de trois doigts.

« Ce style montre la science de tout embellir, et le néologisme ne « montre que l'impuissance. » (*Cours de littérature*, 1821, t. VII, page 57.)

[b] Ce vers est remarquable par l'anecdote suivante. « Avant l'im-

Court, vole, et le premier arrive dans le chœur..
O toi qui, sur ces bords qu'une eau dormante mouille,
Vis combattre autrefois le rat et la grenouille (1);
Qui, par les traits hardis d'un bizarre pinceau,
Mis l'Italie en feu pour la perte d'un seau (2);
Muse, prête à ma bouche une voix plus sauvage [a],

pression de ce poëme, l'auteur le lut à sa majesté, dit Brossette. Il y avoit ici :

Alors d'un domino couvrant sa tête grise,
Déja l'aumusse en main. . . . .

Après la lecture de ce chant, le roi fit remarquer à M. Despréaux que le domino et l'aumusse sont deux choses qui ne vont pas ensemble : car le domino est un habillement d'hiver, et l'aumusse est pour l'été. « D'ailleurs, continua le roi, vous venez de dire : *Déjeû« nons*, messieurs, et buvons frais [a]; cela marque que l'action de « votre poëme se passe en été. » Sur-le-champ M. Despréaux changea le vers dont il s'agit. Le roi ajouta en souriant : « Ne soyez pas « étonné de me voir instruit de ces sortes d'usages; je suis chanoine « en plusieurs églises. » En effet, le roi de France est chanoine de Saint-Jean de Latran, de Saint-Jean de Lyon, des églises d'Angers, du Mans, de Saint-Martin de Tours et de quelques autres. »

(1) Homère a fait La Guerre des rats et des grenouilles. (*Despr.*, *édition de* 1674.) * Il est douteux qu'il soit l'auteur de ce poëme. *Voyez* le tome III, page 609, note *b*.

(2) *La Secchia rapita*, poëme italien. (*Despréaux*, *édit. de* 1674.) * Le sujet de ce poëme héroï-comique est la guerre que les Bolonois firent aux Modénois, pour recouvrer un seau de sapin que ces derniers avoient fait enlever d'un puits public de la ville de Bologne. L'auteur Allessandro Tassoni, né à Modène en 1565, y mourut en 1635. *Voyez* le tome III, page 164, note *a*.

[*a*] Saint-Marc avoue qu'il ne comprend pas ce que peut signifier

[*a*] Du reste, déjeûnons, messieurs, et buvons frais.
(*Vers* 204.)

Pour chanter le dépit, la colère, la rage,
Que le chantre sentit allumer dans son sang,
A l'aspect du pupitre élevé sur son banc.
D'abord pâle et muet, de colère immobile,
A force de douleur, il demeura tranquille[a];
Mais sa voix s'échappant au travers des sanglots
Dans sa bouche à la fin fit passage à ces mots:
La voilà donc, Girot, cette hydre épouvantable
Que m'a fait voir un songe, hélas! trop véritable!
Je le vois ce dragon tout prêt à m'égorger,
Ce pupitre fatal qui me doit ombrager[b]!
Prélat, que t'ai-je fait? quelle rage envieuse
Rend pour me tourmenter ton ame ingénieuse?
Quoi! même dans ton lit, cruel, entre deux draps(1),
Ta profane fureur ne se repose pas!
O ciel! quoi! sur mon banc une honteuse masse
Désormais me va faire un cachot de ma place!
Inconnu dans l'église, ignoré dans ce lieu[c],
Je ne pourrai donc plus être vu que de Dieu(2)!

cette *voix plus sauvage*. Pouvoit-il prononcer un arrêt plus formel contre lui-même ?

[a] Curæ leves loquuntur, ingentes stupent.

(*Sénèque*, tragédie d'*Hippolyte*, act. II, sc. III.)

[b] Saint-Marc blâme le sens dans lequel le mot *ombrager* est pris ici. Il prétend que ce verbe n'est pas actif, quoique les dictionnaires disent le contraire.

(1) Hémistiche d'une malignité charmante. (*Le Brun.*)

[c] Ignoré dans l'église, invisible en ce lieu, etc.

(*Edit. ant. à celle de* 1701.)

Ce léger changement n'a pas été recueilli.

(2) Trait qui peint bien l'ambition de briller, et d'autant plus pi-

Ah! plutôt qu'un moment cet affront m'obscurcisse [*a*],
Renonçons à l'autel, abandonnons l'office;
Et, sans lasser le ciel par des chants superflus,
Ne voyons plus un chœur où l'on ne nous voit plus.
Sortons.... Mais cependant mon ennemi tranquille
Jouira sur son banc de ma rage inutile,
Et verra dans le chœur le pupitre exhaussé
Tourner sur le pivot où sa main l'a placé!
Non, s'il n'est abattu, je ne saurois plus vivre.
A moi, Girot, je veux que mon bras m'en délivre.
Périssons, s'il le faut; mais de ses ais brisés
Entraînons, en mourant, les restes divisés [*b*].
A ces mots, d'une main par la rage affermie,
Il saisissoit déja [*c*] la machine ennemie,

quant, qu'il part de la bouche d'un homme d'église. (*Le Brun.*) * Pradon s'efforce d'y découvrir une impiété. « Où est, dit-il, le ju- « gement de M. D***, lui qui se pique de dévotion, de mettre un nom « si saint et si auguste dans une satire, puisqu'on ne doit le pronon- « cer ni l'écrire qu'avec le dernier respect? » (*Nouvelles remarques*, page 103.)

[*a*] Voici la critique de Desmarets : « Galimatias, dit-il, p. 114. « Il faut deviner qu'il veut dire *plutôt que ce lutrin m'obscurcisse.* « Mais de dire *plutôt que cet affront m'obscurcisse*, il n'y avoit qu'un « si grand poëte capable d'une telle hardiesse. »

Suivant M. Daunou, « cette expression n'est réellement pas très « heureuse. » Ce qu'il y a de sûr, le sens en est clair; et l'audace de la figure me semble s'excuser par l'égarement de celui qui parle.

[*b*] Voilà bien le dernier vœu du désespoir.

[*c*] Il alloit terrasser la machine ennemie, etc.

(*Édit. ant. à celle de* 1701.)

Brossette n'est pas exact, lorsqu'il indique seulement la première édition.

Lorsqu'en ce sacré lieu (1), par un heureux hasard,
Entrent Jean le choriste, et le sonneur Girard (2),
Deux Manceaux renommés, en qui l'expérience [a]

(1) Cet hémistiche est bien dur. L'adjectif mis après le substantif le rendroit plus doux. (*Saint-Marc.*) * Nous ferons plus bas la même observation au sujet du mot *sacré*.

(2) Jean le choriste, personnage supposé. Girard, sonneur de la Sainte-Chapelle, étoit mort avant la composition de ce poëme. Il se noya dans la Seine, ayant gagé qu'il la passeroit neuf fois à la nage. Il eut un jour la témérité de monter sur les rebords du toit de la Sainte-Chapelle, ayant une bouteille à la main; et là, en présence d'une infinité de gens qui le regardoient d'en-bas avec frayeur, il vida d'un trait cette bouteille, et s'en retourna. M. Despréaux, qui étoit alors écolier, fut un des spectateurs. (*Brossette.*) * Saint-Marc ajoute à cette note, 1° que l'on ne sait pourquoi ces deux personnages paroissent; 2° que le mot *choriste* n'est pas reçu dans la langue; 3° qu'il est ridicule de donner le sonneur des cloches pour conseil au chantre. Aucune de ces objections n'est fondée: les deux personnages, que leurs fonctions appellent chaque jour les premiers dans l'église, sont attirés dans le chœur par les plaintes du chantre; le mot *choriste* se trouve dans les dictionnaires, même dans celui de l'académie, édition de 1694; enfin le malheur rapproche toutes les conditions. On est d'autant moins surpris de voir le chantre prêter l'oreille aux conseils du sonneur, qu'en les suivant sa vengeance obtient le plus grand éclat.

[a] Dans les éditions antérieures à 1701, au lieu de ce vers et des quatre suivants, on lit:

> Qui, de tout temps pour lui brûlant d'un même zèle,
> Gardent pour le prélat une haine fidèle.
> A l'aspect du lutrin tous deux tremblent d'horreur.
> Du vieillard toutefois ils blâment la fureur.
> Abattons, disent-ils, sa superbe machine; etc.

Les corrections de Despréaux sont presque toujours si heureuses, et s'expliquent si bien d'elles-mêmes, qu'il est superflu d'en donner les motifs. Saint-Marc blâme celle-ci. « Les deux premiers (*vers*),

Pour les procès est jointe à la vaste science.
L'un et l'autre aussitôt prend part à son affront.
Toutefois condamnant un mouvement trop prompt,
Du lutrin, disent-ils, abattons la machine :
Mais ne nous chargeons pas tous [a] seuls de sa ruine;
Et que tantôt, aux yeux du chapitre assemblé,
Il soit sous trente mains en plein jour accablé.
Ces mots des mains du chantre arrachent le pupitre.
J'y consens, leur dit-il, assemblons le chapitre.
Allez donc de ce pas, par de saints hurlements [b],

« dit-il, valoient beaucoup mieux que ceux qui les remplacent, lesquels sont très prosaïques et très languissants. » Cette critique n'est pas juste; et puis nous croyons que le poëte a bien fait de substituer à une circonstance que le lecteur supplée sans peine celle de la patrie des deux survenants. Ce dernier fait ne justifie-t-il pas la confiance que le chantre leur accorde? L'intérêt de l'action n'exigeoit-il pas d'ailleurs que l'expérience de Sidrac eût un contre-poids dans celle de deux Manceaux ?

[a] Dans les éditions avouées par l'auteur, dans celles que l'on a publiées postérieurement jusque vers 1780, ce mot se lit ainsi. Dans les plus récentes, excepté celle de M. Crapelet (1798), il est considéré comme adverbe.

[b] Voici comment ce vers et le suivant se lisent dans les éditions antérieures à celle de 1701 :

Sus donc, allez tous deux, par de saints hurlements,
Réveiller de ce pas les chanoines dormants.

Cette leçon n'a jamais été recueillie. « *Par de saints hurlements*, « hémistiche plein de verve et de plaisanterie, dit Le Brun ; il falloit, « en effet, hurler pour réveiller de pareils chantres [a]. Avant Boi-« leau on osoit rarement faire fraterniser des mots aussi opposés « que ceux de *saints* et de *hurlements*; mais tout étoit possible à un

[a] Le Brun a voulu dire *de pareils chanoines*.

Vous-mêmes appeler les chanoines dormants.
Partez. Mais ce discours les surprend et les glace[a].
Nous! qu'en ce vain projet, pleins d'une folle audace,
Nous allions, dit Girard, la nuit nous engager!
De notre complaisance osez-vous l'exiger?
Hé! seigneur, quand nos cris pourroient, du fond des rues,
De leurs appartements percer les avenues,
Réveiller[b] ces valets autour d'eux étendus,
De leur sacré[c] repos ministres assidus,
Et pénétrer des lits[d] au bruit inaccessibles,

« poëte de sa trempe, qui recréoit, pour ainsi dire, son art et sa « langue. »

[a] Ce vers et les trois suivants, dans l'édition de 1701, en remplacent huit qui se lisent de cette manière dans les éditions précédentes :

> Partez. Mais à ce mot les champions pâlissent;
> De l'horreur du péril leurs courages frémissent.
> Ah! seigneur, dit Girard, que nous demandez-vous?
> De grace, modérez un aveugle courroux.
> Nous pourrions réveiller des chantres et des moines;
> Mais, même avant l'aurore, éveiller des chanoines!
> Qui jamais l'entreprit? qui l'oseroit tenter?
> Est-ce un projet, ô ciel! qu'on puisse exécuter?

Le goût sévère du poëte lui a fait supprimer les quatre derniers vers, bons en eux-mêmes, mais inutiles.

[b] Appeler ces valets autour d'eux étendus, etc.
(*Édit. ant. à celle de* 1701.)

Dans les commentaires les plus récents cette leçon est omise.

[c] Racine et Despréaux placent ordinairement cette épithète avant le substantif; il en résulte le plus souvent un effet désagréable que l'on évite aujourd'hui. *Voyez* la page 398, note 1.

[d] Et pénétrer ces lits au bruit inaccessibles, etc.
(*Édit. ant. à celle de* 1701.)

Leçon omise dans les commentaires les plus récents.

Pensez-vous, au moment que les ombres paisibles
A ces lits enchanteurs ont su les attacher,
Que la voix d'un mortel les en puisse arracher [a]?
Deux chantres feront-ils, dans l'ardeur de vous plaire,
Ce que depuis trente ans six cloches n'ont pu faire [b]?
Ah! je vois bien où tend tout ce discours trompeur,
Reprend le chaud vieillard: le prélat vous fait peur.
Je vous ai vu [c] cent fois, sous sa main bénissante,
Courber servilement une épaule tremblante [d].
Eh bien! allez; sous lui fléchissez les genoux:
Je saurai réveiller les chanoines sans vous.
Viens, Girot, seul ami qui me reste fidèle:
Prenons du saint jeudi [e] la bruyante crécelle (1).

[a] Pensez-vous, au moment que ces dormeurs paisibles
De la tête une fois pressent un oreiller,
Que la voix d'un mortel puisse les réveiller?
(*Édit. ant. à celle de* 1701.)

[b] Cette pensée si piquante est rendue avec le tour le plus simple; et les détails qui la précèdent, si communs en eux-mêmes, sont relevés par les images les plus naturelles.

[c] Ce participe est indéclinable dans les éditions avouées par Despréaux; la règle qui le concerne, et que l'on suit aujourd'hui, n'étoit point reconnue alors.

[d] Quelle peinture fidèle!

[e] Le *saint jeudi* est une expression ridicule aux yeux de Saint-Marc, et plaisante à ceux de Le Brun. L'un et l'autre se trompent: Despréaux consulte ici son oreille savante. Il va nous le prouver, en négligeant plus bas la transposition de ce même mot, dans un vers qui ne lui paroît pas l'exiger; mais ici le chantre en avoit besoin pour soutenir le ton de son discours.

(1) Instrument dont on se sert le jeudi saint au lieu des cloches. (*Despréaux, édit. de* 1674.) * On s'en sert le jeudi, le vendredi et le samedi saint. L'usage admettoit sans doute le mot *crécelle*, puis-

Suis-moi. Qu'à son lever le soleil aujourd'hui
Trouve tout le chapitre éveillé devant lui [a].
Il dit. Du fond poudreux d'une armoire sacrée
Par les mains de Girot la crécelle est tirée.
Ils sortent à l'instant, et, par d'heureux efforts,
Du lugubre instrument font crier les ressorts [b].
Pour augmenter l'effroi, la Discorde infernale
Monte dans le palais, entre dans la grand'salle,
Et, du fond de cet antre, au travers de la nuit,
Fait sortir le démon du tumulte et du bruit [c].
Le quartier alarmé n'a plus d'yeux qui sommeillent (1);
Déja de toutes parts les chanoines s'éveillent :
L'un croit que le tonnerre est tombé sur les toits,

que l'auteur l'emploie; mais l'orthographe en étoit alors peu connue, puisque, dans toutes ses éditions, il écrit *cresselle* avec deux s. Le dictionnaire de l'académie, édition de 1694, fait mention seulement du mot *crécerelle*, pour désigner 1° un oiseau de proie dont le cri est aigre et lugubre; 2° l'espèce de moulinet de bois dont parle le poëte.

[a] Nous l'avons déja remarqué, la préposition *devant* s'employoit alors pour *avant*, parcequ'elle exprimoit les rapports de temps et de lieu. *Voyez* la satire IV, tome Ier, page 134, note *a*. Saint-Marc blâme encore Despréaux avec la justesse d'esprit qu'on lui connoit; son érudition grammaticale va jusqu'à prendre en cet endroit le mot *devant* pour un adverbe.

[b] Comme toutes ces *r* roulent l'une sur l'autre! Quelle oreille ne sentiroit pas l'effet d'un bruit si fidèlement imité?

[c] La Discorde ne pouvoit mieux s'associer : cet accord n'est pas moins naturel que celui de la Nuit et de la Mollesse.

(1) Ce n'étoit pas facile à dire en poésie, et cependant c'est dit d'une manière poétique. (*Le Brun*) * Ce vers est digne de l'auteur; mais il n'est point remarquable par le mérite de la difficulté vaincue.

Et que l'église brûle une seconde fois (1);
L'autre, encore agité de vapeurs plus funèbres,
Pense être au jeudi saint [a], croit que l'on dit ténèbres,
Et déja tout confus, tenant midi sonné,
En soi-même frémit de n'avoir point dîné [b].
 Ainsi, lorsque tout prêt à briser cent murailles [c]
Louis, la foudre en main, abandonnant Versailles,
Au retour du soleil et des zéphyrs nouveaux,
Fait dans les champs de Mars déployer ses drapeaux;
Au seul bruit répandu de sa marche étonnante,
Le Danube s'émeut, le Tage s'épouvante,
Bruxelle attend le coup qui la doit foudroyer,
Et le Batave encore est prêt à se noyer [d].
 Mais en vain dans leurs lits un juste effroi les presse:
Aucun ne laisse encor la plume enchanteresse.
Pour les en arracher Girot s'inquiétant,

(1) Le toit de la Sainte-Chapelle fut brûlé en 1618. (*Despréaux, édit. de* 1701.) * Voici la note que Brossette ajoute, pour rectifier celle-ci : « Le toit de la Sainte-Chapelle fut brûlé en 1630, au rap- « port de Le Maire, dans son *Paris ancien et nouveau*, tome I[er], « p. 449. M. Despréaux avoit marqué dans une note marginale que « cet incendie arriva en 1618; mais il le confondoit avec celui de « la grand'salle du palais. »

[a] *Voyez* la transposition que le poëte a faite dans ce mot, page 401, note *e*.

[b] Le poëte représente ses acteurs toujours fidèles au même plaisir; et cependant le retour de la même idée fait toujours sourire, parceque l'expression en est variée avec un art infini.

[c] *Voyez*, sur l'utilité de ces magnifiques comparaisons dans le poëme héroï-comique, le chant III, page 385, note 2. Pradon se récrie contre l'indécence de celle-ci, avec son goût ordinaire.

[d] Voir l'*Art poétique*, chant IV, page 305, note 1.

Va crier qu'au chapitre un repas les attend.
Ce mot dans tous les cœurs répand la vigilance:
Tout s'ébranle, tout sort, tout marche en diligence.
Ils courent au chapitre, et chacun se pressant
Flatte d'un doux espoir son appétit naissant.
Mais, ô d'un déjeuner vaine et frivole attente!
A peine ils sont assis, que, d'une voix dolente,
Le chantre désolé, lamentant son malheur,
Fait mourir l'appétit et naître la douleur.
Le seul chanoine Évrard (1), d'abstinence incapable,
Ose encor proposer qu'on apporte la table.
Mais il a beau presser, aucun ne lui répond:
Quand, le premier rompant ce silence profond,
Alain (2) tousse, et se lève; Alain, ce savant homme,

(1) L'abbé Danse (*ou d'Ense.*) Ce chanoine aimoit également la bonne chère et la propreté. Louis Roger Danse mourut à Ivri, au mois d'octobre 1699. (*Brossette.*) * Dans les remarques de J.-B. Rousseau sur le commentaire de celui-ci, on trouve l'anecdote suivante sur l'abbé Danse: « Un jour, étant à table avec M. Despréaux, il « s'avisa de lui servir une grappe de raisin avec la fourchette, et « M. Despréaux sur-le-champ porta la sienne à son front pour le « remercier [a]. » On voit, par la correspondance de Racine et de Despréaux, que le frère de ce dernier possédoit le meilleur canonicat de la Sainte-Chapelle, après celui de l'abbé Danse [b].

(2) Son nom étoit Aubery, que l'on prononce Aubry. Il ne parloit jamais sans tousser une ou deux fois auparavant. M. le premier président de Lamoignon l'avoit choisi depuis long-temps pour son confesseur, et lui avoit procuré un canonicat à la Sainte-Chapelle. Ce chanoine étoit d'un esprit médiocre, mais fort opposé aux senti-

[a] *Lettres de Rousseau sur différents sujets de littérature*, t. II, p. 187.
[b] Lettre de Despréaux, du 4 juin 1693, tome IV, page 186.

Qui de Bauny vingt fois a lu toute la Somme(1),
Qui possède Abéli[a], qui sait tout Raconis(2),
Et même entend, dit-on, le latin d'A-Kempis[b].
N'en doutez point, leur dit ce savant canoniste,

ments des jansénistes. Cela est bien marqué par le discours qu'on lui fait tenir ici, et par la qualité des livres sur lesquels on fait rouler sa science et ses lectures. Quoiqu'il fût si bien désigné, on dit qu'il lut plusieurs fois le Lutrin, sans s'y reconnoître. (*Brossette.*) * Il étoit frère d'Antoine Aubery, avocat, né à Paris en 1616, mort en 1695, auteur de différentes histoires, dont les plus connues sont celles des cardinaux de Richelieu et de Mazarin, qui passent pour n'être pas exactes.

(1) *La Somme des péchés qui se commettent en tous états*, par le père Bauny, jésuite. Ce livre parut en 1634, et a été réimprimé plusieurs fois.

[a] *Voyez* sur Abéli l'épître XII, page 159, note 1.

(2) Charles-François d'Abra de Raconis a été professeur de philosophie, docteur de Sorbonne, prédicateur et aumônier de Louis XIII, et enfin évêque de Lavaur. Il étoit aussi anti-janséniste. Il fit imprimer une philosophie en 1617. (*Brossette.*) * Né en 1590, Raconis mourut en 1646. Comme il parloit sur-le-champ et sans préparation, le cardinal de Richelieu se plaisoit à le faire venir dans son cabinet, où, en présence de Boisrobert et de deux ou trois autres personnes, il lui donnoit un sujet avec un texte qui n'y avoit aucun rapport; à l'instant même l'improvisateur commençoit un sermon, et ne le finissoit que par l'ordre de son éminence.

[b] Thomas A-Kempis, religieux allemand, né près de Cologne en 1380, mort en 1471, tire son nom du lieu de sa naissance. Il est un des auteurs auxquels est attribué le livre de l'*Imitation*, dont le mérite ne consiste pas dans l'élégance du style. Le latin en « est, « dit La Harpe, le plus facile de tous à entendre. Le poëte place tou-« jours à propos le trait comique, qui réduit à la vérité le ton hé-« roïque dont il s'amuse à agrandir les objets. » (*Cours de littérature*, 1821, tome VII, page 54.)

[illegible]

[illegible] pour le moins un mardi pour le [illegible] Biographie [illegible]

[illegible] la néces-[illegible] d'un commentaire sur ses œuvres [illegible] « L'auteur, dit-il, « [illegible] de l'épithète, et « [illegible] quand je songe aux conjectures que formeroient les « [illegible] la langue françoise avoit un jour le destin qu'a eu la « [illegible] et que les œuvres de M. [illegible] se conservassent, je « [illegible] des chimères, etc., etc. » *Dictionnaire*, art. [illegible] sur Alain la page [illegible] de ce volume, note 1.

(1) L'opposition de ces différents caractères, tous également vrais, donne de la vie au poëme. J'ose néanmoins proposer un doute sur l'impression que le bouillant Evrard éprouve en ce moment. Sans doute il est comique de le voir *frissonner d'épouvante* à l'idée d'un livre qu'il faut ouvrir; mais est-ce bien là ce que doit ressentir l'homme intrépide, dont le bras seul *savoit renverser le lutrin*, l'homme qui *aboit ce qui lui nuit par-tout où il le trouve*, l'homme enfin qui osoit demander qu'on apportât la table, lorsque la douleur *faisoit mourir l'appétit* de ses confrères? N'auroit-il pas été plus naturel peut-être de le voir frémir d'impatience au conseil d'Alain? Son discours d'ailleurs est loin [illegible] de l'épouvante.

Pour moi, je lis la bible autant que l'alcoran (1):
Je sais ce qu'un fermier nous doit rendre par an;
Sur quelle vigne à Reims nous avons hypothéque [a];
Vingt muids rangés chez moi font ma bibliothéque [b].
En plaçant un pupitre on croit nous rabaisser;
Mon bras seul sans latin saura le renverser.
Que m'importe qu'Arnauld me condamne ou m'approuve?
J'abats ce qui me nuit par-tout où je le trouve:
C'est là mon sentiment. A quoi bon tant d'apprêts?
Du reste, déjeunons, messieurs, et buvons frais.
  Ce discours, que soutient l'embonpoint du visage,
Rétablit l'appétit, réchauffe le courage;
Mais le chantre sur-tout en paroît rassuré.
Oui, dit-il, le pupitre a déja trop duré.
Allons sur sa ruine assurer ma vengeance.
Donnons à ce grand œuvre (2) une heure d'abstinence;

(1) Boutade très plaisante et qui peint à merveille un ignorant, tout fier de l'être. (*Le Brun.*)

[a] *Voyez*, sur le revenu que la Sainte-Chapelle tiroit de l'abbaye de Saint-Nicaise à Reims, la lettre de l'abbé Boileau à Brossette, du 12 février 1703, tome IV, page 448.

[b] « Voilà, dit Pradon, un beau discours pour un chanoine, et « cela eût été bien reçu du temps de Jeanne [a], reine de Navarre, « qui aimoit si fort les contes sur les moines et les religieux. Elle au- « roit donné de grosses pensions à M. D***, qui lui auroit fourni « autant de graisse qu'il en peint au chanoine Évrard. » (*Nouvelles Remarques*, page 103.)

(2) Ne seroit-ce pas *grande œuvre* que demanderoit la langue? Ce [illegible]

[illegible] ...uerite. *Voyez* sur cette princesse la satire X, [illegible]

Et qu'au retour tantôt un ample déjeuner
Long-temps nous tienne à table, et s'unisse au dîner.
 Aussitôt il se lève, et la troupe fidèle
Par ces mots attirants sent redoubler son zèle.
Ils marchent droit au chœur d'un pas audacieux,
Et bientôt le lutrin se fait voir à leurs yeux.
A ce terrible objet aucun d'eux ne consulte:
Sur l'ennemi commun ils fondent en tumulte;
Ils sapent le pivot, qui se défend en vain;
Chacun sur lui d'un coup veut honorer sa main.
Enfin sous tant d'efforts la machine succombe,
Et son corps entr'ouvert chancèle, éclate et tombe(1).
Tel sur les monts glacés des farouches Gelons(2)

mot, je crois, ne s'emploie guère au masculin que quand il s'agit de l'*œuvre* d'un graveur, d'un musicien, ou de la pierre philosophale: on dit *travailler au grand œuvre*. (*Le Brun.*) * Dans le style soutenu, ce mot s'emploie quelquefois au masculin singulier: il est très bien placé dans la bouche du chantre, haranguant les chanoines sur un acte de cette importance.

(1) C'est le *procumbit humi bos*. Cette syllabe pesante, ce mot *tombe*, qui termine si admirablement cet hémistiche, se trouve répété plus bas, *tombe un chêne..;* mais cette répétition, loin d'être ici négligence, me semble une beauté. Boileau, en peintre habile, ayant à peindre la même chose, rappelle le même son. (*Le Brun.*) * *Voyez* de quelle manière le vers de Virgile a été rendu par l'abbé Perrin et par Delille, tome IV de cette édition, page 372: l'un travestit ridiculement le génie; l'autre joute avec lui. Quant au vers de Despréaux, la chute en est au moins aussi sensible que celle du vers du V[e] livre de l'Énéide.

(2) Peuples de Sarmatie, voisins du Borysthène. (*Despréaux, édition de* 1713.) * Aujourd'hui, dit Brossette, le Budziac et la Bessarabie.

Tombe un chêne battu des voisins [a] aquilons;
Ou tel, abandonné de ses poutres usées,
Fond enfin un vieux toit sous ses tuiles brisées [b].
La masse est emportée, et ses ais arrachés
Sont aux yeux des mortels chez le chantre cachés [c].

[a] Saint-Marc blâme cette épithète, ou du moins la manière dont elle est placée. La Harpe la souligne, après avoir dit que la destruction du lutrin est d'une beauté remarquable, « à un seul mot « près [a]. » Je crois que ce critique habile ne saisit pas ici l'intention du poëte, qui, par une transposition choquante en apparence, mais bien réfléchie, a voulu peindre les secousses que le chêne éprouve en sens contraires avant sa chute. Le vers critiqué me semble d'un grand effet. On s'étonne moins que La Harpe s'en rapporte à un premier aperçu, lorsqu'on voit que sa censure se trouve dans un article de journal, rédigé sans doute à la hâte, et joint au Cours de littérature.

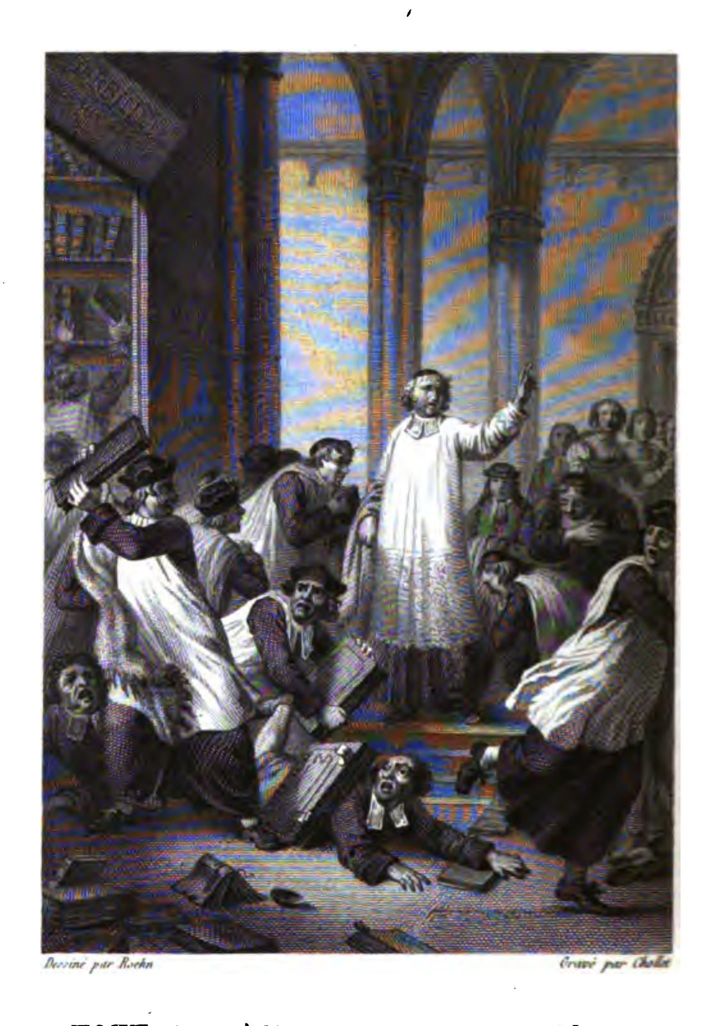
[b] Cette seconde comparaison est d'une perfection si frappante, qu'elle ne doit rien laisser à desirer, même aux critiques les moins éclairés et les moins bienveillants.

[c] Suivant Saint-Marc, ce dernier hémistiche « est d'une cacophonie bien désagréable. » Cet hémistiche, que l'on ne sauroit prononcer sans chuchoter, pour ainsi dire, n'exprime-t-il pas au contraire toutes les précautions mystérieuses avec lesquelles les ais du lutrin sont dérobés aux regards? Plus on étudie le style de Despréaux, plus on y découvre les combinaisons de l'art, sous des locutions qui paroissent dures et négligées à des yeux inattentifs.

Lorsque ces quatre premiers chants furent publiés en 1674, les ennemis de l'auteur, entre autres Desmarets de Saint-Sorlin, ne

[a] *Cours de littérature*, 1822, tome XIV, page 390, fragment sur les œuvres de Pope.

manquèrent pas d'affirmer qu'il étoit hors d'état de fournir la carrière qu'il s'étoit ouverte. Ces reproches, d'après Saint-Marc, « sont « cause vraisemblablement que nous avons le Lutrin achevé. » Certes, rien n'est moins vraisemblable. Un poëte pouvoit-il laisser imparfait un chef-d'œuvre, sans lequel on ne connoîtroit pas tout ce qu'il étoit capable de produire? *Voyez* les motifs qui l'ont engagé à le donner avant de l'avoir terminé, page 316 de ce volume, note 1.



Dessiné par Roehn *Gravé par Chollet*

TOUT s'écarte à l'instant: mais aucun n'en réchappe
Par-tout le doigt vainqueur les suit et les ratrappe

Chant V. Vers. 233-34.

J. J. Blaise Libraire Quai des Augustins.

LE LUTRIN.

CHA[illegible]

[illegible] cependant, [illegible]
[illegible] vont [illegible]
[illegible] qui long-temps [illegible]
Ces [illegible] fleuris qu'elle [illegible]
[illegible] aussitôt [illegible]
Le [illegible] abattu va [illegible]
Le vieillard de ses soins [illegible]
[illegible] bois [illegible]
[illegible] doux [illegible]
[illegible] pas le poids [illegible]

[illegible] deux derniers [illegible] après les [illegible] avec les [illegible] récit du [illegible]

Ce coup part, j'en suis sûr, d'une main janséniste[a].
Mes yeux en sont témoins : j'ai vu moi-même hier
Entrer chez le prélat le chapelain Garnier(1).
Arnauld, cet hérétique ardent à nous détruire,
Par ce ministre adroit tente de le séduire :
Sans doute il aura lu dans son saint Augustin(2)
Qu'autrefois saint Louis érigea ce Lutrin(3).
Il va nous inonder des torrents de sa plume :
Il faut, pour lui répondre, ouvrir plus d'un volume.
Consultons sur ce point quelque auteur signalé;

[a] Excellent trait de caractère.

(1) Louis Lefournier, chapelain perpétuel de la Sainte-Chapelle, natif de Villeneuve-au-Perche. Il étoit ennemi des brigues et des cabales qui sont si communes dans les chapitres : ainsi il n'avoit jamais pris de parti dans les démêlés du trésorier et du chantre. M. Arnauld l'alloit voir souvent ; et le chanoine Aubery regardoit ce chapelain comme un janséniste. (*Brossette.*) * « Il est parlé, dit Saint-« Marc, de ce M. Lefournier, dans le *Supplément au Nécrologe de* « *Port-Royal*, 22 janvier. » On peut ajouter que le nom du chapelain, qui se prononce *Garnié*, rime seulement pour les yeux avec le mot *hier*, qui termine le vers précédent.

(2) M. Arnauld, docteur de Sorbonne, avoit fait une étude particulière des écrits de saint Augustin, dont il a traduit en françois plusieurs traités, comme celui *des Mœurs de l'Église catholique*, celui *de la Correction et de la Grace*, celui *de la Véritable Religion*, le *Manuel de la foi*. (*Brossette.*) * *Voyez* sur Antoine Arnauld le t. Ier, page 33, note *b*.

(3) Le chanoine ignorant qui parle fait ici un terrible anachronisme ; car il y a un intervalle d'environ 800 ans entre saint Augustin et saint Louis, fondateur de la Sainte-Chapelle. (*Brossette.*) *Voyez* sur saint Augustin le tome III, page 316, note *a*, et sur l'époque de la fondation de la Sainte-Chapelle, le Ier chant du *Lutrin*, page 327, note *d*.

Voyons si des lutrins Bauny n'a point parlé.
Étudions enfin, il en est temps encore (1);

(1) Vers d'une bonhomie charmante. (*Le Brun.*) * L'abbé d'Artigny ne retrouve le poëte « si exact, dit-il, et si sensé dans tout ce « qu'il écrit [a], » ni dans le portrait qu'il trace du docteur Alain, ni dans le discours qu'il lui fait tenir. Voici les expressions du critique : « Je conviendrai sans peine que les deux évêques satyrisés « par Despréaux n'étoient pas à beaucoup près des théologiens du « premier ordre ; mais s'ensuit-t-il de là qu'un ecclésiastique qui « possèderoit leurs ouvrages, pût être cité comme un exemple de « l'ignorance la plus profonde ? Ce seroit porter le mépris bien loin, « sur-tout à l'égard d'Abéli, dont l'abrégé de théologie a été lu si « long-temps dans un grand nombre de séminaires. Mais supposons « que ses ouvrages et ceux de Raconis ne vaillent absolument rien, « on ne peut néanmoins disconvenir que le latin n'en soit beaucoup « plus difficile que celui du livre de l'*Imitation*.... Quand on affirme « d'un homme qu'il sait une chose, et qu'on ajoute, il en sait *même* « une autre, on fait entendre que cette seconde chose est plus con- « sidérable ou plus difficile que la première. Or, c'est ici tout le « contraire, etc. »

Le raisonnement de l'abbé d'Artigny seroit sans réplique, si le poëte traçoit le portrait d'Alain d'après son opinion personnelle ; mais il est bien clair qu'il se divertit en le donnant d'après l'opinion des chanoines, qui regardent ce canoniste comme leur oracle. Il répète seulement ce qu'ils disent. Le vers suivant ne laisse aucun doute à cet égard :

Et même entend, *dit-on*, le latin d'A-Kempis.

La véritable opinion du poëte sur l'érudition du *savant homme*, se manifeste assez dans les bévues qu'il lui prête ; on peut faire la même réponse à quelques objections de ce genre, hasardées par Rosel Beaumont.

[a] *Nouveaux Mémoires d'histoire, de critique et de littérature*, tome VII, page 278.

Et chez le trésorier, de ce pas, à grand bruit,
Vient(1) étaler au jour les crimes de la nuit.
Au récit imprévu de l'horrible insolence,
Le prélat hors du lit, impétueux s'élance.
Vainement d'un breuvage[*a*] à deux mains apporté
Gilotin avant tout le veut voir humecté.
Il veut partir à jeun. Il se peigne, il s'apprête;
L'ivoire trop hâté deux fois rompt sur sa tête,
Et deux fois de sa main le buis[*b*] tombe en morceaux:
Tel Hercule filant rompoit tous les fuseaux[*c*].
Il sort demi-paré. Mais déja sur sa porte
Il voit de saints guerriers[*d*] une ardente cohorte,
Qui tous, remplis pour lui d'une égale vigueur[*e*],

(1) Il auroit fallu mettre *va*. (*Saint-Marc.*) * Ce commentateur est le seul qui fasse cette observation.

[*a*] Brossette pouvoit se dispenser de nous apprendre que ce breuvage est un bouillon, quoique cet éclaircissement soit nécessaire, suivant Saint-Marc.

[*b*] Dans les éditions avouées par Despréaux, et dans la plupart des éditions postérieures, il y a *bouïs*. L'usage n'admet plus que *buis;* mais le dictionnaire de l'académie, édition de 1694, en autorisant l'un et l'autre, cite toujours le premier dans les exemples qu'il donne.

[*c*] Cette ingénieuse comparaison ennoblit les détails qui la précèdent.

[*d*] On lit, dans l'édition de 1713:

Il voit *des* saints guerriers une ardente cohorte, etc.

L'éditeur de 1740 a copié cette faute d'impression.

[*e*] Saint-Marc demande ce que veut dire: « Être rempli de vigueur « pour quelqu'un; » question peu surprenante de sa part. M. Daunou répond: « Le sens n'est pas douteux, mais l'expression est im« propre; » et voilà ce qui étonne davantage. Pour justifier Des-

Sont prêts, pour le servir, à déserter le chœur[a].
Mais le vieillard [b] condamne un projet inutile.
Nos destins sont, dit-il, écrits chez la Sibylle :
Son antre n'est pas loin; allons la consulter,
Et subissons la loi qu'elle nous va dicter.
Il dit : à ce conseil, où la raison domine,
Sur ses pas au barreau la troupe s'achemine,
Et bientôt, dans le temple, entend, non sans frémir,
De l'antre redouté les soupiraux gémir.
Entre ces vieux appuis dont l'affreuse grand'salle
Soutient l'énorme poids de sa voûte infernale,
Est un pilier fameux, des plaideurs respecté(1),
Et toujours de Normands à midi fréquenté.
Là, sur des tas poudreux de sacs et de pratique,
Hurle tous les matins une Sibylle étique :
On l'appelle Chicane; et ce monstre odieux
Jamais pour l'équité n'eut d'oreilles ni d'yeux.
La Disette au teint blême et la triste Famine,
Les Chagrins dévorants et l'infame Ruine,
Enfants infortunés de ses raffinements,
Troublent l'air d'alentour de longs gémissements.

préaux, il suffit d'ouvrir le dictionnaire de l'académie, qui, dans toutes ses éditions, définit ainsi le mot *vigueur* au figuré : « Ardeur « jointe à la fermeté qu'on apporte dans les affaires. »

[a] Vers plein de sel et de vérité : il exprime à-la-fois et la haute idée que les chantres ont de l'importance de leurs fonctions, et le desir secret de n'avoir rien à faire.

[b] Sidrac.

(1) Le pilier des consultations. (*Despréaux*, *édit. de* 1713.) * Les anciens avocats s'assembloient près de ce pilier, où l'on venoit les consulter.

Sans cesse feuilletant les lois et la coutume,
Pour consumer autrui, le monstre se consume;
Et, dévorant maisons, palais, châteaux entiers,
Rend pour des monceaux d'or de vains tas de papiers [a].
Sous le coupable effort de sa noire insolence,
Thémis a vu cent fois chanceler sa balance.
Incessamment il va de détour en détour;
Comme un hibou, souvent il se dérobe au jour:
Tantôt, les yeux en feu, c'est un lion superbe;
Tantôt, humble serpent, il se glisse sous l'herbe [b].
En vain, pour le domter, le plus juste des rois
Fit régler le chaos des ténébreuses lois:
Ses griffes, vainement par Pussort (1) accourcies,
Se rallongent déja, toujours d'encre noircies [c];

[a] Ce tableau de la Chicane est effrayant de ressemblance: le monstre et son cortége, ses occupations et leurs effets, tout y est peint avec la plus grande vigueur.

[b] Virgile dit, en parlant de Protée:

Fiet enim subitò sus horridus, atraque tigris,
Squamosusque draco, et fulvâ cervice leæna; etc.
(*Géorg.*, *liv. IV*, *vers* 407—408.)

. . . . Il fuit, il prend la forme
D'un tigre furieux, d'un sanglier énorme;
Serpent il s'entrelace; et lion il rugit;
C'est un feu qui pétille, un torrent qui mugit.
(*Delille.*)

(1) M. Pussort, conseiller d'état, est celui qui a le plus contribué à faire le code. (*Despréaux*, *édit. de* 1683.) * Henri Pussort, oncle maternel de Colbert, passe en effet pour avoir eu une très grande part à la rédaction des ordonnances publiées en 1667 et 1670.

[c] Ce dernier coup de pinceau est juste et plaisant; il jette fort à propos quelque variété dans une description dont les tristes cou-

Et ses ruses, perçant et digues et remparts.
Par cent brèches déja rentrent de toutes parts.
Le vieillard humblement l'aborde et le salue;
Et faisant, avant tout, briller l'or à sa vue [a]:
Reine des longs procès, dit-il, dont le savoir
Rend la force inutile et les lois sans pouvoir,
Toi, pour qui dans le Mans le laboureur moissonne,
Pour qui naissent à Caen tous les fruits de l'automne [b],
Si, dès mes premiers ans, heurtant tous les mortels,
L'encre a toujours pour moi coulé sur tes autels (1),
Daigne encor me connoître en ma saison dernière.
D'un prélat qui t'implore exauce la prière.
Un rival orgueilleux, de sa gloire offensé,
A détruit le lutrin par nos mains redressé.
Épuise en sa faveur ta science fatale:
Du Digeste [c] et du Code [d] ouvre-nous le dédale,

leurs sont malheureusement trop exactes. Le Brun auroit dû cependant réserver les transports de son admiration pour d'autres traits plus remarquables.

[a] Sidrac connoît trop bien l'éloquence qui plaît au monstre, pour oublier ce premier moyen de persuasion.

[b] Le poëte revient plusieurs fois, mais toujours avec un nouvel agrément, sur la passion favorite des Normands et des Manseaux. *Voyez* l'épître II, page 23, note 1; le Lutrin, chant Ier, page 329, note *c*, chant V, page 415, note 1.

(1) Vers excellent. Il semble qu'un autre poëte n'eût pas songé à faire couler l'encre sur les autels. (*Le Brun.*) * Ce qu'il y a de très sûr, c'est qu'il ne pouvoit pas y avoir de libations plus agréables à la Chicane.

[c] Ce sont les décisions des plus fameux jurisconsultes romains, classées par l'ordre de l'empereur Justinien, et publiées l'an 533 de l'ère vulgaire. Ce recueil tire son nom, comme on le voit, de ce que

Et montre-nous cet art, connu de tes amis (1),
Qui, dans ses propres lois, embarrasse Thémis.
La sibylle, à ces mots, déja hors d'elle-même [a],
Fait lire sa fureur sur son visage blême,

les matières y sont digérées. Les cinquante livres dont se compose le *Digeste* se nomment aussi *Pandectes*, c'est-à-dire, en grec, *qui comprend tout.*

[d] On donne spécialement ce nom au recueil de lois que Justinien fit publier d'abord l'an 529, et dans lequel étoient refondus trois codes précédents, savoir : Le Grégorien, l'Hermogénien et le Théodosien.

(1) Une apposition a souvent l'air d'un remplissage, mais celle-ci est charmante : jamais chez Boileau d'hémistiche oiseux. (*Le Brun.*)

[a] At, Phœbi nondum patiens, immanis in antro
Bacchatur vates, magnum si pectore possit
Excussisse deum : tantò magis ille fatigat
Os rabidum, fera corda domans, fingitque premendo.
. . . .
O tandem magnis pelagi defuncte periclis!
Sed terrâ graviora manent. In regna Lavini
Dardanidæ venient, mitte hanc de pectore curam;
Sed non et venisse volent : bella, horrida bella,
Et Tibrim multo spumantem sanguine cerno.
(*Énéide, liv. VI, vers* 77—87.)
. . . . Il dit, et la sibylle
De son antre profond, terrible, l'œil en feu,
Impatiente encor, lutte contre le dieu.
Plus elle se débat, *et* plus il la tourmente,
S'imprime dans son cœur, sur sa bouche écumante, etc.
. . . .
« Fais taire tes frayeurs, chef d'illustres bannis :
« Oui, sur les flots enfin tes malheurs sont finis;
« Mais que la terre encor te garde de tempêtes!
« Je te les garantis tes illustres conquêtes :
« Les Troyens obtiendront les champs de Latinus;
« Mais à quel prix sanglant ils seront obtenus!

Et, pleine du démon qui la vient oppresser,
Par ces mots étonnants tâche à [a] le repousser:
  Chantres, ne craignez plus une audace insensée
Je vois, je vois au chœur la masse replacée;
Mais il faut des combats. Tel est l'arrêt du sort;
Et sur-tout évitez un dangereux accord [b].
  Là bornant son discours, encor toute [c] écumante,
Elle souffle aux guerriers l'esprit qui la tourmente;
Et dans leurs cœurs brûlants de la soif de plaider
Verse l'amour de nuire, et la peur de céder [d].
  Pour tracer à loisir une longue requête,
A retourner chez soi leur brigade s'apprête.
Sous leurs pas diligents le chemin disparoît,
Et le pilier, loin d'eux, déja baisse et décroît [e].

« Je vois, je vois la guerre, et le meurtre et la rage,
« Et le Tibre effrayé regorgeant de carnage. »
(*Delille.*)

Despréaux peint la sibylle et la fait parler, en des vers qui retracent la perfection du modèle; il sait choisir ses traits et les renfermer dans de justes proportions.

[a] On disoit alors *tâcher à* et *tâcher de*, en prenant ce mot dans le sens de *faire ses efforts*. Le dictionnaire de l'académie, édition de 1694, donne plusieurs exemples qui le prouvent. Aujourd'hui l'on n'emploie guère le verbe *tâcher* avec la particule *à*, si ce n'est lorsqu'il signifie *viser à*.

[b] Ce discours a toute l'ambiguïté des anciens oracles; le vers qui le termine est parfait dans la bouche de la Chicane.

[c] Despréaux, suivant son usage, écrit ainsi *toute*, dans ses diverses éditions. MM. Didot considèrent ce mot comme adverbe.

[d] Ce vers énergique exprime les deux grands mobiles des plaideurs acharnés : l'intérêt commence presque tous les procès; la vengance et l'amour-propre en prolongent la durée.

[e] « Qui croiroit, dit Jean-Baptiste Rousseau à Brossette, que l'o-

Loin du bruit cependant les chanoines à table
Immolent trente mets à leur faim indomtable.
Leur appétit fougueux, par l'objet excité,
Parcourt tous les recoins d'un monstrueux pâté.
Par le sel irritant la soif est allumée;
Lorsque d'un pied léger la prompte Renommée,
Semant par-tout l'effroi, vient au chantre éperdu
Conter l'affreux détail de l'oracle rendu.
Il se léve, enflammé de muscat et de bile,
Et prétend à son tour consulter la sibylle.
Évrard a beau gémir du repas déserté,
Lui-même est au barreau par le nombre emporté.
Par les détours étroits d'une barrière oblique (1),
Ils gagnent les degrés et le perron antique,

« riginal de deux aussi beaux vers se trouvât dans *la Pucelle*? Le « voici, livre V :

. . . . Chinon baissé décroît,
S'éloigne, se blanchit, s'efface et disparoît.

« C'est ainsi que Virgile tiroit de l'or du fumier d'Ennius. » (*Lettres de Rousseau sur différents sujets de littérature*, tome II, page 187.) L'image que présente Chapelain est heureuse en elle-même; mais, surchargée de circonstances, elle devient foible et languissante. Despréaux s'en empare en y substituant deux images animées, où les effets de la perspective bien saisis plaisent autant à l'œil que l'effet de lumière le mieux rendu par un peintre. »

(1) La maison du chantre a son entrée au bas de l'escalier de la Chambre des comptes, vis-à-vis la porte de la Sainte-Chapelle basse. Ainsi pour aller de là au Palais, il faut passer

Par les détours étroits d'une barrière oblique,

qui est plantée le long des murs de la Sainte-Chapelle, et qui sert à ménager un passage libre derrière les carrosses, dont la cour du Palais est ordinairement remplie. L'espace vide qui est entre la

Où sans cesse, étalant bons et méchants écrits,
Barbin vend aux passants des auteurs à tout prix(1).
Là le chantre à grand bruit arrive et se fait place,
Dans le fatal instant que, d'une égale audace,
Le prélat et sa troupe, à pas tumultueux,
Descendoient du Palais l'escalier tortueux.
L'un et l'autre rival, s'arrêtant au passage,
Se mesure des yeux, s'observe, s'envisage;
Une égale fureur anime leurs esprits:
Tels deux fougueux taureaux(2), de jalousie épris,

barrière et le mur conduit aux degrés par où l'on monte à la Sainte-Chapelle. (*Brossette.*) * La disposition du local étant changée, cette note devenoit indispensable pour l'intelligence de ce passage du poëme.

(1) Barbin se piquoit de savoir vendre des livres quoique méchants. (*Despréaux, édit. de* 1713.) * Brossette ajoute à cette note que la boutique de ce libraire étoit sur le second perron de l'escalier de la Sainte-Chapelle.

(2) Virgile, Géorg. liv. III, vers 215. (*Despréaux, édit. de* 1713.) * C'est par une erreur typographique que l'on a mis vers 21.

Carpit enim vires paulatim, uritque videndo,
Fœmina, nec nemorum patitur meminisse nec herbæ.
Dulcibus illa quidem illecebris et sæpè superbos
Cornibus inter se subigit decernere amantes.
Pascitur in magnâ sylvâ formosa juvenca:
Illi alternantes multâ vi prælia miscent
Vulneribus crebris; lavit ater corpora sanguis,
Versaque in obnixos urgentur cornua vasto
Cum gemitu; reboant sylvæque et magnus Olympus.
(*Vers* 215—223.)

Près d'elle [*a*] il fond d'amour [*b*], il erre triste et sombre,

[*a*] De sa compagne.
[*b*] Le taureau.

Auprès d'une génisse au front large et superbe
Oubliant tous les jours le pâturage et l'herbe[a],
A l'aspect l'un de l'autre embrasés, furieux,
Déja le front baissé, se menacent des yeux.
Mais Évrard, en passant coudoyé par Boirude,
Ne sait point contenir son aigre inquiétude :
Il entre chez Barbin, et, d'un bras irrité,
Saisissant du Cyrus un volume écarté,
Il lance au sacristain le tome épouvantable.
Boirude fuit le coup : le volume effroyable[b]
Lui rase le visage, et, droit dans l'estomac,

Et néglige les eaux et la verdure et l'ombre.
Souvent même, troublant l'empire des troupeaux,
Une Hélène au combat entraîne deux rivaux.
Tranquille, elle s'égare en un gras pâturage;
Ses superbes amants s'élancent pleins de rage;
Tous deux, les yeux baissés et les regards brûlants,
Entre-choquent leurs fronts, se déchirent les flancs;
De leur sang qui jaillit les ruisseaux les inondent,
A leurs mugissements les vastes cieux répondent.

(*Delille.*)

Dans les morceaux qu'il imite, Despréaux ne perd jamais de vue le genre et les bornes de son sujet.

[a] Le Brun trouve que « *le pâturage et l'herbe* disent un peu trop « la même chose, etc. » Le poëte françois a bien voulu sans doute employer deux expressions dont la signification fût très différente; mais il n'y a pas réussi comme le poëte latin, qui dit :

. . . . Nec nemorum patitur meminisse nec herbæ.

[b] Les mots *épouvantable*, *effroyable* sont placés en rimes pour être mieux remarqués. Le poëte s'en sert pour faire allusion à leur fréquent emploi dans *Artamène ou le Grand Cyrus*, ainsi qu'à l'épaisseur des énormes volumes de ce roman. Saint-Marc rejette le second motif, celui pourtant sur lequel est fondée la plaisanterie.

Va frapper en sifflant l'infortuné Sidrac[a] :
Le vieillard, accablé de l'horrible Artamène[b],
Tombe aux pieds du prélat, sans pouls et sans haleine.
Sa troupe le croit mort, et chacun empressé
Se croit frappé du coup dont il le voit blessé.
Aussitôt contre Évrard vingt champions s'élancent;
Pour soutenir leur choc les chanoines s'avancent.
La Discorde triomphe, et du combat fatal
Par un cri donne en l'air l'effroyable signal.

[a] L'harmonie imitative est un mérite auquel, dans les ouvrages de Despréaux, on ne s'arrête que sur les vers remarquables, tels que celui-là.

[b] « Cependant, dit Pradon, ces tomes épouvantables et cet hor- « rible Artamène, qui ont été traduits en toutes sortes de langues, « même en arabe, et qui font encore aujourd'hui la plus délicieuse « lecture des premières personnes de la cour, cet horrible Artamène, « dis-je, dont on achetoit les feuilles si chèrement à mesure qu'on « les imprimoit, et qui ont enfin fait gagner cent mille écus à Au- « gustin Courbé, est à présent l'objet de la satire de M. D***. Quand « ses satires auront fait gagner cent mille écus à Barbin, on souffrira « sa critique un peu plus tranquillement, et quoiqu'il dise,

A ses propres dépens enrichir le libraire [a],

« je crois qu'il y a encore du chemin à faire jusque-là. En vérité, Cyrus « et Clélie sont des ouvrages qui ont illustré la langue françoise, et « les marques éclatantes d'estime que le roi a données à une per- « sonne illustre et modeste, qui n'a jamais voulu être nommée, « devroient arrêter M. D***. » (*Nouvelles Remarques*, page 105.)

Voyez sur mademoiselle Scudéri le t. I[er], page 281, notes 1, *a* le tome III, page 45, le tome IV, page 443.

[a] Pradon ne cite pas exactement ce vers. Voici celui de Despréaux :

A vos propres périls enrichir le libraire.

(*Satire IX*, *tome I*, *page* 234.)

Chez le libraire absent tout entre, tout se mêle:
Les livres sur Évrard fondent comme la grêle,
Qui, dans un grand jardin, à coups impétueux,
Abat l'honneur naissant des rameaux fructueux [a].
Chacun s'arme au hasard du livre qu'il rencontre:
L'un tient le Nœud d'Amour [b], l'autre en saisit la Montre (1).

[a] Au jugement de Saint-Marc, cette périphrase neuve et poétique « n'est peut-être en françois que du jargon. »

[b] Dans l'édition de 1683, ce vers se lit de la manière suivante:

L'un tient l'Édit d'Amour, l'autre en saisit la Montre.

« C'est ainsi, dit Brossette, qu'il faut lire, suivant la première édi- « tion. Dans toutes les autres l'auteur avoit mis : *L'un tient le Nœud* « *d'Amour.* » Tous les éditeurs, à l'exception de M. Crapelet, ont suivi l'exemple de Brossette. On regrette que ce dernier n'ait pas donné les motifs qui, dans cet endroit seulement, l'engagent à préférer le texte de la première édition à celui des éditions corrigées par l'auteur lui-même. Si celui-ci lui a recommandé de rétablir la première leçon, après la mort de l'abbé Regnier-Desmarais, pourquoi ne le fait-il pas connoître? D'après son silence à cet égard, nous avons cru devoir suivre la leçon maintenue par Despréaux, depuis l'édition de 1685 jusqu'à celle de 1713 inclusivement.

D'Alembert blâme le poëte d'avoir mentionné d'une manière désobligeante l'opuscule de son ami. « Il paroît, dit-il, que les vers de « l'abbé Regnier n'étoient pas en possession de plaire à l'inexorable « satirique; car toute son *amitié* ne l'empêcha pas de mettre l'*Édit* « *d'Amour* de notre académicien parmi les mauvais livres que les « chanoines du *Lutrin* se jettent à la tête, dans la bataille qu'ils se « livrent sur les degrés du Palais. Cet *Édit d'Amour* étoit une petite « production obscure de la jeunesse de l'abbé Regnier, qui eût bien « pu se passer de l'honneur que lui fit Despréaux d'en rappeler le « souvenir. » (*Éloge de Regnier-Desmarais.*) *Voyez* sur cet écrivain le tome Ier, page 32, note *c*.

L'un prend le seul Jonas [*a*] qu'on ait vu relié;
L'autre un Tasse françois (2), en naissant oublié.
L'éléve de Barbin, commis à la boutique,
Veut en vain s'opposer à leur fureur gothique [*b*]·
Les volumes, sans choix à la tête jetés,
Sur le perron poudreux (3) volent de tous côtés;
Là, près d'un Guarini [*c*], Térence tombe à terre [*d*];

(1) De Bonnecorse. (*Despréaux, édit. de* 1713.) * *Voyez* l'épître IX, page 113, note *d*.

[*a*] Voir sur Coras, auteur de ce poëme, le tome Ier, pages 213 et 237.

(2) Traduction de Leclerc. (*Despr., édit. de* 1713.) * Michel Leclerc, de l'académie françoise, né à Albi en 1622, mort en 1691, auteur de plusieurs pièces de théâtre, entre autres d'*Iphigénie*, dont la chute fut d'autant plus complète, qu'elle paroissoit six mois après celle de Racine. Il avoit traduit en vers les cinq premiers chants de la *Hiérusalem délivrée*, in-4°, avec figures, 1667. L'oubli dans lequel cet essai tomba, dès sa naissance, lui parut l'effet des critiques que Despréaux avoit faites de l'original. Pour lui ôter cette ressource de l'amour-propre, le satirique parle avec dédain de sa traduction. D'ailleurs, quoique sévère à l'égard du poëte italien, il reconnoît son génie. *Voyez* le tome Ier, satire IX, page 244, note *b*, et, dans ce tome-ci, l'*Art Poétique*, chant III, page 247, note *a*.

[*b*] Cette épithète ne pouvoit pas être mieux appliquée.

(3) On l'a appelé *la plaine de Barbin*, depuis la publication de ce poëme, à cause de la bataille qui est ici décrite. (*Brossette.*)

[*c*] A la régularité, à la sagesse, au naturel exquis des pièces de Térence, Despréaux oppose les bizarreries, l'indécence, l'abus d'esprit de la tragi-comédie-pastorale que Guarini a intitulée *Pastor fido* (le Berger fidèle.) Malgré tous ses défauts, cette dernière pièce a des beautés, qui en font l'ouvrage auquel l'auteur doit sa grande célébrité. Battista Guarini, né à Ferrare en 1537, mourut à Venise en 1612.

[*d*] Voir sur Térence le tome Ier, *Discours sur la satire*, page 63,

Là, Xénophon [a] dans l'air heurte contre un La Serre [b].
Oh! que d'écrits obscurs, de livres ignorés,
Furent en ce grand jour de la poudre tirés!
Vous en fûtes tirés (1), Almerinde et Simandre (2);

note *c*, et, dans ce tome-ci, l'*Art Poétique*, chant III, page 274, note *a*.

[*a*] Le poëte oppose également l'élégance et la grace de Xénophon à l'ennuyeuse obscurité de l'un des plus mauvais écrivains françois. *Voyez* sur le premier le tome III, pages 46, 130, 394, notes *a*, *c*, 1.

« Quoique M. Despréaux ait attaqué ma *Cyropédie* dans son Lu« trin, je n'ai pu lui en vouloir de mal, » dit Charpentier (*Carpentariana.*) On ne retrouve point la douceur de l'*abeille attique* dans le style de ce traducteur, à qui l'on reproche des omissions et des contre-sens; mais rien n'annonce que le satirique ait voulu désigner ici cet académicien, sur lequel il s'exprime ailleurs avec peu de ménagement. (*Voyez* sur Charpentier le tome I[er], *Discours au roi*, page 47, note 1.) Il est plutôt à présumer que pour ridiculiser certains ouvrages, Despréaux se borne à les opposer à des auteurs classiques. C'étoit ce qu'il pouvoit faire valoir auprès de l'abbé Regnier-Desmarais, si toutefois celui-ci fut blessé de voir une de ses productions mise à côté d'une de celles de Bonnecorse. Au surplus, n'auroit-il pas été sans vraisemblance de mettre dans les mains des combattants seulement des livres ignorés ou connus par leurs défauts, après avoir annoncé que Barbin étaloit de *bons* et de *méchants écrits*?

[*b*] Voir sur La Serre le tome I[er], satire III, page 123, note 1.

(1) Beau mouvement, et d'autant meilleur, que le même verbe se trouve répété dans le vers précédent. (*Le Brun.*) * Ce mouvement est heureux sans doute : il jette de la variété dans la narration qu'il anime; mais ce genre de mérite est ordinaire dans les chefs-d'œuvre de Despréaux.

(2) Petit roman qu'on dit avoir été composé par le D. S. (*Brossette.*) * Saint-Marc ajoute : « Il parut in-8° en 1646. »

Et toi, rebut du peuple, inconnu Caloandre (1),

(1) Roman italien, traduit par Scudéri. (*Despréaux, édit. de* 1713.)
* Suivant la *Biographie universelle*, il est « plein d'imagination; l'in« trigue attachante, quoique un peu embrouillée, se développe avec « art, et les caractères sont habilement diversifiés. » Le même dictionnaire ajoute, dans une note : « Scudéri ne traduisit qu'une par« tie de l'ouvrage; mais elle suffit pour ennuyer le lecteur par sa « prolixité fatigante, et par les discours sans fin que le traducteur « s'est plu à ajouter à l'original. C'est sur cette traduction seulement « que tombe ce vers de Boileau :

Et toi, rebut du peuple, inconnu Caloandre, etc.

« Il n'auroit pas pu dire qu'un ouvrage dont il paroissoit de nou« velles éditions chaque année étoit inconnu, et moins encore qu'il « voyoit le jour pour la première fois; mais cette épithète d'*inconnu* « faisoit allusion au titre que l'ouvrage portoit dans l'édition de Ve« nise, 1641, *Il Caloandro sconosciuto.* » (Article *Jean-Ambroise Marini.*)

Je ne saurois partager entièrement l'opinion de M. Weiss : s'il est vraisemblable que Despréaux n'avoit en vue que la traduction du roman, il ne l'est pas moins que l'épithète d'*inconnu* ne fait pas allusion au titre italien, sous lequel il fut publié en 1641. Cette allusion n'auroit pas été facilement saisie en France, où l'ouvrage ne parut guère qu'avec ce titre *Il Caloandro fidele*, sous lequel on l'imprima en 1652 à Venise, et qu'il a conservé depuis. L'épithète me semble donc porter uniquement sur la traduction intitulée *Le Calloandre fidelle*, 3 vol. in-8°, Paris, 1668.

M. Daunou confond le romancier Jean-Ambroise Marini, né à Gênes vers le commencement du 17e siècle, mort à Venise vers 1650, et sur lequel on a fort peu de détails, avec le poëte J.-B. Marini, que nous appelons le *cavalier Marin*. Celui-ci né à Naples en 1569 y mourut en 1625. Il est auteur du trop fameux poëme de l'*Adone*, en vingt-quatre chants. Fréron a donné une imitation en prose du huitième, dont La Harpe vanta l'élégance, quoiqu'il connût très bien l'imitateur, qui avoit gardé l'anonyme. *Voyez* le *Mercure de France*, mai 1774.

Dans ton repos, dit-on, saisi par Gaillerbois (1),
Tu vis le jour alors pour la première fois.
Chaque coup sur la chair laisse une meurtrissure;
Déja plus d'un guerrier se plaint d'une blessure.
D'un Le Vayer (2) épais Giraut est renversé;

(1) Pierre Tardieu, sieur de Gaillerbois, avoit été chanoine de la Sainte-Chapelle; mais il étoit mort dès l'année 1656, et l'auteur a employé son nom, parcequ'il étoit fort connu. Ce chanoine étoit frère du lieutenant criminel Tardieu, fameux par son extrême avarice et par sa mort tragique. Ils étoient neveux de Jacques Gillot, conseiller-clerc au parlement, qui avoit été le principal auteur de l'ingénieuse satire du Catholicon, à laquelle il travailla avec Rapin, Le Roi et Passerat. (*Brossette.*) * *Voyez* sur le lieutenant criminel Tardieu le tome I[er], satire X[e], depuis la page 288[e] jusqu'à la 294[e].

(2) Toutes les œuvres de La Mothe-Le-Vayer ont été recueillies en deux volumes in-folio. L'épithète d'*épais* désigne et la grosseur du volume et le style de l'auteur. *Giraut* est un personnage imaginaire. (*Brossette.*) * Tous les ouvrages de La Mothe-Le Vayer ne sont pas contenus dans les deux volumes indiqués par Brossette et publiés en 1667. L'édition en 15 vol. in-12 est beaucoup plus complète. Il n'est pas d'ailleurs à présumer que l'épithète employée par Despréaux soit relative au style de cet écrivain très savant, qui, malgré sa diffusion, jouissoit d'une célébrité méritée à bien des égards. Il multiplie les citations, suivant l'usage de son temps; mais sur une infinité de sujets il écrit d'une manière souvent solide, quelquefois vigoureuse et saillante. Le scepticisme qu'on lui reproche ne s'étend pas au-delà des sciences.

Voici comment Guy-Patin s'exprime au sujet de cet auteur: « Nous « avons ici un honnête homme bien affligé. C'est M. de La Mothe-« Le-Vayer, célèbre écrivain, et par ci-devant précepteur de M. le « duc d'Orléans.... Il avoit un fils unique d'environ 35 ans, qui est « tombé malade d'une fièvre continue, à qui MM. Esprit, Brayer et « Bodineau ont donné trois fois le vin émétique, et l'ont envoyé au « pays d'où personne ne revient. » (*Lettre du* 26 *septembre* 1664.)

Marineau (1), d'un Brébeuf [a] à l'épaule blessé (2),
En sent par tout le bras une douleur amère,
Et maudit la Pharsale aux provinces si chère.
D'un Pinchêne in-quarto [b] Dodillon (3) étourdi
A long-temps le teint pâle et le cœur affadi (4).
Au plus fort du combat le chapelain Garagne (5),
Vers le sommet du front atteint d'un Charlemagne [c],

C'est à ce dernier que Despréaux adresse sa quatrième satire. La Mothe-Le-Vayer, né à Paris en 1588, mourut en 1672. *Voyez* le t. Ier, page 130, note *b*.

(1) .... Marineau est le vrai nom d'un chantre, qui étoit déja mort. (*Brossette.*)

[*a*] Voir sur Brébeuf le tome Ier, page 14, note *c*.

(2) Boileau vient d'employer, deux vers plus haut, *se plaint d'une blessure*. Comme les deux mots de *blessé* et de *blessure* se trouvent tous les deux en rimes, ils frappent davantage le lecteur par leur rapprochement; mais le poëte semble y avoir mis une intention secrète : leur répétition complète l'image. (*Le Brun.*) * L'effet de cette répétition est-il heureux et prévu? Je n'oserois pas l'assurer.

[*b*] Les œuvres de Pinchêne forment un volume in-4°, et consistent en fades compliments. *Voyez* l'épître V, page 52, note 3, et l'épître VIII, page 105, note *b*.

(3) Il avoit été un des chantres de la Sainte-Chapelle, mais il étoit mort avant l'événement du lutrin. Dans les dernières années de sa vie il tomba en enfance, et l'on fut obligé de lui interdire la célébration de la messe. Notre auteur se souvenoit de l'avoir vu en cet état. (*Brossette.*)

(4) Ces deux vers sont faits avec charme: *Dodillon* vient bien au secours de la plaisanterie. (*Le Brun.*) * L'expression n'est pas juste : des vers *faits avec charme* intéressent et n'excitent pas le rire.

(5) Personnage supposé. (*Brossette.*) * Dans l'édition de 1683, il y a *Garaigne*, ce qui doit être une faute d'impression.

[*c*] Voir sur ce poëme épique l'épître VIII, page 101, note 2, et l'épître IX, page 120, note 1.

(Des vers de ce poëme effet prodigieux!)
Tout prêt à s'endormir, bâille et ferme les yeux.
A plus d'un combattant la Clélie [a] est fatale:
Girou (1) dix fois par elle éclate et se signale.
Mais tout cède aux efforts du chanoine Fabri (2).
Ce guerrier, dans l'Église aux querelles nourri,
Est robuste de corps, terrible de visage,
Et de l'eau dans son vin n'a jamais su l'usage [b].
Il terrasse lui seul et Guibert et Grasset (3),
Et Gorillon la basse, et Grandin le fausset,
Et Gerbais l'agréable, et Guérin l'insipide.
Des chantres désormais la brigade timide
S'écarte, et du Palais regagne les chemins.
Telle, à l'aspect d'un loup, terreur des champs voisins,
Fuit d'agneaux effrayés une troupe bêlante;

[a] Ce roman de mademoiselle Scudéri a dix gros volumes in-8°. *Voyez* la page 423, note *b*.

(1)... Girou est un nom inventé. (*Brossette.*)

(2) Il se nommoit Lefèvre, et étoit conseiller-clerc au parlement. Il étoit extrêmement *violent et emporté*. (*Brossette.*) * Il suffisoit de mettre l'un ou l'autre de ces deux adjectifs. Les notes de Brossette pourroient donner lieu à bien des remarques de ce genre: aussi, lorsqu'on les suit pour les faits, est-on souvent forcé de les resserrer en ôtant les expressions superflues.

[b] Tassoni, parlant de Jaconia, l'un des capitaines venus au secours des Modénois, dit:

E non bevea giammai vino inacquato.
(*Secchia rapita*, *chant VI*, *strophe* 60.)

(3) Tous ces noms de chantres, dans ce vers et les deux suivants, sont des noms inventés. Cependant après la publication du Lutrin, l'auteur reçut des plaintes de quelques personnes qui portoient les mêmes noms. (*Brossette.*)

Ou tels devant Achille, aux campagnes du Xanthe,
Les Troyens se sauvoient à l'abri de leurs tours [a]:
Quand Brontin à Boirude adresse ce discours :
Illustre porte-croix, par qui notre bannière
N'a jamais en marchant fait un pas en arrière [b],
Un chanoine lui seul triomphant du prélat
Du rochet à nos yeux ternira-t-il l'éclat?
Non, non : pour te couvrir de sa main redoutable (1),
Accepte de mon corps l'épaisseur favorable.
Viens, et, sous ce rempart, à ce guerrier hautain
Fais voler ce Quinault [c] qui me reste à la main.
A ces mots, il lui tend le doux et tendre ouvrage.

[a] *Voyez* l'Iliade, à la fin du chant XXI.

[b] Quelques années avant la publication de ce poëme, « la procession de Notre-Dame et celle de la Sainte-Chapelle s'étoient, dit « Brossette, rencontrées au Marché-Neuf, le jour de la Fête-Dieu ; « et aucune des deux n'avoit voulu céder le pas. La raison vouloit « que Notre-Dame eût l'avantage ; mais comme la procession de la « Sainte-Chapelle étoit soutenue par les huissiers du parlement qui « accompagnoient M. le premier président, celle de Notre-Dame fut « contrainte de céder à la force. Ce démêlé étoit arrivé d'autres fois, « et le porte-bannière de la Sainte-Chapelle avoit toujours soutenu « vigoureusement son honneur et celui de son église. Pour prévenir « de plus fâcheuses suites, on résolut que, le jour de la Fête-Dieu, « la Sainte-Chapelle feroit sa procession à sept heures du matin, « avant celle de Notre-Dame. »

(1) Iliade, livre VIII, vers 267. (*Despréaux, édit. de* 1713.) * « Il « (*Teucer*) se tenoit derrière le bouclier de son frère Ajax ; ce bou- « clier étoit son rempart. » (*Traduction de Bitaubé.*)

[c] Brossette ne fait aucune remarque sur les noms mis successivement dans ce vers ; il ne les rapporte point. Les notes de Saint-Marc et de M. Daunou ne sont exactes ni complètes à cet égard.

Le sacristain, bouillant de zèle et de courage,
Le prend, se cache, approche, et, droit entre les yeux,
Frappe du noble écrit l'athlète audacieux.
Mais c'est pour l'ébranler une foible tempête,
Le livre sans vigueur mollit contre sa tête;
Le chanoine les voit, de colère embrasé:
Attendez, leur dit-il, couple lâche et rusé,

Dans les éditions de 1683, de 1685, on lit:

Fais voler ce G** qui me reste à la main;

dans celle de 1694,

Fais voler ce P**. . . . .

et dans celle de 1701,

Fais voler ce Quinaut. . . . .

Le G** initial, dont nul éditeur ne fait mention, désignoit-il quelqu'un? étoit-il employé pour piquer la curiosité du lecteur? le poëte vouloit-il seulement opposer la mollesse d'un livre quelconque à la dureté d'un *Infortiat?* On l'ignore. Le *P***, selon toute apparence, indiquoit Charles Perrault, qui étoit alors brouillé avec Despréaux, et dont il existe des opuscules assez fades [a]. Lorsque le satirique et l'auteur du *Parallèle des anciens et des modernes* eurent fait la paix, le premier remplaça le nom de *Perrault* par celui de *Quinault*, mort en 1688; mais, dans le vers suivant, au lieu du mot *doucereux*, qui se prend toujours en mauvaise part, il mit *doux et tendre*, expressions qui conviennent même aux chefs-d'œuvre du célèbre lyrique. Il est à présumer que le chantre du *Lutrin*, dans les premières éditions, n'avoit point en vue Quinault, dont il s'étoit rapproché. *Voyez* en quels termes honorables il s'exprimoit à cet égard, en 1685, dans l'une de ses préfaces [b], et, en 1687, dans l'une de ses lettres à Racine [c].

[a] *Voyez* le tome Ier, satire IX, page 256, note *a*, et le tome IV, p. 254.
[b] Tome Ier, page 14, note *a*.
[c] Tome IV, page 91, note 1.

Et jugez si ma main, aux grands exploits novice,
Lance à mes ennemis un livre qui mollisse.
A ces mots il saisit un vieil Infortiat(1),
Grossi des visions d'Accurse et d'Alciat[a],

(1) Livre de droit d'une grosseur énorme. (*Despréaux*, *édition de* 1713.) * C'est le nom que l'on donne à la seconde partie du *Digeste*. *Voyez* sur ce dernier ouvrage la page 417, note *c*.

[a] Corneille fait dire à Dorante :

Si vous avez besoin de lois et de rubriques,
Je sais le Code entier avec les Authentiques,
Le Digeste nouveau, le vieux, l'Infortiat,
Ce qu'en a dit Jason, Balde, Accurse, Alciat.
(*Le Menteur*, acte I[er], scène VI.)

François Accurse, né à Florence en 1151, d'après l'opinion la plus vraisemblable. Il fut le premier qui réunit les décisions éparses de ses prédécesseurs, collection immense, intitulée : *Grande Glose* ou *Glose continue d'Accurse*. On eut pour lui d'abord une telle admiration qu'on le nomma *l'idole des jurisconsultes*. Ensuite on dédaigna son autorité, parceque son ignorance de l'histoire lui fit commettre bien des méprises dans l'interprétation des lois. On lui attribue d'ailleurs, suivant Bayle, des opinions erronées qu'il a recueillies, mais qui ne sont pas les siennes. Néanmoins Ferrière, Terrasson, Cujas lui-même, vantent beaucoup sa sagacité ; ils ne craignent pas de l'élever au-dessus de Barthole. Accurse mourut à Bologne en 1229.

André Alciat, né à Milan en 1492, mort à Pavie en 1550, professa dans plusieurs villes, où il sut réunir les honneurs aux richesses. Il composa plus de trente traités, presque tous relatifs à la jurisprudence. Associant toujours le droit à la littérature, il expliqua un grand nombre de passages, restés obscurs par le peu de connoissance que les commentateurs avoient de l'antiquité.

L'éloignement du poëte pour la jurisprudence se joint à son penchant pour la satire, dans les jugements qu'il porte sur les jurisconsultes : il les envisage seulement sous leurs rapports désavanta-

Inutile ramas de gothique écriture,
Dont quatre ais mal unis formoient la couverture,
Entourée à demi d'un vieux parchemin noir,
Où pendoit à trois clous un reste de fermoir[a].
Sur l'ais qui le soutient auprès d'un Avicenne(1),
Deux des plus forts mortels l'ébranleroient à peine:
Le chanoine pourtant l'enlève sans effort[b],

geux. Son goût sévère n'est frappé que des visions d'Accurse et d'Alciat, dont les ouvrages, malgré des éloges mérités, présentent bien des interprétations chimériques. C'est ainsi qu'il parle uniquement des longueurs reprochées à Brodeau, dont les notes jouissent pourtant de quelque estime. *Voyez* le tome Ier, satire Ire, page 89, note 1.

[a] Il est rare de pouvoir adopter, sans modification, les notes de Le Brun. « Boileau, dit-il, dans toute cette période, a surpassé peut-« être encore sa facilité prodigieuse à peindre les objets les plus re-« belles à la poésie. » Assurément je partage l'admiration de l'annotateur; mais je desirerois qu'au lieu de *facilité prodigieuse* il eût dit *talent prodigieux*. Dans les tableaux de ce genre, où l'apparence du travail disparoît sous les efforts du travail même, il faut moins louer le don d'une étonnante facilité que les combinaisons du vrai talent. C'est en rapportant la description du *vieil Infortiat*, que La Harpe demandoit, dans une séance du lycée, si l'on « avoit su, avant Boi-« leau, faire descendre si heureusement la poésie à de semblables « détails. » (*Cours de littérature*, 1821, tome VII, page 56.)

(1) Auteur arabe. (*Despréaux*, *édit. de* 1713.) * Né vers l'an 980 de l'ère vulgaire, il mourut vers l'an 1037, après avoir épuisé les vicissitudes de la fortune. Ses études s'étendirent sur toutes les branches de connoissances cultivées de son temps, et particulièrement sur la médecine. C'est comme médecin qu'il fut célèbre en Europe, où fort long-temps il exerça un grand empire dans la science; mais il y est à peu près oublié, depuis que l'école arabe a fait place aux doctrines de l'école grecque.

[b] Les huit vers précédents sont la parodie de ce passage où Vir-

Et, sur le couple pâle et déja demi-mort,
Fait tomber à deux mains l'effroyable tonnerre.
Les guerriers, de ce coup, vont mesurer la terre,
Et, du bois et des clous meurtris et déchirés,
Long-temps, loin du perron, roulent sur les degrés.
Au spectacle étonnant de leur chute imprévue,
Le prélat pousse un cri qui pénètre la nue.
Il maudit dans son cœur le démon des combats,
Et de l'horreur du coup il recule six pas.
Mais bientôt rappelant son antique prouesse,
Il tire du manteau sa dextre [a] vengeresse;

gile peint Turnus, enlevant une pierre énorme qu'il veut lancer sur Énée:

Nec plura effatus, saxum circumspicit ingens,
Saxum antiquum, ingens, campo quod fortè jacebat,
Limes agro positus, litem ut discerneret arvis.
Vix illud lecti bis sex cervice subirent,
Qualia nunc hominum producit corpora tellus.
Ille manu raptum trepidâ torquebat in hostem,
Altior insurgens, et cursu concitus heros.

(*Énéide*, *liv.* *XII*, *vers* 896—902.)

Il dit, et près de lui voit une énorme pierre,
Antique monument qui, partageant la terre,
Marque des champs voisins les bords litigieux,
Et conserve aux enfants les champs de leurs aïeux.
Douze hommes tels que ceux que notre siècle enfante,
Douze hommes fléchiroient sous sa charge pesante.
Il l'enlève, et soudain sur ses pieds se dressant,
Sur son fier ennemi fond d'un air menaçant.

(*Delille.*)

[a] Suivant Le Brun, ce mot jette du comique dans l'action du personnage. « Despréaux.... se voyant obligé de désigner la main « bénissante, se garde bien, dit Clément, d'employer la locution « vulgaire *main droite;* il ne fait aucune difficulté de tirer de l'oubli « un mot disgracié auquel il donne une physionomie nouvelle et « plaisante, qui le réconcilie avec le lecteur par cette image où il

Il part, et, de ses doigts saintement alongés,
Bénit tous les passants, en deux files rangés.
Il sait que l'ennemi, que ce coup va surprendre,
Désormais sur ses pieds ne l'oseroit attendre,
Et déja voit pour lui tout le peuple en courroux
Crier aux combattants : Profanes, à genoux !
Le chantre, qui de loin voit [a] approcher l'orage,
Dans son cœur éperdu cherche en vain du courage [b] :
Sa fierté l'abandonne, il tremble, il céde, il fuit.
Le long des sacrés murs sa brigade le suit :
Tout s'écarte à l'instant ; mais aucun n'en réchappe ;
Par-tout le doigt vainqueur les suit et les rattrape.
Évrard seul, en un coin prudemment retiré,
Se croyoit à couvert de l'insulte sacré [c] ;

« tient si bien sa place. » (*Tableau annuel de la littérature*, t. Ier, page 321.)

[a] Le mot *voit* est employé un vers plus haut.

[b] Avec quel art Despréaux perfectionne ce qu'il emprunte ! La matière de ces deux bons vers étoit cachée dans ceux-ci de Chapelain :

> L'infortuné guerrier, contre ce double orage,
> Vainement dans son sein recherche du courage.
> (*La Pucelle, chant II.*)

[c] « *L'insulte sacré* est un peu gaillard, ce me semble, dit Pradon, « pour une cérémonie qui doit attirer le respect de tout le monde, « et par qui tant de saints évêques ont fait autrefois tant de mi-« racles. » (*Nouvelles Remarques*, page 106.)

Dans une lettre du 10 août 1706, laissée par Despréaux sans réponse, Brossette soumettoit ses doutes à ce dernier, sur le mot *insulte*, employé deux fois au masculin. Il se seroit épargné d'assez mauvais raisonnements à ce sujet, en ouvrant le dictionnaire de l'académie, édition de 1694 : il y auroit vu la justification de l'auteur du Lutrin. *Voyez* le tome IV, page 581, note *a*.

Mais le prélat vers lui fait une marche adroite:
Il l'observe de l'œil; et tirant vers la droite,
Tout-d'un-coup tourne à gauche, et d'un bras fortuné
Bénit subitement le guerrier consterné [a].
Le chanoine, surpris de la foudre mortelle,
Se dresse, et lève en vain une tête rebelle;
Sur ses genoux tremblants il tombe à cet aspect,
Et donne à la frayeur ce qu'il doit au respect.
Dans le temple aussitôt le prélat plein de gloire
Va goûter les doux fruits de sa sainte victoire:
Et de leur vain projet les chanoines punis

[a] Brossette, dans cet endroit, ayant cité quelques vers de la *Secchia rapita, canto V*, où le nonce du pape donne des bénédictions aux soldats bolonois qui défilent devant lui, Saint-Marc en conclut que Despréaux imite le poëte italien. Cela n'est pas vraisemblable: le nonce accorde ses bénédictions aux troupes protégées par le pape, il les refuse à Salinguerre, dont la cour de Rome avoit à se plaindre, tandis que le trésorier prodigue les siennes à ses ennemis. Elles sont les dernières armes qui lui restent pour leur arracher la victoire.

Nous aimons mieux nous en rapporter au récit de Cizeron-Rival: « Le cardinal de Retz, coadjuteur de Paris, dit-il, étant brouillé avec « MONSIEUR LE PRINCE (*le Grand Condé*), un jour ce cardinal faisoit « la procession avec son clergé, quand M. le prince vint à passer, « et rencontra la procession. Il descendit de son carrosse. Monsieur « le coadjuteur le voyant à pied, s'arrêta, et, se tournant brusque- « ment de son côté, affecta de lui donner une grande bénédiction, « et après la lui avoir donnée, il mit le bonnet à la main, et le salua « profondément. Voilà, suivant M. Brossette qui le tenoit de Boileau « même, ce qui a fourni à ce dernier l'idée des bénédictions qu'il « fait donner par le trésorier de la Sainte-Chapelle. » (*Lettres familières de MM. Boileau-Despréaux et Brossette*, tome III, *Bolæana*, page 206.)

S'en retournent chez eux éperdus et bénis[a].

[a] « *Voyez*, dit Clément, comme la rencontre des chantres et « des chanoines est adroitement amenée vers l'antre de la Chicane; « comme le combat se prépare et s'anime ; comme toutes les circon- « stances de cette burlesque bataille, tous les coups portés, toutes « les blessures, sont exactement et poétiquement détaillés! Comme « tous les héros, annoncés dans les chants précédents, y soutiennent « leur caractère par leurs exploits et leurs discours! Quel agrément « infini dans celui que tient Brontin à Boirude! Quelle richesse les « comparaisons semées dans le cours du combat n'ajoutent-elles pas « à ce récit! Que le dernier exploit du chanoine Fabri, si bien orné « et raconté dans le goût antique, termine heureusement ce combat! « Et que tout cela est plaisamment conclu par le dévot stratagème « du prélat! Aussi ce cinquième chant du Lutrin est-il un chef- « d'œuvre de poésie en son genre, etc. » (*Huitième Lettre à M. de Voltaire*, page 278.)



„DE leur crime à leurs yeux va-t-en peindre l'horreur:
„Sauve-moi, Sauve-les de leur propre fureur.„

Chant VI. Vers 139-40.

J. J. Blaise Libraire, Quai des Augustins.

[illegible] LI[illegible]

CHA[illegible] V[illegible]

[illegible] aux Alpes [illegible]

[illegible] mesure de [illegible] des autres [illegible]

[illegible]



J. J. Blaise Libraire, Quai des Augustins

LE LUTRIN.

CHANT VI [a].

Tandis que tout conspire à la guerre sacrée,
La Piété sincère [b], aux Alpes retirée (1),

[a] Pradon termine ainsi ses remarques sur les bénédictions du trésorier: « Je ne sais pas où étoit le jugement de M. D*** quand « il a fait de tels vers; et un homme qui se pique de bonnes mœurs « comme lui devroit traiter, ce me semble, un peu moins cavalière- « ment cette matière. Je ne parle point ici du sixième chant que l'on « a trouvé trop sérieux pour un sujet si comique; et tout le monde « demeure d'accord que si M. D*** avoit composé son Lutrin du « temps de la naissance de l'hérésie en France, tout le parti des « Huguenots et des autres hérétiques lui auroit fort applaudi, puis- « que enfin les moins scrupuleux ont été scandalisés de cette satire. » En général, les admirateurs de Despréaux eux-mêmes ont renouvelé contre le sérieux de ce VI° chant le reproche dont parle l'auteur des *Nouvelles Remarques*, page 106. Nous verrons ce qu'on peut leur répondre.

[b] Saint-Marc prétend que l'épithète *sincère* « est au moins oi- « sive. » Elle exprime cependant la qualité distinctive de la Piété, que le poëte fait parler avec tant de franchise.

(1) La Grande Chartreuse. (*Despréaux*, *édition de* 1713.) * Dans les éditions antérieures, depuis 1683 jusqu'en 1701 inclusivement, il y a : « La Grande Chartreuse est dans les Alpes. »

Saint Bruno en fut le fondateur, n'ayant avec lui que six compagnons de sa vie retirée. Saint Hugues, évêque de Grenoble, « les « conduisit lui-même, en 1084, dans le désert appelé *Chartreuse*,

Du fond de son désert entend les tristes cris
De ses sujets cachés dans les murs de Paris.
Elle quitte à l'instant sa retraite divine :
La Foi, d'un pas certain, devant elle chemine;
L'Espérance au front gai[a] l'appuie et la conduit;
Et, la bourse à la main, la Charité la suit[b].
Vers Paris elle vole, et, d'une audace sainte[c],

« à quatre lieues de cette ville, désert affreux, d'un abord presque « inaccessible, qui donna depuis son nom à l'ordre célèbre qui y « prit naissance. Ce fut là dans une étroite vallée, dominée par deux « rochers escarpés, couronnés de bois, couverts une grande partie « de l'année de neiges et de brouillards épais, que Bruno et ses com- « pagnons construisirent un oratoire, de petites cellules isolées,.... « et jetèrent les fondements d'un des plus saints ordres monastiques. « Les habitants de ce désert se multiplièrent en peu d'années..... « Leurs successeurs, en abattant les bois, formèrent des jardins à « force de travail et d'art. Ils établirent des usines, firent exploiter « les mines, animèrent l'industrie, et vivifièrent ainsi par leurs soins « un lieu qui sembloit n'être destiné qu'à un repaire de bêtes fé- « roces. » (*Biographie universelle*, article *S. Bruno.*)

[a] Voltaire place dans le temple de l'Amour

La flatteuse espérance, au front toujours serein, etc.
(*La Henriade, chant IX.*)

[b] La peinture si vraie et si poétique de cet édifiant cortège ne sauroit obtenir grace auprès de Saint-Marc : suivant lui, le mot *chemine* n'est plus en usage, et *l'appuie* est impropre.

[c] Cette expression juste et neuve nous annonce des vérités courageuses, qui durent faire à l'auteur plus d'ennemis que les plaisanteries qu'il s'est permises jusqu'ici. C'est ce que ne voient pas certains éditeurs : ils semblent croire que, par le sérieux du VI[e] chant, il s'est proposé d'expier les plaintes qu'il avoit excitées par une foule de traits malins. D'ailleurs ce dernier chant parut avec le V[e], qui ne renferme pas moins d'épigrammes que les quatre premiers.

Vient aux pieds de Thémis (1) proférer cette plainte :
Vierge, effroi des méchants (2), appui de mes autels,
Qui, la balance en main, régles tous les mortels,
Ne viendrai-je jamais en tes bras salutaires
Que pousser des soupirs, et pleurer mes misères?
Ce n'est donc pas assez qu'au mépris de tes lois
L'Hypocrisie ait pris et mon nom et ma voix;
Que, sous ce nom sacré, par-tout ses mains avares
Cherchent à me ravir crosses, mitres, tiares!
Faudra-t-il voir encor cent monstres furieux

(1) On ne devoit pas s'attendre de trouver à la suite de la Piété, de la Foi, de l'Espérance et de la Charité, toutes vertus chrétiennes, le nom de Thémis divinité du paganisme. (*Saint-Marc.*) * Le nom de Thémis est consacré parmi nous, comme chez les anciens, pour signifier la justice. Rien, ce me semble, n'empêchoit le poëte de personnifier cette dernière, ainsi que la Piété, pour les opposer l'une et l'autre à la Discorde, qui avoit triomphé de tous les obstacles sur lesquels la Mollesse et la Nuit fondoient leurs espérances.

(2) Première manière avant l'impression :

Déesse aux yeux couverts, ...

L'auteur faisoit allusion au bandeau avec lequel on peint la justice; mais on lui fit remarquer que le terme de *déesse*, qui est tiré de la fable, ne convenoit pas à une vertu chrétienne. (*Brossette.*) * Je ne sais si le commentateur a fidèlement retenu le motif de la correction faite par l'auteur. Quoi qu'il en soit, Saint-Marc conclut de cette observation que Despréaux auroit dû, pour être conséquent, ne donner ni le nom de Thémis à la justice, ni celui de déesse à la Discorde. Je viens de répondre au premier reproche. Quant au second, je crois que l'on peut dire, en faveur du chantre du Lutrin, que les poëtes sont en possession de regarder comme des espèces de divinités les agents surnaturels qu'ils font mouvoir, et dont l'intervention compose la machine du merveilleux.

Ravager mes états usurpés à tes yeux?
Dans les temps orageux de mon naissant empire,
Au sortir du baptême on couroit au martyre.
Chacun, plein de mon nom, ne respiroit que moi:
Le fidèle, attentif aux régles de sa loi,
Fuyant des vanités la dangereuse amorce,
Aux honneurs appelé, n'y montoit que par force.
Ces cœurs, que les bourreaux ne faisoient point frémir,
A l'offre d'une mitre étoient prêts à gémir;
Et, sans peur des travaux, sur mes traces divines
Couroient chercher le ciel au travers des épines[a].
Mais, depuis que l'Église eut, aux yeux des mortels,
De son sang en tous lieux cimenté ses autels,
Le calme dangereux succédant aux orages,
Une lâche tiédeur s'empara des courages[b].
De leur zéle brûlant l'ardeur se ralentit;
Sous le joug des péchés leur foi s'appesantit[c].

[a] Voici comment le chantre de *La Religion* peint le trône de l'Église naissante:

Sur ses degrés sanglants je ne vois que des morts;
C'étoit pour en tomber qu'on y montoit alors.
Dans ces temps où la foi conduisoit aux supplices,
D'un troupeau condamné glorieuses prémices,
Les pasteurs espéroient des supplices plus grands.
Tel fut chez les chrétiens l'honneur des premiers rangs.
Quel spectacle, en effet, à mes yeux se présente!
Quels tourments inconnus, que la fureur invente!

(*Œuvres de Louis Racine*, 1808, tome Ier, page 184, poëme de *La Religion*, chant IV.)

[b] Voyez le chant III, page 383, note *d*.

[c] Hélas! ce feu divin s'éteint de jour en jour.
A peine il jette encor de languissantes flammes;

Le moine secoua le cilice et la haire;
Le chanoine indolent apprit à ne rien faire;
Le prélat, par la brigue aux honneurs parvenu,
Ne sut plus qu'abuser d'un ample revenu,
Et, pour toutes vertus fit, au dos d'un carrosse,
A côté d'une mitre armorier [a] sa crosse.
L'Ambition par-tout chassa l'humilité;
Dans la crasse du froc logea la Vanité (1):
Alors de tous les cœurs l'union fut détruite.
Dans mes cloîtres sacrés la Discorde introduite
Y bâtit de mon bien ses plus sûrs arsenaux;
Traîna tous mes sujets aux pieds des tribunaux.
En vain à ses fureurs j'opposai mes prières;
L'insolente, à mes yeux, marcha sous mes bannières.
Pour comble de misère, un tas de faux docteurs
Vint flatter les péchés de discours imposteurs;
Infectant les esprits d'exécrables maximes,
Voulut faire à Dieu même approuver tous les crimes.

L'amour meurt dans les cœurs, et la foi dans les ames.
Qu'êtes-vous devenus, beaux siècles, jours naissants,
Temps heureux de l'Église, ô jours si florissants!
Et vous, premiers chrétiens, ô mortels admirables,
Sommes-nous aujourd'hui vos enfants véritables! etc.
(*OEuvres de Louis Racine*, tome Ier, page 216, *La Religion*, ch. VI.)

[a] Dans l'édition de M. Daunou, on lit *armoirier*, qui n'est pas françois; c'est une faute d'impression.

(1) Socrate voyant un philosophe qui affectoit de porter un habit tout déchiré: « Je vois, dit-il, ta vanité à travers les trous de ton « manteau. » (*Apopht. des anc. Brossette.*) * Ce philosophe est Antisthène, qui fut l'un des disciples de Socrate, et qui devint le fondateur de la secte cynique. Diogène écouta ses leçons, dont il exagéra les conséquences.

Une servile peur tint lieu de charité;
Le besoin d'aimer Dieu passa pour nouveauté;
Et chacun à mes pieds, conservant sa malice,
N'apporta de vertu que l'aveu de son vice[a].
Pour éviter l'affront de ces noirs attentats,
Je vins[b] chercher le calme au séjour des frimas,
Sur ces monts entourés[c] d'une éternelle glace,

[a] Invariable dans ses principes religieux, Despréaux développa plus tard le tableau dont il ne pouvoit ici que présenter une vigoureuse esquisse. Il poursuivit, dans ses derniers vers, les abus qu'il signaloit trente ans auparavant dans le poëme du Lutrin. *Voyez* 1° le portrait d'un faux directeur, tome Ier, satire Xe, pages 313—318; 2° les propositions détestables de plusieurs casuistes, satire XIIe, pages 373—378; 3° la préface des trois dernières épîtres, page 126 de ce volume-ci; 4° la XIIe épître sur l'amour de Dieu, page 151.

[b] Dans les éditions données depuis 1683 jusqu'en 1713, on lit *je vins* au lieu de *j'allai*, qui étoit le mot propre. Suivant la remarque de Ménage, « *aller* se dit du lieu où l'on est à celui où l'on n'est « pas, et *venir* au contraire se dit du lieu où l'on n'est pas à celui « où l'on est. » Cette régle comporte des exceptions [a], mais elles ne sont pas applicables à cet endroit-ci. Brossette a corrigé l'inadvertance du poëte. La plupart des éditeurs l'ont imité, tels que Saint-Marc, MM. Didot, Daunou, etc.; mais on a suivi le texte dans les éditions de 1735, 1740, 1768, 1798, etc. On retrouve la même inadvertance dans le chant V, page 414, note 1.

[c] Dans un commentaire récent, on blâme la foiblesse du mot *entourés*. Ce reproche me paroît hasardé : en effet, le mot le plus simple, le plus juste, n'est-il pas aussi le plus convenable, lorsqu'on décrit ces effets de la nature qu'il suffit de présenter à l'imagination pour la frapper d'étonnement?

(a) *Voyez* les *Remarques de M. de Vaugelas sur la langue françoise*, 1738, t. III, page 281.

Où jamais au[a] printemps les hivers n'ont fait place;
Mais, jusque dans la nuit de mes sacrés déserts,
Le bruit de mes malheurs fait retentir les airs.
Aujourd'hui même encore une voix trop fidèle
M'a d'un triste[b] désastre apporté la nouvelle:
J'apprends que, dans ce temple où le plus saint des rois(1)
Consacra tout le fruit de ses pieux exploits[c],
Et signala pour moi sa pompeuse largesse[d],
L'implacable Discorde et l'infame Mollesse,
Foulant aux pieds les lois, l'honneur et le devoir,
Usurpent en mon nom le souverain pouvoir.
Souffriras-tu, ma sœur, une action si noire?
Quoi! ce temple, à ta porte, élevé pour ma gloire,
Où jadis des humains j'attirois tous les vœux,
Sera de leurs combats le théâtre honteux!
Non, non, il faut enfin que ma vengeance éclate:
Assez et trop long-temps l'impunité les flatte.

[a] MM. Didot sont les seuls qui écrivent ce mot au pluriel (*aux printemps.*) Sans mon respect pour le texte, j'aurois suivi leur exemple.

[b] *Triste* est une épithète foible, sur-tout à côté du mot *désastre*.

(1) Saint-Louis, fondateur de la Sainte-Chapelle. (*Despréaux*, *édit. de* 1683.)

[c] *Voyez* le Ier chant, page 327, note *d*.

[d] Les frais de construction de la Sainte-Chapelle s'élevèrent, suivant l'auteur de la vie de saint Louis, à plus de quarante mille livres, c'est-à-dire à huit cent mille environ de notre monnoie actuelle; et les châsses, dans lesquelles on déposa les reliques, coûtèrent plus de cent mille livres, qui vaudroient aujourd'hui deux millions. *Voyez l'Histoire physique, civile et morale de Paris*, t. II, page 149.

Prends ton glaive, et, fondant sur ces audacieux,
Viens aux yeux des mortels justifier les cieux[a].
Ainsi parle à sa sœur cette vierge enflammée:
La grace est dans ses yeux d'un feu pur allumée.
Thémis sans différer lui promet son secours,
La flatte(1), la rassure, et lui tient ce discours:
Chère et divine sœur, dont les mains secourables
Ont tant de fois séché les pleurs des misérables,
Pourquoi toi-même, en proie à tes vives douleurs,
Cherches-tu sans raison à grossir tes malheurs?
En vain de tes sujets l'ardeur est ralentie;
D'un ciment éternel ton Église est bâtie,

[a] Ces quatre derniers vers en rappellent de fort célèbres d'un poëte de l'antiquité contre un ministre odieux, trop long-temps impuni :

. . . . Quæ numina sensu
Ambiguo vel nulla putat, vel nescia nostri.
Abstulit hunc tandem Rufini pœna tumultum,
Absolvitque deos.

(*Cl. Claudiani in Rufinum*, lib. I, vers 18—21.)

J'osois, des immortels accusant la puissance,
Douter de leur justice ou de leur existence.
Mais enfin, terminant ce doute injurieux,
Le trépas de Rufin vient d'absoudre les dieux.

(*M. François de Neufchâteau.*)

(1) On vient de voir dans le vers 78 :

. . . . L'impunité les flatte.

Quoique dans ces deux endroits le verbe *flatter* n'ait pas précisément la même signification, il semble qu'il ne devroit pas se trouver deux fois en six vers sans nécessité. (*Saint-Marc.*) * Cette observation minutieuse n'est pas dépourvue de justesse; et ce genre de mérite n'est pas assez ordinaire chez ce commentateur, pour se dispenser de lui en tenir compte.

Et jamais de l'enfer les noirs frémissements
N'en sauroient ébranler les fermes fondements[a].
Au milieu des combats, des troubles, des querelles,
Ton nom encor chéri vit au sein des fidèles.
Crois-moi, dans ce lieu même où l'on veut t'opprimer,
Le trouble qui t'étonne est facile à calmer :
Et, pour y rappeler la paix tant desirée,
Je vais t'ouvrir, ma sœur, une route assurée.
Prête-moi donc l'oreille, et retiens tes soupirs.
  Vers ce temple fameux (1), si cher à tes desirs,
Où le ciel fut pour toi si prodigue en miracles,
Non loin de ce palais[b] où je rends mes oracles,
Est un vaste séjour des mortels révéré,
Et de clients soumis à toute heure entouré[c].

[a] L'auteur conserve les paroles de l'Évangile, autant que le permet la langue poétique : « Tu es Petrus, et super hanc petram ædificabo ecclesiam meam; et portæ inferi non prævalebunt adversùs eam. » (*Saint Matthieu*, chapitre XVI, verset 18.)

(1) La Sainte-Chapelle. (*Brossette.*) * Ce commentateur croyoit d'abord que ce pouvoit être l'église de Notre-Dame. Il en écrivit à Despréaux, qui leva ses doutes, mais non sans humeur. *Voyez* la réponse de celui-ci, du 2 août 1703, tome IV, page 480.

[b] Voici comment Saint-Foix parle du Palais de justice, qui renferme encore aujourd'hui dans son enceinte les différents tribunaux de Paris : « Je finis cet article, en disant qu'il y a toujours eu dans la Cité un palais, où César et les proconsuls qui vinrent après lui dans les Gaules demeurèrent; que Julien y étoit logé, lorsqu'il fut proclamé empereur; que plusieurs de nos rois de la première et de la seconde race l'ont habité, et qu'il a été le séjour ordinaire de Hugues Capet et de tous ses successeurs jusqu'à Charles VII, qui l'abandonna entièrement au parlement (1431.) » *Essais historiques sur Paris*, in-8°, tome Ier, page 308.

[c] L'hôtel affecté à la première présidence du parlement de Paris,

Là, sous le faix pompeux de ma pourpre honorable,
Veille au soin de ma gloire un homme incomparable(1),
Ariste, dont le ciel et Louis ont fait choix
Pour régler ma balance et dispenser mes lois[a].
Par lui dans le barreau sur mon trône affermie,
Je vois hurler en vain la chicane ennemie:

occupé par Ariste, est à présent celui de la préfecture de police, île de la Cité, rue de Jérusalem, quai des Orfèvres.

(1) M. le premier président de Lamoignon. (*Despréaux, édition de* 1713.) * *Voyez* sur ce grand magistrat et sur son fils aîné la satire VIII, tome Ier, page 194, note 1. Guillaume de Lamoignon, né en 1617, conseiller au parlement en 1635, maître des requêtes en 1644, président à mortier et premier président en 1658.

[a] Sa manière de discuter au conseil étoit si lumineuse, que Louis XIV, fort jeune alors, disoit : « Je n'entends que les affaires « que M. de Lamoignon rapporte. » On avoit de ses talents et de son intégrité une si haute idée, que la première présidence étant vacante par la mort de M. de Pomponne Bellièvre, le cardinal Mazarin jeta sur lui les yeux pour l'occuper. « Dieu m'est témoin, lui dit-il, « que si j'avois cru trouver un plus homme de bien que vous pour « remplir cette place, je l'aurois choisi. Je connois votre modéra- « tion; nous avons plus d'impatience de vous voir premier président, « que vous n'en avez de l'être [a]. » A cette époque, en effet, où le souvenir des troubles de la Fronde étoit encore récent, un choix de ce genre devenoit très important pour la cour. Le cardinal en étoit si persuadé, qu'il refusa les sommes énormes que, pour obtenir la préférence, offroient plusieurs concurrents. Aussi, si l'on en croit le mordant Guy-Patin, la reine Anne d'Autriche disoit-elle: « Voilà la « première fois que M. le cardinal a été généreux [b]. » *Voyez* l'*Avis au lecteur*, page 321, note *b*.

[a] *Vie de M. le premier président de Lamoignon*, par Gaillard, in-8°, 1805, page 164.

[b] *Lettres choisies de feu M. Guy-Patin*, 1688, page 205.

Par lui la vérité ne craint plus l'imposteur,
Et l'orphelin n'est plus dévoré du tuteur[a].
Mais pourquoi vainement t'en retracer l'image?
Tu le connois assez; Ariste est ton ouvrage.
C'est toi qui le formas dès ses plus jeunes ans:
Son mérite sans tache est un de tes présents.
Tes divines leçons, avec le lait sucées,
Allumèrent l'ardeur de ses nobles pensées.
Aussi son cœur, pour toi brûlant d'un si beau feu,
N'en fit point dans le monde un lâche désaveu;
Et son zèle hardi, toujours prêt à paroître,
N'alla point se cacher dans les ombres d'un cloître[b].
Va le trouver, ma sœur: à ton auguste nom,
Tout s'ouvrira d'abord en sa sainte maison.
Ton visage est connu de sa noble famille;
Tout y garde tes lois, enfants, sœur[c], femme[d], fille(1).

[a] Sans entrer dans les détails d'une vie consacrée au bien public, on peut dire avec Gaillard « que M. de Lamoignon est parmi les pre- « miers présidents ce que Lhopital et Daguesseau sont parmi les « chanceliers. » (*Vie de M. le p. p. de Lamoignon*, page 167.)

[b] Nous avons déja fait remarquer un exemple de ces rimes, qui sont aujourd'hui fort inexactes. *Voyez* l'épître III, page 34, note *a*.

[c] Ce volume renferme des vers pour le portrait de Magdeleine de Lamoignon, sœur du premier président. Racine et Despréaux composèrent l'épitaphe de cette pieuse personne, morte en 1687, dix ans après son frère. *Voyez* le tome IV, page 65, lettre de Racine à Despréaux, du 4 août 1687.

[d] L'auteur de la *Vie de M. le p. président de Lamoignon* nous apprend, page 213, que ce magistrat « avoit épousé, en 1640, Magde- « leine Potier, fille de Nicolas Potier, seigneur d'Ocquerre, secrétaire « d'état. Il en eut dix enfants, cinq fils et cinq filles. Des cinq fils, « deux seulement lui ont survécu: savoir, M. le président de Lamoi-

Tes yeux d'un seul regard sauront le pénétrer;
Et, pour obtenir tout, tu n'as qu'à te montrer.

« gnon, alors avocat-général, et M. de Bâville (*intendant du Lan-* « *guedoc*), auteur d'une branche éteinte depuis peu d'années par la « mort de M. de Montrevault. Les deux autres branches actuellement « existantes descendent du président.

« Des cinq filles, deux seulement furent mariées; l'une au comte, « depuis maréchal de Broglio, grand-père de celui d'aujourd'hui, « qui est le troisième maréchal de France, de père en fils [a]; l'autre « à M. de Harlay, depuis premier président [b]. »

L'homme qui fait tant d'honneur au dernier siècle, par ses mœurs antiques, par l'héroïsme de son dévouement pour le plus malheureux et le mieux intentionné des rois, le sage Malesherbes, étoit de la seconde des deux branches existantes. On regrette que ce nom vénérable, l'ornement de l'histoire de nos jours, n'ait pas été transmis à des héritiers mâles.

(1) Ce dernier mot n'est ici qu'une cheville, et ce qu'il peut signifier est compris dans celui *d'enfants*. (*Saint-Marc.*) * On aime les particularités sur la famille d'un grand homme. De l'énumération faite par Thémis, on doit inférer qu'Ariste avoit alors dans sa maison plusieurs fils (les deux probablement dont la postérité conserve les noms), et seulement une de ses filles. Nous avons vu, dans la note précédente, que trois de ses fils étoient morts avant lui, et que deux de ses filles s'étoient mariées. Ses autres enfants avoient embrassé la vie du cloître. « Il aimoit, nous dit son biographe, page 210, à se « recueillir quelquefois dans un ermitage voisin de Bâville [c], d'où il « écrivoit à ses filles, religieuses à Sainte-Marie, des lettres dignes des

[a] *Voyez* ce que nous avons dit des trois maréchaux de France, connus sous le nom de Broglio, tome IV, page 436, note *a*, lettre de Despréaux au comte de Revel.

[b] M. de Harlay, procureur-général, fut nommé premier président en 1689, sur la démission de M. de Novion.

[c] *Voir* l'épître VI, page 80, note *a*.

Là s'arrête Thémis. La Piété charmée
Sent renaître la joie en son ame calmée.
Elle court chez Ariste; et s'offrant à ses yeux:
Que me sert, lui dit-elle, Ariste, qu'en tous lieux
Tu signales pour moi ton zéle et ton courage,
Si la Discorde impie à ta porte m'outrage?
Deux puissants ennemis, par elle envenimés,
Dans ces murs, autrefois si saints, si renommés,
A mes sacrés autels font un profane insulte[a],
Remplissent tout d'effroi, de trouble et de tumulte.
De leur crime à leurs yeux va-t'en peindre l'horreur:
Sauve-moi, sauve-les de leur propre fureur(1).

« écrivains ascétiques les plus célèbres. L'une d'elles [a], qui a aussi « écrit sa vie [b], ne l'a même envisagé que de ce côté, par lequel « seul on pouvoit être grand aux yeux de cette sainte fille. »

[a] Le dictionnaire de l'académie françoise, édition de 1694, donne le mot *insulte* comme substantif masculin, en ajoutant que « plusieurs le font féminin. » *Voyez* le chant V, page 436, note *c*.

(1) Ce chant a trop de discours et trop peu d'action. Les personnages en sont trop graves pour un poëme héroï-comique. Qu'attendre de plaisant de la Piété sortant de la Grande Chartreuse avec la Foi, l'Espérance, la Charité, et venant faire un grand discours de soixante-dix vers à Thémis, sur les désordres de l'Église? Thémis, par un autre discours de quarante-quatre vers, lui conseille gravement de s'adresser au premier président, cet homme pieux et incomparable. La Piété court lui faire un petit discours, et laisse là *le héros en prière couvert de feux et de lumière.* Il faut convenir que

[a] Anne de Lamoignon, religieuse à la VISITATION DE SAINTE-MARIE, faubourg Saint-Jacques.

[b] Dans cette maison, depuis le premier président jusqu'à M. de Malesherbes, les enfants se faisoient un devoir de consacrer, par des monuments domestiques, les vertus des pères.

Elle sort à ces mots. Le héros[a] en prière
Demeure tout couvert de feux et de lumière.
De la céleste fille il reconnoît l'éclat,
Et mande au même instant le chantre et le prélat.
Muse, c'est à ce coup que mon esprit timide
Dans sa course élevée a besoin qu'on le guide,

dans tout cela il n'y a rien de plaisant, rien de convenable au ton des cinq premiers chants. On n'y revient que dans les derniers vers. Il n'est plus temps, le lecteur s'est ennuyé. Malgré ce défaut, la versification du dernier chant est très belle et très soutenue. Le sujet semble avoir manqué à l'auteur. Il falloit, au moins, faire paroître quelques uns des personnages des cinq premiers chants. Peut-être falloit-il que la Discorde, épouvantée du projet de la Piété, et continuant toujours son premier personnage, tentât les derniers efforts auprès du chantre et du prélat. Le chantre vaincu, aidé de la Chicane, et enflammé par la Discorde, auroit déja porté ses plaintes gravement ridicules au fameux concile, lorsque la Piété viendroit avec douleur lui porter les siennes. La Chicane eût pâli et disparu; et la Discorde en fureur, prévoyant sa défaite, eût passé du palais de Thémis dans quelque couvent. (*Le Brun.*) * Cette note est la seule à laquelle l'auteur ait donné quelque développement. La critique y est bien modérée, si on la compare à celle de Saint-Marc, qui blâme jusqu'à l'intervention de la Piété. Il ne reconnoît même pas, dans le sixième chant du *Lutrin*, le mérite de la versification; ses remarques à ce sujet sont vraiment inintelligibles. Dans celles qu'il fait contre l'ordonnance du poëme, il est l'écho fidèle des détracteurs de Despréaux.

[a] Ce titre, suivant le dictionnaire de l'académie, édition de 1694, s'emploie « quelquefois pour un homme qui excelle en quelque « vertu. » Despréaux s'en sert dans l'invocation du poëme, pour désigner également le premier président de Lamoignon, qui est le héros de la Piété. Il le donne encore aux grands historiens de l'antiquité, tome III, page 130.

Pour chanter par quels soins, par quels nobles travaux,
Un mortel sut fléchir ces superbes rivaux.
Mais plutôt, toi qui fis ce merveilleux ouvrage,
Ariste, c'est à toi d'en instruire notre âge.
Seul tu peux révéler par quel art tout puissant
Tu rendis tout-à-coup le chantre obéissant.
Tu sais par quel conseil rassemblant le chapitre
Lui-même, de sa main, reporta le pupitre;
Et comment le prélat, de ses respects content,
Le fit du banc fatal enlever à l'instant (1).
Parle donc : c'est à toi d'éclaircir ces merveilles.
Il me suffit, pour moi, d'avoir su, par mes veilles,
Jusqu'au sixième chant pousser ma fiction,
Et fait d'un vain pupitre un second Ilion.
Finissons. Aussi bien, quelque ardeur qui m'inspire,
Quand je songe au héros qui [a] me reste à décrire,

(1) M. le p. président fit comprendre au trésorier que ce pupitre n'ayant été anciennement érigé devant la place du chantre que pour la commodité de ses prédécesseurs, il n'étoit pas juste que l'on obligeât M. Barrin à le souffrir s'il lui étoit incommode. Néanmoins, pour accorder quelque chose à la satisfaction du trésorier, M. le premier président fit consentir le chantre à remettre le pupitre devant son siége, où il demeureroit un jour, et le trésorier à le faire enlever le lendemain, ce qui fut exécuté de part et d'autre. (*Brossette.*)
* Dans un tempérament qui prévint le scandale d'une longue procédure en conciliant deux amours-propres également irritables, Saint-Marc aperçoit « une décision qui n'est au fond qu'une pure plaisanterie, aussi burlesque que la querelle même. »

[a] Dans les éditions antérieures à 1701, on lit :

Quand je songe au héros *qu'il* me reste à décrire, etc.

Cette leçon n'avoit pas été remarquée. Il paroît cependant que le poëte hésita beaucoup entre la locution qu'il finit par préférer, et

Qu'il faut parler de toi, mon esprit éperdu
Demeure sans parole, interdit, confondu[a].

celle qu'il conserva pendant plus de vingt-cinq ans. Je crois qu'il fut déterminé dans son changement par le desir d'éviter ces mots *qu'il* qui se trouvoient deux fois répétés, sans offrir le même sens.

[a] La Harpe termine ainsi ses observations sur *le Lutrin:* « Le « seul défaut de ce chef-d'œuvre, c'est que le dernier chant ne ré« pond pas aux autres ; il est tout entier sur le ton sérieux, et la fic« tion y change de nature. Le personnage allégorique de la Piété « est trop grave pour figurer agréablement avec la Nuit, la Mollesse « et la Chicane. La fin du poëme ne semble faite que pour amener « l'éloge du président de Lamoignon. Cette faute a été relevée il y a « long-temps ; mais un sixième chant défectueux n'ôte rien du grand « mérite des cinq autres, ni du plaisir continu qu'on éprouve en « les lisant. » (*Cours de littérature*, 1821, page 61.)

Despréaux, malgré toutes les critiques que ce sixième chant avoit essuyées, ne le croyoit pas inférieur aux cinq premiers [a], et jamais il n'y fit de changement. Ce n'étoit pas, selon toute apparence, sans avoir long-temps combiné les ressources et les difficultés d'un pareil sujet, qu'il dénoua l'action de son poëme par le moyen d'êtres allégoriques aussi graves, et qu'il ne voulut pas les mettre en présence de la Discorde et de la Chicane. Plus il s'étoit égayé en faisant agir ces deux dernières, plus il s'imposa de réserve en recourant à l'entremise de la Piété et de la Justice. Après avoir tiré d'un fonds stérile et frivole toutes les richesses que pouvoit y découvrir une imagination riante et poétique, il craignit d'affoiblir l'intérêt par des développements superflus. Son admiration et sa reconnoissance pour l'illustre Lamoignon étoient fort sincères. Il est permis néanmoins de douter qu'il ait subordonné l'économie d'un chef-d'œuvre à ces nobles sentiments.

Batteux, dans un opuscule anonyme, composé, il est vrai, pour

[a] *Voyez* la préface des éditions données depuis 1683 jusqu'en 1694, tome Ier, page 16.

Ariste, c'est ainsi qu'en ce sénat illustre
Où Thémis, par tes soins, reprend son premier lustre,
Quand, la première fois, un athlète nouveau
Vient combattre en champ clos aux joûtes du barreau,
Souvent, sans y penser, ton auguste présence
Troublant par trop d'éclat sa timide éloquence,
Le nouveau Cicéron [a], tremblant, décoloré (1),

abaisser Voltaire, loue, sans aucune restriction, l'ordonnance du poëme de Despréaux. « L'action, dit-il, est une, simple; c'est un « lutrin établi et renversé par esprit d'animosité; tout tend à ce seul « point, tout y est lié, et si le dénouement arrive par un Dieu, c'est « que la querelle étoit formée par une divinité, la Discorde. D'ail- « leurs il étoit naturel que la Piété et la Justice jugeassent un dé- « mêlé de chanoines, donnassent la paix aux vainqueurs et aux « vaincus [a]. »

[a] M. Tullius Cicéron, né à Arpinum l'an 106 avant l'ère vulgaire, mort victime des triumvirs l'an 43, est le plus grand orateur de l'ancienne Rome, s'il ne l'est pas de toute l'antiquité.

(1) Ce dernier terme est bien dur dans un vers, et d'ailleurs il n'est guère en usage dans la langue. (*Saint-Marc.*) * Nous nous garderions de rapporter une pareille note, si elle ne nous fournissoit

[a] *Parallèle du Lutrin et de la Henriade, ou Lettres sur ces deux poëmes à M. ***** Cet opuscule assez piquant, dédié à Voltaire lui-même, fut publié en 1746, et valut à son auteur l'animadversion des amis du poëte qu'il attaquoit. Fréron l'inséra dans ses propres *Opuscules*, t. II, 1753, et le joignit, en 1775, au *commentaire sur la Henriade, par feu M. de La Beaumelle.* Le passage que nous citons se trouve dans la *lettre seconde.*

Charles Batteux, de l'académie françoise et de celle des Inscriptions et Belles-Lettres, naquit en 1713 dans le village d'Allend'hui, près de Rhétel, et mourut à Paris en 1780. Ses ouvrages sont d'un écrivain plein de savoir et de mérite, qui se propose sur-tout d'être utile; mais ses jugements sur nos classiques semblent dictés quelquefois plutôt par un respect de tradition que par une admiration véritable.

Cherche en vain son discours sur sa langue égaré;
En vain, pour gagner temps, dans ses transes affreuses,
Traîne d'un dernier mot les syllabes honteuses[a];
Il hésite, il bégaie; et le triste orateur
Demeure enfin muet aux yeux du spectateur(1).

l'occasion de faire une remarque sur la fausse acception que les poëtes de nos jours, et Delille lui-même, donnent au mot *décoloré*, mot que la poésie est assurément fort éloignée de repousser. Il signifie qui a perdu sa couleur, et non point qui est sans couleur, comme on semble le croire aujourd'hui. C'est dans le premier sens que l'emploie Despréaux, avec sa précision ordinaire.

[a] Saint-Marc ne voit dans cet heureux vers qu'un sujet de critique : il croit mal-à-propos que le verbe *traîne* demande le pronom *il*.

(1) L'orateur demeurant muet, il n'y a plus d'auditeurs : il reste seulement des spectateurs. (*Despréaux*, *édition de* 1713.) * A cette note Brossette joint celle-ci : « Notre poëte a eu en vue B... D. « (*Barbier d'Aucour*), à qui ce malheur arriva, et qui depuis ne « plaida plus. » Jean Barbier d'Aucour, de l'académie françoise, né à Langres en 1641, mort à Paris en 1694, fit la *seconde réponse* à la première lettre de Racine contre Port-Royal, en 1666. Huit ans après, il attaqua ce grand poëte dans une ignoble satire, intitulée: *Apollon vendeur de Mithridate*, et depuis souvent réimprimée sous le titre d'*Apollon charlatan*. Il y accumule les injures contre la personne de Racine, et les critiques contre ses ouvrages jusqu'à Iphigénie inclusivement. Quelques vers contre ce dernier chef-d'œuvre donneront une idée du style de cette satire :

Aussi quel triste objet qu'une reine éplorée
Qui vient livrer sa fille au couteau de Calchas,
Parceque, dès les premiers pas,
A faute d'un bon guide, elle s'est égarée !
. . . .
Est-il rien de si pitoyable?
Pour ne nous régaler d'un si triste entretien,

Au lieu de deux beautés, dont l'une est si coupable,
Une seule suffisoit bien.

Ce fut donc pour venger son ami que Despréaux, en terminant son poëme, fit allusion à la disgrace que Barbier d'Aucour avoit éprouvée au barreau, la première et la seule fois qu'il s'y produisit. On estime de cet écrivain les deux *Factums* pour l'infortuné Le Brun, et les *Sentiments de Cléanthe*, bonne critique des *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, par le père Bouhours.

ODES, ÉPIGRAMMES,

ET AUTRES POÉSIES.

DISCOURS SUR L'ODE [a].

L'ode suivante [b] a été composée à l'occasion de ces étranges dialogues (1) qui ont paru depuis quelque temps, où tous les plus grands écrivains de l'antiquité sont traités d'esprits médiocres, de gens à être mis en parallèle avec les Chapelains [c] et avec les Cotins [d], et où, voulant faire honneur à notre siècle, on l'a en quelque sorte diffamé, en faisant voir qu'il s'y trouve des hommes capables d'écrire des choses si peu sensées. Pindare [e] est des plus maltrai-

[a] Au lieu de ce titre, qui se trouve dans toutes les éditions des œuvres de Despréaux, depuis 1694 jusqu'en 1713, il y a dans le cahier in-4° de 15 pages, publié séparément en 1693, ces deux seuls mots : *Au lecteur.*

[b] On lit dans le cahier de 1693 : « L'ode qu'on donne ici au pu« blic a été composée... »

(1) Parallèles des anciens et des modernes, en forme de Dialogues. (*Despréaux, édit. de* 1713.) * Despréaux écrit toujours au pluriel le mot *Parallèles,* quoiqu'il soit au singulier dans le titre de l'ouvrage de Charles Perrault. Ce dernier a fait au *Discours sur l'ode* une réponse fort étendue, dont il nous a paru bien suffisant de rapporter quelques passages. Nous avons choisi de préférence ceux qui jettent du jour sur les *réflexions critiques.*

[c] *Voyez* sur Chapelain le tome Ier, page 13, note *a.*

[d] Voir sur Cotin le tome Ier, page 18, note *c.*

[e] Cette phrase se lit ainsi dans les éditions avouées par l'auteur. Saint-Marc a cru devoir la changer de la manière suivante : « Pin« dare *y* est des plus maltraités. » Plusieurs éditeurs, tels que « MM. Didot, Daunou, etc., ont suivi son exemple.

Pindare, né à Thèbes, capitale de la Béotie, dans le cinquième

tés. Comme les beautés de ce poëte sont extrêmement renfermées dans sa langue, l'auteur de ces dialogues, qui vraisemblablement ne sait point de grec [a], et qui n'a lu Pindare que dans des traductions latines assez défectueuses, a pris pour galimatias tout ce que la foiblesse de ses lumières ne lui permettoit pas de comprendre. Il a sur-tout traité de ridicules ces endroits merveilleux où le poëte, pour marquer un esprit entièrement hors de soi, rompt quelquefois de dessein formé la suite de son discours; et afin de mieux entrer dans la raison, sort, s'il faut ainsi parler, de la raison même [b], évitant avec [c] grand soin cet

siècle avant l'ère vulgaire, florissoit au temps de l'expédition de Xerxès, et vécut environ soixante-cinq ans. Il avoit composé des élégies, des dithyrambes, des tragédies, etc. De tous ces ouvrages, il ne nous est resté que quatre livres d'odes à la louange des vainqueurs couronnés aux jeux Olympiques, Pythiques, Néméens et Isthmiques. Le génie de ce poëte est si élevé que son nom caractérise le sublime de l'inspiration.

[a] Dans le cahier de 1693, on lit : « Qui vraisemblablement ne « sait point *le* grec, ... » Despréaux fait encore ce reproche à Perrault, dans sa VIII[e] *Réflexion critique* sur Longin. Nous avons rapporté ce que lui opposoit son adversaire, dans la réponse qu'il fit en 1694 à cette même réflexion. *Voyez* notre tome III, page 248, note *c*.

[b] « Cela est difficile à comprendre, dit Perrault. Ce n'est pas un « moyen de mieux entrer dans la raison que d'en sortir. D'ailleurs « la poésie la plus dithyrambique ne fait point sortir le poëte de la « raison, en l'obligeant de s'écarter un peu de son sujet, puisque la « raison veut qu'il ait de l'emportement et de l'enthousiasme. » (*Lettre en réponse au discours sur l'ode*, nomb. VI.)

Saint-Marc trouve cette critique très sensée; il ne peut concevoir ce que Despréaux a voulu dire. La phrase de ce dernier est *juste*, claire et saillante. Ne faut-il pas, en effet, sortir de la raison ordinaire et calme, afin de mieux entrer dans l'enthousiasme, qui est *le*

ordre méthodique et ces exactes liaisons de sens qui ôteroient l'ame à la poésie lyrique. Le censeur dont [a] je parle n'a pas pris garde qu'en attaquant ces nobles hardiesses de Pindare il donnoit lieu de croire qu'il n'a jamais conçu le sublime des psaumes de David, où, s'il est permis de parler de ces saints cantiques à propos de choses si profanes, il y a beaucoup de ces sens rompus, qui servent même quelquefois à en faire sentir la divinité. Ce critique, selon toutes les apparences, n'est pas fort convaincu du précepte que j'ai avancé [b] dans mon Art poétique, à propos de l'ode :

Son style impétueux souvent marche au hasard :
Chez elle un beau désordre est un effet de l'art [c].

Ce précepte effectivement, qui donne pour régle de ne point garder quelquefois de régles, est un mystère de l'art, qu'il n'est pas aisé de faire entendre à un homme sans au-

véritable esprit, c'est-à-dire la raison du poëte ? Saint-Marc tâche de réfuter la théorie de Despréaux sur l'ode, par de longs raisonnements qui n'annoncent que le desir de combattre cet écrivain célèbre.

[c] Dans les éditions antérieures à celle de 1701, il y a : « évitant « avec soin cet ordre.... »

[a] Dans l'édition, ou plutôt dans le cahier de 1693, il y a : « Le « censeur dont on parle... » L'auteur n'y emploie jamais la première personne, en parlant de lui-même. Saint-Marc dit qu'il n'a pas connoissance de cette édition ; aucun éditeur ne l'a consultée ; elle offre pourtant, comme on le voit, des leçons qui ne se trouvent pas dans les éditions postérieures.

[b] « ... du précepte qu'on a avancé dans l'*Art Poétique*, ... » (Édition de 1693.)

[c] Chant II, vers 71, page 199. Cette citation, relative au genre lyrique, justifie le titre que l'auteur donne à sa préface. C'est mal-à-propos que Saint-Marc improuve ce titre : il ne s'agit pas seulement, comme il le dit, de l'ode sur la prise de Namur, mais de l'ode en général.

cun goût, qui croit que la Clélie [a] et nos [b] opéras sont les modéles du genre sublime; qui trouve Térence fade, Virgile froid, Homère de mauvais sens, et qu'une espèce de bizarrerie d'esprit [c] rend insensible à tout ce qui frappe

[a] *Voyez* sur le roman de *Clélie*, le tome Ier, satire X, page 281, notes 1 et *a*.

[b] « Et *les* opéras sont les modèles du genre sublime;.... » (*Édit. de* 1693 *et de* 1694.) Dans la première de ces deux éditions, l'auteur avoit écrit *opéras* avec *s*. Perrault lui en ayant fait le reproche, il n'osa pas insister à cet égard dans sa VIIIe *Réflexion critique*, et fit usage de la remarque dans l'édition de 1694. *Voyez* le tome III, page 259, note *b*. Jean-Baptiste Rousseau n'approuvoit pas cette docilité. « M. Despréaux, dit-il, passe trop aisément condamnation. « L'*s* est aussi nécessaire au pluriel d'*opéra*, qu'à tous les autres « pluriels de la langue. Ou ce mot est considéré comme latin, et « dans ce cas il ne doit point être employé au singulier; ou il est « naturalisé françois, et alors il est assujetti aux lois de la langue. « D'ailleurs on prononce en parlant *opéras*, *quidams*, *factums*; ce « qui est une marque qu'il faut les écrire ainsi. » (*Lettres sur différents sujets de littérature*, tome 2, page 190.)

[c] « Qu'il a, dit-on, commune avec toute sa famille, ... » Ces mots se trouvent dans l'édition de 1693 seulement. Despréaux les supprima dans les éditions postérieures, parceque Perrault en avoit paru vivement blessé, dans sa réponse, n. XII. « Cet endroit, mon« sieur, est trop fort, lui dit-il, et excède toutes les libertés et toutes « les licences que les gens de lettres prennent dans leurs disputes. « Ma famille est irréprochable, et elle l'est à un point que je lui fe« rois tort si je me donnois la peine de la justifier de votre calomnie. « On n'y trouvera que des gens de bien, des gens de bon sens, of« ficieux, bienfaisants et aimés de tout le monde. De quatre frères « que j'ai eus, et dont je suis le moindre et le dernier en toutes « choses, vous n'avez connu que celui qui étoit médecin et de l'aca« démie des sciences, etc., etc. »

Ce que Despréaux entendoit par cette *espèce de bizarrerie d'esprit*

ordinairement les hommes. Mais ce n'est pas ici le lieu de lui montrer ses erreurs. On le fera peut-être plus à propos, un de ces jours, dans quelque autre ouvrage [a].

Pour revenir à Pindare, il ne seroit pas difficile d'en faire sentir les beautés à des gens qui se seroient un peu familiarisé le grec; mais comme cette langue est aujourd'hui assez ignorée de la plupart des hommes, et qu'il n'est pas possible de leur faire voir Pindare dans Pindare même, j'ai cru que je ne pouvois [b] mieux justifier ce grand poëte qu'en tâchant de faire une ode en françois à sa manière, c'est-à-dire pleine de mouvements et de transports, où l'esprit parût [c] plutôt entraîné du démon de la poésie que guidé par la raison. C'est le but que je me suis proposé [d] dans l'ode qu'on va voir. J'ai pris [e] pour sujet la prise de Namur, comme la plus grande action de guerre qui se soit faite de nos jours, et comme la matière la plus propre à échauffer l'imagination d'un poëte. J'y ai jeté, autant que j'ai pu [f], la magnificence des mots; et, à l'exemple des anciens poëtes dithyrambiques, j'y ai employé [g] les figures les plus audacieuses, jusqu'à y faire un astre de la plume

étoit sans équivoque. Il crut néanmoins devoir developper sa pensée dans sa première *Réflexion critique* sur Longin. *Voyez* le t. III, page 164, note *b*.

[a] C'est ce qu'il exécuta, sans aucun retard, dans ses *Réflexions critiques sur quelques passages du rhéteur Longin.*

[b] « On a cru qu'on ne pouvoit mieux justifier ce grand poëte « qu'en faisant une ode en françois à sa manière, etc. » (*Édition de* 1693.)

[c] « Où l'on parût plutôt entraîné .... » (*Édit. de* 1693.)

[d] « C'est le but qu'on s'est proposé..... » (*Édit. de* 1693.)

[e] « On a pris pour sujet..... » (*Édit. de* 1693.)

[f] « On y a jeté, autant qu'on a pu, etc. » (*Édit. de* 1693.)

[g] « On y a employé..... » (*Édit. de* 1693.)

blanche que le roi porte ordinairement à son chapeau, et qui est en effet comme une espèce de comète fatale à nos ennemis, qui se jugent perdus dès qu'ils l'aperçoivent. Voilà le dessein de cet [a] ouvrage. Je ne réponds [b] pas d'y avoir réussi; et je ne sais [c] si le public, accoutumé aux sages emportements de Malherbe [d], s'accommodera de ces saillies et de ces excès pindariques. Mais, supposé que j'y aie échoué, je m'en consolerai du moins [e] par le commencement de cette fameuse ode latine d'Horace [f],

Pindarum quisquis studet æmulari, etc.

où Horace donne assez à entendre que s'il eût voulu lui-même s'élever à la hauteur de Pindare, il se seroit cru en grand hasard de tomber [g].

Au reste, comme parmi les épigrammes qui sont imprimées à la suite de cette ode, on trouvera encore une autre petite ode de ma façon, que je n'avois point jusqu'ici insérée dans mes écrits, je suis bien aise, pour ne me point brouiller avec les Anglois d'aujourd'hui, de faire ici ressouvenir le lecteur que les Anglois que j'attaque dans ce petit poëme, qui est un ouvrage de ma première jeunesse, ce sont les Anglois du temps de Cromwel.

J'ai joint aussi à ces épigrammes un arrêt burlesque

[a] « De ce petit ouvrage.. » (*Édit. de* 1693.)

[b] « On ne répond pas..... » (*Édit. de* 1693.)

[c] « Et on ne sait pas si le public, etc. » (*Édit. de* 1693.)

[d] Despréaux avoit exprimé le même jugement sur Malherbe, dans des vers qu'il supprima. *Voyez* le tome IV, page 174, note *a*.

[e] « Mais, supposé qu'on y ait échoué, on s'en consolera du moins.... » (*Édition de* 1693.)

[f] Livre IV, ode II.

[g] Ce discours se termine ici, dans les éditions antérieures à celle de 1701.

donné au Parnasse, que j'ai composé autrefois, afin de prévenir un arrêt très sérieux, que l'université songeoit à obtenir du parlement, contre ceux qui enseigneroient dans les écoles de philosophie d'autres principes que ceux d'Aristote [a]. La plaisanterie y descend un peu bas, et est toute dans les termes de la pratique; mais il falloit qu'elle fût ainsi, pour faire son effet, qui fut très heureux, et obligea, pour ainsi dire, l'université à supprimer la requête qu'elle alloit présenter.

. . . . Ridiculum acri
Fortiùs ac meliùs magnas plerumque secat res [b].

[a] Nous avons donné la première édition de l'*Arrêt burlesque;* elle n'avoit jamais été recueillie. *Voyez* le tome III, page 119, note *g*.

[b] Horace, livre I, satire X, vers 14—15.

Souvent une raison vaut moins qu'une saillie.
(*M. Daru.*)

ODE

SUR LA PRISE DE NAMUR[a].

Quelle docte et sainte ivresse
Aujourd'hui me fait la loi?
Chastes nymphes du Permesse,
N'est-ce pas vous que je voi?
Accourez, troupe savante;
Des sons que ma lyre enfante
Ces arbres sont réjouis (1).
Marquez-en bien la cadence;
Et vous, vents, faites silence:
Je vais parler de Louis[b].

[a] Louis XIV commandant en personne prit la ville de Namur le 5 juin 1692, après sept jours de tranchée, et le vieux château se rendit le 30 du même mois. Racine, qui accompagnoit le roi, donnoit à Despréaux tous les détails de ce siége mémorable. *Voy.* le tome IV, pages 141—161. L'*Ode sur la prise de Namur* parut dans les premiers jours d'août 1693. *Voyez* la lettre de Racine du 6 de ce mois, tome IV, page 205.

(1) L'idée de prêter du sentiment aux arbres est heureuse; mais l'expression n'est pas aussi heureuse que l'idée: *réjouis* est triste à l'oreille, et le verbe *sont* est sans action. Un poëte plein d'ivresse doit avoir un style plein de mouvement. (*Le Brun.*) * Observation incontestable.

[b] Après cette première strophe il y en avoit une dans laquelle

Dans ses chansons immortelles,
Comme un aigle audacieux,
Pindare, étendant ses ailes,
Fuit loin des vulgaires yeux(1).

Fontenelle est attaqué. Racine nous apprend les raisons qui la firent supprimer. *Voyez* sa lettre du 30 mai 1693, tome IV, page 174. Fontenelle se vengea par une épigramme très connue:

Quand Despréaux fut sifflé sur son ode, etc.

Brossette lui demanda la permission de l'insérer dans son commentaire, et n'eut sûrement pas de peine à l'obtenir. Voici la strophe supprimée, telle qu'on la trouve écrite de la main de Rollin dans un exemplaire de cette ode donné par l'auteur, et déposé à la Bibliothèque du roi:

Un torrent dans les prairies
Roule à flots précipités;
Malherbe dans ses furies
Marche à pas trop concertés.
J'aime mieux, nouvel Icare,
Dans les airs *cherchant* Pindare,
Tomber du ciel le plus haut,
Que, loué de Fontenelle,
Raser, *craintive* hirondelle,
La terre comme Perrault.

Nous avons souligné les mots *cherchant* et *craintive*, qui ne valent pas *suivant* et *timide* qu'on lit dans la leçon conservée par Brossette.

(1) La période terminée par ce vers est superbe, quoiqu'il n'y ait au fond aucun rapport entre un aigle et des chansons. (*Le Brun.*)
* A la marge de ces vers, l'exemplaire cité dans la note précédente offre les cinq vers suivants, écrits de la main de Rollin:

En prodiges l'eau féconde
Dans Versailles vole aux cieux.
La perle est fille de l'onde,
L'or est le charme des yeux.
Mais, ô ma fidèle lyre, etc.

Les quatre premiers vers, que nous n'avons pas vus ailleurs, étoient

Mais, ô ma fidèle lyre!
Si, dans l'ardeur qui m'inspire,
Tu peux suivre mes transports,
Les chênes des monts de Thrace (1)
N'ont rien ouï que n'efface [a]
La douceur de tes accords.

Est-ce Apollon et Neptune
Qui, sur ces rocs sourcilleux,
Ont, compagnons de fortune (2),
Bâti ces murs orgueilleux [b]?
De leur enceinte fameuse
La Sambre, unie à la Meuse,
Défend le fatal abord [c];
Et, par cent bouches horribles,
L'airain sur ces monts terribles
Vomit le fer et la mort.

vraisemblablement une première leçon. Ils semblent faire allusion au commencement de la Ire ode olympique de Pindare. *Voyez* la VIIIe *Réflexion critique*, tome III, page 252. Nous avons vérifié l'écriture de Rollin sur un manuscrit de ce dernier, que M. de Monmerqué possède.

(1) Hémus, Rhodope et Pangée. (*Despréaux, édition de* 1713.)

[a] Vers désagréable.

(2) Ils s'étoient loués à Laomédon, pour rebâtir les murs de Troie. (*Despréaux, édit. de* 1713.)

[b] Suivant Le Brun, « on reconnoît tout Boileau dans les quatre « premiers vers de cette strophe. » Cependant les mots *ont, compagnons*, placés à côté l'un de l'autre, flattent peu l'oreille.

[c] Vers pénible à prononcer.

Dix mille vaillants Alcides
Les bordant de toutes parts,
D'éclairs au loin homicides
Font petiller leurs remparts;
Et, dans son sein infidèle,
Par-tout la terre y recèle
Un feu prêt à s'élancer (1),
Qui, soudain perçant son gouffre,
Ouvre un sépulcre de soufre
A quiconque ose avancer [a].

(1) Ces vers sont admirables d'harmonie imitative. Boileau est bien supérieur à Rousseau dans cette partie. (*Le Brun.*) * L'effet que produisent ces vers ne justifie pas un pareil éloge.

[a] Dans sa *quatrième Lettre à M. de Voltaire*, page 91, Clément met cette strophe fort au-dessus de la description suivante :

Dans des antres profonds on a su renfermer
Des foudres souterrains tout prêts à s'allumer.
Sous un chemin trompeur, où, volant au carnage,
Le soldat valeureux se fie à son courage,
On voit en un instant des abymes ouverts,
De noirs torrents de soufre épandus dans les airs,
Des bataillons entiers, par ce nouveau tonnerre,
Emportés, déchirés, engloutis sous la terre.
(*La Henriade, chant VI, vers* 105—112.)

Voici la réponse de La Harpe à Clément : « *Dix mille Alcides* est « une froide hyperbole, qui n'est point faite pour le style noble. Si « les défenseurs de Namur sont tous des *Alcides*, que seront donc « ceux qui ont pris la ville? On voit jusqu'où l'exagération peut me- « ner. On a toujours cru louer suffisamment un héros en le nom- « mant *un Alcide*, et voilà que dix mille soldats sont des *Alcides*, « et de *vaillants Alcides* [a]!.... Font petiller est prosaïque et foible,

[a] *Voyez* dans la note suivante la réponse à cette critique.

Namur, devant tes murailles
Jadis la Grèce eût, vingt ans,
Sans fruit vu les funérailles
De ses plus fiers combattants.
Quelle effroyable puissance
Aujourd'hui pourtant s'avance,
Prête à foudroyer tes monts!
Quel bruit, quel feu l'environne!
C'est Jupiter en personne [*a*],
Ou c'est le vainqueur de Mons [*b*].

« quoique M. Clément loue cette expression. Il a raison de louer « celle d'*éclairs au loin homicides;* c'est tout ce qu'il y a de bon dans « cette strophe. Mais on ne conçoit pas pourquoi il s'extasie sur le « *sépulcre de soufre*, qui, selon lui, vaut mieux tout seul que toute « la description de Voltaire. *Il est*, dit-il, *cent fois plus hardi*, *plus* « *poétique, plus profond; c'est une expression neuve et de génie*. Par- « lez-moi de la haine pour exalter un écrivain, quand il s'agit d'en « déchirer un autre. Mais un *sépulcre de soufre* n'est pas plus extraor- « dinaire qu'un *sépulcre de feu*, qu'on a dit cent fois. Il s'en faut bien « que cette figure commune puisse excuser, sur-tout dans des vers « lyriques, cette chute misérable : *A quiconque ose avancer*, qui gâ- « teroit la meilleure strophe. La description des mines dans Vol- « taire est fort belle, et les deux derniers vers sont bien d'un autre « effet que le *sépulcre de soufre*, et valent mieux que toute la « strophe. » (*Cours de littérature*, 1821, tome VIII, page 90.)

Clément fait une autre observation, que La Harpe n'a pas relevée, et qui semble devoir l'être : « *Dans son sein infidèle*, dit-il, est « bien plus animé que *sous un chemin trompeur*. » Pour que l'épithète d'*infidèle* fût exacte, ne faudroit-il pas que l'explosion de la mine eût lieu contre ceux qui la pratiquent dans le sein de la terre? La mine trompe l'ennemi, mais sans infidélité : le piège qu'elle lui tend est l'objet de sa destination, et les lois de la guerre l'autorisent.

[*a*] La Harpe perd de vue ce beau vers, lorsqu'il dit : « Si les dé-

N'en doute point, c'est lui-même;
Tout brille en lui, tout est roi [c].
Dans Bruxelles Nassau blême [d]
Commence à trembler pour toi.
En vain il voit le Batave,

« fenseurs de Namur sont tous des Alcides, que seront donc ceux « qui ont pris la ville? » Despréaux avoit déja, dans l'épître IV, p. 41, employé la même image :

Il a de Jupiter la taille et le visage, etc.

[b] Louis XIV avoit pris Mons le 9 avril 1691. *Voyez* sur le siége de cette ville le tome IV, page 114. Aux yeux de Clément, si la strophe précédente est « pleine de verve et de chaleur, » celle-ci est « pleine de noblesse et de majesté. » Il développe ce jugement de la manière suivante : « Quelle finesse dans la louange que contiennent « les quatre premiers vers! et quelle grandeur, quelle force dans les « derniers!

C'est Jupiter en personne

« étoit déja un grand trait. Louis, au milieu de la foudre et des « éclairs, peut bien d'abord paroître aux yeux d'un poëte *Jupiter* « *en personne;* mais ce dernier trait

Ou c'est le vainqueur de Mons,

« qui semble diminuer la flatterie, et qui augmente réellement l'é-« loge, est d'une grande beauté. Il n'y a que le *vainqueur de Mons* « qui puisse être pris pour *Jupiter en personne.* » (*Quatrième Lettre à M. de Voltaire*, page 95.) Nous ne dirons rien de quelques vers durs et prosaïques de cette strophe. Nous remarquerons seulement que la finesse des quatre premiers échappe à notre foible vue.

[c] Saint-Marc lui-même n'a pu refuser son admiration à cette noble peinture.

[d] Vers bien peu digne de l'auteur du vers précédent. *Voyez* sur Guillaume III de Nassau, prince d'Orange, le tome III, page 136, note *a*.

Désormais docile esclave,
Rangé sous ses étendards;
En vain au lion belgique
Il voit l'aigle germanique
Uni sous les léopards[a]:

Plein de la frayeur nouvelle
Dont ses sens sont agités,
A son secours il appelle
Les peuples les plus vantés.
Ceux-là viennent du rivage
Où s'enorgueillit le Tage
De l'or qui roule en ses eaux;
Ceux-ci, des champs où la neige
Des marais de la Norvége
Neuf mois couvre les roseaux(1).

[a] Suivant Le Brun, ce vers « n'est ni bon françois, ni élégant, « ni euphonique. » Il auroit voulu sans doute que le poëte eût dit *unie* au lieu d'*uni*. Le mot *aigle* a long-temps été des deux genres; mais il est vrai qu'en termes d'armoiries et de devises il a toujours été du féminin. C'est un usage auquel Despréaux ne se conforme pas. Il dit ailleurs, en parlant des secours donnés par Louis XIV à l'empire d'Allemagne :

Rendre à l'aigle *éperdu* sa première vigueur, etc.

Voyez le *Discours au roi*, tome I[er], page 55, note 1.

(1) L'auteur préféroit cetté septième stance à toutes les autres. (*Brossette.*) * « Je n'aperçois pas le motif de cette préférence, dit « Saint-Marc. Cette stance est poétique et bien faite; mais la sui- « vante me paroît fort supérieure à celle-ci. » On ne sauroit qu'applaudir à cette dernière observation.

Mais qui fait enfler la Sambre?
Sous les Jumeaux effrayés(1),
Des froids torrents de décembre
Les champs par-tout sont noyés.
Cérès s'enfuit éplorée
De voir en proie à Borée
Ses guérets d'épis chargés,
Et, sous les urnes fangeuses
Des Hyades orageuses,
Tous ses trésors submergés[a].

Déployez toutes vos rages(2).
Princes, vents, peuples, frimas;

(1) Le siège se fit au mois de juin, et il tomba durant ce temps-là de furieuses pluies. (*Despréaux, édition de* 1713.) * *Jumeaux* se trouve dans les éditions avouées par l'auteur. Le dictionnaire de l'académie, édition de 1694, admet également les mots *jumeaux* et *gémeaux*, pour exprimer l'un des douze signes du zodiaque. Aujourd'hui l'on emploie seulement le second dans ce sens. Parmi les éditions les plus récentes, celle de M. Crapelet est la seule qui nous ait paru respecter le texte original.

[a] « Que d'images dans ces dix vers ! que de richesses poétiques ! « quelle abondance d'expressions ! quels torrents d'harmonie ! Je ne « sache pas qu'Horace, Malherbe ni Rousseau aient rien de plus « achevé. » (*Quatrième Lettre à M. de Voltaire*, par Clément, p. 96.) Ici l'éloge n'a rien d'exagéré.

(2) Quoique tous nos vieux poëtes eussent employé ce *pluriel*, il n'étoit déja plus en usage quand notre auteur composa son ode. Je ne lui ferai pourtant pas un crime de s'en être servi dans cet endroit, où ce *pluriel* me paroît bien plus énergique que ne seroit le *singulier*. Cette stance au reste commence très bien, et se soutient jusqu'au sixième vers.... (*Saint-Marc.*) * L'observation sur

Ramassez tous vos nuages,
Rassemblez tous vos soldats :
Malgré vous, Namur en poudre
S'en va [a] tomber sous la foudre
Qui domta Lille, Courtrai,
Gand la superbe Espagnole [b],
Saint-Omer, Besançon, Dole,
Ypres, Mastricht et Cambrai [c].

la vigueur de la première moitié de cette strophe fait honneur au critique. Quant au mot *rages* employé au pluriel, on en trouve des exemples même dans la dernière édition du dictionnaire de l'académie. Une lettre de Despréaux, adressée à Racine le 4 juin 1693, nous a conservé sa première composition, à partir de cette strophe-ci. Nous l'avons donnée, tome IV, page 187, avec les changements faits par l'auteur. Ce seroit un double emploi, si nous la reproduisions. Nous éviterons également de répéter les notes que nous y avons jointes.

[a] *S'en va* convient peu au style rapide de l'ode.

[b] « Toutes ces villes, dit Saint-Marc, n'étoient pas moins *espa-* « *gnoles* que *Gand*. Pourquoi donc cette dernière est-elle ici la seule « qui soit qualifiée *la superbe espagnole?* » Cette épithète n'est pas employée au hasard. Despréaux a voulu signaler l'attachement de cette ville à la domination du roi d'Espagne, attachement dont elle étoit fière. Sa première leçon l'exprimoit positivement ; au lieu de *superbe*, il y avoit *constante*.

[c] Il faut éviter en général toute énumération où l'on procède sèchement par des substantifs. C'est quelquefois un moyen de rendre le style plus rapide ; mais celle que l'auteur fait ici est si détaillée qu'elle rappelle, pour ainsi dire, les vers techniques du père Buffier dans sa géographie. Aussi Le Brun s'écrie-t-il : « Fatale nomen- « clature, composée de mots durs et barbares qui déchirent l'o- « reille ! Quelles rimes pour une ode que *Cambrai* et *Courtrai!* et quels

Mes présages s'accomplissent:
Il commence à chanceler;
Sous les coups qui retentissent
Ses murs s'en vont s'écrouler [a].
Mars en feu, qui les domine,
Souffle à grand bruit leur ruine [b];
Et les bombes, dans les airs
Allant chercher le tonnerre,
Semblent, tombant sur la terre,
Vouloir s'ouvir les enfers [c].

« vers, bon Dieu, où l'on entasse *Ypres, Mastricht et Cambrai!* Com« ment Boileau, qui avoit l'oreille si bien organisée, pouvoit-il les « placer dans un ouvrage purement lyrique? »

[a] *Voyez* le tome IV, page 187, note *d.*

[b] « Je ne crois pas, dit Clément, que, dans Homère même, il y « y ait une peinture plus forte que celle de ces vers. » (*Quatrième Lettre à M. de Voltaire*, page 97.)

[c] Brossette raconte qu' « après la prise d'Ypres, qui fut une des « conquêtes du roi [a], Despréaux alla voir la citadelle, et remarqua « que les bombes, qu'il avoit vu jeter pendant le siége, avoient fait « des creux extrêmement profonds dans le terrain... Cette observa« tion, qu'il n'auroit pas faite s'il n'étoit jamais sorti de Paris, lui fit « sentir depuis combien il étoit utile à un poëte de voyager; et il di« soit qu'Homère, dans les divers voyages qu'il avoit faits, s'étoit « rempli d'une infinité de connoissances, et avoit appris à former « les images si vraies, si nobles et si variées, que nous admirons dans « sa poésie. »

On remarque, dans les quatre vers qui terminent cette strophe, la légèreté avec laquelle s'élèvent les bombes, et le bruit qu'elles font par leur chute. Le Brun néanmoins en trouve la construction embarrassée et l'harmonie peu imitative. La Harpe en fait une critique

[a] Ypres se rendit au roi le 25 mars 1678.

Courez donc; qui vous retarde?
Tout l'univers vous regarde:
N'osez-vous la traverser [a]?

Loin de fermer le passage
A vos nombreux bataillons,
Luxembourg a du rivage
Reculé ses pavillons [b].
Quoi! leur seul aspect vous glace!
Où sont ces chefs pleins d'audace,
Jadis si prompts à marcher,
Qui devoient, de la Tamise [c]
Et de la Drave (1) soumise,
Jusqu'à Paris nous chercher (2)?

[a] Cette strophe et les deux précédentes, dont nous avons donné la première leçon, tome IV, pages 188—190, sont bien foibles, malgré les efforts du poëte pour les corriger.

[b] Cet éloge, assurément bien modeste, du maréchal de Luxembourg, ne rassuroit pas néanmoins Despréaux sur la crainte de déplaire à Louis XIV, en associant quelqu'un à ses triomphes. *Voyez* avec quel soin il consulte Racine sur cet hommage, tome IV, p. 195. « Il y auroit eu, dit malignement d'Alembert, une meilleure raison « de supprimer la stance qui mettoit Despréaux si fort en peine, « c'est qu'elle est foible et peu digne de l'auteur; mais ce motif au« roit dû en faire disparoître beaucoup d'autres, plus mauvaises en« core que celle-ci. » (*Note quatorzième sur l'éloge de Despréaux.*)

[c] « Rivière qui passe à Londres. » Telle est la note de Brossette. Nous la rapportons, parceque M. Daunou l'attribue par méprise à Despréaux.

(1) Rivière qui passe à Belgrade en Hongrie. (*Despréaux*, *édition de* 1713.) * A cette note Brossette ajoute les mots suivants : « Où le

Cependant l'effroi redouble [a]
Sur les remparts de Namur :
Son gouverneur, qui se trouble,
S'enfuit sous son dernier mur [b] :
Déja jusques à ses portes [c]
Je vois monter nos cohortes [d]
La flamme et le fer en main ;
Et sur les monceaux de piques,
De corps morts, de rocs, de briques,
S'ouvrir un large chemin [e].

« duc de Bavière, l'un des chefs ennemis, s'étoit signalé contre « les Turcs. »

(2) *Qui devoient de la Tamise et de la Drave nous chercher jusqu'à Paris*, est une locution incorrecte et plate en vers comme en prose. On trouve jusqu'à présent dans cette ode trois strophes d'ironie ; cette figure est en général plus du ressort de la satire que de celui de l'ode. (*Le Brun*) * La locution critiquée est seulement familière.

[a] Rien n'est moins pindarique que ce début.

[b] Despréaux désigne M. de Vimbergue, vieillard de quatre-vingts ans, qui résista jusqu'à la dernière extrémité. Racine a donné les détails de sa défense héroïque, tome IV, page 158.

[c] Le dernier vers de la strophe précédente commence par les mots *jusqu'à Paris*.

[d] La première leçon offroit un vers moins dur : le mot *cohortes* a besoin d'épithète. *Voyez* le tome IV, page 191, note *a*.

[e] Il faut avoir formé la résolution de contredire Voltaire en tout, pour tenir le langage de Clément. « Vous avez, lui dit-il, pris pour « dureté l'harmonie imitative de l'avant dernier vers. Despréaux, qui « avoit si justement repris Chapelain sur la rudesse barbare de sa « versification, étoit bien loin de pécher par là ; mais il savoit aussi « qu'il y a des occasions où cette rudesse bien ménagée devient une « beauté d'harmonie. En quelle circonstance pouvoit-il en faire un « meilleur usage, que pour exprimer la difficulté d'un assaut sur un

C'en est fait. Je viens d'entendre
Sur ces rochers éperdus
Battre un signal pour se rendre.
Le feu cesse : ils sont rendus [a].
Dépouillez votre arrogance,
Fiers ennemis de la France ;
Et, désormais gracieux [b],
Allez à Liége, à Bruxelles [c],
Porter les humbles nouvelles
De Namur pris à vos yeux.

Pour moi, que Phébus anime
De ses transports les plus doux,
Rempli de ce dieu sublime,
Je vais, plus hardi que vous,
Montrer que sur le Parnasse,
Des bois fréquentés d'Horace (1)
Ma muse dans son déclin

« mont rocailleux et scabreux ? Aussi son vers doit-il servir d'exemple « dans ce genre, etc. » (*Quatrième Lettre à M. de Voltaire*, page 98.) Malgré ce ton décisif, il est bien difficile de ne pas voir dans ce vers une dureté bizarre et une circonstance mal choisie.

[a] Saint-Marc loue avec raison les quatre premiers vers de cette strophe.

[b] Ce mot que l'on doit à Ménage n'est pas ici convenablement placé. Voltaire en a fait la remarque en ces termes : « Boileau, dans « son ode sur Namur, semble l'avoir employé d'une manière im- « propre, pour signifier moins fier, abaissé, modeste. » (*Dictionnaire philosophique*, au mot *gracieux*.)

[c] Ce vers est bien peu lyrique.

(1) Un poëte plus hardi que les ennemis fuit les avenues des bois fréquentés d'Horace, et s'élève soutenu de ses propres ailes. Toute

Sait encor les avenues,
Et des sources inconnues
A l'auteur du Saint-Paulin (1).

cette strophe en général languit et meurt, et n'est point ressuscitée par *l'auteur du Saint-Paulin* qui la termine. (*Le Brun.*) * Un trait satirique a fait oublier au poëte qu'il imitoit Pindare : telle est la force du naturel.

(1) Poëme héroïque du sieur P*** (*Despréaux, édition de* 1693.) * Dans l'édition de 1713, il y a « de M. P***. (*Perrault.*) Ce dernier ne se contenta point de critiquer l'*Ode sur la prise de Namur:* il en fit une sur les victoires de Louis XIV; mais il lui fut plus aisé d'attaquer une pièce trop inégale, que d'en composer une meilleure. Il promet de ne pas s'égarer comme Pindare, et il tient fidèlement sa parole. Voici son début; c'est peut-être ce qu'il y a de moins foible dans son ode :

Je veux aux races futures,
Par les accents de ma voix,
Transmettre les aventures
Du plus grand de tous les rois.
Pour accomplir ma promesse,
Je ne veux point d'une ivresse
Qui m'agite de ses feux,
Ni que ma muse s'égare,
En suivant le vieux Pindare
Dans ses écarts ténébreux.

Voltaire, dans le *Temple du Goût*, suppose que Despréaux revoit ses ouvrages,

Et rit des traits manqués du pinceau foible et dur
Dont il défigura le vainqueur de Namur.

Quarante ans après, dans l'*Épître à Boileau ou mon Testament*, il dit encore :

On admira dans toi jusqu'au style un peu dur
Dont tu défiguras le vainqueur de Namur.

Ce jugement sévère, mais juste en général, est presque universellement adopté, malgré le suffrage imposant de Racine [a], que l'on attribue aux illusions de l'amitié. Clément regarde cette pièce comme l'une des plus belles odes pindariques que nous ayons. A l'exception de trois ou quatre expressions trop simples, tout le reste lui paroît de la plus grande chaleur et de la plus haute poésie. La Harpe au contraire n'y voit que des fautes palpables, et la déclare très mauvaise sous tous les rapports. Le Brun s'exprime avec plus de mesure : « Le « plan de cette ode est beau, dit-il. Le sujet est bien saisi. Elle ren« ferme des strophes d'une grande vigueur. Il y en a de foibles ; il y « en a même de mauvaises. Là étincellent des expressions riches et « superbes ; ici l'on en trouve de basses et de ridicules ; et là, d'in« correctes et de triviales. En général la versification en est peu ly« rique. »

Voltaire est celui qui, d'un mot, caractérise le mieux cette pièce. En général, les effets de style y sont *manqués;* les mouvements que le poëte accumule annoncent plutôt les efforts du travail que les élans de l'enthousiasme ; la foiblesse et l'embarras de la diction décèlent un écrivain qui essaie le rythme de l'ode. A l'égard du plan, si vanté par Le Brun, on n'y trouve pas assez de cette alternative de succès et de revers qui nourrit l'intérêt ; la victoire du monarque françois n'est pas assez disputée. L'auteur ne sort pas de sa matière, qu'il traite avec une exactitude presque historique ; il s'interdit ces digressions fréquentes dans le modèle qu'il se propose d'imiter, dans ce chantre sublime dont il veut faire apprécier les beautés à ceux qui ne connoissent point l'original.

[a] *Voyez* sa lettre du 9 juin 1693, tome IV, page 196.

AVERTISSEMENT
DU NOUVEL ÉDITEUR.

L'ordre dans lequel Despréaux a donné la première partie de ses petites pièces, en 1701, n'a jusqu'à présent été admis par aucun éditeur. On ne s'est pas conformé davantage à celui que Valincour et Renaudot ont observé à l'égard de la seconde partie, ajoutée dans l'édition posthume de 1713, d'après les intentions de leur ami commun. Chacun a classé par genre, avec plus ou moins d'exactitude, les différentes pièces qui suivent l'*Ode sur la prise de Namur.* Quelques éditeurs ont cependant adopté le plan de Brossette, entre autres ceux de 1735, de 1740, de 1768.

Nous avons respecté l'arrangement établi par l'auteur lui-même. Épigrammes, inscriptions, couplets, épitaphes, sonnets, stances, ode, énigme, il a voulu tout réunir avec une apparente confusion, mais dans le dessein très vraisemblable de rendre plus variée et plus piquante la lecture de son recueil. Tel est aussi l'effet que produit la manière dont il l'a disposé.

Ces diverses pièces sont rassemblées sous le titre d'Épigrammes, que nous avons également conservé. Ce titre, qui paroît irrégulier, fut employé moins peut-être à cause de l'acception étendue dans laquelle a long-temps été pris le mot *épigramme*, que parceque ce genre de poésie domine, quant au nombre, dans les deux recueils de 1701 et de 1713.

Despréaux, qui manie l'arme de la plaisanterie avec tant de supériorité, semble n'avoir plus la même adresse lorsqu'il faut lancer le trait rapide de l'épigramme proprement dite. Il n'est point de lecteur judicieux qui ne sente cette différence. Le Brun est pourtant le seul qui, je crois, ait essayé de l'expliquer. Voici comment il s'exprime : « J'ai dit « que Boileau, si bien né pour la satire, n'a pas connu l'art

« de l'épigramme [a], et ses épigrammes le prouvent encore « mieux que moi. Il avoit négligé d'étudier chez Clément « Marot, le père de ce genre, le mètre, le rhythme, le choix « des mots, le tour et la richesse de rimes qui conviennent « à ce piquant badinage. Le trait qu'il décoche, faute d'être « affilé habilement, mollit dans sa course, et meurt avant « d'avoir atteint le but. Quand Boileau tourne l'épigramme, « il lui arrive assez souvent de couper le vers de huit syl- « labes par celui de douze. Cette marche peut convenir à la « grace élégiaque, mais non à l'allure épigrammatique. Le « vers de dix syllabes est le vers par excellence qu'ont em- « ployé pour ce genre le naïf Marot, l'élégant et malin Ra- « cine, et le mordant Jean-Baptiste Rousseau. »

Voilà, sans contredit, l'une des remarques les plus saillantes de Le Brun. On y reconnoît l'expérience d'un poëte très exercé dans la composition dont il parle. Despréaux, qui savoit plier à son gré le vers alexandrin, s'étoit peu familiarisé sans doute avec les vers d'une autre mesure. Est-il vrai néanmoins que, pour réussir dans l'épigramme, ce qui lui manquoit le plus étoit d'avoir étudié le rhythme consacré par Marot? Je ne saurois le croire, quoique ce rhythme soit du plus heureux usage. N'avons-nous pas, en effet, d'excellentes épigrammes pour lesquelles on ne s'y est point asservi? Esprit observateur et juste, le satirique saisit les ridicules, et les peint avec des couleurs parfaitement assorties. Dans ses ouvrages si bien travaillés, le goût préside à ses railleries, amenées avec un naturel qui permet à peine de soupçonner les efforts; mais dans les épigrammes, fruits inattendus d'une inspiration subite, on sent en général qu'il n'est pas doué de cette verve de malice et de gaieté d'où jaillissent les bons mots.

[a] *Voyez* l'*Art Poétique*, chant II, p. 204 de ce vol., note *c*.

FABLE D'ÉSOPE [a].

Le Bucheron et la Mort.

Le dos chargé de bois, et le corps tout en eau,
Un pauvre bûcheron, dans l'extrême vieillesse,
Marchoit en haletant de peine et de détresse.
Enfin, las de souffrir, jetant là son fardeau,
Plutôt que de s'en voir accablé de nouveau,
Il souhaite la Mort, et cent fois il l'appelle.
La Mort vint à la fin : Que veux-tu? cria-t-elle.
Qui? moi! dit-il alors prompt à se corriger :
Que tu m'aides à me charger (1).

[a] L'édition de 1701 est la première où cette fable soit insérée.

(1) M. de La Fontaine avoit mis en vers cette fable; mais comme il s'étoit un peu écarté du sens d'Ésope, M. Despréaux lui fit remarquer qu'en abandonnant son original, il laissoit passer un des plus beaux traits qui fût dans Ésope. La Fontaine refit la fable (liv. I[er], fables XV et XVI); et M. Despréaux fit celle-ci en même temps. (*Brossette.*) * La Fontaine a mis à la fin de sa XV[e] fable, intitulée : *La Mort et le Malheureux*, une note qui confirme ce fait, sans que Despréaux y soit nommé. « Ce sujet, dit-il, a été traité d'une autre « façon par Ésope, comme la fable suivante le fera voir. Je compo-« sai celle-ci par une raison qui me contraignoit de rendre la chose « ainsi générale; mais quelqu'un me fit connoître que j'eusse beau-« coup mieux fait de suivre mon original, et que je laissois passer « un des plus beaux traits qui fût dans Ésope. Cela m'obligea d'y « avoir recours. »

Despréaux, si l'on s'en rapporte à Brossette, a nécessairement composé cette petite pièce avant l'impression des cinq premiers livres des fables de La Fontaine, publiés en 1668. On doit présumer

ÉPIGRAMME.

Le débiteur reconnoissant.

Je l'assistai dans l'indigence;
Il ne me rendit jamais rien.
Mais quoiqu'il me dût tout son bien,

qu'il voulut plutôt rendre le trait d'Ésope omis par le fabuliste françois, que jouter contre ce dernier. Cette supposition est du moins plus satisfaisante que le récit de Racine le fils, dont voici les propres expressions : « Il composa la fable du Bûcheron, dans sa plus grande « force, et, suivant ses termes, dans son bon temps. Il trouvoit cette « fable languissante dans La Fontaine. Il voulut essayer s'il ne pour« roit pas mieux faire, sans imiter le style de Marot, désapprouvant « ceux qui écrivent dans ce style. Pourquoi, disoit-il, emprunter une « autre langue que la sienne? [a] »

D'Alembert témoigne ainsi l'étonnement que lui cause ce passage : « On ne conçoit pas où est la langueur que Despréaux trouvoit dans « la fable de La Fontaine, encore moins en quel endroit de cette fable « La Fontaine a employé le style de Marot. Le jugement qu'on prête « ici à Despréaux est si étrange, qu'il est très vraisemblable que « Racine le fils a été mal servi par sa mémoire. » (*Note vingtième sur l'éloge de Despréaux.*) Quoi qu'il en soit, le satirique est à une distance plus grande encore de l'auteur des fables, dans l'apologue du Bûcheron et de la Mort que dans celui de l'Huître et des Plaideurs [b]. On sait que J.-B. Rousseau s'est également essayé sur le premier apologue, sans obtenir plus de succès.

D'Alembert ne s'est pas contenté de dire : « La sensibilité respire à « chaque vers dans la fable de La Fontaine; chaque vers de celle de « Despréaux semble flétri par la sécheresse [c]; » il a souligné, comme

[a] *OEuvres de Louis Racine*, 1808, tome V, page 77, *Mémoires sur la vie de Jean Racine.*

[b] *Voyez l'épître II*, page 24, note *a*.

[c] C'est à ce passage de l'*éloge de Despréaux*, que correspond la note vingtième, que nous avons citée.

Sans peine il souffroit ma présence :
O la rare reconnoissance (1)!

défectueuses sans doute, la plupart des expressions de la dernière. C'est mettre une importance affectée à un essai bien court, sur lequel les opinions ne sauroient être partagées.

(1) Le célèbre M. Patru, pressé par un créancier impitoyable (c'étoit un fermier général), étoit sur le point de vendre ses livres, la plus agréable et presque la seule chose qui lui restoit. M. Despréaux le tira de cette fâcheuse extrémité, en lui portant une somme beaucoup plus considérable que celle pour laquelle il étoit résolu de les donner. Il voulut même que M. Patru gardât sa bibliothèque comme auparavant, et qu'elle ne vînt à lui qu'en survivance. Il déboursa environ quatre mille livres, et il n'avoit pas encore les successions qu'il a recueillies dans la suite. Cette épigramme n'a été faite qu'après la mort de M. Patru, arrivée en janvier 1681. (*Brossette.*) * Elle fut insérée dans l'édition de 1701.

Saint-Marc dit qu'elle seroit beaucoup meilleure si l'on supprimoit le dernier vers. D'Alembert pense qu'elle est un trait général contre les ingrats, et qu'elle ne regarde point Patru, dont l'auteur resta l'ami après l'avoir obligé [a]. M. Daunoù y voit *une vérité importante,* qu'il développe en disant : « C'est une reconnoissance bien « rare en effet que de souffrir sans peine la présence d'un bienfai« teur. » Sans présumer trop avantageusement du cœur humain, il nous semble que le juger ainsi, c'est prendre les exceptions pour le général. Les hommes assez vils pour se dérober à l'aspect de ceux qui leur ont rendu des services forment le petit nombre. Pour louer dignement Patru, suffisoit-il de ne pas le comprendre parmi ces hommes, la honte de leur espèce ? Non assurément. Plus on examine cette épigramme, moins il est facile de se persuader que Despréaux ait eu l'intention de l'appliquer à un ami maltraité par la fortune, et dont il parla toujours avec une profonde estime [b].

[a] *Éloge de Despréaux*, note 38.

[b] *Voyez* la *satire* Ire, tome Ier, page 90, note *b*; l'*épître V*, dans ce volume, page 59, note *a*. et le tome IV, page 478.

AUTRE.

A M. Racine (1).

Racine, plains [a] ma destinée.
C'est demain la triste journée,
Où le prophète Desmarais (2),

Lui convenoit-il d'ailleurs de rappeler l'acte de générosité qu'il eut le bonheur d'exercer envers lui? Nous croyons donc qu'il a voulu s'égayer aux dépens d'un débiteur endurci, qui, ne sachant plus rougir, s'étoit affranchi de l'embarras qu'éprouvent les mauvais payeurs en voyant leurs créanciers. C'est en cela que nous paroît consister le sel du vers ironique, dont Saint-Marc désire la suppression :

O la rare reconnoissance!

(1) En 1674, M. Desmarets de St.-Sorlin entreprit une critique générale des œuvres de M. Despréaux, et la fit imprimer en 1675. Notre poëte, qui en fut averti, prévint la critique par cette épigramme. M. le duc de..., l'abbé Testu et Desmarets avoient travaillé de concert à cette critique. (*Brossette.*) * Au nom que ce commentateur laisse en blanc, Saint-Marc ajoute l'initiale *N*, qui signifie *Nevers*. Philippe-Julien Mancini-Mazarini, né à Rome en 1641, mort à Paris en 1707, étoit l'aïeul du dernier duc de Nivernois [a]. Quant à l'abbé Testu, c'est celui dont il est parlé dans la *satire VIIe*, t. 1, page 172, note 2. La critique à laquelle ils travaillèrent en commun avec Desmarets est la *Défense du poëme héroïque*, qui parut en 1674, et non en 1675 [b]. L'épigramme de Despréaux fut insérée dans l'édition de 1685, quatre ans après la mort de celui qui en est l'objet.

[a] Ce mot est écrit sans *s*, dans les éditions avouées par l'auteur.

(2) Son nom est ici écrit Desmarais, afin que la rime soit plus vi-

[a] *Voyez*, sur le duc de Nevers, l'épître VII, page 86, note *a*, et page 91, note *a*.

[b] *Voyez*, sur Desmarets, le tome Ier, satire Ire, page 76, note *a*, et, dans ce volume, l'*Art Poétique*, chant III, page 262, note *b*.

Armé de cette même foudre
Qui mit le Port-Royal en poudre [a],
Va me percer de mille traits.

sible. Il s'étoit érigé en homme inspiré et en prophète. Dans un de ses ouvrages, il disoit fort sérieusement que « Dieu, par sa bonté « infinie, lui avoit envoyé la clef du trésor de l'apocalypse. » (*Délices de l'esprit* [a], part. III, page 2). Dans un autre, il publioit que « Dieu l'avoit destiné à faire une réformation générale du genre hu- « main; et que pour cet effet il levoit une armée de cent quarante- « quatre mille victimes, dévouées à tout faire, et à tout souffrir se- « lon ses ordres. » (*Avis au Saint-Esprit* [b].) Il annonçoit quantité d'autres merveilles, dont on fit voir la vanité et le ridicule, dans huit lettres, qui parurent en 1666, et qu'on intitula *Les Visionnaires*, tant à cause d'une comédie de Desmarets qui porte le même titre, que parcequ'on découvroit dans ces lettres la source des illusions des fanatiques, dont on lui faisoit l'application, et l'on y prouvoit géométriquement qu'il étoit un visionnaire. M. Nicole en étoit l'auteur. (*Brossette.*) * Il est à présumer que le nom de Desmarets est altéré, dans cette épigramme, par respect pour la rime; mais il est possible que Despréaux ait négligé de l'écrire exactement, comme nous l'avons remarqué pour beaucoup d'autres noms [c]. D'ailleurs il l'écrit de la même manière dans sa note.

[a] On peut se former une idée du ton de Desmarets dans la polémique, par le titre seul de ses écrits contre cette maison. Le premier est intitulé : *Réponse à l'insolente apologie des religieuses de Port-Royal, avec la découverte de la fausse église des jansénistes et de leur fausse éloquence*, 1666. Les autres écrits ne diffèrent guère de celui-ci, qu'en ce qu'il met : *Seconde partie, troisième partie à l'insolente apologie des religieuses de Port-Royal*, etc.

[a] On a dit que l'*errata* de ce livre devoit se borner à ce peu de mots : *délices*, lisez *délires*.

[b] On croit que cet écrit n'a pas été imprimé. D'Olivet n'en fait point mention dans le catalogue des ouvrages de l'auteur, *Histoire de l'académie*.

[c] *Voyez* le tome Ier, satire V, page 143, note *b*.

C'en est fait, mon heure est venue.
Non que ma muse, soutenue
De tes judicieux avis,
N'ait assez de quoi le confondre :
Mais, cher ami, pour lui répondre,
Hélas! il faut lire Clovis (1).

VERS

Pour mettre sous le buste du roi, fait par M. Girardon, l'année que les Allemands prirent Belgrade.

C'est ce roi si fameux dans la paix, dans la guerre,
Qui seul fait à son gré le destin de la terre.
Tout reconnoît ses lois, ou brigue son appui.
De ses nombreux combats le Rhin frémit encore;
Et l'Europe en cent lieux a vu fuir devant lui
Tous ces héros si fiers, que l'on voit aujourd'hui
Faire fuir [a] l'Ottoman au-delà du Bosphore (2).

(1) Poëme de Desmarais ennuyeux à la mort. (*Despréaux, édition de* 1685.) * En 1657, l'auteur le publia en vingt-six chants; en 1673, il le réduisit à vingt chants, après y avoir fait des changements très nombreux.

[a] *Faire fuir* est désagréable.

(2) M. de Louvois ayant fait graver le portrait du roi, chargea M. Racine et M. Despréaux de faire des vers pour être mis sous le portrait. M. Racine eut plutôt fait les siens, et ils furent gravés. Ceux de M. Despréaux furent destinés à servir d'inscription au buste du roi, fait par le fameux Girardon, l'année que les Allemands prirent Belgrade, 1687. (*Brossette.*) * Cette date n'est pas exacte: l'électeur de Bavière emporta d'assaut la place de Belgrade, le six septembre mil sept cent quatre-vingt-huit.

Les faits donnés par M. Daunou sur cette inscription sont si po-

VERS

Pour mettre au bas du portrait de mademoiselle de Lamoignon.

Aux sublimes vertus nourrie en sa famille,
Cette admirable et sainte fille
En tous lieux signala son humble piété;
Jusqu'aux climats (1) où naît et finit la clarté,
Fit ressentir l'effet de ses soins secourables;

sitifs, que nous les transcrivons : « Dès le 31 août 1687, Girardon « lui-même, dit-il, écrit aux maire et échevins de Troyes [a], que « Boileau lui a donné ces sept vers pour mettre au bas de l'image du « roi. Il y a vraisemblablement erreur de date dans cette lettre de « Girardon.

« Les mots *sous le buste* sont inexacts dans l'intitulé de cette petite « pièce de vers. C'étoit un médaillon en marbre que Girardon avoit « fait pour Louis XIV [b].

« L'inscription latine, qui accompagnoit ce médaillon, étoit de « Racine [c]. Les sept vers françois de Boileau furent composés pour « remplacer cette inscription dans l'estampe de ce même médaillon, « gravée par Leclerc [d].

(1) Mademoiselle de Lamoignon, sœur de M. le premier président, faisoit tenir de l'argent à beaucoup de missionnaires jusque dans les Indes orientales et occidentales. (*Despréaux*, *édition de* 1713.) * Dans les éditions précédentes, telles que celles de 1694 et de 1701, on ne lit point ces mots : « Sœur de M. le premier président... »

[a] François Girardon naquit à Troyes, en 1630, suivant l'opinion commune, et mourut à Paris le 1er septembre 1715, le même jour que Louis XIV.

[b] Ce prince y étoit représenté en buste, ce qui semble autoriser l'expression de Despréaux.

[c] Cette inscription ne se trouve point dans ses œuvres, même dans l'édition si complète publiée par feu M. Germain Garnier, pair de France.

[d] Despréaux les inséra dans son édition de 1694.

Et jour et nuit pour Dieu pleine d'activité,
Consuma son repos, ses biens et sa santé,
A soulager les maux de tous les misérables(1).

(1) Magdeleine de Lamoignon,... a vécu dans une pratique continuelle des vertus chrétiennes. Elle étoit douée sur-tout d'une grande douceur,... le roi lui avoit confié la distribution de ses aumônes,... elle appeloit ordinairement M. Despréaux son directeur; mais elle vouloit quelquefois le diriger à son tour. Ainsi elle ne trouvoit pas bon qu'il fît des satires, parcequ'elles blessent la charité. « Mais ne « me permettriez-vous pas, lui dit-il un jour, d'en faire contre le « grand Turc, ce prince infidèle, l'ennemi de notre religion? — Contre « le grand Turc! reprit Mademoiselle de Lamoignon. Oh non, c'est « un souverain; et il ne faut jamais manquer de respect aux per- « sonnes de ce rang. — Mais contre le diable, répliqua M. Despréaux, « vous me le permettrez-bien? — Non, dit-elle encore après un mo- « ment de réflexion, il ne faut jamais dire du mal de personne. » (*Brossette.*) * Une autre réponse de mademoiselle de Lamoignon peint également son extrême bonté. On lui disoit que l'embonpoint du prédicateur Feuillet contrastoit avec la rigidité de sa doctrine. « Oh! ré- « pondit-elle, il commence à maigrir. » D'Alembert n'a pas voulu perdre l'observation faite contre le rigoureux casuiste : il l'attribue en conséquence à Despréaux [a]; mais on croit qu'elle appartient à la première présidente de Lamoignon.

Mademoiselle de Lamoignon, morte le 14 avril 1687, dans sa 78e année, fut inhumée aux Cordeliers dans la chapelle de sa famille. Despréaux lui rend hommage dans son poëme du Lutrin, chant VI, page 449, note *c*. Racine et lui composèrent son épitaphe; le premier nous l'apprend, dans une lettre du 4 août 1684, tome IV, page 65.

[a] *Voyez* le tome Ier, satire IX, page 254, note 2.

CHANSON

A boire, faite à Bâville, où etoit le père Bourdaloue [a].

Que Bâville me semble aimable,
Quand des magistrats le plus grand
Permet que Bacchus à sa table
Soit notre premier président!

Trois muses, en habits de ville,
Y président à ses côtés:
Et ses arrêts par Arbouville(1)
Sont à plein verre exécutés.

Si Bourdaloue un peu sévère
Nous dit: Craignez la volupté;
Escobar [b], lui dit-on, mon père,
Nous la permet pour la santé.

Contre ce docteur authentique,
Si du jeûne il prend l'intérêt:
Bacchus le déclare hérétique,
Et janséniste, qui pis est.

[a] *Voyez* sur cette chanson, composée en 1672, et que l'auteur inséra dans son édition de 1701, la lettre adressée le 15 juillet 1702 à Brossette, tome IV, page 440. Il seroit à désirer que l'on eût de semblables éclaircissements sur ses principaux ouvrages.

(1) Gentilhomme, parent de M. le premier président. (*Despréaux, édition de* 1701.)

[b] *Voyez* sur Escobar le tome IV, page 649, note *b*.

VERS

Pour mettre au-devant de la Macarise de l'abbé d'Aubignac [a], roman allégorique, où l'on expliquoit toute la morale des stoïciens [b].

Lâches partisans d'Épicure [c],
Qui brûlant [d] d'une flamme impure,
Du Portique (1) fameux fuyez l'austérité,
Souffrez qu'enfin la raison vous éclaire.
Ce roman, plein de vérité.
Dans la vertu la plus sévère
Vous peut faire aujourd'hui trouver la volupté [e].

[a] François Hédelin, plus connu sous le nom d'Aubignac, qui étoit celui de l'abbaye dont il fut pourvu, naquit à Paris en 1604, et mourut à Nemours en 1676. Sa tragédie en prose de *Zénobie* n'eut aucun succès, et *La Pratique du théâtre*, le plus important de ses ouvrages, ne se lit guère aujourd'hui. Despréaux vante pourtant les connoissances de l'auteur en ce genre, dans la troisième de ses *Réflexions critiques*, tome III, page 171.

[b] Dans l'édition de 1701, ces vers sont insérés avec le titre suivant : *Vers pour mettre au-devant d'un roman allégorique, où l'on expliquoit toute la morale des stoïciens.*

[c] Philosophe né l'an 341 avant l'ère vulgaire. Ses principes sont d'autant plus dangereux, qu'on les saisit mal : il faisoit, il est vrai, consister le souverain bien dans la volupté ; mais par la volupté il entendoit la sagesse.

[d] Dans les éditions avouées par l'auteur, on lit *brûlants ;* nous avons fait observer plusieurs fois qu'il mettoit presque toujours le participe actif au pluriel, même lorsque la grammaire prescrivoit le contraire. Quand il composa cette petite pièce, la règle étoit à peine établie.

(1) L'école de Zenon. (*Despréaux, édition de* 1713.)

[e] *Macarise* ou *la reine des îles fortunées*, parut en 1664, 2 vol. in-8°.

ÉPIGRAMME.

A messieurs Pradon et Bonnecorse, qui firent en même temps paroître contre moi chacun un volume d'injures.

Venez, Pradon [a] et Bonnecorse [b],
Grands écrivains de même force,

« C'est, dit la *Biographie universelle*, sur cet ouvrage que Richelet, « qui l'avoit d'abord loué, et qui ensuite se brouilla avec d'Aubi« gnac, fit ces quatre vers qu'il lui envoya :

Hédelin, c'est à tort que tu te plains de moi ;
N'ai-je pas loué ton ouvrage ?
Pouvois-je faire plus pour toi
Que de rendre un faux témoignage ? »

Despréaux, dans sa lettre du 9 avril 1702 à Brossette, tome IV, p. 430, se félicite de ce que ses vers ne furent pas compris parmi beaucoup d'autres, que l'abbé d'Aubignac avoit, suivant l'ancien usage, exigés de ses amis pour faire valoir son roman. Le poëte les inséra dans l'édition de ses œuvres de 1701.

[a] En 1685, Pradon publia les *Nouvelles Remarques sur tous les ouvrages du sieur D****. Nous avons fait connoître plusieurs passages de cette critique, qui forme un volume de 115 pages. Nous avons également cité plusieurs vers d'une épître qui la termine, et que l'auteur suppose lui avoir été adressée. En voici le début :

Ami de la justice et de la vérité,
Alcandre, dont l'esprit est rempli de clarté,
Admiré des savants, critique des critiques,
Qui puises ton discours des salines attiques,
Il est temps de montrer d'un rimeur insolent
Le mérite imposteur et le petit talent.
Ce chantre sans vigueur, sans art et sans génie,
Qui des accords qu'il note ignore l'harmonie,
N'est qu'un mélancolique, un farouche hibou,
Qui, pour voir la lumière, osa quitter son trou ;
Qui, faux imitateur d'Horace et de Lucile,

De vos vers recevoir le prix;
Venez prendre dans mes écrits
La place que vos noms demandent;
Linière [c] et Perrin [d] vous attendent (1).

Infecta le public des vapeurs de sa bile,
Et qu'on ne voit paré que de vols déguisés,
De morceaux recousus et d'ornements usés.
Qu'il est divertissant dans sa noble préface,
Où, pour justifier ses airs et son audace,
D'un remords scélérat empruntant tous les traits,
Par crainte il fait semblant d'abjurer ses forfaits!

Ces derniers vers attaquent la préface de l'édition de 1683, où Despréaux avoue que les auteurs qu'il a critiqués ne sont pas sans mérite, tome Ier, page 12. *Voyez* sur Pradon la page 45 du même volume, note *b*.

[*b*] En 1686, Bonnecorse fit imprimer à Marseille *Lutrigot, poëme héroï-comique*, en cinq chants, dans lequel il parodie les vers de Despréaux. C'est ainsi que le parodiste commence:

Je chante Lutrigot, ce héros du Parnasse
Dont la France indignée a condamné l'audace,
Qui, trop long-temps armé de ses traits imposteurs,
A déclaré la guerre aux plus fameux auteurs:
Lui qui, dans un poëme et sans art et sans forme,
A fait paroitre au jour une *machine énorme;*
Et qui croit, par l'effet d'une ample vision,
Avoir fait d'un *pupitre un second Ilion.*

L'époque de la publication de ce poëme annonce que Brossette commet une méprise, lorsqu'il dit que l'épigramme de Despréaux fut faite en 1685; elle fut insérée dans l'édition de 1694. Bonnecorse ajouta cinq autres chants à son poëme. *Voyez* sur cet auteur la satire VII, tome Ier, p. 172, note 2, et dans ce volume-ci l'épître IX, page 113, note *d*, ainsi que *le Lutrin*, chant V, page 425, note 1.

[*c*] Voir sur Linière le tome Ier, satire IX, page 253, note 1.

[*d*] Voir sur Perrin la satire VII, page 172, note 2.

(1) C'est riposter bien foiblement à deux volumes d'injures. (*Le*

ÉPIGRAMME [a].

A un médecin.

Oui, j'ai dit dans mes vers, qu'un célèbre assassin,
Laissant de Galien la science infertile,
D'ignorant médecin devint maçon habile;
Mais de parler de vous je n'eus jamais dessein:
Lubin [b], ma muse est trop correcte.
Vous êtes, je l'avoue, ignorant médecin,
Mais non pas habile architecte [c].

ÉPITAPHE

De la mère de l'auteur (1).

(*C'est elle qui parle.*)

Épouse d'un mari doux, simple, officieux,
Par la même douceur je sus plaire à ses yeux:

Brun.) * La menace de Despréaux ne pouvoit donner des regrets à Pradon et à Linière: avant de la faire, il les avoit mis à leur place dans ses écrits.

[a] Cette épigramme fut composée peu de temps après la publication de l'*Art Poétique*, où l'auteur a inséré la métamorphose d'un médecin en architecte. *Voyez* sur les motifs qui le déterminèrent le tome IV, page 24, note *a*.

[b] *Voyez* sur ce nom le tome IV, page 26, note *a*.

[c] De toutes les épigrammes du poëte, celle-ci étoit avec raison celle qu'il trouvoit la meilleure, d'après ce que dit Brossette. Elle fut insérée dans l'édition de 1694.

(1) Anne de Nielle, seconde femme de M. Boileau le greffier, mourut en 1637, âgée de 23 ans. De ce mariage sont nés Gilles, Jacques et Nicolas Boileau.... Cette épitaphe fut faite en 1670. (*Brossette.*) * Elle fut insérée dans l'édition de 1694.

Nous ne sûmes jamais ni railler, ni médire.
Passant, ne t'enquiers point si de cette bonté
Tous mes enfants ont hérité;
Lis [a] seulement ces vers, et garde-toi d'écrire [b].

VERS

Pour mettre au bas du portrait de mon père, greffier de la grand'-chambre du parlement de Paris.

Ce greffier, doux et pacifique,
De ses enfants au sang critique [c]
N'eut point le talent redouté;
Mais, fameux par sa probité,
Reste de l'or du siècle antique,
Sa conduite, dans le Palais
Par-tout pour exemple citée,
Mieux que leur plume si vantée
Fit la satire des Rolets (1).

[a] Dans les éditions avouées par l'auteur, ce mot est imprimé sans *s*.

[b] Dans un commentaire très-récent, on lit que ce vers annonce les remords du satirique; il nous semble exprimer plutôt la crainte qu'il devoit inspirer à ceux qui écrivent.

[c] Il s'agit des trois enfants qu'il eut de sa seconde femme; les autres n'ont point écrit. *Voyez* la première note de la pièce précédente.

(1) Gilles Boileau, greffier..., mourut en 1657, âgé de 73 ans; mais ces vers ne furent faits qu'en 1690. M. l'abbé Boileau, docteur de Sorbonne et chanoine de la Sainte-Chapelle, frère de l'auteur, a fait ces vers latins, qui ont été mis sous le même portrait gravé par le célèbre Nanteuil:

Desine flere tuum, proles numerosa, parentem,

ÉPIGRAMME.

A M. P [a] sur les livres qu'il a faits contre les anciens.**

Pour quelque vain discours, sottement avancé
Contre Homère, Platon, Cicéron ou Virgile,
Caligula [b] par-tout fut traité d'insensé,
Néron de furieux (1), Adrien d'imbécile [c].
Vous donc, qui dans la même erreur,
Avec plus d'ignorance, et non moins de fureur,
Attaquez ces héros [d] de la Grèce et de Rome;
P**, fussiez-vous empereur,
Comment voulez-vous qu'on vous nomme?

Quem rapuit votis sors inimica tuis.
Ecce tibi audaci scalpro magis ære perennem
Æmula naturæ reddit amica manus.

(*Brossette.*) * Ce commentateur assigne la même date à la mort du père de Boileau, dans ses remarques sur l'épître X; mais il nous a paru se tromper. *Voy.* à cet égard la page 137 de ce volume, notes 1 et 2; et à l'égard de Rolet, *voyez* le tome I[er], satire I[re], page 81, note 1. Quant aux vers de Despréaux, ils furent insérés dans l'édition de 1701.

[a] Dans les éditions avouées par l'auteur, Charles Perrault est ainsi désigné. Dans celle de Brossette, il l'est par un *P*..... initial et cinq points. Du Monteil est le premier qui l'ait nommé.

[b] *Voyez* sur Caligula le tome III, page 5, note *a*.

(1) Suétone ne dit pas un mot qui fasse croire que Néron pensât comme Caligula sur le compte des grands écrivains de la Grèce et de Rome. (*Saint-Marc.*)

[c] *Voyez* sur Adrien le tome III, page 5, note *a*.

[d] Despréaux donne ce nom aux grands écrivains de l'antiquité, dans plusieurs endroits de ses ouvrages. *Voyez* entre autres son *Remerciement à MM. de l'académie*, tome III, page 131. Le dic-

AUTRE

Sur le même sujet [a].

D'où vient que Cicéron, Platon, Virgile, Homère,
Et tous ces grands auteurs que l'univers révère [b],
Traduits dans vos écrits nous paroissent si sots?
P**, c'est qu'en prêtant à ces esprits sublimes
Vos façons de parler, vos bassesses, vos rimes,
Vous les faites tous des P** [c].

tionnaire de l'académie, édition de 1694, ne donne pas cette signification au mot *héros*.

[a] Suivant M. Daunou, cette épigramme et la précédente furent composées en 1687. Il paroît néanmoins qu'elles sont postérieures au *Parallèle des anciens et des modernes*. Elles furent insérées dans l'édition de 1694.

[b] Cet hémistiche est désagréable.

[c] S'il faut en croire Brossette, cette épigramme est celle que préféroit Racine. Saint-Marc pense qu'il est aisé d'en deviner la raison, et par le petit nombre d'épigrammes qu'il nous a laissées, et par ce que Monchesnai rapporte : « Je disois une fois à M. Despréaux, « Savez-vous que M. Racine est aussi satirique que vous? — Dites, « répondit-il, dites qu'il est plus malin que moi. » (*Bolæana*, nomb. LXXX.) Les épigrammes de Racine ont une finesse si piquante, que l'on s'étonne qu'il ait donné la préférence précisément à celle-ci : elle n'est qu'injurieuse.

AUTRE.

Au même [a].

Ton oncle (1), dis-tu, l'assassin
M'a guéri d'une maladie.
La preuve qu'il ne fut jamais mon médecin,
C'est que je suis encore en vie (2).

[a] Suivant M. Daunou, cette épigramme fut encore composée en 1687. Elle est cependant relative à un reproche fait par Charles Perrault, dans sa lettre en réponse au discours de Despréaux sur l'ode, lettre qui doit avoir été écrite au plus tôt en 1693. *Voyez* le tome III, *Réflexions critiques*, page 159, note *b*.

(1) Il n'a pas voulu dire *ton frère*.... Les premiers vers de cette épigramme étoient ainsi :

Tu te vantes, P......, que ton frère Assassin
M'a guéri d'une affreuse et longue maladie.

Le père Commire l'a ainsi traduite :

Mene tuus, clades quondam urbis publica, frater,
Eripuit morbo difficili atque gravi?
Mentiris : medico non sum usus fratre, Peralti.
Vis testem? vita perfruor incolumis.

On trouve un mot semblable de Pausanias, dans les *Dits notables des Lacédémoniens* de Plutarque. (*Brossette.*) * Despréaux avoit dit d'abord, dans l'édition de 1694 :

Ton frère, dis-tu, l'Assassin
M'a guéri d'une maladie.

Les vers cités par Brossette doivent être antérieurs à l'impression.

(2) C'est l'épigramme d'un homme du monde, et non pas celle d'un poëte. (*Le Brun.*) * Elle n'est pas la moins saillante.

AUTRE

Sur la première représentation de l'Agésilas de M. de Corneille, que j'avois vue (1666.)

J'ai vu l'Agésilas.
Hélas [a]!

AUTRE

Sur la première représentation de l'Attila (1667.)

Après l'Agésilas,
Hélas!
Mais après l'Attila,
Holà [b].

[a] « Agésilas, dit Voltaire, n'est guère connu dans le monde que « par le mot de Despréaux. Il eut tort sans doute de faire imprimer « ce mot, qui n'en valait pas la peine; mais il n'eut pas tort de le « dire. » (*Préface d'Agésilas.*) Le satirique a sans doute reconnu ce tort: cette épigramme et la suivante sont insérées dans l'édition de 1701, mais elles ne se trouvent pas dans celle de 1713.

[b] Le sel de cette épigramme ne répare point le malheur de l'avoir faite. (*Le Brun.*) * *Voyez*, dans le tome I[er], satire IX, page 246, les notes *a* et *b*. « Le P. Tournemine, dans une lettre imprimée, dit « Louis Racine, avance qu'il (*Despréaux*) ne décria l'Agésilas et l'At- « tila *que pour immoler les dernières pièces de Corneille à Racine son « idole.* Ce n'étoit pas certainement lui immoler de grandes victimes; « et Boileau ne pensa jamais à élever son idole, pour répéter le « terme du P. Tournemine, au-dessus de Corneille. Il savoit rendre « justice à l'un et à l'autre; ils les admiroit tous deux, sans décider « sur la préférence [a]. »

[a] *Œuvres de Louis Racine*, 1808, tome V, page 62, *Mémoires sur la vie de Jean Racine.*

SONNET

Sur une de mes parentes, qui mourut toute jeune entre les mains d'un charlatan [a].

Parmi les doux transports d'une amitié fidèle,
Je voyois près d'Iris couler mes heureux jours;
Iris que j'aime encore, et que j'aimai toujours,
Brûloit des mêmes feux dont je brûlois pour elle;

Quand, par l'ordre du ciel, une fièvre cruelle
M'enleva cet objet de mes tendres amours;
Et, de tous mes plaisirs interrompant le cours,
Me laissa de regrets une suite éternelle.

Ah! qu'un si rude coup étonna mes esprits!
Que je versai de pleurs! que je poussai de cris!
De combien de douleurs ma douleur fut suivie!

Iris, tu fus alors moins à plaindre que moi;
Et, bien qu'un triste sort t'ait fait perdre la vie,
Hélas! en te perdant j'ai perdu plus que toi.

[a] Ce sonnet, qui ne se trouve pas dans les éditions de 1701 et de 1713, fut composé sur la mort de mademoiselle Dongois, nièce de l'auteur. Celui-ci ne paroît point l'avoir oublié, comme le dit Brossette. La lettre du 24 novembre 1707, que ce dernier produit dans son commentaire, annonce plutôt et le regret du poëte en apprenant que sa pièce est connue, et ses motifs pour ne l'avoir pas publiée, quoique les vers en soient bien tournés. *Voyez* le tome IV, page 608.

AUTRE SONNET

Sur le même sujet [a].

Nourri dès le berceau près de la jeune Orante,
Et non moins par le cœur que par le sang lié,
A ses jeux innocents enfant associé,
Je goûtois les douceurs d'une amitié charmante;

Quand un faux Esculape, à cervelle ignorante,
A la fin d'un long mal vainement pallié,
Rompant de ses beaux jours le fil trop délié,
Pour jamais me ravit mon aimable parente.

Oh! qu'un si rude coup me fit verser de pleurs!
Bientôt, la plume en main signalant mes douleurs,
Je demandai raison d'un acte si perfide.

Oui, j'en fis dès quinze ans [b] ma plainte à l'univers;

[a] Le titre que nous donnons au précédent sonnet est celui que Despréaux avoit donné au sonnet ci-dessus, qu'il composa de 1690 à 1692, et qu'il inséra dans l'édition de 1701. Dans sa lettre du 15 juillet 1702, tome IV, page 441, il regarde ce dernier sonnet comme une des choses dont il s'applaudit le plus; il met les 3me, 4me et 14me vers au nombre des plus gracieux qu'il ait faits. Dans sa lettre du 24 novembre 1707, il explique à Brossette pour quelle raison il a refait sa première pièce de la seconde manière. *Voyez* le tome IV, p. 609. En parlant de cette seconde manière, « dont l'auteur étoit si content, » d'Alembert ajoute: « Nous croyons qu'il sera seul de son avis. » (*Dix-huitième note sur l'éloge de Despréaux.*) Le second sonnet offre des vers faits avec art; mais il a moins d'intérêt que le premier, qui fut composé dans la douleur.

[b] D'après une telle indication, le sonnet précédent doit avoir été composé vers l'an 1652, et non en 1654, comme l'avancent plusieurs éditeurs.

Et l'ardeur de venger ce barbare homicide
Fut le premier démon qui m'inspira des vers.

ÉPIGRAMME

Sur ce qu'on avoit lu à l'académie des vers contre Homère et contre Virgile [a].

Clio vint, l'autre jour, se plaindre au dieu des vers
Qu'en certain lieu de l'univers
On traitoit d'auteurs froids, de poëtes stériles,
Les Homères et les Virgiles.
Cela ne sauroit être, on s'est moqué de vous,
Reprit Apollon en courroux :
Où peut-on avoir dit une telle infamie?
Est-ce chez les Hurons, chez les Topinamboux [b]?
— C'est à Paris. — C'est donc dans l'hôpital des fous?
— Non, c'est au Louvre, en pleine académie [c]!

[a] Il s'agit du poëme intitulé : *Le siècle de Louis-le-Grand*, lu par Charles Perrault à l'académie françoise le 27 janvier 1687. *Voyez* à ce sujet le tome III, page 155, note *a*.

[b] Peuples sauvages de l'Amérique.

[c] « J'ai supprimé cette épigramme, écrit Despréaux à Maucroix, « et ne l'ai point mise dans mes ouvrages, parcequ'au bout du « compte je suis de l'académie, et qu'il n'est pas honnête de diffa- « mer un corps dont on est. » (*Tome IV, lettre du* 29 *avril* 1695, *page* 279.) Elle ne se trouve pas en effet dans l'édition de 1694; mais le satirique n'eut pas, en donnant l'édition de 1701, la force de persister dans ses bonnes intentions, quoiqu'il se fût réconcilié avec Perrault. C'étoit un léger sacrifice à faire à ce dernier. C'est néanmoins à cette épigramme que le prince de Conti, si connu par son goût, donnoit la préférence, suivant ce que dit Brossette.

AUTRE

Sur le même sujet [a].

J'ai traité de Topinamboux
Tous ces beaux censeurs, je l'avoue,
Qui, de l'antiquité si follement jaloux,
Aiment tout ce qu'on hait, blâment tout ce qu'on loue (1);
Et l'académie, entre nous,
Souffrant chez soi [b] de si grands fous,
Me semble un peu *Topinamboue* (2).

[a] A la suite de l'épigramme précédente, Brossette place celle-ci, qui n'est insérée dans aucune des éditions avouées par l'auteur. Ce dernier l'envoie en confidence à Maucroix, dans sa lettre du 25 avril 1695, tome IV, page 180. « Ces épigrammes, dit Le Brun, « n'étoient pas assez bonnes pour indisposer l'académie; on en a fait « depuis de meilleures contre elle, sans qu'elle changeât rien à son « allure. »

(1) Ce vers est furieusement hyperbolique. MM. Perrault n'étoient pas dans ce cas-là. (*Saint-Marc.*) * Ce commentateur, qui d'ailleurs applaudit à l'épigramme, pouvoit-il ignorer que dans une pareille guerre on dépasse le but, afin d'être plus saillant?

[b] Nous avons eu occasion de remarquer plusieurs fois que les poëtes emploient presque toujours le pronom *soi*, même dans les propositions qui présentent un sens déterminé.

(2) Ce dernier mot a été fait par notre poëte; et la singularité du mot fait une partie du sel de cette épigramme. Long-temps avant qu'elle eût été composée, M. Chapelle, ami de M. Despréaux, avoit trouvé un vieux almanach, à la fin duquel il y avoit une méchante pièce en vers burlesques, sur le mariage de *Lustucru*, laquelle finissoit ainsi:

Et le pauvre *Lustucru*
Trouve enfin sa *Lustucrue*.

Cette folie est l'original de *Topinamboue*. (*Brossette.*)

VERS

A mettre en chant.

Voici les lieux charmants, où mon ame ravie
Passoit à contempler Silvie
Ces tranquilles moments si doucement perdus.
Que je l'aimois alors! Que je la trouvois belle!
Mon cœur, vous soupirez au nom de l'infidèle:
Avez-vous oublié que vous ne l'aimez plus[a]?

C'est ici que souvent errant dans les prairies,
Ma main des fleurs les plus chéries
Lui faisoit des présents si tendrement reçus.
Que je l'aimois alors! Que je la trouvois belle!
Mon cœur, vous soupirez au nom de l'infidèle:
Avez-vous oublié que vous ne l'aimez plus(1)?

[a] D'Alembert cite ce refrain de Despréaux, comme un échantillon des « vers d'amour qu'il a eu le malheur de faire, » et s'étonne qu'il n'en ait pas pardonné quelques uns du même genre à Fontenelle. (*Dix-huitième note sur l'éloge de Despréaux.*) La critique de Marmontel est bien moins juste. Ce dernier semble d'abord blâmer uniquement le reproche que le poëte adresse à son cœur; mais ensuite il condamne tout le couplet qu'il rapporte. Il n'y trouve que de l'esprit, et prononce l'arrêt d'Alceste sur le sonnet d'Oronte:

Ce n'est que jeu de mots, qu'affectation pure,
Et ce n'est point ainsi que parle la nature.

(*Le Misanthrope*, acte I, scène II.)

Voyez les *Éléments de Littérature*, article *Anacréontique*.

(1) L'auteur dans sa jeunesse avoit aimé une fille fort spirituelle, nommée Marie Poncher, qu'on appeloit dans le monde mademoiselle de Bretouville. Cette aimable et vertueuse fille se fit religieuse.

Quelque temps après M. Despréaux se promenoit tout seul dans le jardin royal des Plantes ; et se rappelant les doux moments qu'il avoit passés autrefois avec elle à la campagne, il fit ces vers, qui furent mis en musique par le fameux Lambert, en 1671. Le roi prenoit plaisir à se les faire chanter par l'illustre mademoiselle de Leuffroy.

Mademoiselle de Bretouville étoit nièce d'un chanoine de la Sainte-Chapelle, qui possédoit un bénéfice simple de 800 livres de revenu : c'étoit le prieuré de Saint-Paterne, au diocèse de Beauvais. Ce bénéfice ayant vaqué par la mort du chanoine, sa nièce conseilla à M. Despréaux de s'en faire pourvoir en cour de Rome, présumant que l'évêque de Beauvais, de qui le prieuré dépendoit, ne songeroit pas sitôt à le conférer. M. Despréaux l'obtint, et en jouit pendant huit années, sans prendre néanmoins l'habit ecclésiastique, et sans se mettre trop en peine de faire un bon usage des revenus. M. le premier président de Lamoignon, qui avoit beaucoup de religion et de vertu, s'entretenant un jour avec M. Despréaux, lui fit comprendre qu'en se conduisant de la sorte, il ne pouvoit garder ce bénéfice en sûreté de conscience. M. Despréaux le reconnut, et en fit sa démission à l'évêque de Beauvais. Il fit plus, il supputa ce qu'il en avoit retiré depuis le temps qu'il en jouissoit ; et cette somme, qui se montoit à environ six mille livres, fut employée à faire la dot de mademoiselle de Bretouville, qui se fit religieuse dans un couvent du faubourg Saint-Germain. (*Brossette.*) * La première partie de ces faits, énoncés d'une manière positive, est contredite par Louis Racine ; et la seconde n'est pas entièrement conforme au récit de l'historien de l'académie des inscriptions et belles-lettres.

Racine avoit lu le commentaire de Brossette, lorsqu'il dit, trente ans après sa publication : « Une chanson tendre que Boileau a faite « ne lui fut point inspirée par l'amour, qu'il n'a jamais connu : il la « fit pour montrer qu'un poëte peut chanter *une Iris en l'air* [a]. »

Voici comment s'exprime de Boze, peu de jours après la mort de

[a] *OEuvres de Louis Racine*, 1808, tome V, *Mémoires sur la vie de Jean Racine*, page 72. *Voyez* ci-après les vers sur un mauvais cheval dont se servoit Despréaux pour aller voir mademoiselle de Bretouville, page 515, note 1.

ÉPIGRAMME

Sur une satire très mauvaise, que l'abbé Cotin avoit faite, et qu'il faisoit courir sous mon nom [a].

En vain par mille et mille outrages
Mes ennemis dans leurs ouvrages
Ont cru me rendre affreux aux yeux de l'univers(1).
Cotin[b], pour décrier mon style,
A pris un chemin plus facile:
C'est de m'attribuer ses vers(2).

Despréaux : « Comme il se sentoit tous les jours moins de disposition « à l'état ecclésiastique, il quitta le bénéfice qui étoit un prieuré » simple ; et poussant le scrupule du désintéressement au point de « ne pas même vouloir s'en faire un ami dans le monde, il le remit « entre les mains du collateur, qui étoit un saint prélat. Il fit plus, « il supputa à quoi se montoit tout ce qu'il en avoit reçu, et l'em- « ploya en différentes œuvres de piété, dont la principale fut le sou- « lagement des pauvres du lieu [a]. »

[a] Ce titre se lit de la manière suivante dans l'édit. de 1685 : *Sur une méchante satire que l'abbé Kautain avoit faite, etc.* Dans l'édition de 1694, il y a : *Sur une méchante satire que l'abbé Cotin avoit faite, etc.*

(1) Ce vers, qui paroît d'une longueur démesurée, est par trop lâche, sur-tout pour un vers épigrammatique. (*Le Brun.*)

[b] Dans l'édition de 1685, on lit *Kautain.*

(2) On avoit fait courir une satire non seulement mauvaise, mais très-dangereuse. L'abbé Cotin n'en étoit pas véritablement l'auteur; mais il l'attribuoit malicieusement à M. Despréaux, qui, pour se défendre, la lui rendoit. Un jour M. le premier président de Lamoignon refusa de lire un libelle que cet abbé avoit publié contre

[a] *Histoire de l'académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres*, in-12, tome II, page 483.

AUTRE

Contre le même.

A quoi bon tant d'efforts, de larmes et de cris,
Cotin [a], pour faire ôter ton nom de mes ouvrages?
Si tu veux du public éviter les outrages [b],
Fais effacer ton nom de tes propres écrits (1).

AUTRE

Contre un athée.

Alidor assis (2) dans sa chaise,
Médisant du ciel à son aise,
Peut bien médire aussi de moi.
Je ris de ses discours frivoles:
On sait fort bien que ses paroles
Ne sont pas articles de foi (3).

M. Despréaux, parceque M. le premier président accusoit en riant M. Despréaux de l'avoir composé lui-même, pour rendre ridicule l'abbé Cotin. (*Brossette.*)

[a] Dans l'édition de 1685 il y a *Kautain.*

[b] Saint-Marc élève sur la construction de ce vers des difficultés insoutenables.

(1) Originairement cette épigramme avoit été faite contre M. Quinault, parcequ'il avoit imploré l'autorité du roi pour obtenir que son nom fût ôté des satires de l'auteur; mais ce moyen-là n'ayant pas réussi, il rechercha l'amitié de M. Despréaux, qui mit Cotin à la place de Quinault dans cette épigramme.

(2) Il étoit tellement goutteux, qu'il ne pouvoit marcher. (*Despréaux, édition de* 1713.)

(3) Notre auteur avoit mis la conversion de M. de Saint-Pavin au

AUTRE

Contre Saint-Sorlain [a].

Dans le Palais hier Bilain [b]
Vouloit gager contre Ménage [c],
Qu'il étoit faux que Saint-Sorlain [d]

rang des impossibilités morales, dans ces mots de la satire Ire, vers 128 :

. . . . Et Saint-Pavin bigot [a].

Saint-Pavin repoussa cette injure par le sonnet suivant :

Despréaux grimpé sur Parnasse, etc. [b].

à quoi M. Despréaux répondit par cette épigramme, dans le premier vers de laquelle il y avoit

Saint-Pavin grimpé sur sa chaise, etc.

..... Il étoit toujours assis dans un fauteuil fort élevé. (*Brossette.*)

* L'épigramme de Despréaux, telle que nous la donnons, fut insérée d'abord dans l'édition de 1685.

[a] Cette épigramme est sans titre dans les éditions antérieures à 1713. Elle fut insérée d'abord dans celle de 1685.

[b] Avocat dont il existe quelques mémoires dans des affaires importantes, entre autres dans le procès de la comtesse de Saint-Géran avec la duchesse de Ventadour, 1633. Son véritable nom étoit *Vilain;* Louis XIII autorisa son père à le changer.

[c] *Voyez* sur Ménage le tome Ier, satire II, page 100, note *a*, satire IV, page 139, note 2.

[d] *Voyez* sur Desmarets de Saint-Sorlin, dont le nom est peut-être altéré afin de rendre la rime plus exacte aux yeux, la page 490 de ce volume, note 2.

[a] *Voyez* sur Saint-Pavin le tome Ier, satire Ire, page 91, note 1.

[b] Nous avons rapporté ce sonnet dans le tome Ier, satire IX, page 240, note 1.

Contre Arnauld eût fait un ouvrage(1).
Il en a fait, j'en sais le temps,
Dit un des plus fameux libraires.
Attendez.... C'est depuis vingt ans.
On en tira cent exemplaires,
C'est beaucoup, dis-je, en m'approchant,
La pièce n'est pas si publique.
Il faut compter, dit le marchand,
Tout est encor dans ma boutique(2).

(1) Le commencement de cette épigramme étoit ainsi :

Hier un certain personnage
Au Palais me voulut nier,
Qu'autrefois Boileau le rentier [a]
Sur Costar eût fait un ouvrage.
Il en a fait, etc.

Gilles Boileau.... ne cessoit, par jalousie, de décrier les poésies de M. Despréaux son frère cadet. C'est pourquoi celui-ci fit cette épigramme, dans laquelle il indiquoit un petit ouvrage que Gilles Boileau avoit publié en 1656 contre Costar, intitulé : *Remerciement à M. Costar;* mais, après la mort de cet aîné arrivée en 1669, M. Despréaux supprima ces quatre vers, et tourna son épigramme contre M. Desmarets de Saint-Sorlin, etc..... L'action de cette épigramme se passa dans la grand'salle du palais, où il y a beaucoup de libraires, et où s'assembloient tous les soirs plusieurs beaux-esprits, etc. (*Brossette.*)

(2) Cette épigramme seroit assez plaisante si elle n'étoit pas si délayée. (*Le Brun.*)

[a] Cette expression n'est pas exacte, si le poète a, comme il le paroît, voulu désigner l'emploi de *payeur des rentes* de l'hôtel-de-ville, exercé par son frère. *Voyez* sur Gilles Boileau le tome I[er], satire I[re], p. 87, note *c*.

QUATRAIN

Sur un portrait de Rocinante, cheval de Dom Guichot [a].

Tel fut ce roi des bons chevaux,
Rocinante, la fleur des coursiers d'Ibérie,
Qui, trottant jour et nuit, et par monts et par vaux,
Galopa, dit l'histoire, une fois en sa vie (1).

[a] C'est ainsi que se trouvent les mots *Rossinante* et *Don-Quichotte*, dans les éditions de 1701 et de 1713. Dans la plupart des éditions postérieures, ils sont écrits suivant l'usage actuel.

(1) C'est la peinture d'un très méchant cheval, dont l'auteur, étant fort jeune, avoit été obligé de se servir, allant voir sa maîtresse au village de Saint-Prit, près Saint-Denis. *Voyez* l'article suivant [a]. Il fit une relation de son voyage, en vers et en prose; et M. de La Fontaine, à qui il la montra, s'arrêta principalement à ces quatre vers. Le reste a été supprimé. L'auteur avoit pourtant retenu une autre épigramme, qui entroit dans la même relation; mais il ne la récitoit que pour s'en moquer lui-même, et pour en faire voir le ridicule. « Quand je mourrai, disoit-il en riant, je veux la laisser à M. de « Benserade; elle lui appartient de droit, j'entends pour le style. » La voici:

J'ai beau m'en aller à Saint-Prit,
Ce saint, qui de tous maux guérit,
Ne sauroit me guérir de mon amour extrême.
Philis, il le faut avouer,
Si vous ne prenez soin de me guérir vous-même,
Je ne sais plus du tout à quel saint me vouer.

(*Brossette.*)

* Voilà des particularités qu'il est difficile de ne pas admettre, malgré l'opinion de Racine le fils que nous avons rapportée, page 510 de ce volume.

[a] Cet article se trouve page 509, note 1, d'après l'ordre que nous avons adopté.

ÉPIGRAMME.

A Climène.

Tout me fait peine,
Et depuis un jour
Je crois, Climène,
Que j'ai de l'amour.
Cette nouvelle
Vous met en courroux.
Tout beau, cruelle;
Ce n'est pas pour vous [a].

[a] Despréaux écrit à Brossette au sujet de ce couplet, fait, au moins depuis quarante ans, sur l'air d'une sarabande qu'on chantoit alors : « A l'égard de l'épigramme à Climène, c'est un ouvrage de « ma première jeunesse, et un caprice imaginé pour dire quelque « chose de nouveau. » (*Lettre du 15 juillet* 1702, tome IV, p. 440.)

La Fontaine exprime à peu près la même idée dans l'un de ses apologues, qui est une véritable idylle.

Amaranthe dit à l'instant :
Oh ! oh ! c'est là ce mal que vous me prêchez tant !
Il ne m'est pas nouveau ; je pense le connoître.
Tircis à son but croyoit être,
Quand la belle ajouta : Voilà tout justement
Ce que je sens pour Clidamant.
(*Liv. VIII, fable XIII.*)

VERS

Pour mettre au bas du portrait de Tavernier, le célèbre voyageur.

De Paris à Delli(1), du couchant à l'aurore,
Ce fameux voyageur courut plus d'une fois;
De l'Inde et de l'Hydaspe(2) il fréquenta les rois,
Et sur les bords du Gange on le révère encore.
En tous lieux sa vertu fut son plus sûr appui;
Et, bien qu'en nos climats de retour aujourd'hui
En foule à nos yeux il présente
Les plus rares trésors que le soleil enfante(3),
Il n'a rien rapporté de si rare que lui(4).

(1) Ville et royaume des Indes. (*Despréaux, édition de* 1713.)

(2) Fleuves du même pays. (*Despréaux, édition de* 1713.)

(3) Il étoit revenu des Indes avec près de trois millions en pierreries. (*Despréaux, édition de* 1701.)

(4) *Rare*, ce mot a deux sens. Tavernier, quoique homme de mérite, étoit grossier et même un peu original. (*Brossette.*) * Il n'est pas à présumer que Despréaux, malgré son penchant pour la raillerie, ait voulu terminer par une équivoque épigrammatique des vers consacrés à la louange du célèbre voyageur. Voici la note de Saint-Marc :

« Jean-Baptiste Tavernier, fils d'un géographe estimé, qui, d'An-« vers sa patrie, étoit venu s'établir à Paris, y naquit en 1605. Il fut « élevé dans la religion calviniste, qu'il professa toute sa vie. A l'âge « de 22 ans il avoit parcouru la France, l'Angleterre, les Pays-Bas, la « Suisse, l'Allemagne, la Pologne, la Hongrie et l'Italie. Il fit, pendant « l'espace de quarante ans, six voyages aux Indes par les différentes « routes qui peuvent y conduire. De retour de son sixième voyage « en 1668, il acheta la baronnie d'Aubonne en Suisse, qu'il vendit « neuf ans après. Il entreprit en 1688 un septième voyage aux Indes « par la Moscovie, qu'il n'avoit jamais vue. Il traversa l'Allemagne

ODE(1)

Sur un bruit qui courut en 1656, que Cromwel et les Anglois alloient faire la guerre à la France [a].

Quoi? ce peuple aveugle en son crime,
Qui prenant son roi pour victime,
Fit du trône un théâtre affreux [b],

« et la Pologne, et se rendit à Moscou; mais il y tomba malade, et « mourut au mois de juillet 1689, âgé de 84 ans, et non de 89, « comme M. Brossette l'avoit dit. Le roi l'avoit anobli. Comme il « n'avoit point ou très peu de lettres, et qu'il écrivoit fort mal en fran- « çois, il emprunta différentes plumes pour rédiger les relations de ses « voyages. »

Les vers de Despréaux pour Tavernier furent insérés dans l'édition de 1701, et composés, selon toute apparence, au retour de celui-ci en 1668, c'est-à-dire après son sixième voyage.

(1) Je n'avois que dix-huit ans quand je fis cette ode; mais je l'ai raccommodée. (*Despréaux, édition de* 1701.) * L'auteur étoit alors dans sa vingtième année; mais il étoit dans l'usage de se rajeunir. *Voyez* à cet égard le tome I[er], page 22, note *a*.

[a] Cette ode fut insérée par l'auteur dans l'édition de 1701; mais elle « avoit paru dès 1671, dit Saint-Marc, telle qu'il l'avoit faite d'a- « bord, dans le tome III, page 28 du *Recueil de poésies chrétiennes et* « *diverses*, imprimé chez Lepetit, en 3 volumes in-12, et que M. du « Monteil attribue, selon l'opinion commune, à MM. de Port-Royal. « Ce recueil porte le nom de M. de La Fontaine, qui fit l'épître dédica- « toire à M. le prince de Conti; mais il est de Henri-Louis de Lomé- « nie, comte de Brienne, etc. » *Voyez* le tome IV, page I[re], note *a*.

[b] « Pour soutenir la métaphore de *victime* et de *sacrifice*, dit « Saint-Marc, il falloit *autel* et non *théâtre*. » La métaphore est juste, parcequ'ici l'échafaud est considéré comme l'autel où la victime est immolée. Charles I[er] eut la tête tranchée à White-hall, le 9 février 1649.

Pense-t-il que le ciel, complice
D'un si funeste sacrifice,
N'a pour lui ni foudres [*a*] ni feux?

Déja sa flotte à pleines voiles [*b*],
Malgré les vents et les étoiles,
Veut maîtriser tout l'univers [*c*];
Et croit que l'Europe étonnée,
A son audace forcenée
Va céder l'empire des mers.

Arme-toi, France; prends la foudre;
C'est à toi de réduire en poudre
Ces sanglants [*d*] ennemis des lois.
Suis la victoire qui t'appelle,
Et va sur ce peuple rebelle
Venger la querelle des rois [*e*].

[*a*] Le mot *foudres* est au pluriel dans les éditions de 1701 et de 1713. La plupart des éditeurs le mettent au singulier. Dans les expressions *foudres* et *feux*, Saint-Marc voit une répétition inutile.

[*b*] Dans l'édition de 1713, il y a *en pleines voiles*. Ce léger changement, qui paroît être une faute d'impression, n'est adopté par aucun éditeur.

[*c*] Saint-Marc fait sur les trois premiers vers de cette strophe des critiques peu fondées.

[*d*] Saint-Marc blâme le mot *sanglants*, qui « n'a d'usage parmi nous, « dit-il, par rapport aux personnes, que dans son sens propre; » et c'est précisément dans ce sens que Despréaux l'emploie.

[*e*] Après la troisième stance, il y avoit celle-ci, que le poëte a retranchée :

O que la mer, dans les deux mondes,
Va voir de morts parmi ses ondes

Jadis on vit ces parricides,
Aidés de nos soldats perfides,
Chez nous, au comble de l'orgueil[a],
Briser tes plus fortes murailles,
Et par le gain de vingt batailles
Mettre tous tes peuples en deuil.

Mais bientôt le ciel en colère,
Par la main d'une humble bergère[b]
Renversant tous leurs bataillons,
Borna leurs succès et nos peines[c];

Flotter à la merci du sort!
Déja Neptune plein de joie
Regarde en foule à cette proie
Courir les baleines du nord.

[a] Les quatre derniers vers de cette strophe étoient d'abord ainsi:

De sang inonder nos guérets,
Faire des déserts de nos villes,
Et dans nos campagnes fertiles
Brûler jusqu'au jonc des marais.

Saint-Marc ne trouve pas heureux le changement du premier vers.

Chez nous, au comble de l'orgueil,

dit-il, « est une pure cheville. » Ce vers offre pourtant un sens clair et vrai.

[b] Jeanne d'Arc, surnommée *la Pucelle d'Orléans* pour avoir délivré cette ville que les Anglois assiégeoient, naquit en 1410, et fut brûlée le 31 mai 1431.

[c] Les quatre premiers vers de cette strophe ont remplacé les quatre suivants:

Mais bientôt malgré leurs furies,
Dans ces campagnes refleuries,
Leur sang coulant à gros bouillons
Paya l'usure de nos peines.

Et leurs corps pourris dans nos plaines
N'ont fait qu'engraisser nos sillons [a].

VERS

Pour mettre sous le portrait de M. de La Bruyère, au-devant de son livre des Caractères du temps.

(*C'est lui qui parle.*)

Tout esprit orgueilleux qui s'aime
Par mes leçons se voit guéri,
Et dans mon livre si chéri
Apprend à se haïr soi-même [b].

AUTRES

Pour mettre au bas du portrait de M. Hamon, médecin [c].

Tout brillant de savoir, d'esprit et d'éloquence,
Il courut au désert chercher l'obscurité;
Aux pauvres consacra ses biens et sa science;
Et trente ans, dans le jeûne et dans l'austérité,
Fit son unique volupté
Des travaux de la pénitence (1).

[a] Saint-Marc fait observer que les deux dernières strophes n'ont point de repos au troisième vers. Nous ajouterons que la pièce entière, malgré les changements nombreux que l'auteur crut devoir y faire, est propre à confirmer l'opinion générale où l'on est qu'il n'étoit pas né pour obtenir des succès dans le genre lyrique.

[b] *Voyez* sur La Bruyère le tome Ier, satire Xe, p. 321, note 1.

[c] Ce titre est ainsi dans l'édition de 1701 : *Pour mettre au bas du portrait de défunt M. Hamon, médecin de Port-Royal.*

(1) Jean Hamon, célèbre médecin de la faculté de Paris, s'étoit

AUTRES

En style de Chapelain, pour mettre à la fin de son poëme de la Pucelle.

Maudit soit l'auteur dur, dont l'âpre et rude verve (1),
Son cerveau tenaillant, rima malgré Minerve;
Et, de son lourd marteau martelant le bon sens,
A fait de méchants vers douze fois douze cents (2).

retiré à Port-Royal-des-Champs, s'employant au service des pauvres malades de la campagne, qu'il visitoit toujours à pied. Il a vécu soixante-neuf ans, et est mort le 22 de février 1687. Il avoit pris soin particulièrement des études de M. Racine à Port-Royal, avec M. Le Maître; et par reconnoissance M. Racine voulut être enterré à Port-Royal, aux pieds de M. Hamon. Les médecins de Paris ont voulu avoir son portrait dans leur salle, comme une marque éternelle de la vénération qu'ils conservent pour sa mémoire. (*Brossette.*) * La plupart de ses pieux écrits furent publiés par Nicole, qui les revit et y joignit des préfaces. Quant à ses ouvrages de médecine, il ne paroit pas qu'ils aient vu le jour. *Voyez* la première disposition du codicille de Racine, tome III, page 148, note *a*.

(1) Ces vers sont d'un homme qui faisoit admirablement des vers: ils sont durs avec intention. Combien d'auteurs en font tous les jours de plus durs encore, sans le faire exprès! (*Le Brun.*) * Cela seroit difficile; mais Le Brun se plaît à faire une hyperbole contre quelques poëtes contemporains.

(2) La Pucelle a douze livres, chacun de douze cents vers. (*Despréaux, édition de* 1701.) * On sent bien que le nombre des vers de ce poëme n'est pas ici rigoureusement exact. A la note de l'auteur, Brossette ajoute la particularité suivante: « M. Despréaux ayant dit « ce quatrain à M. le premier président de Lamoignon, ce magistrat « envoya querir un exemplaire de la Pucelle chez Billaine, libraire « qui la débitoit. Il écrivit ces quatre vers sur le premier feuillet du « livre, et le renvoya. »

STANCES

A M. Molière [a], sur sa comédie de l'*École des femmes*, que plusieurs gens frondoient (1).

En vain mille jaloux esprits,
Molière, osent avec mépris
Censurer ton plus bel ouvrage :
Sa charmante naïveté
S'en va [b] pour jamais d'âge en âge
Divertir [c] la postérité.

[a] Dans le titre de la satire II, depuis 1675 jusqu'en 1713, il y a M. de Molière. Ici l'on trouve M. Molière, éditions de 1701 et de 1713, d'où l'on peut conclure que l'auteur attachoit assez peu d'importance à la manière d'écrire les noms propres, comme nous avons eu lieu de le remarquer plusieurs fois.

(1) M. Despréaux lui envoya ces vers le premier jour de l'année 1663. (*Brossette.*) * *L'École des Femmes* fut jouée, pour la première fois, le 26 décembre 1662; elle eut trente représentations de suite, malgré les efforts de quelques personnes pour la faire tomber. *Voyez* l'épître VII, page 86 de ce volume.

[b] Saint-Marc blâme l'expression *s'en va* comme trop prosaïque.

[c] L'auteur avoit mis d'abord *enjoüer*, expression que l'académie n'a point adoptée, et que l'auteur a employée d'autres fois. *Voyez* le tome III, page 22, note *a*. Nous rapportons cette leçon, d'après un recueil intitulé : *Les délices de la poésie galante, des plus célèbres autheurs de ce temps*, in-12, Ire partie, Paris, Jean Ribou, 1666. La pièce de Despréaux y est donnée sans aucun nom avec ce titre : *Sur l'École des Femmes. Stances.* Page 90. Cette première manière, qui n'avoit jamais été recueillie, présente de grandes différences, lorsqu'on la compare avec la pièce corrigée. La stance qui se trouvoit la seconde a été supprimée. La voici :

Tant que l'univers durera,
Avecque plaisir on lira

Que tu ris agréablement [*a*]!
Que tu badines savamment!
Celui qui sut vaincre Numance (1),
Qui mit Carthage sous sa loi,
Jadis sous le nom de Térence
Sut-il mieux badiner que toi (2)?

Ta muse avec utilité [*b*]
Dit plaisamment la vérité;
Chacun profite à ton *école* [*c*];
Tout en est beau, tout en est bon;
Et ta plus burlesque parole
Est souvent un docte sermon.

Laisse gronder tes envieux:

Que, quoi qu'une femme complote,
Un mari ne doit dire mot,
Et qu'assez souvent la plus sotte
Est habile pour faire un sot.

[*a*] Cette stance étoit d'abord l'avant-dernière, suivant le recueil que nous citons.

(1) Scipion. (*Despréaux*, *édit. de* 1713.)

(2) *Non sans doute;* il y a bien de la différence entre Molière et Térence pour le sel de la plaisanterie, la verve, l'originalité et surtout la variété des caractères. C'est ce que Boileau devoit dire : il étoit beau de devancer le jugement de la postérité. (*Le Brun.*) * Malgré son admiration pour Molière, l'auteur de l'*Art Poétique* semble lui avoir préféré le poëte latin, à cause de l'élégance continue de son style et de la noblesse de son comique, tant il attachoit de prix à ces deux qualités! *Voyez* l'*Art Poétique*, chant III, page 274, note *a*.

[*b*] Dans le recueil cité, cette stance se lit avant la précédente. Saint-Marc élève sur le premier vers une chicane grammaticale.

[*c*] Allusion au titre de la pièce.

Ils ont beau crier en tous lieux
Qu'en vain tu charmes le vulgaire [a],
Que tes vers n'ont rien de plaisant;
Si tu savois un peu moins plaire,
Tu ne leur déplairois pas tant.

[a] Dans le recueil cité, ce vers et le suivant se lisent ainsi :

Que c'est à tort qu'on te révère;
Que tu n'es rien moins que plaisant.

ÉPIGRAMMES NOUVELLES[a]

ÉPIGRAMME

Sur le livre des Flagellants, composé par mon frère le docteur de Sorbonne.

Non, le livre des Flagellants
N'a jamais condamné, lisez-le bien, mes pères,
Ces rigidités salutaires,
Que, pour ravir le ciel, saintement violents,
Exercent sur leurs corps tant de chrétiens austères.
Il blâme seulement cet abus odieux,
D'étaler et d'offrir aux yeux
Ce que leur doit toujours cacher la bienséance;
Et combat vivement la fausse piété,
Qui, sous couleur d'éteindre en nous la volupté,
Par l'austérité même et par la pénitence
Sait allumer le feu de la lubricité(1).

[a] Les pièces suivantes ne se trouvent point dans l'édition de 1701; elles furent ajoutées dans celle de 1713.

(1) M. l'abbé Boileau, docteur de Sorbonne et chanoine de la Sainte-Chapelle, frère de l'auteur, publia en 1700 le livre intitulé : *Historia flagellantium ;* et les auteurs de Trévoux en firent la critique dans leurs mémoires du mois de juin 1703. Le père Du Cerceau, jésuite, en avoit fait aussi une critique particulière. (*Brossette.*) * *Voyez* ce que Despréaux écrit à ce sujet, tome IV, page 494, lettre du 7 novembre 1703. Voici le résumé de l'ouvrage de l'abbé Boileau, tel que le donne la *Biographie universelle :* « Il prouve que l'usage

VERS

A madame la présidente de Lamoignon [a] sur le portrait du père Bourdaloue, qu'elle m'avoit envoyé.

Du plus grand orateur dont la chaire se vante,
M'envoyer le portrait, illustre présidente,
C'est me faire un présent qui vaut mille présents.
J'ai connu Bourdaloue, et, dès mes jeunes ans,
Je fis de ses sermons mes plus chères délices.
Mais, lui de son côté, lisant mes vains caprices,
Des censeurs de Trévoux (*b*) n'eut point pour moi les yeux.
Ma franchise [*c*] sur-tout gagna sa bienveillance.
Enfin après Arnauld, ce fut l'illustre en France
Que j'admirai le plus, et qui m'aima le mieux [*d*].

« des flagellations volontaires a été inconnu aux chrétiens pendant « les dix premiers siècles; qu'il ne fut d'abord toléré qu'avec répu- « gnance; qu'il est dangereux pour la santé et pour les mœurs; qu'il « donna naissance à la secte des flagellants, espèce de fanatiques « atrabilaires qui attribuoient à la flagellation plus de vertu qu'aux « sacrements, pour effacer les péchés. » (Article *Jacques Boileau*, tome V, page 5.)

[*a*] Marie Voisin, épouse du président de Lamoignon, le même à qui la VIe épître est adressée. Brossette est le premier qui ait donné son nom en toutes lettres; dans l'édition de 1713, il y a seulement trois astérisques.

[*b*] Au lieu de ce nom que Brossette donna le premier, on voit trois *** dans l'édition de 1713.

[*c*] « En parlant de sa franchise, dit Louis Racine, il en donne un « exemple dans ces vers même. » (*Mémoires sur la vie de Jean Racine*, 1808, page 124.)

[*d*] Le portrait de Bourdaloue n'ayant été fait qu'après sa mort,

CHANSON

A boire, que je fis au sortir de mon cours de philosophie, à l'âge de dix-sept ans [a].

Philosophes rêveurs, qui pensez tout savoir,
Ennemis de Bacchus, rentrez dans le devoir:
Vos esprits [b] s'en font trop accroire.
Allez, vieux fous, allez apprendre à boire.
On est savant quand on boit bien.
Qui ne sait boire ne sait rien.

S'il faut rire ou chanter au milieu d'un festin,
Un docteur est alors au bout de son latin:
Un goinfre en a toute la gloire.
Allez, vieux fous, etc. [c].

qui eut lieu le 13 mai 1704, ces vers ne doivent pas avoir été composés avant cette même année.

[a] Cette chanson fut, suivant Brossette, mise en musique par *La Guerre*, dont la fille eut de la célébrité comme musicienne.

[b] Saint-Marc, qui cherche toujours à prendre l'auteur en faute sur les moindres choses, prétend que le mot *esprit* ne peut s'employer au pluriel, parcequ'il s'agit ici d'une manière de penser commune à tous les philosophes. C'est confondre deux expressions dont le sens est fort différent : *l'esprit des philosophes* s'entend de leur manière générale de penser; par *les esprits des philosophes* on fait entendre les différences qui existent entre eux, quoique réunis sur un même point. Cette dernière signification est celle que présente ce vers :

Vos esprits s'en font trop accroire.

[c] Brossette n'a pas jugé convenable de conserver ce couplet, et quelques éditeurs ont suivi son exemple.

AUTRE CHANSON

A boire.

Soupirez jour et nuit, sans manger et sans boire,
Ne songez qu'à souffrir;
Aimez, aimez vos maux, et mettez votre gloire
A n'en jamais guérir.
Cependant nous rirons
Avecque la bouteille,
Et dessous la treille
Nous la chérirons.

Si, sans vous soulager, une aimable cruelle
Vous retient en prison,
Allez aux durs rochers, aussi sensibles qu'elle,
En demander raison.
Cependant nous rirons
. . . . [a].

[a] Cette chanson ne se trouve point dans l'édition de 1713, mais dans les notes de Brossette sur la chanson précédente. Despréaux fit l'une et l'autre à peu près dans le même temps. « Il etoit malade « de la fièvre, dit Brossette, et, toutes les fois que l'accès le prenoit, « il s'imaginoit être condamné à faire des couplets sur une chanson « qu'il avoit ouï chanter au célèbre Savoyard. L'accès étant passé, il « étoit délivré de cette idée, et ne songeoit plus à la chanson. Voici « celle de ce fameux chantre du Pont-Neuf; elle est à la page 68 du « *Recueil des airs du Savoyard :*

Imbéciles amants dont les brûlantes ames
Sont autant de tisons,
Allez porter vos fers, vos chaînes et vos flammes
Aux petites-maisons.

PARODIE BURLESQUE

De la première ode de Pindare (1), à la louange de M. Perrault [a].

Malgré son fatras obscur,
Souvent Brébeuf [b] étincelle.
Un vers noble [c], quoique dur,
Peut s'offrir dans la Pucelle.
Mais, ô ma lyre fidèle,
Si du parfait ennuyeux
Tu veux trouver le modèle,
Ne cherche point dans les cieux
D'Astre au soleil préférable;

Cependant nous rirons
Avecque la bouteille,
Et dessous la treille
Nous la chérirons.

Despréaux, pendant les accès de sa fièvre, fit les deux couplets que nous donnons. Quand il fut guéri, il les oublia, et ce ne fut que deux ou trois années après qu'il s'en ressouvint. « Il disoit à ce « propos qu'il avoit été *le continuateur du Savoyard;* et ce fut cela « même qui, dans la suite, lui fit naître la pensée de ce vers dans « la satire neuvième :

Servir de second tome aux airs du Savoyard. »

Voyez le tome Ier, page 236, note 4.

(1) J'avois résolu de parodier l'ode; mais dans ce temps-là nous nous raccommodâmes M. P. et moi. Ainsi il n'y eut que ce couplet de fait. (*Despréaux.*)* c'est-à-dire en 1694.

[a] Dans l'édition de 1713, ce nom se lit ainsi *P****.

[b] *Voyez* sur ce poëte le tome Ier, page 14, note *c*.

[c] Chapelain offre quelquefois dans son poëme des vers très nobles, et qui même ne sont pas durs. *Voyez* le tome Ier, page 13, note *a*.

Ni, dans la foule innombrable
De tant d'écrivains divers,
Chez Coignard (1) rongés des vers,
Un poëte comparable
A l'auteur inimitable (2)
De Peau d'Ane mis en vers.

SUR HOMÈRE.

Ἤειδον μὲν ἐγών, ἐχάρασσε δὲ θεῖος Ὅμηρος (3).

Cantabam quidem ego, scribebat autem dius Homerus.

Quand la dernière fois, dans le sacré vallon,
La troupe des neuf sœurs, par l'ordre d'Apollon,
Lut l'Iliade et l'Odyssée,
Chacune à les louer se montrant empressée,
Apprenez un secret qu'ignore l'univers,
Leur dit alors le dieu des vers [a]:
Jadis avec Homère, aux rives du Permesse,
Dans ce bois de lauriers où seul il me suivoit,

(1) Libraire de M. Perrault. (*Brossette.*)

(2) M. P*** dans ce temps-là avoit rimé le conte de Peau d'Ane. (*Despréaux.*) * J.-B. Rousseau, dans ses remarques sur le commentaire de Brossette, dit au sujet de ce vers, « pour la beauté de la « rime, j'aurois voulu mettre :

« Au chroniqueur mémorable
« De Peau d'Ane mis en vers. »

(*Lettre de Rousseau*, tome II, page 189.)

(3) Vers grec de l'Anthologie. (*Despréaux.*)

[a] Au lieu de ce vers et du précédent, il y avoit d'abord le vers qui suit :

De leur auteur, dit-il, apprenez le vrai nom.

Je les fis toutes deux; plein d'une douce ivresse,
Je chantois, Homère écrivoit[a].

ÉNIGME(1).

Du repos des humains implacable ennemie,
J'ai rendu mille amants envieux de mon sort.
Je me repais de sang, et je trouve ma vie
Dans les bras de celui qui recherche ma mort.

VERS

Pour mettre au bas du portrait de M. Racine.

Du théâtre françois l'honneur et la merveille[b],
Il sut ressusciter Sophocle en ses écrits;

[a] Dans le volume de correspondance, il est fait plusieurs fois mention de cette petite pièce composée le 12 décembre 1702, à la prière de M. Le Verrier, pour amener un vers de l'Anthologie. Charpentier s'est également essayé sur ce vers, et Jean-Baptiste Rousseau en fait l'application au marquis de Lafarre. *Voyez* le tome IV, lettres des 4 mars, 4 et 8 avril, 15 mai, 3 juillet, 2 août et 29 septembre 1703, pages 452, 458, 461, 466, 476, 485 et 489. On desireroit que les éclaircissements donnés par l'auteur eussent pour objet un ouvrage plus important.

(1) Une puce (*Despréaux.*) *Telle est la note mise en marge par l'auteur. *Voyez* ce qu'il écrit à Brossette sur cette énigme, tome IV, lettres des 29 septembre et 7 novembre 1703, pages 490 et 491.

[b] Dans un poëme intitulé *le Siècle de Louis-le-Grand*, publié en 1687, Charles Perrault dit :

Mais quel sera le sort du célèbre Corneille,
Du théâtre françois l'honneur et la merveille?

Despréaux affecte d'appliquer à Racine le second vers. *Voyez* le tome III, *Réflexions critiques*, page 155, note *a*.

Et dans l'art d'enchanter les cœurs et les esprits,
Surpasser Euripide, et balancer Corneille [a].

ÉPIGRAMME

Sur la manière de réciter du poëte S*** (*Santeuil.*) [b].

Quand j'aperçois sous ce portique
Ce moine, au regard fanatique,

[a] Ce vers étoit d'abord disposé de cette manière :

Balancer Euripide et surpasser Corneille.

L'auteur ne le changea, suivant Brossette, que pour ne point irriter les partisans outrés du dernier. « Je ne serai point fâché, disoit-il, « que dans la suite des temps quelque critique se donne la licence « de rétablir mon vers de la manière que je l'avois fait. » *Voyez* le tome III, *Réflexions critiques*, page 245, note *a*.

« Voici encore, dit l'éditeur de 1740, dans ses notes, une autre « manière que je tiens de M. Racine fils, et qui est moins à l'avan- « tage de Corneille :

« Du théâtre françois l'honneur et la merveille,
« J'ai su ressusciter Sophocle dans mes vers ;
« Et, sans me perdre dans les airs,
« Voler aussi haut que Corneille. »

Quelques éditeurs, tels que Saint-Marc, MM. Daunou, etc., insèrent ces vers parmi ceux de Despréaux ; d'autres, tels que MM. Didot, Crapelet, etc., ne les admettent ni dans le texte, ni dans les notes. Celui de 1740 est le premier qui les ait cités. Il ne dit pas positivement qu'ils soient de la même main que les précédents ; mais ses expressions que nous avons rapportées le font entendre. On desireroit qu'il se fût énoncé d'une manière plus précise.

[b] Dans l'édition de 1713, le nom de Santeuil est indiqué de cette manière *S****; son nom de baptême est *Jean*, et celui de famille est *Santeul* ; mais généralement on l'appelle *Jean-Baptiste Santeuil*. Voici ce qu'on lit sur sa mort, dans un ouvrage récent où l'on ne se pique ni d'exactitude ni d'impartialité. « Il avoit suivi le duc de Bour-

Lisant ses vers audacieux
Faits pour les habitants des cieux(1),
Ouvrir une bouche effroyable,
S'agiter, se tordre les mains;
Il me semble en lui voir le diable,
Que Dieu force à louer les saints [a].

« bon dans son gouvernement de Bourgogne. Étant à table, le duc « versa furtivement dans son verre une forte dose de tabac d'Es- « pagne. Le poëte, sans se douter de cette espièglerie de prince, « avala le vin et le tabac, et fut attaqué d'une violente colique, dont » on ne put le guérir. Qu'alloit-il faire avec des princes? Plusieurs « écrivains attribuent cette méchanceté au prince de Condé, dit *le* « *Grand.* » (*Histoire physique, civile et morale de Paris*, tome II, page 122.) Lorsque Santeuil mourut, le grand Condé n'existoit plus depuis onze ans. Les biographes du poëte latin se contentent de dire qu'il fut enlevé par une colique de *miserere;* mais on lit, dans la Vie de Piron par Rigoley de Juvigny, que le père de l'auteur de *la Métromanie* et Santeuil, s'étant blessés par des railleries piquantes à leur première entrevue, se raccommodèrent aussitôt le verre à la main, et qu'alors eut lieu la funeste imprudence qui coûta la vie à un homme d'un vrai talent. Celui qui se la permit n'est pas nommé.

(1) Il a fait des hymnes latines à la louange des saints. (*Despréaux.*)

[a] Qand Santeuil eut fait ses hymnes à la louange de saint Louis, « il alla, dit Brossette, les présenter au roi, et les récita de la ma- « nière qu'il récitoit tous ses vers, c'est-à-dire en s'agitant comme « un possédé, et faisant des contorsions et des grimaces, qui firent « beaucoup rire les courtisans. M. Despréaux, qui se trouva là, fit « cette épigramme sur-le-champ; et, étant sorti pour l'écrire, il la re- « mit au duc de... qui l'alla porter au roi, comme si c'eût été un pa- « pier de conséquence. Le roi la lut, et la rendit en souriant à ce « même seigneur, qui eut la malice de l'aller lire à d'autres courti- « sans en présence de Santeuil même. Elle étoit ainsi:

« A voir de quel air effroyable,
« Roulant les yeux, tordant les mains,

ÉPIGRAMME

Imitée de celle de Martial, qui commence par,

Nuper erat medicus, etc. [a].

Paul, ce grand médecin, l'effroi de son quartier,

« Santeuil nous lit ses hymnes vains,
« Diroit-on pas que c'est le diable
« Que Dieu force à louer les saints? »

Dans une *Vie de Santeuil* où se trouvent bien des anecdotes hasardées, l'abbé Dinouart prétend que cette épigramme fut faite à l'académie françoise, un jour que le poëte latin étoit venu y réciter une de ses hymnes. (*Santoliana*, 1764, page 11.)

Brossette devoit être mieux instruit que Dinouart de ce qui est relatif à cette anecdote. Son récit néanmoins mérite-t-il une entière confiance? Je n'oserois pas l'assurer. Il dit que l'impromptu du satirique fut composé au sujet des hymnes pour saint Louis. Dans le recueil intitulé *Hymni sacri et novi*, 1698, annoncé pour contenir tout ce que Santeuil a produit en ce genre, je n'ai pas trouvé une seule pièce à la louange du saint roi.

Voyez sur Santeuil notre commentaire, tome Ier, *satire II*, p. 104, note *a*; tome II, *Art Poétique*, chant III, page 248, note *a*; t. III, *Dialogue contre les modernes qui font des vers latins*, p. 104, note *c*, page 108, note *a*.

[a] DE DIAULO.

Nuper erat medicus, nunc est vespillo Diaulus :
Quod vespillo facit, fecerat et medicus.
(*Liv. I, épigramme XLVIII.*)

Brossette cite un autre distique de Martial contre un mauvais médecin :

Hoplomachus nunc es; fueras ophthalmicus antè :
Fecisti medicus, quod facis hoplomachus.
(*Liv. VIII, épigramme LXXIV.*)

Ces deux vers offrent un sens plus juste que les précédents; mais

Qui causa plus de maux que la peste et la guerre[a],
Est curé maintenant, et met les gens en terre:
Il n'a point changé de métier.

ÉPIGRAMME.

A M. P**. (*Charles Perrault*) [b].

Le bruit court que Bacchus, Junon, Jupiter, Mars,
Apollon, le dieu des beaux arts,
Les Ris mêmes, les Jeux, les Graces et leur mère,
Et tous les dieux enfants d'Homère,
Résolus de venger leur père[c],

Despréaux ne les a pas imités, sans doute parcequ'il n'y a point de gladiateurs chez les modernes.

[a] Saint-Marc se récrie contre cette hyperbole, que personne assurément ne prend à la lettre.

[b] Dans l'édition de 1713, ce nom est indiqué de la manière suivante *P****.

[c] Brossette condamne cette rime et les deux précédentes. Jean-Baptiste Rousseau, dans des remarques sur son commentaire, lui dit: « Les trois rimes féminines de suite ne sont point une faute « dans cet endroit, non plus que dans une infinité d'autres de Voi« ture, de Sarrasin, de Chapelle et de La Fontaine, où cette licence « fait un effet très agréable à l'oreille [a]. » Le commentateur répond que cela se trouve dans des récits en vers libres, comme épîtres, descriptions, contes, etc.; mais que l'on n'en citeroit peut-être pas un exemple dans des épigrammes où la versification doit être plus régulière [b]. Le poëte réplique: « Les trois rimes de suite, soit fémi« nines, soit masculines, s'emploient souvent dans des vers de mé« sure égale; et loin que ce soit une licence, elles sont souvent une

[a] *Lettres de Rousseau sur différents sujets de littérature*, tome II, p. 189.
[b] *Ibidem*, page 203.

Jettent déja sur vous de dangereux regards.
P**, craignez enfin (1) quelque triste aventure.
Comment soutiendrez-vous un choc si violent [a]?
Il est vrai, Visé (2) vous assure
Que vous avez pour vous Mercure;
Mais c'est le Mercure Galant.

« beauté. J'en prends à témoin tous ceux qui ont de l'oreille. Il est « vrai que je ne me souviens pas qu'il y en ait des exemples dans les « épigrammes; mais si c'étoit une faute dans ce petit poëme, c'en « seroit une aussi dans tous les autres, la longueur d'un ouvrage « n'étant jamais une excuse pour le défaut de correction [a]. »

(1) Première manière :

P**, je crains pour vous. . . . . . .

Ce dernier mot se rencontroit en trois vers de suite, précisément dans la césure ou dans le repos du vers; ce qui étoit une autre faute. (*Brossette.*)

[a] Ce vers manque dans les éditions de 1735 et de 1740, ainsi que dans une édition très jolie, imprimée à Glasgow en 1759, et qui est une copie de la première.

(2) L'auteur du Mercure Galant. (*Despréaux.*) * Jean Donneau de Visé, né à Paris en 1640, mort en 1710, auteur très médiocre de plusieurs pièces de théâtre, de nouvelles galantes, commença *le Mercure Galant* en 1672. Nous avons fait connoître les différents titres que cet ouvrage périodique a reçus, depuis son origine jusqu'à nos jours. La Bruyère le place « immédiatement au-dessous du « rien. » (*Chapitre Ier.*) Racine n'en parle pas avec moins de mépris, *lettre du* 6 *août* 1693, tome IV, page 211, note *c*.

[a] *Ibidem*, page 212.

VERS

Faits pour mettre au bas d'un portrait de monseigneur le duc du Maine, alors encore enfant, et dont on avoit imprimé un petit volume de lettres, au-devant desquelles ce prince étoit peint en Apollon, avec une couronne sur la tête.

Quel est cet Apollon nouveau,
Qui presque au sortir du berceau
Vient régner sur notre Parnasse?
Qu'il est brillant! Qu'il a de grace!
Du plus grand des héros je reconnois le fils.
Il est déja tout plein de l'esprit de son père [a];
Et le feu des yeux de sa mère
A passé jusqu'en ses écrits [b].

[a] Ce vers et le précédent étoient d'abord de cette manière :

Du plus grand des mortels je reconnois le fils.
Il a déja la fierté de son père.

Saint-Marc blâme la correction faite dans le premier vers, parceque « *du plus grand des mortels* dit beaucoup plus que *du plus grand des* « *héros*. » C'est ne pas saisir la pensée de l'auteur, qui est pourtant fort claire : Par *le plus grand des mortels* on peut n'entendre que le plus puissant des hommes; par *le plus grand des héros* on entend celui qui les efface tous par ses belles qualités.

[b] Au commencement du volume, le jeune prince étoit représenté en Apollon, avec une couronne de laurier sur la tête. Dans l'édition des œuvres de Racine, à laquelle feu M. Garnier, pair de France, a présidé, on lit les détails suivants : « Madame de Main- « tenon, chargée de l'éducation du duc du Maine, imagina de faire « un recueil des ouvrages de ce prince, qui consistoient pour la « plupart en versions de divers passages de *Florus*, *Justin* et autres « historiens latins, qu'il avoit faites sous la direction de son pré-

ÉPIGRAMME

Sur une harangue d'un magistrat, dans laquelle les procureurs étoient fort maltraités.

Lorsque, dans ce sénat à qui tout rend hommage,
Vous haranguez en vieux langage,
Paul, j'aime à vous voir en fureur
Gronder maint et maint procureur;
Car leurs chicanes sans pareilles
Méritent bien ce traitement[a]:

« cepteur Le Ragois. Le livre, imprimé sur format in-4°, sans indi- « cation du lieu ni de la date de l'impression, sous le titre d'*OEuvres* « *diverses d'un auteur de sept ans*, étoit précédé d'une *Épître dédi-* « *catoire à madame de Montespan*, mère du jeune écolier. Cette « pièce, qui n'étoit pas signée, fit bruit dans le monde, et fut d'abord « attribuée à madame de Maintenon; mais les gens de goût ne tar- « dèrent pas à penser que c'étoit l'ouvrage d'une plume encore plus « habile et plus exercée que la sienne [a]. » Luneau de Bois-Jermain est, je crois, le premier qui ait inséré cette dédicace dans les œuvres de Racine. Il est probable que madame de Maintenon eut recours à ce grand homme, puisque Brossette le dit; mais on sait qu'elle n'auroit eu besoin de personne. Le duc du Maine naquit en 1670, le volume publié sous son nom parut en 1677, et les vers de Despréaux doivent avoir été faits cette même année, non en 1685, comme l'avancent quelques éditeurs.

[a] Les commentateurs ne font point connoître le magistrat à qui s'adresse cette épigramme. Saint-Marc se borne à blâmer comme inutiles ce vers et le précédent.

[a] *OEuvres complètes de Jean Racine, avec le commentaire de M. de La Harpe*, tome VII, page 34.

Mais que vous ont fait nos oreilles
Pour les traiter si rudement[a]?

ÉPIGRAMME

Pour mettre au bas d'une méchante gravure qu'on a faite de moi.

Du célèbre[b] Boileau tu vois ici l'image.
Quoi! c'est là, diras-tu, ce critique achevé?
D'où vient le noir chagrin qu'on lit sur son visage?
C'est de se voir si mal gravé(1).

[a] Dans la plupart des éditions il y a *durement*, ce qui n'est pas conforme au texte de celle de 1713.

[b] Dans l'édition de 1713, on lit :

Du poëte Boileau. . . . .

Nous avons suivi la leçon adoptée par Brossette et par tous les autres éditeurs; elle se trouve d'ailleurs dans une lettre de l'auteur, du 12 janvier 1705, tome IV. page 532. Il est à présumer néanmoins que ce dernier, parlant de lui-même, a voulu la changer.

(1) Cette gravure étoit faite sur un portrait de l'auteur, peint par Bouïs. Le graveur, ayant achevé son ouvrage, vint trouver M. Despréaux, et le pria de lui donner des vers pour mettre au bas de sa gravure. M. Despréaux lui répondit qu'il n'étoit ni assez fat pour dire du bien de lui, ni assez sot pour en dire du mal. Cependant quand le graveur fut sorti, ayant fait réflexion sur l'air *refrogné* du portrait, la pensée de cette épigramme lui vint à l'esprit, et il la rima sur-le-champ. (*Brossette.*) * *Voyez* la lettre citée dans la note précédente. On lit dans la réponse de Brossette, du 19 mars 1705, que ce graveur se nommoit Desrochers.

ÉPIGRAMME.

L'amateur d'horloges.

Sans cesse autour de six pendules,
De deux montres, de trois cadrans,
Lubin, depuis trente et quatre ans,
Occupe ses soins ridicules.
Mais à ce métier, s'il vous plaît[a],
A-t-il acquis quelque science?
Sans doute; et c'est l'homme de France
Qui sait le mieux l'heure qu'il est (1).

[a] Parmi les remarques de J.-B. Rousseau sur le commentaire de Brossette, on lit l'anecdote que voici: « Un ami de M. Despréaux, « à qui il récita cette épigramme, retourna sur-le-champ cette fin « de la manière suivante :

« Mais à ce métier qui lui plaît,
« Loin d'acquérir quelque science,
« C'est peut-être l'homme de France
« Qui sait le moins l'heure qu'il est.

« C'est qu'il est difficile que tant d'horloges se rapportent juste les « unes aux autres [a]. » Brossette prétend avoir fait à Despréaux la même réponse en prose [b], ce que sa correspondance ne justifie pas. A cela Rousseau réplique : « A l'égard de l'épigramme 17 [c], « la pensée qui me vint en l'entendant réciter est une plaisanterie, « et c'est tout; mais celle de M. Despréaux est beaucoup meilleure, « en ce qu'elle renferme une morale avec un ridicule: ainsi il n'y a « nul parallèle à faire entre l'une et l'autre [d]. »

(1) Espèce de calembour qu'on applaudiroit dans ce siècle, mais

[a] *Lettres de Rousseau sur différents sujets de littérature*, t. II, p. 188.
[b] *Ibidem*, page 205.
[c] Cette épigramme est la dix-septième dans l'édition de Brossette.
[d] Lettr. de Rousseau, page 212.

ÉPIGRAMME

Sur la fontaine de Bourbon, où l'auteur étoit allé prendre les eaux, et où il trouva un poëte médiocre, qui lui montra des vers de sa façon.

(*Il s'adresse à la fontaine.*)

Oui, vous pouvez chasser l'humeur apoplectique,
Rendre le mouvement au corps paralytique,
Et guérir tous les maux les plus invétérés;
Mais quand je lis ces vers par votre onde inspirés,
Il me paroît, admirable fontaine,
Que vous n'eûtes jamais la vertu d'Hippocrène(1).

qui n'étoit pas digne de celui de Boileau. (*Le Brun.*) * Ce prétendu calembour est un bon mot que l'abbé de Châteauneuf ne goûtoit pas moins que J.-B. Rousseau. *Voy.* les lettres des 13 décembre 1704 et 6 mars 1705, tome IV, pages 528 et 538. L'auteur fait connoître celui qui est l'objet de l'épigramme. Saint-Marc propose ce changement dans le dernier vers:

Qui sait le mieux *quelle heure* il est.

« Laquelle de ces deux manières, dit-il, est la meilleure? C'est ce « que je n'entreprendrai pas de décider. » Celle du poëte étant moins commune mérite la préférence.

(1) En 1685, l'auteur étoit allé prendre les eaux à Bourbon, où il trouva l'A...., poëte médiocre, qui lui montra des vers de sa façon. (*Brossette.*) * Le voyage de Despréaux à Bourbon eut lieu en 1687: sa correspondance l'atteste. On ne lit rien, dans ses lettres de cette époque, qui soit relatif au poëte que Brossette désigne par des initiales. Il y est seulement fait mention d'un capucin dont le satirique ne goûtoit pas les vers, quoiqu'ils fussent à sa louange. *Voyez* la lettre du 29 juillet 1687, tome IV, page 55.

SUR MON PORTRAIT.

M. Le Verrier, mon illustre ami, ayant fait graver mon portrait par Drevet, célèbre graveur, fit mettre au bas de ce portrait quatre vers, où l'on me fait ainsi parler [a]:

Au joug de la raison [b] asservissant la rime;
Et, même en imitant, toujours original,
J'ai su dans mes écrits, docte, enjoué, sublime,
Rassembler en moi Perse, Horace et Juvenal [c].

A quoi j'ai répondu par ces vers:

Oui, Le Verrier, c'est là mon fidèle portrait;
Et le graveur en chaque trait
A su très finement tracer sur mon visage
De tout faux bel esprit l'ennemi redouté.
Mais, dans les vers pompeux qu'au bas de cet ouvrage
Tu me fais prononcer avec tant de fierté,

[a] Quand Brossette ne nous apprendroit pas que ces vers excellents sont de Despréaux lui-même, on le devineroit aisément. Il ne vouloit pas néanmoins passer pour les avoir faits, les trouvant déplacés sous sa plume. *Voyez* sa réponse à un graveur qui lui demandoit une inscription pour une autre de ses estampes, page 540 de ce volume, note 1.

[b] Il y avoit d'abord

Sans peine à la raison asservissant la rime, etc.

[c] Le Brun dit avec raison: « Il étoit difficile de mieux peindre « Despréaux; et l'éloge n'est certainement pas outré. » Ce dernier convenoit lui-même, avec toute sa franchise, qu'il n'y avoit rien de plus juste que les deux derniers vers. *Voyez* sa lettre à Brossette, du 6 mars 1705, tome IV, page 536.

D'un ami de la vérité
Qui peut reconnoître l'image [*a*]?

ÉPIGRAMME [*b*]

Sur le buste de marbre qu'a fait de moi M. Girardon, premier sculpteur du roi.

Grace au Phidias de notre âge,
Me voilà sûr de vivre autant que l'univers;
Et ne connût-on plus ni mon nom ni mes vers,
Dans ce marbre fameux, taillé sur mon visage,
De Girardon toujours on vantera l'ouvrage (1).

[*a*] Dans une lettre de Despréaux à Brossette, du 13 décembre 1704, tome IV, page 529, on trouve la première manière de ce remerciement. Le premier vers est le seul auquel il n'y ait rien de changé.

[*b*] C'est la dernière des petites pièces de l'édition de 1713. Le nom d'épigramme que lui donne l'auteur annonce qu'il prend ici ce mot dans son acception la plus étendue.

(1) Ce buste est dans le cabinet de M. Girardon, et l'on en a tiré plusieurs copies en marbre et en plâtre. (*Brossette.*) * *Voyez* sur Girardon la page 493 de ce volume, note *a*.

POÉSIES DIVERSES[a].

ÉPIGRAMME.

A une demoiselle que l'auteur avoit eu dessein d'épouser.

Pensant à notre mariage
Nous nous trompions très lourdement :
Vous me croyiez fort opulent,
Et je vous croyois sage[b].

[a] Ces poésies ne se trouvent point dans les éditions avouées par Despréaux.

[b] Saint-Marc est le premier qui ait inséré cette épigramme dans son édition. Il l'a tirée d'une lettre de Desforges-Maillard au président Bouhier, imprimée en 1741 dans le XI[e] tome des *Amusements du cœur et de l'esprit*, pages 550—565. Il résulte de cette lettre que Desforges tient les particularités qu'il publie d'un M. Roger, qui les tenoit du marquis de la Caunelaye, à qui le poëte même les avoit racontées. Les voici : « M. Despréaux avoit pour maîtresse et recher-« choit en mariage mademoiselle C. Il fut informé qu'elle voyoit fré-« quemment un mousquetaire. Le poëte, piqué jusqu'au vif, parce-« qu'il s'en croyoit aimé, résolut sur-le-champ de ne se marier de « sa vie, jugeant par son aventure que toutes les femmes étoient in-« fidèles. C'est dans cet esprit qu'il avance, dans sa dixième satire, « que Paris ne possédoit dans son sein que trois honnêtes femmes. « Quoi qu'il en soit, il renonça à mademoiselle C., et lui envoya seu-« lement pour adieu les quatre vers » (*qui font l'épigramme ci-des-*

AUTRE

Sur une personne fort connue.

De six amants contents et non jaloux,
Qui tour-à-tour servoient madame Claude,
Le moins volage étoit Jean, son époux.
Un jour pourtant, d'humeur un peu trop chaude,
Serroit de près sa servante aux yeux doux,
Lorsqu'un des six lui dit : Que faites-vous?
Le jeu n'est sûr avec cette ribaude.
Ah! voulez-vous, Jean-Jean, nous gâter tous [a]?

sus.) « Mademoiselle C. lui fit cette réponse, ou le mousquetaire la « fit sous le nom de sa maîtresse :

« Pour un fat je n'étois point née,
« J'ai du cœur et de la vertu.
« Je ne t'aurois point fait c... ;
« C'est là ta destinée. »

Cette anecdote a tous les caractères de la certitude aux yeux de Desforges-Maillard; mais Louis Racine n'y ajoute pas la moindre foi. « Dans la dernière édition de ses œuvres (*de Despréaux*) achevée « à Paris depuis deux mois, on lui attribue, dit-il, trois épigrammes « qu'il n'a jamais faites, quoiqu'il ne soit pas nécessaire de lui en « chercher : il en a assez donné lui-même. J'ai été sur-tout surpris « d'en trouver une qui a pour titre : *A une demoiselle que l'auteur « avoit dessein d'épouser*. Tous ceux qui l'ont connu un peu fami- « lièrement savent qu'il n'a jamais songé au mariage, et n'en ignorent « pas la raison. » (*Mémoires sur la vie de Jean Racine*, 1808, p. 72.) On desireroit que L. Racine eût fait connoître positivement les deux autres épigrammes qu'il regarde comme n'étant pas du satirique.

[a] Nous ne donnerions point cette épigramme, si elle ne se trouvoit dans toutes les éditions, à l'exception de celle de 1740. Elle « est, dit Le Brun, un peu leste pour le sévère Boileau; mais ce n'est

« pas la plus mal tournée du recueil. » Brossette l'a mise en note sous ce vers de l'*Art Poétique :*

Imitons de Marot l'élégant badinage, etc.

(*Chant I, page* 177 *de ce volume.*)

Despréaux, étant jeune, la « fit, dit ce commentateur, sur une per« sonne fort connue, qu'il ne nommera point. » Ce dernier mande à J.-B. Rousseau, le 28 août 1715 : « Je vous envoie une épigramme « de votre style et du style de Marot ; car c'est tout un. Elle est de « M. Despréaux, qui me l'a dictée autrefois [*a*]. » Le 15 octobre suivant, Rousseau lui répond : « Je connoissois et je savois même par « cœur la petite épigramme de M. Despréaux, que vous avez eu la « bonté de m'envoyer. On prétend que c'est un bon mot de M. Ra« cine au comédien Champmeslé, dans le temps qu'il fréquentoit la « maison de celui-ci. M. Despréaux n'a point donné cette épigramme « au public, pour ne point donner prise aux censeurs trop scrupu« leux, *Parceque,* me disoit-il, *un ouvrage sévère peut bien plaire aux « libertins ; mais un ouvrage trop libre ne plaira jamais aux personnes « sévères.* C'est une maxime excellente qu'il m'a apprise trop tard, et « que je me repens fort de n'avoir pas toujours pratiquée [*b*]. »

L'austère Louis Racine passe pour avoir présidé à l'édition de la correspondance de J.-B. Rousseau, et pour être l'auteur des remarques dont elle est accompagnée. En voici une où l'on reconnoît sa vénération pour la mémoire de l'ami de son père : « Cette épi« gramme fut faite dans une société de jeunes gens dont étoient « Boileau et Racine, et fut l'ouvrage de la société. Boileau n'eut ja« mais ce style ; et il ne l'eût pas apprise à Brossette, s'il eût soup« çonné qu'elle se trouveroit un jour dans le commentaire de son « Art Poétique. » D'après un langage aussi formel, on doit penser que cette épigramme est l'une des trois qu'il assure n'avoir pas été « composées par le satirique. *Voyez* la note de la pièce précédente.

[*a*] *Lettres de Rousseau sur différents sujets de littérature*, t. II, p. 32.

[*b*] *Ibidem*, page 37.

AUTRE

Sur un frère aîné que j'avois, et avec qui j'étois brouillé.

De mon frère, il est vrai, les écrits sont vantés[a].
Il a cent belles qualités;
Mais il n'a point pour moi d'affection sincère.
En lui je trouve un excellent auteur[b],
Un poëte agréable, un très bon orateur[c];
Mais je n'y trouve point de frère[d].

[a] Gilles Boileau avoit publié plusieurs ouvrages, dont voici les principaux: 1° *le Tableau de Cébès;* 1653; 2° *la Vie d'Épictète et l'Enchiridion, ou l'Abrégé de sa philosophie;* 1655; 3° *Diogène Laërce, de la vie des philosophes,* 1668. Despréaux fut en 1670 l'éditeur de ses *œuvres posthumes*. *Voyez,* sur ce dernier volume, le tome III, page 109.

[b] Lorsque ce frère existoit, Despréaux ne tenoit pas toujours le même langage sur ses talents. *Voyez* le tome Ier, satire IX, page 235, note *a*, et ce tome-ci, page 514, note 1.

[c] Ce vers indique qu'il avoit exercé la profession d'avocat. Il fut payeur des rentes de l'Hôtel-de-Ville, ensuite contrôleur de l'argenterie du roi.

[d] « Ils avoient à démêler entre eux des intérêts d'auteurs, et « qui plus est de poëtes : doit-on s'étonner que la tendresse frater- « nelle en souffrît [a]? » Linière a fait l'épigramme suivante sur la ialousie que l'aîné ressentoit contre son cadet :

Veut-on savoir pour quelle affaire
Boileau le rentier aujourd'hui
En veut à Despréaux son frère?
Qu'est-ce que Despréaux a fait pour lui déplaire?
Il a fait des vers mieux que lui.

Despréaux, dans sa première satire, reprochoit d'abord à ce frère

[a] *Histoire de l'académie françoise,* par d'Olivet, 1743, t. II, p. 121.

CHANSON

Dont les vers sont dans le goût de ceux de Chapelain.

Droits et roides rochers dont peu tendre est la cime,
De mon flamboyant cœur l'âpre état vous savez.
Savez aussi, durs bois par les hivers lavés,
Qu'holocauste est mon cœur pour un front magnanime [a].

RÉPONSE

A des couplets satiriques de Linière.

Linière apporte de Senlis
Tous les mois trois couplets impies.
A quiconque en veut dans Paris,
Il en présente des copies;

de le *renier* auprès de Chapelain, qui étoit le dispensateur des récompenses décernées par le gouvernement. *Voyez* le tome Ier, p. 87, note *c*.

[*a*] Brossette a mis ce quatrain dans une note, sous ce vers de la quatrième satire, au sujet de Chapelain:

Mais bien que ses durs vers d'épithètes enflés, etc.
(*Tome I, page* 139.)

Il le cite également, dans une lettre du 20 septembre 1700, t. IV, page 372. Pour en faire mieux sentir la dureté, Despréaux le chantoit sur l'air d'une chanson fort tendre du ballet de la naissance de Vénus:

Rochers, vous êtes sourds, vous n'avez rien de tendre, etc.

Dans le IIIe volume du *Parallèle des anciens et des modernes*, Perrault rapporte ce quatrain d'une manière un peu différente.

Mais ses couplets tout pleins d'ennui
Seront brûlés, même avant lui [*a*].

PARODIE

De cinq vers de Chapelle.

Tout grand ivrogne du Marais
Fait des vers que l'on ne lit guère.
Il les croit pourtant fort bien faits;
Et quand il cherche à les mieux faire,
Il les fait encor plus mauvais [*b*].

[*a*] Brossette rapporte ce couplet dans une note, sous le vers suivant du deuxième chant de l'*Art Poétique* :

Et fournir, sans génie, un couplet à Linière.

Voyez ce tome-ci, page 214, note *a*.

[*b*] L'édition de 1740 est la première où l'on ait inséré cette parodie. On y lit en note le passage suivant du *Bolæana*, n. LXXIII : « Chapelle donnoit le ton aux beaux esprits. On prenoit son attache « pour débiter des vers prétendus anacréontiques, où régnoient, di- « soit-on, les plus heureuses négligences et le plus beau naturel. » *Voyez* les vers de cet épicurien, page 70 de ce volume, note *b*.

IMPROMPTU

A une dame qui demandoit à l'auteur un quatrain sur la prise de Mons [a].

Mons étoit, disoit-on, pucelle,
Qu'un roi gardoit avec le dernier soin [b].
Louis-le-Grand en eut besoin :
Mons se rendit [c], vous auriez fait comme elle.

[a] « M. Despréaux étoit dans une compagnie de dames où l'on « parloit de la prise de Mons. Comme il se levoit pour sortir, une « de ces dames l'arrêta par le bras, et lui dit : *Monsieur, vous ne sor- « tirez point d'ici que vous ne nous ayez fait un petit quatrain sur « une nouvelle conquête de notre grand monarque*. M. D... fit ce qu'il « put pour s'en défendre ; mais voyant qu'il n'y gagnoit rien, il lui « demanda quartier pour un moment. Et voici de quoi il la paya sur « l'heure : etc. » (*Menagiana*, 1715, tome 2, page 409.)

[b] Dans l'édition de M. Daunou, la première où l'on ait inséré cette épigramme, on lit :

Qu'un roi gardoit avec *le plus grand* soin.

Nous avons suivi le texte donné par La Monnoye.

[c] Mons se rendit le 9 avril 1691. *Voyez* sur le siège de cette place, qui n'avoit jamais été prise, la lettre de Racine à Despréaux, tome IV, page 118. D'Alembert dit au sujet de ce quatrain : « La sé- « vérité dont Despréaux se piquoit dans ses vers ne lui permettoit « guère les impromptus ; il en faisoit pourtant quelquefois, et même « d'assez heureux. » (*Note* 18 *sur l'éloge de Despréaux*.)

ÉPIGRAMME

Contre Perrault et ses partisans.

Ne blâmez pas Perrault de condamner Homère,
Virgile, Aristote, Platon [a].
Il a pour lui monsieur son frère,
G..., N...[b], Lavau [c], Caligula [d], Néron,
Et le gros Charpentier [e], dit-on.

ÉPITAPHE

De M. Arnauld, docteur de Sorbonne [f].

Au pied de cet autel de structure grossière,
Gît sans pompe, enfermé dans une vile bière,
Le plus savant mortel qui jamais ait écrit;

[a] Il mourut à quatre-vingt-un ans révolus, le 17 mai 347 avant J.-C. « Je ne donne pas cette date comme certaine, dit Barthélemy: « on sait que les chronologistes se partagent sur l'année et sur le « jour; mais il paroît que la différence ne peut être que de quelques « mois. » (*Voyage du jeune Anacharsis en Grèce*, 1799, tome V, page 143.)

[b] Saint-Marc ne forme aucune conjecture sur celui qui est désigné par G...; mais il ne doute pas que N... ne veuille dire Nevers.

[c] Nous avons parlé de cet académicien au sujet de la réception de Saint-Aulaire, tome IV, page 577, note *a*. Colbert lui ayant offert le choix des graces qu'il pouvoit lui procurer, il lui demanda celle qui dépendoit le moins de ce grand ministre, une place à l'académie françoise.

[d] Voir sur Caligula le tome III, page 5, note *a*.

[e] Voir sur Charpentier le tome Ier, page 47, note 1.

[f] Avant d'être publiée par Brossette, cette épitaphe le fut dans les *œuvres posthumes de M. Boileau Despréaux*, imprimées en 1711,

Arnauld, qui, sur la grace instruit par Jésus-Christ,
Combattant pour l'Église, a, dans l'Église même,
Souffert plus d'un outrage et plus d'un anathème.
Plein du feu qu'en son cœur souffla l'esprit divin,
Il terrassa Pélage, il foudroya Calvin,
De tous les faux docteurs confondit la morale.
Mais, pour fruit de son zéle, on l'a vu rebuté[a],
En cent lieux opprimé par leur noire cabale,
Errant, pauvre, banni, proscrit, persécuté[b];
Et même par sa mort leur fureur mal éteinte
N'auroit jamais laissé ses cendres en repos,
Si Dieu lui-même ici de son ouaille sainte
A ces loups dévorants n'avoit caché les os[c].

petit volume que nous avons cité, tome Ier, page 355, note *a*. Le Brun la trouve « bien versifiée, mais un peu longue. »

[a] Ce vers étoit ainsi dans la première composition:

Cependant pour tout fruit de tant d'habileté, etc.

[b] Il fut errant, banni, trahi, persécuté.
(*Première composition.*)

[c] L'éditeur des *œuvres posthumes* de Despréaux ajoute à cette épitaphe la note suivante: « On n'a jamais su où M. Arnauld étoit « mort et enterré; mais par ses ordres et fort secrètement son cœur « fut porté à Port-Royal-des-Champs. » Brossette se borne à dire: « M. Arnauld mourut en Flandre le 8 août 1694, âgé de quatre- « vingt-deux ans et demi. » Dans une lettre du 13 septembre 1717, écrite à J.-B. Rousseau qu'il consulte sur ses remarques, il s'exprime en ces termes: « Un des amis intimes de M. Despréaux, qui avoit « vu mourir M. Arnauld, m'a appris toutes les circonstances de sa « mort, le lieu de sa sépulture et tout le reste; mais je n'ai pas cru « devoir en parler dans mon commentaire [a]. » Rousseau lui répond

[a] *Lettres de Rousseau sur différents sujets de littérature*, t. II, p. 206.

ÉPIGRAMME

Sur la réconciliation de l'auteur et de Perrault.

Tout le trouble poétique
A Paris s'en va cesser;
Perrault l'anti-pindarique
Et Despréaux l'homérique
Consentent de s'embrasser.
Quelque aigreur qui les anime,
Quand, malgré l'emportement,

le 5 octobre : « Je ne vois pas que le détail des circonstances de la « mort de M. Arnauld, ni le lieu de sa sépulture puissent faire tort « ni à lui ni à personne. On est bien aise d'apprendre tout ce qui « regarde les grands hommes ; et vous donneriez par là l'intelligence « entière des plus beaux vers que M. Despréaux ait jamais faits [a]. »

Suivant la *Biographie universelle*, Arnauld fut enterré à Bruxelles dans le chœur de la paroisse Sainte-Catherine. On a peine à concilier les vers de Despréaux avec une note qui se lit dans les œuvres de Racine. La voici : « On permit que son cœur fût apporté à Port-« Royal, comme il l'avoit desiré. La cérémonie eut lieu sur la fin de « cette même année (1694). Peu de personnes osèrent s'y montrer; « des parents même s'en excusèrent. Racine, qui ne fut jamais cour-« tisan aux dépens de ses principes ni de ses sentiments, acquitta, « sans balancer, ce dernier devoir envers la cendre de son vertueux « ami. Ce fut alors qu'il composa cette pièce et la suivante [b]. (*Tome V, page* 360, 1816.) Si cette note est exacte, il faut conclure de l'indignation avec laquelle s'exprime Despréaux, que l'autorité exigea que la cérémonie se fît avec un grand mystère, pour qu'elle fût ignorée des adversaires d'Arnauld. *Voy.* sur ce dernier le tome IV, page 256, note *b*.

[a] *Ibidem*, page 213.

[b] Ce sont dix vers pour le portrait d'Arnauld et huit pour son épitaphe.

Comme eux l'un l'autre on s'estime,
L'accord se fait aisément.
Mon embarras est comment
On pourra finir la guerre
De Pradon et du parterre [a].

AUTRE

Contre Boyer [b] et La Chapelle [c].

J'approuve que chez vous, messieurs, on examine
Qui du pompeux Corneille ou du tendre Racine
Excita dans Paris plus d'applaudissements.
Mais je voudrois qu'on cherchât tout d'un temps
(La question n'est pas moins belle),
Qui du fade Boyer ou du sec La Chapelle
Excita plus de sifflements [d].

[a] Tous les éditeurs répètent, d'après Brossette, que cette épigramme fut faite en 1699. C'est une erreur, puisque Pradon mourut en 1698. D'ailleurs Despréaux dit l'avoir composée peu de temps après sa réconciliation, qui eut lieu en 1694. *Voyez* sa lettre écrite à Perrault en 1700, tome IV, page 376.

[b] Voir sur Boyer l'*Art Poétique*, chant IV, page 281, note 1.

[c] Jean de La Chapelle, né à Bourges en 1655, mort à Paris en 1723, fut receveur-général des finances à La Rochelle, négociateur, secrétaire des commandements du Prince de Conti. Il composa plusieurs tragédies, entre autres *Cléopâtre*, dans lesquelles il eut l'adresse de ménager des rôles propres à faire briller les talents du célèbre Baron. Chapelle craignoit qu'on ne le confondît avec La Chapelle, qui est aussi l'auteur de deux romans historiques, intitulés: *Les Amours de Catulle* et *Les Amours de Tibulle*. On connoît l'épigramme que Chaulieu fit à ce sujet.

[d] Brossette n'a point inséré cette épigramme dans son édition,

ÉPITAPHE.

Ci gît, justement regretté,
Un savant homme sans science,

sans doute parceque celui qui en est l'objet vivoit encore. Il en avoit connoissance, puisqu'il l'envoie à Racine le fils. « Peut-être, « lui écrit-il en parlant de Despréaux, ne savez-vous pas une épi-« gramme qu'il fit, lorsque l'académie françoise forma le projet « d'un examen sur Corneille et sur M. votre père [a]. » Dans cette copie, le quatrième vers est le seul qui ne soit pas conforme à celle que nous suivons. Le voici :

Mais recherchez en même temps, etc.

Suivant Saint-Marc, cette épigramme fut insérée, pour la première fois, dans l'édition de 1735. Il faut qu'elle ne soit pas dans tous les exemplaires : nous l'avons vainement cherchée dans celui que nous possédons. On la rencontre dans les œuvres de Chaulieu, in-8°, 1774, tome 2, page 275; mais on n'y a conservé que le second et l'avant-dernier vers; tous les autres sont différents.

Le *Segraisiana* nous offre l'anecdote suivante: « Despréaux vient « de faire une épigramme contre M. de La Chapelle, qui ne l'a pas « loué dans une harangue qu'il a prononcée, etc. [b]. » Sans admettre ni rejeter ce motif, d'Alembert pense qu'il s'agit du discours de réception de ce dernier [c]. C'est une méprise : il est évident que l'on a voulu parler de la réponse qu'en sa qualité de directeur il fit à Valincour, lorsqu'il le reçut à la place de Racine, le 27 juin 1699. En effet, le récipiendaire saisit cette occasion de louer dignement l'ami de son illustre prédécesseur, et La Chapelle semble avoir affecté de garder un profond silence sur ce même ami.

[a] *Lettres de Rousseau sur différents sujets de littérature*, t. III, p. 317, lettre du premier mars 1741.

[b] *Segraisiana*, petit in-12, 1755, page 159.

[c] *Éloge de La Chapelle*, par d'Alembert.

Un gentilhomme sans naissance,
Un très bon homme sans bonté (1).

(1) Cette pièce n'est bonne que pour ceux qui ont connu particulièrement celui dont elle parle. (*Brossette.*) * Ce qui fait dire à Saint-Marc : « Ce n'étoit donc pas la peine de la faire imprimer. »

Jean-Baptiste Rousseau lève tous les doutes, dans ses remarques sur le commentaire de Brossette : « C'est, écrit-il à ce dernier, l'épi-« taphe de M. de Gourville, qui est parfaitement représenté dans « ces quatre vers. Il ne savoit rien, et parloit de tout avec esprit. Il « étoit de très basse naissance, et avoit des manières fort nobles. « Il faisoit accueil à tout le monde, et n'aimoit personne [a]. »

Louis Racine confirme ce témoignage, sans toutefois se permettre d'applaudir à la ressemblance d'un portrait dont il n'avoit pu connoître l'original. Voici ses expressions : « L'épitaphe bonne ou mau-« vaise, qui se trouve parmi ses épigrammes (*de Despréaux*), et sur « laquelle ses commentateurs n'ont rien dit, parcequ'ils n'ont pu « l'entendre, fut faite sur M. de Gourville. [b]. »

D'Alembert perd de vue les autorités que nous citons, lorsqu'à l'égard de cette épitaphe, il s'épuise, sur celui qui en est l'objet, en conjectures dépourvues de vraisemblance [c].

Jean Hérauld de Gourville, né à La Rochefoucauld en 1625, mort à Paris en 1703, avoit des qualités aimables et solides, qui lui firent pardonner une grande fortune trop rapidement acquise, pour l'avoir été d'une manière bien légitime. Enveloppé dans la disgrace du surintendant Fouquet, il sortit de France. Son habileté étoit si reconnue, que Louis XIV l'employoit près des cours étrangères, dans le temps où Colbert le poursuivoit comme un concussionnaire. Ce ne fut qu'en 1681 qu'il obtint des lettres de grace. Il a laissé des mémoires, publiés en 1724, dont Voltaire parle très-convenablement, ainsi que de l'auteur, dans son *Siècle de Louis XIV.*

[a] *Lettres de Rousseau sur différents sujets de littérature*, t. II, p. 188, lettre du 13 août 1717.

[b] *Mémoires sur la vie de Jean Racine*, in-8°, 1808, page 77.

[c] Note première sur l'éloge de Despréaux.

VERS

Sur un portrait de l'auteur.

Ne cherchez point comment s'appelle
L'écrivain peint dans ce tableau :
A l'air dont il regarde et montre la Pucelle,
Qui ne reconnoîtroit Boileau [a]?

AUX RÉVÉRENDS PÈRES JÉSUITES,

Auteurs du journal de Trévoux.

Mes révérends Pères en Dieu (1),
Et mes confrères en satire,
Dans vos écrits, en plus d'un lieu,
Je vois qu'à mes dépens vous affectez de rire;
Mais ne craignez-vous point que pour rire de vous,
Relisant Juvénal, refeuilletant Horace,
Je ne ranime encor ma satirique audace?
Grands aristarques de Trévoux,
N'allez point de nouveau faire courir aux armes

[a] Ces vers furent faits par l'auteur pour un de ses portraits, peint par Santerre, et qu'il avoit donné à Brossette en 1699. Il est représenté en grand, souriant avec finesse, et montrant du doigt le poëme de *la Pucelle*, qui paroît ouvert sur une table. *Voyez* la lettre de Brossette, du 10 mars 1699, ainsi que la réponse du 25 du même mois, tome IV, pages 319 et 321.

(1) Ces vers sont plutôt une petite épître assez maligne contre les PP. jésuites, qu'une bonne épigramme. (*Le Brun.*) * C'est le jugement qu'en porte l'auteur lui-même. *Voyez* sa lettre du 7 novembre 1703, tome IV, page 493.

Un athléte tout prêt à prendre son congé,
Qui, par vos traits malins au combat rengagé,
Peut encore aux rieurs faire verser des larmes[a].
Apprenez un mot de Regnier,
Notre célèbre devancier:
Corsaires attaquant corsaires[b],
Ne font pas, dit-il, *leurs affaires*(1).

RÉPONSE DES JOURNALISTES.

Les journalistes de Trévoux,
Illustre héros du Parnasse,

[a] Quelques éditeurs, M. Daunou entre autres, suppriment les quatre vers suivants.

[b] Regnier termine ainsi sa XIIe satire:

. . . . Corsaires à corsaires,
L'un l'autre s'attaquant, ne font pas leurs affaires.

(1) En 1701, l'on publia en Hollande une édition des œuvres de Despréaux, dans laquelle on avoit mis, au bas des pages, quelques endroits qu'il avoit imités des poëtes latins. Les auteurs du journal qui s'imprime tous les mois à Trévoux en donnèrent un extrait, au mois de septembre 1703, dans lequel ils disoient entre autres choses qu' « en parcourant ce volume, on trouve que les pages sont plus « ou moins chargées de vers latins imités, selon que certaines pièces « de M. Despréaux ont été communément plus ou moins estimées. » Après quoi ils remarquoient qu' « on n'en trouvoit point dans la « dixième satire contre les femmes, ni dans l'épître sur l'amour de « Dieu. » M. Despréaux crut voir un air de raillerie dans ces paroles, dont il se tint offensé, puisqu'on le représentoit comme un grand imitateur, qui devoit toute sa réputation aux plus beaux endroits des anciens, qu'*il avoit fait passer dans ses ouvrages*. C'est ce qui lui fit faire cette épigramme, qu'il appeloit aussi une petite épître. (*Brossette.*)

N'ont point cru vous mettre en courroux,
Ni ranimer en vous la satirique audace
Dont par le grand Arnauld vous vous croyez absous.
Ils vous blâment si peu d'avoir suivi la trace
De ces grands hommes, qu'avec grace
Vous traduisez en plus d'un lieu,
Que, pour l'amour de vous, ils voudroient bien qu'Horace
Eût traité de l'amour de Dieu [a].

RÉPLIQUE DE DESPRÉAUX

Aux mêmes.

Non, pour montrer que Dieu veut être aimé de nous,
Je n'ai rien emprunté de Perse ni d'Horace,
Et je n'ai point suivi Juvénal à la trace.
Car, bien qu'en leurs écrits ces auteurs, mieux que vous,
Attaquent les erreurs dont nos ames sont ivres,
La nécessité d'aimer Dieu
Ne s'y trouve jamais prêchée en aucun lieu,
Mes Pères, non plus qu'en vos livres.

[a] Nous donnons d'après Brossette cette épigramme, omise par divers éditeurs, entre autres par M. Daunou. Elle fait mieux entendre la réplique de Despréaux. L'éditeur de 1740 l'attribue au père Du Rus; et Brossette, qui devoit être au moins aussi bien instruit, dit formellement qu'elle est de ce jésuite.

Nous n'insérons point parmi les pièces de l'auteur celle qui suit, malgré la note dont Saint-Marc l'accompagne. « On me donne cette « épigramme, dit-il, pour être certainement de M. Despréaux, et « l'on m'assure qu'on la tient d'un de ses amis. »

Sur Pellisson.

La figure de Pellisson
Est une figure effroyable [a];
Mais quoique ce vilain garçon
Soit plus laid qu'un singe et qu'un diable,
Sapho [b] lui trouve des appas.
Mais je ne m'en étonne pas:
Car chacun aime son semblable [c].

Nous ne reproduirons ici ni le distique contre l'abbé Testu de Mauroi et l'avocat Fourcroi, ni la *plainte contre les Tuileries*. Il nous paroît suffisant d'avoir rapporté le distique, dans le t. Ier, satire VII, page 173, note 2, et la plainte, dans le tome IV, page 503, lettre du.... 1703.

[a] « M. Pellisson étoit d'une laideur si choquante, qu'une dame dit de « lui, comme tout le monde sait, qu'il outroit la permission que les hommes « ont d'être laids. » Saint-Marc gâte ici le mot que madame de Sévigné rapporte comme étant de Guilleragues. *Voyez* l'épître V, page 51, note *b*.

[b] Sapho est mademoiselle de Scudéri. *Voyez* le portrait de cette dernière, sous le nom de Tisiphone, tome III, page 82.

[c] *Voyez* sur Pellisson le tome Ier, satire VIII, page 198, note *c*.

VERS LATINS.

EPIGRAMMA

In novum Causidicum, rustici lictoris filium [a].

Dum puer iste fero natus lictore perorat,
Et clamat medio, stante parente, foro;
Quæris quid [b] sileat circumfusa undique turba?
Non stupet ob natum, sed timet illa patrem [c].

ALTERUM

In Marullum, versibus phaleucis antea malè laudatum.

Nostri quid placeant minùs phaleuci,
Jamdudùm tacitus, Marulle, quæro,
Quum nec sint stolidi, nec inficeti,
Nec pingui nimiùm fluant Minervâ.
Tuas sed celebrant, Marulle, laudes:
O versus stolidos et inficetos [d]!

[a] Cette épigramme et la suivante sont insérées dans l'édition de 1701; elles ne le sont pas dans celle de 1713.

[b] Brossette a substitué *cur* à *quid;* la plupart des éditeurs ont suivi son exemple.

[c] L'auteur a donné des éclaircissements sur l'avocat Herbinot qu'il attaque. *Voyez* le tome IV, page 428, lettre du 9 avril 1702.

[d] Dans la lettre à laquelle renvoie la note précédente, Despréaux

SATIRA.

Quid numeris iterùm me balbutire latinis
Longè Alpes citra natum de patre sicambro,
Musa, jubes? Istuc puero mihi profuit olim,
Verba mihi sævo nuper dictata magistro
Quum pedibus certis conclusa referre docebas.
Utile tunc Smetium [a] manibus sordescere nostris.
Et mihi sæpe udo volvendus pollice Textor [b]
Præbuit adsutis contexere carmina pannis.
Sic Maro, sic Flaccus, sic nostro sæpe Tibullus

fait connoître les motifs qui lui dictèrent cette épigramme contre M. de Brienne, secrétaire d'état.

« Le célèbre La Fontaine la montra à M. Racine, qui ne connois- « soit pas encore M. Despréaux. Elle fut cause de leur connoissance, « dit Brossette. M. Racine le pria de lui donner ses avis sur la tra- « gédie des *Frères ennemis*, à laquelle il travailloit alors. »

Le récit de Louis Racine ne s'accorde pas avec celui du commentateur. « Le jeune Despréaux, dit-il, qui n'avoit que trois ans plus « que lui (*Racine*), étoit connu de l'abbé Le Vasseur [a], qui lui « porta l'ode de *la Renommée*, sur laquelle Despréaux fit des re- « marques qu'il mit par écrit. Le poëte critiqué trouva les remarques « très judicieuses, et eut une extrême envie de connoître son cri- « tique. L'ami commun lui en procura la connoissance, et forma les « premiers nœuds de cette union si constante et si étroite, qu'il est « comme impossible de faire la vie de l'un, sans faire la vie de l'autre. (*Mémoires sur la vie de Jean Racine*, 1808, page 27.)

[a] H. Smétius, Flamand, né en 1537, mort en 1614, auteur d'une prosodie latine.

[b] *Voyez* sur Ravisius Textor le tome III, page 105, note *a*.

[a] Ami de collège et parent de Racine.

Carmine disjecti, vano pueriliter ore
Bullatas nugas sese stupuere loquentes..... [a].

[a] Ce fragment parut, pour la première fois, dans l'édition de Brossette. « C'est, dit-il, le commencement d'une satire que l'auteur, « étant fort jeune, avoit eu dessein de composer contre les poëtes « françois qui s'appliquent à faire des vers latins. On voit qu'il a « affecté d'y employer des expressions singulières, tirées d'Horace, « de Perse et de Juvénal. » *Voyez* le *Dialogue contre les modernes qui font des vers latins*, tome III, page 101.

AVERTISSEMENT

AU LECTEUR[a].

Madame de M***[b] et madame de T***[c], sa sœur, lasses des opéra de M. Quinaut[d], proposèrent au roi d'en faire faire un par M. Racine, qui s'engagea assez légèrement à leur donner cette satisfaction, ne songeant pas dans ce moment-là à une chose, dont il étoit plusieurs fois convenu avec moi, qu'on ne peut jamais faire un bon opéra, parceque la musique ne sauroit narrer; que les passions n'y peuvent être peintes dans toute l'étendue qu'elles demandent; que d'ailleurs elle ne sauroit souvent mettre en chant les expressions vraiment sublimes et courageuses[e]. C'est

[a] Cet avertissement et le prologue qui le suit parurent, pour la première fois, dans l'édition de 1713.

[b] Françoise-Athénaïs de Rochechouart de Mortemart, marquise de Montespan, née en 1641, mariée en 1663, morte en 1707. *Voyez* le tome IV, page 60, note *a*, lettre du 31 juillet 1687.

[c] Gabrielle de Rochechouart, sœur aînée de madame de Montespan, fut mariée en 1655 à Claude-Léonor de Damas, marquis de Thiange, et mourut en 1693. *Voyez l'épître Ire*, page 5, note *a*, et *le Lutrin*, chant II, page 367, note *d*.

[d] « Le trait le plus singulier de cette préface, suivant d'Alembert, « c'est la phrase par laquelle elle débute. Mesdames de Montespan « et de Thiange lasses des opéra de Quinault! c'est-à-dire ennuyées « d'*Alceste*, d'*Atys*, de *Thésée* et de *Proserpine;* car, pour leur hon- « neur, *Armide* n'existoit pas encore. » (*Éloge de Despréaux.*) Ce dernier opéra fut représenté en 1686, lorsque madame de Montespan n'étoit plus en faveur.

[e] Ces assertions sur l'*expression musicale* sont, aux yeux de d'A-

ce que je lui représentai, quand il me déclara son engagement, et il m'avoua que j'avois raison; mais il étoit trop avancé pour reculer. Il commença dès-lors en effet un opéra, dont le sujet étoit la chute de Phaéton [a]. Il en fit même quelques vers qu'il récita au roi, qui en parut content. Mais comme M. Racine n'entreprenoit cet ouvrage qu'à regret, il me témoigna résolument qu'il ne l'achèveroit point que je n'y travaillasse avec lui, et me déclara avant tout qu'il falloit que j'en composasse le prologue. J'eus beau lui représenter mon peu de talent pour ces sortes d'ouvrages, et que je n'avois jamais fait de vers d'amourette [b], il persista dans sa résolution, et me dit qu'il me

lembert, « aussi étranges que celles de Pascal sur la *beauté poétique*. « Grande leçon aux plus heureux génies, dit-il, et de ne point for- « cer leur talent, et de se taire sur ce qu'ils ignorent. » (*Éloge de Despréaux.*)

[a] L'opéra de Quinault sur le même sujet fut représenté au mois de janvier 1683.

[b] Monchesnai fait néanmoins parler Despréaux en ces termes: « Tout ce qui s'est trouvé de passable dans *Bellérophon* [a], c'est à « moi qu'on le doit: Lulli étoit pressé par le roi de lui donner un « spectacle; Corneille [b] lui avoit fait, disoit-il, un opéra où il ne com- « prenoit rien; il auroit mieux aimé mettre en musique un exploit. « Il me pria de donner quelques avis à Corneille. Je lui dis avec ma « cordialité ordinaire: Monsieur, que voulez-vous dire par ces vers? « Il m'expliqua sa pensée. Eh! que ne dites-vous cela? lui dis-je. A « quoi bon ces paroles, qui ne signifient rien? Ainsi l'opéra fut ré-

[a] Bellérophon fut représenté, pour la première fois, en 1679.

[b] Thomas Corneille, né à Rouen en 1625, dix-neuf ans après son frère, mort à Paris en 1709, de l'académie françoise et de celle des Inscriptions et Belles-Lettres, auteur d'Ariane, du comte d'Essex et de trente autres pièces de théâtre, d'un *Dictionnaire des arts et des sciences*, d'une traduction en vers des *Métamorphoses d'Ovide*, etc., etc., etc.

le feroit ordonner par le roi. Je songeai donc en moi-même à voir de quoi je serois capable, en cas que je fusse abso-

« formé presque d'un bout à l'autre, et le roi se vit servi à point « nommé. Lulli crut m'avoir tant d'obligation qu'il s'en vint m'apporter « ter la rétribution de Corneille. Il voulut me compter trois cents « louis. Je lui dis : Monsieur, êtes-vous assez neuf dans le monde, « pour ignorer que je n'ai jamais rien pris de mes ouvrages? Com- « ment donc voulez-vous que je tire tribut de ceux d'autrui ? Là-des- « sus il m'offrit pour moi et pour toute ma postérité une loge an- « nuelle et perpétuelle à l'opéra ; mais tout ce qu'il put obtenir de « moi, c'est que je verrois son opéra pour mon argent. » (*Bolæana*, n. VI.)

Fontenelle, le véritable auteur de l'opéra de Bellérophon, fit à l'article de Monchesnai une réponse adressée au *Journal des Savants* (mai 1741.) En voici quelques passages : « A l'exception du pro- « logue, d'un morceau fameux qui ouvre le quatrième acte :

Quel spectacle charmant pour mon cœur amoureux! etc.,

« et de ce qu'on appelle dans les opéra *canevas*, de petits vers faits « sur les airs, et qu'on met dans les divertissements, il ne peut pas « y avoir un mot de Despréaux dans tout Bellérophon, c'est-à-dire « dans toutes les scènes. ». . . . .

« Je réponds très cordialement que la pièce fut envoyée de pro- « vince acte par acte ; que si le premier acte eût été en style d'ex- « ploit, jamais Lulli n'en auroit demandé un second ; que les vers « envoyés de province sont demeurés tels qu'ils en ont été envoyés, « à quelques changements près, légers et rares, faits en faveur du « chant ; et que jamais ces vers-là n'ont été blâmés par l'obscu- « rité. ». . . . . . .

« Le fait est qu'après Bellérophon il (*Lulli*) retourna aussitôt à « ce Quinault si méprisé par Despréaux, et ne s'en détacha plus, et « eut grande raison. En effet, je sais très bien, car c'est toujours ici « ma façon de savoir, que M. Lulli ne fut nullement content des « idées et des vues que M. Despréaux proposoit sur tout ce qui appar- « tient à la conduite du théâtre, à la manière de préparer, d'ordon-

lument obligé de travailler à un ouvrage si opposé à mon génie et à mon inclination. Ainsi, pour m'essayer, je traçai, sans en rien dire à personne, non pas même à M. Racine, le canevas d'un prologue; et j'en composai une première scène. Le sujet de cette scène étoit une dispute de la Poésie et de la Musique, qui se querelloient sur l'excellence de leur art, et étoient enfin toutes prêtes à se séparer, lorsque tout-à-coup la déesse des accords, je veux dire l'Harmonie, descendoit du ciel avec tous ses charmes et ses agréments, et les réconcilioit. Elle devoit dire ensuite la raison qui la faisoit venir sur la terre, qui n'étoit autre que de divertir le prince de l'univers le plus digne d'être servi, et à qui elle devoit le plus, puisque c'étoit lui qui la maintenoit dans la France, où elle régnoit en toutes choses. Elle ajoutoit ensuite que, pour empêcher que quelque audacieux ne vînt troubler, en s'élevant contre un si grand prince, la gloire dont elle jouissoit avec lui, elle vouloit que dès aujourd'hui même, sans perdre de temps, on représentât sur la scène la chute de l'ambitieux Phaéton. Aussitôt tous les poëtes et tous les musiciens, par son ordre, se retiroient, et s'alloient habiller[a]. Voilà le sujet de mon prologue, auquel je travaillai trois ou quatre jours avec un assez grand dégoût,

« ner, de filer les scènes, etc. Il ne s'agit point là de donner des ri-
« dicules; il n'étoit point dans son élément [a]. »

[a] D'Alembert critique ce plan avec une dérision déplacée à l'égard d'un grand poëte, même lorsqu'il se trompe « C'est dom-
« mage, dit-il, que, pour la consolation de ses ennemis, Despréaux
« n'ait pas achevé ce prologue suivant le plan qu'il en a tracé; l'har-
« monie devoit y débiter des choses bien étranges. » On peut voir à
« ce sujet la *note 22 sur l'éloge de Despréaux*.

[a] Cette lettre est insérée dans les *œuvres de Fontenelle*, in-8°, 1812, tome VIII, page 439.

tandis que M. Racine de son côté, avec non moins de dégoût, continuoit à disposer le plan de son opéra, sur lequel je lui prodiguois mes conseils. Nous étions occupés à ce misérable travail, dont je ne sais si nous nous serions bien tirés, lorsque tout-à-coup un heureux incident nous tira d'affaire. L'incident fut que M. Quinaut s'étant présenté au roi les larmes aux yeux, et lui ayant remontré l'affront qu'il alloit recevoir s'il ne travailloit plus au divertissement de sa majesté, le roi, touché de compassion, déclara franchement aux dames dont j'ai parlé, qu'il ne pouvoit se résoudre à lui donner ce déplaisir. *Sic nos servavit Apollo*[a]. Nous retournâmes donc, M. Racine et moi, à notre premier emploi, et il ne fut plus mention de notre opéra, dont il ne resta que quelques vers de M. Racine, qu'on n'a point trouvés dans ses papiers après sa mort, et que vraisemblablement il avoit supprimées par délicatesse de conscience, à cause qu'il y étoit parlé d'amour. Pour moi, comme il n'étoit point question d'amourette dans la scène que j'avois composée, non seulement je n'ai pas jugé à propos de la supprimer; mais je la donne ici au public, persuadé qu'elle fera plaisir aux lecteurs, qui ne seront peut-être pas fâchés de voir de quelle manière je m'y étois pris, pour adoucir

[a] Tout ce récit annonce avec quelle répugnance les deux amis s'occupoient d'un travail de commande. D'Alembert pourtant semble faire entendre qu'ils l'avoient eux-mêmes recherché dans l'intention de mortifier Quinault: « Despréaux, dit-il, entreprit, conjointement « avec Racine, un opéra, dans lequel ils crurent effacer ce poëte « qu'ils méprisoient, et montrer la facilité d'un genre d'ouvrage, « dont ils ne parloient qu'avec dédain. Despréaux en fit le prologue, « que par malheur aucun musicien ne put venir à bout de mettre « en musique; Orphée même y auroit échoué. » (*Éloge de Despréaux.*) Cette dernière circonstance est, selon toute apparence, de l'invention de l'historien de l'académie.

l'amertume et la force de ma poésie satirique, et pour me jeter dans le style doucereux. C'est de quoi ils pourront juger par le fragment que je leur présente ici, et que je leur présente avec d'autant plus de confiance, qu'étant fort court, s'il ne les divertit, il ne leur laissera pas du moins le temps de s'ennuyer.

PROLOGUE.

LA POÉSIE, LA MUSIQUE.

LA POÉSIE.

Quoi! par de vains accords et des sons impuissants,
Vous croyez exprimer tout ce que je sais dire?

LA MUSIQUE.

Aux doux transports, qu'Apollon vous inspire,
Je crois pouvoir mêler la douceur de mes chants.

LA POÉSIE.

Oui, vous pouvez aux bords d'une fontaine
Avec moi soupirer une amoureuse peine,
Faire gémir Thyrsis, faire craindre Clymène;
Mais, quand je fais parler les héros et les dieux,
Vos chants audacieux
Ne me sauroient prêter qu'une cadence vaine.
Quittez ce soin ambitieux.

LA MUSIQUE.

Je sais l'art d'embellir vos plus rares merveilles.

LA POÉSIE.

On ne veut plus alors entendre votre voix.

LA MUSIQUE.

Pour entendre mes sons, les rochers et les bois
Ont jadis trouvé des oreilles.

LA POÉSIE.

Ah! c'en est trop, ma sœur, il faut nous séparer.
Je vais me retirer.
Nous allons voir sans moi ce que vous saurez faire.

LA MUSIQUE.

Je saurai divertir et plaire;
Et mes chants, moins forcés, n'en seront que plus doux (1).

LA POÉSIE.

Hé bien, ma sœur, séparons-nous.

LA MUSIQUE.

Séparons-nous.

LA POÉSIE.

Séparons-nous.

CHOEUR DE POÈTES ET DE MUSICIENS [a].

Séparons-nous, séparons-nous.

LA POÉSIE.

Mais quelle puissance inconnue
Malgré moi m'arrête en ces lieux?

LA MUSIQUE.

Quelle divinité sort du sein de la nue?

LA POÉSIE.

Quels chants mélodieux
Font retentir ici leur douceur infinie?

LA MUSIQUE.

Ah! c'est la divine Harmonie,
Qui descend des cieux!

(1) Boileau avoit raison de ne pas vouloir jouter avec Quinault dans l'opéra. Il n'avoit point de vocation pour ce genre, et je ne crois pas que ce prologue donne un démenti à ce que j'avance. Lulli, tout Lulli qu'il étoit, n'auroit pas mis facilement en musique ces deux vers :

Nous allons voir sans moi ce que vous saurez faire.

. . . .

Et mes chants moins forcés n'en seront que plus doux.

(*Le Brun.*)

[a] Quelques éditeurs, entre autres celui de 1740, écrivent :

LA POÉSIE.

Qu'elle étale à nos yeux
De graces naturelles!

LA MUSIQUE.

Quel bonheur imprévu la fait ici revoir!

LA POÉSIE ET LA MUSIQUE.

Oublions nos querelles,
Il faut nous accorder pour la bien recevoir.

CHŒUR DE POÈTES ET DE MUSICIENS.

Oublions nos querelles,
Il faut nous accorder pour la bien recevoir.

Chœur des poëtes et des musiciens. C'est une faute copiée sur l'édition de 1713.

CHAPELAIN DÉCOIFFÉ,

Ou parodie de quelques scènes du Cid (1).

SCÈNE I.

LA SERRE, CHAPELAIN.

LA SERRE[a].

Enfin vous l'emportez, et la faveur du roi
Vous accable de dons qui n'étoient dus qu'à moi.
On voit rouler chez vous tout l'or de la Castille.

(1) Cette parodie fut faite en 1664, temps auquel le roi avoit commencé à donner des pensions aux gens de lettres [a]. Chapelain en eut une de trois mille livres, et Cassaigne une moins considérable. La Serre n'en put point obtenir.... La scène est au carrefour de la rue Plâtrière [b], au retour de l'académie françoise, dont les assemblées se tenoient alors chez M. le chancelier Séguier, son protecteur. (*Brossette.*) * Nous aurions, à l'exemple de MM. Didot, supprimé cette pièce, désavouée par Despréaux, qui n'est ni de lui, ni digne de lui [c], si les autres éditeurs ne l'avoient recueillie. Elle lui est attribuée dans le *Ménagiana;* on la donne à Linière dans le *Carpentariana;* Furetière en est le principal auteur. D'ailleurs il paroît qu'on ne l'a point telle qu'elle fut composée. *Voyez* sur cette parodie des quatre dernières scènes de l'acte Ier et de la seconde de l'acte II du Cid, le tome Ier, page 40, ainsi que le tome IV, page 422.

[a] Voir sur La Serre la satire III, tome Ier, page 123, note 1.

[a] Voir sur ces pensions la satire Ire, tome Ier, page 86, note 2.

[b] Aujourd'hui rue Jean-Jacques Rousseau.

[c] ... « Cet ouvrage, écrit Despréaux à Brossette, qui n'est ni de moi, « ni digne de moi. » (*Lettre* du 10 décembre 1701.)

CHAPELAIN[a].

Les trois fois mille francs qu'il met dans ma famille
Témoignent mon mérite, et font connoître assez
Qu'on ne hait pas mes vers pour être un peu forcés.

LA SERRE.

Pour grands que soient les rois, ils sont ce que nous sommes:
Ils se trompent en vers comme les autres hommes;
Et ce choix sert de preuve à tous les courtisans,
Qu'à de méchants auteurs ils font de beaux présents.

CHAPELAIN.

Ne parlons point du choix dont votre esprit s'irrite:
La cabale l'a fait plutôt que le mérite.
Vous choisissant, peut-être on eût pu mieux choisir;
Mais le roi m'a trouvé plus propre à son desir.
A l'honneur qu'il m'a fait ajoutez-en un autre.
Unissons désormais ma cabale à la vôtre.
J'ai mes prôneurs aussi, quoiqu'un peu moins fréquents
Depuis que mes sonnets[b] ont détrompé les gens.
Si vous me célébrez, je dirai que La Serre
Volume sur volume incessamment desserre(1):
Je parlerai de vous avec monsieur Colbert(2);
Et vous éprouverez si mon amitié sert.
Ma niéce même en vous peut rencontrer un gendre.

[a] Voir sur Chapelain le tome Ier, page 13, note a.

[b] *Voyez* le *Discours au roi*, tome Ier, page 48, note 1.

(1) Tiré de Saint-Amant, qui dans son *Poète crotté* a dit:

> Et même depuis peu La Serre,
> Qui livre sur livre desserre.
>
> (*Brossette.*)

(2) Ce grand ministre avoit inspiré au roi de donner des pensions

LA SERRE.

A de plus hauts partis Phlipote doit[a] prétendre;
Et le nouvel éclat de cette pension
Lui doit bien mettre au cœur une autre ambition.
Exerce nos rimeurs, et vante notre prince;
Va te faire admirer chez les gens de province,
Fais marcher en tous lieux les rimeurs sous ta loi,
Sois des flatteurs l'amour, et des railleurs l'effroi.
Joins à ces qualités celles d'une ame vaine:
Montre-leur comme il faut endurcir une veine,
Au métier de Phébus bander tous ses[b] ressorts,
Endosser nuit et jour un rouge justaucorps (1),
Pour avoir de l'encens donner une bataille,
Ne laisser de sa bourse échapper une maille;
Sur-tout sers-leur d'exemple, et ressouviens toi bien
De leur former un style aussi dur que le tien.

aux gens de lettres, et Chapelain fut chargé d'en faire la liste. (*Brossette.*) * Nous avons cité quelquefois les jugements portés par Chapelain sur ses confrères, entre autres sur Racan, satire IX, tome Ier, page 233, note *a*, et sur La Mesnardière, *Art Poétique*, chant IV, page 281, note *b*.

[a] Brossette s'écarte quelquefois de la copie insérée dans le *Menagiana*, tome Ier, page 146, édition de 1715, quoiqu'il dise l'avoir suivie. Il donne ce vers de la manière suivante:

A de plus hauts partis Phlipote *peut* prétendre.

[b] Dans l'édition de Brossette, que suivent les autres éditeurs, on lit:

Au métier de Phébus bander tous *les* ressorts, etc.

(1) Quand Chapelain étoit chez lui, il portoit toujours un justaucorps rouge, en guise de robe de chambre. (*Brossette.*)

CHAPELAIN.

Pour s'instruire d'exemple, en dépit de Linière[a],
Ils liront seulement ma Jeanne tout entière.
Là, dans un long tissu d'amples narrations,
Ils verront comme il faut berner les nations,
Duper d'un grave ton gens de robe et d'armée,
Et sur l'erreur des sots bâtir sa renommée.

LA SERRE.

L'exemple de La Serre a bien plus de pouvoir:
Un auteur dans ton livre apprend mal son devoir.
Et qu'a fait après tout ce grand nombre de pages,
Que ne puisse égaler un de mes cent ouvrages?
Si tu fus grand flatteur, je le suis aujourd'hui,
Et ce bras de la presse est le plus ferme appui.
Bilaine et de Sercy sans moi seroient des drilles,
Mon nom seul au Palais nourrit trente familles;
Les marchands fermeroient leurs boutiques sans moi,
Et s'ils ne m'avoient plus, ils n'auroient plus d'emploi.
Chaque heure, chaque instant fait sortir de ma plume
Cahiers dessus cahiers, volume sur volume.
Mon valet écrivant ce que j'aurois dicté,
Feroit un livre entier, marchant à mon côté;
Et loin de ces durs vers qu'à mon style on préfère,
Il deviendroit auteur en me regardant faire.

CHAPELAIN.

Tu me parles en vain de ce que je connoi;
Je t'ai vu rimailler et traduire sous moi.

[a] Nous avons rapporté l'épigramme de Linière contre le poëme de *la Pucelle*. *Voyez* la satire IX, tome Ier, page 253, note 1.

Si j'ai traduit Gusman (1), si j'ai fait sa préface,
Ton galimatias a bien rempli ma place.
Enfin pour épargner ces discours superflus,
Si je suis grand flatteur, tu l'es et tu le fus.
Tu vois bien cependant qu'en cette concurrence
Un monarque entre nous met de la différence.

LA SERRE.

Ce que je méritois, tu me l'as emporté.

CHAPELAIN.

Qui l'a gagné sur toi l'avoit mieux mérité.

LA SERRE.

Qui sait mieux composer en est bien le plus digne.

CHAPELAIN.

En être refusé n'en est pas un bon signe.

LA SERRE.

Tu l'as gagné par brigue étant vieux courtisan.

CHAPELAIN.

L'éclat de mes grands vers fut mon seul partisan.

LA SERRE.

Parlons-en mieux : le roi fait honneur à ton âge.

CHAPELAIN.

Le roi, quand il en fait, le mesure à l'ouvrage.

LA SERRE.

Et par là je devois emporter ces ducats.

CHAPELAIN.

Qui ne les obtient point ne les mérite pas.

(1) Chapelain avoit traduit de l'espagnol le roman de Gusman d'Alfarache, imprimé à Paris, en 1638. (*Brossette.*) * Saint-Marc doute qu'il soit l'auteur de cette traduction, qu'on lui attribue généralement.

LA SERRE.

Ne les mérite pas, moi?

CHAPELAIN.

Toi.

LA SERRE.

Ton insolence,
Téméraire vieillard, aura sa récompense.

(*Il lui arrache sa perruque.*)

CHAPELAIN.

Achéve et prends ma tête après un tel affront,
Le premier dont ma muse a vu rougir son front.

LA SERRE.

Et que penses-tu faire avec tant de foiblesse?

CHAPELAIN.

O dieux! mon Apollon en ce besoin me laisse.

LA SERRE.

Ta perruque est à moi, mais tu serois trop vain,
Si ce sale trophée avoit souillé ma main.
Adieu; fais lire au peuple, en dépit de Linière,
De tes fameux travaux l'histoire tout entière:
D'un insolent discours ce juste châtiment
Ne lui servira pas d'un petit ornement.

CHAPELAIN.

Rends-moi donc ma perruque.

LA SERRE.

Elle est trop mal-honnête.
De tes lauriers sacrés va te couvrir la tête.

CHAPELAIN.

Rends la calotte au moins.

LA SERRE.

Va, va, tes cheveux d'ours
Ne pourroient sur ta tête encor durer trois jours.

SCÈNE II.

CHAPELAIN, *seul.*

O rage! ô désespoir! ô perruque ma mie,
N'as-tu donc tant vécu que pour cette infamie?
N'as-tu trompé l'espoir de tant de perruquiers,
Que pour voir en un jour flétrir tant de lauriers?
Nouvelle pension fatale à ma calotte!
Précipice élevé qui te jette en la crotte!
Cruel ressouvenir de tes honneurs passés!
Services de vingt ans en un jour effacés!
Faut-il de ton vieux poil voir triompher La Serre,
Et te mettre crottée, ou te laisser à terre?
La Serre, sois d'un roi maintenant régalé;
Ce haut rang n'admet pas un poëte pelé;
Et ton jaloux orgueil, par cet affront insigne,
Malgré le choix du roi, m'en a su rendre indigne.
Et toi, de mes travaux glorieux instrument,
Mais d'un esprit de glace inutile ornement,
Plume jadis vantée, et qui dans cette offense
M'as servi de parade et non pas de défense,
Va, quitte désormais le dernier des humains,
Passe pour me venger en de meilleures mains.
Si Cassaigne a du cœur, et s'il est mon ouvrage,
Voici l'occasion de montrer son courage;
Son esprit est le mien, et le mortel affront
Qui tombe sur mon chef rejaillit sur son front.

SCÈNE III.

CHAPELAIN, CASSAIGNE[a].

CHAPELAIN.

Cassaigne, as-tu du cœur?

CASSAIGNE.

Tout autre que mon maître
L'éprouveroit sur l'heure.

CHAPELAIN.

Ah! c'est comme il faut être.
Digne ressentiment à ma douleur bien doux!
Je reconnois ma verve à ce noble courroux.
Ma jeunesse revit en cette ardeur si prompte.
Mon disciple, mon fils, viens réparer mà honte.
Viens me venger.

CASSAIGNE.

De quoi?

CHAPELAIN.

D'un affront si cruel
Qu'à l'honneur de tous deux il porte un coup mortel:
D'une insulte.... Le traître eût payé la perruque
Un quart d'écu du moins, sans mon âge caduque(1).
Ma plume, que mes doigts ne peuvent soutenir,
Je la remets aux tiens pour écrire et punir.

[a] Voir sur Cassaigne la satire III, tome I, page III, note a.

(1) On disoit autrefois *caduque* tant au masculin qu'au féminin. Le masculin est *caduc;* mais le poëte faisant ici parler Chapelain, auteur suranné, a fort bien pu, conformément à l'ancien usage, lui faire dire *âge caduque*. (*Brossette.*)

Va contre un insolent faire un bon gros ouvrage.
C'est dedans l'encre seul(1) qu'on lave un tel outrage:
Rime, ou créve. Au surplus, pour ne te point flatter,
Je te donne à combattre un homme à redouter;
Je l'ai vu fort poudreux au milieu des libraires,
Se faire un beau rempart de deux mille exemplaires.

CASSAIGNE.

Son nom? c'est perdre temps en discours superflus.

CHAPELAIN.

Donc pour te dire encor quelque chose de plus;
Plus enflé que Boyer[a], plus bruyant qu'un tonnerre,
C'est....

CASSAIGNE.

De grace, achevez.

CHAPELAIN.

Le terrible La Serre.

CASSAIGNE.

Le....

CHAPELAIN.

Ne réplique point, je connois ton fatras(2);
Combats sur ma parole, et tu l'emporteras.
Donnant pour des cheveux ma Pucelle en échange,
J'en vais chercher; barbouille, écris, rime, et nous venge.

(1) *Encre seul*, faute exprès affectée en la personne de Chapelain. (Note du *Ménagiana*, copiée par Brossette.)

[a] *Voyez* sur Boyer l'*Art Poétique*, chant IV, page 281, note 1.

(2) Pierre Lefévre, curé de Mérai, dans son art de pleine rhétorique, fait mention d'une poésie de son temps nommée *Fatras*, où un même vers étoit souvent répété. (Note du *Ménagiana*, copiée par Brossette.)

SCÈNE IV.

CASSAIGNE, *seul.*

Percé jusques au fond du cœur
D'une insulte imprévue aussi bien que mortelle,
Misérable vengeur d'une sotte querelle,
D'un avare écrivain chétif imitateur,
Je demeure stérile, et ma veine abattue
Inutilement sue.
Si près de voir couronner mon ardeur,
O la peine cruelle!
En cet affront La Serre est le tondeur,
Et le tondu, père de la Pucelle.

Que je sens de rudes combats!
Comme ma pension, mon honneur me tourmente.
Il faut faire un poëme, ou bien perdre une rente:
L'un échauffe mon cœur, l'autre retient mon bras.
Réduit au triste choix ou de trahir mon maître,
Ou d'aller à Bicêtre(1);
Des deux côtés mon mal est infini.
O la peine cruelle!
Faut-il laisser un La Serre impuni?
Faut-il venger l'auteur de la Pucelle?

(1) Aller à Bicêtre, c'est aller à l'hôpital, parceque le château de Bicêtre au-dessus de Gentilli sert d'hôpital à renfermer les pauvres. Sur quoi il est à observer que M. Ménage qui, dans ses origines françoises, au mot *Bicêtre*, dit qu'au rapport d'André Duchesne ce château étoit anciennement nommé la *Grange aux gueux*, a mal lu *la Grange aux gueux* pour *la Grange aux queux*, ce qui est bien différent. (Note de *La Monnoye*, copiée par Brossette.)

Auteur, perruque, honneur, argent,
Impitoyable loi, cruelle tyrannie,
Je vois gloire perdue, ou pension finie.
D'un côté je suis lâche, et de l'autre indigent.
Cher et chétif espoir d'une veine flatteuse,
Et tout ensemble gueuse,
Noir instrument, unique gagne-pain,
Et ma seule ressource,
M'es-tu donné pour venger Chapelain?
M'es-tu donné pour me couper la bourse?

Il vaut mieux courir chez Conrart [a];
Il peut me conserver ma gloire et ma finance,
Mettre [b] ces deux rivaux en bonne intelligence.
On sait comme en traités excelle ce vieillard.
S'il n'en vient pas à bout, que Sapho la pucelle [c]
Vide notre querelle.
Si pas un d'eux ne me veut secourir,
Et si l'on me balotte,
Cherchons La Serre; et, sans tant discourir,
Traitons du moins, et payons la calotte.

Traiter sans tirer ma raison!
Rechercher un marché si funeste à ma gloire!
Souffrir que Chapelain impute à ma mémoire
D'avoir mal soutenu l'honneur de sa toison!

[a] *Voyez* sur Conrart l'épître Ire, page 9, note 1.

[b] Cette leçon est celle qu'on lit dans le *Ménagiana*. Brossette et les autres éditeurs disent qu'ils suivent ce livre; cependant ils donnent *mettant*, au lieu de *mettre*.

[c] Sapho étoit le surnom de mademoiselle de Scudéri.

Respecter un vieux poil, dont mon ame égarée
Voit la perte assurée!
N'écoutons plus ce dessein négligent,
Qui passeroit pour crime.
Allons, ma main, du moins sauvons l'argent[a],
Puisqu'aussi bien il faut perdre l'estime.

Oui, mon esprit s'étoit déçu.
Autant que mon honneur, mon intérêt me presse:
Que je meure en rimant, ou meure de détresse,
J'aurai mon style dur comme je l'ai reçu.
Je m'accuse déja de trop de négligence.
Courons à la vengeance:
Et tout honteux d'avoir tant de froideur,
Rimons à tire d'aile,
Puisqu'aujourd'hui La Serre est le tondeur,
Et le tondu, père de la Pucelle.

SCÈNE V.

CASSAIGNE, LA SERRE.

CASSAIGNE.

A moi, La Serre, un mot.

LA SERRE.

Parle.

CASSAIGNE.

Ote-moi d'un doute.
Connois-tu Chapelain?

[a] Il devoit au témoignage avantageux de Chapelain la pension que Colbert lui avoit accordée.

LA SERRE.

Oui.

CASSAIGNE.

Parlons bas, écoute.
Sais-tu que ce vieillard fut la même vertu,
Et l'effroi des lecteurs de son temps? le sais-tu?

LA SERRE.

Peut-être.

CASSAIGNE.

La froideur qu'en mon style je porte,
Sais-tu que je la tiens de lui seul?

LA SERRE.

Que m'importe?

CASSAIGNE.

A quatre vers d'ici je te le fais savoir.

LA SERRE.

Jeune présomptueux!

CASSAIGNE.

Parle sans t'émouvoir.
Je suis jeune, il est vrai; mais aux ames bien nées,
La rime n'attend pas le nombre des années.

LA SERRE.

Mais t'attaquer à moi! qui t'a rendu si vain,
Toi qu'on ne vit jamais une plume à la main?

CASSAIGNE.

Mes pareils avec toi sont dignes de combattre,
Et pour des coups d'essai veulent des Henri quatre [a].

[a] Allusion au poëme de Cassaigne intitulé *Henri IV*, où ce prince donne sur l'art de régner des leçons à Louis XIV.

LA SERRE.

Sais-tu bien qui je suis?

CASSAIGNE.

Oui, tout autre que moi,
En comptant tes écrits, pourroit trembler d'effroi.
Mille et mille papiers, dont ta table est couverte,
Semblent porter écrit le destin de ma perte.
J'attaque en téméraire un gigantesque auteur;
Mais j'aurai trop de force ayant assez de cœur.
Je veux venger mon maître, et ta plume indomptable,
Pour ne se point lasser, n'est point infatigable.

LA SERRE.

Ce phébus, qui paroît aux discours que tu tiens,
Souvent par tes écrits se découvrit aux miens;
Et te voyant encor tout frais sorti de classe,
Je disois: Chapelain lui laissera sa place.
Je sais ta pension, et suis ravi de voir
Que ces bons mouvements excitent ton devoir;
Qu'ils te font sans raison mettre rime sur rime,
Étayer d'un pédant l'agonisante estime;
Et que, voulant pour singe un écolier parfait,
Il ne se trompoit point au choix qu'il avoit fait.
Mais je sens que pour toi ma pitié s'intéresse;
J'admire ton audace et je plains ta jeunesse.
Ne cherche point à faire un coup d'essai fatal;
Dispense un vieux routier d'un combat inégal.
Trop peu de gain pour moi suivroit cette victoire:
A moins d'un gros volume, on compose sans gloire;
Et j'aurois le regret de voir que tout Paris
Te croiroit accablé du poids de mes écrits.

CASSAIGNE.

D'une indigne pitié ton orgueil s'accompagne:
Qui pèle Chapelain craint de tondre Cassaigne.

LA SERRE.

Retire-toi d'ici.

CASSAIGNE.

Hâtons-nous de rimer.

LA SERRE.

Es-tu si prêt d'écrire?

CASSAIGNE.

Es-tu las d'imprimer?

LA SERRE.

Viens, tu fais ton devoir. L'écolier est un traître,
Qui souffre sans cheveux la tête de son maître.

LA MÉTAMORPHOSE

DE

LA PERRUQUE DE CHAPELAIN EN COMÈTE.

La plaisanterie que l'on va voir est une suite de la parodie précédente. Elle fut imaginée par les mêmes auteurs, à l'occasion de la comète qui parut à la fin de l'année 1664. Ils étoient à table chez M. Hessein[a], frère de l'illustre madame de La Sablière.

On feignoit que Chapelain ayant été décoiffé par La Serre, avoit laissé sa perruque à calotte dans le ruisseau, où La Serre l'avoit jetée.

Dans un ruisseau bourbeux la calotte enfoncée,
Parmi de vieux chiffons alloit être entassée,
Quand Phébus l'aperçut, et du plus haut des airs
Jetant sur les railleurs un regard de travers:
Quoi ! dit-il, je verrai cette antique calotte,
D'un sale chiffonnier remplir l'indigne hotte !

Ici devoit être la description de cette fameuse perruque,

Qui de tous ses travaux la compagne fidèle,
A vu naître Guzman et mourir la Pucelle;
Et qui de front en front passant à ses neveux
Devoit avoir plus d'ans qu'elle n'eut de cheveux.

[a] M. Hessein, dont il est parlé dans la correspondance de Racine et de Despréaux, n'est connu que par son esprit de contradiction.

Enfin Apollon changeoit cette perruque en comète. Je veux, disoit ce dieu, que tous ceux qui naîtront sous ce nouvel astre, soient poëtes,

Et qu'ils fassent des vers, même en dépit de moi.

Furetière, l'un des auteurs de la pièce, remarqua pourtant que cette métamorphose manquoit de justesse en un point: c'est, dit-il, que les comètes ont des cheveux, et que la perruque de Chapelain est si usée qu'elle n'en a plus. Cette badinerie n'a jamais été achevée.

Chapelain souffrit, dit-on, avec beaucoup de patience les satires que l'on fit contre sa perruque. On lui a attribué l'épigramme suivante, qui n'est pas de lui.

Railleurs, en vain vous m'insultez,
Et la pièce vous emportez;
En vain vous découvrez ma nuque:
J'aime mieux la condition
D'être défroqué de perruque,
Que défroqué de pension.

ODE

IN EXPUGNATIONEM

NAMURCÆ,

EX GALLICA ODE N. B. D. IN LATINAM CONVERSA,

AUCTORE CAROLO ROLLIN, REGIO ELOQUENTIÆ PROFESSORE.

Les pièces suivantes sont insérées dans l'édition de 1701. Elles le sont également dans celle de 1694, à l'exception des deux dernières. *Voyez* ce qu'en dit l'auteur, dans un avertissement qui suit la préface de cette même édition, tome Ier, page 20. Les éditeurs de 1713 les ont omises, vraisemblablement pour ne pas trop grossir leur volume. Brossette et Saint-Marc auroient pu d'autant mieux se dispenser d'imiter cet exemple, qu'ils ont recueilli des pièces que Despréaux n'auroit sûrement pas adoptées comme celles-ci.

DOCTISSIMO ET CLARISSIMO VIRO

NICOLAO B. D.

HENDECASYLLABI

Gallici decus arbiterque Pindi,
Codris ac Baviis timende vates:
Per quem laude vigens nova vetustas
Contra murmura plebis imperitæ,
Et convicia stat calumniantum:
Munus accipe, te, Bolæe, dignum:
Quod tu, sis licet aure delicatâ
Judex difficilis, severiorque,
Non tamen, reor, improbare possis.
Versus ecce tuos tibi latinis
Donatos numeris modisque mitto.
Nostris credideram hoc opus Camœnis
Intractabile. Nubium meatus
Tecum tendere in arduos verebar,
Pennisque imparibus sequax hirundo
Post audacem aquilam volare stridens
Insuetum per iter. Sed adstitêre,
Quotquot Roma tulit bonos poetas,
Inservire operi tuo, locumque
Versus inter habere gestientes
Vatis, vindice quo perenne servant
Illæsi decus inter inquieta

Allatrantum odia, irritosque morsus.
Imprimis, tua cura, amorque Flaccus,
Flaccus deliciæ tuæ, superbis
Te cujus spoliis nitere, dudum
Grex crepat malesanus invidorum:
Ardet dicere principis triumphos,
Qualem tempora nec tulere prisca,
Qualem nec sua venditavit ætas.
Terretur tamen insolens locorum
Aspris nominibus, rudesque contra
Luctatur fluvios diu: sed omnes
Moras vincit amor tui, nec ullus
Te propter labor arduus videtur.
Perge ergo veterum, BOLÆE, famam,
Et scripta, et deous, ut facis, tueri.
Junctis hoc precibus reposcit à te
Quidquid est hominum eruditiorum,
Quidquid est hominum politiorum,
Et sani ingenii, bonæque mentis.
Corvorum interea sinas cohortem
Te contra crocitare garrulorum.
Quid possunt aquilis nocere corvi?

CAROLUS ROLLIN,
Regius eloquentiæ professor.

Σοφὸς ὁ πολ-
λὰ εἰδὼς φυᾷ.
Μαθόντες δὲ, λάβροι
Παγγλωσσίᾳ, Κόρακες ὣς,
Ἄκραντα γαρύετον,
Διὸς πρὸς ὄρνιχα θεῖον.

Pind., ode II, Olymp.

Natura vatem sola facit: labor
Si quos per artem promovet improbus,
  Clamore nequicquam procaci
  Rauca crepant crocitantque corvi
Contra ministrum fulminis alitem.

ODE

IN EXPUGNATIONEM

NAMURCÆ.

Quis fonte sacro dulciter ebrium
Repente doctus me furor abripit?
  Fallorne? Castas en sorores
    Ante oculos mihi Pindus offert.
Huc vos, Camœnæ, dum lyra parturit
Sonora cantus, ferte citæ pedem:
  Adeste, et arrectis modosque
    Auribus ac numeros notate.
Concussa pronis arboribus mihi
Jam sylva plaudit. Vos, jubeo, graves
  Silete, venti: LUDOVICUM
    Aggredior celebrare versu.
Audax volatu Pindarus arduo
Secare tractus ætheris invios,
  Cœtusque vulgares perosus,
    Longè humiles fugiente pennâ
Terras relinquit. Tu, lyra, tu potes,
Si fida jussos reddideris sonos,
  Audita sylvis montibusque,
    Threïcios superare cantus.
Proh! quanta moles surgit in æthera!
Phœbusne murorum inclytus artifex,

Comesque Neptunus laboris,
Rupibus imposuêre celsis
Turres superbas? hinc Sabis, hinc Mosa
Fluctus amicos consociare amant;
Hostique inaccessas profundo
Gurgite, præcipitique fossâ
Tuentur arces. Ærea desuper
Centum è tremendis culminibus tonant
Tormenta, ferratasque torquent
Ignivomo procul ore mortes.
Hinc inde miles cedere nescius,
Ipsi nec impar viribus Herculi,
Muros coronans, fulgurantes
Aëria jaculator audax
Ab arce flammas, et crepitantia
Subjectum in hostem fulmina decutit.
Quin et dolosis terra celans
Undique visceribus paratos
Erumpere ignes, ut propiùs subis,
Infida rupto nempe sinu, vomit
Repente Vulcanum latentem, et
Sulphureum reserat sepulchrum.
NAMURCA, turres ante tuas ferox
Hæreret olim Græcia plus decem
Lustris, et incassum suorum
Funera mille ducum videret.
At quis catervas innumerabiles
Inter tumultus hórrisonos trahens,
Quis ille bellator propinquat;
Aggeribusque tuis ruinam

Minatur audax fulmineâ manu?
Quos dat fragores! Jupiter ipse adest,
Aut qui triumphatis superba
Montibus imposuit trophæa.
Agnosco frontem, lumina, regios
Vultûs honores: omnia Ludovix.
Jam cerno pallentem sub ipsis
Nassavium trepidare castris.
Frustrà Batavus jam docili jugum
Cervice portans, et Leo belgicus,
Olimque germanæ feroces
Nunc humiles Aquilæ, britannis
Servire Pardis accelerant. Pavor,
Quem sparsit ipso nomine Ludovix,
Terrore concussos recenti
Cogit in auxilium remotas
Vocare gentes. Hos Tagus aurifer
Mittit perustos solibus: hi domos
Linquunt pruinosas, pigroque
Finitimas Boreæ paludes.
Repente sed quæ vis fera turgidos
Irritat amnes? Arva decembribus
Mirantur exsangues Gemelli
Undique diluviis natare.
Ante ora sævis prædam aquilonibus
Perire messem strata gemit Ceres,
Urnisque nimbosis furentum
Mersa Hyadum sua regna plorat.
Laxate vestris fræna furoribus,
Imbresque, ventique, et populi, et duces:

Armate nos contra pruinas;
Colligite innumeras cohortes:
NAMURCA versis aggeribus tamen
In pulverem ibit: scilicet hac manu
Arces tremendas fulminante,
Oppida quâ cecidêre centum;
Quâ, terror ingens, Cameracum ruit,
Pendensque celsâ rupe Vesontio,
Limburgus, Hispanoque fastu
Ganda tumens, Ypra, Dola, Montes.
Non falsa vates auguror. En tremit
Concussa moles: jamque sub ictibus
Muri laborantes fatiscunt,
Præcipitemque trahunt ruinam.
Mars rupe ab altâ ferreus imminens,
Fragore vasto mortiferos procul
Eructat ignes: fœta flammis
Machina sulphureis repente
Sublata in auras, fulminis intimos
Quærit recessus; mox stropitu gravi
Videtur infernas relabens
Velle sibi reserare sodes.
Huc, ô NAMURCÆ rebus in ultimis
Spes sola, linguis egregii duces,
Adeste, Nassavique prudens,
Tuque ferox Bavare: hinc licebit
Impune tutos post vada fluminis
Cuncta intueri. Terribiles minas
Murorum, et anfractus malignos,
Difficilesque aditus locorum

Spectate: ut aspris rupibus impiger
Reptando miles nititur; ut grave
Cœnum inter ac flammas, laborem
Dux operis LODOÏCUS urget.
Inter procellas turbinis ignei,
Cristam eminentem vertice regio
Spectate, sidus Gallo amicum,
Hostibus at pariter timendum.
Ut lucet, illuc scilicet omnibus
Victoria alis advolat, aureos
Currus triumphalesque lauros
Approperans, sequiturque passu
Victorem anhelo. Quin agite, inclyti
Heroës, oræ maxima Belgicæ
Tutela: vos huc, tempus urget,
Omnibus huc properate turmis.
En totus in vos lumina contulit
Arrectus orbis. Nunc animis opus.
Jam cerno latis ad Mehennam
Signa procul volitare campis.
Miratur amnis pauper aquæ suis
Tot ire ripis agmina militum.
Ite ergo. Quid! tranare segnes
Exiguum trepidatis amnem?
Haud Gallus obstat; littoribus procul
Ultrò reduxit castra; patens iter
Vobis relinquit. Quid moratur
Tot peditumque equitumque turmas?
Vultusne Galli ferreus aspici
Repente sistit? Quò validi duces

Fugêre, dementes ruinas,
Gallico et imperio minati
Crudele funus? qui ruere omnia
Ferro parabant, et Tamesis procul
Ab usque ripis atque Dravi,
Sequanicos superare fluctus.
Terror NAMURCÆ mœnibus interim
Augetur: arcis jam petit ultimæ
Hispanus extremos recessus;
Protinus hunc medios per ignes,
Per tela Gallus persequitur ferox;
Interque rupes atque cadavera,
Armorum et ingentes acervos,
Latum iter ense aperit cruento.
Actum est: ab alto triste sonans dedit
Fatale signum buccina; supplices
En cerno dextras, flamma cessat,
Urbsque patet reserata portis.
Nunc, nunc feroces ponite spiritus,
Infensa Gallis agmina; nuncium
Ferte nunc superbi fœderatis
Urbibus, ante oculos NAMURCAM
Perisse vestros. Ast ego, quem choros
Phœbus poëtarum inter amabiles
Primis receptum sponte ab annis,
Numinis interiore lapsu,
Suâque præsens mente animat, Deo
Afflante plenus, per juga nobili
Calcata Flacco, perque saltus
Pierios animosus ibo:

Quin et, senectus immineat licet,
Crudis juventæ viribus integer,
Tentabo inaccessos profanis
Altior invidiâ recessus.

NAMURCUM EXPUGNATUM.

ODE

EX GALLICA N. B.

AUCTORE LENGLETIO, REGIO ELOQUENTIÆ PROFESSORE.

Quis me insolenter concutit ebrium
De fonte potus Castalio furor?
  Phœbumne, Pimplæasque cerno
    Linquere Pieriam sorores?
Adeste, Divæ. Jam mihi vertice
Querceta moto plaudere gestiunt
  MAGNUM triumphantem canenti,
    Nec placidis strepit aura silvis.
Tranare ventos par Jovis aliti
Exit procellis Pindarus altior;
  Visusque mortales, et alis
    Vile solum fugit explicatis.
Tu me canentem si poteris, lyra,
Æquare plectro non imitabili;
  Nil tecum olorinos recusem
    Vincere, Threïciosque cantus.
Muri stupendam quis Deus extulit
Molem minacis, quam procul intuor
  Surgentem, et insano labore
    Rupibus impositam tremendis?
Hinc vorticosis gurgitibus fremens
Defendit arces aërias Mosa;

Et Sabis illinc tortuosis
Flexibus irrequietus ambit.
Tormenta ab altis culminibus tonant
Ahena centum. Mulciber impotens
Glandesque flammatas, et atram
Fulmineo vomit ore mortem.
Delecta summis turribus insidet
Enses coruscans mille virûm manus,
Dextrâque fatales rubente
Desuper ejaculatur ignes.
Tellus dolosas pestifero sinu
Flammas recondit: sulphura fomite
Incensa supposto laborant
Rumpere cum sonitu gementes
Subtùs cavernas. Saxa volant solo
Ejecta ab imo, cumque suis viros,
Fumi redundantis per umbram,
Armaque mixta rotant ruinis.
Non hæc furenti mœnia Ulysseo
Quondam, superbo non Agamemnoni
Bello decennali paterent
Militibus quatefacta Graiis.
Quis ille contra terrifico tamen
Fragore tendit? Jupiter impiam
Rursusne bellator Gigantum
Igne parat sobolem caduco
Delere? campis an grave Belgicis
Ferrum retractat Marte ferox novo,
Qui nuper horrendo tumultu
MONTIBUS intonuit subactis?

Agnosco mixtum frontis honoribus
Regalis instar grande supercilî,
Quo celsa Bruxellæ tremiscunt
Mœnia, Nassaviusque pallet
Regnator aulæ perfidus anglicæ;
Servire cui nunc ambitiosior
Hollandus ardet; cui suorum
Belga acuit rabiem Leonum
Nequicquam; ab Istro cui venit ultimo
Germanus audax ultrò Aquilas truces
Miscere cum signis Batavûm
Et dominis sociare Pardis.
Atque impiati fœderis artifex,
Nunc ille cassus multiplicis doli,
Ad bella gentes indecente
Sollicitat pretio redemtas,
Et dives auro quas liquido Tagus
Sub æstuoso proluit æthere;
Et quas procellosus Riphæis
Exagitat Boreas pruinis.
Sed cur malignis, sidere non suo,
Messes december verberat imbribus?
Cur Sabis insuetùm refusâ
Sternit agros violentus undâ?
Luctu refûgit, seque per avios
Mœstam recessus proripuit Ceres;
Dum ruris immites honorem
Versâ Hyades populantur urnâ.
Servite, nimbi; tollite sibila
Tempestuosis flaminibus, Noti,

Caurique; reges, fœderato
Undique ferte metum duello:
Ibit Namurci mœnia LUDOVIX
Per densa nimbis et nive nubila,
Cauros per obstantes, Notosque
Vertere, perque metum ferentes
Regum catervas. Jamque sub intimis
Concussa nutant ardua sedibus
Vallique, tectorumque; et alti
Aggeris omne latus fatiscit.
Libratus igni sulphureo globus
Longum liquenti signat iter polo;
Noctemque mox præceps relabens
Sub pedibus Stygiam recludit.
Huc signa tempus vertere, Nassavi:
Inferre turmas huc, Bavare, ociùs
Hortatur in Martis labore
Usque tibi decus expetitum.
Hîc vos periclo quippe manet levi
Captanda magni gloria nominis:
Impunè post ripam licebit
Fluminis oppositi quietis
Spectare Francum saxa per invia
Nitentem in auras, nec benè lubricos
Gressus regentem dissipati
Fragmina per resupina montis;
Spectare MAGNUM stagna paludibus
Infusa pigris milite cum suo
Tranantem, et audentem catervas
Ducere fatiferos per ignes;

Insignis olli ut vertice regio
Dat crista lucem terribilem hosticis
   Longè maniplis. Hoc recentes
      Sidere Francigenûm triumphos
Bigis in aureis gloria promovet:
Hoc illa pulchræ præmia laureæ,
   Plenisque honorum Lodoïco
      Deproperat manibus coronas.
Huc ergo Iberis ultima gentibus
Spes, et Namurco præsidium, duces,
   Unum supremis in periclis:
      Eia, moras removete segnes.
Audimur: æris jam tuba Martium,
Ripâ Mehennæ prætrepidi super,
   Dedit sonorem; prælioque
      Protinus expediunt cruento
Vestræ cohortes tela micantia,
Et ora in hostem versa ferociter.
   Quæ vos repentini retardat
      Visa tamen facies pericli?
Spectator omnes huc oculos diu
Intendit orbis, quid facilem vado
   Languente tam florens juventus
      Audeat exsuperare rivum.
Audetis? an vos terrificat minans
Ferale ripâ Francus ab alterâ?
   En sponte Lucemburgus æquum
      Milite dat spatium reducto.
Et statis: acres nunc ubi pectore
Virtus sub alto quæ stimulos modò

Addebat, Hispanisque prædam
Arva dabat Parisina turmis?
At, dum sedentes arma lacessitis,
Totas Namurco Gallicus imprimit
Mavors cohortes, et propinquis
Excidiis metuendus instat.
Plebs fessa mussant intùs, et ultimo
Se dux recessu jam male protegit,
Milesque; nec Francum ruentem
Ulla queunt prohibere tela,
Quin igne, ferroque horridus arietet
Portas sub ipsas; perque cadavera
Confusa cum tetris cruore
Ensibus, et galeis cadentum
Summas in arces protinus emicet;
Ni sueta pacem signa, sub erutas
Moles patescentis ruinæ,
Supplicibus, veniamque poscant.
Nunc ite, reges, quos agit improbus
Livor furentes, ite per oppida, et
Haud læta vestris hæc referte,
Polliciti meliora dudùm:
Turres Namurci, nec Bavaro procul,
Nec longè Ibero stantibus, et suis
Spectante cum turmis Batavo,
Imperium subiisse Magni.

IN EXPUGNATIONEM NAMURCI

ODE

EX GALLICA V. C. N. B. D.

AUCTORE J. B. DE SAINT-REMI [a].

Quis mentem furor impotens
　Æstu Castalio perculit ebriam?
Fallor? num subitò adstitit
　De monte Aonio Pieridum chorus?
Aspirate, Aganippides.
　Cantu non solito quem lyra parturit
Rupesque et syluæ assonant:
　Ferte aurem ad numeros. Vos, zephyri leves,
Compresso fremitu procul
　Audite attoniti. BORBONIDEN cano.
Magnos dum celebrat duces,
　Immortale sonans Pindarus, altior
Fertur nubibus arduis,
　Ventosque exsuperans, aut aquilæ impetum,
Pennis per liquidum æthera
　Vulgares oculos præpetibus fugit.
At si me, docilis lyra,
　Audentem sequeris quò furor abripit,
Nil tantum Rhodope audiit,

[a] Dans l'édition de 1694, on lit: *Autore J. B. De La Landelle, S. J.*

Saltusque, et gelidæ litora Thraciæ,
Quod tu non superes, priùs
Inconcessa aliis, carmina dividens.
An fatis iterum exsules
Neptunus Lycio junctus Apollini
Arcem hanc rupe sub asperâ
Struxêre artifici terribilem manu?
Illam gurgite turbido
Concordes subeunt et Sabis, et Mosa,
Fatalemque aditum vetant;
Prærupto è scopulo mille tonantia
Tormenta, et segetem igneam,
Ardentesque globos, atque necem vomunt.
At qui mœnibus arduis
Stant lecti juvenes horrificant diem
Funestis procul ignibus;
Muri fulmineâ grandine personant.
Flammam terra tegit sinu
Infido, latebras indocilem pati,
Quæ victrix fremitu horrido
Immanes reserans undique vortices;
Infandum! miseros rapit,
Et raptos tumulo condit in igneo.
Nequicquam impeteret tuos,
Namurcum, scopulos Græcia solibus
Centum: cerneret irrito
Undantes fluvios sanguine militum.
At quis tam subito tamen
Se bellator agens agmina promovet,
Fatale exitium parans?

Quis circum strepitus, quis rutilat nitor?
Lapsus Jupiter æthere
Rursum immane fremens, vel LODOÏX tonat.
Ipse est, teque minax petit;
Dignus rege decor toto habitu micat.
Tristem Nassavius tibi
Non vano augurio perniciem timet;
Nil spes erigit anxias
Densum agmen Batavi jam docilis jugo;
Incassum Leo belgicus,
Et romanæ Aquilæ præsidium simul
Junctis viribus afferunt,
Pardorum faciles imperium pati.
Tanto sollicitus metu
Ad bellum populos undique concitat.
Gentes indomitæ advolant:
Illinc aurifero quà Tagus alveo
Agros Hesperiæ rigat;
Hinc et perpetuis quà nivibus rigent
Campi, quà mare Balticum
Horrentem glacie Norvegiam ferit.
At cur diluvium parant
Amnes sub geminis sidere torrido?
Hibernis procul imbribus
Campique, et segetes frugiferæ natant.
Desperata fugit Ceres,
Messes conspiciens prædam aquilonibus
Factas; spectat Atlantides
Tempestate graves tempore non suo,
Immensoque sub æquore

Mersas agricolæ divitias gemit.
Iram promite lugubrem
Et sævite, procellæ, et populi, et duces;
Æther horreat imbribus,
Tellus sanguineis militibus fremat.
Vobis vana minantibus
Namurcum valido fulmine corruet
Illo, quod dominam Lisæ
Gandavum, atque Dolam stravit, et insulas,
Trajectumque Mosæ arbitram,
Ypras, Audomarum, et tecta Vesontii,
Montes, et Cameracium,
Turresque innumeras, vallaque Teutonum.
Stragem non dubiam auguror.
Densis ecce vides quassa tonitribus
Munimenta fatiscere;
Mavors flammiferis vorticibus furit,
Et circum pluit ignibus,
Spargens horrifico funera murmure.
Bombæ cum fremitu volant,
Clarescuntque polo fulminis æmulæ;
Tum diro impete decidunt,
Quo credas retegi tartareum specus.
Ingens præsidium arcibus,
Nassavi, armiferæ duxque Bavariæ,
Huc huc ferte citi pedem;
Tutis en propius conspicere omnia
Torrente opposito licet.
Horrendos juvenes cernite, rupibus
Nitentes rigidâ manu;

In tantis Lodoïcum aspicite ignibus,
Ut promptus volat undique,
Et cunctos animis impavidis replet.
Quà bellum furit acriùs,
Cristam Borbonidæ cernite candidam
Quæ circum volitat caput,
Et densorum oculos provocat hostium.
Huic victoria sideri
Fixa est, imperium prompta capessere;
Et Mavors comes additus
Offert conspicuâ non sine gloriâ
Palmam sanguine sordidam,
Atque ardens celeri subsequitur pede.
Diræ fulmina Iberiæ,
Maturate gradum, magnanimi duces.
Sic est. Ripa Mehaniæ
Jam passim tegitur dira frementibus
Turmis; æthere ventilat
Torvarum aura furens signa cohortium;
Numquam litore territo
Tam multos equitumque et peditum globos
Conspexit. Sed enim mora
Quæ lentos retinet? vos tacito undique
Orbis lumine respicit.
Quis ripam timor est oppositam sequi?
Latè circum aditus patent;
Fatalique retrò litore militem
Dimovit Momorancius.
Quid statis? facies territat hostium
Haud pridem impavidos duces,

Lauro quam Tamesis turbidus obtulit
Indignâ malè turgidos,
Et qui suppositum servitio Dravum
Linquentes, ruere omnia,
Et regnum in cineres vertere destinant.
Hæc inter violentior
Namurci in scopulis incubuit metus,
Extremamque moram objicit
Defensor, latebris conditus ultimis;
Illum vividior premit
Gallus, circumagens et gladium et faces,
Et congesta cadavera
Calcans, et galeas, sparsaque rudera,
Victor per crepitantia
Tormenta, ense sibi latum iter explicat.
Auditis? cava buccina
Fatali sonitu litora percutit.
Actum est. Jam posuit furor,
Jam Gallo patet arx pervia militi.
Spem nunc abjicite improbam,
Et fastus nimios ponite, Galliæ
Hostes, non tumidi amplius;
Et junctis populis fœdere perfido
Urbis tristia perditæ
Testes, voce humili, dicite nuncia.
Majores ego spiritus
Gestans, sub pedibus degenerem metum
Projeci, et sola deserens
Ad cœlum rapior plenus Apolline;
Indoctisque reconditos

Fontes Æmoniæ visere gestiens,
Magnum, crudus adhuc senex,
Flaccum pone sequar per nemora invia,
Montesque, et sacra segnibus
Hâc ignota tenus lustra Peraltiis.

CLAUDII FRAGUERII

AD FABULLUM,

VETERUM CONTEMPTOREM [a],

HENDECASYLLABI.

Vovi Dîs superis tuas, FABULLE,
Quòd sunt illepidæ atque inelegantes,
Sacris ignibus ustulare chartas,
Ni te flagitii tui puderet.
 Quare, si sapias, refige dictum:
Omittas veteres calumniari;
Lauda Virgiliumque, Tulliumque;
Lauda, delicias meas, Catullum.
Noli respuere atticos lepores :
Homerus tibi sit bona poëta;
Sit Plato sapiens, venustus idem
Spargat mille sales. Anacreonque
Dicatur pater elegantiarum.
Id si feceris, ut decet, remittam
Illos, quos modò comminabar, ignes,
Nec ultra superis ero obligatus.
Res est ardua. Quis negat? sed isto
Vitabis pretio ustulationem.

[a] Dans l'édition de 1694, le titre de cette pièce se lit ainsi : *Claudii Fraguier S. J. ad Peraltum, etc.* Dans cette édition, le nom de *Perrault* est seulement latinisé; dans celle de 1701, il est remplacé par celui de *Fabullus*.

Verùm ne videar nimis severus,
Namque gens facilis sumus poetæ,
Concedo veniam tibi libenter,
Excuses modò putidum libellum
Istum, cui meritos paramus ignes.
Dic te non animo malo invidoque
Te tam difficili implicasse bello,
Sed fecisse mala ista, nescientem
Quod crimen faceres, et ut volares
Vivus instabilis per ora vulgi.
Dic te non satis esse literatum
Ut Græcos legere, et notare possis
Quis puris lepor insit in poetis,
Quæ vis grandibus insit in poetis.
Id si feceris, ut decet, remittam
Illos, quos modò comminabar, ignes,
Nec ultra Superis ero obligatus.
Fateri pudet, inquies. Bonum sit.
Factum non pudet, et pudet fateri.
Da librum properè, puer. Venite,
Sæcli quisquiliæ, venite in ignem,
Ut vovi Superis. Inusta labes
Nostro ne maneat perennis ævo.

EJUSDEM

AD FABULLUM,

FASTIDIOSUM CRITICUM,

IAMBUS.

FABULLE noster, delicatus es nimis:
Tibi videtur esse rus merum Plato;
Iliadem Homeri carmen è trivio æstimas;
Etiam in Marone nauseare diceris;
Tibi Catullus ille non habet salem.
Solos Cotinos et Capellanos legis.
FABULLE noster, delicatus es nimis.

EJUSDEM

AD FABULLUM

EPIGRAMMA,

E GALLICO V. C. N. B. D.

Ain', FABULLE, me gravi eripuit malo
Tuus iste frater nobilis veneficus,
Fuisse medicum nempe quem narras meum?
Omitte. Nam quod vivo sat refelleris.

EJUSDEM AD EUMDEM.

Si quod ridiculè, FABULLE, narras,
Frater iste tuus mihi fuisset
Ægroto medicus; tibi liceret
Tutò Virgiliosque, Tulliosque,
Tutò Mæonidemque, Pindarumque,
Dictis figere contumeliosis.
Vel nostrum impeteres caput, silerem.

CL. FRAGUERIUS

V. N. NIC. REMUNDO,

PARLAMENTI CONSILIARIO. S. [a].

Adhortatus es me sæpius, V. I., ut amicum nostrum è gravi morbo recreatum latino carmine compellarem. Quod item à me meus in illum amor flagitabat. Feci igitur, ut potui, ne desiderio tuo, ne voluntati meæ deessem; et hoc qualecumque carminis est ante pauculos dies effudi potiùs quàm limavi. Fugio enim laborem, eum præsertim qui in locandis componendisque verbis ut tesserulis positus est. Adde, quòd non ignoras, me longè alio studiorum genere horrido illo atque inculto detineri. Sed nihil ad rem. Versuum enim, si mali sunt, stulta excusatio est. Atque hoc totum tolline an relinqui debeat judicium tuum esto. Mihi perinde est, dummodo vobis persuasum sit nihil esse quod vestri causa non sim facturus, qui versus fecerim. Vale.

IV. KAL. Feb. CIƆ. IƆCCI.

[a] Cette lettre et la pièce suivante furent insérées, pour la première fois, dans l'édition de 1701.

AD V. C. N. BOLÆUM,

E GRAVI MORBO RECREATUM.

Sola suburbani ruris te detinet umbra
Assiduè, sacrumque nemus fontesque morantur
Laxantem curas, et carmina docta canentèm,
Non secus ac vitreas Permessi Phœbus ad undas
Errat, et attentos cantu demulcet olores.
Dicite quis vatis vestri Deus otia rupit,
Aonides, morboque virum violavit acerbo.
Invidia erectis frontem vallata colubris.
Sensit enim pulchro vatem indulgere labori,
Dum toties laudata refingit carmina lima
Impiger, et libro diversa recolligit uno,
Unde per ora virûm magna cum laude feratur.
Sensit opus prodire novum, quod livida frustra
Mordeat; et meminit musis irrisa, quòd hujus
Nuper ubi extremis operum defigere dentem
Quæreret, offendit solido, et rabiosa recessit.
His super infrendens, mediis è faucibus Orci
Tartaream excivit febrem, quam lurida flamma,
Lurida flamma, nigrisque agitant insomnia monstris;
Si posset duro famam prævertere leto.
Illa tibi accensas igni depasta medullas,
Quàm propè te eripuit nobis, divine poëta,
Tecum artes ipsasque involvens funere musas
Impia, quas lacrimas, quæ non suspiria movit!
Ipsa etiam in tenebris et amictu noctis opacæ,

(Horresco referens) Orci longæva sacerdos,
Mors aderat, dirasque manus falcemque parabat;
Nequicquam: neque enim tanto in discrimine vitæ
Deserit illustres Phœbi tutela poëtas.
Ille quidem pura juvenis descendit ab æthra,
Nube vehens, habilique coma conspectus et auro,
Et laurum et citharam læva complexus eburnam.
Isque ubi vicina mortem respexit in umbra:
Non hîc ulla tuis devota est victima sacris,
Aspera mors, nec te, nostro sine numine, Divûm
Fata sinunt sanctos Erebo mactare poëtas.
Nam quia supremo vitas ex æthere ducunt
Nascentes, vivaque animati pectora flamma
Divinum accipiunt ipso de fonte furorem;
Idcirco nostrum est arctis exsolvere nodis
Puram animam, et castis illimem reddere lucis.
Ille igitur, fati legem quandoque subibit,
Non cadet obscœnæ pulsatus verbere falcis:
Ipse adero, solvamque manu mortalia vincla,
Ipse legam magnæ cœlestia semina mentis.
Me duce tunc, Erebo procul, et trans rauca fluenta,
Ibit in Elysium, quà mollibus humida rivis
Arva tenent umbræ, et spatiis felicibus errant,
Umbræ nobilium vatum, quos Græcia, magnis
Dives terra viris, quos Itala terra creavit:
Ascræusque senex, et Divûm interpres Homerus,
Pindarus, Ausoniæque decus Maro; quique dicaci
Perversos hominum distringunt carmine mores;
Quique theatrali suram vinxere cothurno;
Clari omnes, tortaque umbrati tempora lauro.

Queis ultro comitem sese Racinius addit,
Laude recens, primo veterum neque cedit honori.
Atque illi æternæ positi sub tegmine palmæ,
(Sive lyra carmen, sola seu voce ciebunt;
Dum lyra vicinis pendebit plurima ramis)
Assurgent venienti, et prima in sede reponent
Lumen Castaliæ defensoremque coronæ.
Tum si quis pro laude virûm quos ultima mundi
Sæcla ferunt, vel quos jampridem exacta tulere,
Diversas partes, contrariaque arma secutus,
Claruit ingenio pollens et divite vena,
Mortalis dum vita fuit, dum jurgia fervent;
Illius arbitrio componet nobile bellum,
Atque aget æternam tanto sub judice pacem.
Si quis erit tamen interea qui lædat Homerum,
Aut alios quorum nostro sub numine fama est,
Illum silva teget longis horrenda cupressis,
Cum strigibus corvisque, et raucisono comitatu
Obscœnarum avium, et sola sub nocte volantum.
Dî meliùs. Nunc vive animo gratissime nostro,
Vive diu vates, doctisque laboribus insta.
Olim erit ut claræ distinguas murmure famæ
Sæclum istud, neque, tot posthac labentibus annis,
Ulla tuæ veniet sese quæ conferat ætas.
Hæc ait, increpuitque lyra. Quo protinus omnes
Attonitæ pestes, et mors invita refugit.
Ipse polum redit exsultans, atque æthere toto
Aurea purpurea collucet semita flamma.

FIN DES OUVRAGES EN VERS.

TABLE

DU SECOND VOLUME.

SOMMAIRES DES PIÈCES.

ÉPITRES.

L'ART POÉTIQUE.

LE LUTRIN,

POEME HÉROÏ-COMIQUE.

ODES, ÉPIGRAMMES ET AUTRES POÉSIES.

VERS LATINS.

FIN DE LA TABLE DU SECOND VOLUME.

ERRATA.

Page 12, premier vers, *ôtez* le tiret.

Page 192, quatrième ligne, *mettez* un point.

Page 506, note *a*, cinquième ligne, au lieu de *il met les* 3ᵉ, 4ᵉ et 14ᵉ *vers*, lisez *il met les* 3ᵉ, 7ᵉ et 14ᵉ *vers*.

Page 569, seizième ligne, au lieu de *supprimées*, lisez *supprimés*.

Page 599, vingt-deuxième vers, au lieu de *sodes*, lisez *sedes*.


R
CE
der no c
from the B
1919

